LE
3
L15L42
1948
v.1

Mgr Wilfrid Lebon, p.d.

Histoire
DU COLLÈGE
DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le premier demi-siècle

1827 - 1877

CHARRIER & DUGAL, LTÉE
IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES
QUÉBEC
1948



Bibliothèque Nationale du Québec

Histoire
DU COLLÈGE
DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Mgr Wilfrid Lebon, p.d.

Histoire
DU COLLÈGE
DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le premier demi-siècle

1827 - 1877

CHARRIER & DUGAL, LTÉE
IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES
QUÉBEC
1948

Nihil obstat :

MARIUS PARÉ, ptre,
Censeur délégué.

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
7 février 1948.

Imprimatur :

† MAURICE,
Archevêque de Québec.

Québec, 7 février 1948.

LE
3
L15L42
1948
no.1

Au

CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

nous dédions humblement

ce volume

de piété filiale.



Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

AVANT-PROPOS

LETTRE DE L'HONORABLE ONÉSIME GAGNON,

TRÉSORIER DE LA PROVINCE,
PRÉSIDENT DE L'AMICALE DE SAINTE-ANNE

Québec, le 3 novembre 1947.

Monseigneur WILFRID LEBON, P.D.,
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
Comté de Kamouraska, P. Q.

CHER MONSEIGNEUR,

JE viens d'apprendre, à quelques jours d'intervalle, deux nouvelles qui me réjouissent profondément. Les autorités du collège de Sainte-Anne se sont unies au conseil municipal et aux citoyens de votre localité pour célébrer comme il convient le deux cent soixante-quinzième anniversaire de fondation de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. J'apprends, de plus, que vous publierez prochainement la première partie de l'histoire du Collège de Sainte-Anne, histoire à laquelle vous avez consacré plusieurs années de laborieuses recherches.

Permettez au président de l'association des anciens élèves de Sainte-Anne de vous féliciter bien chaleureusement pour votre heureuse initiative.

Comprenons-nous suffisamment le rôle immense joué par nos collèges et séminaires pour assurer la survivance de la race française en Amérique ? À l'occasion du discours que j'avais l'honneur de prononcer sur le budget à l'Assemblée législative de Québec, le 25 mars 1947, j'ai cru le moment propice pour rendre hommage au dévouement extraordinaire de nos curés de campagne qui, comme l'abbé Charles-François Painchaud, ont assuré la fondation de notre *Alma Mater*. Le biographe de l'abbé Painchaud, le docteur N.-E. Dionne raconte en effet qu'il travaillait « comme un simple manœuvre à la construction de son collège, charroyant en traîneau à bâtons la pierre des champs, le bois de charpente et, les jours de corvée, menant sa charrette à la tête de cent autres ».

Parlant des débuts de nos collèges classiques, le chanoine Groulx, dans son livre *L'Enseignement français au Canada*, écrivait : « À leur origine l'on ne voit nulle part la riche dotation, le large crédit de l'État, le bienfaiteur opulent qui font à l'œuvre un berceau confortable. Tous vont naître dans l'indigence par les soins et les peines d'un curé de campagne à la bourse toujours vide et à la soutane rougie. Des sept collèges ou séminaires surgis de 1800 à 1840, six auront pour fondateur un curé de campagne. »

Nées dans l'indigence, nos maisons d'éducation ont néanmoins accompli des merveilles. Sur la montagne, là-bas, près du grand fleuve, à côté du collège, ont surgi l'École supérieure d'agriculture aussi bien que l'École des pêcheries qui a mérité des éloges flatteurs de certains journaux de New-York et de Toronto.

Le grand industriel canadien-français qui vient de disparaître, monsieur J.-E.-A. Dubuc, de Chicoutimi, me révé-

lait un jour qu'il avait invité Lord Rothemere à visiter le séminaire de Chicoutimi. « Quand je lui ai expliqué, ajouta-t-il, qu'il y avait vingt-cinq collèges dans la province de Québec qui, comme celui de Chicoutimi, malgré leurs insuffisances, dispensaient les humanités gréco-latines à la jeunesse canadienne-française, le magnat des journaux britanniques me répondait, sans cacher son admiration : « Je comprends maintenant pourquoi les Canadiens français ont résisté victorieusement à l'assimilation. »

Vous faites donc, cher Monseigneur, une œuvre magnifique. Tous les anciens du Collège de Sainte-Anne seront heureux de connaître plus à fond l'histoire de leur *Alma Mater*, et votre livre trouvera sa place dans la grande histoire.

L'histoire est-elle une science et un art? Cette question a été l'objet de maintes controverses. On se rappelle le mot de Fustel de Coulanges : « L'histoire n'est pas un art, mais une science pure. »

Un grand historien de marque, l'un des fils les plus distingués de Sainte-Anne et qui aimait son *Alma Mater* d'un amour profond, a jeté le poids de son autorité dans la discussion à l'occasion d'une conférence remarquable qu'il prononçait à Québec devant la Société Royale du Canada, en 1924, et intitulée *La science et l'art dans l'histoire*. Reprenant le mot de Taine qui avait écrit : « L'art est l'achèvement de la science . . . L'artiste dans l'histoire n'est pas séparé du savant », il ajoutait : « Et au Canada . . . notre admirable histoire, recevant de la science et de l'art un double rayonnement, pourra s'enorgueillir d'être l'une des branches les plus nobles et les plus florissantes de notre littérature nationale. »

En évoquant la belle figure de Sir Thomas Chapais, je m'imagine avec quelle joie il aurait salué la publication de l'histoire de notre cher collège. Vous vous rappelez encore avec quels accents inoubliables il savait émerveiller les nom-

breux Anciens qui se réunissaient, en juin 1927, pour fêter le centenaire fécond et glorieux de notre *Alma Mater*. Avec quelle autorité et quel talent il apprécierait votre livre qui vient à son heure.

J'ai bien hâte, Monseigneur, de le lire avec soin. Je n'ai pas oublié que, parmi les plus belles heures vécues à Sainte-Anne, viennent en premier lieu celles où vous nous enseigniez l'histoire du Canada et l'émotion que vous saviez faire naître, dans l'âme de vos élèves qui apprenaient, en vous écoutant, à mieux aimer leur race et leur pays. Nous retrouverons avec plaisir dans votre ouvrage les qualités maîtresses qui distinguent votre style : la correction, la clarté et l'élégance.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec l'assurance réitérée de mes félicitations bien sincères, mes vœux les meilleurs pour le succès de l'œuvre qui vous tient à cœur.

Votre ancien élève reconnaissant et dévoué,

O. GAGNON.

PRÉFACE

DEPUIS longtemps, déjà, les anciens élèves réclament l'histoire du Collège de Sainte-Anne. Celles de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Sainte-Thérèse, de l'Assomption ont paru, disent-ils. Comme ces institutions sœurs, Sainte-Anne a célébré son centenaire. Qu'attend-on alors pour publier son histoire ?

C'est pour répondre à ce désir que nous nous sommes mis à l'œuvre.

La Vie de M. Painchaud, par le docteur N.-E. Dionne, raconte les origines du collège ; différents volumes rendent compte de certaines grandes fêtes, comme les fêtes Painchaud de 1891, les fêtes de la chapelle de 1918, les fêtes du Centenaire de 1927, les fêtes du Congrès marial de 1931. Mais ce ne sont là que les récits d'une époque, ou de quelques journées de notre histoire. Ce qu'il nous faut, c'est une histoire complète du Collège de Sainte-Anne.

Nous aurions voulu, pour l'écrire, un véritable historiographe.

L'affection seule, que nous portons à l'*Alma Mater* (à laquelle nous avons consacré notre vie) et aux anciens (qui furent, pour la plupart, nos élèves), nous a fait entreprendre la présente publication qui est une œuvre, non pas de science historique, mais plutôt de piété filiale.

Comme sources de renseignements, nous avions à notre disposition surtout les *Annales collégiales* du grand-vicaire

Gauvreau, continuées par M. l'abbé Charles Trudelle, déjà connu du public, grâce à ses travaux historiques.

M. Trudelle aurait souhaité ces *Annales* plus complètes : elles avaient été un certain temps négligées. Il a le mérite d'avoir revu, comme il le dit « bien des manuscrits, bien des lettres et consulté souvent la tradition ». Malgré tout, plusieurs détails, plutôt secondaires il est vrai, sont restés dans l'ombre.

M. le chanoine Dumais a résumé, sous forme de courtes éphémérides, les feuillets de MM. Gauvreau et Trudelle, en y ajoutant quelques notes.

C'est dans tout cela que nous avons puisé, tout comme dans la *Gazette des Campagnes*, publiée à Sainte-Anne, et dans les *Souvenances canadiennes*, ouvrage inédit de l'abbé H.-Raymond Casgrain, ainsi que dans certains autres documents écrits par quelques anciens directeurs ou supérieurs. Nous laisserons, autant que possible, parler ces documents, sans nous attarder à de « longues considérations ».

L'histoire d'un siècle au Collège de Sainte-Anne (1827-1927) voilà ce que nous voulons offrir au public. Nous présentons aujourd'hui le premier volume, qui couvre le premier demi-siècle.

On y trouvera des « rayons et des ombres ». Nous n'avons rien caché. N'est-ce pas Léon XIII lui-même qui disait un jour à Dom Gasquet : « Publiez, des archives du Vatican, tout ce qui a quelque valeur historique. Les Évangélistes n'ont pas craint de parler du reniement de saint Pierre et des défaillances des apôtres. Faites de même. »

L'œuvre séculaire d'un collège ne se fait pas sans heurts et sans difficultés de toutes sortes. On n'a pas toujours la même conception du bien à réaliser. Les idées et les méthodes

peuvent facilement différer. De là les luttes. « Que de nos jours, écrit Mgr Baunard, des controverses et des dissentiments se soient élevés, même parmi les hommes de l'Église, sur les questions délicates et pratiquement difficiles des rapports entre la société spirituelle et la société temporelle, entre l'autorité et la liberté, je n'en suis point étonné ; et de tout temps, l'on a vu des docteurs et des saints : saint Augustin et saint Jérôme, saint Chrysostôme et saint Épiphane, saint Bernard, saint Pierre le vénérable, Bossuet et Fénélon, soutenir l'un contre l'autre des luttes dont leur siècle a retenti[1]. »

L'histoire de notre second demi-siècle collégial sera moins mouvementée. La vie y ressemble à un beau fleuve dont la surface peut parfois se rider, mais dont les eaux coulent généralement tranquilles entre les rives auxquelles elles portent richesses et fécondité.

*
* *

Le présent volume offre des Appendices assez développés. Nous osons croire qu'ils ne manqueront pas d'intérêt. Ils complètent notre histoire collégiale : c'est, pour ainsi dire, le cadre qui fait ressortir la toile.

Tout comme les documents justificatifs, les notices biographiques éclaireront les événements collégiaux. Elles aideront à mieux comprendre la vie de l'époque, expliquant ou atténuant plus d'une déficience, et feront mieux ressortir la sympathie qui enveloppait notre institution.

Les figures, par exemple, des Orfroy, des Naud, des Langevin, comme celles des Casgrain, des Letellier, des Chapais,

---

[1] Mgr Baunard : *Histoire du cardinal Pie*, vol. I, p. xx.

des Têtu font partie du « paysage » de Sainte-Anne. Nous aurions pu, il est vrai, faire entrer dans le texte même de ce volume certains récits ou détails des notices biographiques, mais alors, l'obligation de les raccourcir, de les résumer, leur eût fait perdre, il nous semble, une partie de leur intérêt. Ces courtes biographies sont comme des médaillons qui entourent le portrait du Fondateur.

*
* *

C'est donc avec confiance que nous présentons aux anciens élèves, et au public en général, ce premier volume de l'histoire du Collège de Sainte-Anne. Nous l'avons écrit *cum amore et sinceritate.* Puisse-t-il, en attendant le second volume, contribuer à faire mieux connaître et aimer notre maison dont le fondateur, les supérieurs et les directeurs n'ont eu qu'une ambition : travailler à la gloire de l'Église et du pays !



Charles-François PAINCHAUD (*1792-1838*), *fondateur,*
1er supérieur (*1827-1838*).

CHAPITRE PREMIER[1]

LE SUPÉRIORAT DU FONDATEUR M. CHARLES-FRANÇOIS PAINCHAUD

(1827-1838)

LES ORIGINES DU COLLÈGE

I. — *Le curé fondateur.* — Origine de M. Painchaud. — Protégé par M^gr^ Plessis et l'abbé Raimbault. — Missionnaire en Gaspésie. — Curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. — L'Institution Royale et l'éducation.

II. — *La fondation.* — Préliminaires de la fondation du collège. — Luttes entre Kamouraska, Rivière-Ouelle et Sainte-Anne. — M^gr^ Panet en faveur de Sainte-Anne. — Construction du collège.

III. — *L'organisation.* — Bénédiction de la maison par M^gr^ Signay. — L'incident Chartier. — Son système d'éducation. — L'abbé Louis Proulx, deuxième directeur. — M. Mailloux lui succède.

IV. — *L'incorporation.* — Difficulté qu'elle présente. — Prospectus du collège. — On établit la Corporation. — Craintes de l'évêque. — Entrée de M. Pilote au collège.

V. — *Maladie et mort de M. Painchaud.* — M. Mailloux veut quitter le collège. — La santé de M. Painchaud décline. — Cause de son mal. — Sa mort. — Inhumation dans sa paroisse natale. — Portrait de M. Painchaud. — Ses élèves.

I

LE CURÉ FONDATEUR

L'ABBÉ Charles-François Painchaud avait 45 ans quand il fonda le Collège de Sainte-Anne.

Le Séminaire de Québec existait depuis plus d'un siècle et demi, et le Collège de Montréal depuis un demi-siècle.

[1] Ce chapitre n'est qu'un bref résumé du volume qui sera bientôt réédité : *Vie de C.-F. Painchaud*, par N.-E. Dionne (Québec, Léger Brousseau, 1894, 440 pages).

N. B. — Dans les chapitres du présent volume, la parenthèse A suivie d'un numéro (A[1]), (A[2]) renvoie toujours à l'Appendice biographique numéroté.

Nicolet, Saint-Hyacinthe et Sainte-Thérèse venaient à peine de sortir de terre. Dans le Bas du fleuve, de Québec à Gaspé, aucune maison d'enseignement secondaire. Et cependant, la région n'était pas revêche à l'instruction. Les vocations ne semblaient pas y manquer. Des hommes d'état et des apôtres laïques, elle pourrait, elle aussi, en fournir.

Et Painchaud, qui était un homme de claire vision et de forte action, se dit : « Il nous faut un collège ! » Rien ne pourra l'arrêter : il a la rude vocation de marcher en avant, partout et toujours.

*
* *

M. Charles-François Painchaud, dont les ancêtres venaient des environs d'Avranches en Normandie, naquit à l'Île-aux-Grues, le 9 septembre 1782, de François Painchaud, navigateur et de Marie-Angélique Drouin.

Protégé par M^gr^ Plessis, alors curé de Québec, il entra au séminaire de cette ville. Mais en 1797, voilà que le père du jeune Charles-François meurt de la petite vérole, laissant une veuve et huit enfants. L'évêque prend alors cette pauvre famille sous sa protection. Il confie Charles-François au curé de l'Ange-Gardien, M. Raimbault[A1], qui lui fera continuer ses études. Après trois années passées au presbytère de ce saint prêtre, le jeune Painchaud revint au Séminaire de Québec faire son année de philosophie. L'année suivante, il entrait au grand séminaire, conservant toujours ses relations d'amitié avec M. Raimbault, qui continuait à le protéger.

Encore séminariste, il se fait précepteur, jusqu'en 1805, des enfants de Sir Robert Shore Milnes, lieutenant-gouverneur de la province, auxquels il donne des leçons d'histoire et de mathématiques. Sous-diacre, il prononce, avec grand succès, un sermon dans la cathédrale de Québec. Ces hon-

neurs, qu'il devait sans doute à M^gr^ Plessis, ne lui soufflèrent aucune bouffée d'orgueil.

L'abbé Raimbault obtint de l'évêque que son protégé fût ordonné prêtre à l'Ange-Gardien. Belle fête, donc, le 21 septembre 1805, et grande foule, puisque les prêtres et les élèves du séminaire, alors en vacances au Petit-Cap, purent y assister.

Après un an de vicariat à la cathédrale, M. Painchaud est nommé missionnaire à la Baie des Chaleurs, avec résidence à Tracadièche (Carleton). Cette mission était étendue et difficile. Point de route carrossable. En été, le canot ; en hiver, les raquettes. La population, mélangée d'Acadiens, d'Écossais, d'Irlandais, d'Allemands et de Micmacs, ne se laissait pas facilement conduire. La maison Robin, d'origine jersiaise, tenait le peuple dans la pauvreté et l'ignorance. Les protestants dominaient par l'influence de la fortune. M. Painchaud devra lutter contre l'ivrognerie et la dissolution des mœurs. Il y mit toute son âme. Par ses campagnes contre l'alcoolisme, par la dévotion à la sainte Vierge et à sainte Anne, qu'il prêche sans faiblesse aux sauvages et aux autres, il réussit à développer l'esprit chrétien au milieu de cette population si fruste.

Qui dira le mérite de ses courses apostoliques, où il avait à souffrir du froid et de la faim ? Mais, pour sauver les âmes, rien ne lui coûtait. Il reçut M^gr^ Plessis à Carleton en 1811 et en 1812. Il accompagna même l'évêque jusqu'au Madawaska.

Enfin, en 1814, il est nommé curé de Sainte-Anne. Le 18 août, avec deux compagnons, il s'embarque dans sa chaloupe *Trois mille clous* qu'il a construite lui-même dans le grenier de son presbytère, passe par Percé, Matane, Kamouraska, et, le 17 septembre, il touche enfin à Sainte-Anne-de-la-Grande-Anse. Il allait y passer les 24 dernières

années de sa vie, et y accomplir l'œuvre qui l'a fait entrer de plain-pied dans l'histoire de notre pays.

*
* *

À cette époque, la grande pitié où se trouvait l'éducation inspirait des craintes pour notre survivance catholique et française[2]. L'Institution Royale régnait en maître. Nos pères semblaient n'avoir qu'une alternative pour leurs enfants : ou protestants ou ignorants.

L'Institution Royale datait de 1801. Ce n'était ni plus ni moins qu'un Conseil de l'Instruction publique, destiné à nous anglifier d'abord pour ensuite nous protestantiser. Le gouvernement nommait lui-même les membres du Conseil dont l'évêque anglican était le président, et ce Conseil, à son tour, choisissait les instituteurs des écoles royales, élaborait les programmes et imposait ses livres de classes. On voulait ainsi étendre dans la province un réseau d'écoles pratiquement anglaises et protestantes. Il y aurait une académie dans les centres les plus populeux et une université dans la ville. Le personnel des instituteurs se composait généralement de jeunes ministres ou de jeunes gens qui se préparaient à devenir ministres de l'Église anglicane, tout en tenant des écoles, soit comme moyen d'existence ou pour faire du prosélytisme, dans

---

[2] « On parlait de s'anglifier, comme étant le seul moyen d'acquérir de l'avancement, de parvenir à la prospérité. Les souvenirs sont assez vivaces là-dessus. Dans mon enfance, c'était la question principale dans les villes de Québec et de Montréal, et Dieu sait ce qu'il en aurait été si le clergé canadien, toujours vigilant et justement alarmé, n'avait point, dans son patriotisme éclairé, fondé dans les campagnes ses collèges classiques, centres de lumières d'où nous sont venus des jeunes gens pleins de force et de sève, qui, donnant l'impulsion à la chose publique dans toutes les diverses branches, ont ainsi sauvé le pays du mercantilisme, de l'anglification en d'autres termes. » (*Les vieux papiers*, par L.-F.-G. BABY — Cf. *Histoire du Collège Sainte-Marie*, vol. II, p. 32.)

les paroisses qui contenaient à peine dix protestants d'origine britannique.

La population canadienne française comptait alors 90% de la totalité des habitants de la province. L'Institution Royale ne put établir, au cours de ses 40 ans d'existence, que 84 écoles, dont 17 dans des paroisses catholiques, *v.g.* Kamouraska, Rivière-Ouelle, Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Anne, pour ne parler que de notre région[3]. Afin de voiler l'insuccès, les organisateurs avaient nommé quelques maîtres d'écoles canadiens-français (à Sainte-Anne : Robert Dupont), mais dès que les écoles de fabriques furent ouvertes, les enfants désertèrent les écoles officielles tant combattues par M^gr^ Plessis.

Dans les 25 premières années du XIX^e^ siècle, les écoles primaires étaient donc très insuffisantes en nombre et en qualité. Peu de nos gens de la campagne savaient lire et écrire. Les résultats de cet enseignement primaire étaient pitoyables. L'enseignement supérieur donnait cependant un meilleur rendement. Le Séminaire de Québec et le Collège de Montréal avaient fait beaucoup pour la ville et les régions environnantes. Nicolet et Saint-Hyacinthe donnaient à la société leurs premiers sujets. Les petits collèges de Saint-Roch et de Saint-Pierre enseignaient les rudiments de la langue latine.

Mais qu'étaient ces quelques maisons pour une population semée sur une grande étendue comme la province de Québec ? Et d'ailleurs, comment les fils de nos campagnes éloignées pouvaient-ils aller étudier dans les collèges de villes situées à des distances infinies pour l'époque dont nous parlons ? En outre, la condition des écoles primaires ne pouvait manquer

---

[3] Docteur MEILLEUR : *Mémorial de l'éducation*, 1876, p. 118.

d'affecter l'enseignement secondaire lui-même. Les élèves n'y arrivaient qu'insuffisamment préparés.

« En 1827, écrit N.-E. Dionne, sur 74 écoles gouvernementales, 4 seulement étaient tenues par des maîtres français, tandis qu'il se trouvait 50 écoles de curés. Cette partie de la province qui s'étend de Québec à la Gaspésie était d'une grande infériorité, et cependant, la population réunie des quatre comtés de cet immense district formait un total de 52,415 âmes.

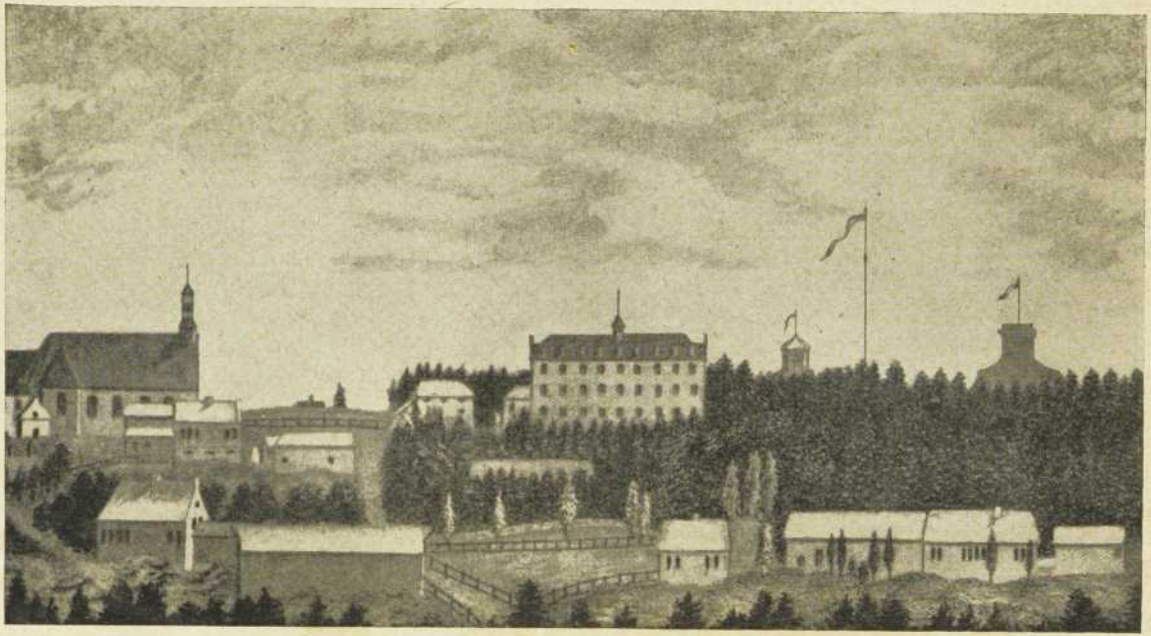
« Cinq paroisses seules, situées au centre, fournissaient un contingent de 17,740, c'est-à-dire, le tiers de la population entière. Ces paroisses étaient l'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle et Kamouraska. Elles avaient fourni 10 élèves à Nicolet depuis sa fondation en 1803 : à savoir : Rivière-Ouelle : Chs-E. Casgrain, E.-O. Casgrain et Jean-Chs Chapais ; Kamouraska : Charles Chiniquy, Achille Taché, Ths-B. Pelletier, Pascal Pouliot, Vincent Martin, Zéphirin Varin ; Saint-Jean-Port-Joli : Ph. Aubert de Gaspé[4]. » Les curés avaient envoyé ces élèves à l'*Alma Mater* où ils avaient eux-mêmes étudié.

Comme on le voit, l'éducation supérieure, relativement suffisante à Québec et à Montréal, n'était pas très en vogue sur la rive droite du Saint-Laurent. Et de l'Islet à Gaspé, il n'y avait qu'une dizaine d'écoles primaires pour 6,000 à 7,000 enfants de six à quatorze ans. C'était à décourager les meilleurs amis de l'éducation.

C'est alors que M. Painchaud entre en scène : « Il faut un collège, ne cesse-t-il de répéter à ses confrères les curés voisins, aidons-nous les uns les autres, et nous réussirons ! »

---

[4] N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, pp. 118-119.



Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(première étape, 1829-1842).

II

LA FONDATION

Déjà, dès 1820, M. Painchaud avait compris la nécessité d'un collège dans le Bas du fleuve. Et, en 1823, l'abbé J.-Bte Morin demandait à M^gr^ Plessis d'en établir un à Kamouraska, où il était vicaire. Mais ce n'est qu'en 1826 que l'idée prend sérieusement corps.

Dans une assemblée tenue à Kamouraska, et qui se compose surtout de gens de cette paroisse, on forme un comité de notables censés représenter la Rivière-Ouelle, Kamouraska, Saint-Anne, Saint-André, Rivière-du-Loup, Cacouna, Rimouski, Matane, c'est-à-dire tout le comté de Cornwallis. Ce comité demande à l'évêque un collège classique qui sera érigé à Kamouraska. Comme, pour cela, il est question d'octrois à obtenir de la législature provinciale, M^gr^ Panet[A 2] réfère le projet au gouverneur, Lord Dalhousie. Celui-ci s'y montre peu favorable, comme d'ailleurs l'évêque lui-même qui craint qu'une nouvelle maison d'éducation ne vienne nuire à Nicolet.

Monsieur Amable Dionne et ses co-paroissiens de Kamouraska ne se tinrent pas pour battus. Ils offrirent un grand terrain, où l'on bâtirait un collège de 80 pieds par 40, à proximité de l'église. Mais dans le même temps, la rumeur disait que la Rivière-Ouelle, et surtout Sainte-Anne, voulaient avoir le collège en question.

En effet, Monsieur Painchaud n'était pas l'homme à attendre les événements : il les devancerait. Il monte donc à Québec au commencement de janvier, et réussit à amener avec lui chez l'évêque, les grands-vicaires Demers[A 3] et Viau : le premier, supérieur du Séminaire de Québec, le second,

curé de la Rivière-Ouelle. Après avoir exposé les raisons militant en faveur d'un collège à Sainte-Anne, il déclare tout bonnement qu'il acceptera, sans arrière pensée, la décision de Monseigneur, si celui-ci opte pour Kamouraska ou tout autre endroit, et qu'il fournira même 200 louis. Ce désintéressement lui gagna M^gr^ Panet et Monsieur Jérôme Demers. Mais l'évêque ne voulut pas se prononcer immédiatement.

C'est alors qu'au sortir de l'audience, M. Demers dit à M. Painchaud : « Il vous faut commencer immédiatement à bâtir : le succès est là. » Précieux conseil que M. Painchaud aurait dû suivre pour s'éviter bien des déboires. Sans doute, ces paroles ne comportaient pas l'approbation épiscopale, mais M. Demers connaissait assez sa propre influence auprès de l'évêque pour savoir que cette approbation ne tarderait pas à lui être accordée.

Les citoyens de Kamouraska ne reçurent pas de l'évêque une réponse très encourageante. M^gr^ Panet n'approuvait point le choix du terrain, et trouvait trop aléatoires les promesses des citoyens. Quant à M. Painchaud, dès son retour de Québec, il avise aux moyens de réaliser son projet. Il trace le plan de son collège, ébauche le programme des études, et envoie l'instituteur de la paroisse, Monsieur Saillant[A4], porter le tout à M^gr^ Panet.

Dans une lettre du 24 janvier 1827, le prélat répond : « M. Saillant m'a communiqué le plan de l'édifice que vous vous proposez de bâtir dans votre paroisse, comme un bon commencement et un acheminement à un collège plus considérable par la suite des temps. Il m'a aussi fait voir les règlements qui doivent y être établis, tant pour les études que pour la conduite des jeunes gens qui y seront reçus. Je ne puis que louer le tout. Quoiqu'il y ait une différence de quelques lieues du point central, pour l'établissement, cela ne doit pas y mettre d'obstacle. Je serai toujours prêt à

préférer la paroisse où on aura commencé une belle bâtisse, dès qu'on ne sera pas obligé d'avoir recours à la législature pour cet effet. Je ne doute pas que mes successeurs n'agissent de même. Ce serait faire une injustice à une paroisse qui aurait montré tant de zèle pour le bien général du comté, que de ne pas lui donner la préférence pour cet établissement qu'elle sera disposée à soutenir par la suite.

« Quant à engager les autres paroisses ou à y contribuer moi-même, c'est ce que je ne puis faire pour le présent, puisque je les exhorte, par une circulaire, à aider à bâtir le collège de Nicolet, établi depuis longtemps, et qui a besoin de secours pour le faire. »

À tort ou à raison, cette réponse parut trop vague. M. Painchaud se rend alors à Québec pour déclarer à l'évêque qu'il ne commencera pas son collège avant l'approbation écrite du plan proposé. M^gr^ Panet refuse d'abord, mais M. Painchaud ayant appelé le grand-vicaire Demers à la rescousse, l'évêque cède et écrit en toutes lettres sur le plan du collège projeté : « Vu et approuvé le plan du Collège de Sainte-Anne, Québec, 16 février, 1827. † B. C., évêque de Québec. »

M. Painchaud pouvait donc procéder. Un comité de treize membres est immédiatement constitué : M. Painchaud, président ; le seigneur Smith, vice-président ; Isaac Hudon, trésorier ; Jules Saillant, secrétaire ; René Piuze, n.p. ; Joseph Deslauriers, Augustin Martineau, Vincent Dumais, François Miville, Joseph Anctil, J.-Bte Ouellet, François Anctil, Pierre Sirois et Clément Bois.

Le lendemain, 9 mars, MM. François Richard, menuisier, et Antoine Gagnon, maçon, obtenaient le contrat du collège à bâtir : trois étages en pierre, 93 pieds de long sur 43 de large et 37 d'élévation, mesure française, au coût de 500 louis.

Mais la rumeur soulevait un point noir à l'horizon.

M. Painchaud, entendant dire que Monseigneur avait approuvé aussi l'établissement d'un collège à Kamouraska, lui écrit pour demander des explications. L'évêque répond qu'il n'a donné aucune approbation et termine sa lettre en disant :

« Je soutiendrai à votre égard ce que je vous ai avancé et encore davantage, puisqu'il paraît, suivant ce que vous me dites, que vous avez déjà contracté des marchés et fait des acquisitions pour cet objet : ce que les autres paroisses n'ont pas fait. Puisqu'elles n'ont pas été aussi en avant que la vôtre, elles ne devraient pas vous empêcher de continuer votre entreprise, dont elles pourront tirer avantage pour leurs jeunes gens. » (8 mars 1827.)

Dès lors le curé de Sainte-Anne se sent rassuré. Aussitôt, il invite les paroisses voisines à venir prendre part aux délibérations relatives à son collège. Mais il y mettait une condition : que la contribution de chaque délégué de ces paroisses excédât 25 louis. La Rivière-Ouelle hésitait ; Kamouraska, par l'organe de son président, Amable Dionne, refusa net : cette paroisse voulait le collège chez elle. Une requête y fut même signée, demandant à la Législature des terres de la Couronne pour doter Kamouraska d'un collège laïc.

Soutenu toujours par M. Jérôme Demers, le curé de Sainte-Anne continue l'exécution de son projet. Mais des doutes reviennent : il craint encore que l'approbation de M^gr^ Panet ne porte que sur la construction d'une sorte de maison d'école, et non d'un vrai collège classique. S'en étant ouvert à l'évêque, celui-ci lui répond : « Remarquez que, comme je me suis fié à vous, sans avoir vu ni votre marché de bâtisse, ni vos contrats d'achat de terre, vous pouvez vous-même croire assez à l'approbation que je vous donnais pour la bâtisse d'un collège, et non simplement pour une maison d'école. » (9 juin 1827.)

Cette réponse réglait définitivement la question. La lutte entre les trois paroisses se trouvait finie. Elle avait duré six mois.

*
* *

Dès le mois de juin 1827, les travaux commençaient. M. Painchaud aurait voulu construire son collège sur la colline qu'on appelle la *Butte*, mais le propriétaire du terrain ne voulut pas le vendre. « Le collège, disait-il, finira par manger la paroisse. » Le fondateur dut donc placer son établissement à 200 pieds plus au nord, là où est le collège actuel. Il abat de sa propre main les arbres qui en couvrent l'emplacement. Avec ses paroissiens, il va couper le bois dans la forêt et extraire la pierre dans les champs. Un collège en bois serait de construction plus facile, mais M. Painchaud veut faire durable : il bâtit donc en pierre. Et quand l'ardeur de ses paroissiens semble se ralentir : « Allons ! dit-il, bâtissons un beau collège, un collège qui nous donnera les prêtres dont le pays a besoin. »

La bénédiction de la pierre angulaire eut lieu le 2 juillet. M^gr^ Panet n'ayant pu être présent, ce fut M. Brodeur, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies qui présida la cérémonie. L'inscription suivante fut placée dans les fondations :

« En l'an 1827, le 2^e^ jour de juillet, sous le pontificat de Léon XIII et l'épiscopat de Bernard-Claude Panet, évêque de Québec ; sous le règne de George IV, roi du Royaume-Uni, le comte Dalhousie étant gouverneur du Canada et Charles-François Painchaud, curé de cette paroisse, la pierre angulaire du collège a été posée en ce lieu. » Le texte était en latin.

Les bienfaiteurs ne manquèrent pas. Les paroissiens de Sainte-Anne se distinguèrent en donnant argent, matériaux, journées de travail, voyages pour transporter le bois, la chaux, la pierre.

La construction dura deux ans. M. Jérôme Demers en avait donné le devis. Pendant ce temps-là, M. Painchaud s'occupe aussi de l'organisation de son collège, du programme des études, de la direction à donner à la vie écolière. Il suivra le système Lancaster[1], les élèves n'auront aucun costume spécial ; pas de châtiments corporels : tout un système d'honneur : voilà ce qu'il annonce dans son manifeste du 1er août 1828[2].

Mais qui pourra mettre à exécution ce programme ? M. Painchaud jette les yeux sur un élève du Grand Séminaire de Québec, M. Étienne Chartier, sous-diacre(A5). Ce Monsieur, déjà avocat, avait enseigné à l'Assomption. L'évêque aurait préféré de beaucoup lui voir terminer son grand séminaire. Mais M. Painchaud finit par gagner son point. Mgr Panet nomme M. Chartier directeur ou principal du Collège de Sainte-Anne.

---

[1] Joseph Lancaster, pédagogue anglais né à Londres en 1771, mort à New-York en 1838, organisa l'enseignement mutuel : système rapide en vertu duquel des moniteurs choisis avec soin parmi les élèves répètent à une division de la classe les leçons du professeur, pour permettre dans le même temps à celui-ci d'enseigneur dans une autre division.

[2] *Voir* Appendice C.

III

L'ORGANISATION

Nous sommes en 1829. Tout est relativement prêt pour l'ouverture des classes. Elle est marquée par la bénédiction solennelle de l'institution. M^gr^ Signay, coadjuteur de Québec sous le titre d'évêque de Fussala, officie pontificalement à l'église paroissiale, au milieu d'une grande foule accourue aussi des paroisses voisines. On se rend ensuite processionnellement au nouveau collège en chantant le *Nisi Dominus ædificaverit domum*. M. Painchaud, attendant sur le seuil, y reçoit le pontife par les mots de l'Évangile : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Là-haut, sur la montagne, le canon gronde. Le grand-vicaire Demers devait faire le sermon de circonstance. Empêché aux derniers instants, il est remplacé par le directeur, M. Étienne Chartier.

Le sermon du jeune abbé fit scandale. Il avait eu le tort de condamner, sans les précautions nécessaires, la bureaucratie du pays : « Quelle déférence, disait-il, quel respect devait-on attendre de ces bureaucrates pour les droits d'une province que leur intérêt particulier et leur orgueil national leur suggéraient de regarder et de traiter en province conquise ? Ils devaient naturellement tendre à établir au Canada l'ilotisme politique. Forts d'une supériorité que leur donnait une plus profonde connaissance des institutions anglaises substituées aux institutions françaises dans le pays, forts surtout d'une éducation supérieure à celle de la masse des Canadiens, qu'est-ce que ceux-ci pouvaient attendre d'eux ? Le mépris, qu'il ne nous ont pas épargné depuis la conquête. Qu'est-ce donc qui sauvera le Canada, du mépris, de la dégradation, de l'esclavage politique ? L'éducation... l'éducation politique... [1] »

[1] *Voir* Appendice D.

Ce fut une ruée contre le jeune et imprudent directeur, de la part des journaux, comme le *Star*, le *Mercury*, la *Gazette by Authority*. On voulait sa tête. M. Painchaud défendit son directeur auprès du gouverneur Sir James Kempt. Deux mois plus tard, il n'était plus question de l'incident, et l'évêque d'abord mécontent, laissait enfin M. Chartier à son poste.

Le lendemain de la bénédiction du collège, les classes s'ouvrent. Mais huit élèves seulement se présentent. On doit donc attendre au 1er octobre pour commencer l'enseignement. On compte alors 20 pensionnaires et une dizaine d'externes. C'est en vain que l'on avait pensé à des professeurs laïcs pour faire la besogne. Dès le jour de l'entrée, il y avait deux séminaristes : MM. Stanislas-Auguste Bernier pour la salle et trois classes de latin ; et John O'Grady, pour l'anglais. Ce jeune irlandais sera remplacé en février par M. J.-M. Giblin[2]. M. Godfroy Tremblay viendra porter secours à M. Bernier, depuis mai jusqu'aux vacances. M. Clément Hudon enseigne les éléments de la langue française. À la fin de l'année, on comptait 47 élèves.

M. Painchaud comprit, dès l'origine, ce que coûte la fondation d'un collège. L'incident Chartier, la difficulté d'obtenir de l'évêque le personnel voulu, tout cela devait être une rude épreuve pour son tempérament sensible à l'excès. Il connaîtra les difficultés de Girouard à Saint-Hyacinthe et de Ducharme à Sainte-Thérèse.

*
* *

[2] M. J.-M. Giblin, né, en 1810, à Castle-Bar (Irlande), élève de Nicolet (1825-28), passa six mois à Sainte-Anne, se fit clerc-avocat puis alla en France où il se donna à l'étude de la médecine, pratiqua en Italie et, au bout de deux ans, se rendit en Grèce où il continua à exercer sa profession. Il était un protégé de M. Joseph Aubry.

Quand M. Painchaud songea à l'abbé Chartier comme directeur de son collège, il lui demanda d'exposer, dans un mémoire, le système d'éducation qu'il entendait suivre à Sainte-Anne. Enclin par nature à un certain libéralisme, l'abbé Chartier ne se gêna pas pour faire entrer dans son réglement collégial les idées qui, en certains endroits, avaient cours à cette époque de 1830 : le moins de contrainte possible dans l'éducation, conduire les jeunes par les seuls sentiments d'honneur et de loyauté, les élever pour le milieu où ils auront à vivre plus tard, faire du collège une cité où chacun accomplira ses devoirs, mais exercera aussi ses droits, comme dans la société civile. Nous vivons ici, sous la constitution britannique, avec une certaine souveraineté du peuple. Pourquoi ne pas habituer les élèves à ce régime, dès le collège ? Ces règles pédagogiques étaient prêchées en France par l'École mennaisienne, en Suisse par le célèbre éducateur que fut le Père Girard, des Conventuels de Fribourg. Étienne Parent et d'autres prônaient ces idées chez nous.

M. Chartier oubliait cependant le *modus in rebus*. Cette liberté s'accorde graduellement, avec les années, en tenant compte de l'âge, des tempéraments, des nécessités disciplinaires d'une communauté. On ne dirige pas une institution, où chacun a ses velléités et ses caprices, exactement comme une petite famille où il suffit que le père manifeste un désir pour être obéi. Laisser à tous la bride sur le cou aboutit fatalement au casse-cou. Ainsi, l'abbé Chartier ne voulait pas d'un réglement détaillé. La messe de communauté, sur semaine, devait être facultative. La confession, même dans le temps pascal, restait libre ; du moins, les régents devaient fermer les yeux. Les amitiés particulières seront tolérées. En tout cela, il y aura évidemment des abus. Comment les réprimer ? Un jury d'honneur, composé seulement d'écoliers et présidé par le directeur, en sera chargé. Les coupables

seront jugés par leurs pairs. Pratiquement, on préparait une abbaye de Thélème, un collège dans la lune.

Arriva ce qui devait nécessairement arriver. Les résultats furent désastreux au point de vue moral et disciplinaire. L'abbé Chartier quitta le collège après un an de directorat. Mais qui le remplacerait ?

Le supérieur de Nicolet, M. Raimbault, toujours en relations avec son ancien protégé, M. Painchaud, recommande M. Louis Proulx[A6], jeune et brillant Nicolétain qui a été deux ans directeur de Saint-Hyacinthe. « Il est aussi disposé à admettre des innovations déjà éprouvées qu'éloigné de la manière de ne vouloir marcher que dans des sentiers nouveaux. Un avantage qu'il doit avoir, c'est qu'ayant connu le régime et les méthodes de deux autres institutions, il peut en composer un qui réunisse les avantages qu'il a remarqués avec ceux que lui présente l'institution qu'il est chargé de conduire. » (22 avril 1831.)

L'abbé Proulx accepte généreusement la mission qui lui est confiée et arrive au collège au commencement d'octobre, alors que M. Chartier quitte définitivement Sainte-Anne. MM. Aug. Bernier et Giblin laissent aussi la maison. Entrent comme professeurs MM. les séminaristes J.-E. Turcotte[3], Aimé Lafontaine, Zéphirin Sirois, Jacques Grenier et William Dunn. Ce dernier, arrivé au collège en janvier, prend la soutane et enseigne la classe anglaise.

C'était donc, avec le directeur nouveau, une nouvelle équipe qui entrait. M. Proulx saura bien introduire la discipline qui, jusque-là, a manqué. « Il racontait (était-ce par plaisanterie)

---

[3] L'honorable J.-E. Turcotte, né à Gentilly en 1808. Élève de Nicolet 1821-1829. Après deux ans d'études théologiques, il embrasse la carrière du droit. Après avoir été célèbre avocat, député de divers comtés, il devient ministre. Il est un des fondateurs du Séminaire des Trois-Rivières. Décédé en 1864.

que parfois, sous son prédécesseur, à l'heure où la cloche sonnait la fin de la récréation, deux ou trois élèves seulement revenaient de la cour. Tous les autres étaient dispersés sur le flanc de la montagne. Alors un écolier était envoyé, armé d'un *bourgaut*, pour convoquer les autres au son de cet instrument[4].» Les élèves furent d'abord mécontents de M. Proulx. Ils aiment tant le *bongarçonisme* ; mais grâce à son tact et à son savoir faire, le nouveau chef finit par se faire accepter. Aussi pouvait-il écrire à M^gr^ Panet, le 15 février 1831 : « C'est un devoir bien doux pour moi d'annoncer à Votre Grandeur que l'état du Collège de Sainte-Anne s'améliore de plus en plus. Cette maison que vous affectionnez d'une manière d'autant plus particulière qu'elle est naissante, prend, de jour en jour, une forme plus consistante, et, grâce à votre protection, elle produira des fruits précieux pour la religion et la société. » Et quelques mois plus tard : « La première consolation que j'éprouve dans le détail fatigant de mes occupations, c'est la conviction que le ciel se réserve dans cette maison, une pépinière de sujets pour son sanctuaire. » (12 décembre 1831.)

Pendant l'année 1831-32, il n'y eut que trois élèves en philosophie. À la suite de cette classe, les plus avancés étaient en versification. Le Collège de Sainte-Anne comptait soixante-quinze écoliers : ce n'était pas mal, puisque Nicolet, fondé en 1803, n'en avait qu'une centaine.

Les finances causaient aussi un grand embarras. Ce que les élèves pouvaient payer se réduisait à peu de chose. M. Painchaud donnait pratiquement toute sa dîme au collège, mais c'était encore insuffisant. Grâce à des octrois de la Législature, renouvelés presque tous les ans, M. Painchaud put maintenir sa maison. Pour ne pas continuer cependant, à vivre d'emprunts, et éviter trop de responsabilités person-

---

[4] P.-B. CASGRAIN : *Letellier de Saint-Just et son temps*, p. 41.

nelles, il résolut de demander au gouvernement un acte d'incorporation pour le Collège de Sainte-Anne.

*
* *

Il fut toujours difficile, pour le fondateur, de recruter les régents dont il avait besoin. Pour succéder au directeur, M. Chartier, il aurait d'abord voulu l'abbé Jean-Bte Ferland, le futur historien du Canada, ancien élève de Nicolet, qui devait grandement honorer un jour son *Alma Mater* et l'Université Laval. Les tentatives furent vaines. Heureusement, il put, comme nous le savons, obtenir M. Proulx « remarquable par ses vertus, son érudition et ses bonnes manières » (Dionne). Plus tard, afin d'augmenter le personnel, il songea à l'abbé Ths-B. Pelletier, qui, après avoir été admis à la pratique du notariat, prit la soutane. Mais l'évêque de Fussala, M^gr^ Signay, le réservait pour Nicolet, où le jeune séminariste avait étudié. Ces refus ennuyaient M. Painchaud. Ce qui lui était plus sensible et plus pénible encore, c'est que, de l'aveu même de l'évêque, le Séminaire pressait M^gr^ Signay de refuser la soutane à tout sujet qui n'aurait pas fait sa physique à Québec. Il s'en plaignit à M. Holmes dans une lettre assez amère.

Et voilà que, vers la fin de l'automne de 1833, M. Proulx conçoit l'idée de quitter le collège. Comment le remplacer ? Durant l'été, M. Painchaud a rencontré à Kamouraska le curé de Saint-Roch de Québec, M. Mailloux[A7], qui semble préférer la campagne à la ville. Tout naturellement, le fondateur songe à lui confier la succession de M. Proulx. Cependant, celui-ci passera encore un an au collège. Cette année 1833-34, comptera 72 élèves. Les vacances du jour de l'an y seront données pour la dernière fois. Elles ne re-

paraîtront pratiquement et définitivement que cinquante ans plus tard.

Toute une correspondance s'engagea entre M. Painchaud, M. Mailloux et l'évêque. Le fondateur avait d'abord cru que M. Mailloux viendrait au collège avec plaisir. Il dut déchanter. M. Mailloux fait valoir auprès de M^gr^ Signay qu'il a refusé plusieurs fois d'entrer au Séminaire de Québec, son *Alma Mater* ; qu'il n'a de dispositions que pour le saint ministère ; que le caractère, les manières et les principes de M. Painchaud sont opposés aux siens, en un mot, qu'il n'y aura peut être jamais de paix . . .

M^gr^ Signay crut devoir passer outre, et le 5 septembre, sans en avoir reçu cependant l'ordre formel, M. Mailloux accepte la charge de directeur de Sainte-Anne, mais à condition qu'il sera placé hors du contrôle du supérieur, et que celui-ci quittera la cure de Sainte-Anne l'année suivante. C'était assez radical.

« M^gr^ Signay, consentit à lui donner l'indépendance qu'il réclamait, et il écrivit à M. Painchaud dans le même sens, le priant, en outre, de savoir apprécier le service de M. Mailloux[5]. » On peut facilement s'imaginer la contrainte que l'un et l'autre, le supérieur et le directeur, auront à s'imposer dans une pareille situation. Comment s'en étonner ? Même dans une communauté religieuse, le tempérament d'un Lacordaire n'est pas celui d'un Père Jandel.

Les deux caractères étaient tout à fait dissemblables. De là, discipline différente dans le collège. M. Painchaud était tout de clémence, de douceur. M. Mailloux tenait pour la discipline absolue. Il le fallait bien. Malgré son énergie, son tact, son savoir faire bien connus, M. Proulx n'avait

---

[5] N.-E. DIONNE : *Vie de C.-F. Painchaud*, p. 212.

pu faire disparaître complètement tous les vestiges d'indépendance que les écoliers avaient montrés sous la direction de M. Chartier. Une poigne plus solide encore, avec un jugement non moins sûr, était donc nécessaire.

Mgr Turgeon, évêque de Sidyme, fait comprendre la situation quand, le 2 septembre 1834, il écrit à M. Mailloux : « Cet établissement va réellement tomber ou être très mal conduit, si je ne trouve pas moyen d'y placer quelqu'un qui ait de la fermeté, de l'expérience, et qui soit en état d'en imposer, tant aux ecclésiastiques qu'il faut continuer d'y envoyer qu'aux écoliers. Quel sera ce quelqu'un ? Vous, et point d'autre que vous ! »

De son côté, M. Painchaud avait à se plaindre. On lui enlevait le contrôle sur les études. Pourquoi ? N'était-ce pas dans le but d'arriver à supprimer l'enseignement des sciences, de la philosophie, et de forcer ainsi les élèves à terminer leur cours à Québec ou à Nicolet ? Mgr Turgeon ne se gênait pas pour se prononcer en ce sens. Heureusement, Mgr Signay suspendit toute négociation à ce sujet.

IV

L'INCORPORATION

Plus que personne, M. Painchaud comprenait l'instabilité de son œuvre. Aussi désirait-il ardemment l'incorporation du collège, dans un but d'intérêt public d'abord, mais aussi pour sa protection personnelle.

Réussirait-il ? Nicolet et Saint-Hyacinthe avaient rencontré tant de difficultés !

« Ce n'était pas chose facile à cette époque, écrit Mgr Douville, à propos de Nicolet. Il fallait y être autorisé par le gouvernement britannique qui, s'il le jugeait bon, donnait des ordres au gouvernement provincial pour faire émettre, au nom du roi et sous le grand sceau de la province, les lettres patentes demandées. Or il s'agissait, dans le cas présent, d'une institution d'éducation catholique (*Nicolet*), et ni les ministres de Londres, ni le gouvernement de la province n'étaient favorablement disposés à accorder une telle grâce. Il y avait, ici surtout, un groupe de fanatiques Anglo-saxons, jusque dans les plus hautes fonctions gouvernementales, qui repoussaient systématiquement tout ce qui favorisait la nationalité canadienne-française et encore plus ce qui tendait au support de l'Église catholique, que l'on voulait même dépouiller de ses droits[1]. »

Et l'abbé Groulx précise une autre difficulté : « Après bien des démarches, Mgr Plessis avait réussi à obtenir l'incorporation du Séminaire de Nicolet en 1821. Mais il n'est que juste de dire que, même sous le droit ancien, le régime de mainmorte n'avait pas les faveurs des pouvoirs politiques. Ces entraves à la circulation de la propriété faisaient perdre aux

---

[1] Mgr Douville : *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, vol. I, p. 107.

seigneurs leurs droits de mutation. La main-morte jetait hors du commerce une trop grande proportion du domaine public et rendait possible, dans les mêmes mains, l'accaparement d'immeubles considérables[2]. »

Le gouvernement trouvait facilement dans ces hypothèses des prétextes pour retarder l'incorporation demandée par les institutions catholiques et françaises.

Saint-Hyacinthe, fondée en 1811, n'obtint ses lettres patentes qu'en 1832, par une loi soumise au parlement du Bas-Canada. Ce fut de la même manière qu'en 1834, après bien des démarches, Sainte-Anne obtint enfin son acte d'incorporation[3].

*
* *

L'incorporation n'était pas alors pour le collège la seule difficulté. M. Painchaud se plaint de la direction donnée aux études par M. Mailloux. Il ne veut pas d'un cours classique tronqué, sans classe de logique. Et les curés d'alentour expriment ces mêmes vues à l'évêque. M. Painchaud va jusqu'à demander le renvoi immédiat du directeur. Tout cela n'était pas de nature à attacher M. Mailloux à sa besogne. Cependant, l'Ordinaire, ne sachant où lui trouver un remplaçant, le maintint au collège.

M^gr^ Signay accorda le personnel nécessaire pour l'année 1835-36. Il y eut 17 élèves nouveaux, mais près de la moitié des pensionnaires quittèrent la maison. La situation financière n'était pas très rassurante. M. Painchaud s'adressa donc encore à la Législature, et publia en même temps un prospectus pour le public.

« Il y a actuellement, disait-il, 70 élèves, un directeur, sept professeurs. On y enseigne les langues française, anglaise,

---

[2] GROULX : *L'enseignement du français au Canada*, tome I, p. 192.

[3] *Voir* Appendice F.

latine, grecque, l'arithmétique, la tenue des livres, l'algèbre, les mathématiques, la physique, les belles-lettres, la rhétorique, la logique, la métaphysique, la morale, l'histoire, la géographie, la musique, le dessin et la sténographie. Il y a une boutique, une forge et un tour pour ceux qui aiment à s'y occuper pendant les temps libres[4]. » Ce programme n'est-il pas très moderne ?

Le 15 janvier, la Chambre accordait la somme de 600 louis, dont 300 pour aider à payer les dettes, et 300 pour le soutien du collège. C'était donc une amélioration ; mais, par ailleurs, M. Painchaud contractait un emprunt de 500 louis pour un cabinet de physique et certains ouvrages de bibliothèque.

C'est en vain que M. Mailloux a de nouveau espéré quitter le collège au moins en juillet 1836. Il doit encore se résigner à son sort. D'ailleurs, M. Painchaud lui fait une très belle réception à la rentrée des classes. Et l'année s'écoule presque paisiblement. Les élèves se montrent de plus en plus disciplinés, et le personnel : (MM. Langlois, Gagnon, Pelletier et Lebel) seconde efficacement le zèle de M. Mailloux.

*
* *

Les lettres d'incorporation enfin obtenues, il s'agira d'établir dans les mois qui suivront, une corporation pour régulariser les affaires financières du collège.

M^gr^ Signay veut d'abord s'assurer que les fonds de cette future Corporation sont exempts de toutes dettes en hypothèques, et connaître les dispositions du seigneur de Sainte-Anne relativement à ses droits d'indemnité[5].

---

[4] N.-E. DIONNE : *Vie de C.-F. Painchaud*, p. 228.

[5] Disons en quelques mots les différents droits seigneuriaux d'alors : « *Droit de quint :* droit du roi de recevoir la cinquième partie du prix de vente d'une seigneurie.

Le 27 août 1835, sur l'invitation de M. Painchaud, les curés voisins, qui doivent constituer la dite corporation, se réunissent en comité : M. le grand-vicaire Viau, de la Rivière-Ouelle ; MM. Boissonnault, de Saint-Jean-Port-Joli ; Dérome, de Saint-Pascal ; Délâge, de l'Islet ; et Desrochers, vicaire à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il s'agit de présenter à l'évêque une série de résolutions relatives à l'état actuel du collège. Peut être portera-t-il alors, d'après eux, plus d'intérêt à l'établissement. Mais voulant connaître la situation par lui-même, M^gr^ Signay descend en octobre à Sainte-Anne, et réunit au presbytère MM. Cadieux[A5], Boissonnault, Varin, Painchaud et Mailloux. On ne peut en arriver immédiatement à une entente. Il faut auparavant prendre une connaissance précise des revenus et des charges, et spécialement des meubles et immeubles que M. Painchaud veut donner à la corporation. Les notaires Garon et Piuze sont chargés de préparer à ce sujet un rapport qu'ils présenteront le plus tôt possible à chacun des membres de la future corporation.

Les décisions prises ne plurent pas toutes à M. Painchaud. Il s'imagina que, pratiquement, il n'était plus supérieur, et s'en plaignit amèrement à M. Cadieux, curé de Rivière-Ouelle,

---

« *Lods et vente :* droit du seigneur de recevoir la douzième partie du prix de vente d'un immeuble dans sa seigneurie ; si le bien passait du père aux enfants, il n'y avait rien à payer. C'est ainsi que, dans plusieurs seigneuries, des biens ont été cent ans, deux cents ans, sans donner un sou de *lods et ventes*.

« *Droit de retrait :* le seigneur pouvait, sous un délai déterminé, racheter un immeuble en payant au vendeur la somme qu'un autre s'était engagé à donner. Comme question de fait, la plupart des seigneurs canadiens étaient si pauvres qu'il ne pouvaient exercer ce droit.

« *Rente foncière :* dans le district de Québec et de la part des communautés religieuses dans tout le pays, cette rente n'excédait pas deux sols par arpent.

« *Droit de banalité :* le censitaire était obligé de faire moudre au moulin du seigneur tout grain récolté et consumé dans la seigneurie ; le seigneur, de son côté, devait faire construire et entretenir un moulin convenable. »

(Pierre-Geo. Roy : *À travers les Anciens Canadiens*, p. 54-55.)

qui sut remettre les choses au point : « Je vous conjure, lui écrivait celui-ci, le 11 octobre 1836, de vous ménager des jours heureux, de conserver votre santé, de songer plus à la gloire de Dieu qu'à la vôtre, de faire le bien sans prétention, avec modestie et dégagement, en vous conformant aux vues pures et sages de vos supérieurs et de vos confrères, conduite qui peut seule vous gagner l'estime de Dieu et des hommes. »

La crainte de M. Painchaud était de voir tomber son collège par l'indifférence de l'Ordinaire. Il se trompait. M^gr^ Signay lui promit même un second prêtre dans la personne de l'abbé Frs Pilote, qui devait tant faire pour Sainte-Anne. M. Pilote, jeune prêtre de 25 ans, vicaire à la Rivière-Ouelle, se rendit prendre son poste à Sainte-Anne le 30 décembre. On comprend de quelle utilité il fut immédiatement, comme professeur et aussi, en pratique, comme préfet des études. Son entrée marque une date dans l'histoire du collège.

La question des finances n'était pas facile à régler. M. Painchaud devait rembourser les 500 louis empruntés. Il fit un appel au public. On lui prêta alors différentes sommes. Il eut surtout la chance de trouver un bienfaiteur dans la personne de M. Alex. Wexler, marchand de Québec.

La Corporation du collège finit par s'organiser. Les notaires Garon et Piuze présentent leur rapport, et, le 5 septembre, M. Painchaud, pressé d'en finir, réunit, chez M. Cadieux, les curés voisins qui déclarent la Corporation désormais établie, et bien que peu satisfaits de l'état des affaires, acceptent la propriété du collège et l'administration de toutes les affaires intérieures et extérieures.

M^gr^ Signay ne fut pas très content de cette décision : il trouvait les charges trop lourdes et la succession trop embrouillée. Mais la Providence veillait.

V

MALADIE ET MORT DE M. PAINCHAUD

Nous sommes à l'époque de 1837-38. Troublée en certaines parties du pays par les Fils de la liberté et leurs adversaires, elle est plutôt calme dans le Bas du fleuve. Au collège, elle sera marquée par un événement d'autant plus inoubliable que plus douloureux : la disparition du Fondateur.

M. Mailloux n'avait pu réussir à quitter le collège, comme il le désirait tant. Plus que jamais, sa présence y était nécessaire, et il dut se résigner à la volonté formelle de l'évêque. Il fit généreusement son sacrifice. Il avait au moins la consolation de voir le collège, non seulement se maintenir, mais jusqu'à un certain point prospérer. À Noël, il y avait près de 100 élèves. Ainsi se composait le personnel : M. Painchaud, supérieur ; M. Mailloux, directeur, M. Pilote, préfet ; M. Maurault, professeur de physique ; MM. Lebel, en versification ; Gagnon, en méthode ; Tremblay, en syntaxe ; H. Dionne, en éléments ; R. Dupont, professeur d'anglais ; A. Langlois, à la salle.

M. Painchaud ne devait pas voir la fin de cette année scolaire. Dès le déclin de l'automne, il sent les débuts de la maladie qui le conduira au tombeau. Il a d'abord éprouvé un violent mal de gorge, et s'est alors cru justifié de demander un vicaire à l'évêque. Mais le mal diminuant sensiblement, il écrit ensuite qu'il peut s'en passer. Il présumait de ses forces. Le soin de la paroisse n'était pas une sinécure. Sainte-Anne comptait environ 1,800 âmes. Si on ajoute au ministère curial les préoccupations que la situation financière de son collège a toujours données à M. Painchaud, on s'explique immédiatement la diminution de ses forces. Mais chez

cet homme d'une constitution robuste, le moral était peut être plus malade encore que le physique.

Combien de fois répétait-il depuis un certain temps : « Je suis malade, et mon mal est ici » en portant la main à son cœur. Le déclin de ses capacités augmentait de jour en jour. Heureusement, M. Painchaud se hâtait plus que jamais de mettre ordre à ses affaires. Il avait fait son testament, le 12 mars 1837.

Quatre mois avant sa mort, il lègue, à l'exception de son mobilier, tous ses biens au collège. Il laisse une succession relativement grevée : « Qui paiera les 400 louis de dettes ? avait dit M^gr^ Signay, les 500 piastres pour instruments de physique ? Et l'éducation à donner à perpétuité à deux enfants ? » Mais M. Painchaud laisse, par contre, à la Corporation, un collège valant au moins $3,000. outre sa bibliothèque, son cabinet de physique et son mobilier. Le fondateur ne peut-il pas alors envisager d'un œil serein l'avenir de son établissement, et voir sans crainte venir la mort ?

Vers la mi-janvier, il doit s'aliter. Mandé de Québec, le docteur Joseph Painchaud[1] trouve son frère très malade, et, par mesure de prudence, conseille de l'administrer. La maladie continue ses progrès. Vendredi, le 9 février, muni des sacrements de la Sainte Église, M. Painchaud rendait son âme à Dieu, après avoir offert plusieurs fois ses souffrances et renouvelé souvent sa profession de foi.

Son agonie avait été de courte durée. MM. Mailloux, Pilote, Moïse Fortier, vicaire depuis quelques semaines, ses neveux J.-E. Landry, François Painchaud, et sa sœur Justine étaient à son chevet.

Qui dira le deuil du collège, de la paroisse, de la province tout entière ? De partout parviennent les condoléances.

---

[1] Le docteur Painchaud était le père du jeune docteur Joseph Painchaud, fondateur, en 1846, de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada.

Mgr Signay, Mgr Turgeon, M. Cazeau expriment à M. Mailloux leurs plus sincères regrets. L'éloge du défunt paraît dans nombre de journaux[2]. Un service solennel est célébré à Sainte-Anne, et, suivant la volonté formelle exprimée dans le testament, l'inhumation se fera à l'Île-aux-Grues, dans la paroisse natale de M. Painchaud.

Le soir même, on déposait le cercueil au presbytère de l'Islet. Le lendemain, après un *Libera*, le convoi se rendait jusqu'au Cap-Saint-Ignace, à l'Anse-à-Gilles. De là, on traversa en chaloupe pour atteindre l'Île-aux-Grues dans l'après-midi. Un service solennel fut chanté et M. Mailloux prononça l'oraison funèbre. On plaça ensuite le corps dans l'église, sous le banc des chantres, du côté de l'Évangile.

Dès le 11 février de cette même année 1838, M. Holmes, du Séminaire de Québec, écrivait à M. Pilote : « Il ne sera donc plus question de finances avec le pauvre, le généreux, le persévérant fondateur du Collège de Sainte-Anne. Il est allé rendre compte à Dieu de ses travaux, de ses peines, de ses péchés, et de ses titres à l'infinie miséricorde . . .

« Si je ne me trompe pas, j'ai envoyé à M. le supérieur (Painchaud) un petit souvenir de Mantoue . . . Il m'avait parlé du tombeau de Virgile . . . et le sien, le sien n'est pas à Sainte-Anne ! »

Non, il n'est pas à Sainte-Anne, mais il y reviendra. Un demi-siècle passera, et les enfants de Painchaud iront alors chercher leur père fondateur, et le ramèneront triomphalement sur leurs épaules, au milieu de tout un peuple en jubilation. Ils lui donneront pour tombeau une belle chapelle funéraire érigée par leur reconnaissance, au pied de la montagne, tout près de l'institution qu'il a fondée et pour laquelle il a, en somme, donné sa vie.

---

[2] *Le Canadien. — La Gazette de Québec*, etc . . .

*
* *

Avant de terminer ce trop bref chapitre consacré au fondateur, qu'on nous permette de rappeler quelques-uns des traits qui composent son portrait physique et moral. Ils nous aideront à mieux comprendre le caractère de son œuvre.

M. Painchaud était d'apparence distinguée, bien que d'une certaine corpulence, et de taille moyenne. Son teint rose faisait dire de lui qu'il ressemblait à un Anglais. Hiver comme été, il portait le chapeau de soie et le manteau romain. Un de ses anciens élèves, F. Derome, écrivain, a dit de lui dans ses *Réminiscences* : « Sa physionomie, belle comme ne le sont pas les portraits que l'on a de lui, avait comme un reflet sensible de l'enthousiasme du grand et du beau qui l'anima pendant sa vie entière. Cette disposition de son âme ardente inspirait son langage. Vous dûtes admirer quelquefois, comme on les admirera toujours, d'un côté, cette immense nappe d'eau que déploie le fleuve, de l'autre cette plaine accidentée présentant un groupe de beautés naturelles que domine, de son plateau élevé, le Collège de Sainte-Anne, en face des montagnes sourcilleuses du Nord. Que de fois, promenant ses regards sur cette grande nature qui l'environnait, je l'ai vu s'abandonner à des inspirations où, toujours, étincelait le feu poétique. Ce qu'il exprimait alors ressemblait à un hymne solennel à l'auteur des merveilles de la création. Alors, aussi, à l'aspect des blanches voiles entraînées au vent du fleuve, nous l'entendions rappeler ce qu'il avait fait lui-même de pérégrinations et de courses, soit à travers les eaux du golfe, soit dans les solitudes où des missions lointaines l'avaient appelé. J'ai retenu quelques-uns des épisodes dont il se

plaisait à recréer ceux des élèves du collège qui, les soirs d'été, faisaient cercle autour de lui[3]. »

L'enthousiasme était la note dominante du caractère de M. Painchaud. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire la lettre que, le 19 janvier 1826, il adressait à Chateaubriand à propos de son *Génie du Christianisme*[4]. Quelle ne dut pas être sa satisfaction quand il reçut la réponse écrite tout entière de la main même du grand écrivain. Ce sont ces deux lettres qui ont laissé croire, à tort, à un écrivain français, que M. Painchaud pouvait bien être le fameux Père Aubry décrit par Chateaubriand dans les *Natchez*[5].

Cet enthousiasme religieux, M. Painchaud s'efforçait de le communiquer à ses écoliers. Tout lui en fournissait l'occasion, même leur réglement de vacances, dont voici quelques articles les plus caractéristiques :

« — La beauté, l'agréable coup d'œil qu'offre aux âmes sensibles l'aurore d'un beau jour ; l'éclat des campagnes dorées du premier rayon d'un beau soleil levant est le meilleur réveille-matin que l'on puisse donner à des jeunes gens de goût et sensibles.

« — Après le lever, prière du matin et cinq minutes d'oraison mentale faites sur quelques vérités religieuses, même sur la beauté de la nature.

« — Après la messe, chasse ou pêche ou promenade.

« — Après-midi, promenade, chapelet et, si possible, visite au Saint-Sacrement.

« — Souper et prière que l'on peut faire partout où l'on n'est pas distrait, même sur le bord de la mer : une âme religieuse et sensible est bien partout où elle peut se recueillir. »

---

[3] *Foyer Canadien*, vol. IV, 1866.

[4] *Voir* Appendices A et B.

[5] D'après Bibaud, c'est à M. Painchaud qu'il faut attribuer la composition du cantique de Noël : *Nouvelle agreable ! Un sauveur enfant nous est né.* (*Bulletin des recherches historiques*, 1895, p. 77.)

Le caractère enthousiaste de M. Painchaud explique même ses défauts. Il se cabrait facilement contre qui mettait obstacle à ses projets. On l'a vu dans ses relations avec M. Mailloux. Il n'hésitait même pas à parler franchement, et même un peu trop cavalièrement à l'Ordinaire, quand il croyait avoir raison. On voyait facilement chez lui une certaine dose de susceptibilité.

Mais ces déficiences ne parviennent pas à jeter dans l'ombre les qualités de M. Painchaud. Qu'on relise l'histoire des fondateurs de nos différents collèges, on verra jusqu'à quel point l'humaine nature se mêlait souvent à la grâce.

Painchaud était d'un grand cœur. Sa charité et son hospitalité sont restés proverbiales. Il ne recevait que pour donner, et souvent rien ne lui restait. Les pauvres de la paroisse, et surtout son collège, épuisèrent dîme et casuel. C'était son bonheur.

Qui dira son esprit de foi, son amour de l'Église ? Il n'hésitait pas à prendre la plume pour défendre ce qu'il croyait être la vérité. Un instant séduit, comme bien d'autres, par les théories de Lamennais sur le sens commun, il ne tarda pas à répudier et combattre cette doctrine, quand Rome eut parlé.

La Sainte Trinité ! voilà quelle fut sa grande dévotion. Il s'en fit le propagateur auprès du peuple dans son éloquente prédication. Avec quel bonheur, il chantait de sa belle voix que l'on venait entendre de loin, la préface du dimanche si riche en doctrine trinitaire.

L'œuvre de sa vie fut surtout son collège, et Dieu l'a béni.

Le succès des élèves de monsieur Painchaud nous montre bien que cette œuvre était voulue de la Providence. Dès les premières années, le collège produit des prêtres et des laïcs qui lui font honneur. Qu'il suffise d'en mentionner quelques-uns.

M^gr^ Cyprien Tanguay est le prêtre le plus en vue de cette première génération. Il fut curé à Saint-Raymond de

Portneuf, à Rimouski où il a fondé le collège industriel (1885), à Saint-Michel de Bellechasse, à Sainte-Hénédine. En 1865, le ministre de l'Agriculture, Thomas d'Arcy McGee, le nomme archiviste au bureau des statistiques. L'abbé Tanguay fut, en 1882, membre fondateur de la Société royale du Canada. Il est l'auteur de *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* (7 volumes in-octavo), véritable mine d'or où les généalogistes ont puisé à pleines mains. Il était le neveu de l'abbé Étienne Chartier. Décédé en 1902.

Parmi les laïcs, l'Honorable Letellier de Saint-Just est la figure dominante. Notaire à la Rivière-Ouelle, il devient député de Kamouraska, conseiller législatif, ministre de l'Agriculture dans le cabinet MacDonald-Dorion, sénateur de Grandville, et enfin lieutenant-gouverneur de Québec. Mort en 1881.

Nous lisons aussi le nom du docteur Jean Landry, plus tard professeur à l'Université Laval, neveu du fondateur Chs-Frs Painchaud, père du sénateur Philippe Landry, qui devait lui-même étudier à l'École d'agriculture de Sainte-Anne pour devenir ensuite député à la Législature et aux Communes, et enfin président du Sénat.

Mentionnons encore les noms de messieurs les abbés Antoine Langlois, le premier dominicain canadien ; Adrien Théberge, le fondateur du Collège classique de Terrebonne ; Louis-Édouard Bois, écrivain bien connu et compilateur de plusieurs ouvrages historiques sur le Canada ; Joseph Maurault, auteur de l'*Histoire des Abénaquis*, Épiphane Lapointe, qui combattit Chiniquy aux Illinois et devint le premier supérieur de Rimouski.

Parmi les médecins, on conserve la mémoire des docteurs Louis et Salluste Roy, natifs de Sainte-Anne, d'Hospice Desjardins, de Kamouraska. On cite aussi le littérateur distingué que fut Frs-M. Derome, rédacteur du *Canadien*.

*
* *

Dans ce chapitre liminaire, nous n'avons esquissé que brièvement et bien imparfaitement l'œuvre de Painchaud. Nous ne pouvions, ni ne devions redire, dans ses détails, la vie du Fondateur déjà écrite par le docteur N.-E. Dionne. La lecture de cet ouvrage de Dionne s'impose tout de même à ceux qui voudront connaître, d'une manière plus que sommaire, les origines du Collège de Sainte-Anne. Les chapitres qui vont se dérouler dans le présent volume raconteront les événements qui suivirent la mort du fondateur ; ils diront comment son œuvre, à travers mille difficultés, parvint à s'établir pour traverser le premier demi-siècle et réaliser les desseins de Dieu sur ce coin de terre du Canada français.

Puissent ces chapitres intéresser les anciens élèves et les amis de Sainte-Anne, et, j'oserais même dire, le public en général !



Alexis MAILLOUX, V.-G. (*1801-1877*),
2e supérieur (*1838-1847*).

CHAPITRE DEUXIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. MAILLOUX

(1838-1847)

L'ESSOR

I

1838-1845

M. Mailloux est nommé supérieur du collège et curé de Sainte-Anne. — Coup d'œil sur le collège après la mort du fondateur. — Congrégation de la Sainte-Vierge et Société des Saints-Anges. — Le règlement. — Entrée de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier. — M^gr^ Turgeon invité à se fixer à Sainte-Anne. — La première retraite du clergé. — On décide l'établissement d'un cours commercial. — Secours financiers et constructions. — Circulaire au clergé. — Entrée de l'abbé Célestin Gauvreau. — Bénédiction du nouveau collège. — Son fonctionnement. — Maladie de MM. Pilote et Mailloux. — Décès de MM. Varin et Raby. — En 1844, il est question de confier aux Frères l'enseignement du nouveau collège. — Visite de l'honorable Robert Baldwin. — Fête à M^gr^ Signay créé archevêque. — Activités de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier.

LES responsabilités d'une maison d'éducation ne sont pas toujours faciles à porter. Il n'est pas étonnant que la nature entre alors en lutte avec la grâce. Où serait le mérite, si la croix ne pesait pas sur les épaules ? Les paroles de l'*Imitation* seront toujours vraies : « Le succès d'une œuvre vient des sacrifices de ceux qui l'accomplissent. » La moisson fleurit quand la semence a coûté des sueurs et des peines.

C'est en vain, nous l'avons vu, que, chaque année, l'abbé Mailloux voulait quitter Sainte-Anne. Toujours M^gr^ Signay et son coadjuteur M^gr^ Turgeon le maintenaient à la direction du collège : il y était absolument nécessaire.

La mort de Monsieur Painchaud ne lui rendit pas sa liberté. Qui, mieux que lui, pouvait remplacer le fondateur, et comme curé et comme supérieur ? Aussi fut-il, le 12 février 1838, nommé à ces deux importantes charges. L'abbé Mailloux avait trente-sept ans.

Né à l'Île-aux-Coudres, comté de Charlevoix, le 8 janvier 1801, d'Amable Mailloux et de Thérèse Lajoie, il avait fait ses études au Séminaire de Québec.

Ordonné le 28 mai 1825, il fut d'abord chapelain de l'église (1825-29) puis curé (1829-33) de Saint-Roch de Québec. C'est après avoir passé ensuite quatre ans à la cure de la Rivière-du-Loup qu'il était entré au Collège de Sainte-Anne, en 1834, à la demande du fondateur[1].

Le voilà donc maintenant à la tête de cette maison et chargé de la cure de Sainte-Anne, où il passera quelques années des plus fécondes de sa vie.

Évidemment, sa charge pastorale ne lui permettra pas de suivre jusque dans les détails la marche du collège : l'abbé Pilote y verra. Mais le nouveau curé ne manquera pas de se rendre compte du maintien général de la discipline, du progrès des études, du prestige collégial à conserver et à développer. Il a les dispositions et les ressources, les qualités et la volonté nécessaires à cette tâche.

Le contact d'ailleurs ne manquera pas, puisque l'abbé Mailloux enseignera l'Écriture sainte et viendra souvent prendre ses repas au collège. De 1840 à 1847, il y aura sa pension avec le directeur et les élèves. Il donnera même à la Corporation la plus grande partie de son casuel et de sa dîme paroissiale.

---

[1] Il avait été aussi question de l'abbé Étienne Baillargeon, futur curé de Saint-Nicolas, pour remplacer M. Louis Proulx, comme directeur des élèves. Ce M. Baillargeon était le frère de celui qui sera plus tard M^gr^ Chs-François Baillargeon, archevêque de Québec.

La grande charité du curé canadien, voilà ce qui explique l'origine et assure la survivance de la plupart de nos maisons d'éducation. On l'oublie, hélas ! trop souvent.

*
* *

Jetons maintenant un coup d'œil sur la vie du collège après la mort de Monsieur Painchaud.

Ce n'est pas la vie exubérante que l'on voit de nos jours. Le progrès moderne n'a pas tout transformé. C'est toujours le petit collège en pierre des champs, avec ses humbles classes et son pauvre ameublement. Le personnel se compose de deux prêtres et de six séminaristes. N'est-ce pas Joseph de Maistre qui a dit : « Rien de grand n'a eu de grands commencements » ?

L'abbé Mailloux ne manquera pas de stimuler ces jeunes dans la mesure du possible. Il peut compter sur le directeur, l'abbé Pilote dont les qualités révèlent un véritable chef : celui-ci a été professeur au Collège de Montréal et au Collège de Nicolet ; il sait ce que doit être une maison d'éducation.

Monsieur Pilote n'avait pas seulement l'administration temporelle à surveiller ; il devait aussi diriger les études. Les professeurs n'étaient que séminaristes : c'est dire que la pédagogie n'avait pas encore formé les maîtres nécessaires.

M. Clovis Gagnon enseignait en méthode ; M. Antoine Lebel, en versification ; M. Henri Dionne, en éléments ; M. Louis Tremblay, en syntaxe ; et M. Joseph Maurault, en physique. M. A. Langlois surveillait à la salle et aux études. Un laïc, monsieur Robert Dupont, enseignait l'anglais.

L'évêque de Québec, M^gr^ Signay, tenait à venir encourager les études. Il avait assisté à la distribution des prix en 1833. Le 7 août 1838, on le voit présider la dernière séance des examens publics à Sainte-Anne.

Mais, plus encore que les études, la piété doit fleurir dans une maison d'éducation. La dévotion à la sainte Vierge aura toujours chez nous une place de choix. Marie n'est-elle pas la Patronne des études et des vocations ?

La Congrégation de la Sainte-Vierge avait été établie à la fin de décembre 1837, et le 8 mars suivant se tenait la première réunion de son conseil. Le lendemain, vingt-six élèves étaient reçus congréganistes. Pour participer aux privilèges accordés par les souverains pontifes, il fallut s'adresser au Père Roothan, général des Jésuites. Le diplôme d'affiliation de la Congrégation à la *Prima primaria* ne fut reçu que le 21 juillet 1840.

M. Pilote semblait avoir pour devise mariale : *De Maria numquam satis.*

Le 7 janvier 1841, il écrira à M^gr^ Signay : « En finissant notre retraite annuelle, j'ai établi, parmi nos jeunes gens dévoués à Marie, cette belle dévotion connue sous le nom de *Rosaire vivant*, solennellement approuvée et enrichie d'un grand nombre d'indulgences par N. S. Père le pape Grégoire XVI, le 27 janvier 1832. » Cette dévotion à la sainte Vierge sera encore augmentée quand on établira l'Archiconfrérie du Saint-Cœur-de-Marie, telle qu'elle existe à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Le 30 novembre 1845, on enfermera dans un cœur de métal doré la liste des prêtres et des écoliers agrégés à cette archiconfrérie, cœur qui restera placé dans la chapelle, au-dessus de l'autel érigé à la sainte Vierge. Les réunions de l'archiconfrérie constitueront toujours pour les élèves de Sainte-Anne un des plus beaux souvenirs de la vie de collège. Les anciens aiment à y venir assister et revivre ainsi le beau temps d'autrefois.

En 1846, M. Pilote établira la Société des Saints-Anges, en prenant pour modèle celle fondée par M. Villeneuve, s.s., au Collège de Montréal. Le but est d'encourager les jeunes élèves, qui en font partie, à se former avec plus de ferveur

pour entrer plus tard dans la Congrégation de la Sainte-Vierge, et cela, par une tendre dévotion envers les SS. Anges dont Marie est la reine. Les charges ou dignités de cette association sont au nombre de neuf, pour honorer les neuf chœurs des anges. Les principales vertus à pratiquer sont l'obéissance au règlement et la charité envers les confrères.

Pour aider à la formation intellectuelle, morale et disciplinaire, complétant ainsi l'œuvre de M. Mailloux, l'abbé Pilote avait rédigé, en 1842, un règlement qu'il soumit à l'approbation de la Corporation et de l'évêque de Québec. Ce règlement inspiré presqu'entièrement de celui du collège Louis-le-Grand[2] en France, se composait de douze chapitres ayant trait aux différentes fonctions des directeurs, et des professeurs. Il déterminait l'organisation de l'instruction religieuse, de la discipline générale, des études, et l'ordre des exercices de chaque jour. Ce règlement demeurera en vigueur, sans presqu'aucune modification, jusqu'en 1895, alors qu'on ajoutera une demi-heure de récréation après le déjeuner, ce qui nécessitera certains changements.

*
* *

L'entrée de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier, en novembre 1838, apporta au collège un précieux appoint. Il fut le premier à porter le titre de préfet des études. Avant d'être admis à la prêtrise, il était notaire.

Né à Kamouraska, le 8 juin 1807, il reçut du vicaire, M. Morin, les premières leçons de latin. Après avoir passé deux

---

[2] Ce règlement est tiré des statuts du collège Louis-le-Grand tel que constitué par arrêt du 4 décembre 1769, après la suppression des Jésuites.

années au petit collège de Saint-Roch de Québec[3], fondé par M^gr^ Plessis, il alla en 1824 faire sa rhétorique et sa philosophie au Séminaire de Nicolet. Ses études finies, il revint à Kamouraska étudier le droit sous la direction de l'Honorable J.-B. Taché. Reçu notaire, il passa cinq ans dans le monde. Aspirant au sacerdoce, il fut envoyé comme professeur à Nicolet, en 1833, où il enseigna pendant quatre ans les classes de littérature et de rhétorique. M^gr^ Signay l'ordonna prêtre en 1837.

Monsieur Painchaud, nous l'avons vu, avait déjà demandé pour son collège les services du jeune abbé, mais sans succès auprès de l'évêque. Monsieur Pilote fut plus heureux. Rencontrant Monsieur Pelletier chez le curé Delâge, de l'Islet, où, depuis son ordination, il aidait au ministère dans la mesure de sa santé débile, il le décida très facilement à venir à Sainte-Anne. La région ne manquait pas de l'attirer : n'était-il pas de Kamouraska ? M^gr^ Signay consentit à son entrée au collège, du moins pour un an.

L'abbé H.-Raymond Casgrain, qui avait été élève de l'abbé Pelletier, en fait le curieux portrait physique et intellectuel suivant :

« Si l'on me demande quel est ce petit bossu en soutane, vieillot, à tête assez forte enfoncée dans les épaules, dont l'une surplombe au point de lui cacher le cou jusqu'à la hauteur des oreilles, passablement chauve, avec un cercle de cheveux grisonnants, une face blême, émaciée, un grand front labouré de rides, un long nez mince et droit, des lèvres pincées, aux angles sarcastiques, armé de petits yeux gris perçants . . . vous aurez peine à comprendre que ce petit être disgracié de

[3] Fondé en 1818, ce collège ne vécut que dix à douze ans. C'était une école pour les talents supérieurs qui pouvaient y brûler les étapes afin d'aller terminer ensuite leur cours classique au Séminaire de Québec ou à Nicolet. MM. les abbés Hyacinthe Hudon, Joseph Aubry et Chs-François Baillargeon furent successivement directeurs de cette maison. Vers le même temps, un collège semblable existait à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud. (Docteur MEILLEUR, *Mémorial de l'éducation*, p. 140.)

la nature soit une puissance dans le collège . . . Ce n'est ni plus ni moins que le préfet des études, l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier.

« L'abbé Pelletier était né pédagogue. Il s'était fait une spécialité de cette science, en avait étudié à fond la théorie et la pratique, et en poursuivait chaque jour l'application dans toutes les branches de l'enseignement [4]. »

M. Pelletier n'était pas d'un caractère toujours facile, mais il savait faire oublier ses petites malices. « Quoiqu'il en soit de ses saillies d'humeur, écrit M. Gauvreau dans les *Annales* (p. 139), M. Pelletier était un prêtre pieux, rempli de talents et de mérites, pétillant d'esprit, et ordinairement très aimable avec tout le monde dans la vie intime. Il était bossu, et quoiqu'il entendît bien le badinage, il ne voulait jamais badiner sur ce défaut de la nature. »

*
* *

On ne manquait pas d'intéresser à Sainte-Anne tous les personnages influents. C'était un centre de plus en plus important depuis la fondation du collège. La contrée avait eu pendant vingt ans un évêque en résidence à la Rivière-Ouelle, dont il était en même temps le curé : S. G. M^gr^ Bernard-Claude Panet, coadjuteur de M^gr^ Plessis. Le souvenir du saint prélat est encore cher aux habitants de cette paroisse. On montre avec fierté les régistres tenus par lui, ainsi que l'*instrument de la paix* dont il se servait à la messe du dimanche.

Les paroissiens de Sainte-Anne et les Messieurs du collège voulurent avoir le même honneur. Il leur semblait que le coadjuteur, M^gr^ Turgeon, rendrait ainsi plus de services qu'à

---

[4] L'abbé H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, II, p. 27.

Québec, où Mgr Signay, l'évêque titulaire, conduisait tout par lui-même. Quelques prêtres invitèrent donc, au nom de leurs confrères, Mgr de Sidyme à venir fixer son séjour à Sainte-Anne. Monsieur Mailloux offrit même, en faveur de l'évêque, de résigner sa cure pour un autre poste. Monseigneur se refusa à cette proposition. Il savait bien que, s'il parlait d'aller habiter près d'un collège, on lui indiquerait immédiatement Nicolet. Et d'ailleurs, ce projet lui paraissait inacceptable pour des raisons à lui connues. Tout finit par des compliments de part et d'autre.

*
* *

Nos séminaires ont toujours été un lieu favorable à la sanctification. Sainte-Anne revendique l'honneur d'avoir eu la première retraite pastorale dans le diocèse. Qui dira les bienfaits de ces retraites, où, selon la parole de Jérémie (VI, 16) on peut « s'arrêter, s'interroger et se déterminer » ?

Le 15 juillet 1840, M. Mailloux avait annoncé à Mgr Signay que lui et ses voisins avaient prêché des retraites très fructueuses, apparemment du moins, dans les paroisses de Sainte-Anne, de Saint-Roch, de Saint-Pascal et de Saint-André, et il demandait la permission de faire ensemble une retraite ecclésiastique. « Nous, qui avons travaillé pour les autres, disait-il, nous voudrions aussi travailler un peu pour nous-mêmes, et faire pendant les vacances une retraite ensemble pour nous purifier et nous animer à travailler pour le bien de nos paroisses, que Dieu a visitées d'une manière pleine de miséricorde . . . Votre Grandeur aurait-elle objection à ce que les prêtres qui ont fait la retraite des paroisses se réunissent à Sainte-Anne pour y faire une retraite de cinq jours ? »

La permission fut accordée avec grand plaisir, et cette retraite, la première du diocèse de Québec, eut lieu au Collège

de Sainte-Anne, sous la direction du grand-vicaire Mailloux et de M. Joseph Aubry, directeur du Séminaire de Québec. Avec eux, treize prêtres y prirent part : MM. Célestin Gauvreau, ancien professeur au Séminaire de Québec ; François Boissonnault, curé de Saint-Jean-Port-Joli ; David-Henri Têtu, de Saint-Roch-des-Aulnaies ; Jacques Varin, de Kamouraska ; Antoine Montminy, de Saint-André ; Édouard Quertier, de Cacouna ; Isidore Doucet, de l'Isle-Verte ; Godfroi Tremblay, de Sainte-Agnès de Charlevoix ; Martin-Léon Noël de l'Île-aux-Coudres ; Charles Chiniquy, de Beauport ; Jean-Bte Côté, vicaire à l'Islet ; Michel Lemieux, vicaire à Saint-Roch ; Thomas Roy, vicaire à Kamouraska.

On avait invité M^gr^ Turgeon à présider ces exercices. « Tout ce que je pourrai, répondit-il, sera de m'unir d'intention avec vous et de me réjouir de l'exemple que vous allez donner. Puissions-nous disposer les choses de manière à vous inviter l'an prochain ! » En effet, l'année suivante, la retraite ecclésiastique du diocèse eut lieu à Québec même, et fut prêchée par M^gr^ de Forbin-Janson. Elle y a eu lieu tous les ans depuis lors[5]. La première retraite ecclésiastique au Canada avait été prêchée à Montréal, en septembre 1839, par le Père Pierre Chazelle, s.j.

Les prêtres de Sainte-Anne allèrent donc dans la suite, faire la retraite ecclésiastique au Séminaire de Québec. Mais aujourd'hui, sous l'ombrage des frais bosquets, ils ont l'insigne privilège de la faire au Collège de Sainte-Anne avec nombre de confrères venus de toutes les parties du diocèse. C'est une semaine de paix, de repos, et de bénédictions de toutes sortes.

*

* *

---

[5] *Bulletin des recherches historiques*, vol. VII, p. 275.

Nous sommes en 1840, à l'époque de l'Union. Menacée de tous côtés, la race française vivra malgré les efforts des adversaires. Plus que jamais elle luttera pour ses traditions nationales et religieuses. Sa langue protège et garde sa foi. Cependant, les Canadiens français n'oublient pas qu'ils sont d'allégeance britannique et qu'ils doivent nécessairement vivre avec la race anglaise. Ils ne peuvent donc en ignorer la langue. S'ils veulent réussir dans le commerce et les affaires, il leur faut une préparation toute particulière, un peu trop négligée jusque-là.

C'est dans cette vue que la Corporation du Collège de Sainte-Anne décida, dans l'année 1840, d'établir un cours commercial. Mais où trouver les ressources nécessaires ? On s'était adressé au gouverneur dès le mois de janvier, mais . . . aucune réponse. On fera alors appel à la population.

Le 13 août, à l'issue de l'examen public[6], a lieu l'inauguration d'un marbre, placé sur la façade du collège, à la mémoire de Monsieur Painchaud, marbre dont l'inscription latine a été

---

[6] Cet examen public était à peu près le même dans les collèges classiques. M^gr^ Douville, en parle en ces termes à propos de Nicolet. « C'était l'usage alors, (jusqu'en 1857) de clôturer l'année scolaire par de longs examens publics, accompagnés de pièces dramatiques. Concours nombreux de prêtres et de laïcs pour ces séances. On y interrogeait les écoliers classe par classe, suivant les programmes distribués aux assistants. Tout y passait : les grammaires, les traductions latines et grecques, les cours de littérature, de rhétorique, de philosophie, de mathématiques, de physique, d'astronomie, etc. . . Cela durait deux grandes journées, à deux longues séances par jour. En dernier lieu, ces examens étaient réduits à deux séances, dont la première, la veille de la sortie, se terminait par une pièce comique, toujours attendue avec impatience par le public. Les élèves de physique avait à répondre chacun sur un chapitre du cours. Il fallait voir l'attention que tous les spectateurs portaient à cet étalage de science et d'expériences, surtout quand on arrivait à l'électricité . . . car on allait jusqu'à électriser les personnes de l'assemblée, en leur faisant faire la chaîne. (DOUVILLE : *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, vol. I, p. 235.)

composée par l'abbé Michel Brien, professeur de rhétorique au Séminaire de Québec[7].

Le supérieur, Monsieur Mailloux, profite de l'occasion pour lancer le projet d'un cours commercial français-anglais, et de l'addition, pour ainsi dire, d'un nouveau collège à l'ancien. Une souscription, provoquée par la parole et l'exemple de l'Honorable Amable Dionne, est ouverte sur-le-champ et rapporte immédiatement trois cents louis. Ce n'était, on le comprend, que la chiquenaude initiale du mouvement.

Quelques jours plus tard, vers la fin du mois d'août, l'abbé Pilote et l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain, réunissent chez le curé de Québec, M. Chs-F. Baillargeon, quelques-uns des citoyens les plus influents de cette ville, comme le juge Panet, le maire Caron, Étienne Parent, pour constituer un comité. La population, sans distinction de nationalité, accueille très favorablement le projet du 13 août. M. John Neilson le recommande dans ses gazettes française et anglaise. C'est alors que l'on vit MM. John Fraser, J. Cannon, Louis Panet, Sheppart et Glackmeyer recueillir eux-mêmes des souscriptions libérales dans les différents quartiers de la ville. Cette souscription générale devait s'élever un peu plus tard à mille louis. Le 13 octobre, S. E. Sir P. Thompson fit transmettre

---

[7] On voit encore ce marbre placé sur la façade du collège actuel, au dessus de la porte du parloir. Nous en donnons la traduction française :

D. O. M.
À LA MÉMOIRE DU
RÉV. C.-F. PAINCHAUD

fondateur de ce collège et curé de cette paroisse. M. Painchaud était remarquable par une force d'âme peu ordinaire, et par les plus belles qualités de l'esprit. Presqu'entièrement dépourvu de moyens, il forma le hardi projet d'élever ce bel édifice, consacré à la religion et aux beaux-arts. Et se mettant lui-même à l'œuvre, il le vit achevé en l'an 1829. Épuisé par ces travaux et par une infinité de soucis, M. Painchaud est mort prématurément à l'âge seulement de 56 ans, en l'année de Notre-Seigneur 1838.

(Voir le texte latin dans la *Vie de M. Painchaud*, p. 280.)

à la Corporation sa contribution de cinquante louis. C'était suffisant pour commencer les travaux de construction.

Au mois de novembre, on décida de confier l'entreprise du nouveau collège à M. François Richard, pour 850 louis. On lui fournira la pierre, le sable et le bois. Il saura bien se tirer d'affaires, lui qui a construit le collège Painchaud.

Dès que la quantité de neige suffisante (automne 1840) permit de gagner la forêt, on coupa le bois de charpente nécessaire pour le nouveau collège. Quand il fallut le descendre au village, on fit appel aux paroissiens de Sainte-Anne, qui s'empressèrent avec leurs voitures, et, dès la fin du carême (1841), le bois nécessaire à la bâtisse était rendu sur place. MM. Mailloux et Pilote se mettaient en tête de chaque corvée. Celle du 18 mars comptait 88 voitures. Dès le 18 avril, on avait sur les lieux 3,100 planches, une partie du bois pour échafaudage, 600 voyages de pierre, outre 400 autres préparés à peu de distance du collège.

Quant au plan du nouvel édifice, on a d'abord pensé à faire une aile à angle droit, du sud au nord, à l'extrémité nord-est du collège déjà existant, mais on s'aperçoit que le collège Painchaud n'est pas assez étendu en longueur pour présenter une façade proportionnée, dans le cas où il faudra, dans l'avenir, agrandir encore l'édifice. On décide donc que la construction nouvelle fera suite au collège. Un espace de 50 pieds devra rester libre entre les deux bâtisses. Mais, le temps venu, on profita de l'entrain général pour y construire immédiatement, au coût additionnel de 300 louis, un avant-corps qui augmentera le logement, et même la beauté du collège. Cette entreprise nécessitera des travaux dans le tuf de la colline. M. Pilote n'hésitera pas : il se fera « perce-montagne », et son exemple sera suivi plus tard par deux de ses successeurs.

La bénédiction de la première pierre de cette nouvelle construction — corps central et aile Mailloux — se fit le 8 juin

1841, par M. Bégin, curé de la Rivière-Ouelle. La pierre angulaire, placée dans le corps central, contenait une inscription latine : le nom des professeurs et des élèves, ainsi que celui de l'entrepreneur, des ouvriers et de tous les souscripteurs jusqu'à ce jour. L'inscription se lisait ainsi :

A. M. D. G.
Anno 1841, die 8a junii,
Gregorio XVI Papâ.
Episcopo Quebecensi Ill. Josepho Signay
Victoria Angliæ Regina
Canadorum Provinciam Barone
Sydenham Gubernante,
A Sancta Anna Pastore D. Alex. Mailloux
Hujusdem Comarcho Parochiæ
D. Amabili Dionne
Hic
Angularis Collegii adaucti Lapis
Est positus

Le sermon, donné par M. Delâge, curé de l'Islet, soulignait la nécessité économique, civile et religieuse du nouveau collège.

Au mois de novembre, les murs de la nouvelle bâtisse sont élevés, le toit presqu'entièrement posé. Le 22 du mois, on en remerciait la Providence par une messe solennelle d'actions de grâces. Il y avait alors 65 pensionnaires et 80 externes.

Dans ce nouveau cours commercial, il fallait nécessairement des professeurs d'anglais. On songea à faire venir d'Angleterre ou d'Irlande des Frères de la Doctrine chrétienne, mais les sujets manquaient. On conclut alors un arrangement avec

M. Ronald McDonald, ancien professeur d'anglais, rédacteur, depuis quelques années, de la *Gazette de Québec*. Le collège eût trouvé en lui un habile directeur des études pour le nouveau cours. Mais M. McDonald renonça à son projet et devint rédacteur du *Canadien*, ce qui était plus conforme à ses goûts.

Le 19 mars 1842, les directeurs, ayant besoin de secours pécuniaires, adressèrent au clergé une circulaire expliquant ainsi l'œuvre nouvellement entreprise à Sainte-Anne.

« Le but de la nouvelle institution a été parfaitement goûté, par les pères de familles surtout, qui appellent de tous leurs vœux depuis longtemps une éducation propre à la vie matérielle de la société. Ce but n'est point étranger à Nos Seigneurs les évêques qui, par de généreuses contributions, figurent en tête des souscriptions[8]. »

« Sous quel rapport l'œuvre commencée à Sainte-Anne pourrait-elle ne pas entrer dans les vues les plus chères des premiers pasteurs, quand les prêtres qui l'ont mise en voie n'ont eu d'autre dessein que celui d'assurer à la religion cette partie de la jeunesse canadienne que les temps malheureux où nous sommes forcent d'aller demander, même à des instituteurs protestants, une éducation devenue nécessaire ? Sauvons,

---

[8] De Sainte-Foy, le 4 juin 1839, M^gr^ Signay écrit à M. Jos. Bonenfant, assistant-directeur du Petit Séminaire de Québec, lui demandant d'avoir la complaisance d'avertir les écoliers qui doivent finir leurs études durant la présente année que, conformément à ce que l'évêque de Québec demande depuis deux ans, « il espère qu'il ne s'en présentera aucun pour demander la soutane, qui ne soit parfaitement instruit dans la langue anglaise. Le besoin que le diocèse a de sujets capables de parler cette langue et le nombre suffisant de prétendants à l'état ecclésiastique, m'engagent maintenant à faire un choix plus distingué de ceux que je dois admettre, et à donner la préférence aux élèves qui ont eu le bon esprit de profiter des généreux sacrifices que le Séminaire de Québec a faits depuis longtemps pour procurer à ses élèves une branche d'éducation si utile et même devenue si nécessaire dans tous les rangs de la société. »
(Registre des lettres, v. 18, p. 559 ; d'après le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, 1938-39, p. 332.)

s'il est possible, l'éducation secondaire[9] en la mettant, comme les études classiques, sous la garde immédiate de la religion. Tel est le désir bien connu des parents catholiques les mieux intentionnés, et ce désir, quoique différemment senti, est entretenu même par nos concitoyens les plus honorables des autres croyances. Si les catholiques canadiens, avertis plus que jamais par ce qui vient de se passer au sujet de l'éducation primaire[10], ne se hâtent point, de concert avec le clergé, de soustraire une partie de notre jeunesse à l'influence morale et religieuse qu'une tendance ennemie, venant de divers points à la fois, semble décidée à lui imprimer, le temps viendra bien vite où la religion et tous les intérêts canadiens ne seront plus qu'un triste objet de regrets inutiles et d'amers repentirs. »

*
* *

Le mois de septembre de l'année 1841 fut marqué par une bénédiction spéciale du ciel : l'entrée au collège de M. Célestin Gauvreau. Il avait été missionnaire, chapelain et curé. Fatigué, il avait dû se reposer. C'est ainsi qu'il vint souvent chez le curé de Sainte-Anne, M. Mailloux, qui était son con-

---

[9] Il faut comprendre : éducation commerciale académique, la même circulaire distinguant trois degrés dans l'enseignement : primaire, secondaire et classique.

[10] « Comme l'Acte d'Union avait eu pour but de faire disparaître le conflit des races par l'assimilation des Canadiens français, les autorités anglaises voulurent utiliser l'école pour arriver à leurs fins. Aussi dès que le gouvernement se fut réuni à Kingston (1841), il élabora pour les deux provinces une loi d'instruction publique qui se liait au système municipal. Dans chaque district, il y aurait une commission scolaire élue par les contribuables. Au centre, une Commission d'éducation avec un président et deux surintendants. Le docteur Meilleur fut nommé surintendant pour le Bas-Canada. Cette loi demeura inefficace parce qu'elle brisait le cadre paroissial et mettait les écoles sous la direction d'une Commission impopulaire. »

(FARLEY et LAMARCHE : *Histoire du Canada*, p. 365.)

disciple du Séminaire de Québec et son ami de cœur : leurs lettres échangées pendant de longues années en sont la preuve. Dès que ses forces le lui permettent, il se fait un plaisir d'accepter, au collège, la charge de professeur de théologie et de directeur des ecclésiastiques. Son enseignement de la théologie à Québec en 1835, et ses années antécédentes de direction spirituelle, en qualité de chapelain des Ursulines, l'y ont bien préparé. On dira toujours de lui : « le saint Monsieur Gauvreau ». De cette nouvelle arrivée, nul se réjouit plus que M. Pilote, jusque là surchargé de toutes façons.

Appréciant le personnel du collège de son temps d'écolier, l'abbé H.-Raymond Casgrain écrivait : « À défaut d'hommes éminents par le talent et la science, qu'on ne pouvait espérer rencontrer dans une institution aussi récente, il s'en trouvait plus d'un qui se distinguait par l'expérience dans l'enseignement et qui devançait son époque par l'esprit d'initiative et la poursuite du progrès. On en a la preuve dans le regain de jeunesse et d'actualité qu'ils surent donner à la forme des études.

« Les deux personnalités les plus en vue étaient les grands-vicaires Mailloux et Gauvreau . . . Il eût été difficile de trouver deux hommes plus différents d'apparence, de manières, de caractère, et pourtant, ils étaient liés d'une étroite amitié fondée sur une mutuelle estime. Tous deux modèles de vertu sacerdotale, très bien doués du côté de l'intelligence, fort instruits, surtout en science théologique et en connaissance des hommes et des choses, ils étaient entourés de prestige et d'une vénération universelle. Il n'est que juste d'ajouter que les autres prêtres de la maison marchaient sur leurs traces, et ne donnaient que des exemples de régularité et d'édification [11]. »

---

[11] Abbé H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, II, p. 26.

À cette époque, l'attention des évêques de Québec se portait surtout vers le Séminaire de Nicolet, mais, il faut reconnaître qu'ils ne négligeaient pas Sainte-Anne.

Pressé depuis deux ou trois ans de venir y célébrer l'anniversaire de sa consécration épiscopale, S. G. M^gr^ Turgeon, auxiliaire, arrivait le 9 juin 1842. Le lendemain, il conférait les ordres mineurs à MM. Dowling, Rousseau, Grenier, Desruisseaux, Richard, S. Roy et Cloutier, et, le surlendemain, le sous-diaconat à M. Dowling. C'était le jour anniversaire de son sacre. Le sermon fut donné par M. Montminy.

Le 12, qui est un dimanche, M^gr^ Turgeon prêche à la grand-messe. Dans l'après-midi, il érige un chemin de la croix dans l'église paroissiale ; M. le curé Bégin de la Rivière-Ouelle donna le sermon. Le lendemain, l'évêque allait visiter le curé Varin, de Kamouraska, et le 14, il se remettait en route pour Québec. Plusieurs curés du voisinage étaient venus rencontrer M^gr^ de Sidyme à Sainte-Anne.

*
* *

Les travaux de la nouvelle bâtisse du collège avançaient peu à peu, grâce aux sacrifices des directeurs, du public et des paroissiens de Sainte-Anne.

MM. Mailloux et Pilote, comme M. Painchaud en 1827, avaient travaillé à l'extraction de la pierre dans les carrières, et du bois dans la forêt. M. Mailloux s'était même fracturé une jambe à l'ouvrage. Quant à M. Pilote, il dirigeait le chantier, recherchait ouvriers et souscripteurs, tenait les comptes, payait salaires et factures. Il était aidé par un laïc, M. Thomas Bégin qui fut économe, d'abord de 1839 à 1842, et plus tard de 1855 à 1866.

Les évêques de Québec versèrent leurs souscriptions. Le gouverneur Sir Charles Bagot, arrivé récemment au pays, fit

parvenir aussi la sienne, imitant par là la générosité de son prédécesseur, Sir P. Thompson. Ces actes de charité, publiés dans les journaux, préparèrent les voies aux visites que M. Pilote, pendant plusieurs jours, alla faire lui-même à quelques amis. Il était accompagné du notaire Glackmeyer, qui sut intéresser à l'œuvre de Sainte-Anne plusieurs Anglais de ses connaissances. Le clergé du diocèse fournit une généreuse quote-part, de même que plusieurs citoyens de Québec et de Montmagny, du comté de Kamouraska et de l'Islet, de Rimouski et d'autres localités, sans compter les corvées volontaires des paroissiens de Sainte-Anne. M. Gauvreau se fit aussi solliciteur en différents voyages.

La bénédiction du nouveau collège eut lieu le 11 août 1842, à l'époque des examens publics, et après un service chanté pour le repos de l'âme de M. Painchaud. On avait espéré la présence de M^gr^ Signay, mais des occupations pressantes ne lui permirent pas de se rendre à Sainte-Anne. La cérémonie fut présidée par M. Boissonnault, curé de Saint-Jean-Port-Joli. M. Mailloux donna le sermon.

Le 4 septembre, on publiait dans les journaux les prospectus du cours commercial rédigé par M. Ths-Benjamin Pelletier[12], sous l'inspiration de M. Pilote, d'après le système suivi au Collège des Jésuites de Georgetown. L'idée ne sembla pas rencontrer d'opposition systématique. Elle fut même, dans la suite des années, mise en pratique par différents collèges. Dans son *Rapport de 1872-73*, le surintendant de l'Instruction publique, M. Ouimet, écrira : « Pour ce qui est de notre province, je pense que ce serait une réforme nécessaire, et rendre un grand service à la société, que d'obliger tous les élèves de nos collèges à suivre un cours commercial ou académi-

[12] « Monsieur Ths-B. Pelletier se donne tout entier à la cause de l'avancement des élèves du collège. C'est un homme bien précieux pour le diocèse de Québec. » (Lettre de M. Mailloux à l'évêque, 5 mars 1842.)

que avant de leur faire commercer le cours classique » . . . Et dans son *Rapport de 1875-76*, il disait : « Les collèges qui donnent un enseignement double, classique et commercial, ne méritent que des éloges pour leur participation au grand mouvement qui s'opère depuis quelques années en vue de donner à la jeunesse une forte éducation pratique. »

Nous lisons, dans ce prospectus de 1842 :

« Le nouveau cours comprendra la connaissance pratique et grammaticale de la langue anglaise et française, une écriture soignée et propre aux affaires, l'arithmétique usuelle, la tenue des livres, des notions générales d'histoire, la géométrie pratique, la géographie, des connaissances abrégées d'histoire naturelle dans des divers règnes, le dessin propre aux artisans, la musique et autres études pratiques.

« Trois ou quatre années complèteront ce cours qui servira d'études préliminaires aux élèves qui voudront suivre le cours classique ; de sorte que ces trois ou quatre années du cours anglais réunies à cinq ans d'éducation classique formeront un cours régulier de huit à 9 ans[13]. » Le prix de la pension est de

---

[13] Parmi les livres à l'usage des élèves dans les premières années du collège, on remarque, de 1837 à 1850 : *Grammaire française* et *Grammaire latine* de Lhomond, *Grammaire latine* de Burnouf, *Élégance latine*, *Mythologie*, *Grammaire anglaise* Murray, *Grammaire anglaise* du docteur Meilleur, *English reader*, Walker's *Dictionnary*, Thompson's *Geography and History of Canadian Ancient History*, *Universal History*, *Natural History*, *Manuel de phrases*, Michell *Atlas*, Goldsmith *Geography*, *Arithmétique* des Frères de la Doctrine chrétienne, *Grammaire* des Frères, Bonnycastles's *Algebra*, Simson's *Euclid*, Morrison's *Book-Keeping*, *Traité de prononciation* du docteur Meilleur, *Règles de la bienséance*, *Manuel* de Dupanloup. *Traité élémentaire de musique*.

En latin, les élèves traduisent les classiques de toujours. Ils étudient : *Grammaire grecque* de R. Cornet, *Grammaire grecque* de Montréal, les *Racines grecques*, traduisent les classiques grecs, les Pères grecs et l'Évangile de saint Matthieu.

Comme enseignement religieux, ils ont surtout le *Catéchisme de persévérance*, le *Devoir du chrétien*. Parmi les livres pieux vendus aux écoliers, on remarque : *Traité de l'amour de Dieu*, le *Rosaire vivant*, l'*Imitation de*

£ 17-10-0 ($70.), dit le prospectus. L'âge d'admission est de 9 à 15 ans. L'enfant doit savoir lire et faire preuve d'un bon caractère moral. L'uniforme est celui usité dans tous les collèges du pays. La ceinture verte est surtout requise[14]. »

Au mois d'octobre, le nouveau cours était organisé et fonctionnait d'une manière satisfaisante. Il y avait trois classes en activité, avec soixante élèves. On y enseignait toutes les branches requises pour les divers genres d'affaires qui ne demandent pas un cours technique ou un cours classique.

La retraite des écoliers est prêchée, le 9 novembre, par M. Mailloux. « Une retraite bien ou mal faite, avait coutume de dire M^gr Dupanloup, c'est une bonne ou une mauvaise année. » La presque totalité des élèves profita de ces jours de bénédiction. Mais il arrive parfois que quelques-uns échappent à cette heureuse influence. Ainsi, en cet automne

---

Jésus-Christ, le *Combat Spirituel, Pensez-y bien, Visite au Saint-Sacrement, Mois de Marie, Dévotion à saint Louis de Gonzague, Principes de la vie spirituelle, Manuel du pieux écolier, Old and New Testament, Journées du chrétien, Manuel du petit séminariste, Règlement de vacances.*

[14] « Le capot bleu avec nervures blanches remonte aux premiers temps de la colonie. C'était l'uniforme du collège Henri-IV, de la Flèche, où avait étudié M^gr de Laval, sous les Jésuites. La ceinture était primitivement blanche. À Québec, la ceinture vert-espérance ne date que de 1838. Cet uniforme des écoliers est militaire. « Si vous voulez savoir, écrit Ben- « jamin Sulte, pourquoi les Jésuites l'avaient choisi, je vous dirai que tout, « dans l'organisation des Jésuites, prend la forme militaire. C'est inten- « tionnel ; alors rien d'étonnant que leurs écoliers reçoivent la marque de « soldat, puisque, à leurs propres yeux, soldats ils sont. » »

(*Bulletin des recherches historiques*, 1^er volume, novembre 1895, p. 188.)

À ce sujet de l'uniforme des écoliers, Étienne Parent écrit dans le *Canadien* du 28 avril 1836 : « L'habit sans doute ne fait pas le moine, ni le soldat, ni le magistrat, ni le roi, cependant un costume modeste et noble est propre à contenir dans le devoir ceux qui le portent, à leur attirer le respect et la considération de ceux qui le leur voient porter. À leur habit, on reconnaît qu'ils appartiennent à une maison recommandable par sa fin et par ceux qui la conduisent ; ainsi la gloire des pères rejaillit sur les enfants. »

(Em. DUBOIS : *Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, p. 88.)

de 1842, on avait admis au cours commercial, sur présentation de M. Gilmore de Québec, sept ou huit jeunes Écossais déjà trop âgés pour leurs condisciples de Sainte-Anne. Accoutumés à vivre selon leur fantaisie, ils donnèrent des difficultés au directeur. Comme il les avait acceptés *ad duritiam cordis*, il fut heureux de les laisser partir au printemps suivant.

*
* *

Les *Annales* de 1843 notent la maladie du supérieur et du directeur. M. Pilote ne s'absente qu'une quinzaine de jours, mais M. Mailloux, parti à la fin de mars, ne reviendra que le 10 du mois d'août. On a aussi a déplorer la mort d'un petit écolier de Madawaska, François Rice.

Peu de jours après, le 10 avril, ce fut le décès du curé de Kamouraska, l'archiprêtre, M. Varin, à l'âge de 66 ans Il était un des membres fondateurs de la Corporation du collège [15].

Le 16 juin, disparaît à son tour, à l'âge de 56 ans, M. Louis Raby [16], curé de Beaumont. Ami tout particulier de M. Painchaud, il laisse par testament, au Collège de Sainte-Anne, une bibliothèque de 870 volumes, précieuse surtout sous le rapport de la littérature et de l'histoire.

La visite de M^gr^ Signay dissipa le voile de tristesse tendu par ces maladies et ces deuils.

---

[15] L'abbé Jacques Varin, né à Montréal en 1777. Ordonné le 22 mars 1801. Vicaire à Saint-Eustache (1801-1805), curé de Terrebonne (1805-1818) avec desserte de Lachenaie (1814-1817), curé de Kamouraska (1818-1843) avec desserte de Saint-Pascal (1828-1829).

[16] L'abbé Louis Raby, né à Québec le 2 février 1787, fit ses études au séminaire de cette ville et à Nicolet. Ordonné le 8 octobre 1809, vicaire à Saint-Laurent, près de Montréal (1809-1810), curé de Saint-Basile de Madawaska (1810-1813), de la Pointe-Claire (1813-1814), de Saint-Antoine-de-Tilly (1814-1835), de Château-Richer (1835-1837), de Berthier-en-bas (1837-1838), de Beaumont (1838-1843).

Il arrive à Sainte-Anne, le 26 juin, accompagné de MM. Beaubien, curé de Saint-Thomas de Montmagny, Thomas Dumoulin, curé de Yamachiche et M. Carrier, curé de la Baie-du-Febvre. Il donne, dans l'après-midi, la tonsure à MM. Jean Gagnon et François McDonald. Il y eut réception par les élèves, avec fanfare. Le lendemain, Sa Grandeur confère le diaconat à M. Dowling, et la confirmation à trente écoliers. Grand dîner au collège, après quoi M^gr^ Signay se rend à la Rivière-Ouelle pour la visite pastorale, remettant à plus tard celle de Sainte-Anne, dont le curé, M. Mailloux, est absent pour cause de maladie.

Au commencement de cette année 1843, « il fut question, nous disent les *Annales*, d'ouvrir une école élémentaire pour enseigner aux enfants la lecture, l'écriture, le calcul et compléter ainsi le cours d'études, mais la Corporation, incapable de supporter cette dépense, renvoya ce projet à un temps indéfini ou *sine die* ».

Les examens publics de la fin de l'année avaient été annoncés pour le 10 ou le 11 août. Cependant, on dut procéder, dès le 5 et le 6, à un examen privé, parce qu'une épidémie d'influenza venait d'éclater parmi les élèves et les professeurs. La distribution des prix fut donc faite en famille, et le lendemain, 7 août, c'était la sortie. Le public fut ainsi privé d'un examen attendu avec d'autant plus d'intérêt qu'il devait être le premier depuis l'ouverture du cours commercial. Pour satisfaire l'opinion, les directeurs publièrent dans le *Canadien* un long compte rendu des études et du résultat de l'année. Et plus tard, après trois ans d'essai, le préfet, T.-B. Pelletier, composera une plaquette d'une douzaine de pages pour renseigner le public à ce sujet.

Lorsque M. Mailloux fut revenu de son voyage de santé, M^gr^ Turgeon, auxiliaire, vint faire la visite pastorale à Sainte-Anne, le 11 août. Le curé n'était pas complètement remis de

ses fatigues et se proposait de prendre du repos au dehors jusqu'à l'automne. En outre, les supérieurs ecclésiastiques jugeaient qu'il devait continuer dans les paroisses ses retraites, prêchées avec tant de fruits. Les évêques de Québec, décidèrent alors, pour que l'administration de la région ne fût pas en souffrance, de nommer M. Gauvreau, grand-vicaire, à la place de M. Mailloux. Cette nomination proclamée par M^gr^ de Sidyme, pendant le dîner pris au collège, ne surprit personne, excepté M. Gauvreau lui-même.

On voulut aussi secourir M. Pilote, toujours surchargé de besogne[17]. M. Édouard Montminy laissa sa cure de Saint-François de Beauce, pour venir prendre l'administration temporelle du collège. Les *Annales* ajoutent que « l'on s'attendait aussi à avoir pour professeur de physique M. Callixte Marquis, sous-diacre, déjà exercé dans cette partie au Séminaire de Québec, et qui avait demandé à être admis à Sainte-Anne ; mais le Séminaire de Québec le réclamait, et M^gr^ de Québec, de son côté, en avait besoin pour le ministère ; le Collège de Sainte-Anne ne put l'obtenir. Dieu trancha la difficulté en permettant que ce monsieur fût atteint d'une maladie qui lui rendit le repos de plusieurs mois nécessaire. »

Vers le même temps, au mois d'octobre, M. Boissonnault, curé de Saint-Jean-Port-Joli depuis 1814, se retirait du ministère. Bienfaiteur du collège, il avait toujours été l'ami fidèle de M. Painchaud. Deux nouveaux membres furent nommés pour faire partie de la Corporation externe : le successeur de M. Boissonnault à Saint-Jean, l'abbé Parent, et le curé de Kamouraska, M. Charles Chiniquy, qui devint si tristement célèbre par la suite. Heureusement, ce dernier ne fit jamais partie du personnel du collège. Au mois de novembre, la

---

[17] Le 24 juillet 1843, M. Gauvreau écrit à l'évêque : « M. Pilote est irremplaçable. Il faut le voir à l'œuvre pour l'aimer et l'admirer. Il ne faut pas trop écouter les plaintes contre lui. »

maison comptait 70 pensionnaires et 34 externes : 44 élèves au cours classique et 60 au cours commercial.

*
* *

Le directeur, M. Pilote, tenait beaucoup à confier aux Frères de la Doctrine chrétienne l'enseignement pratique au nouveau collège. Arrivés au Canada en 1837, leur réputation était déjà solidement établie. Autorisé par la Corporation à donner suite à ce projet, M. Pilote entre en relations avec le Frère directeur résidant à Montréal. Il fit même, en cette année 1844, sortir de la forêt le bois nécessaire pour construire, au nord de l'église, une maison destinée à recevoir ces Frères. Mais les moyens pécuniaires finissant par manquer, la maison ne fut pas bâtie. On apprenait du reste que la communauté ne pourrait fournir des Frères que dans plusieurs années. Pour M. Pilote, ce n'était que partie remise.

Rien de ce qui touchait à l'instruction ne laissait le collège indifférent. On désirait pousser le plus possible les études scientifiques, tout comme les études commerciales. Mais le laboratoire, comment l'organiser ? C'est alors que l'on songea à demander au gouvernement de prêter au collège les instruments de physique, de chimie, de mécanique, ainsi que les livres et les cartes géographiques achetés quelques années auparavant pour une École normale à établir à Québec. On reçut plusieurs caisses, mais à titre de prêt seulement, et moyennant certaines garanties exigées par Sir Metcalfe[18].

Différents événements rompirent la monotonie de l'année. La visite d'un haut personnage a toujours été une aubaine

---

[18] Une partie de ces instruments de laboratoire furent remis par le collège, dans l'automne 1847, pour l'usage de l'École de médecine de Québec.

pour les écoliers, surtout à cette époque où la difficulté des communications les rendait plus rares.

On peut imaginer leur joie, quand, le 25 juin, ils voient arriver l'Honorable Robert Baldwin, représentant du comté de Rimouski, accompagné de l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain et du docteur Beaubien. L'Honorable Baldwin était alors dans toute sa gloire. Chef réformiste du Haut-Canada, indéfectible allié d'Hippolyte Lafontaine, il comprenait parfaitement la mentalité canadienne-française. Il savait que notre pays ne peut prospérer que par l'entente entre les deux races et leur égale participation au gouvernement. En 1842, il avait fait élire, dans le comté d'York, Lafontaine défait dans Terrebonne. Celui-ci ne resta pas en dette de générosité. À son tour, il fit élire, dans Rimouski, Baldwin qu' venait d'être défait comme ministre. On comprend dès lors l'intérêt que suscite chez les professeurs et les élèves la visite de l'Honorable Baldwin. Tout paraît intéresser les visiteurs, l'Honorable ministre se montre des plus aimables envers le personnel, prend des informations sur l'état du collège, se rend au milieu des élèves en récréation sur la Butte, leur adresse la parole, applaudi par eux de bon cœur, il leur accorde un magnifique congé. En fallait-il plus pour se rendre très populaire auprès des écoliers ? M. Baldwin offrit aux directeurs, en souvenir de sa visite le grand portrait de Sir Charles Bagot, édité par J. Ayman (Oxford), et que l'on voit encore dans un des corridors de la maison. Au sujet de cette visite l'abbé H.-Raymond Casgrain, qui était écolier, écrira plus tard : « J'eus l'occasion d'observer de près M. Baldwin, et quoique je fusse alors bien jeune, sa physionomie m'est restée assez nette et précise dans l'imagination : taille ordinaire, d'une assez vigoureuse apparence, teint brun, fort belle tête aux traits accentués, avec une expression sympathique. J'ai vu ou connu la plupart des hommes qui se sont fait ici un nom dans la vie publique depuis un demi-siècle ; nul parmi eux, à

l'exception de l'Honorable A.-N. Morin, ne m'a laissé l'impression d'une aussi rare modestie, de tant de dignité simple et douce rehaussant un mérite universellement admiré[19]. »

La sortie de cette année-là fut agrémentée par une belle séance où l'on joua les *Plaideurs* de Racine. Le goût des classiques existait donc dans nos collèges, il y a déjà un siècle. Vint ensuite un plaidoyer sur l'éducation. On y déclama des discours prononcés jadis au parlement français par MM. de Montalembert, Villemain, Cousin et Guizot.

Mgr Turgeon était venu quelques jours auparavant faire les ordinations. Un des ordonnés, M. Édouard Richard, fils de François Richard qui avait bâti le collège, fut le premier élève qui, devenu prêtre, continua à travailler à l'œuvre de l'*Alma Mater*.

Absent depuis quatre mois, passés à Saint-Basile de Madawaska chez son ami M. le curé Langevin, M. Mailloux revient le 6 octobre, complètement rétabli. Par contre, M. Édouard Montminy se voit, quelques mois plus tard, pour aider son frère le curé de Saint-Gervais et aussi un peu par défaut de santé, dans l'obligation de quitter Sainte-Anne.

Un autre prêtre de la maison, qui s'acquittait brillamment de sa charge de préfet des études, parlait depuis longtemps de laisser, lui aussi, le collège. M. Ths-Benjamin Pelletier avait écrit à l'Ordinaire pour obtenir sa retraite, avec une pension de la Société Saint-Michel qu'il pensait lui être due à cause du mauvais état de sa santé. Ajoutons qu'il souffrait de certaines contrariétés parfois inévitables dans une maison d'éducation. Il voulait s'affranchir d'une situation qui lui paraissait intolérable. L'Ordinaire se montra peu disposé à se rendre à sa demande. En conséquence, après une heureuse explication avec ses confrères, il se décide à garder son poste.

---

[19] L'abbé H.-R. Casgrain : *Souvenances canadiennes*, II, p. 100.

et Dieu sait quels services inappréciables il saura encore rendre à l'institution.

L'année 1844 finit par une fête au collège. La province ecclésiastique de Québec venait d'être érigée en métropole, et M^gr^ Signay qui, à cette occasion, avait reçu le pallium des mains de M^gr^ Bourget au nom de Grégoire XVI, vint, le 5 décembre, faire visite à Sainte-Anne. Un grand nombre de prêtres s'y réunirent pour lui offrir leurs hommages. Dans l'adresse qui lui fut présentée, on appréciait les mérites de l'archevêque et l'heureuse situation faite à l'Église du Canada.

Cette fête avait été organisée par M. Ths-Benjamin Pelletier. Cet abbé avait le don de rendre les réceptions et les séances intéressantes. Discours, poésie, drames, tout était bien choisi et bien exécuté. Poète à ses heures, il composait facilement les chants de circonstance.

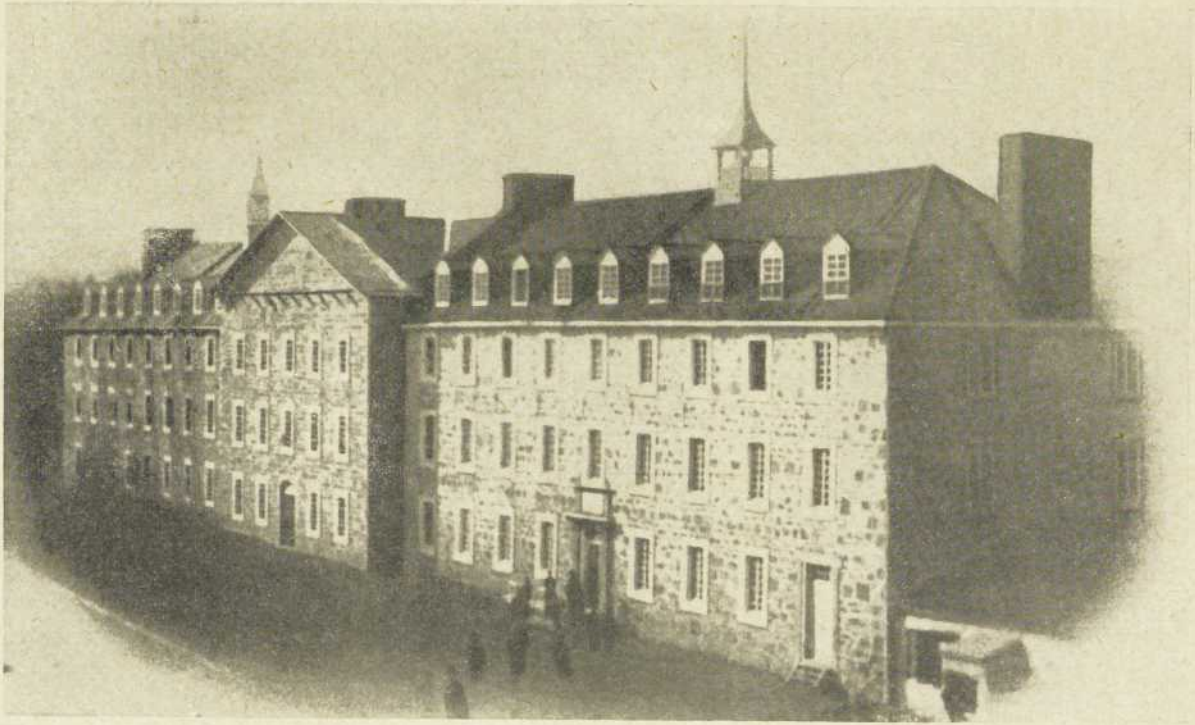
Rappelons qu'en dehors de sa charge de préfet des études, il ne restait pas inactif. C'est lui qui créa les jardins du cours commercial et du cours classique. Les élèves prirent ainsi le goût de l'horticulture. Chaque groupe avait sa plate-bande et y travaillait, en été, une partie des récréations. Cette heureuse coutume disparut, quand les vacances commencèrent à la fin de juin, au lieu de la fin de juillet. On ne pouvait plus alors jouir du résultat du travail donné à la culture des fleurs.

L'abbé Pelletier entretint aussi chez les élèves le goût des travaux manuels introduit par le deuxième directeur, M. Louis Proulx : travaux de menuiserie, travaux de reliure. Comme il l'avait fait à Nicolet, il établit à Sainte-Anne une école de dessin et d'écriture soignée.

*

* *

Le collège, nous l'avons vu, avait comme supérieur, le curé de Sainte-Anne. Ce système d'union entre la cure et le collège devait durer encore quelques années, jusqu'au départ de M. Mailloux. De là, les relations nécessaires avec l'église paroissiale. Construction et bénédiction de l'église, entremêlées et suivies de quelques événements collégiaux, voilà ce qui reste à dire brièvement des dernières années du supériorat du grand-vicaire Mailloux.



Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(2e étape 1842-1856).

II

(1845-1847)

Les dernières années du supériorat de M. Mailloux. — Construction de l'église paroissiale. — Histoire des églises de Sainte-Anne et des chapelles du collège. — Épreuves financières de l'institution. — Consécration de la nouvelle église. — Décès du curé Orfroy et du serviteur irlandais Henderson. — Retraite prêchée par M. Quertier. — Promenades au cap Martin. — Entrée au collège de l'abbé français Pierre Bouchy. — Démission et départ de M. Mailloux. — Ses principaux élèves.

LE docteur N.-E. Dionne décrit ainsi l'activité de M. Mailloux :

« Nommé supérieur du collège en même temps que curé de la paroisse, M. Mailloux apporta à ces deux ministères le zèle d'un apôtre, la science d'un théologien et le savoir-faire d'un financier. La croisade qu'il devait continuer plus tard dans les régions de l'Illinois, il la commença à Sainte-Anne. Son tempérament d'apôtre le faisait se dépenser jusqu'à l'héroïsme. Il ne voulut jamais connaître les douceurs d'un repos absolu, du moins tant que ses forces ne lui firent pas défaut. Les nuits blanches, les voyages à pied, les privations d'un repas n'étaient pour lui que bagatelles. Quelle charité chez cet homme ! Sa dîme n'entrait dans son grenier que pour retourner aux pauvres de sa paroisse. C'est à peine, s'il en conservait assez pour sa subsistance et pour sa garde-robe. Toujours pauvrement mis, il voulait par là donner l'exemple de la modestie et de l'économie, deux vertus qui brillèrent chez lui d'un vif éclat[1]. »

L'activité de M. Mailloux se portait non seulement sur les âmes, qui sont les temples du Saint-Esprit, mais aussi sur le

[1] N.-E. DIONNE : *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, 1910, p. 90.

temple matériel qu'est l'église paroissiale où se régénèrent les âmes des fidèles. *Domine, dilexi decorem domus tuæ*

C'est en 1845 qu'il reconstruisit l'église de Sainte-Anne, celle que des générations d'écoliers ont longtemps fréquentée. Il accomplissait ainsi un vœu.

« Il y a trois ans, écrit-il, le 29 août 1846, à M^gr^ Signay, lors de ma grave maladie de cœur, j'ai promis à sainte Anne et à la sainte Vierge de reconstruire mon église, puis de me consacrer aux missions ou aux retraites. Aussitôt mes battements de cœur cessèrent. » L'abbé Mailloux ne tarda pas à se mettre à la besogne.

Rappelons que la première église de Sainte-Anne fut construite en bois, l'an 1716, à environ soixante arpents au sud-ouest du village d'aujourd'hui, sur le bord du fleuve. Elle fut remplacée, à quelque cent pieds de distance, par une église en pierre, bénite le 25 juillet 1735. En 1766, un incendie, sous le curé Porlier, n'en laissa debout que les murs, mais dix charpentiers mirent peu de temps à réparer le désastre. Plus tard, en 1796, on décida de reconstruire l'église au centre de la paroisse, à l'endroit où s'était porté le gros de la population. Elle fut ouverte au culte en 1800.

Et cette église, en 1845, menaçait ruine depuis longtemps. M. Mailloux et ses paroissiens, décidés dès l'année précédente à la remplacer par un temple plus vaste, avaient préparé dans le cours de l'hiver les matériaux nécessaires. Le 28 avril, on commença la démolition de la vieille église. Les écoliers eux-mêmes se mettent de la partie : « Nous nous rappelons comme si c'était hier, écrit un ancien élève, M. Auguste Béchard, la manière dont on fit dégringoler de son piedestal le vieux clocher qui accusait une autre époque. Nous, comme tous nos camarades de cette année, nous avions la main au câble qui devait abattre cette relique, et nous faisions sans remords ce travail de démolisseurs, sans respect même pour les sou-

venirs attachés à ce clocher d'où s'étaient échappées tant de notes gaies ou funèbres, soit qu'il annonçât l'arrivée ou le départ d'un enfant de la paroisse. Nous ne pensions pas à autre chose qu'au plaisir de voir faire la culbute à cette partie élevée du vieux temple[2]. »

La sacristie, dans laquelle on devait faire les offices de la paroisse, ne présentant plus un local suffisant pour y recevoir les élèves du collège, les directeurs durent trouver chez eux un lieu convenable pour y ériger une chapelle dans laquelle on pût conserver le Saint Sacrement. C'était, pour ainsi dire, la troisième chapelle collégiale. « Au mois d'octobre 1836, on avait érigé, écrit M. Ludger Dumais, un oratoire dans l'angle est du second étage de l'aile Painchaud pour y dire la messe pendant l'hiver et tenir les réunions de la Congrégation de la sainte Vierge. Il fut dédié, sur le désir de l'évêque, à saint Louis de Gonzague, et l'on y célébra la messe dès les premiers froids. Jusque-là, le directeur avait dit à l'église paroissiale la messe de communauté.

« L'oratoire fut transféré, en 1843, dans la grande salle du nouveau collège, la *salle élémentaire* d'alors[3], incluse dans la salle d'étude actuelle du cours commercial. L'espèce d'alcôve saillante, affectée aujourd'hui (1918) aux rayons des livres et fournitures classiques, renfermait l'autel et ne s'ouvrait qu'au moment de la messe.

« Le 28 avril 1845, on commença à démolir la vieille église paroissiale qui menaçait ruine. Le troisième étage du corps central du collège fut alors choisi comme chapelle des élèves ; le 10 mai, dans l'après-midi, M. Pilote faisait la bénédiction du nouveau local, après quelques réflexions sur la cérémonie,

---

[2] Auguste Béchard : *Notice biographiques de l'abbé François Pilote*, p. 76, *Gazette des Campagnes*, 1885.

[3] *Voir* Appendice H.

par M. Gauvreau. Le lendemain, jour de la Pentecôte, l'office solennel y fut célébré. C'était pour toute la durée de la construction de l'église, le lieu où la communauté devait célébrer les offices du dimanche et des fêtes. Le Saint Sacrement ne fut d'abord conservé que le dimanche, parce que les ouvrages intérieurs n'étaient pas finis, mais dès le commencement de juin, le Dieu de l'Eucharistie s'établit au collège d'une manière permanente. M. Grégoire Tremblay fut le premier prêtre ordonné dans cette chapelle, le 6 août 1846, par M^gr de Sidyme. »

Le 27 mai, la maçonnerie de la nouvelle église commençait, et le 19 juin avait lieu la bénédiction de la première pierre par M. Bégin, archiprêtre, curé de la Rivière-Ouelle. Le sermon fut donné par le très éloquent curé de Saint-Denis, M. Quertier, qui développa l'idée que Dieu veut qu'on lui élève des temples, qu'il les veut beaux et sanctifiés par la piété.

*
* *

En cette même année, le collège devait passer par une cruelle épreuve financière. Le 28 mai, nous disent les *Annales*, « grande conflagration à Québec. Un bon tiers de la ville, savoir, la plus grande partie des faubourgs Saint-Roch et Saint-Vallier, tout le Palais jusque près de la porte Hope, fut consumé. En tout, 1,632 bâtisses brûlées. Plus de 2,500 familles ruinées dans l'espace de six à sept heures, et quelques pertes de vie. Cet incendie désastreux eut une grave répercussion sur Sainte-Anne. Un grand nombre de personnes des villes et des campagnes, actionnaires dans les assurances, se trouvèrent dans la nécessité de faire des remises considérables pour mettre ces compagnies en état de rencontrer leurs engagements. Le Collège de Sainte-Anne dut, pour sa part, payer

une forte somme, sans compter qu'il lui fallait s'acquitter auprès des créanciers pressés eux-mêmes par la même cause ».

On jouait de malheur. Un mois plus tard, « le 28 juin, un nouvel incendie se déclarait au faubourg Saint-Jean, et, poussé par un vent violent, consumait, dans cinq heures, toute cette belle partie de la ville où se trouvaient 1,315 maisons. Autant de personnes sans abri, auxquelles on doit ajouter ceux des citoyens de Saint-Roch qui s'y étaient réfugiés. Ce désastre amena la dissolution de l'*Assurance du Canada*, qui se trouva compromise dans ce dernier incendie pour environ quarante mille louis. Nouvelle charge aussi pour le collège qui dut faire remise de tout le capital auquel il s'était engagé comme actionnaire ». Ces pertes n'étaient pas de nature à consolider la position du collège pour le jour où des difficultés financières de toutes sortes se présenteraient.

*
* *

La consécration solennelle de la nouvelle église de Sainte-Anne eut lieu le 7 octobre de cette année 1846.

Les évêques de Québec ne pouvant venir eux-mêmes par défaut de santé, M^gr^ Magloire-Augustin Blanchet, évêque de Walla-Walla (Orégon), sacré lui même à Montréal dix jours auparavant, officie comme évêque consécrateur, assisté par MM. Beaubien et Bégin. La cérémonie, commencée à 8 heures 30 minutes, ne finit qu'à 3 heures 45, p.m. La grand-messe est chantée par M. Pascal Pouliot, archiprêtre, curé de Saint-André. L'abbé Quertier donne le sermon, développant le texte : *Oculi mei et cor meum erunt ibi.* Dieu présent inspire le respect ; Dieu aimant attire notre amour. Vingt-six prêtres y assistent. Le lendemain sont consacrés les deux petits autels dédiés, l'un au Très Saint Cœur de Marie, l'autre aux saints Anges. M^gr^ de Walla-Walla quitta Sainte-Anne le 10

octobre, et fut conduit à Saint-Roch par MM. Mailloux, Pilote et Grégoire Tremblay. Un certain nombre de cavaliers, portant des pavillons emblématiques, précédaient la voiture de l'évêque, auquel la paroisse avait présenté une adresse de remerciements.

Mgr Magloire Blanchet était bien connu dans notre région. Né à Saint-Pierre de Montmagny, il avait étudié à Québec, et exercé le ministère comme vicaire à Saint-Gervais, et comme missionnaire aux îles de la Madeleine. Il devint plus tard curé de Saint-Jean d'Iberville, de l'Assomption et de Saint-Charles-sur-Richelieu. C'est là que, sous une fausse accusation, il fut arrêté avec les Patriotes de 1837. Devenu, quelques années après, chanoine de Montréal, il fut choisi comme premier évêque de Nesqually, avec siège à Walla-Walla (Seattle). Il était le frère de Mgr Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon.

Quelques jours après les fêtes de l'église paroissiale, le collège était dans le deuil. Il perdait un de ses bienfaiteurs dans la personne de M. Orfroy[A10], curé de Saint-Vallier. Par son testament, ce prêtre français avait partagé sa succession entre Sainte-Anne et Nicolet.

Le collège n'avait pas, non plus, été insensible à la mort d'un humble serviteur irlandais, converti au catholicisme : John-Peter Henderson, décédé le 12 décembre, à l'âge d'environ cinquante ans. Son histoire lui avait créé des sympathies dans la maison. « Né en Écosse, disent nos *Annales*, il fut enlevé à l'âge de douze ans par une frégate anglaise, lorsqu'il s'amusait sur le rivage avec ses petits compagnons. Il déserta quelques années après, lorsque le vaisseau était à Québec. Après avoir erré, on ne sait combien de temps, se cachant où il pouvait, il fut reçu à l'Hôtel-Dieu de Québec pendant une grave maladie, et continua d'y demeurer plusieurs années après sa guérison. Plus tard, M. le grand-vicaire

Cadieux le prit chez lui, et c'est après la mort de ce monsieur. en 1838, et à sa prière, que Peter Henderson fut reçu au collège, comme serviteur perpétuel de la maison, où il rendit jusqu'à sa mort les services que sa santé et ses moyens lui pouvaient permettre. Il était religieux depuis sa conversion au catholicisme, docile, intéressé au bien de la maison. » Il mourut après quelques mois de paralysie.

*
* *

L'automne, dans nos collèges, ne se passe pas sans une retraite pour les écoliers. Ils la désirent pour réparer les déficiences des vacances et assurer le sérieux de l'année scolaire. À la fin de novembre 1846, M. Quertier vint prêcher la retraite à Sainte-Anne. On y était avide de cette éloquence qui remuait tous les cœurs. La parabole de l'enfant prodigue, l'imitation de Jésus-Christ, le jugement dernier furent ses meilleurs thèmes.

La retraite annuelle est toujours suivie d'un grand congé. Souvent, alors, on fait une promenade au cap Martin[4]. Les écoliers s'y donnent à cœur joie, aux jeux, aux chants et à la pêche. « Hier, écrit l'abbé H.-Raymond Casgrain, dans son carnet d'étudiant, radieuse journée d'octobre. Un groupe d'écoliers, dont je faisais partie, est allé en promenade au cap Martin pour y faire la pêche à la loche (petite morue). Les excursions de ce côté sont toujours très intéressantes, surtout quand elles sont conduites par notre premier maître de salle, M. Épiphane Lapointe, un véritable boute-en-train qui met tout le monde en gaîté. Il a un répertoire de vieilles chansons canadiennes. De sa belle voix de ténor, il chante les couplets, et nous reprenons en chœur les refrains.

---

[4] *Voir* Appendice L.

« La pêche a été très abondante. La voiture qui nous suivait a rapporté assez de poissons pour un repas de la communauté. Les pêcheurs, rangés à la file le long des rochers baignés par la mer, présentaient un tableau qu'un artiste aurait aimé à peindre. Nous étions à l'ambition, nous défiant les uns les autres, à qui prendrait plus de loches. Les cannes à pêcher étaient toujours en mouvement, les unes s'abaissant, les autres se relevant avec deux, trois et quatre loches à la fois accrochées aux hameçons. Il fallait entendre les exclamations les cris de joie quand les lignes sortaient de l'eau avec de belles brochetées de poissons.

« Pour varier les amusements, nous avons été cueillir sur la mousse des rochers les petites pommes de terre qui y croissent en abondance. Ce fruit est assez bon, mais ne vaut pas nos bluets ni nos atacas.

« Le retour a été d'un entrain et d'une gaîté folle. Les familles sortaient des maisons pour écouter nos chansons et nous saluer au passage. » Une des chansons de M. Lapointe : *Il était une bergère, Ron, Ron, Ron . . .*[5]

*
* *

L'événement intellectuel le plus saillant au Collège de Sainte-Anne en 1846, fut, à n'en pas douter, l'entrée de l'abbé Bouchy[A 18] ; jugeons-en par ce qu'écrit l'abbé Casgrain :

« L'événement de la rentrée avait été l'apparition, sur la Butte, de ce professeur de France, devancée par la réputation que lui avait faite M. (Grégoire) Tremblay, l'oracle de la communauté. M. Tremblay en était tout fier pour le collège, et ne tarissait pas sur le prix de cette acquisition pour une institution aussi jeune que celle de Sainte-Anne. »

---

[5] L'abbé H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, tome II, p. 114.

L'abbé Bouchy était né aux environ de Metz, en Lorraine, où son père s'occupait d'horticulture. Le Père Braun, s.j., son condisciple, dit qu'il n'y avait pas, au séminaire de cette ville, d'élève plus brillant que le jeune Bouchy. Ce dernier, hésitant entre le clergé séculier et l'Ordre de Lacordaire, avec lequel il entretenait correspondance, endossa la soutane au collège Stanislas, à Paris en 1841. Sur les entrefaites, l'abbé Holmes avait écrit à Stanislas, demandant pour Québec un professeur de rhétorique. Il avait d'abord été question de celui qui deviendra plus tard le Père Gratry, de l'Oratoire, mais finalement ce fut Bouchy qui vint au séminaire. Il y passa quatre années et enseigna ensuite à Sainte-Anne. « Quoiqu'il ne se fît nullement valoir, dit l'abbé Casgrain, qu'il fût même fort réservé, il acquit bientôt un ascendant extraordinaire parmi les professeurs, aussi bien que parmi les élèves. Tous s'inclinaient devant sa haute intelligence et l'étendue de son savoir. Il opéra une révolution dans les études du collège. En outre, amateur passionné de la musique vocale, il communiqua son enthousiasme autour de lui et contribua ainsi, dans une mesure dont on ne se fait guère d'idée aujourd'hui, à répandre le goût de la grande musique dans toute la région de Québec[6]. »

*
* *

Le supériorat et le pastorat de M. Mailloux s'achevaient. Entré au collège en 1834, il jugeait le temps venu pour lui de se tourner vers un autre champ d'action.

À l'automne de 1846, il avait fait encore de vives instances auprès de M^gr^ Signay pour quitter Sainte-Anne. Il voulait se livrer exclusivement aux retraites paroissiales et aux

---

[6] *Idem*, p. 56.

missions. Aucune fatigue ne pouvait l'empêcher de se livrer à la prédication populaire. Dès 1839, le 6 avril, l'abbé Pilote écrivait à M^gr^ Signay : « M. le grand-vicaire Mailloux se porte bien après un carême de jeûne rigoureux et 20 conférences couronnées d'une Passion de deux heures.» L'apostolat des missions attirait M. Mailloux plus que jamais. Mais il paraissait tellement nécessaire au collège et à la paroisse qu'il n'obtint sa liberté que l'année suivante (1847). Le 1^er^ décembre 1846, une requête des curés voisins et des amis avait demandé à l'évêque de ne pas laisser partir M. Mailloux pour l'Orégon, tant sa présence semblait indispensable à Sainte-Anne. Apprenant sa démission de la cure, la Corporation du collège conclut qu'il veut aussi laisser la paroisse. Elle le prie alors de garder le titre de supérieur et de prendre ses appartements au collège, où il lui sera loisible de se reposer des fatigues de la prédication qu'il ambitionne. Il pourra ainsi continuer à dispenser les lumières de son expérience, l'influence puissante de sa parole et ses exemples pour l'éducation de la jeunesse. M. Mailloux refuse : il craint d'être à charge. Cependant, la Corporation ne se tient pas pour battue. Dans la réunion du 10 septembre, elle l'élit de nouveau supérieur. Mais M. Mailloux fut inbranlable. Et la persistance de son refus fit retomber le supériorat sur les épaules du grand-vicaire Gauvreau.

Monsieur Mailloux quitta donc Sainte-Anne pour se faire missionnaire dans le diocèse d'abord, et plus tard aux Illinois où il alla combattre l'apostat Chiniquy. Le 31 avril 1860, la Corporation interne décidera de l'inviter de nouveau à venir demeurer au collège dans l'intervalle de ses missions, mais il ne voudra pas accepter, craignant toujours d'être à charge à la Maison. Les retraites de Tempérance de M. Mailloux sont restées célèbres, et on voit encore dans nombre de familles son *Manuel des parents*. Il s'occupera aussi de

colonisation : un canton de Bellechasse porte son nom. Son éloignement ne le détacha pas du collège : il conservera des relations suivies avec ses amis d'autrefois. Par ses treize années passées à Sainte-Anne, par l'intérêt qu'il lui a toujours porté, par les œuvres qu'il y a accomplies, et les élèves qu'il a formés, il restera une des gloires les plus pures de l'*Alma Mater*.

« *Ex fructibus cognoscetis* » . . .

Parmi les Anciens qui ont fait honneur au supériorat de M. Mailloux, on peut citer entr'autres :

L'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain, sénateur.
M. Ph.-Baby Casgrain, député de l'Islet,
L'Honorable Élisé Dionne, ministre de l'Agriculteur,
M. Achille Fortier, seigneur de Sainte-Marie, Beauce.
Le Père Michaud, zouave pontifical et architecte de la cathédrale de Montréal,
M. l'abbé André Pelletier, supérieur de Sainte-Anne,
M. Pierre Lagacé, principal de l'École normale de Québec,
Sir Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour Suprême,
M. l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport,
M. Georges Tanguay qui fut célèbre inspecteur d'écoles,
M. Charles Deguise, m.d., et Florent Deguise, n.p.,
M. Auguste Béchard, publiciste.



Célestin GAUVREAU, V.-G. (*1799-1862*),
3e supérieur (*1847-1853*).

CHAPITRE TROISIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. CÉLESTIN GAUVREAU, V.G.

(1847-1853)

LES CONSTITUTIONS

I

1847-1851

Portrait de M. Gauvreau. — Son élection. — *Curriculum vitæ*. — Constitutions et règlements. — Établissement de la Corporation interne. — M. Cléophas Cloutier, directeur. — M. Grégoire Tremblay lui succède. — Les deuils : l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain, l'abbé Louis-Joseph Desjardins. — La fête du supérieur. — Visite de M^gr^ Turgeon, de M^gr^ Demers. — Les cours de récréation : description par l'abbé Henri-Raymond Casgrain. — Départ de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier. — Dès 1845, M. Pilote avait parlé d'une École d'agriculture. — Ordinations sacerdotales. — Fête de saint Louis de Gonzague. — La question des Frères à Sainte-Anne. — Menace d'incendie. — Mort de M^gr^ Signay. — La date des vacances.

ON a fait le portrait suivant de M. Branchereau, sulpicien français dont le nom est bien connu au Canada : « Il gouverna le séminaire (d'Orléans) avec une autorité incontestée. Intelligence pénétrante, s'appliquant aux détails de la vie pratique aussi bien qu'aux spéculations les plus élevées, cœur d'or sous une apparence froide et un peu guindée; caractère d'un équilibre parfait ; jugement d'une sûreté jamais prise en défaut ; d'une grande largeur de vue qui ne s'arrêtait pas aux petits côtés des hommes et des choses ; mais, par-dessus tout, prêtre possédant en plénitude l'esprit sacerdotal ; homme de Dieu dans toute la force du terme, selon le mot de saint

Paul : *perfectus sit homo Dei*, M. Branchereau fut vraiement le formateur du clergé pendant son supériorat[1]. »

Ce portrait de M. Branchereau, nous pouvons l'appliquer presque trait pour trait au nouveau supérieur de Sainte-Anne, M. le grand-vicaire Gauvreau dont le jugement et les vertus sacerdotales ont fait l'admiration de ses contemporains.

*
* *

Malgré son élection du 13 septembre, M. Gauvreau ne se considérait pas encore chargé de la supériorité du collège. Il avait l'espérance d'en obtenir l'exemption auprès de l'évêque. Encore moins voulait-il accepter la présidence des assemblées de la Corporation, puisqu'au terme de l'acte d'incorporation de 1834, le directeur du collège pouvait seul occuper un siège au conseil de la dite corporation.

C'est alors que M. Pilote écrit, dès le lendemain, à l'archevêque de Québec : « Il faut que l'autorité soit ici quelque part », et il insiste pour qu'elle soit pleine et entière entre les mains de M. Gauvreau. La difficulté fut ainsi contournée : M^gr^ l'archevêque nomma M. Gauvreau supérieur et directeur. M. Pilote ne garda que les fonctions de procureur, conformément à sa demande.

Mais craignant les responsabilités, M. Gauvreau ne croit pas encore avoir reçu un ordre formel, et son humilité lui fait adresser à M^gr^ Signay de nouvelles représentations : « Si Votre Grandeur fait droit à ma supplique, je goûterai un peu de repos après trois orageuses semaines, orageuses pour mon esprit qui s'effraie malgré soi d'une position où il faudrait un homme jeune, fort, tandis qu'avec mes 48 ans, je suis usé comme un homme de 70. »

---

[1] M^gr^ Millot : *Vie de M^gr^ Gibier*, p. 28.

Pour le bien du collège, l'archevêque maintint sa décision, et M. Gauvreau s'inclina avec une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Résignant sa charge de secrétaire de la Corporation, qu'il occupait depuis le 6 décembre 1842, il en devenait le président, et prenait, dès ce moment, les attributions de supérieur-directeur du collège.

Mais une question se pose ici tout naturellement à l'esprit du lecteur : Quelles sont les circonstances qui amenèrent l'abbé Gauvreau à Sainte-Anne ? Un mot de biographie à ce sujet.

*
* *

Monsieur Gauvreau était né à Québec, le 13 mai 1799, et fut baptisé par M^gr^ Plessis, curé de la cathédrale. Ses études terminées au séminaire, il décide d'abord d'étudier le notariat, chez le notaire Lefebvre, à Saint-Henri-de-Lauzon. Il ne tarde pas à reconnaître que Dieu l'appelle à l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre le 3 octobre 1824, il est missionnaire pendant quatre ans à Memramcook, et pendant quatre autres années, curé de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. On le voit ensuite chapelain chez les Ursulines de Québec, et un peu plus tard, en 1835, professeur de théologie au Séminaire de Québec. Mais après un an d'enseignement, la fatigue l'oblige à démissionner. C'est alors qu'il prend ses pénates surtout chez son ami, M. Mailloux, à Sainte-Anne, pour entrer plus tard au collège, en 1841. À Sainte-Anne, l'œuvre principale de M. Gauvreau fut l'établissement des *Constitutions et règles* du collège, et la sage application qu'il sut en faire.

Les directeurs jugeaient le temps venu d'organiser une Corporation interne. Comment, en effet, les membres de la Corporation externe ou légale, demeurant tous, à l'exception d'un seul, en dehors du collège, pouvaient-ils se rendre compte de l'administration interne pour tout ce qui a rapport aux

études et à la discipline? Eux-mêmes, convinrent de la difficulté. Aussi acceptèrent-ils, dans leur réunion du 13 septembre 1847, la résolution suivante : « Il est entendu que les Messieurs formant la Corporation consentent à ce que les prêtres résidant au collège se forment en une espèce de Corporation, aux fins de se partager les charges et les emplois de la maison, sous la direction d'un supérieur, en s'entendant avec le premier supérieur ecclésiastique et faisant entre eux un Règlement approuvé par le dit premier supérieur ecclésiastique et par la Corporation. »

M. Gauvreau consacra donc plusieurs mois à la rédaction des *Constitutions et règlements* de cette nouvelle Corporation. Il avait d'abord songé à s'inspirer beaucoup des *Constitutions de Saint-Hyacinthe*, mais le milieu n'étant pas le même, il dut modifier plus ou moins son projet. Le plan nouveau fut examiné par ses collègues du collège et transmis ensuite à l'archevêque de Québec, qui trouva peu à changer. Quand M^gr^ Turgeon, coadjuteur, vint à Sainte-Anne, le 3 août 1848, il réunit les membres de la Corporation externe ou légale, et il fut résolu que celle-ci abandonnerait à la Corporation interne, dès qu'elle serait constituée, le gouvernement du collège et la surintendance de tous ses biens, meubles et immeubles, autant que pouvait le permettre l'Acte de 1834.

Enfin, le 29 août, une ordonnance de M^gr^ Signay établissait la Corporation interne, approuvant ses *Constitutions et règles*, et confirmant l'élection de ses officiers faite préalablement. Les seuls prêtres aptes à en faire partie, M. Ths-Benjamin Pelletier s'abstenant, étaient MM. Célestin Gauvreau, François Pilote, Grégoire Tremblay et Édouard Richard. M. Gauvreau demeurait supérieur. Tous s'engagèrent à observer ces *Constitutions et règles*, aussi longtemps qu'ils feraient partie de la Corporation. Le même jour, cette nouvelle Corporation se nomma un secrétaire dans la personne de M. Hyacinthe Potvin, chargé aussi de la garde du régistre, et M. André

Pelletier, diacre, fut choisi comme assistant-directeur, tout spécialement pour la direction du cours français-anglais, sous l'intendance du directeur des écoliers, M. Grégoire Tremblay, qui avait à s'occuper du cours classique.

Il ne faudrait pas croire que la Corporation externe ou légale disparut peu de temps après la naissance de la Corporation interne. Bien loin de là, elle dura jusqu'en 1862. Rappelons que le Collège de Sainte-Anne reçut son existence civile d'un Acte de la législature du Bas-Canada adopté le 18 mars 1834. La sanction royale fut accordée le 15 août suivant et proclamée par Lord Aylmer le 7 janvier 1835 ; mais la Corporation légale ne prit le maniement des affaires que le 5 septembre 1837. Elle se composait de l'évêque de Québec, du curé de Sainte-Anne, du principal ou directeur du collège, des curés de la Rivière-Ouelle, de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Saint-Jean Port-Joli et de Saint-Denis de Kamouraska. Ces membres d'office avaient tous les pouvoirs administratifs ordinaires aux Corporations analogues. « Cette organisation, écrit M. le chanoine L. Dumais, dura jusqu'au 9 juin 1862, où un nouvel acte législatif vint changer la composition du personnel de la Corporation, sans néanmoins toucher à ses attributions premières ; à l'exception de l'archevêque catholique romain de Québec ou du prêtre administrant le diocèse, tous les membres devaient être des prêtres du collège. Coïncidence assez remarquable, M. Célestin Gauvreau, v.g., désigné pour être l'un des nouveaux directeurs par l'acte qui était sanctionné le 9 juin 1862, décédait ce jour-là même. » Mais n'anticipons pas.

*

* *

M. Gauvreau avait été nommé directeur en même temps que supérieur, pour devenir membre de la Corporation ;

cependant il n'en exerça pas les fonctions. L'assistant, M. l'abbé Cléophas Cloutier, fut pratiquement directeur, mais pendant un an seulement. Si l'on en croit le témoignage de l'abbé H.-Raymond Casgrain, ce directeur fut loin d'avoir une administration brillante : « Prêtre pieux, l'abbé Cloutier[2] était bon jusqu'à la faiblesse, et naïf jusqu'à la crédulité, deux de ces défauts les plus funestes à l'autorité, spécialement quand cette autorité s'exerce sur la jeunesse toujours perspicace et frondeuse. Son prédécesseur, l'abbé Pilote, homme sage et prudent, à la fois ferme et doux, avait affermi la discipline. » Et cette appréciation amène l'abbé Casgrain à comparer les écoliers de son temps avec ceux de l'année 1900, où il écrit ses *Souvenances* :

« La physionomie des écoliers de mon temps était beaucoup plus tranchée (que celle d'aujourd'hui) ; il y avait parmi eux plus d'indépendance, d'initiative personnelle puisée au service de la famille, où l'on comptait des marins, des défricheurs, des hommes accoutumés à la vie aventureuse. Il s'en suivit parmi les élèves une originalité très marquée. Tel était le petit monde qu'avait à gouverner le débonnaire abbé Cloutier. Il fut bientôt visible qu'il n'était pas à la hauteur de sa tâche. Les remontrances à la tribune, qu'il prodiguait beaucoup trop, paraissaient plutôt faites pour provoquer les espièglerie que pour les réprimer. Il s'établit, à la fin, une sorte d'émulation entre les plus dissipés : à qui inventerait quelques nouveaux tours . . . »

Heureusement, l'abbé Cloutier était bon professeur. Aussi l'abbé Casgrain ajoute-t-il :

---

[2] L'abbé Jean-Cléophas Cloutier, né à L'Islet le 4 décembre 1815, fit ses études à Sainte-Anne et fut ordonné à Québec, le 10 août 1845. Professeur à Sainte-Anne (1845-48) ; vicaire à Sainte-Marie de la Beauce (1848-49) ; à Saint-Henri-de-Lauzon (1849-50), curé de Cacouna (1850-87) ; archiprêtre du diocèse de Rimouski (1867-87). Décédé le 26 décembre 1887.

« Si l'abbé avait un caractère trop faible pour faire un directeur efficace, en revanche, il était bon professeur d'histoire du Canada. Il sut nous y intéresser, nous la faire goûter. Son mérite en cela fut d'autant plus réel qu'il avait à lutter contre l'indifférence générale qu'on affectait en ce temps-là pour tout ce qui regardait notre passé. Il était même de bon ton de dire qu'il valait mieux ne pas s'en occuper et laisser tout cela dans l'oubli[3]. »

Pour succéder à l'abbé Cloutier, il fallait donc un prêtre de prestige, capable d'en imposer aux élèves par son talent, sa fermeté et son savoir-faire. On trouva ce directeur dans la personne de M. Grégoire Tremblay, qui, d'abord hésitant, finit par se rendre au désir de tous. On dit qu'à Sorèze, les élèves se seraient fait pendre pour le Père Lacordaire, tant il était aimé. Ainsi en fut-il dans le modeste Collège de Sainte-Anne pour l'abbé Tremblay. Lui aussi il était « fort comme le diamant et plus tendre qu'une mère ». De là, son emprise sur les écoliers.

Entré au collège comme élève en 1836, il avait été ordonné prêtre en 1846. Depuis 1842, il enseignait la philosophie et les sciences. Musicien, comme on l'a toujours été dans sa famille, il pouvait jouer plusieurs instruments, surtout le piano. « Il avait, ce qui ne nuisait pas à son influence, tout pour lui, écrit l'abbé Casgrain, beauté physique, intellectuelle et morale ; jeunesse dans tout son éclat, taille, force et maintien superbes, tête et buste faits, il semble, pour le ciseau de Benvenuto Cellini, de Pradier ou de Canova, front large sous une chevelure brune abondante, de beaux yeux noirs limpides, pétillants d'intelligence, sourire toujours prêt à s'épanouir sur une bouche bien découpée, où se réflétaient tout ensemble la finesse, l'aménité, et la bienveillance, voix musicale, harmo-

---

[3] Abbé H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, tome II, p. 67.

nieuse et éloquente, coulant de source. On se demandait quelles qualités pouvaient lui manquer. Sans être ce qu'on peut appeler un savant, il en avait l'intuition, émerveillait les élèves par la variété de ses connaissances qu'il savait communiquer, ayant au suprême degré le don du professorat. Avec cette supériorité d'intelligence qui le rendait accessible à toute idée large ou généreuse, l'abbé Tremblay avait un cœur d'or et une âme expansive qui avait fait de lui l'idole de la communauté. Il pouvait tout sur les étudiants, qui avaient en lui une confiance illimitée, parce qu'il savait les prendre par les côtés les plus nobles de leur être, par le sentiment de l'honneur qu'il s'appliquait à développer en eux. Il était sous ce rapport un précurseur, disant à qui voulait l'entendre que c'était là l'éducation de l'avenir. »

Ces derniers mots nous indiquent qu'à cette époque, à Sainte-Anne comme ailleurs, on ne savait pas toujours allier la douceur à la fermeté. L'abbé Casgrain rappelle que, de son temps de collège, la férule avait trop de vogue . . . ! « J'ai vu, il y a plusieurs années, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, que dans les écoles, même les meilleures en Angleterre, il y a à peine un demi-siècle, « la férule était le commencement et la fin de la sagesse ». Et qu'on ne croie pas que les Anglais aient été plus arriérés que les autres peuples, il n'en allait pas mieux dans tout le reste du vieux continent. Cela m'a rendu un peu moins sévère à l'égard de mes anciens maîtres et de leur manière d'agir. Ils ne savaient pas mieux ; ils nous traitaient comme ils l'avaient été eux-mêmes et ils ne faisaient au reste qu'imiter ce qui se passait presque partout ailleurs[4]. »

Heureusement, le grand-vicaire Gauvreau s'efforçait toujours de tempérer la rigueur de certains régents : « Il

---

[4] H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, tome II, p. 32.

était, dit Casgrain, la douceur et la charité même, si bien qu'il rappelait saint François de Sales. »

*
* *

Dès la première année du supériorat de M. Gauvreau, les deuils ne manquent pas au Collège de Sainte-Anne.

Le 29 février 1848, il perd un ami puissant dans la personne de l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain[A11], citoyen de la Rivière-Ouelle, mais résidant à Montréal depuis qu'il a été nommé Commissaire des travaux publics. Le défunt devait être inhumé dans sa paroisse natale. En venant de Montréal, le convoi funèbre s'arrête à Sainte-Anne. Après la levée du corps au collège, où l'Honorable Casgrain a deux fils, Henri-Raymond et William, les élèves chantent un *Libera* à l'église paroissiale. Le convoi se remet ensuite en route pour la Rivière-Ouelle, où les funérailles auront lieu deux jours après. Une grande partie de notre communauté y assistera. Le souvenir du défunt est rappelé encore aujourd'hui par un marbre funéraire placé au-dessus de l'endroit où se trouvait, dans l'ancienne église, le banc seigneurial.

Comme avocat, l'Honorable Casgrain rendit les plus grands services à la Corporation du collège dans toutes les affaires qu'elle eut à régler jusqu'en 1846, époque à laquelle il alla résider à Montréal pour remplir ses fonctions administratives. Membre du Conseil en 1839, il fit toujours son possible auprès du gouvernement d'alors pour favoriser les demandes du collège. Comment pourrions-nous oublier que c'est par ses soins que s'organisa le Comité de Québec, lors de la souscription de 1840, en faveur de l'aile Mailloux ?

Le 31 août décédait, à son tour, un autre ami du collège, l'abbé Joseph Desjardins[A9], ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu

de Québec. Fuyant, pendant la Révolution française, son pays où il était chanoine de Bayeux, il s'était d'abord exilé en Angleterre. En 1794, il est vicaire à la cathédrale de Québec, et l'année suivante, curé à Carleton, y devenant ainsi un des prédécesseurs de M. Painchaud. Revenu à Québec, il fit la connaissance du fondateur et s'intéressa à sa famille. On conserve au collège quelques-unes de ses lettres écrites à M. Painchaud. Intermédiaire entre son frère Philippe, qui était grand-vicaire de M^gr^ de Quélen, à Paris, et les églises du Canada, pour leur procurer quelques-uns des tableaux dont la Révolution avait dépouillé les églises de France, il devint bienfaiteur du collège par ses dons répétés de tableaux, gravures religieuses et manuscrits.

*
* *

Parmi les événements joyeux de cette année 1848, notons d'abord la fête du supérieur, M. Gauvreau, qui eut lieu le 6 avril. Cette fête de tradition avait déjà le cachet qu'on lui voit encore aujourd'hui ; prêtres, parents et élèves sont de la partie. Les écoliers se réunirent dans la grande salle, et le directeur, M. Grégoire Tremblay, présenta les vœux de la communauté au vénéré supérieur, tout comme on le fait maintenant au moyen d'une adresse lue par un philosophe. En réponse, le grand-vicaire Gauvreau sut tirer de son cœur et de son expérience les conseils les plus sages qui peuvent aider la jeunesse à réussir sa vie pour Dieu, pour l'Église, et pour la société en général. Le lendemain matin, le supérieur célébrait la messe de communauté, et les élèves y faisaient entendre les plus beaux cantiques de leur répertoire. Cette fête du supérieur est encore aujourd'hui un des beaux jours de la vie de collège ; beau, parce que l'étudiant y trouve l'occasion de manifester sa reconnaissance envers l'autorité ;

beau, parce que les parents en profitent pour dire à leurs enfants, par lettres, ou par leur présence, tout le plaisir qu'ils ont de les voir réussir dans leurs études ; beau encore parce que le curé ou le vicaire de leurs paroisses viennent au collège leur faire part de toutes les espérances qu'ils continuent à mettre en eux.

Parmi les jours ensoleillés, rappelons aussi la visite que fait le 2 août, à Sainte-Anne, M^gr^ le coadjuteur Turgeon. Il est accompagné de son chapelain M. Bonneau, de l'abbé Harkin, qui s'intéresse au collège en y envoyant étudier de jeunes Irlandais, et de M. l'abbé Louis Proulx, de l'archevêché de Québec, qui a été directeur de Sainte-Anne de 1830 à 1834. C'est la première fois que celui-ci revient depuis son départ : le rail et l'auto sont alors encore inconnus dans notre région. On comprend la joie du personnel : prêtres et élèves. Ils fêtent l'évêque, mais aussi l'ancien directeur dont le souvenir est resté vivace comme aux premiers jours.

Notons enfin la visite, le 7 novembre 1848, de Monseigneur Demers, évêque missionnaire de Vancouver, allant le lendemain bénir la nouvelle église de Saint-Pascal. Né à Saint-Nicolas, M^gr^ Demers comptait des amis au collège de Sainte-Anne qu'il avait visité jadis pendant son vicariat à Trois-Pistoles. Au Séminaire de Québec, il avait eu comme professeur l'abbé Étienne Chartier, plus tard directeur de Sainte-Anne. Sensibles au prestige du missionnaire, les élèves connaissaient son dévouement déployé au Manitoba, dans la Colombie canadienne, à Oregon City dont il était curé. C'est là qu'il fut sacré évêque de Victoria par M^gr^ Norbert Blanchet en 1847.

M^gr^ Demers reviendra passer les fêtes de Noël au collège, et donnera aux élèves le magnifique spectacle, rare pour eux, d'offices pontificaux. La liturgie n'avait pas alors, dans notre

maison, la splendeur d'aujourd'hui : il n'y avait ni la blanche chapelle, ni les vêtements gothiques, ni les belles éditions du missel populaire, ni, surtout, les cérémonies grandioses que Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, y viendra plus tard accomplir. Si rudimentaire, pourtant, qu'elle était alors, cette liturgie parlait au cœur du jeune écolier. Et que dire de la parole d'un missionnaire !

*
* *

C'est en cette année 1848, que le changement s'opéra dans les cours de récréation. Jusque-là, celle du cours commercial était placée au nord du collège, et celle du cours classique, sur la Butte, où elle est encore actuellement. Comme il n'y avait que deux maîtres de salle, un par cour, MM. Louis Desjardins et Clovis Roy, le directeur Grégoire Tremblay jugea que, pour lui et les maîtres, la surveillance serait plus facile, si les deux cours étaient voisines. MM. Pilote et Ths-B. Pelletier s'y opposèrent, mais le supérieur Gauvreau accepta le projet du directeur, et la cour des « commerciaux » s'établit contiguë à celle des « classiques ». Ceux-ci transportèrent leur mât à l'est du jeu de paume, et on plaça, à l'ouest du même jeu, dans la cour nouvelle, celui que M. Mailloux avait érigé jadis dans la cour du nord [5].

Ces cours en plein air, placées sur une élévation, donnaient une vue superbe sur Sainte-Anne et ses environs, sur le fleuve et la montagne, vue qui s'amplifiera encore plus tard pour le

---

[5] Cette cour du nord ne reparut que trois quarts de siècle plus tard, et plus à l'ouest, quand les élèves devinrent très nombreux. Les classiques occupent actuellement sur la Butte les deux cours de récréation de jadis, et les commerciaux ont, plus bas, en face du fleuve, une magnifique cour de 900 pieds par 300, avec tous les jeux et améliorations modernes.

visiteur qui voudra monter dans la coupole de l'institution afin de contempler le panorama qui se déroule à l'horizon.

Dans ses *Souvenances*, l'abbé Casgrain rappelle ses années de collège et décrit ensuite le paysage. On nous pardonnera cette longue citation écrite par un ancien : elle nous semble offrir un intérêt tout particulier, surtout pour les étudiants qui ont quitté depuis quelque temps déjà.

« Quinze années de ma vie se sont écoulées au Collège de Sainte-Anne. J'y ai vécu comme élève, puis comme professeur, soit ecclésiastique, soit prêtre. Toute ma jeunesse, par conséquent, c'est-à-dire les années où l'existence est la plus chaude, la plus remplie de promesses et d'espérances, se sont passées dans cette institution. »

Et parlant du panorama aperçu de la Butte, mais surtout de la coupole :

« La vue embrasse un vaste espace, le Collège de Sainte-Anne, avec ses nombreux étages, étant bâti sur un coteau qui domine deux immenses vallées, l'une au sud bornée à l'horizon par les premiers contreforts des Alléghanys, l'autre au nord qui vient mourir au bord du fleuve Saint-Laurent. En face de nous s'arrondit l'anse de Sainte-Anne, sur une largeur de quatre lieues, entre la pointe de Saint-Roch, à l'ouest, et celle de la Rivière-Ouelle, à l'est. Au delà, c'est la nappe d'eau incommensurable du fleuve, sur lequel tombe, à quatre lieues de distance, le rideau des Laurentides, draperie d'azur de cinquante lieues de longueur perdue aux deux extrémités dans les brumes de l'éloignement.

« Plus près de nous, de ce côté-ci du fleuve, voici, là-bas, vers le couchant, le cap Martin où nous allions, chaque automne, faire la pêche à la loche ou petite morue, excursion toujours agréable, surtout quand le poisson abondait, ce qui n'était pas rare à cette saison.

« Rien n'est plus varié que les paysages de la paroisse de Sainte-Anne, où l'on voit se dresser, de tous côtés, des montagnes, des monticules isolés, des coteaux gracieux, les uns boisés, les autres cultivés et couronnés de jolies maisons avec leurs dépendances.

« Quand vous aurez parcouru le cercle des grands horizons qui nous entourent, je vous invite à reposer vos yeux éblouis sur les environs immédiats du collège . . . ils n'ont pas moins de charmes que les lointains, et sont peuplés de souvenirs qui montent en foule à l'esprit, quand on revoit, comme moi, ces lieux, après y avoir passé les plus fraîches années de sa vie. La belle montagne dont le dôme de feuillage vert s'arrondit tout près d'ici à notre droite, c'est la montagne du collège, où nous avons fait tant de courses échevelées, durant les jours de congé. Sur le versant qui regarde le nord, voyez ce rocher à pic qui détache sa masse grisâtre sur la verdure foncée des épinettes et des sapins : la caverne profonde qu'il recouvre et que nous avons visitée si souvent avec une curiosité toujours renaissante, c'est la *Cabane des fées*, baptisée de ce nom de temps immémorial, après avoir donné lieu à des récits fantastiques, légendes et racontars de toutes sortes. À nos pieds, ce vaste éclairci, taillé dans la forêt d'épinettes et de sapins, qui descend du flanc de la montagne jusque devant la façade du collège, c'est la cour des élèves, qu'on appelle ordinairement *la Butte*, en raison du coteau qu'il faut gravir pour y arriver. »

Et l'abbé décrit les cours de récréation.

« Au centre de ce plateau, s'élève le jeu de paume, nommé habituellement jeu de pelote, fort jolie construction, je vous prie de le croire. Elle consiste en un grand rectangle, qui n'a pas moins d'une quarantaine de pieds de hauteur, couronné d'une gracieuse galerie à corniche, d'une blancheur laiteuse qui la fait d'autant mieux ressortir qu'elle contraste avec la demi-teinte grise du reste de l'édifice en bois de couleur

naturelle. Les quatre grands jeux, et les deux petits, sont protégés de chaque côté par deux ailes bien découpées, qui donnent à tout l'ensemble un air de solidité et d'élégance.

« Cette cour de récréation a deux parties distinctes : la plus rapprochée d'ici est la cour des grands ou du cours latin ; l'autre, qui s'étend jusqu'au pied de la montagne, est la cour des petits ou du cours anglais.

« Le terrain accidenté prêtait aux embellissements. Aussi, d'année en année, élèves et professeurs ont-ils rivalisé de zèle, d'ardeur et de travail pour y multiplier les ornementations. Ils en ont fait une petite oasis ravissante, comme il s'en voit peu dans notre province, un centre d'amusements inappréciables pour la communauté et qui vaut la peine d'être vu par les étrangers, surtout durant la belle saison, quand la nature est dans tout son éclat et que l'atmosphère est embaumée par les senteurs de la végétation ; que la forêt qui encadre les cours resplendit sous son manteau de feuilles vertes fraîchement écloses. On peut à peine faire vingt pas sur la Butte sans remarquer quelque chose qui nous tire l'œil ; ici le sol a été exhaussé en terrasse à talus gazonné protégé par une gracieuse palissade ; là il a été nivelé pour former une longue avenue ou une place ouverte aux jeux des élèves. Ça et là, des touffes d'arbres ombragent des bancs rustiques qui invitent au repos et à la conversation. Deux jardins plantés d'arbres fruitiers, l'un pour les grands, l'autre pour les petits étaient divisés en parterres cultivées par les écoliers eux-mêmes à l'époque de mon entrée, car les vacances ne commençaient que très tard dans l'été. Cette culture a cessé depuis que la sortie des élèves se fait dans le mois de juin. »

Enfin, comment l'abbé Casgrain aurait-il pu oublier les fameux kiosques où se tenaient les réunions intimes de certains groupes d'écoliers ?

« Là-bas, presqu'à l'extrémité de la cour des anglais, ce kiosque couvert en chaume est l'œuvre d'un ancien élève, devenu un zélé missionnaire, qui a laissé ici la réputation d'un artiste de grand goût (M. Épiphane Lapointe). À quelques pas du jeu de pelote, voici le superbe *mai* de quatre-vingt pieds de hauteur, au sommet duquel flotte le drapeau de la maison, au jour de fêtes et de grands congés. Mais le petit chef-d'œuvre de la Butte est le berceau qu'on aperçoit en face d'ici, au bord d'un taillis d'épinettes dont il domine les cimes vertes de toute la hauteur de son élégante coupole. Il est à double étage et de forme hexagonale. Un escalier intérieur conduit à la galerie qui environne l'étage supérieure. Le berceau, où l'on pénètre par quatre ouvertures, est à claire-voie, formé d'un treillis de petites lattes peintes en blanc, qui lui donnent un air de légèreté aérienne du plus bel effet qu'on puisse imaginer. De tous les édicules que j'ai vus dans les plus beaux parcs d'Europe, il ne me souvient d'aucun qui m'ait paru aussi parfait que ce bijou de grâce et d'harmonie architecturale. La butte, telle qu'on la voit aujourd'hui (1900), n'est pas tout à fait la même qu'au temps de mes études (1850), elle a subi quelques transformations plus ou moins heureuses sur lesquelles je n'insiste pas ; mais l'apparence principale n'a pas sensiblement changé[6]. »

L'intérêt qu'offrira aux anciens élèves cette romantique description par l'abbé Casgrain nous excuse de l'avoir reproduite toute au long.

*
* *

Le mois de septembre 1848, vit le départ définitif de l'abbé Ths-B. Pelletier, préfet des études, au lendemain de l'élection de M. Gauvreau au supériorat. Il faut compter avec la

---

[6] L'abbé H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, tome II, p. 3-7.

friction des caractères, et, malgré sa piété, M. Pelletier y contribuait peut être plus qu'à son tour[7]. Sa mauvaise santé en était souvent la cause. Ce fut une perte pour le collège ; les esprits supérieurs n'y sont jamais trop nombreux.

Du talent poétique de M. Pelletier, dans le genre héroï-comique, il reste deux pièces dont plusieurs vers semblent dignes de Boileau et de Gresset. La première, la *Charli-boyade*, publiée en 1829, fut écrite en collaboration avec le notaire Martin, de Saint-Pascal, au sujet d'une assemblée de marguillers. La seconde, *Malec*, qui raconte les exploits du vieux cheval de M. Painchaud, est restée inédite.

Après quelques mois de repos chez son ami M. Déziel, alors curé de Saint-Joseph de Lévis, l'abbé Pelletier ira, en mars 1849, sur l'invitation du fondateur, M. Adrien Théberge, curé de Terrebonne, prendre la direction du collège Masson, abandonnée par les Frères de Sainte-Croix. Avec des alternatives de repos, il y demeurera jusqu'en 1857, mettant en pratique le nouveau plan d'études inauguré à Sainte-Anne en 1842. Pendant les dernières années de sa vie, il sera un des principaux rédacteurs de la *Gazette des Campagnes* publiée à Sainte-Anne, y écrivant la *Revue de la quinzaine* jusqu'à novembre 1864.

*
* *

La question agricole commençait alors à intéresser la population canadienne. Ce sera l'honneur et le mérite du Collège de Sainte-Anne de l'avoir comprise et éveillée, surtout par la fondation de son École d'agriculture et par les écrits qui l'ont préparée, ce dont nous donnerons plus ample connaissance dans le chapitre suivant.

---

[7] M. Pelletier n'avait pas approuvé l'établissement de la Corporation interne par le grand-vicaire Gauvreau.

La Société d'agriculture du Bas-Canada, pour atteindre le peuple, proposait l'établissement d'école spéciales avec fermes-modèles, et aussi la fondation d'une société d'agriculture dans chaque comté. Le 24 décembre 1845, M. Pilote, procureur de Sainte-Anne avait écrit au secrétaire de cette Société, M. Evans :

« Qu'a-t-on fait pour l'agriculture ? Nous touchons au moment où chacune de nos grandes institutions collégiales dans les campagnes devrait avoir sa ferme modèle, comme sa bibliothèque et son musée. La Corporation du Collège de Sainte-Anne, pour sa part, convaincue depuis longtemps de ce que je viens de dire, n'hésiterait nullement à mettre sur pied une ferme modèle avec une école spéciale pour l'agriculture, si elle rencontrait un encouragement suffisant. Déjà chargée de deux pensionnats, avec ses seules ressources, d'ailleurs très limitées, elle ne peut offrir, dans cette circonstance, que son humble mais consciencieuse coopération. »

C'était le premier pas, M. Evans ne l'oublia jamais. Faisant parvenir à M. Pilote une série complète du *Journal d'Agriculture*, il lui écrivait le 24 mars 1848 : « You would be the last gentleman I would have neglected, you being one of the first who responded to the appeal, not in words only, but with your money . . . I know perfectly well we shall succeed in our object, if our supporters are only equally sincere as you are. » L'œuvre de M. Pilote s'annonce déjà : *spes in semine*. Et dans quelques années, une École d'agriculture naîtra. Ce sera la première en Amérique depuis celle qu'établit jadis, à Saint-Joachim, M^gr^ de Laval.

*
* *

Qui dira le souvenir que laissent chez les élèves certaines fêtes religieuses ?

Le 9 juin 1849, M^gr^ Turgeon est en visite pastorale et arrive à Sainte-Anne. Reçu au son du canon et de la fanfare, il préside, le lendemain, la procession du Saint Sacrement dans la paroisse. Le 11 juin était l'anniversaire de sa consécration. À sa messe, il ordonne M. Clovis Roy, sous-diacre, et confère les ordres mineurs à MM. Otisse, Campbell et J.-B. Blanchet. Et le dîner, au collège, rassemble les curés du voisinage. La veille au soir, les élèves ont présenté à Monseigneur une intéressante séance de discours, de chants et de musique.

Il leur fut aussi donné d'assister, cette année-là à une autre cérémonie d'ordination, quand, le 8 septembre, M^gr^ Demers, évêque de Vancouver, vint ordonner prêtres MM. F.-X. Bégin, Amable Blanchet, André Pelletier ; diacre M. Clovis Roy ; sous-diacres MM. Épiphane Lapointe et Bouchy, lequel fut diacre le lendemain. L'évêque diocésain et son coadjuteur avaient été retenus à Québec par l'état sanitaire de la ville.

Ces ordinations, dans nos collèges, ont toujours suscité nombre de vocations sacerdotales. Elles se renouvelleront souvent, et toujours avec les mêmes fruits. Saint Louis de Gonzague, patron collégial, se doit de les multiplier. Sa fête est tant aimée des écoliers ! En ce 21 juin 1849, les *Annales* disent que la messe est célébrée par le curé de Sainte-Anne, M. Bourret, que M. Bouchy fait exécuter une messe en musique, que le célèbre orateur, M. Quertier y prêche sur la piété, l'étude et l'obéissance. Et à l'archiconfrérie du soir, il fait sur la sainte Vierge un de ses éloquents sermons, dont nul ne jouissait plus que M. Gauvreau.

*
* *

La question des Frères revient sur le tapis en 1849. Sur l'invitation des deux Corporations, externe et interne, le Frère Facile, provincial des Frères des Écoles chrétiennes,

accompagné du Frère Zozime, vient au collège le 12 juin, pour aviser au moyen de se charger du cours élémentaire français-anglais (commercial). Après examen détaillé de la maison et de ses dépendances, on juge que les Frères pourront facilement avoir place dans la partie du collège affectée à ce cours commercial, moyennant certains menus changements. Alors il est convenu que les Frères prendront charge du pensionnat « commercial » aussitôt qu'ils pourront procurer au collège les sujets convenables. Le Frère Facile les laisse espérer pour l'automne de 1850.

Le 19 février 1850, le grand-vicaire Gauvreau reçoit une lettre du Frère Facile. Arrivant de France, ce dernier a amené avec lui un ancien professeur de Rouen destiné au Collège de Sainte-Anne. Et il annonce huit Frères pour l'automne. En conséquence, publiant dans les journaux la date des examens publics, le supérieur informe en même temps les parents que les Frères prendront à l'automne la charge du cours élémentaire, dit commercial.

Mais voilà que le 20 juillet, le Frère Facile avertit le collège que l'Institut des Frères a perdu deux de ses principaux professeurs destinés à Sainte-Anne, et que, par conséquent, il ne peut tenir ses engagements. M. le supérieur Gauvreau insiste, mais en vain. Il dut alors reconnaître l'impossibilité absolue où se trouvait le provincial de donner suite à sa promesse [8].

*
* *

Dans le cours de son histoire, Sainte-Anne a subi plus d'une fois l'épreuve du feu. La cloche d'alarme s'est souvent fait entendre.

---

[8] En 1855 disparaissait le collège des Frères des Écoles Chrétiennes à Kamouraska. Il n'avait duré que quelques années. Celui de L'Islet fut fondé en 1853, par l'abbé F.-X. Delâge.

En cette année 1850, le feu fut mis par une légèreté coupable, croit-on, dans la cave du cours commercial où, il y avait copeaux et « ripes ». Un petit écolier donna l'éveil ; il était temps ; quelques minutes plus tard, c'en était fait de la maison. On n'avait qu'une toute petite pompe à incendie, mais par ses jets d'eau lancés dans les soupiraux, elle réussit à amortir un peu les flammes. C'est alors que le directeur, M. Grégoire Tremblay, d'une force herculéenne, enfonça, de quelques coups de pince, le plancher que léchaient déjà les flammes. Avec le secours empressé des voisins, on réussit, par de nombreux seaux d'eau, à éteindre le feu.

Pendant ce temps-là, plusieurs écoliers avaient procédé au déménagement de la bibliothèque au deuxième étage et des chambres de l'avant-corps. On dut prendre quelques jours pour remettre le tout en ordre.

Tout cela n'avait été pratiquement qu'une alerte. Il en sera bien autrement trois quarts de siècle plus tard, le 15 décembre 1920, quand le feu viendra détruire tout le vieux collège et anéantir, apparemment du moins, l'œuvre d'un siècle.

Et cette année scolaire de 1849-50 finit par les examens publics du 24 et 25 juillet. M^gr^ Turgeon, administrateur du diocèse, terminait alors sa visite pastorale au nord du fleuve, à Sainte-Agnès. Le 23, il traverse au sud et arrive le lendemain à Sainte-Anne, vers les 10 heures du matin. Il peut ainsi assister aux trois dernières séances des examens, où le public paraît très satisfait des résultats. On joua une pièce dramatique, intitulée : *Les écoliers paresseux punis*. Les examens avaient été précédés d'un service pour le repos de l'âme de M. Painchaud. Au milieu de toutes les réjouissances, on ne perdait pas le souvenir du fondateur.

Quelques semaines plus tard, le 3 octobre, M^gr^ Signay mourait. N'oubliant pas qu'il était bienfaiteur du collège par sa généreuse contribution de 81 louis à l'érection de l'aile

Mailloux, et par l'approbation des *Constitutions et règles de la Corporation interne*, le supérieur, M. Gauvreau, se fit un devoir d'assister à ses funérailles. Le 5 octobre, il était aussi présent à la prise de possession par son successeur, M^gr^ Turgeon, du siège archiépiscopal de Québec. Avec les années qui s'en viennent, on aura besoin plus que jamais des directives et de la protection de l'Ordinaire. Sainte-Anne se doit de ne point l'oublier.

*
* *

La question des vacances s'est souvent agitée dans nos collèges. On en discuta la durée et l'époque.

Le 22 février 1851, le grand-vicaire Gauvreau reçoit une lettre de l'archevêque Turgeon, l'informant que le Séminaire de Québec a décidé de commercer les vacances le 15 juillet, et invitant Sainte-Anne à suivre son exemple. La Corporation ne peut que se rendre à cette demande, et la rentrée est fixée aux premiers jours de septembre. On échappera ainsi à la grande chaleur des classes et des dortoirs, suffocante surtout quand les élèves y sont encore le 15 août. Cette coutume de quitter tard pour ne rentrer qu'à la Saint-Michel, était une tradition apportée de France. On aimait alors la chasse, la pêche, les longues marches à pied, et le mois de septembre s'y prêtait le mieux.

Déjà, à cette époque de 1851, quelques-uns auraient voulu deux mois de vacances, du 1^er^ juillet au commencement de septembre, et, à ce propos, M^gr^ Turgeon écrit, le 5 mai, au grand-vicaire Gauvreau :

« Quant à l'avancement des vacances en deçà du 15 juillet, je ne pense pas que cette idée puisse jamais prévaloir . . . beaucoup moins encore celle de donner deux mois de vacances. En vérité, c'est assez de six semaines de repos, quel que soit le travail de nos jeunes gens dans les collèges. Combien de

pauvres ecclésiastiques, sans parler des évêques, portent le poids du jour d'un bout de l'année à l'autre, presque sans délassement quelconque ! Puis, pour vous dire le vrai, je crois que 15 jours de plus ou de moins ne peuvent faire grand-chose, à l'exception toutefois de certains cas de maladie. »

Et l'annaliste, M. Trudelle, ajoute, après avoir cité cette lettre : « Cependant, on a aujourd'hui (1882) ces deux mois de vacances, et qui sait si, un jour, on ne donnera pas trois mois, comme on le fait ailleurs en Europe ? Que de choses se font aujourd'hui, qu'on était loin de prévoir en 1851. »

M. Trudelle ne fut-il pas prophète ?

Quant aux vacances du jour de l'an, voici ce qu'on lit dans l'*Histoire du Séminaire de Nicolet :* « Ce congé (les vacances) avait déjà été en usage du temps de M^gr^ Plessis, puis il fut supprimé par le même prélat, par suite de certains désordres auxquels il avait donné lieu. L'un de ces désordres était l'absence prolongée, au-delà des jours fixés pour le congé, que se permettaient plusieurs élèves . . . M^gr^ Signay, en le rétablissant (1842), exigea qu'on lui en fît la demande tous les ans. Il en fut ainsi jusqu'en 1850. Ce congé était à cette époque de trois ou quatre jours. Supprimé de nouveau en 1851, il ne fut rétabli qu'en 1891. À la suite de plusieurs autres collèges, entr'autres du Séminaire de Québec, les directeurs de Nicolet décidèrent de revenir à l'ancien usage[9]. »

À Sainte-Anne, M. Painchaud avait accordé des vacances du jour de l'an jusqu'en 1835 exclusivement. Abolies dans la suite, elles furent rétablies définitivement en 1893, après quelques essais dans les années précédentes.

*
* *

[9] DOUVILLE : *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, p. 295.

Une vingtaine d'années se sont déjà écoulées depuis la fondation du collège. Le souvenir du fondateur y demeure plus vivace que jamais. On n'oublie pas ses sacrifices et ses peines. On tient fortement à la survivance de son œuvre. Le progrès s'y développe normalement, non pas en grandes enjambées, mais au fil des jours. Nous sommes au milieu du XIX^e^ siècle. Quel en sera la deuxième partie pour le Collège de Sainte-Anne ? La Providence veille sur l'institution. Avec M. Gauvreau comme chef, on est plein de confiance.

QUATRE LIEUTENANTS-GOUVERNEURS
ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE



L'Honorable Luc LETELLIER DE SAINT-JUST,
cours de 1830-1836.



Sir A.-P. PELLETIER,
cours de 1850-1856.



Sir Charles FITZPATRICK,
cours de 1864-1871.



L'Honorable Georges CARROLL,
cours de 1879-1885.

II

1851-1853

Personnalité de M. Gauvreau. — Il voudrait démissionner. — Le personnel du collège. — L'abbé Bouchy apprécié par l'abbé H.-Raymond Casgrain. — La question politique au temps de Chapais et de Letellier. — Règlement des congés. — Le supérieur au repos. — Décès de MM. Jean-Bte Potvin, Thomas Jones, de l'abbé Étienne Chartier et de l'honorable Amable Dionne. — On accepte le projet d'affiliation à l'Université Laval. — Démission de M. Gauvreau. — F. Pilote élu supérieur.

MONSIEUR le grand-vicaire Gauvreau avait terminé son triennat de supérieur. Il espérait bien recouvrer sa liberté pour prendre un peu de repos. Mais ses collègues en jugèrent autrement, et il dut affronter un second terme, à la suite des élections du 17 juillet 1851. Tous avaient voté en sa faveur.

L'annaliste, M. Trudelle, écrit de lui : « C'était un homme en effet bien utile, pour ne pas dire, nécessaire au collège, à raison de ses talents pour la théologie, de son esprit de conciliation, de sa sagesse et de sa sainteté. Tout en lui inspirait le respect et la confiance ; et il jouissait de l'estime, non seulement de l'archevêque, mais de tout le clergé et de tous ceux qui le connaissaient. »

Sentant ses forces défaillir, M. Gauvreau, avant son élection, avait demandé à M^gr^ Turgeon la permission de quitter le collège auquel, pourtant, il se sentait de plus en plus attaché, un peu comme le pilote à son navire.

« Vous allez peut être m'accuser de cruauté, répond l'archevêque, le 14 juillet, cependant, il faut que je vous dise, en réponse à votre lettre du 10 reçue le 12, que ma confiance en la divine Providence, en ce qui vous regarde, est telle que je ne puis me décider à vous autoriser à annoncer à vos confrères,

avant votre élection, qu'ils aient à ne pas vous réélire. J'ajoute même, ne vous découragez pas pour tout cela, que si votre réélection a lieu, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vous ne cédiez pas votre place à un autre. Vous pourrez bien (après la réélection, bien entendu), dire que vous allez me faire des représentations pour obtenir votre repos, mais n'assurez personne du succès, car j'ai la ferme confiance que le Bon Dieu se rendra aux vœux ardents que je lui fais pour votre soulagement et le rétablissement même de votre santé. Espérez donc avec moi que vos forces reviendront, et persuadez-vous que vous avez encore des services à rendre à l'Église. »

*
* *

Le personnel du collège, en septembre 1851, était le suivant : MM. C. Gauvreau, supérieur ; M. F. Pilote, procureur, directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie ; Édouard Richard, professeur de syntaxe ; Grégoire Tremblay, directeur du cours classique, et professeur de physique, de chimie et d'enseignement religieux ; Hyacinthe Potvin, assistant-procureur ; André Pelletier, directeur du cours commercial ; Amable Blanchet, professeur de versification ; Pierre-H. Bouchy, professeur d'enseignement religieux et de musique vocale. Onze séminaristes et un laïc enseignaient dans les autres classes.

Depuis le départ de l'abbé Ths-B. Pelletier, en 1848, MM. G. Tremblay, P. Bouchy et André Pelletier se partagent les fonctions de préfet des études.

Le 15 août, MM. H. Potvin, A. Blanchet et André Pelletier, prêtres depuis un an, sont admis comme membres de la Corporation interne, et leur agrégation est approuvée par l'Ordinaire.

Un mois plus tard, l'abbé Bouchy obtient la même faveur, bien qu'il ne soit prêtre que depuis quelques semaines. On a tenu compte des services rendus et des circonstances particulières dans lesquelles il se trouve. De caractère indécis, il a longtemps hésité à entrer dans les ordres. Seuls les conseils de M. Gauvreau l'ont fait avancer au sous-diaconat. Il a 32 ans au moment de la prêtrise qu'il reçoit à Québec, le 4 août 1850, après sa retraite faite à Sainte-Anne. Depuis l'automne 1846, il enseigne en notre collège, exception faite de l'année scolaire 1847-48 que, par suite de certaines difficultés, il a dû passer chez le curé de Québec, M. Baillargeon.

Ses élèves lui conservèrent toujours le meilleur souvenir. L'abbé Casgrain écrit : « Il contribua, pour une part qu'on ne lui conteste pas, à relever le niveau des études à Québec. Ce serait trop dire cependant que d'avancer que son influence y fut considérable. Son séjour au séminaire fut de trop courte durée, et il n'y eut jamais d'autre autorité que celle d'un professeur de haute classe. C'est au Collège de Sainte-Anne, où il demeura beaucoup plus longtemps, où il jouit de la confiance de son entourage, où il prit part à la direction générale des classes, qu'il donna la mesure de sa valeur et de son expérience dans l'enseignement. Il imprima aux études un élan, une ampleur inconnue avant lui dans cette institution. »

« L'impression profonde que fit l'abbé Bouchy sur les élèves de mon âge date de 1848. Il y avait peu de temps qu'il était au Collège de Sainte-Anne, quand éclata la révolution de cette année qui ébranla tous les trônes et eut un si grand retentissement dans l'univers entier.

« L'abbé Bouchy, qui avait vécu à Paris, où il avait pu voir plusieurs des personnages qui y jouaient alors un grand rôle, nous ravissait par l'intérêt de sa conversation. Nous faisions chaque jour cercle autour de lui, et l'écoutions disserter des hommes et des événements. L'Assemblée nationale de la se-

conde république renfermait une pléiade d'hommes éminents, qu'on n'a pas revus depuis : Berryer, Thiers, Lamennais, Victor Hugo, Montalembert, Lamartine, Lacordaire et tant d'autres. L'abbé Bouchy nous expliquait les grandes questions débattues, et nous lisait, avec commentaires, les discours des meilleurs orateurs de l'Assemblée, reproduits dans l'*Ami de la religion*. Aujourd'hui que nous sommes en continuelle communication avec l'Europe, on ne se figure pas les révélations dont M. Bouchy était pour nous l'organe, les horizons nouveaux qu'il ouvrait devant nos jeunes intelligences. Aussi, tous ceux qui profitèrent alors de ses leçons lui ont-ils voué une reconnaissance éternelle. »

Et l'abbé Casgrain continue :

« Il faut se rappeler la pauvreté du collège au lendemain de la fondation, la difficulté que l'on avait de procurer même du pain aux écoliers » et aussi « un autre genre de pauvreté dont on avait à souffrir, même de mon temps, et qui était une grande entrave au progrès de l'enseignement : je veux dire la pénurie de livres, même de livres classiques. Croirait-on que j'ai été obligé de copier certains manuels nécessaires aux classes ? Mes frères aînés, Charles et Philippe, ont dû, comme leurs autres compagnons, copier jusqu'à leurs Traités de belles-lettres et de rhétorique, dans l'impossibilité où ils étaient d'en acheter d'imprimés. On se passait les quelques exemplaires qu'l y avait dans la maison, pour les transcrire.

« On ne peut s'expliquer un tel état de chose qu'en se rappelant notre long isolement de la France, le seul pays à peu près d'où nous pouvions tirer les livres dont nous avions besoin. À peine quinze ans s'étaient-ils écoulés depuis la conquête qu'éclata la guerre d'Indépendance américaine, bientôt suivie de la Révolution française et des guerres de l'Empire. Puis sont venus nos troubles politiques qui ont amené la révolte de 1837, et la crise qui en a été la conséquence.

On peut dire que, pendant toute cette période, nos relations avec la France ont été à peu près nulles. Ce n'est qu'après 1840 qu'elles ont commencé à s'établir avec quelque régularité, et à Sainte-Anne, l'abbé Bouchy n'eut pas de relâche qu'il n'eût mis le collège en communication directe avec les libraires de Paris.

« L'arrivée des caisses de livres, chaque printemps, était un événement attendu avec autant d'impatience que de curiosité. On conçoit par là l'impulsion et l'encouragement donnés aux études. »

« M. Bouchy, professeur de rhétorique, M. Bouchy, professeur de philosophie, M. Bouchy à l'enseignement religieux, M. Bouchy, préfet d'études, et broché sur tout cela, M. Bouchy maître de chant grégorien, et de musique vocale, créant pour ce grand art une école qui dure encore, ce sont là autant de sujets que j'aurais à traiter, autant de chapitres grouillants d'intérêt local, si j'avais à écrire la vie du savant professeur. »

« J'ai eu l'avantage, que je ne puis assez apprécier, d'avoir eu l'abbé Bouchy pour professeur, de l'avoir vu à l'œuvre dans toutes les parties de l'enseignement, de l'avoir coudoyé dans les récréations, d'avoir causé avec lui, pendant de longs congés, sur tous les sujets imaginables, et cela tout le temps qu'a duré mon cours classique. Dire les jouissances, l'empressement, l'anxiété avec lesquels il était écouté par les cercles qui se formaient autour de lui, serait impossible. On s'instruisait autant, sinon plus, en ces temps libres qu'aux heures de classe. Il avait toujours quelques horizons nouveaux à ouvrir devant nos jeunes imaginations. Tout y passait, l'antiquité grecque et latine qu'il possédait sur le bout de son doigt, les grands siècles modernes, la Renaissance, le siècle de Louis XIV qui était son idéal avec Bossuet en tête, les littératures étrangères, espagnole, allemande, italienne, avec Dante qu'il commentait supérieurement, anglaise avec Shakespeare dont il faisait ressortir les grandes beautés à côté des défauts

choquants, surtout pour un maître en fait de goût comme lui. »

La conversation qui s'engageait sur l'une ou l'autre des questions actuelles rendait l'abbé Bouchy encore plus intéressant. Aussi, l'abbé Casgrain ne manque-t-il pas de le souligner.

« Tout ce qu'il y avait d'écoliers intelligents au cours latin se pressait pendant des heures autour du conférencier improvisé, suspendus à ses lèvres, et cela se répétait tout le long de l'année. Qu'on imagine le développement, l'essor, l'envergure que prenaient nos jeunes intelligences, l'ambition d'élargir les connaissances acquises, quand venaient les heures de travail.

« Je suis prêt à reconnaître que la jeunesse d'aujourd'hui est plus forte en thèmes et en versions ; mais je maintiens que les jeunes gens studieux de notre époque étaient plus généralement instruits, qu'ils avaient des notions plus étendues, plus solides et plus approfondies, qu'ils étaient mieux préparés à devenir des hommes à synthèse et à généralisation, c'est-à-dire des hommes complets, dans toute la force du terme. De notre temps, les examens étaient peu stricts, n'inquiétaient guère et laissaient du loisir, tandis que le temps de l'écolier actuel est absorbé par l'étude des matières exigées pour le baccalauréat qu'il doit passer à tout prix. Il ne lui reste pas les loisirs que nous avions pour les lectures abondantes et profondes, soit en littérature, soit en histoire, soit en philosophie. »

L'abbé Casgrain ne se fait-il pas ici un peu trop *laudator temporis acti ?* Mais laissons-le continuer :

« L'abbé Bouchy, improvisateur en récréation, avait naturellement beaucoup plus de laisser-aller que dans la chaire d'enseignement : non pas que sa parole fût moins correcte, ni moins limpide dans les entretiens familiers que dans les

leçons régulières qu'il donnait, soit sur la littérature, soit sur la philosophie. Sa diction était toujours irréprochable ; mais ici on reconnaissait le conférencier admirablement doué, dont l'érudition était rarement en défaut, qui dissertait avec autant de suite que d'abondance et de clarté, et s'élevait facilement jusqu'à l'éloquence.

« Combien de fois j'ai regretté de n'avoir pas su la sténographie pour saisir le texte de ses leçons, comme l'abbé Bouchy lui-même avait fait pour les cours de son ancien professeur d'histoire ecclésiastique, l'abbé de la Treiche[1]. Je suis sûr que je les lirais aujourd'hui avec autant de plaisir et de fruit que j'en ai eu à les entendre.

« Durant mon séjour à Paris, particulièrement en 1874, j'ai assisté au cours de plusieurs professeurs de la Sorbonne et du collège de France. Ainsi j'ai entendu l'abbé Bautain, M. Egger, le savant helléniste, M^gr^ Freppel, le trop fameux Renan, M. Gaston Boissier, M. Émile Caro, etc.

« Plus d'une fois, me rappelant le passé, au sortir de ces cours, je me suis dit que l'abbé Bouchy n'aurait pas fait mauvaise figure dans la chaire de quelques-uns de ces professeurs. Octave Crémazie qui était bon juge, comme on le sait, et à qui j'en parlais un jour en revenant du Collège de France, me dit qu'il n'était pas loin de partager mon avis. À Québec, Crémazie avait vu à l'œuvre l'abbé Bouchy et était resté admirateur de son talent[2]. »

Nous ne nous excusons pas d'une si longue citation. La résumer lui eût fait perdre trop de son intérêt. N'explique-t-elle pas à merveille l'enthousiasme que l'abbé Casgrain a conservé pour son maître d'autrefois ? Ils sont plutôt rares les professeurs qui suscitent chez leurs élèves pareille admiration.

---

[1] L'abbé de la Treiche, professeur d'histoire ecclésiastique au collège Stanislas, était fils d'un général du I^er^ empire, et devint plus tard chanoine de Notre-Dame de Lorette, en Italie.

[2] H.-R. CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, II, p. 37, 47, 58.

*
* *

La question politique apporta certains ennuis à M. Gauvreau, qui était vicaire-général en même temps que supérieur. C'est ainsi qu'à l'automne 1851, il y eut dans Kamouraska lutte violente entre conservateurs et libéraux, entre les partisans de M. Jean-Chs Chapais[A27] et ceux de M. Letellier de Saint-Just[A28]. On accusait ce dernier d'être un admirateur de l'*Avenir*, journal canadien anti-clérical, et de vouloir faire disparaître la dîme et confiner les curés à la sacristie, s'il était élu député. On prétendait même que Mgr Turgeon désirait sa défaite, et qu'il s'en serait ouvert dans une lettre à M. Gauvreau. Cette rumeur, dit-on, était répandue dans le comté de Kamouraska par MM. les curés Routier, N.-T. Hébert, Bourret, à la suite d'une indiscrétion commise par M. Grégoire Tremblay.

M. Doucet, curé de Saint-André, était plutôt favorable à Letellier. M. Bégin, de la Rivière-Ouelle[A18], lui, préférait Chapais. Et la querelle de s'envenimer. Plusieurs enfants du village de la Rivière-Ouelle vont même jusqu'à quitter l'école pour protester contre le maître, M. Ths Bégin, ancien économe du collège, qui travaille pour les conservateurs. Et à la fête de l'Immaculée Conception, les chantres refusent, à cause des sympathies politiques du curé Bégin, de chanter à l'office du jour. Alors, le curé, frère du maître d'école, se trouve dans l'obligation de recourir à des chantres de Sainte-Anne. Une requête de blâmes contre les curés de Kamouraska est envoyée à Mgr Turgeon par deux électeurs. Quel ennui pour l'Ordinaire ! Pendant toute cette campagne, Mgr l'Archevêque se tenait en correspondance avec le grand-vicaire Gauvreau, afin de recevoir les explications voulues.

Comme dans toute querelle politique, les affaires finirent par s'arranger, mais la fièvre électorale ne disparut pas aussi vite qu'on l'aurait désiré. Le comté de Kamouraska fut longtemps un champ de bataille renommé pour l'ardeur exagérée de ses luttes politiques.

D'après P.-Baby Casgrain, le programme de Letellier n'était autre que celui adopté par l'assemblée du comté de Kamouraska, à savoir : abolition de la tenure seigneuriale, élection des conseillers législatifs, éducation gratuite du peuple par l'État. Ce programme était indépendant du journal l'*Avenir*. Le tort de Letellier fut de ne pas dégager, dès le commencement, sa responsabilité de certains articles échevelés du programme de l'*Avenir*. Élu contre Chapais dans l'élection partielle de 1850, il fut battu en 1851 par Chapais, qui obtint 51 voix de majorité. Pendant les élections, on avait dit que M. Letellier « attaquait les prêtres ». Il s'en plaignit à l'évêque qui obligea, à ce sujet, le curé de la Rivière-Ouelle, M. Bégin, à se rétracter du haut de la chaire. « Cette rétractation, dit P.-B. Casgrain, mérite d'être mentionnée à cause de l'originalité et de la finesse normande de sa conclusion : « Je l'ai dit, mes frères, c'est vrai ; ce qui prouve une fois de plus la force du proverbe, que toute vérité n'est pas bonne à dire. » M. Letellier ne put s'empêcher de prendre en riant cette apologie, et s'est amusé bien des fois à la raconter[3]. »

Aujourd'hui, on ne peut que trouver puériles et regrettables ces luttes politiques d'autrefois entre Canadiens français. La suprême habileté des Anglais fut d'avoir trouvé le moyen, depuis la conquête, de nous diviser en « bleus » et en « rouges ». Eux, ils savent bien s'entendre sur les questions vitales et faire bloc contre ceux qui, trop longtemps, se sont fait une sorte de religion du parti politique.

---

[3] P.-B. CASGRAIN : *Letellier de Saint-Just et son temps*, p. 107.

*
* *

Les examens publics de l'année 1852 avaient eu lieu les 13, 14 et 15 juillet. Dans l'assemblée générale qui suit, le 16, le supérieur, M. Gauvreau, conformément à l'article IX des Constitutions, rend compte aux membres de la Corporation interne « de l'état des études pendant l'année écoulée, témoigne sa satisfaction de la manière dont les élèves ont été préparés aux examens publics et mis en état d'être tous interrogés sur les matières vues dans le dernier semestre ».

Une question se pose ensuite, celle des congés. C'est souvent pour les élèves un *casus belli* dans nos collèges. Il importe donc d'en bien fixer le règlement. On le rédige sous la forme suivante :

« 1. — Les deux demi-congés de chaque semaine, depuis le 1er octobre jusqu'à Pâques, seront prolongés jusqu'à la première grande semaine du mois de mai exclusivement ; ces demi-congés commencent à 10 heures 45 du matin et finissent à 4 heures du soir.

« 2. — Depuis la première grande semaine du mois de mai inclusivement jusqu'aux vacances, il n'y a qu'un congé chaque semaine, depuis 8 heures 30 du matin jusqu'au chapelet, qui doit être dit immédiatement avant le souper.

« 3. — Depuis le 1er septembre jusqu'au 1er octobre, il y a deux demi-congés par semaine, depuis midi jusqu'au chapelet qui se dit avant le souper.

« 4. — Lorsque, depuis le 1er octobre, jusqu'au commencement de mai, il y aura dans la semaine une fête d'obligation ou un grand congé, il n'y aura qu'un congé de semaine, qui commencera à 10 heures 45 et finira à 4 heures. Et si ce congé extraordinaire arrive dans l'été, le congé de semaine ne sera que depuis midi jusqu'au chapelet avant le souper. Une

fête d'obligation sur semaine, dans l'été, n'ôte pas le congé de semaine de toute la journée. »

Ce règlement n'a guère varié jusqu'à nos jours. Seul, le grand congé hebdomadaire du mois de mai est remplacé par deux après-midi, dont l'un est complet. Les élèves peuvent faire alors une « promenade » soit au cap Martin, soit à la petite rivière Saint-Jean, soit au manoir Dionne ou à Fatima.

Si les congés sont nécessaires pour reposer, qui avait plus besoin de repos que le supérieur lui-même? Sa santé ne s'améliorant pas, M. Gauvreau obtient de M^gr^ Turgeon la permission, pour un an, de se retirer à Saint-Pascal, chez sa sœur, M^me^ Beaupré, afin d'y refaire ses forces. Il en informe son Conseil dans la réunion du 30 août. La supériorité lui est toujours à charge, et il voudrait bien s'en démettre, mais, sur la demande de ses confrères et de l'archevêque, il doit garder le titre de supérieur et rester membre de la Corporation interne. Conformément à l'article XIII des Constitutions, M. Pilote, qui était premier assistant, fut alors chargé de le suppléer avec le titre de vice-supérieur.

Tous les amis de Sainte-Anne désiraient que M. Gauvreau n'abandonnât pas le collège. M. L.-J. Casault, supérieur du Séminaire de Québec, lui écrit le 28 septembre 1851 : « On dit que vous n'êtes pas bien et que vos tentations de quitter Sainte-Anne deviennent de plus en plus fortes. J'espère que vous me permettrez de vous dire que, en quelqu'état que soit votre santé, votre présence à Sainte-Anne sera toujours très utile au collège. Peut-être y a-t-il chez vous, comme en bien d'autres lieux par ce temps-ci, des gens qui n'estiment que les forces du corps et qui croient que, lorsqu'elles manquent, on doit laisser sa place à un autre. Mais vous seriez bien bon de vous laisser influencer par les discours de semblables gens. Ce qu'il faut surtout dans nos maisons d'éducation, ce sont

des hommes prudents et d'expérience, qui peuvent résister à la manie de tout changer et de tout réformer et, par suite, de tout mettre sans dessus dessous. »

Ces paroles ne sont-elles pas la sagesse même ?

*
* *

La fin de cette année 1852 fut marquée par la disparition, le 15 novembre, d'un grand ami de M. Painchaud, Messire J.-Bte Potvin, curé de Sainte-Croix de Lotbinière. Né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1801, il y fut ordonné prêtre en 1825. L'histoire rapporte qu'à son retour de la mission d'Arichat, en 1828, il trouve M. Painchaud dans un grand embarras par la construction de son collège. N'écoutant que son extrême charité, il lui offre tout l'argent de ses épargnes qu'il apporte pour aménager son presbytère de Sainte-Croix. Il n'en garde pas même suffisamment pour se procurer une voiture, et doit acheter un cheval à crédit afin de se rendre à destination. Que de traits de ce genre sont à l'origine de nos collèges ? M. Potvin s'est toujours montré le fidèle ami de Sainte-Anne.

Mais quel est donc cet ex-voto déposé en 1853 sur l'autel de la sainte Vierge ? Un joli dessin de l'Immaculée Conception, avec une inscription qui rappelle une faveur extraordinaire de cette bonne Mère. L'annaliste l'attribue à la famille Jones, de la Rivière-du-Loup, en souvenir de la conversion de son chef, due à la sainte Vierge. En effet, M. Thomas Jones, marchand, originaire d'une famille protestante de Holyhead, pays de Galles, recevait, le 21 juin 1852, comme un dernier souvenir de sa fille Jane mourante, une médaille de la sainte Vierge qu'il portera désormais toujours sur lui comme un gage de piété filiale. Ses deux fils, étudiants au collège, l'avaient

recommandé spécialement aux prières de l'archiconfrérie, et son nom était déposé dans le Cœur de Marie symbolisé par le cœur doré suspendu à son autel. Marie ne reste jamais sourde aux prières de ses enfants.

Le 4 avril 1853, M. Jones abjurait le protestantisme et mourait le lendemain, muni des sacrements de la Sainte-Église et plein de foi et de piété envers Marie. Les deux fils arrivèrent trop tard pour recevoir son dernier soupir, mais ils furent heureux d'offrir ce nouveau sacrifice pour leur père, qu'ils demandèrent à la sainte Vierge de recevoir en son paradis.

Une mort des plus calmes après une vie des plus agitées est celle de l'abbé Étienne Chartier, premier directeur du Collège de Sainte-Anne, qui s'éteignit paisiblement, le 6 juillet 1853, à l'Hôpital-Général de Québec. Après son départ de Sainte-Anne en 1831, il devient successivement curé de Sainte-Martine de Châteauguay, de Saint-Pierre-les-Becquets avec desserte de Saint-Jean-Deschaillons, de la Rivière-du-Loup (en bas), de Saint-Benoît des Deux-Montagnes avec desserte de Saint-Hermas. Impliqué dans les troubles politiques de 1837, il s'enfuit au New-Jersey où il dessert Madison. Après avoir voyagé en Europe, il revient aux États-Unis dans l'Indiana comme supérieur du Séminaire de Vincennes. C'est alors qu'en 1842, il écrit une lettre au supérieur M. Mailloux, dans laquelle il reconnaît ses erreurs de 1837. On le voit plus tard curé aux Avoyelles en Louisiane, à Saint-Grégoire d'Iberville, à Sainte-Philomène de Châteauguay, à Arichat sur l'île du Cap-Breton, et enfin à Saint-Gilles, où il sera inhumé.

En cette même année, le 2 mai 1852, décédait à Sainte-Anne l'Honorable Amable Dionne, conseiller législatif, que M. Painchaud nommait « un des premiers bienfaiteurs du collège ».

Fils d'un des héroïques défenseurs de Carillon, frère du major Joseph Dionne qui fit la campagne de 1812, il fut lui-

même capitaine de milice, puis lieutenant-colonel et commandant du régiment de Kamouraska. D'abord marchand à Kamouraska pendant nombre d'années, il était venu plus tard s'établir à Sainte-Anne où il avait acheté la seigneurie Smith.

Au printemps de 1847, il y a entre lui et M. Pilote échange de lettres au sujet des droits seigneuriaux[4] dont M. Dionne abandonne une partie en faveur du collège ! Aussi M. Pilote est-il heureux de lui écrire le 11 mai : « Il n'y a que justice à dire que vous vous êtes toujours montré l'ami sincère de notre établissement. Je dois à la vérité ce reconnaissant témoignage des sentiments de la Corporation. Elle n'oubliera jamais votre généreuse souscription de 1840 dans une occasion solennelle, ni l'effet moral que produisit votre libéralité sur les personnes qui, alors et plus tard, furent invitées à s'associer à la belle œuvre. »

Le défunt fut inhumé dans l'église de Sainte-Anne, après un service solennel chanté en musique par les élèves du collège devant une foule nombreuse.

*
* *

L'établissement de l'Université Laval, en 1852, devait tout naturellement avoir sa répercussion dans les collèges classiques de la province : l'histoire de chacun d'eux en fait foi. On craignait d'abord les empiètements sur l'autonomie des mai-

---

[4] En 1838, M. Amable Dionne, seigneur de Sainte-Anne et de Saint-Roch, abandonne les droits d'indemnité et droits seigneuriaux de cens et rentes sur les biens fonds acquis jusqu'à ce jour par la Corporation du Collège de Sainte-Anne par et en faveur du collège, tant dans les seigneuries de Sainte-Anne que celle de Saint-Roch, ainsi que la somme d'argent prêtée à Messire Chs-F. Painchaud pour le soutien et l'entretien du collège, à condition que l'on reçoive au collège et instruise ses deux fils, Amable et Élisée Dionne. (Archives du collège. Fonds Lavoie.)

sons, qui avaient déjà leur système d'éducation avec leurs programme d'études.

Annonçant à M. Gauvreau que le supérieur du séminaire, M. Louis-Jacques Casault, va bientôt partir pour l'Europe dans l'intérêt de l'université à établir, M^gr^ Turgeon écrit, le 14 mai 1852 : « Pour répondre à la demande que vous me faites concernant le résultat de cet établissement par rapport aux autres maisons d'éducation du pays, je vous dirai qu'il n'est pas à croire qu'il advienne aucune nuisance, puisque chaque collège, comme celui de Québec, demeurera toujours maître de son enseignement. Mais il en résultera un avantage, puisque les élèves de tous les collèges du pays, comme ceux du Séminaire de Québec pourront, après leur cours classique, prendre des degrés dans l'université. Je dois ajouter à cela que dans la supplique à présenter à l'autorité civile, c'est-à-dire à sa Très Gracieuse Majesté, on demande que le séminaire soit autorisé à s'affilier d'autres maisons d'éducation du Canada, dans le cas où telle affiliation serait désirée. Je vous dis « chaque collège, comme celui de Québec », parce que c'est positivement l'intention du séminaire de ne rien changer à son cours d'études à l'occasion de l'établissement de l'université, qui existera comme une affaire à part ayant son conseil séparé, quoique composé en partie de membres du Conseil du séminaire. Ainsi, demeurez tranquille sur les suites de la mesure en contemplation, laquelle n'a d'autre but que de posséder, dans le plus vieux coin du Canada catholique, ce que le protestantisme va vouloir y établir en son nom et à son profit exclusif, si nous n'y prenons garde. »

Le 11 février 1853, M. Gauvreau écrit de Saint-Pascal à l'archevêque : « J'ai reçu le 9 de ce mois cette copie de la charte de l'Université Laval que Votre Grandeur me faisait l'honneur de m'adresser le 4 ; elle est présentement entre les mains de mes confrères du Collège de Sainte-Anne. Je me réjouis de voir une université catholique établie dans notre

Canada, et j'espère que, Dieu bénissant, cette institution tournera à la gloire de la religion. »

Le 22 mars suivant, M. Gauvreau communique aux membres de la Corporation interne les documents suivants :

1. Une copie de la charte de l'Université Laval (en anglais) ;
2. Copie des résolutions proposées à l'adoption du Conseil de ladite université ;
3. Une lettre de M. le supérieur du Séminaire de Québec, datée du 18 février ;
4. Une lettre de M^gr^ l'archevêque à M. le supérieur du Collège de Sainte-Anne transmettant le tout.

La corporation collégiale tient plusieurs séances délibératives sur les documents qui lui sont soumis ; on trouve que certains points de la Charte et des Résolutions semblent menacer la liberté des collèges. Un projet de réponse est adopté, et on finit par s'entendre avec Québec. Aussi M^gr^ Turgeon, en visite à Sainte-Antoine, était-il heureux d'écrire le 6 juin, au vice-supérieur, M. Pilote : « Vous m'avez fait grand plaisir en m'annonçant que vous vous êtes entendu avec M. le supérieur du Séminaire de Québec sur l'affaire universitaire, car je vous assure que j'aurais été peiné que cette bonne entente n'existât pas entre les deux maisons d'éducation du diocèse de Québec. »

Et l'on sait, depuis, tout le bien qu'a procuré à nos collèges et à toute la nation canadienne-française cette école de haut savoir qu'est l'Université Laval. Le niveau des études s'est élevé graduellement dans nos collèges, et la classe dite professionnelle a augmenté rapidement sa compétence. « Le rôle de l'université, écrit M^gr^ Camille Roy, a été véritablement patriotique, puisqu'elle a groupé dans la personne de ses professeurs un bon nombre d'esprits qui se sont livrés avec ardeur au travail de la science, et qui ont fait connaître au delà même des

frontières de notre province et de notre pays, avec le nom de l'université, ces bonnes et ces glorieuses traditions de l'esprit français que nous nous efforçons de maintenir sur la terre canadienne[5]. »

*

* *

On était arrivé à la fin de juin 1853. M. Gauvreau était retiré à Saint-Pascal depuis un an, et sa santé ne s'améliorait en rien. Dans une lettre du 23 juin à l'archevêque, il jugea nécessaire de donner sa démission comme supérieur. En visite à Saint-Bernard, M^gr^ Turgeon lui répond le 3 juillet : « J'espérais que le repos d'une année rétablirait assez votre santé pour que vous puissiez compléter vos six années de supériorité, mais je vois par votre lettre . . . que je n'ai reçue que ces jours derniers, à mon retour du lac Saint-François, qu'il me faut enfin céder aux instances, que vous réitérez, de vous permettre de vous démettre de votre charge, et je consens au sacrifice de votre dernière année. Vous pourrez donc déclarer à vos Messieurs de la Corporation interne qu'advenant le 15 juillet, il leur sera loisible de se choisir un nouveau Supérieur. Je vous avoue que ce qui contribue le plus à ma présente détermination est l'espérance qu'un entier repos vous procurera un parfait rétablissement . . . Je demande à Dieu qu'Il vous l'accorde pour le bien du diocèse. »

La Corporation dit à M. Gauvreau sa profonde gratitude pour tous les services rendus et exprime l'espoir qu'il pourra revenir reprendre la direction des ecclésiastiques. Dans cette réunion du 15 juillet, à l'unanimité des membres, M. Pilote fut élu supérieur.

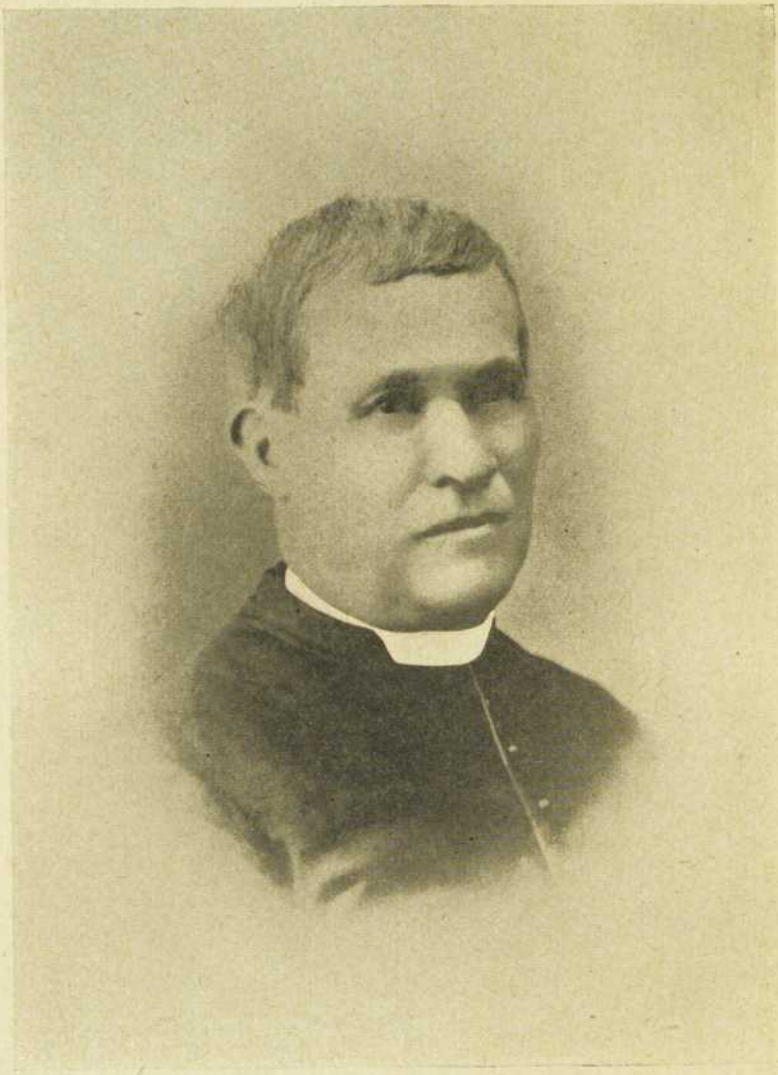
Et le 3 août suivant, écrivant à M. Gauvreau, l'archevêque lui disait : « Qu'il soit bien entendu, je vous prie, que vous

---

[5] Abbé CAMILLE ROY : *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, p. 193.

vous considérerez toujours comme membre de la Corporation interne du Collège de Sainte-Anne, en sus de votre qualité de vicaire-général. » Le collège ne perdait donc pas M. Gauvreau définitivement.

Les principaux anciens élèves du « supériorat Gauvreau » sont :
L'abbé Ludger Blais, curé de la Rivière-du-Loup,
L'abbé Henri-Raymond Casgrain, écrivain,
L'abbé Georges Potvin, candidat, avec M^gr^ C. Tanguay, au titre de fondateur du Séminaire de Rimouski,
Arthur Buies, écrivain,
M^gr^ Nap.-Jos. Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace,
M^gr^ F.-X. Bossé, préfet apostolique du Labrador,
L'Honorable John Costignan, ministre fédéral et sénateur,
Sir A.-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province.



François Pilote (*1811-1886*),
4e supérieur (*1853-1862*) (*1869-1870*).

CHAPITRE QUATRIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. FRANÇOIS PILOTE
(1853-1862)

LES DÉVELOPPEMENTS
LES DÉPARTS

I

1853-1856

Rôle de M. Pilote. — *Curriculum vitæ :* sa paroisse natale, ses études, son vicariat, son entrée à Sainte-Anne. — Vie du collège. — La retraite. — Visite et ordinations par M^gr^ Signay. — Les examens. — Absence de M. Bouchy pour l'édition du paroissien noté. — Maladie grave de M. Grégoire Tremblay. — Départs de MM. Édouard Richard, Pierre Bouchy et Grégoire Tremblay. — Question d'une École normale à Sainte-Anne. *L'aile Pilote :* Choix du site. — Ressources à trouver. — Les bienfaiteurs Langevin, Dionne, Naud et Cécil. — Octroi de la Législature. — Les ouvriers de la nouvelle bâtisse. — M^gr^ Baillargeon bénit la pierre angulaire. — Statue de saint Joseph. — Bénédiction de la nouvelle chapelle. — On s'absente de l'église paroissiale. — Retour du grand-vicaire Gauvreau.

L'ABBÉ Pilote a joué dans l'histoire du collège de Sainte-Anne un rôle de tout premier plan. Son influence s'est fait sentir dès son arrivée : influence sur la discipline et les études, influence sur le spirituel et le temporel. Il a connu des jours de prospérité et des jours de misère ; il a compté des amis dévoués et des adversaires irréductibles. Son œuvre a été admirée et vilipendée. La postérité lui a rendu justice et le Collège de Sainte-Anne vit aujourd'hui du fruit de ses labeurs et de ses sacrifices. Nul, après M. Painchaud, n'a fait plus que lui pour notre maison. Il a poursuivi

son œuvre sans jamais se laisser décourager. « Heureux qui porte en soi un idéal et lui obéit », a dit Pasteur.

L'abbé François Pilote[A 12] est né à Saint-Antoine-de-Tilly le 4 octobre 1811, du mariage d'Antoine Pilote, forgeron, et de Marguerite Coulombe. Le 30 septembre 1823, il entrait au Séminaire de Québec dont les principaux chefs étaient alors Messieurs Antoine Parent, Jérôme Demers et Pierre-Flavien Turgeon, qui devint plus tard archevêque de Québec. Placé d'abord dans la classe préparatoire, il saute la cinquième et la quatrième, et arrive troisième sur l'ordo de rhétorique, où il obtient la note suivante : *Et sapientiam et diligentiam, et docilitatem coluit, florentissimumque habuit successum.*

En préparant le jeune François Pilote pour le Collège de Sainte-Anne, le Séminaire de Québec ne faisait que continuer la tradition heureusement commencée avec Messieurs Painchaud et Mailloux, tradition qui se poursuivra brillamment avec les Gauvreau, les Buteau, les Trudelle, les Poiré. Tous nous sont venus du Séminaire. Honneur à cette grande institution, *mater et caput*, la mère de presque toutes les autres.

Encore séminariste, l'abbé Pilote va enseigner la versification au Collège de Montréal. Ordonné prêtre le 9 août 1835, il est choisi comme professeur de théologie à Nicolet. Monsieur le directeur Leprohon avait d'abord jeté les yeux sur un ancien élève de sa maison, jeune prêtre d'intelligence remarquable, l'abbé Charles Chiniquy, alors vicaire à Saint-Roch de Québec, mais M^gr^ Signay préféra l'abbé François Pilote pour les raisons qu'il donne dans une lettre adressée à Monsieur Raimbault, supérieur de Nicolet :

« Je viens de faire le choix d'un autre sujet qui a été un an à Saint-Sulpice, où il s'est fait estimer pour ses qualités, pour suppléer à Monsieur Chiniquy sur lequel Monsieur Leprohon (*directeur de Nicolet*) comptait et sur lequel aussi j'avais jeté

les yeux. Mais ce jeune, un peu trop élevé par l'encens qu'on lui a prodigué en certaines rencontres, s'est comporté si indiscrètement et si indélicatement (*on entrevoit déjà l'avenir*) dans certaines circonstances, par les conditions qu'il s'est permis de poser à son évêque, et par certains propos même contre les procédés de la Corporation, qu'il n'a pas été possible à Monseigneur de Sidyme et à moi, ainsi qu'à Monsieur Cooke, de fermer les yeux sur les conséquences désagréables que ne manquerait pas de reproduire dans un séminaire la présence d'un sujet qu'on y enverrait tout plein d'humeur, de prétentions, d'amour de réformes, etc . . . Ce bon petit Monsieur va donc rester à son poste, à ronger ses remords d'avoir montré tant de mauvaise volonté à se prêter à celle de ses supérieurs. J'ai écrit ces circonstances tout au long à Monsieur Leprohon, et lui ai fait connaître les mérites de celui que je substitue à un sujet de qui il ne peut attendre ce qu'il se promettait. Encouragez ce jeune prêtre dont vous serez satisfait, et je désire que Monsieur Leprohon sache en tirer parti. Il est en état de faire la théologie, d'être préfet des études, si Monsieur Leprohon voulait se décharger sur lui de nombre de détails fatigants. Il a enseigné avec succès tant à Québec qu'à Montréal. Il est pieux, docile, circonspect, et particulièrement recommandé et encouragé par les Messieurs du Séminaire de Québec.

« J'espère que Monsieur Leprohon saura en tirer un excellent parti pour son propre intérêt et pour l'avantage de la Maison[1]. »

L'abbé Pilote ne passa néanmoins qu'une année à Nicolet. Nommé ensuite vicaire à la Rivière-Ouelle, il s'achemine, sans le savoir, vers Sainte-Anne où, de par les desseins de la Providence, il passera les 34 années les plus fécondes de sa vie.

---

[1] DOUVILLE : *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet*, I, p. 249.

Il y trouvera son Thabor, mais auparavant son Calvaire. Un jour, son œuvre y apparaîtra transfigurée, mais il aura dû passer par le creuset de la souffrance.

Le collège avait besoin d'un nouveau prêtre. Comme le fit Monsieur Leprohon pour Nicolet, Monsieur Mailloux avait suggéré l'abbé Chiniquy pour Sainte-Anne. Mais sur l'une comme sur l'autre maison, la Providence veillait. Dans un voyage fait au commencement d'octobre, M^gr^ Signay avait promis un auxiliaire pour mettre Sainte-Anne sur le même pied que les autres collèges ; et, le 29 octobre, il écrivait à Monsieur Mailloux : « Monsieur Pilote serait le seul prêtre que je connaisse propre à cet emploi. Il est tout formé à la vie de séminaire . . . » Et le 6 décembre 1836 : « C'est une étoffe précieuse que ce digne sujet que je mets à votre disposition. »

Ainsi entra Monsieur Pilote à Sainte-Anne. Nous avons vu le travail accompli par ses soins depuis 17 ans, sous les supériorats de Painchaud et de Mailloux. Professeur, assistant-directeur, puis directeur des élèves, procureur, directeur des séminaristes, vice-supérieur, il a toujours été à l'œuvre et à l'épreuve.

On devine la somme de connaissances que doit posséder celui qui est chargé de remplir ces différentes fonctions. Aussi l'abbé Pilote se livra-t-il à l'étude avec ardeur. Si les livres de théologie et de pédagogie ont ses préférences, on voit, d'après ses notes, qu'il se tient à la page. Il lit l'*Ami de la religion*, s'intéresse au mouvement liturgique et éducationnel des collèges. Il connaît toutes les questions brûlantes du pays. Il semble assez bien au courant de la politique universelle ; c'était déjà beaucoup pour l'époque où il vivait.

On le voit étudier l'organisation de l'enseignement supérieur en Italie et les programmes d'études dans les lycées français. Certaines questions philosophiques l'intéressent particulière-

ment, *v.g.*, socialisme et parlementarisme. Il se donne surtout à celles qui regardent le Canada.

La clarté de son esprit apparaît dans sa manière de prendre des notes de lecture. La méthode actuelle de *Mes fiches* est encore inconnue, mais il sait choisir les meilleurs pages de Jos. de Maistre, du vicomte de Bonald, de Lamennais, de Louis Veuillot, de Montalembert et de Lacordaire, etc., etc . . . Les écoliers et les séminaristes ne pouvaient pas ne pas retirer grand profit de la direction de M. Pilote.

Monsieur Célestin Gauvreau écrivait, en 1847, à Monseigneur de Sidyme : « Le directeur actuel (Monsieur Pilote) aidé efficacement par le préfet des études (T.-B. Pelletier) a gouverné au moral et au temporel, depuis 8 ans, avec un succès incontestable. La maison, par ses soins, ses démarches et son influence (et Monsieur Gauvreau n'oublie pas de mentionner la part de Monsieur Mailloux) s'est agrandie des deux tiers. Le nombre des élèves augmente chaque année, déjà plusieurs prêtres sont sortis de l'institution, et le cours d'études a été amélioré et modifié, de manière à répondre mieux au besoin du temps. Tout cela a bien mérité au directeur actuel la reconnaissance des amis de l'éducation en général, et des supérieurs ecclésiastiques en particulier. » Et dans son humilité, Monsieur Gauvreau voulait s'effacer devant Monsieur Pilote, et le faire nommer supérieur à sa place : c'est « le moyen, dit-il, de reconnaître les services qu'il a rendus ».

*
* *

Élu supérieur, Monsieur Pilote connaîtra les joies et les peines, plus celles-ci que celles-là, de toute personne qui exerce l'autorité suprême.

Dès les premiers jours de l'année eut lieu la retraite. Elle fut suivie de la visite de M^gr^ Signay venant pour la confir-

mation et les ordinations. Un feuillet jauni, écrit de la main même de Monsieur Pilote nous en rend compte, tout comme des autres visites que fit alors l'évêque aux curés de notre région :

« *Octobre 1853.* Retraite commençant mercredi à 4½ heures pour se terminer le 9, dimanche soir par le *Te Deum* et la consécration à la sainte Vierge. Le Père Tailleur, s.j., a prêché. Tous les jours il a donné, comme à l'ordinaire, la méditation à 6½ heures. Une instruction à 8½ heures, et à 2 heures. Un grand sermon à 10½ heures et à 5 heures, et le point de l'oraison du lendemain, après la prière du soir, terminant le tout par la bénédiction du Saint Ciboire, en silence. Sa prédication a été bien goûtée.

« Monseigneur l'archevêque est arrivé au collège vendredi, vers trois heures et demie. Les retraitants n'ont pas été dérangés. Sa Grandeur a bien voulu assister au sermon et à la prière du soir, ainsi qu'à ceux des deux jours suivants. Le lendemain, samedi, Messieurs P. Lagacé et Joseph Hudon ont reçu les ordres mineurs dans la chapelle du collège, à six heures et demie.

« Monseigneur donna la confirmation à quantité d'écoliers. La cérémonie, commencée à six heures et demie, finit quelques minutes avant neuf heures. Monseigneur, voulant faire visite à Messieurs les curés d'en bas, partit le lendemain pour la Rivière-Ouelle. Il visita successivement Messieurs Charles Bégin, curé de la Rivière-Ouelle ; Quertier, curé de Saint-Denis ; N.-T. Hébert, de Kamouraska (Monsieur Hébert était absent depuis trois semaines, occupé au Saguenay) ; N. Doucet, de Saint-André ; J. Matte, de Saint-Alexandre et de Sainte-Hélène ; P. Patry, de Saint-Pascal ; F.-X. Bégin, de Saint-Pacôme. Sa Grandeur fut accompagnée dans ses visites par Monsieur C. Gauvreau, v.-g., et par Monsieur Pilote, supérieur du collège. Il serait à désirer que Monseigneur fît de temps

en temps de semblables promenades chez ses curés. Il fut de retour au collège peu après-midi, le 13 octobre.

« Le lendemain, Monseigneur voulut bien aller au nouveau moulin du collège, alors en construction. Une visite dans cette partie de la paroisse n'était pas inutile. Les habitants du *township* d'Ixworth avaient demandé la permission de bâtir une chapelle pour y être desservis. Monseigneur se convainquit par lui-même que le temps n'était pas encore arrivé.

« Monseigneur ne reçut la visite de la communauté que samedi après-midi, à quatre heures et demie, comme il l'avait lui-même déterminé dès le commencement de la semaine. La réception se fit dans la grande salle du collège anglais, au second étage. Tous les prêtres du collège étaient présents. Monsieur Girard, élève de la classe supérieure du cours anglais, fit un petit discours très approprié. Monseigneur répondit par des paroles d'encouragement et donna des avis qui furent bien goûtés. Sa Grandeur finit par accorder un grand congé à être pris plus tard.

« Le lendemain dimanche, Monseigneur fit l'ordination de deux diacres, Messieurs Lajoie et Fortin, à cinq heures et demie, et partit du collège assez à temps pour se rendre à Saint-Roch pour la grand'messe où il devait prêcher. Cinq prêtres du collège l'accompagnèrent. »

*
* *

Au point de vue intellectuel, un autre feuillet écrit aussi, en 1853, de la main de Monsieur Pilote, nous dit comment à cette époque les écoliers subissaient les examens.

« L'examen semi-annuel des écoliers a eu lieu cette année (1853-54) pendant neuf jours consécutifs, par séance de quatre à cinq heures chacune, en présence de tous les prêtres et professeurs. Chaque élève a été interrogé pendant 25 minutes,

terme moyen. On s'est convaincu que maîtres et élèves avaient également bien fait leur devoir. Le résultat de cet examen a été très satisfaisant sous tous les rapports.

« Pendant les deux dernières années, on avait formé deux bureaux d'interrogatoire pour faire passer simultanément les deux cours. Cette méthode était excellente pour sauver du temps et l'ennui inévitable à ce genre d'occupation. Mais elle avait l'inconvénient de tenir les deux cours isolés, et d'empêcher par là-même les juges naturels du travail et des progrès des élèves de se former une opinion raisonnée sur le mérite ou le démérite respectif de chacun d'eux.

« En conséquence, on en est revenu à l'ancien système qui, plus que jamais, a été trouvé le meilleur.

« L'examen, commencé le 30 janvier à huit heures, a fini le 8 février, mercredi, à trois heures et demie de l'après-midi. Il y a eu congé d'étude le soir, et le lendemain congé toute la journée.

« Pendant l'examen de la première classe de latin, on s'est convaincu que, d'après une coutume établie depuis trois ou quatre ans, l'on avait admis trop facilement dans cette classe des élèves qui n'avaient pas passé par le cours anglais. Notre cours d'études ne donne que deux années de latin avant les belles-lettres, parce qu'il suppose que les élèves n'y seront occupés que du latin, du grec et de l'histoire. Il suppose qu'ils seront préparés à cette étude par d'autres études préparatoires qui auront fortement exercé leur mémoire et leur jugement. À cette condition seule, le succès est possible au cours latin. C'est chose convenue maintenant. »

*
* *

Dès les premiers mois de son supériorat, Monsieur Pilote eut à subir de la part de ses collègues, des absences ou des départs ennuyeux.

Le 10 octobre 1853, Monsieur Bouchy, préfet des études, sur un ordre reçu de M^gr^ l'archevêque Turgeon, par l'entremise de M^gr^ Baillargeon, coadjuteur, laisse temporairement le collège pour aller surveiller à Québec l'impression de la nouvelle édition des livres de plain-chant, dont il s'occupait déjà au collège, depuis huit mois[2]. Monsieur Grégoire Tremblay ajouta alors la préfecture à son directorat.

On aurait désiré que, de Québec, Monsieur Bouchy pût continuer à diriger au moins les professeurs. Mais cela fut impossible.

Aussi, le 3 février 1854, Monsieur Bouchy écrivait, de l'archevêché, à Monsieur Pilote :

« Il me sera bien difficile de répondre à votre invitation et de tracer aux professeurs, qui en ont fait la demande, le programme de la seconde partie de l'année scolaire. Outre que le genre actuel de mes occupations me rejette à cent lieues des études du collège, une direction de ce genre ne peut être véritablement exacte et utile qu'autant qu'on a suivi les élèves et professeurs, qu'on s'est informé des difficultés et des succès,

---

[2] Cette édition de M. Bouchy en 1854 a remplacé celle de 1841 qui fut encore en usage dans quelques églises après 1861. M^gr^ Lionel Lindsay en a fait l'appréciation suivante : « La réforme de M. l'abbé Bouchy, entreprise à la demande de M^gr^ Turgeon et approuvée par le premier concile de Québec, a consisté surtout en la simplification du Graduel et de l'Antiphonaire de la Commission de Reims et de Cambrai. Les principales modifications qu'y a apportées l'abbé Bouchy sont la suppression de la plupart des neumes et l'adaptation de notes plus nombreuses ou plus prolongées aux syllabes qui sont longues d'après les lois de la prosodie latine. De ce travail sont sortis notre Graduel et notre Vespéral qui, malgré leurs imperfections, ont conservé et entretenu dans notre peuple canadien-français le goût et la pratique du plain-chant. »

Et comme Pie X venait de publier son *Motu proprio* sur la musique sacrée, M^gr^ Lindsay ajoute : « Aujourd'hui que Rome, maîtresse de la liturgie et de la discipline aussi bien que de la doctrine, aujourd'hui que Rome a parlé, le temps n'est-il pas venu de remplacer, malgré les services qu'il a rendus, un instrument moins parfait par un autre plus parfait et plus conforme à l'esprit de la liturgie et aux directions du Saint-Siège. » (*La Nouvelle-France*, 1904, p. 535.)

qu'on peut confier aux écoliers les exemplaires en bon ordre, non raturés, les traductions pour les professeurs, et mille autres choses qui ne se présentent que sur les lieux. Je ferai pourtant de mon mieux pour montrer ma bonne volonté. Je me serais mis à l'œuvre aussitôt votre lettre reçue ; mais il y a des jours où nos imprimeurs ne me donnent pas beaucoup de relâche, et hier, en voyant le parlement brûler à côté de nous, nous avions d'autres sujets de réflexion[3]. »

---

[3] À cause des détails historiques qu'elle contient, nous prenons la liberté de citer cette dernière partie de la lettre de l'abbé Bouchy, bien que ces détails soient étrangers à la question du chant grégoriem.

« Les journaux vous ont appris tous les détails de cet incendie qui, commencé dans la nuit de mardi au mercredi, se continuait encore tout doucement le jeudi matin. Naturellement, c'est un mauvais voisinage que celui d'une maison en train de brûler, et Monseigneur a été dans des transes mortelles. Il songeait déjà à déménager ; déjà tout était prêt, et même les objets les plus précieux étaient déjà déposés en lieu sûr. Mais, Dieu merci, on en a été quitte pour la peur, et l'archevêché même a pu être d'un grand secours pour recueillir les meubles et livres du Palais du parlement. L'incendie, qui s'était manifesté tout à coup dans de grandes proportions et contre lequel on ne songea presque pas à lutter, ne fut pas favorisé par le vent, en sorte que, quand l'aile adjacente à l'archevêché vint à brûler à son tour, avec une majestueuse lenteur et pendant tout un jour et une nuit, on le regardait paisiblement et sans la moindre crainte. On frémit de penser quelles en eussent été les suites, si une petite brise du Nord-Est était venue l'alimenter et le diriger vers nous. Archevêché, cathédrale, presbytère et sans doute aussi séminaire, tout y aurait passé. Pendant plus d'une heure, peut-être plus de deux, pas une goutte d'eau, pas un charretier, la Corporation ni les compagnies d'assurance ne voulant pas les payer pour cet effet. Mais encore une fois, Dieu nous a préservés. Le palais seul a été frappé. Tout l'intérieur, qui n'était pas protégé par les coupe-feu, ni des portes de fer, a été mis à nu, et il ne reste plus que les murs, qui ont été peu endommagés et qui présentent aux regards des ruines fort imposantes. »

Et l'abbé Bouchy termine sa lettre par une question intéressant l'enseignement :

« Les nouvelles que l'on reçoit des élèves ecclésiastiques qu'on a envoyés à Paris ne sont pas entièrement satisfaisantes. Ils se trouvent beaucoup trop faibles, et Monsieur le supérieur en est venu à la conclusion pratique pour ceux qu'il se propose encore d'y envoyer, qu'il sera mieux de leur faire recommencer la rhétorique au petit Séminaire de Paris avant de demander pour eux l'entrée dans la Maison des Hautes Études. »

On comprend la déception que causa la lettre de l'abbé Bouchy, annonçant qu'il ne peut s'occuper du programme des études. Pour comble de malheur, voici qu'au mois d'avril 1854, le directeur lui-même, Monsieur Grégoire Tremblay tombe gravement malade d'un rhumatisme inflammatoire aigu, et le supérieur, Monsieur Pilote, est chargé, par le Conseil, de le suppléer comme directeur des écoliers.

Et ce qui plus est, le 12 juin, Monsieur Tremblay est frappé d'aliénation mentale. Alors, plus ou peu d'espoir pour le collège. On décide, dans l'assemblée du 24 juillet 1854, que le supérieur aura le titre de directeur des écoliers. Monsieur Bouchy sera assistant-directeur pour le cours classique en même temps que préfet des études, et Monsieur André Pelletier continuera la direction du cours commercial.

Mais ce n'est pas tout. Le 4 septembre 1854, Monsieur Pilote informe le Conseil que Monseigneur n'a pas permis à Monsieur Bouchy de se rendre au collège pour exercer les devoirs de sa double charge, si nécessaire à l'ouverture des classes, parce que sa présence à Québec est encore requise. Sa Grandeur s'est seulement engagée à envoyer Monsieur Bouchy à Sainte-Anne dans trois ou quatre semaines au plus, lorsque son travail de revision et de correction sera entièrement terminé. Et de son côté, de l'archevêché, Monsieur Bouchy écrit, le 13 septembre 1854 :

« Notre ouvrage avance toujours . . . L'histoire du chant est terminé. Je travaille à l'avertissement, et dans quelques jours, ce sera au tour de la méthode[4]. »

Un autre absence, ou plutôt un départ, se dessinait depuis quelque temps. L'annaliste dit (p. 16) « Vers ce temps-là, Monsieur Édouard Richard se créait et créait aux autres certaines misères par ses plans particuliers relativement aux

---

[4] *Histoire et Méthode du chant* sont dans le Processionnal de Québec.

études et à l'organisation de la Maison, et ces misères furent la cause de son départ. Monsieur Gauvreau écrivait à ce propos de Saint-Pascal, le 19 juillet de cette année (1853) : « Monsieur Richard est-il d'un caractère à fonder un nouveau système au collège ? J'en doute, mais enfin, c'est à vous tous d'y voir, et ce que vous déciderez sera le mieux. »

Dans l'assemblée du 4 septembre 1854, Monsieur Pilote informe le Conseil que « Monseigneur, dans le manque de prêtres où il se trouve, a signifié à Monsieur Richard l'ordre de laisser sans délai le collège pour prendre un emploi dans le ministère. En cela, Sa Grandeur a usé d'un droit que lui laissent les Constitutions, droit qu'elle s'est d'ailleurs déjà formellement réservé dans quelques actes de cette Corporation, et dont elle a usé sans réclamation en retirant Monsieur Bouchy du collège pour le temps de l'impression des livres de plain-chant, quoique son absence dût causer une très grande gêne dans la direction des études. »

Messieurs Potvin et Blanchet en sont peinés, et Bouchy irrité. Ils soupçonnent Monsieur Pilote d'avoir influencé la décision de l'évêque. En effet, le 20 juillet 1854, M^gr^ Turgeon écrit à Monsieur Pilote : « Vous me dites que si, lundi prochain, vous ne pouvez vous entendre, vous allez me prier de faire moi-même vos nominations. Mais je vous déclare que je ne veux pas violer votre constitution, qui pourvoit à votre mode d'élection qu'il faut que vous suiviez. J'ai écrit hier à Monsieur le grand-vicaire Gauvreau, que je regarde toujours comme membre de la Corporation interne, pour le prier de venir rencontrer Monseigneur de Tloa à Sainte-Anne, et conférer avec lui et vous de notre sérieuse affaire.

« Je vous disais hier que vous et moi avions à agir avec grande circonspection dans la crise présente. Eh bien, c'est précisément en conséquence de cette idée qu'après avoir sérieusement réfléchi sur ce que je vous avais précédemment

dit au sujet de Monsieur Richard (« que j'étais tenté de lui offrir un autre poste »), je ne puis me résoudre à suivre cette première impulsion, et encore moins à forcer sa sortie du collège. S'il la demande lui-même, je la lui accorderai probablement, mais non autrement. Il est bon que je vous dise que déjà il a été dit dans votre voisinage que vous vouliez éliminer deux membres de la Maison. (*Richard* et *Bouchy*.) Or, que la chose soit vraie ou qu'elle ne le soit pas, ce bruit fera du mal, s'il n'est pas arrêté. Enfin, je me forme une telle idée de votre position, que je n'hésite pas à vous conseiller d'accepter, au moins pour une année, le surcroît de charge du directorat de votre Maison, c'est-à-dire des écoliers, si on vous le propose avec instance. Je ne vous donne cet avis, remarquez-le bien, que parce que je crois que vous allez vous trouver dans le cas de nécessité absolue dont je vous parlais l'autre jour. Ouvrez-vous en avec confiance sur tout cela à M^gr^ de Tloa. »

Et malgré tout, Monsieur Richard dut quitter le collège[5] sur l'ordre de l'évêque, ce que Monsieur Bouchy n'accepta

---

[5] L'abbé Édouard Richard, né à Sainte-Anne le 28 octobre 1818, de François Richard et de Joséphine Gagnon, fut ordonné à Québec le 29 août 1844. Après 14 années de professorat au Collège de Sainte-Anne, il fut nommé curé de Saint-Ferréol en 1854, et en 1861 curé de Château-Richer où il décéda le 5 mai 1871. Dans la *Gazette des Familles* du 15 mai suivant, son co-paroissien, l'abbé Nazaire Leclerc, écrit : « Nous qui avons eu le privilège de l'avoir pour professeur pendant nos deux années de philosophie, qui avons passé notre enfance en sa compagnie, et qui l'avons vu souvent à l'œuvre pendant sa vie sacerdotale, nous pouvons rendre ce témoignage en sa faveur : Toute sa vie a été celle d'un élu, d'un confrère qui savait faire aimer la vertu. Tous ses co-paroissiens de Sainte-Anne, tous les écoliers du collège qui ont été ses condisciples ou ses élèves, tous les ecclésiastiques et prêtres qui ont eu l'avantage de le connaître, n'ont qu'une voix pour proclamer son humilité profonde, sa charité exemplaire, son zèle pour la gloire de Dieu et l'ornement de ses tabernacles. Le temple magnifique qu'il lègue à ses chers paroissiens (*de Château-Richer*) est là comme un témoignage éclatant de ce zèle et de son dévouement, puisque c'est à cette œuvre qu'il a sacrifié sa santé et sa vie. »

pas facilement. La paix de la maison en fut troublée un moment. Les jours qui suivent annoncent le calme, mais il n'est qu'apparent. Et Monseigneur l'archevêque écrit, le 18 septembre 1854, à Monsieur Pilote :

« Je vous félicite de la paix dont vous jouissez ; mais, pour vous mettre en défiance de ce qui pourrait arriver peut-être sous peu, je crois devoir vous prévenir que, quoique le départ de Monsieur Richard vous ait paru s'effectuer en silence, il a néanmoins été prononcé des paroles de blâme et écrit des choses de même genre qui me font croire qu'il y a encore infraction à la Constitution. Pour moi, je vous avoue que, tout en faisant des efforts pour ne pas partager cette opinion, je n'en viens pas à bout tout à fait. Mais maintenant que la chose est faite, souffrez que je vous exhorte à la faire oublier. On vous attribue de l'arbitraire. J'ai déjà pris sur moi de vous le dire, on trouve que vous n'êtes pas assez communicatif . . . Il n'est pas nécessaire que je vous suggère ce que vous avez à faire pour mettre fin à ces imputations, je me borne à vous dire que, dans une autre Maison, le supérieur consulte son Conseil dans les affaires même minimes, et qu'il est loin de s'en mal trouver. J'ose ajouter qu'avec toutes les précautions possibles, vous ne serez point encore heureux, parce que dans votre position, comme dans la mienne, on ne peut jamais trouver le bonheur sans mélange. »

Le départ de l'abbé Bouchy ne devait pas tarder. Il était mécontent du départ de Monsieur Richard, et découragé par la maladie de son ami Monsieur Tremblay. Une telle amitié le liait à ce dernier qu'on pouvait dire : Tremblay et Bouchy, ce sont « les deux yeux d'un même front ».

C'est en vain que Monsieur Pilote a demandé à l'évêque que Monsieur Bouchy vienne occuper son poste à Sainte-Anne. Son retour tarde toujours : l'impression des livres de chant n'est pas terminée. Et, de plus, voilà que le 30

septembre 1854, Bouchy écrit au supérieur une lettre pleine de sous-entendus :

« Quand la correction des livres de chant sera terminée (dans dix ou douze jours), j'aurai fini ma partie: je ne puis savoir quand les imprimeurs pourront en dire autant ; quand donc j'aurai fini ma tâche, je prierai Monseigneur de disposer de moi sur un énoncé que je soumettrai à Sa Grandeur. Je vous ferai connaître plus tard la décision qu'elle aura jugé à propos de prendre à mon sujet. J'ai l'honneur d'être . . . »

Et nous lisons, au *Cahier des délibérations de la Corporation interne*, à la date du premier octobre : « Tous les membres de la Corporation (Messieurs Pilote, H. Potvin, Amable Blanchet et André Pelletier) croient apercevoir, dans cette lettre, un désir mal déguisé de laisser le collège ou de causer de l'embarras. Certaines paroles et démarches de Monsieur Bouchy à Québec depuis quelques semaines, jointes aux circonstances particulières où cette lettre est écrite, le font croire. Il est en conséquence décidé à l'unanimité qu'il ne convient pas d'insister plus longtemps sur son retour au collège, et qu'il vaut mieux lui donner sa liberté. En conséquence, Monsieur Pilote est prié de le remercier de ses services, et de lui dire que de nouveaux arrangements sont faits pour le remplacer, et que Sa Grandeur est informée de cette décision.

« La corporation délibère ensuite sur le successeur à donner à Monsieur Bouchy pour la direction des écoliers. Tous les suffrages s'étant réunis sur Monsieur André Pelletier, ce Monsieur est déclaré directeur des écoliers. Quant à la préfecture des études, il est réglé :

« 1. que Monsieur Pilote dirigera le professeur de philosophie morale ;

« 2. que Monsieur le directeur des écoliers surveillera la discipline des classes en ce qui concerne le travail, l'ordre, et tous les rapports des élèves avec leurs maîtres ;

« 3. que Monsieur Blanchet déterminera les matières à enseigner et répondra aux doutes des professeurs sur l'enseignement. »

C'était évidemment une organisation de fortune.

En conséquence des événements qui venaient de se dérouler, l'abbé Bouchy passa à Québec toute l'année 1854, continuant à s'occuper de l'impression des livres de chant. Dans une lettre écrite sous le plus grand secret, il demanda sa rentrée au collège, mais en vain. Il partit pour la France en janvier 1855.

L'annaliste écrit : « C'était un homme de grand talent . . . Son départ fut regretté, et il l'a regretté lui-même, dit-on. Il a rendu et il pouvait rendre encore bien des services, mais son caractère un peu bizarre le rendait parfois peu commode dans une communauté. Quelquefois triste et taciturne, et parfois aussi charmant et rempli d'amabilités et de bons mots dans la conversation. »

Quant à Monsieur Grégoire Tremblay, après une grave maladie qui obligea à le placer dans une maison près du collège, il prit du mieux peu à peu et revint à lui. Mais dans l'impossibilité de continuer son travail, il quitta Sainte-Anne dans le cours de l'été. Grâce au dévouement de sa sœur, Mademoiselle Victoire Tremblay, son rétablissement devint parfait, et il fut plus tard curé de Beauport, où il a laissé le meilleur souvenir.

*
* *

Les contrariétés qui entouraient Monsieur Pilote n'abattaient pas son courage. Il est des tempéraments que les difficultés stimulent. « L'obstacle, disait Lacordaire, est un degré de marbre qui arrête l'insecte et fait monter l'homme. »

Monsieur Pilote avait une claire vue de l'avenir. Toute l'influence, tout le rayonnement que Sainte-Anne pourrait



L'abbé Ths-Benjamin PELLETIER,
(*1807-1865*).



L'abbé Pierre BOUCHY,
(*1818-1886*).



L'abbé Henri-Raymond CASGRAIN,
(*1831-1904*).



L'abbé Alexis PELLETIER,
(*1837-1910*).

avoir un jour, il l'entrevoyait déjà. Il ira donc de l'avant, toujours de l'avant.

La question d'une École d'agriculture, nous l'avons vu, flottait dans l'air. Elle posait même le problème d'une École normale à y annexer : n'est-il pas nécessaire que les maîtres sachent enseigner les notions agricoles ? Le 16 mars 1854, la Corporation décide l'établissement, sur les terrains du collège, d'une ferme modèle qu'on agrandira en achetant la terre d'un nommé Bruno Pelletier. Tous les cultivateurs de la région pourront ainsi s'inspirer des expériences qui y seront faites. Mais si l'on avait aussi une École d'agriculture à leur offrir pour l'éducation de leurs enfants, les avantages ne seraient-ils pas complets ? Et l'on commence à y songer plus que jamais. On pense sérieusement à y joindre une École normale, celle-là même que l'on parle d'établir peut-être à Québec. En janvier 1855, ces projets d'une École d'agriculture et d'une École normale rencontrent l'assentiment de plusieurs membres canadiens de l'exécutif. Un édifice, séparé du collège, sera construit aux frais de l'État, du côté du chemin de fer projeté. On en fait même le plan. Et l'établissement d'une École normale à Sainte-Anne sera discuté encore en 1856. En effet, le 15 janvier, Étienne Parent écrivait à Monsieur Pilote :

« Je vous dirai en grande confidence que le secrétaire provincial doit descendre prochainement jusqu'à Québec pour s'entendre avec les autorités ecclésiastiques sur le mode à adopter pour établir, non une, mais des Écoles normales. Son plan est d'avoir une classe catholique à Montréal et une à Québec. J'ai combattu pour qu'il en eût une à Sainte-Anne, pour la côte du sud . . . Je pense que si l'archevêché de Québec frappait dans mon sens, il l'emporterait, d'autant plus que les bonnes raisons ne manquent pas. En effet, à qui servira la classe de Québec ? aux jeunes gens de la ville et des

environs. Vos jeunes gens de la côte d'en bas, qui seraient disposés à se vouer à l'enseignement, n'auraient pas les moyens de se payer une pension à la ville . . . Je serai bien surpris si l'abbé Cazeau ne vous seconde pas de toutes ses forces. »

Et incidemment, en ce qui regarde la question des études collégiales, il ajoute :

« J'ai transmis votre rapport à l'Audition des comptes. Nous recevons de ces rapports de tous côtés, et chacun est une preuve écrite des progrès de l'éducation secondaire parmi la race inférieure. Nos maisons d'éducation feraient bonne figure parmi les autres, je vous assure ! et j'espère que l'orgueil de nos Anglo-saxons diminuera un peu, quand ils verront où nous en sommes. »

Monsieur J.-C. Chapais, député, usait aussi de son influence pour placer une École normale à Sainte-Anne. Le 19 février 1856, il écrivait à Monsieur Pilote : « J'ai vu, en passant à Montréal, l'Honorable P.-J.-O. Chauveau. Je lui ai parlé de l'École normale, et je dois vous dire seulement que mes arguments, dans un certain sens, ont paru le convaincre . . . Rien n'est encore finalement décidé. Chauveau est beaucoup dans les intérêts de Sainte-Anne . . . »

Et le 8 mars 1856 : « J'ai eu l'occasion de parler souvent de l'École normale depuis quelques jours . . . Monsieur Chauveau penche beaucoup pour mettre une École normale à Sainte-Anne, et l'Honorable Cartier partage jusqu'à un certain point ses vues . . . »

Mais après bien des correspondances et des démarches, ce projet fut abandonné.

L'annaliste écrit : « Le gouvernement offrit cette école, d'abord au Séminaire de Québec qui témoigna beaucoup de répugnance à s'en charger, et qui, cependant, y aurait consenti à la condition que Monsieur Trudelle, alors curé de Somerset

(Plessisville) voulût en prendre la direction. Mais ce Monsieur refusa, et alors, Monsieur Horan, plus tard évêque de Kingston, quitta le séminaire et en prit la direction. »

L'abbé Mailloux écrivait à ce propos, de Saint-Charles, le 5 avril de cette année (1856) à Monsieur Pilote : « Il eût été dix fois mieux que cette école fut donnée à Sainte-Anne pour mettre à l'abri des séductions les jeunes gens qui font leur éducation. (C'était aussi l'opinion de M^gr^ Cazeau.) Mais que voulez-vous ? Des hommes à larges vues, mais à courtes sollicitudes pour le bien moral, jugent qu'il leur faut connaître le beau monde et les former aux belles manières des citoyens des villes. » Ces lignes de M. Mailloux ne manquent pas d'une certaine outrance. Il faut admettre, cependant, que l'instruction ne doit pas se concentrer tout entière à la ville. Ce serait la mort de la vie rurale. Et que devient un pays où la vie rurale disparaît ? On a peut-être trop de tendance à l'oublier, à l'heure actuelle de la désertion des campagnes.

*
* *

Dans une maison d'éducation, en un pays jeune comme le nôtre, il est toujours question de bâtir. Les besoins se multiplient rapidement, et malheureusement, beaucoup plus vite que les ressources.

Déjà, le 16 mars 1848, M. l'abbé Pilote écrivait à Étienne Parent, assistant-secrétaire provincial :

« Notre collège est littéralement rempli d'élèves, au point de nous faire désirer la construction d'une aile nouvelle de 80 pieds, qui serait déjà commencée, si nous eussions eu de l'argent. Notre demande à la Législature l'année dernière était de deux mille cinq cents louis, en grande partie pour cet objet important. »

Les années passeront, mais le projet de construction ne sera pas abandonné.

À la date du 16 mars 1854, on lit au *Cahier des délibérations* : « Monsieur le supérieur est autorisé à demander à la législature une somme d'argent suffisante pour mettre la Corporation en état d'agrandir le collège. »

Telle était la décision de la Corporation externe.

Monsieur Pilote fit donc les démarches nécessaires, et, le 28 décembre de la même année, il informait cette même Corporation que la législature avait voté, en faveur du collège, la somme de 500 louis, et de plus, 400 louis comme allocation annuelle, au lieu de 300 alloués depuis plusieurs années.

La Corporation approuve alors le projet d'agrandir le Collège[6] dans la partie centrale ou avant corps, en la prolongeant de cent pieds environ jusque sur le bord de la côte, du côté du fleuve, et de l'élever d'un étage.

Monsieur Pilote propose de s'adresser à quelques amis du collège pour en obtenir des secours à des conditions avantageuses.

Pourquoi cette aile centrale fut-elle placée au nord du collège déjà existant, comme le voulait M. l'abbé Pilote ? Plusieurs amis de la Maison, et l'un ou l'autre membre de la Corporation interne, auraient préféré deux ailes plus courtes, et placées aux deux extrémités du collège.

La Corporation externe donne, dans son assemblée du 16 avril 1855, les raisons suivantes :

---

[6] Pour plus d'espace, en septembre 1849, on avait établi, contigu à l'aile Painchaud, du côté de l'est, un pavillon en bois au coût de 100 louis. Il abritait les cuisiniers et leurs fourneaux. Plus tard, le 13 juillet 1853, la Corporation externe décida de faire dans le sous-sol de l'aile Painchaud les travaux voulus pour y plaser le réfectoire des élèves (que nous avons vu là jusqu'en 1918). À la place de l'ancien réfectoire, on songea à mettre l'infirmerie et autres pièces essentielles.

« Ces raisons sont fondées principalement sur la commodité et l'économie. Les membres croient que l'avantage d'avoir au centre tous les directeurs et les professeurs, la chapelle, le cabinet d'histoire naturelle, la bibliothèque, doivent l'emporter sur toute autre considération, pourvu que les règles de l'art ne soient pas sacrifiées. Or ces règles ne le sont pas, au moins au degré qu'on pourrait prétendre. Le prolongement de l'avant-corps jusqu'au bord de la côte brise, à la vérité, la façade la plus apparente du collège, celle qui regarde le fleuve et le grand chemin d'en bas. Mais en retour, la grande façade du côté sud, celle qui, étant la seule abordable, est la seule fréquentée, devient plus complète en recevant plus d'élévation. La partie centrale ainsi élevée et allongée donnera à l'ensemble un caractère plus visible d'unité et de grandeur. L'édifice, en se combinant avec l'avant-corps actuel, fera du collège de 1827 et de celui de 1841, deux ailes qui paraîtront le soutenir. Il y aura symétrie.

« Il est vrai que l'on regrettera toujours de ne pas voir au nord la belle façade du sud. C'est un malheur que la Corporation déplore, mais il n'est pas en son pouvoir de l'éviter. Si elle eût trouvé vide l'emplacement du collège, elle eût sans doute adopté un autre plan. Mais n'ayant pas eu cet avantage, elle a dû subir les conséquences des deux premières fondations, et en tirer le meilleur parti possible, non pas tant pour réjouir la vue des voyageurs qui, en passant, jettent de loin un coup d'œil sur le collège, que pour offrir aux élèves et aux professeurs les avantages d'une distribution d'appartements commode, économique et parfaitement adaptée au but tout spécial de l'institution. »

L'avenir donna raison au plan de Monsieur Pilote. Aussi, l'abbé Trudelle écrit-il, en 1883, dans les *Annales* : « Le plus grand inconvénient de l'aile centrale est de rendre obscure la partie centrale du corps principal ; mais lorsqu'on a habité le collège pendant quelque temps, on reconnaît la justesse des



École d'Agriculture,
première étape (1859-1911).

raisons qui déterminèrent la Corporation, dans le temps, à adopter le plan de Monsieur Pilote. La facilité avec laquelle les deux cours peuvent communiquer entre eux et avec les professeurs, et aussi la facilité avec laquelle on peut aller à la chapelle, à la bibliothèque, à la procure, à l'infirmerie, au réfectoire, à la cuisine, à la salle des étrangers . . . sont des avantages bien grands et qui justifient le plan adopté. »

*
* *

Mais pour bâtir cette aile projetée, il fallait de l'argent. Et le collège avait peu de ressources.

Heureusement, Monsieur Pilote a un don spécial pour trouver des secours. Et le 29 décembre 1854, il informe la Corporation interne qu'il a l'intention de tenter fortune auprès de deux grands amis du collège : Monsieur Antoine Langevin, v.-g., curé de Saint-Basile de Madawaska, et Monsieur Henri Dionne, curé de Sainte-Luce, Maine. Le 31 décembre, il se mettait en route.

Le voyage est des plus heureux. Dès le commencement de janvier, Monsieur Langevin vient au collège et dépose mille louis pour fonder deux pensions à perpétuité. Cette somme représente une rente de soixante louis au taux légal du temps, et les pensions sont de vingt louis chacune. La perpétuité de cette charge pourrait être, dans l'opinion de quelques membres, un obstacle à son acceptation ; mais la générosité de Monsieur Langevin lève d'avance toute difficulté en léguant, par son testament, quinze cents louis au collège, sans aucune charge. Les membres de la Corporation interne se flattent que la Corporation légale sera heureuse d'accepter ces secours, surtout dans les circonstances présentes. Monsieur Langevin donne en outre cent louis à l'abbé Pilote, qui sera libre de les employer pour les meilleurs intérêts de la Maison.

Sainte-Anne a toujours considéré Monsieur Langevin comme un de ses grands bienfaiteurs. Aussi son portrait occupe-t-il une place d'honneur au salon de notre institution.

L'abbé Henri Dionne fait, lui aussi, généreusement sa part. Il laisse au collège, pendant trois ans, sans intérêt, la somme de trois cent-soixante louis qu'il y a déposés depuis 1852, avec intention de les donner au Collège à sa mort.

Encouragé par ces succès, « marque si éclatantes de la protection divine », écrit-il lui-même dans le *Rapport de la délibération du 16 janvier 1855*, Monsieur Pilote projette de se rendre à Québec dans quelques jours pour s'adresser à certains amis du collège, et notamment à Monsieur Jean Naud[A14], curé de Saint-Laurent de l'île d'Orléans, qui a déjà fait beaucoup pour la Maison.

De retour de Québec, l'abbé Pilote rend compte de sa mission.

Disons immédiatement que Monsieur Naud est un des plus grands bienfaiteurs du Collège, et le plus généreux, parce qu'il s'est imposé bien des sacrifices pour cette institution qu'il n'a jamais vue. Son humilité a toujours défendu que l'on fasse connaître ses bienfaits. Le 30 novembre 1841, il a prêté trois cents louis à Monsieur Mailloux et il lui écrit : « Le tout dans le plus grand silence . . . » « Je prie Dieu de bénir vos travaux. Non seulement je dis un *Ave Maria* le soir, mais j'en dis régulièrement trois, soir et matin, et mes gens en font autant. » Le 20 mars 1854, à Monsieur Pilote : « Personne ne s'intéresse plus que moi à l'avancement de votre bel établissement. Je lui souhaite surtout une chose par-dessus toutes les autres : c'est qu'il puisse donner de saints prêtres à l'Église, et de vertueux citoyens à notre beau pays. »

Pour la bâtisse de 1855, Monsieur Naud promet de prêter $1,200. sans intérêts, en sus des $4,000 déjà prêtés, assurant la Corporation que le tout est donné au collège par son testament. Puis, dans une lettre du 9 février 1855, il écrit à

Monsieur Pilote : « Ayez la bonté de m'envoyer un reçu signé de vous et des plus discrets des membres de votre Corporation, afin que rien ne transpire de tout ceci. » Et le 9 mars suivant, encore à Monsieur Pilote : « Tout en disant que vous ne marchandez pas, vous le faites admirablement bien ; je ne vous en fais pas de reproche, c'est votre devoir de prendre l'intérêt de votre Maison : rien de plus juste. »

N'ayant pas l'argent qu'on lui demande, une autre fois, M. Naud écrit : « Je n'ai pas cette somme, mais je vais vendre mes gadelles, mes groseilles, mes prunes . . . et je vous satisferai, car je ne connais pas d'œuvre plus importante que d'aider à l'éducation de la jeunesse, surtout de celle qui se destine à l'état ecclésiastique. »

Quelle abnégation et quel dévouement ! Monsieur Naud a donc compris, longtemps avant la lettre, « l'Œuvre du recrutement sacerdotal[7] ».

Nous lisons, à la date du 26 septembre 1855, dans le *Cahier des délibérations de la Corporation externe :*

« La Corporation accepte avec reconnaissance de la part de Messire J.-E. Cécil, curé du Cap-Saint-Ignace, le nouveau don d'une somme de deux cent trente-trois louis six schellings huit-pence courant, en sus de six cents louis donnés l'année dernière à cette corporation. En retour, comme obligation, « la Corporation aura à payer au dit Messire Cécil une rente « annuelle de cinquante louis courant, à compter du 1er mars « prochain sa vie durant ; et à sa mort, la même somme sera « fournie par le collège pour aider quelques élèves pauvres, qui « se destinent à l'état ecclésiastique à continuer leurs études, « et ce, jusqu'au 16 mars 1886, et non au-delà ». »

---

[7] Au Collège de Sainte-Anne, le recrutement sacerdotal est aujourd'hui favorisé par « l'Œuvre Saint-Charles » établie en 1933, grâce à la générosité des frères Charles et Alfred Dupont ; le premier, curé de Pont-Rouge ; le second, curé de Saint-Romuald.

S'il nous était donné de jeter un coup d'œil sur la liste de bourses des différentes maisons d'éducation, nous verrions l'histoire de nos donateurs se répéter un peu partout. Y pense-t-on suffisamment en certains milieux ?

La Corporation avait demandé mille louis à la législature pour la nouvelle bâtisse. Au commencement de mars (1855) M. l'abbé Pilote monte à Québec, rencontre Monsieur Chapais, député de Kamouraska, et quelques amis influents. Aussi est-il heureux d'écrire dans le rapport de la délibération du 15 mars que « la requête de la Corporation sera soutenue auprès du gouvernement par tous les membres de la législature qui représentent les districts de Gaspé, de Kamouraska, et de la partie inférieure du district de Québec jusqu'à Saint-Michel ».

Quelques jours plus tard, Monsieur Étienne Parent, assistant-secrétaire provincial, envoie une copie du mémoire des membres à l'appui de la requête de la Corporation, et est heureux de dire que le collège aura probablement 750 louis.

Le 26 avril (1855), Monsieur Chapais adresse à l'abbé Pilote une lettre, avec un estimé des dépenses du gouvernement pour 1855, où le Collège de Sainte-Anne figure pour 1,300 louis courant, dont 900 pour bâtir. Et Monsieur Pilote écrit au *Cahier des délibérations* : « Monsieur Chapais a bien mérité du collège par le zèle qu'il a montré[8] toutes les fois qu'il s'est agi de soutenir les démarches de la Corporation auprès de ses amis au parlement. La Corporation ne devra jamais l'oublier. Monsieur Pilote lui a adressé une lettre de remerciements ainsi qu'à Monsieur Étienne Parent, assistant-secrétaire provincial, qui, depuis plus de dix ans, s'est montré l'ami constant et zélé du collège. Les membres de cette Corporation rendent grâces à Dieu, et conjurent leurs succes-

[8] En différentes occasions, M. Chapais fit aussi adresser au Collège de Sainte-Anne plusieurs volumes obtenus de l'Orateur de la Chambre d'assemblée.

seurs de ne jamais oublier tout ce que la bonté divine a fait pour cette maison. »

*
* *

Toutes les dispositions sont prises pour la construction de l'aile centrale.

Nous nous excusons d'entrer maintenant dans certains détails qui pourront paraître plus ou moins fastidieux aux lecteurs étrangers à notre institution. Que leur importe de connaître les différents matériaux d'une construction qu'ils n'ont pas vue, la hauteur des murs, la longueur des corridors, l'agencement des différentes pièces d'un appartement, le coût de la bâtisse ? Mais pour les anciens élèves, tous ces humbles détails ont leur intérêt, comme tout ce qui touche au logis familial. « Objets inanimés, avez-vous donc une âme ? »

Le printemps est arrivé. Les travaux vont bientôt commencer. La Corporation légale accepte l'engagement d'Abraham Bernier, qui date du 15 mai 1854, et celui de Thomas Bégin, qui remonte au 15 janvier précédent. Ce dernier sera intendant-général des travaux à raison de 7/6 par jour jusqu'à l'automne. (1855)

Monsieur Antoine Gagnon conduira les travaux de maçonnerie à 10 schellings par jour. Pierre Sirois fera les châssis à raison de 5/6, non compris le peinturage et le vitrage. La chaux est entreprise par Monsieur François Roy et Monsieur Hy. Roy, de Sainte-Anne, pour 7/6 la barrique (6 minots), rendue au collège à leurs frais. Charles Joubert a pris le contrat de la brique. Il en fournira 20 mille à 30/ le mille rendu au collège à ses frais, excepté la terre qu'il pourra prendre sur le terrain du collège, près du pont de la petite rivière Saint-Jean qui coupe le chemin à la gare proposée du chemin de fer. Ces 20,000 briques seront employées à revêtir l'in-

térieur des murs, afin de rendre les appartements plus sains, et pour voûter les ouvertures, afin de mieux conserver la muraille en cas d'incendie. Les cadres des croisées seront en pierre de taille. Le contrat en est donné au maçon Châteauvert, de Québec.

Le 16 avril 1855, tout le bois du comble et des échafauds, ainsi que les poutres et les lambourdes sont rendus au collège ; 650 billots de pin de 15 à 30 pouces sont au moulin collégial d'Ixworth. Ces billots fourniront tout le bois de la menuiserie, de la couverture et d'une partie des planches. Ils ont été coupés sur les terres du collège, à la dixième concession, à un demi-mille du moulin dans la partie du *township* d'Ixworth appelé les *Trente-sept*. Ainsi, rendus au dit moulin, ils coûtent 3/6 à 4 chacun, l'un portant l'autre.

Le 20 avril, le premier voyage de pierre pour la construction est arrivé, et le 29 mai, le travail d'excavation est terminé. Monseigneur Baillargeon sera invité à bénir la pierre angulaire, à l'occasion de sa visite pastorale à Sainte-Anne. Mais, le 3 mai, il écrit à Monsieur Pilote : « Il sera bien difficile que je préside à la pose de la première pierre de votre nouveau collège. Dans les paroisses comme Sainte-Anne, c'est à peine si on a le temps de terminer toutes les affaires de la visite dans deux jours. D'ailleurs, comment puis-je consentir à bénir cette pierre, si l'Église n'a institué aucune bénédiction pour cela ? Trouvez, dans notre *Rituel*, une bénédiction pour la première pierre d'un collège . . . et je ferai tout en mon possible pour me rendre à votre invitation. Mais si vous n'en trouvez pas, que puis-je faire ? Et point de bénédiction, point de sermon. Au reste, avisez, et nous verrons s'il est possible de faire quelque chose. »

*
* *

Monsieur Pilote avisa, et Monseigneur Baillargeon, le 14 juin, au cours de sa visite pastorale, bénissait la pierre angulaire et prononçait le sermon.

Un incident souligna la cérémonie. Sa Grandeur est à peine entrée dans l'enceinte où se trouve réunie la communauté, que les cors donnent le signal, et que, du sommet de la montagne, par un ciel des plus nuageux, le canon rugit comme un tonnerre. Mais soudain, affaibli par la rouille des ans, il éclate dans un effort suprême, et les artilleurs échappent de justesse au danger, surtout le chef, l'élève Alphonse Winter, de Percé. Et depuis lors, sur le granit dominateur que la jeunesse nomme depuis un temps immémorial *la Roche à canon*, les bruits de guerre ne se font plus entendre.

Quelques jours plus tard, le 2 juillet (1885), on enfermait dans la pierre angulaire une inscription latine commémorative, un numéro du *Journal de Québec* donnant un compte rendu de la cérémonie du 14 juin, certaines pièces de monnaie, les noms autographes des directeurs, des membres de la Corporation interne, des professeurs et des élèves.

Monsieur Antoine Gagnon, conducteur des travaux de maçonnerie, Monsieur Stanislas Vallée, ecclésiastique, et Monsieur Pilote, supérieur, scellaient le double couvercle de plomb recouvrant ces documents.

Et les travaux continuèrent.

L'édifice aura 100 pieds sur 47. La plus grande hauteur du mur au sommet du fronton qui regarde le fleuve sur le bord de la côte, sera de 80 pieds. Il présentera dans son ensemble une capacité de 355,200 pieds cubes. C'est beaucoup plus que les deux grandes ailes du collège avec leurs deux cents pieds de prolongement.

Le plan de la construction a été approprié à un mode nouveau de chauffage : celui de Messieurs Baillargé et Chartré, de Québec. L'avantage particulier de cette invention, dit-on,

consiste à pourvoir suffisamment à la ventilation des salles, chose indispensable à tout système de chauffage à air chaud.

La brique servira non seulement à couvrir la muraille à l'intérieur et à voûter les portes et les croisées, comme nous l'avons dit, mais aussi à construire deux murs parallèles, formant à chaque étage un large corridor se prolongeant dans toute la largeur de l'édifice. Dans le premier et le second étage, ce corridor conduit à deux galeries qui ouvrent la plus belle perspective, embrassant dans un rayon d'une quinzaine de lieues, douze paroisses, outre le fleuve, Dans le troisième et le quatrième étage, ces corridors aboutissent, à leurs extrémités, à la chapelle et au cabinet de physique et d'histoire naturelle.

La chapelle aura 55 pieds sur 52, et 30 pieds d'élévation, avec galeries latérales et deux jubés, dont l'un à l'usage des parents des élèves et des étrangers, dans certaines circonstances.

Le cabinet de physique et d'histoire naturelle aura les mêmes dimensions, sauf quelques pieds de moins en largeur.

On comprend le surcroît d'ouvrage que tout cela apportait à M. Pilote. Outre sa besogne de supérieur et ses séances de confession, il avait à examiner les devis, à étudier des plans, à signer des marchés, à surveiller l'exécution du travail, de sorte que l'on pouvait dire de lui ce que l'écrivain sacré dit de Néhémias « qu'il connaissait toutes les pierres de la maison de Dieu, qu'il en avait clos toutes les fenêtres, qu'il en avait fait tenir les portes et les serrures. *Qui erexit muros et stare fecit portas et seras* » (Eccli., XLIX, 15).

Cette aile que l'on bâtit, il faudra l'achever, la payer, et la préserver. Il faudra aussi que le Ciel éloigne les accidents des travaux en cours, que la jeunesse qui l'habitera soit bénie de la Providence.

Qui peut en être meilleur gardien, meilleur protecteur que saint Joseph, *protector domorum religiosarum*? Aussi, e 19 novembre 1855, la Corporation décide-t-elle que la nouvelle bâtisse sera mise sous sa protection spéciale. Une statue de ce grand saint sera placée dans une niche au dessus de l'œil-de-bœuf du fronton, du côté du fleuve. Un autel sera érigé dans la nouvelle chapelle, en son honneur.

Au mois de décembre, l'extérieur de l'aile était avancé, mais tout l'intérieur restait à faire. Les dépenses encourues jusque-là se chiffraient à 4,000 louis. Les dons gratuits s'élevaient à 1,463 louis, et les dons à titre onéreux à 1,333 louis.

Les travaux se poursuivent pendant tout l'hiver. Le 6 mars 1856, Monsieur Pilote soumet à la Corporation l'état financier de la construction en marche. On décide d'y faire préparer des pièces pour la procure et le procureur, pour les prêtres étrangers, pour les séminaristes et leur directeur, outre la chapelle, un dortoir, etc., etc . . .

Le corps central a été haussé d'un étage percé de hautes fenêtres, et une petite coupole le couronne. Son prolongement vers le nord donne une aile de 100 pieds par 57, à quatre étages, avec rez-de-chaussée et toit à double mansarde, agrémenté d'une petite plate-forme d'où la vue embrasse un bel et vaste horizon. Le coût dépasse 7,300 louis.

Le 21 juin, fête de saint Louis de Gonzague, a lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle et de la statue de saint Joseph qui sera placée au fronton du nouvel édifice. Éloquent sermon par Monsieur Quertier, curé de Saint-Denis, à la parole toujours originale et chaude.

Cette chapelle, écrit l'annaliste Trudelle (p. 39), qui a été si bien décorée plus tard, où les offices se font avec tant de solennité, surtout aux réunions de l'archiconfrérie, est, de tous les appartements, celui qui est le plus cher aux Anciens de Sainte-Anne qui se distinguent par leur attachement à

leur *Alma Mater*. C'est la quatrième chapelle faite dans le Collège. Les principaux artistes qui y ont travaillé sont : MM. Stanislas Vallée et Alphonse Pelletier. « Ce dernier, écrit M. L. Dumais, a soigné particulièrement les pièces de décor ; le trophée figuratif du sacrifice qui couronne le tabernacle est entre autres son œuvre : il a cannelé les vingt colonnettes, et M. Joseph Guimont, menuisier à l'emploi du collège, a fouillé les chapiteaux M. David Ouellet, plus tard architecte, a apporté aussi sa contribution à cet ouvrage. Cette chapelle que l'on inaugurera le 19 juin 1869 sera restaurée économiquement en 1890. »

D'abord la messe fut dite, nous l'avons vu, dans une petite chapelle du vieux collège de Monsieur Painchaud ; puis dans l'alcôve encore existant (1883) près de la chambre du directeur des écoliers dans la salle élémentaire. Elle fut célébrée ensuite dans l'appartement au-dessous de la bibliothèque du corps central, et enfin dans l'aile Pilote. La blanche chapelle d'aujourd'hui date de 1918.

Jusqu'en 1854, la messe se disait *Pro communitate* du collège. C'était notre *pro populo*.

*
* *

Outre les grandes entreprises, il est différents événements collégiaux qui méritent de retenir l'attention, même s'ils ne sont pas toujours sensationnels pour le petit peuple des écoliers. Il y a aussi certains arrêtés qui ont leur importance pour la vie matérielle d'une institution.

Ainsi, parmi les décisions prises par la Corporation en 1854, le 21 août, l'une hausse la pension des élèves de $70.00 à $80.00. On aurait voulu, à ce sujet, s'entendre avec Nicolet, mais la Corporation de ce collège n'exigea que $72.00, ce qui déplut au supérieur, Monsieur Harper, comme il l'écrivait

à Monsieur Pilote, le 31 juillet : « Vingt louis n'aurait certainement pas été trop. Mais que voulez-vous ? Nous sommes sous le règne des majorités telles quelles. Le système, tout beau qu'il soit en théorie, n'est peut être pas toujours ce qu'il y a de mieux dans ses résultats pratiques. »

Les déductions sont aussi soumises à un règlement établi pour prévenir les absences parfois trop habilement calculées, qui constituent une perte réelle pour le Collège et les familles, et surtout nuisent grandement aux études et à la discipline.

La communauté avait toujours assisté aux offices du dimanche à l'église paroissiale. Et pourtant, il y avait bien des inconvénients à cette pratique : le froid pendant l'hiver, les instructions non adaptées aux élèves, la dissipation de la sortie du collège.

Tout cela faisait désirer un changement. Mais les paroissiens, et aussi l'archevêque tenaient à la tradition. N'avait-on pas d'ailleurs fait grand le chœur paroissial spécialement pour y recevoir les élèves ? Malgré tout, dans l'automne de 1854, on commence à s'absenter de l'église. Alors, à la suite de représentations, l'église est mieux chauffée. Mais un peu plus tard, la communauté se retire à la chapelle du collège pour les offices publics, si bien que Monseigneur Turgeon écrit, le 20 novembre 1854 :

« Il me fait peine de voir la communauté de votre Maison s'éloigner de l'église paroissiale, même pendant l'hiver. Avant de prendre ce parti, je désire que Monsieur le curé interpelle ses paroissiens pour leur faire comprendre la nécessité de bien chauffer leur église, et si sa recommandation n'a pas de succès, alors il vous sera libre de garder votre communauté à la Maison, mais pendant la saison froide seulement, c'est-à-dire, depuis le premier décembre jusqu'à Pâques. »

Cependant peu après, dans la délibération du 19 novembre (1855) de la Corporation interne, il est dit que « Monseigneur a permis, avec l'agrément de Monsieur le curé de Sainte-

Anne (*Monsieur Bourret*), de faire tous les offices dans la chapelle du collège pendant l'hiver, comme l'année dernière. » On ne se retirera définitivement des offices paroissiaux qu'en 1859. Le parachèvement intérieur de l'église en sera l'occasion.

L'année scolaire ne se passe pas souvent sans deuils. Le 11 février, décède un élève de troisième, James Connolly, de Woodstock, N.-B. « C'était, dit l'annaliste, un jeune homme de foi, attentif à prouver par des actes à ses condisciples protestants la valeur de sa croyance. »

Le jour même de l'examen de sortie, le 12 juillet de cette année, meurt un élève finissant, Philippe Langlais, de Saint-Denis. Il devait revêtir la soutane à l'automne. Les prix mérités par le défunt, enveloppés de deuil, sont reçus par Monsieur Quertier, curé de sa paroisse. L'adieu des finissants, prononcé par Alphonse Winter, ne manque pas de créer une profonde impression lorsque ce dernier fait l'éloge de son confrère disparu.

Un départ a lieu au mois de juillet 1855. Le collège perd son procureur Monsieur Hyacinthe Potvin, que l'archevêque nomme curé de Saint-Modeste. Il a passé sept ans au collège, employé surtout à la Procure, besogne ingrate et fatigante, mais combien méritoire ! Le « nerf de la guerre » n'a-t-il pas toujours son importance ?

Qui dira la joie du personnel, quand, en décembre 1855, Monsieur le grand-vicaire Gauvreau revient prendre son poste de directeur des ecclésiastiques. Il était absent depuis 1852. De Saint-Charles, Monsieur Mailloux, son confrère et ami lui écrit, le 2 janvier 1856 :

« Je suis content de te voir entrer au collège. Tu sais que j'ai toujours cru que ta présence là faisait du bien. Tu rends service aux ecclésiastiques d'abord, à Monsieur Pilote ensuite et à toute la maison enfin. Car tu as l'avantage d'avoir bonne

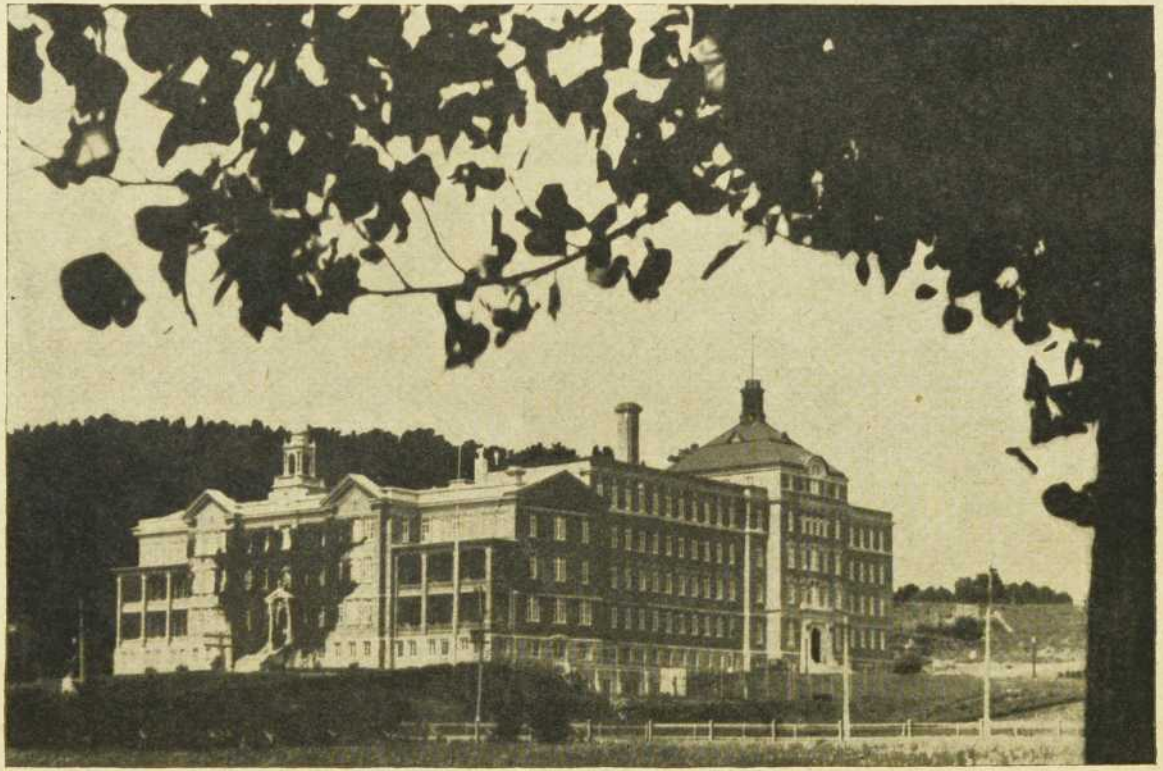
réputation, et cette idée qu'on a de toi contribue au bien général de cette maison à laquelle je m'intéresse toujours. »

Nul ne se réjouit plus de ce retour au collège que Mgr Baillargeon.

En quelle haute estime il tenait M. Gauvreau, on le verra bien quand plus tard, le 14 octobre 1857, il lui enverra un petit calice d'argent, d'un très beau travail, « à condition, écrira-t-il, que vous me le prêtiez pour dire la messe quand j'aurai le plaisir d'aller vous visiter ; que le dit calice restera au collège quand vous en partirez, soit pour un autre lieu sur la terre, soit pour le ciel.

« Dieu veuille vous donner assez de santé et de force pour faire usage tous les jours, et durant de longues années, de ce calice qui est le don du pauvre, mais d'un pauvre qui vous aime bien sincèrement. »

La fin de l'année scolaire était arrivée. M. Pilote terminait son premier triennat (1853-56).



(Photo de M. l'abbé M. Proulx.)

École supérieure d'Agriculture,
deuxième étape.

II

1856-1859

La question du personnel. — Visite de M^gr^ Taché, de M^gr^ Demers, du grand-vicaire Mailloux. — Décès de MM. Cécil, Langevin et de deux séminaristes. — M. Thomas Bégin, laïc, nommé économe. — Histoire des Madones. — La question d'une École d'agriculture se précise. — Voyage de MM. André Pelletier et Henri-Raymond Casgrain en Europe. — Les octrois. — M. Émile Dumais, professeur d'agriculture. — Plan d'organisation de l'École. — M. Pilote et la colonisation du Lac-Saint-Jean. — La question des études au collège ; langue anglaise, chant et musique. — Publication des *Chants d'église* de l'abbé Pierre Lagacé. — Travaux à l'intérieur du collège. — Installation d'un orgue. — Les exercices du mois de Marie. — Visite de M^gr^ Blanchet, évêque de l'Orégon. — Voyage de M. Pilote en Europe.

LE 15 juillet 1856, M. Pilote est réélu supérieur à l'unanimité.

La grande question, dans une maison d'éducation, est toujours celle du personnel. Tous les collèges ont connu cette anxiété. M. Pilote s'en préoccupe plus que jamais.

Au commencement de cette année scolaire 1856-57, on voit les nominations suivantes :

M. Célestin Gauvreau, directeur des ecclésiastiques, théologie ; André Pelletier, directeur des élèves, préfet des études commerciales, enseignement religieux ; M. Amable Blanchet, préfet des études classiques, syntaxe ; Michel Kerrigan, anglais et grec ; Pierre Lagacé, mathématiques, astronomie, musique ; Jos. Hudon, procureur. Et parmi les séminaristes, on relève les noms suivants : MM. Henri-Raymond Casgrain, littérature, version, assistant en Quatrième depuis le 1^er^ avril ; Walstan Blais, belles-lettres ; François Paradis, rhétorique, histoire ; Jos.-Nap. Sirois, versification ; Georges Potvin, salle et études ; Pascal-Prudent Dubé, salle ; Thomas

Bégin (laïc) économe ; D. Malone (laïc), Quatrième commerciale.

Dans cet automne de 1856, le 10 octobre, on reçut la visite de M^gr^ Taché, de Saint-Boniface. Comme celle que fera le 24 septembre 1857, M^gr^ Demers, évêque de Vancouver, elle apporta joie et réconfort aux écoliers et à tout le personnel de la maison. La visite d'un évêque comporte toujours des grâces spéciales.

On veut aussi le progrès dans les études, et, pour cela, des professeurs compétents. La Corporation, dans son assemblée du 9 décembre 1856, décide d'envoyer le professeur de sciences, l'abbé Pierre Lagacé, étudier la minéralogie et la géologie dans la magnifique collection provinciale formée par Sir W. Logan, géologue, et M. Hunt, chimiste de la commission géologique nommée par l'exécutif. Il prendra sa pension chez les Messieurs de Saint-Sulpice. Malheureusement, ce projet ne peut aboutir. « Dans tous les cas, écrit l'annaliste, cette décision est une preuve de l'esprit de progrès dont on était animé alors pour les études, et qui s'est perpétué dans le collège depuis sa fondation, malgré les embarras financiers qui ont trop souvent paralysé ce bon esprit. » Il fut même question d'une « bibliothèque roulante » pour le clergé de la région. La bonne volonté ne manquait donc pas. Les moyens seuls faisaient défaut.

L'année 1857 fut une année de calme et de tranquillité. Les travaux se continuèrent dans la nouvelle bâtisse. On ne négligeait pas le grand saint protecteur des intérêts temporels du collège. Le 1^er^ mars s'ouvrent, pour la première fois dans la chapelle collégiale, les exercices du mois de saint Joseph.

Le 13 du même mois, grande fête au collège. C'est la visite de l'ancien supérieur, M. Alexis Mailloux. Il revient avec tout le prestige de l'écrivain, du missionnaire colonisateur, du prédicateur des retraites et de la Tempérance, et avec l'auréole

de celui qui s'en va combattre le fameux Chiniquy. Les élèves se réunissent dans la salle élémentaire pour le recevoir dignement. Aux vœux qui lui sont présentés, le grand-vicaire répond par des conseils pratiques dont il a le secret : plus que jamais le jeune homme doit étudier sa religion pour la connaître, l'aimer et la défendre. Un grand congé est accordé en l'honneur de l'éminent visiteur.

Après les fêtes, les deuils, comme toujours.

Le collège perd un bienfaiteur, le 29 mars 1857, dans la personne de M. Cecil, curé du Cap-Saint-Ignace, fondateur de trois pensions pour un temps limité.

Et le 11 avril, le télégraphe annonce, à 10 heures du soir, la mort de M. Antoine Langevin, v.-g., curé de Saint-Basile de Madawaska. . . . Les annales n'ont pas encore enregistré de bienfaits plus signalés que les siens, depuis ceux de M. A. Wexler, bourgeois de Québec, décédé en février 1837. C'est vers 1840 que, touché du manque d'instruction qui plaçait les Acadiens et les Canadiens du Madawaska dans un état d'infériorité, M. Langevin essaya de faire donner une éducation classique à plusieurs jeunes gens des meilleures familles. Si cet essai ne réussit pas au gré de ses désirs, il n'en eut pas moins le mérite d'avoir fait une tentative louable, et d'avoir donné un bon exemple. Il n'y en eut que deux qui terminèrent leurs études ; l'un devint prêtre et l'autre médecin.

Il a fondé trois pensions perpétuelles, dont l'une en faveur des enfants du Madawaska. Sa mort ouvre une succession considérée importante, léguée sans aucune charge ni obligation quelconque. M. Langevin voulait mourir au collège, que M. Pilote avait su lui faire aimer ; on commençait à lui préparer des appartements dans la partie de la dernière construction réservée aux prêtres infirmes. Il avait demandé d'avoir sa sépulture à Sainte-Anne. M. Pilote partit donc

incessamment pour le Madawaska, malgré les mauvais chemins.

Le 18 avril, le convoi qui apporte la dépouille de M. Langevin arrive à 3 heures p.m. Les écoliers vont jusqu'aux *Pins*, à sa rencontre. Le 20 avril, funérailles de M. Langevin, inhumé dans les caveaux de l'église, à l'ombre de l'institution qu'il avait comblée de ses dons :

Vivens donis augeri curavit
Moriensque heredem scripsit.
(Épitaphe) [1]

Quelques mois plus tard, on déplore le décès de deux séminaristes et le départ de l'abbé Jos. Hudon, procureur, qui quitte définitivement le collège. . . .

Ce dernier sera remplacé par M. Thomas Bégin, laïc déjà employé par la maison lors des constructions des ailes Mailloux (1842) et Pilote (1855).

Il aura, comme salaire, 75 louis avec sa pension au collège, le logement pour sa famille dans une maison du voisinage, et l'instruction pour ses deux fils Pantaléon et Louis comme externes, sans les fournitures classiques. M. Bégin agira dans le collège comme procureur ordinaire pour faire tous les achats, retirer les pensions, conduire les engagés, les surveiller et tenir les comptes de la Procure et, surtout, exercer une surveillance directe et continue sur la cuisine. (Délibérations de la Corporation légale, le 27 mai 1857). Cette fonction, M. Bégin la remplit jusqu'à sa mort (7 janvier 1867).

*
* *

[1] *Notes* du chanoine Dumais. — Après l'incendie du temple paroissial, les cendres de M. Langevin seront transportées au cimetière Painchaud, en novembre 1918.

Parmi les beaux souvenirs d'écoliers, comptent « les doux instants passés à la Madone ».

La première Madone, dont on put voir longtemps la fine tête à la chambre du préfet des études, fut installée dans le bocage, le 4 juin 1857, probablement par M. le supérieur François Pilote, au jour même de la fête du supérieur.

Messire Édouard Quertier[A16], curé de Saint-Denis, surnommé le Bridaine du Canada, donne le sermon en prenant pour texte *Posuerunt me custodem.* Cette inscription, moulée ou gravée dans la mousse, a souvent varié au cours des années : *Ave Maria*, ou *Salve Regina* ou encore *Regina Cœli.* Mais elle a été reprise en 1915, lors de la première guerre mondiale, et depuis, elle n'a pas changé. Marie a été la protectrice de nos étudiants pendant la première et la dernière guerre. La conscription militaire ne les a pratiquement pas atteints. Puisse Notre-Dame ne jamais cesser de les garder et de les protéger !

La statue de la Madone, par suite de l'usure du temps, sera plus d'une fois renouvelée, d'abord en 1863, le 24 mai ; elle sera bénite par M^gr^ Lynch, évêque de Toronto, qui vint quelquefois au collège où il protégeait certains jeunes Irlandais. La troisième Madone sera gracieusement offerte par l'abbé Lagueux, grand ami de Sainte-Anne, curé de Saint-Jean-Port-Joli[A38], après avoir été curé de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. M. Antoine Gauvreau fera le sermon de circonstance. Cette Madone trône aujourd'hui dans la salle de récréation du cours commercial.

La quatrième, don d'un ancien élève, M. Alfred Vandry, de la maison Pâquet, de Québec, sera bénite le 12 juin 1907 par M^gr^ Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch, qui, comme en 1885, prendra le texte qu'il a entendu de M. Quertier : *Posuerunt me custodem*, et le développera très éloquemment.

*

* *

Nous avons vu qu'il était question depuis longtemps d'une École d'agriculture à Sainte-Anne.

Le surintendant de l'Éducation, le docteur Meilleur, demande au collège, le 16 octobre 1857, des renseignements en vue de l'organisation de deux corps créés par un Acte de la législature : une Chambre d'agriculture et une Chambre des arts et manufactures. M. Pilote répond qu'il n'y a pas à Sainte-Anne de chaire pour l'enseignement agricole, mais qu'il se fait, sur la ferme, des essais de culture d'après les meilleures méthodes adaptées au climat de la région. Il donne aussi la date et le titre de l'Acte d'incorporation du collège, avec le nombre de professeurs de science : M. Pierre Lagacé, pour la physique et M. Henri-Raymond Casgrain pour la chimie. (Ce dernier a étudié deux années cette spécialité).

L'idée de l'École d'agriculture se concrétise de plus en plus. Le 18 décembre, on décide la reconstruction de la vieille maison occupée par M. Malone, professeur. Elle sera le berceau de l'enseignement agricole.

« Le 13 janvier 1858, écrit M. le chanoine Dumais dans ses *Notes*, la Corporation s'arrête à l'idée de donner un commencement d'exécution au projet de fonder une école d'agriculture.

M. Painchaud ne rêvait-il pas d'enseignement agricole quand, dans son manifeste de 1828, il classait l'agriculture parmi ces choses utiles pour la connaissance desquelles les élèves utiliseraient jusqu'aux récréations et aux promenades ? Le 24 décembre 1845, un document public, émanant d'une source qui semble autorisée (*il s'agit de M. Pilote*), préconise l'enseignement de l'agriculture dans une école spéciale et déclare que Sainte-Anne donnera volontiers son faible concours à une telle fondation. Une requête adressée à Lord Elgin, le 14 mai 1847, exprime la possibilité, la facilité même d'introduire à Sainte-Anne, avec des moyens plus étendus,

une classe spéciale d'agriculture dont les élèves consacreraient aux travaux de la terre, sur une ferme modèle, tout le temps qu'ils n'emploieraient pas à l'étude. Mgr Signay est l'un des signataires de cette pétition avec l'Honorable Leslie, secrétaire provincial. M. Pilote écrivait, le 23 mai 1851 : « Tout le monde connaît notre ardent désir d'ouvrir, au plus vite, une école d'agriculture aux fils de nos braves cultivateurs qui veulent poursuivre l'honorable profession de leurs pères. Mais dans les circonstances actuelles, il nous est impossible d'offrir à nos compatriotes autre chose que l'humble tribut de notre dévouement et de notre bonne volonté, attendant le reste, c'est-à-dire les moyens pécuniaires, soit de la législature, soit de quiconque aurait la chose à cœur. »

*
* *

Le 16 février, MM. les abbés André Pelletier, directeur et Henri-Raymond Casgrain, professeur[A33], s'absentent pour un voyage en Europe. Ils devront s'occuper entre autres choses de l'engagement d'un professeur pour l'école d'agriculture projetée, mais sans conclure de marché définitif. Telle est la décision de la Corporation.

Ce voyage créa un peu d'embarras. Il est toujours difficile de combler les vides au milieu d'une année scolaire. La direction des écoliers sera alors partagée entre M. Pilote pour le cours classique, et M. Ludger Blais pour le cours commercial. Mais il y a aussi l'enseignement des différentes matières. L'un des catéchismes, celui de M. Casgrain, sera confié à M. Boily, maître de salle, celui de M. le directeur, à M. Walstan Blais. M. Prudent Dubé présidera au dessin linéaire, et M. Ludger Blais à l'écriture soignée.

Mgr Baillargeon approuve le projet d'une École d'agriculture. « La Corporation du collège, écrit-il le 15 mars 1858,

devra prendre la responsabilité et la direction de cet établissement. Je trouve qu'il manque la principale chose dans toute entreprise, des fonds pour l'exécution. »

Il n'y a pas que la Corporation qui désire cette École d'agriculture. Plusieurs laïques, entre autres l'Honorable J.-C. Chapais, engageront fortement le collège à s'adresser à la législature.

Le 17 juin, MM. André Pelletier et Raymond Casgrain sont de retour de leur voyage en Europe. Que de choses n'ont-ils pas vues ou entendues !

À Londres, ils ont été intéressés par l'ensemble de la ville, mais surtout par l'abbaye de Wesminster et le tombeau de Wolfe, qu'ils ont admiré. Ils ont assisté à un sermon du cardinal Wiseman.

En France, ils visitent d'abord Rouen et l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, pour se rendre ensuite à Paris. Grâce à l'abbé Bouchy, ancien professeur de Sainte-Anne, ils font une visite à Montalembert et à Louis Veuillot. Puis c'est le voyage de Lyon où ils rencontrent le Père Hermann, et vont prier à Notre-Dame de Fourvières. À Marseille, rien ne les éblouit tant que Notre-Dame-de-la-Garde. Ils prennent le vapeur l'*Helvétie*, qui les transporte vers Civitta-Vecchia. Ils s'arrêteront à Gênes, à Livourne, visiteront Pise avant d'arriver à Rome pour la Semaine sainte.

Qui dira l'enthousiasme de l'abbé Casgrain décrivant, dans ses *Souvenances canadiennes*, les cérémonies religieuses auxquelles ils assistent, l'audience de Pie IX, obtenue grâce à M^gr^ de Mérode, et la visite des églises romaines ?

Nos deux voyageurs visiteront Naples, Florence, Sienne, avant de retourner en France. Ils verront Nîmes et Toulouse, puis enfin reverront Paris. Et ce sera le retour au Canada.

*
* *

Ce n'était pas en vain que la Corporation du collège de Sainte-Anne s'était adressée à la Législature. Dans l'été de 1858, la députation accorde une somme de 250 louis pour la future école. Si l'on ajoute les 75 louis promis par la Société d'agriculture de Kàmouraska, alors en formation, on reconnaîtra que c'était un bon commencement, qui, sans doute, ne soldait pas tous les frais d'organisation (enseignement et ameublement), mais en couvrait cependant la plus grande partie. Un rapport adressé à Sir Edmund Head, gouverneur général du Canada, atteste qu'on se fait un devoir de rendre compte de l'emploi de cette allocation.

Au mois de septembre, M. Émile Dumais était nommé professeur d'agriculture et allait, aux frais du collège, suivre un cours d'études agricoles chez M. Joseph Perreault, directeur de la ferme-essai de Varennes et ancien élève de l'École impériale de Grignon et du Collège royal de Cirencester.

Un plan d'organisation de l'enseignement agricole au Canada fut publié quelques mois plus tard par M. l'abbé Frs Pilote, supérieur du collège, plan qui comprenait trois degrés. Les écoles du premier degré étaient destinées à la formation des agronomes et des professeurs pour fermes-écoles. Celles du second degré devaient former des cultivateurs. Les écoles du troisième degré ne devaient être autre chose que nos écoles primaires avec quelques notions d'agriculture.

Plan magnifique, mais qui sera difficile et long d'exécution, surtout en ce qui regarde la partie scientifique. Autre le semeur, autre le moissonneur, voilà ce qu'expérimentera M. Pilote. « Quand tu sèmes le blé, dit un proverbe, tu peux espérer voir l'épi. Si tu sèmes le gland, ne compte pas t'asseoir à l'ombre du chêne. »

M. Pilote complétera plus tard ses connaissances par un voyage en Europe.

*
* *

Avant de s'occuper d'agriculture, le Collège de Sainte-Anne avait aidé la colonisation, convaincu que celle-ci doit d'abord frayer le chemin à celle-là. On ne devra pas s'étonner qu'un séminaire dirige ainsi certaines de ses activités dans quelques champs d'action sociale, sans se borner à l'action purement intellectuelle et religieuse. Les circonstances souvent le demandent.

Pour grouper les énergies, il faut un centre, un lieu de réunion, un siège social pour ainsi dire. Et à cette époque, il y a un siècle, dans le Bas du fleuve, le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière était la seule institution existante. Il était donc tout naturel que l'on comptât sur elle pour le développement, non seulement intellectuel, mais aussi économique et social. Et Sainte-Anne n'a pas failli à son devoir. Le Collège a répété, pour ainsi dire, le travail des anciens moines de l'Europe. Il a été le Mont-Cassin de notre région, devançant ainsi le désir de l'épiscopat canadien, qui disait, dans sa Lettre pastorale collective du 11 octobre 1946 : « Il ne faut pas nous étonner de voir l'Église, au cours des siècles, à la tête des grands mouvements de colonisation qui ont ouvert la voie à la prise de possession du sol et améliorer sur tous les continents le sort de l'humanité. Par ses Ordres religieux et ses monastères, elle a chéri d'un même amour la culture de la terre et celle des âmes. Elle reste fidèle de nos jours à sa noble mission de pourvoyeuse du sol, en encourageant ses fils à s'y établir. »

Vers 1847, il y a tout un mouvement d'émigration vers les villes et vers les États-Unis. Il s'agit donc de garder notre peuple au pays et à la terre. Des société de colonisation se



Arthur BUIES,
cours de 1848-1854.



Louis-Honoré FRÉCHETTE,
cours de 1857-1862.



Docteur N.-E. DIONNE,
auteur de la vie de Chs-F. Painchaud,
cours de 1860-1866.



L'Honorable Philippe LANDRY,
Président du Sénat,
gradué de l'École d'Agriculture.

fondent, parmi lesquelles, une des plus importantes : « La Société de l'Islet et de Kamouraska ». Sainte-Anne pousse le mouvement et les prêtres du collège l'encouragent. Mais qui prendra en main l'exécution des plans de la Société ? Personne autre que Monsieur Hébert, curé de Saint-Pascal. C'est l'homme de la Providence et le choix unanime des sociétaires. Et ce choix, le supérieur, Monsieur Célestin Gauvreau, v.-g., au moyen d'une longue lettre écrite en décembre 1848, le fait ratifier par l'évêque. Neuf paroisses fournissent les membres fondateurs de cette association, dont Monsieur Pilote sera le secrétaire-correspondant d'abord et ensuite le président. Il fera connaître la fondation, l'organisation, le fonctionnement et le résultat de cette société en publiant une brochure célèbre : *Le Saguenay en 1851*. Hébertville, ainsi nommé en l'honneur de Monsieur Hébert[A17], devient la cellule initiale des établissements paroissiaux du Lac Saint-Jean. Pouvait-on rêver meilleurs résultats ? Monsieur Pilote intéressait le personnel du collège à cette question de la colonisation [2]. Aussi, un grand nombre d'anciens élèves se dévoueront-ils plus tard comme curés dans cette région du Lac Saint-Jean.

En 1850, Monsieur Pilote fait un voyage au Saguenay dans les intérêts de la « Société de l'Islet et Kamouraska ». De cette société il écrira l'histoire. Il a pour compagnons les séminaristes Saint-Aubin, Pierre Lagacé, l'abbé Bouchy et les écoliers H.-Raymond Casgrain et Alphonse Casgrain. À ce sujet, l'abbé Raymond Casgrain, qui eut à faire avec ses amis de longs trajets en canots montés par des coureurs de bois, ou des sauvages, écrit, dans ses *Souvenances canadiennes :* « Ce voyage d'un mois au Lac Saint-Jean, au sein des régions encore inhabitées, m'a donné pour la première fois la sensation

[2] L'œuvre colonisatrice de M. Pilote est actuellement continuée par M^gr^ Auguste Boulet, qui, comme lui, fut professeur, directeur, procureur, supérieur et grand constructeur au Collège de Sainte-Anne.

de la solitude des forêts vierges. Il m'a inspiré le premier poème que j'ai écrit en vue de la publicité . . . Mon imagination était hantée par les rêveries de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand dans son voyage en Amérique. Plus tard, j'ai écrit les chansons du *Canotier et du Coureur des bois* dont le guide Gilbert m'avait servi de type. »

Qui dira tout le travail que la Société de colonisation imposa à Monsieur Pilote depuis le début jusqu'au moment où il en devint le président ? Le 11 juillet 1854, il écrira à l'évêque : « Les comptes de notre Société de colonisation du Saguenay occupent beaucoup le procureur (Monsieur Hyacinthe Potvin). C'est encore là une surcharge qui pèse sur le collège depuis longtemps. Pour ma part, j'y ai mis beaucoup de temps et je n'ai pas fini. Comme président de cette société, il faut que je tienne dans la main les fils de toutes les affaires qui sont déjà très compliquées. Tout se règle au collège. »

C'est donc avec raison que l'on dira plus tard à Monsieur Pilote, au jour de ses noces d'or sacerdotales : « Les premiers jalons de la colonisation du Saguenay, jetés par vous, conjointement avec les abbés Hébert et Boucher, prouvent surabondamment vos vues éclairées et votre clairvoyance lointaine, aujourd'hui qu'on reconnaît le développement rapide du Saguenay et de la vallée du Lac Saint-Jean, qui sont la suite et la conséquence de votre initiative[3]. »

Tous ces travaux que nous venons de mentionner, relatifs à la colonisation et à l'agriculture, comme ceux relatifs au collège, font comprendre l'activité débordante de M. Pilote. Mais ce n'est pas tout. Ces travaux, souvent méconnus, il avait à les défendre devant le public.

Un de ses anciens élèves, publiciste, M. Auguste Béchard, écrit : « Au collège, durant les 34 ans qu'il y est demeuré,

[3] Paroles de l'Honorable docteur P. Larue, conseiller législatif, au nom des paroissiens de Saint-Augustin. (*Gazette des campagnes*, 1885, p. 10.)

c'est M. Pilote qui était chargé de faire toutes les écritures destinées au public, comme comptes-rendus, rapports, programmes, documents nécessaires, soit à la défense du Collège et à celle de l'École d'agriculture, ou bien propres à faire connaître sous leur vrai jour, ces deux institutions dont l'existence était si chère au cœur de ce prêtre dévoué. Lorsque la calomnie s'est attaquée à lui personnellement, il n'a pas même daigné répondre ; mais s'agissait-il du Collège ou de l'École d'agriculture, on le voyait aussitôt les défendre, de sa plume, dans ce style clair et concis qui lui est particulier.

« Placé sur un autre théâtre, M. Pilote serait devenu un jouteur redoutable, un polémiste distingué. Ceux qui ont voulu se mesurer avec lui, lui ont rendu ce témoignage : qu'il avait le respect de ses adversaires et l'amour de la polémique ou dispute scientifique et honnête.

« Il est de plus né observateur minutieux, autre qualité importante du bon écrivain. Ajoutons à cela une grande connaissance des hommes et des choses de son temps ; une intelligence supérieure ; des études profondes et solides, et, pour compléter ce tableau, un amour vrai, sincère et constant de son pays et de la religion dont il a été le ministre irréprochable[4]. »

*
* *

Pendant tout ce temps, où on s'occupait de colonisation et d'agriculture, la question des études n'était pas négligée au collège. L'enseignement de l'anglais reçoit une attention particulière. On s'efforce toujours de recruter des professeurs connaissant bien cette branche commerciale si nécessaire.

---

[4] A. BÉCHARD : *L'abbé François Pilote*, plaquette de 76 pages, 1885, p. 41.

Aussi voit-on, sur la liste du personnel, les noms de MM. James Murphy (1853-55), Michæl Kerrigan (1856-57), P. Kelly (1858-59), et dans les années suivantes : J.-Gallagher, J. Cassidy, John Connolly.

Le chant et la musique sont aussi en honneur. M. Bouchy, nous l'avons dit, y a contribué très largement. L'enseignement du piano fleurit en 1857. Un des premiers professeurs fut M. Jos. Anctil, qui devint plus tard notaire à Sainte-Anne. Vers le même temps, l'abbé Pierre Lagacé, prépare l'accompagnement des Chants d'église, selon les principes exposés dans le *Traité théorique et pratique* de MM. Niedermayer et d'Ortigue. À son passage à Paris, M. Pilote soumettra, le 19 mai 1859, une partie de ce travail à l'un des auteurs, M. Niedermayer, qui fut directeur de la Maîtrise. L'ouvrage sera trouvé parfait. M. Stanislas Vallée, vicaire à l'Islet, viendra aider M. Lagacé à la besogne, afin que toute la copie soit livrée à l'imprimeur avant que M. Pilote laisse Paris à la fin de juillet. M. Walstan Blais, remplacera pendant ce temps le vicaire de l'Islet. Le 26 mai, la Corporation autorisera son procureur, M. Thomas Bégin, à prendre les moyens nécessaires pour assurer la publication des *Chants d'église* de M. Lagacé.

Au printemps de 1858, un orgue fut installé dans la chapelle, grâce à la généreuse initiative de M. Joseph Maurault, curé de Saint-Thomas de Pierreville, aidé de MM. Henri Dionne, curé de Sainte-Luce de Madawaska, Augustin Beaudry, curé de la Malbaie, Narcisse Pelletier, curé de Stanfold et J.-Bte Gagnon, curé de Chicoutimi. Le devis, fait par M. Warren, fabricant d'orgues à Montréal, et M. l'abbé Perrault, p.s.s., fut exécuté par M. Ovide Paradis de Saint-Michel d'Yamaska. Inauguré le 15 juin 1858, cet orgue, qui coûta 225 louis, se fit entendre pour la dernière fois le 28 octobre 1885 ; il fut remplacé par un orgue Mitchell, le 148e de sa famille, dû à la

générosité des anciens élèves, et inauguré le 4 mars 1886. On est loin du modeste instrument, don de Sir John Caldwell, relégué, après bien des métamorphoses, au cabinet de physique, et au sujet duquel M. Painchaud écrivait : « Voilà que nos élèves, M. Mailloux en tête, non seulement l'ont parfaitement réparé, mais encore ont trouvé moyen d'adapter un clavier postiche à la place des cylindres, et qu'aujourd'hui, fête de la Toussaint, on l'a transporté dans l'église, qui a frémi sous les sons mélodieux. En adaptant un clavier, qu'on disait devoir nous coûter 100 louis, nous n'avons pas dérangé les cylindres, ce qui double la valeur de notre orgue, dont nous sommes vraiment orgueilleux, car aucun autre collège de la province n'en possède encore. » (*Notes* du chanoine Dumais.)

Et le nombre des élèves allait toujours croissant. Depuis 1856, il entrait 70 nouveaux chaque automne. Il fallait donc mettre plus d'espace à leur disposition. La Corporation décide, le 19 janvier 1859, de faire exécuter les travaux suivants à l'intérieur du collège :

1. — Dans les mansardes de l'aile Pilote, un grand dortoir (que les élèves appelleront *la Sibérie*, vu le peu de chaleur qui le caractérise) ;

2. — Quatre chambres pour les professeurs dans le 4e étage, au-dessous de ce dortoir projeté ;

3. — Dans le premier étage, côté ouest, deux pièces pour les classes du cours commercial ;

4. — On décide aussi d'agrandir la salle d'étude du cours classique en faisant disparaître les classes ;

5. — De convertir les chambres de MM. Boily et Paradis en classes : celles de physique, de mathématiques et de rhétorique (changement qui durera jusqu'en 1903, lors de la construction de l'aile Saint-Antoine).

Ces travaux seront payés par les généreux bienfaiteurs, MM. Naud et Dionne, qui donneront à cette fin, le premier

132 louis, le second 60 louis, sans intérêt pour quelques années.

*
* *

En cette année 1859, les exercices du mois de Marie sont supprimés à l'église paroissiale, par M. le curé Bourret. La présence des ouvriers du chemin de fer occasionnait certains désordres, le soir. Les élèves du collège seront donc obligés de suivre ces exercices dans leur propre chapelle. Ils ne durent pas s'en plaindre. Ces soirs du mois de la sainte Vierge au collège sont d'une douceur, d'une piété inoubliables. Mais le 1er mai suivant, à la demande de M. le curé, la communauté fera de nouveau à l'église les exercices du mois de Marie, qui auront lieu à 6 heures au lieu de 8 heures.

La fin de l'année scolaire 1859 est marquée par la fête traditionnelle de saint Louis de Gonzague, le 21 juin, à laquelle l'éloquent M. Quertier fait le sermon, et par la visite, le 8 juillet, de Mgr l'archevêque d'Orégon, François-Norbert Blanchet. Le prélat célèbre la messe de communauté et donne un congé. Les élèves n'en jouiront qu'en septembre suivant.

*
* *

Chargé d'organiser l'enseignement agricole, M. Pilote sentait le besoin de se renseigner sur ce problème vital pour les Canadiens du Québec. Il pensa alors qu'un voyage d'études dans les meilleurs établissements d'agriculture en Europe lui était absolument nécessaire. Encouragé par les membres de la Corporation, il en demande donc la permission à Mgr Baillargeon, administrateur du diocèse. Après une légère hésitation, celui-ci lui répond, le 16 janvier 1859 : « Je suis heureux de vous accorder cette permission, comme un témoi-

gnage de mon estime, et comme une récompense pour les longs et importants services que vous avez rendus au Collège de Sainte-Anne, que vous dirigez avec tant de zèle et de succès. »

M. Pilote laissait Sainte-Anne le 7 février. Selon la lettre des Constitutions, M. le grand-vicaire Gauvreau, premier assistant, aurait dû remplacer le supérieur pendant son absence prolongée, mais comme sa santé était défaillante, la Corporation nomma M. André Pelletier vice-supérieur.

Le 23 février, après avoir réglé certaines affaires, M. Pilote quittait Québec pour Portland et New York, où il s'embarquait, le 26, à bord de l'*Indian*. Le 9 mars, il était à Liverpool, assez fatigué par le mal de mer et la traversée.

Deux jours plus tard, on le voit à Londres, où il visite, pendant trois jours, les principaux monuments, *v.g.* l'abbaye de Westminster, le Parlement, le Musée britannique, la Tour de Londres. Le voyage ne lui fait pas oublier son collège.

Le 16, il traverse à Boulogne. Près d'Amiens, il note dans son carnet de voyage : « Troupe d'écoliers s'amusant dans un champ sous la surveillance d'un ecclésiastique. Pensées d'ennui tout de suite réprimées ». Pensées qui revèlent l'affection de M. Pilote pour ses écoliers de Sainte-Anne.

Le soir même, il est à Paris, à l'Hôtel des Missions étrangères, rue du Bac. Le deuxième dimanche du carême, il jouit d'entendre la conférence du Père Félix à Notre-Dame.

Il a l'occasion de dîner chez M. Bossan et chez M. Puibusque[5], qui s'occupent d'agriculture.

Le lundi, 4 avril, il part pour Lyon, et ensuite pour Marseille où il est bien reçu chez les Oblats, par le Père Lagier, supérieur. Après une visite à Notre-Dame-de-la-Garde, il se rend à Rome en passant par Gênes, Livourne, Pise, Civitta-Vecchia.

---

[5] À la demande de M. de Puibusque, on expédiera en France, le 14 novembre 1861, 100 érables canadiens destinés au bois de Boulogne.

Le 10 avril, il est dans la Ville Éternelle, logé dans une chambrette du 5e étage, à l'Hôtel de la Minerve. Qui dira son bonheur !

Il visite Rome, non pas en touriste, mais en éducateur et en prêtre. Tout ce qu'il voit lui servira pour l'instruction, l'édification et la sanctification des jeunes de Sainte-Anne. Prenant des notes, il étudie la Rome chrétienne et la Rome païenne, le Capitole avec son musée, ses galeries de peinture, la prison Mamertine, le Colisée, les arcs de triomphe, les Catacombes, prie au tombeau de sainte Cécile.

On le voit ensuite à Sainte-Marie majeure, Sainte-Praxède, Sainte-Pudentienne, la Scala Santa, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Croix-de-Jérusalem, Saint-Étienne-le-Rond. Puis il monte au Janicule, visite l'église Saint-Onuphre, la chambre et le tombeau du Tasse, Saint-Pierre *in Montorio*, ne manque pas d'aller prier ensuite au tombeau des jeunes saints jésuites Louis de Gonzague et Stanislas de Kostka.

Mais ses préférences, on le comprend, sont pour Saint-Pierre et le souverain pontife Pie IX.

Le 17 avril, il a le bonheur d'assister à la bénédiction des Rameaux présidée, dans la grande basilique romaine, par le Saint Père. Le lendemain, il est témoin d'une sortie du pape dans la ville.

Il ne manquera pas non plus de se renseigner sur le fonctionnement des universités ; il assiste même à des soutenances philosophiques au Collège romain.

Après 19 jours à Rome, il visite Lorette et Assise, d'où il revient le 9 mai, dans la ville Éternelle vraisemblablement. Le 15, il prend à Civitta-Vecchia le paquebot *Pompée* pour Marseille, où il fait un pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame-de-la-Garde. Le 18, il se dirige vers Lyon, en passant par Avignon, Montélimart, Valence. Le lendemain, il file

vers Paris en admirant Mâcon, Châlons, Dijon, heureux de se retrouver le soir à l'Hôtel des Missions étrangères.

Il rencontre le Père Brimaud, jésuite, fondateur d'une colonie agricole en Afrique, et M. Demetz, fondateur et directeur d'une autre colonie agricole très florissante à Mettray, près de Tours. Ce monsieur lui conseille une visite à Beauvais, à Ménil et à Saint-Firmin.

Muni de lettres de recommandation de la part du ministre de l'agriculture à Paris, M. Pilote trouve partout portes ouvertes avec la plus grande cordialité. C'est ainsi qu'il peut visiter avec profit les écoles impériales de Grignon et de Grand-Jouan, l'Institut agricole de Beauvais, la colonie agricole de Mettray et les fermes-écoles les plus importantes, comme Trois-Croix, Tricesson, Puilboreau, Menil, Saint-Firmin, Saint-Gildas, etc . . ., outre plusieurs colonies agricoles, jardins zoologiques, fermes remarquables. Il peut alors connaître le programme d'enseignement, le règlement, les méthodes de chacune de ces institutions.

Malgré les circonstances différentes, ces établissements offrent plusieurs points de ressemblance avec ce que l'on veut faire à Sainte-Anne.

*
* *

Pendant que M. Pilote voyageait en France, dans l'intérêt du collège, l'époque des élections collégiales arriva.

Dans le rapport de la Corporation interne, délibération du 4 août 1859, nous lisons : « Tous les membres du bureau sont appelés à voter sur cette proposition : M. Pilote, ayant été supérieur pendant six années consécutives, pourra-t-il être continué dans cette charge, nonobstant cette clause de l'article XI des Constitutions qui dit que le supérieur, après l'expiration des trois années d'exercice pourra être continué pour les trois années suivantes, mais non au-delà. La ques-

tion est décidée affirmativement par tous les membres, eu égard aux deux considérations suivantes : M. Pilote voyageant en Europe avec le titre de supérieur du Collège de Sainte-Anne et pour l'avantage du collège, et ne devant être de retour qu'après l'ouverture des classes en septembre, il n'a pas été jugé convenable de le dépouiller du titre de supérieur en pareille circonstance. De plus, M. Pilote, devant fonder à son arrivée une école d'agriculture, la Corporation interne a cru que ce serait faciliter l'exécution de ce projet en continuant M. Pilote dans la charge de supérieur. »

Le 12 du mois d'août, une ordonnance de M^gr^ Baillargeon confirmait la nouvelle élection de l'ancien supérieur.



Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
(3e étape 1856-1881) vu du fleuve.

III

1859-1862

M. Pilote est réélu supérieur. — Ce que fut son voyage en Europe. — Bénédiction de l'École d'agriculture. — Inauguration du Grand-Tronc entre Lévis et Sainte-Anne. — Visite des élèves du Séminaire de Québec à Sainte-Anne. — Visite des élèves de Sainte-Anne au Séminaire de Québec. — Question de l'éclairage, du réservoir. — Fondation de la *Gazette des Campagnes*. — La Corporation externe est remplacée par la Corporation interne. — L'Inscription de l'Université Laval est exigée des séminaristes. — Décès de MM. Octave Michaud, Henri Dionne et du grand-vicaire Gauvreau. — Épitaphe. — On élit un nouveau supérieur. — Crise sérieuse qui s'annonce.

LE 12 septembre 1859, M. Pilote était de retour au pays. Il avait visité l'Allemagne de l'ouest, la Belgique, la France, l'Italie, et, en revenant, un peu l'Angleterre. Outre l'intérêt historique et artistique du voyage, on comprend que l'enseignement agricole, la culture des campagnes, et même l'entretien des chemins, furent pour lui d'intéressants sujets d'étude et d'observation. « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage. »

Dans l'histoire (manuscrite) de la création de l'École d'agriculture, nous lisons ces lignes :

« Le voyage fut très heureux, Dieu le bénit sans aucun doute. Aussi l'envoyé du collège n'était-il pas allé faire une simple promenade, ni satisfaire les goûts d'une curiosité toute profane. Il voyagea plutôt en pèlerin qu'en touriste. C'est qu'il voulait, avant tout, intéresser le Ciel en faveur de son entreprise qui devait procurer à Dieu sa gloire, et à la patrie, des enfants plus capables de l'enrichir. Au besoin qu'il avait de recueillir sur les lieux tous les matériaux et les renseignements nécessaires à son œuvre, il joignait toujours une pensée religieuse, celle d'unir la religion à l'étude de l'agriculture,

dans l'institution qu'il avait pour mission d'organiser, bien persuadé qu'il manque toujours beaucoup au chef d'une exploitation même modèle, quand il n'est pas bon chrétien. C'est pour cela sans doute que, rendu en France, avant de se mettre à l'œuvre, il voulut aller déposer lui-même sur le tombeau des SS. Apôtres son plan et ses projets d'avenir. Les principaux sanctuaires de la ville Sainte et la vénérable et sainte maison de Lorette furent visités. Une entreprise commencée sous de tels auspices ne pouvait manquer de réussir. La Providence divine se chargea de la conduire à bonne fin. Le pèlerin canadien retourna en France plus affermi que jamais dans l'idée que Dieu avait cette entreprise pour agréable. »

Dès son arrivée à Sainte-Anne, M. Pilote se hâte de tirer de ses notes de voyage le prospectus et le plan de l'organisation définitive, qui, le 11 décembre, sera approuvé par M^gr^ Baillargeon. Tout fut bientôt prêt pour l'ouverture de l'École. Le professeur, M. Émile Dumais, était revenu d'un séjour d'études à Varennes, et le directeur, M. Ludger Blais, était à son poste. C'était l'heure de l'inauguration, le 10 octobre 1859.

La Corporation voulut que la religion, qui avait inspiré l'idée première de cette création nouvelle, vînt la marquer de son sceau divin par une bénédiction solennelle . . .

« Lundi, 10 octobre, écrit le *Courrier du Canada*, les citoyens de Sainte-Anne assistaient en foule à une imposante solennité, M^gr^ l'évêque de Tloa a voulu bénir lui-même, au nom de la religion, le nouvel édifice destiné à l'éducation de nos jeunes cultivateurs. Après la messe célébrée par Monseigneur, Messire E. Quertier fit un discours où les qualités de l'éminent orateur brillaient de tout l'éclat des sublimes inspirations de la religion et de la patrie. Noblesse du travail dans son origine et dans sa fin, sainte et noble garde qui est une gloire pour l'homme et un signe de sa principauté, même au milieu

des douleurs de l'expiation. L'agriculture est le plus utile de tous les arts, pour ne pas dire le seul nécessaire. La religion et l'éducation sanctifient et ennoblissent les rudes occupations de l'homme des champs. Telles sont les principales idées que l'orateur sut développer avec toute l'éloquence que demandaient le sujet et la circonstance . . .

« La bénédiction terminée, la foule se rendit à la porte de l'église. Là, M. J.-C. Chapais, dans une courte improvisation, fit ressortir, avec le talent dont il a déjà donné les preuves, la grandeur et l'utilité de l'agriculture, vraie richesse des nations. Il démontra tous les avantages d'une école où nos jeunes gens pourront puiser les connaissances propres à faire des agriculteurs vraiment à la hauteur de l'honorable position qu'ils devront occuper dans la société. C'est une grande joie pour la paroisse de Sainte-Anne, ajouta l'orateur, que de voir s'élever, à côté de la florissante institution dont elle a droit d'être fière, ce nouvel établissement qui promet tant pour l'avenir.

« Dans ces deux discours que nous ne faisons qu'indiquer ici, on n'a pas manqué de signaler à la reconnaissance publique le nom à jamais mémorable du fondateur du Collège de Sainte-Anne et celui des directeurs et du supérieur actuels de cette maison, puisque c'est au zèle et aux sacrifices de ces hommes dévoués au bien de la patrie que nous devons aujourd'hui l'existence d'une école d'agriculture dans le Bas-Canada. Une œuvre aussi éminemment patriotique mérite bien l'attention de ceux qui veillent aux intérêts de la nation. Ce que le gouvernement a déjà fait, prouve assez qu'il a l'intention de favoriser cette noble entreprise, qui, nous l'espérons, rencontrera parmi nous l'encouragement qu'elle mérite[1]. »

*
* *

[1] *Le Cinquantenaire de l'École d'agriculture*, p. 11-12.

Le progrès se faisait sentir partout dans la région. L'isolement allait graduellement disparaître, les communications devenant de plus en plus faciles. Grâce à l'établissement du chemin de fer, Sainte-Anne prendra un rayonnement jusque-là inconnu.

Ce projet de voie ferrée fut conçu en 1832. En 1836, on en commence le tracé : de Saint-Jean (N.-B.) jusqu'à Lévis ; mais rien ne fut alors exécuté. En 1849, la province du Bas-Canada vota la garantie des obligations pour la construction d'une voie entre Québec et Halifax. En 1852, le Grand-Tronc fut incorporé et entreprit le chemin de fer de Lévis à la Rivière-du-Loup[2]. Et voilà que le 17 octobre 1859, on en fait l'inauguration. M. Blackwell, vice-président de la Cie du Grand-Tronc, Sir E.-P. Taché et un corps nombreux d'ingénieurs sont de la partie. La population de Sainte-Anne accourt voir la merveille nouvelle. Il avait été question sérieusement de placer la gare à la *Route du moulin*[3], mais M. Pilote fit valoir l'avantage du site actuel pour le village et les maisons d'enseignement. Son opinion, après bien des démarches, finit par prévaloir. Aussi est-il heureux, dans cette démonstration, de souhaiter la bienvenue aux représentants du gouvernement et du Grand-Tronc. Saint-Pascal sera le terminus pour la prochaine saison d'hiver. Et, le 2 juillet, le convoi se rendra jusqu'à la Rivière-du-Loup.

---

[2] D'après le *Dictionnaire* du Père Lejeune, o.m.i. au mot *Intercolonial*.

[3] « J'ai reçu la vôtre hier matin. Je suis allé à l'office du *Railroad*. Je n'y ai point vu Mr. Ricky, il est absent de Québec . . . J'ai vu un employé du bureau . . . il a fini par me dire qu'à Sainte-Anne, comme partout ailleurs, on placerait la station dans l'endroit le plus populeux et le plus central . . . Si la Compagnie faisait la station vis-à-vis le moulin de Sainte-Anne, ce serait pour la mettre plus près de la Rivière-Ouelle où, probablement, elle n'en mettrait pas, vu que le chemin va passer hors du centre de la population. » (Lettre de M. Vital Têtu à l'abbé Pilote, 25 avril 1854.)

Qui dira la satisfaction des paroissiens et du personnel collégial quand, le 1er juin 1862, se fera la première distribution des courriers par la voie du Grand-Tronc !

*
* *

L'année 1860 restera célèbre à Sainte-Anne par la visite que les élèves du Séminaire de Québec firent au collège, le 4 juillet. En juin, leur directeur, M. Octave Audet avait écrit l'intention de sa communauté d'arrêter à Sainte-Anne, en se rendant à Saint-Pascal. Inutile de dire la joie qu'apporta pareille nouvelle.

Le départ avait été fixé à la Pointe-Lévis pour 4 heures 30 a.m., mais on ne partit qu'à 5 heures 30. À Montmagny, nouveau retard d'une heure. Les élèves en profitent pour aller saluer M. le curé J.-L. Beaubien, visiter l'église et le village. À 10 heures 20 minutes, arrivée à la gare de Sainte-Anne, où les élèves attendent depuis deux heures leurs confrères de Québec. *L'Abeille* du 10 juillet relate ainsi cette visite :

« La réception chaleureuse, cordiale ne tarda pas à nous mettre complètement à l'aise, et lorsque nous prîmes ensemble la route du collège, dont nous apercevions le dôme à environ quinze arpents, il nous semblait déjà être entourés d'anciens amis. À quelque distance du collège, les chemins étaient bordés d'érables ; à l'entrée de la cour, s'élevait un bel arc-de-triomphe surmonté de pavillons, et portant au centre cette légende : AMIS, SALUT. Un autre arc, dressé à la porte principale du collège, portait cette inscription si bien choisie :

« *Jam studio juncti doctrinæ, gratia honoris*
Nunc et amicitiæ, gratos salvere jubemus.

« Nous entrâmes à la cour au milieu d'une décharge de mousqueterie de la part des voltigeurs, qui nous avaient accueillis avec un pareil salut lorsque nous sortions des chars, puis les deux communautés se séparèrent un instant. M. Bacon, élève de Sainte-Anne en philosophie, dans un très beau discours, nous souhaita la bienvenue ; M. Morisset répondit en quelques mots, et nous montâmes à la chapelle, dont l'ornementation était d'un goût exquis.

« Après la messe, nous nous rendîmes au réfectoire, où un appétit plus qu'ordinaire, contracté au grand air, favorisa considérablement le désir très naturel que nous avions de faire honneur au festin splendide qu'on nous avait préparé. M. René Casgrain porta la santé des élèves du Séminaire de Québec ; M. Cinq-Mars répondit, et, quelques instants après, M. Bernier nous lut une pièce de vers latins, composée pour la circonstance . . .

« M. le directeur, au sortir de table, annonça qu'au lieu de nous rendre à Saint-Pascal, comme il avait été d'abord résolu, nous accèderions à la gracieuse invitation des MM. de Sainte-Anne, en passant le reste de la journée avec eux. On ne saurait comprendre la joie que cette bonne nouvelle communiqua de part et d'autre . . . Aussitôt on se forme en groupes de quatre ou cinq écoliers ; chacun prend un compagnon (il n'y a pas de choix, nous sommes tous également amis), et, ainsi réunis, nous parcourons l'intérieur du collège, les salles de récréation, les bocages, les jardins ; tout ce qui pouvait offrir quelque attrait, depuis le balcon du collège jusqu'au sommet de la montagne, était envahi par ces petits pelotons qui s'en allaient riant, causant, se promenant, tous évidemment dans la jouissance d'un plaisir extrême. »

. . . « Dans un charmant séjour, et au milieu de compagnons si aimables, si prévenants, les quatre heures que nous avions à passer ici nous semblèrent presque comme autant de minutes ; aussi la nouvelle du départ dut être annoncée plus

d'une fois avant d'être parfaitement comprise de tous. Avant de quitter le collège, nous nous sommes tous réunis aux pieds de la statue de la sainte Vierge pour chanter le *Magnificat* ; puis, le vénérable M. Quertier, se rendant à l'invitation de M. le supérieur de Sainte-Anne et au désir de tous, nous adressa, avec cette éloquence qui lui est propre, quelques-unes de ces paroles chaleureuses qui ne manquent jamais de trouver le chemin du cœur.

« Nous nous dirigeâmes alors au dépôt, où M. Eugène Méthot remercia nos amis de la cordiale réception qu'ils nous avaient faite, en entonnant ensuite le chant du départ :

« Quand on est si bien ensemble,
Devrait-on jamais se quitter ? »

« Nous fîmes de nouveau nos adieux ; nos musiciens commencèrent à jouer, et la vapeur nous emporta . . . Nous avons égayé le reste de la route par des chansons et de la musique, et à dix heures, nous débarquâmes au quai, bien satisfaits de notre journée.

« Aujourd'hui, tous ces plaisirs sont passés, mais il nous en reste d'agréables souvenirs et l'espérance de revoir encore nos amis de Sainte-Anne, cette fois, sous le toit antique du séminaire de Québec. »

*
* *

Le souhait des élèves du séminaire de Québec quittant Sainte-Anne devait s'accomplir l'année suivante. Les élèves de Sainte-Anne allaient à leur tour faire visite à leurs confrères de Québec. *L'Abeille* du 9 juillet écrit :

« Mercredi, 26 juin (1861) MM. les élèves de Sainte-Anne, conduits par leurs vénérés directeurs, ont bien voulu nous

rendre visite. On sait avec quelle hospitalité nous avons été reçus par ces Messieurs, lors de notre séjour de quelques heures au milieu de l'année dernière ; aussi, il n'est pas nécessaire de dire avec quelle impatience nous attendions le moment où nous pourrions nous trouver avec nos aimables amis, afin de leur prouver combien nous apprécions leur amitié et combien nous avons été touchés de leur bienveillance à notre égard. »

« Un certain nombre de nos confrères, députation composée d'un représentant de chaque classe, tant de la petite que de la grande salle, se sont rendus à la Pointe-Lévis, avec M. le supérieur, quelque temps avant l'arrivée des chars, et à onze heures, les deux communautés étaient réunies dans la chapelle de la Congrégation. Le Révérend Monsieur (André) Pelletier, directeur de Sainte-Anne, a dit la messe, après laquelle nous avons visité ensemble l'université Laval. Quelque temps après, la cloche nous appelait au dîner de cinq cents couverts, qui a eu lieu à la grande salle de l'université. Par la plus heureuse coïncidence, M^gr^ Horan, évêque arrivé d'Europe le matin même, y a présidé. M. le supérieur, au dessert, a souhaité le bienvenue à nos confrères, après avoir accordé un tribut d'hommage au Révérend M. Painchaud, fondateur du Collège de Sainte-Anne. Le Rév. M. Pelletier y a répondu. Dans l'après-midi, nous sommes tous montés à la citadelle où les magnifiques points de vue, ainsi que l'ordre établi dans les divers départements, nous a causé à tous un bien grand plaisir. »

« La pluie survenue à notre retour au séminaire nous a fait espérer, pour un temps, que nos visiteurs seraient obligés de dresser leurs tentes jusqu'au lendemain matin, mais ce n'était malheureusement qu'un orage. À cinq heures, nous les avons conduits au quai du Grand-Tronc, où nous dûmes nous séparer d'eux, conservant toujours l'espérance de les revoir de nouveau. »

Des visites semblables avaient eu lieu auparavant entre Québec et Saint-Hyacinthe. Depuis lors, il n'y a plus que les réunions intercollégiales des professeurs pour la correction des examens du baccalauréat, ou les congrès d'enseignement secondaire.

Qui dira la beauté, la grandeur de ces réunions : réunions de collège, réunions entre collèges ! Les Amicales, qui depuis lors ont surgi un peu partout dans nos maisons en fournissent heureusement l'occasion. Quelle force ne constituerait pas, à l'heure actuelle, la Fédération de toutes ces Amicales dans nos établissements d'enseignement secondaire ! Les condisciples ont toute puissance les uns sur les autres. Quelle ne serait pas alors cette puissance, multipliée ainsi des centaines et des milliers de fois ! Les luttes, qui s'annoncent sur tous les terrains, nous feront peut être juger bientôt nécessaire la Fédération de nos Amicales.

*
* *

M. Pilote, ayant beaucoup à faire comme supérieur du collège et organisateur de la nouvelle école d'agriculture, était, en septembre 1860, remplacé à la procure par M. Walstan Blais.

Les améliorations ne cessent jamais dans un collège. Certains détails, parfois prosaïques, sont souvent à corriger ou à changer. Au commencement de cette année scolaire, se posa la question de l'éclairage Pour l'huile et la chandelle, les dépenses étaient de $600.00. Un certain M. Aubin promit de réduire le coût de la lumière à moins de $200.00 par l'emploi d'un mode d'éclairage au gaz de résine, dont il était l'inventeur. Les informations prises au Couvent des religieuses du Sacré-Cœur, près de Montréal, et à la Pointe-Lévis, où ce gaz était en usage, semblèrent vérifier l'exactitude de M. Aubin, qui

s'engageait aussi à poser les appareils de fabrication et de distribution pour la somme de $3,000. payable en cinq ans, avec intérêt. La Corporation accepta cette proposition, et une bâtisse à gaz fut construite à l'extérieur, pour plus de sécurité. Et, le 9 janvier suivant, on s'éclairait au gaz. Mais ce ne fut pas un succès. « Ce mode d'éclairage, écrit l'annaliste, coûtait au delà de $400. par année, sans compter les frais d'installation, tandis que l'éclairage actuel (1884) par l'huile de pétrole ne coûte qu'environ $150. Mais il paraît que les chandelles de suif dont on se servait avant le gaz coûtaient plus que $400., et quel triste mode d'éclairage ! Il paraît aussi qu'il y avait gaspillage (cela devait être inévitable avec des écoliers) et que, souvent, des bouts de chandelles volaient par la tête des élèves, qui, en général, n'ont pas toujours l'idée de mettre en pratique l'économie domestique. Celui qui écrit ces annales (*M. Trudelle lui-même*) se rappelle qu'on regarda au Séminaire de Québec comme une grande amélioration l'introduction, à la salle d'étude, des chandelles en remplacement des lampes à l'huile ordinaire, qui éclairaient mal et répandaient mauvaise odeur.

« Que diront nos successeurs qui s'éclaireront peut-être à la lumière électrique ? »

En effet, cette lumière électrique apparut chez nous en 1916.

M. Aubin proposa aussi de construire, dans la partie la plus haute du collège, un réservoir de 2,500 gallons d'eau, qui serait rempli au moyen d'une pompe foulante mue par une petite machine à vapeur ou locomobile de la force de cinq à six chevaux. L'eau serait tirée de la fontaine creusée, l'été précédent, au milieu du nouveau jardin. L'ancienne fontaine qui fournissait toute l'eau du collège servirait alors, au besoin, à l'alimentation. « M. Pilote fait remarquer que cette machine placée au coin de la grange de la ferme, dans l'angle nord-est de la cour, à peu près au tiers de la distance entre la

fontaine et le collège, remplacerait le manège à deux chevaux et servirait en même temps, et sans augmentation de frais, de locomotion pour diverses opérations de la ferme. » (Délibération du 13 septembre 1860). L'embarras des finances fit mettre ce projet de côté.

C'est à cette époque que l'on commença à craindre pour la prospérité matérielle du collège. Les dépenses extraordinaires faites pour achats de terres, pour l'École d'agriculture, pour la construction de l'aile centrale, l'éclairage au gaz, les sommes empruntées à gros intérêts, laissaient soupçonner l'éventualité d'une crise financière à date plus ou moins rapprochée. C'est ce qui se dégage de l'état détaillé que, le 21 juin, M. Pilote soumit de toutes les affaires de la Corporation, depuis la fondation du collège jusqu'au 1er septembre 1860.

*
* *

Le journalisme aura un certain rôle à jouer dans l'histoire du Collège de Sainte-Anne. Où trouver moyen plus puissant pour la diffusion des idées? On voulait faire l'éducation agricole du peuple. Le journal devenait donc le porte-parole nécessaire de l'École d'agriculture. Le clergé de la région le comprit, et ne manqua pas d'encourager la publication de la *Gazette des Campagnes*. La chronique historique qu'on y fera des événements intéressera aussi les professeurs et les élèves du collège.

Les deux premiers numéros de la *Gazette des Campagnes*, 12 pages in-4, apparaissent édités à Kamouraska, mais furent en réalité imprimés chez Darveau, à Québec. Ce sont les seuls numéros publiés par le premier directeur-propriétaire, M. Émile Dumais[4]. On trouva ensuite un imprimeur qui

[4] Pour trouver ailleurs un emploi plus rémunérateur, M. É. Dumais abandonna sa chaire d'agriculture le 23 janvier 1861 et, sur les recom-

acheta le journal : M. Firmin-H. Proulx. Le rez-de-chaussée de l'École fut mis gratuitement à sa disposition, et ce fut pendant trois ans, à partir du 3e numéro, daté cette fois de Sainte-Anne, 2 décembre 1861, et signé du nom de M. Proulx, propriétaire-gérant, l'atelier de la *Gazette des Campagnes*. Ceci ne comportait, cependant, pour la Corporation du collège, aucune responsabilité quelconque. Il y avait bien un comité de collaborateurs, mais à titre de particuliers ; ainsi ce n'est pas le supérieur du collège, mais l'abbé Pilote simplement, qui consentait à entrer, le 6 mars, dans un conseil d'administration et de surveillance, et la Corporation du collège restait à tous les points de vue étrangère à la publication. La responsabilité exclusive revenait au propriétaire-gérant, M. Proulx. Les événements qui se dérouleront dans la suite prouvent la sagesse de cette mesure.

« Pour faire bénéficier les cultivateurs des enseignements et des expériences faites sur la ferme, M. Pilote s'engagea, dans un contrat par devant notaire en avril 1862, à permettre à Messire Nazaire Leclerc, en sa qualité de rédacteur de la partie agricole, de prendre connaissance de l'enseignement théorique et pratique de l'École, et en retour le dit Messire Leclerc devait, au besoin, pour l'avantage du public, porter à sa connaissance dans la *Gazette* les bons résultats de l'École au point de vue théorique et pratique.

« Si l'on sait ce qu'il en coûte pour la publication d'un journal, on comprendra sans peine toutes les difficultés des débuts. » (*Notes* de M. Dumais.)

Ce journal, bi-mensuel avant de devenir hebdomadaire, doit sa fondation surtout à l'abbé Frs Pilote et aussi à l'abbé Ths-B. Pelletier. Elle date du 21 septembre 1861, et fut

---

mandations du principal de l'École normale de Montréal, M. l'abbé H. Verreau, il fut remplacé par M. Jean-Daniel Schmouth, qui enseigna de 1861 à 1891, et de 1894 à 1898.

patronnée par MM. les abbés J.-D. Déziel, curé de Saint-Joseph de Lévis ; H. Routier, curé de Kamouraska ; et C. Beaumont. *La Gazette des Campagnes* s'intitulait *Journal du Cultivateur et du Colon*, et portait en exergue ces deux sentences : « Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. » — « Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. » L'abonnement était de 3 schellings et 9 deniers.

Son programme, la *Gazette* l'énonçait ainsi :

« Ce ne sera pas seulement la culture ou l'art de cultiver qui nous occupera : à côté du métier agricole, il y a le foyer rustique, les mœurs champêtres dont il faut apprécier le charme et aussi les difficultés. L'homme des champs ne vit pas que de pain. La nature lui offre ses trésors de vie morale et de jouissances intellectuelles qu'il faut lui ouvrir, afin qu'il y puise pour lui et sa famille le goût de son état . . . Parlons de notre bonne vie rustique ; avisons ensemble à la rendre plus productive et plus douce à nous et à nos enfants ; voyons s'il y a moyen de tirer de nos travaux de quoi vivre ensemble en paix et en union, et finissons-en avec ces rêves chimériques qui nous emportent, loin des champs, dans les spéculations du commerce, dans les professions dites libérales, où, pour un qui réussit, il y en a cent qu'attend une vie agitée . . . promise à tous les genres d'épreuves.

« Une vérité que la *Gazette des Campagnes* tient d'abord à enraciner dans l'âme de ses lecteurs, c'est que, pour l'homme de toute condition, bourgeois, artisan, propriétaire, cultivateur grand ou petit, la vie de campagne est la plus douce, la plus agréable, la plus saine ; la vie qui offre le plus de ressources aux riches contre l'ennui, aux pauvres contre le dénûment et la misère. »

*

* *

La Corporation externe ou légale existait depuis 1834. Elle se demandait si le temps n'était pas venu pour elle de remettre ses pouvoirs à la Corporation interne. Cette translation des pouvoirs était déjà fait accompli au Séminaire de Nicolet et au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Aussi le 13 février 1862, les membres suivants tinrent bureau pour étudier la question : M. F. Pilote, supérieur et président; Louis Parent, curé de Saint-Jean-Port-Joli; Chs Bégin, curé de la Rivière-Ouelle; Henri Têtu, curé de Saint-Roch-des-Aulnets; N.-Tolentin Hébert, curé de Saint-Louis de Kamouraska; L. Bourret, curé de Sainte-Anne.

« Après avoir mûrement délibéré sur les avantages d'une administration composée d'hommes résidant dans le collège et, par là même, plus intéressés à tout ce qui s'y passe, la résolution suivante est adoptée unanimement . . .

« Il est résolu que, connaissant les inconvénients qui résultent de leur éloignement du collège pour la bonne administration de cette institution, et voyant d'ailleurs qu'il existe maintenant dans le collège un corps d'hommes suffisamment éprouvés par de longs et importants services, les membres de cette corporation croient que le temps est arrivé d'offrir aux membres internes du collège de leur transmettre tous les pouvoirs dont ils sont investis par la loi pour l'administration de l'établissement : pouvoirs dont ils se sont toujours regardés comme temporairement dépositaires en attendant que l'établissement projeté par le fondateur, lorsqu'il obtint l'acte d'incorporation, fût établi sur des bases assez solides pour faire croire qu'il pourrait s'administrer lui-même. »

Cette proposition de la Corporation légale est acceptée par la Corporation interne, le 17 mars, et demande est faite à la législature d'un amendement à la Charte de 1834, pour effectuer le transport des attributions, amendement sanctionné le 9 juin (25 Vict., chap. 78).

Et le 17 juin, la nouvelle Corporation accepte officiellement la succession qui lui échoit en vertu de l'Acte du Parlement. Elle détermine que, de droit, M^gr^ l'archevêque de Québec est son président, M. le supérieur, son vice-président. Les autres membres sont MM. Amable Blanchet, André Pelletier, Pierre Lagacé, François Paradis et Walstan Blais. M. Gauvreau, désigné aussi par l'acte d'amendement, mais décédé le jour même du 9 juin, est remplacé par M. Ludger Blais.

*
* *

La fondation de l'Université Laval ne devait pas servir les intérêts des seuls laïcs, mais aussi des membres du clergé. Les prêtres ne doivent-ils pas être le sel de la terre et la lumière du monde ? De là, l'importance de l'université pour les prêtres eux-mêmes.

Le 10 mars 1862, se posa la question de l'inscription à l'université, et même de l'examen du baccalauréat pour les élèves qui, à l'avenir, voudraient entrer au grand séminaire. M^gr^ l'archevêque exigeait cette inscription comme minimum. Ne faut-il pas que l'étudiant qui embrasse l'état ecclésiastique ait fait preuve de capacités intellectuelles au moins aussi grandes que ses confrères qui veulent entrer dans les carrières libérales ? La Corporation commença par manifester certaines craintes au sujet des exigences de l'université. On avait manifesté la même crainte en différents collèges. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'histoire de Nicolet et de Saint-Hyacinthe. Mais M. Pilote ayant vu l'abbé Casault, recteur, il fut entendu qu'il y aurait un programme détaillé des études, que l'examen universitaire se passerait à Sainte-Anne, qu'un professeur du collège serait membre du jury pour la correction des devoirs. Et dès lors, la confiance fut parfaite.

*
* *

Les deuils ne manquèrent pas pendant le troisième triennat de M. Pilote.

Le 22 avril 1861, décédait à Saint-Alexandre, après une maladie de trois mois, l'abbé J.-Octave Michaud, étudiant en théologie et professeur. Il était âgé de 28 ans.

Un mois plus tôt, le collège perdait un de ses bienfaiteurs et amis les plus dévoués, dans la personne de l'abbé Henri Dionne, décédé à Kamouraska le 14 mars, à l'âge de 46 ans et 6 mois. Né à Sainte-Anne, élève du collège, il fut ordonné prêtre à Québec, le 15 juin 1840. Après deux années de vicariat à Saint-Gervais, il partit pour le Madawaska. D'abord vicaire de M. Langevin à Saint-Basile, il fut pendant plusieurs années son voisin de cure à Sainte-Luce, Maine. On ne connut pas meilleurs amis. Au commencement de 1860, fatigué du ministère, M. Dionne revint dans le diocèse de Québec pour y chercher paix et repos. Il usa peu de l'hospitalité que lui offrit le collège, et se mit, à Kamouraska, sous les soins du docteur Michaud, qui avait sa confiance. Généreux pour tous, il n'a jamais oublié son *Alma Mater*[5], à laquelle il légua sa succession, avec charge unique de faire continuer à trois élèves leurs études. Il fut inhumé dans l'église paroissiale de Sainte-Anne.

*
* *

La santé toujours chancelante du grand-vicaire Gauvreau lui faisait plus que jamais désirer sa retraite. Mais M^gr^

[5] L'ostensoir de la chapelle est un don de M. Dionne. Il servit pour la première fois à la clôture de la retraite des élèves, le 4 octobre 1857. L'ancien ostensoir fut donné à la chapelle d'Hébertville.

Baillargeon, connaissant ses mérites, son esprit de douceur et de conciliation, lui écrivait, le 13 octobre 1861 :

« Vous devez être convaincu que les soins que vous donnez aux ecclésiastiques leur sont d'une très grande utilité, que les jeunes prêtres du collège retirent aussi un très grand avantage de votre présence et de votre influence au milieu d'eux ; par conséquent, que votre départ serait un vrai malheur pour les uns et les autres.

« Plus j'y pense, et plus je me persuade que c'est la volonté de Dieu que vous restiez au poste que vous occupez . . . J'espère donc que, oubliant les petites contradictions que vous avez éprouvées (et mettant au pied de la croix les reproches injustes qui vous ont fait penser à vous retirer ailleurs), vous continuerez de travailler à former l'esprit et le cœur des jeunes ecclésiastiques de Sainte-Anne pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de la religion dans ce diocèse. »

M. Gauvreau n'en avait pas pour un an à vivre. Plus malade depuis le milieu de mai 1862, il déclinait de jour en jour. Il fut administré le 8 juin, au soir de la Pentecôte.

Il se renferme alors dans une prière fervente, continuée même pendant son sommeil : « Mon Dieu, répétait-il, ayez pitié de moi ! Que votre sainte volonté soit faite. *Laudate pueri Dominum. Veni Creator Spiritus.* Il entre en agonie vers le matin. Pendant la messe de communauté, à 7 heures 45, il pousse trois longs cris, ouvre les yeux, et s'éteint en souriant. Il était âgé de 63 ans.

Son corps fut exposé pendant trois jours dans sa chapelle privée (aujourd'hui la chambre du cardinal). Les élèves et les séminaristes firent la veille mortuaire et récitèrent l'office des défunts. Après une nuit passée à la chapelle du collège, ses restes mortels furent transportés à l'église paroissiale où M. le grand-vicaire Cazeau chanta le service, assisté de MM. Hébert, curé de Kamouraska et Potvin curé de Saint-

Denis. L'inhumation se fit près de l'autel, du côté de l'Évangile. L'épitaphe qu'on lui érigea porte l'inscription suivante :

Hic quiescit
in pace Domini
Corpus admd. Rev. Celestini Gauvreau
Vic. Gen. Archiep. Queb.
Pluribus annis collegii a S. Anna Superioris
Clericorumque rectoris peritissimi.

Vir insignis virtutis,
in vultu benignitas,
in ore sermo ad flectendos animos appositus,
exquisitum judicium,
sacris in disciplinis versatus,
in consiliis sagax et prudens.
Per omnia omnibus placere studens,
integer in omnibus,
Superimpensus ipse,
omnium votis et amori ereptus,
obiit die 8 junii ann. R. S. 1862
ætatis suæ 63 ann.

Quisquis ades, sic te fragilem
memorare viator
Mors est certa, brevis gloria, vita nihil,
Hunc lapidem posuerunt amici.

Dans ses notes, M. le chanoine Dumais écrit :

« Modèle de vertu sacerdotale, fort instruit en science théologique, doué d'un sens pratique bien reconnu, M. Gauvreau était entouré d'un prestige allant jusqu'à la vénération. Il avait la charité, la douceur, l'esprit de conciliation d'un saint François de Sales ; sa réputation de sainteté le faisait regarder comme un oracle. Il a passé près de 21 ans de sa vie dans cette maison pour laquelle chaque jour de sa carrière fut un bienfait. À part quelques volumes donnés à son neveu, M. Antoine Gauvreau, encore séminariste, et quelques petits objets légués à ses confrères en souvenir

d'amitié, les livres, manuscrits, ornements de chapelle sont destinés au collège ; c'est le fruit des petites épargnes faites sur son modique traitement[6]. »

Son exécuteur testamentaire, l'abbé Pilote écrit le 22 avril 1863, sur la feuille d'État de la succession : « À défaut d'argent et de biens que le temps use, M. Gauvreau a laissé un héritage que ni le temps, ni personne au monde ne saurait détruire ni dépenser. Le souvenir de ses vertus, des longs et très importants services qu'il a rendus au collège est un legs d'un prix bien au-dessus de l'or et de l'argent. Aussi M. Gauvreau devra-t-il occuper toujours une des premières places parmi les bienfaiteurs du collège. »

La fin de l'année était arrivée. M. Pilote avait terminé son troisième triennat. Le 11 juillet de cette année 1862, se tiennent les élections de la Corporation interne qui vit encore. Quel en sera le résultat ? On dirait qu'une crise sérieuse s'annonce.

Les principaux élèves qui ont fait honneur au supériorat Pilote sont :
Mgr André Blais, évêque de Rimouski ;
Mgr Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec ;
Sir Chs Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province ;
L'abbé Joseph Michaud, vicaire général de Saint-Jean, N.-B. ;
Le poète Louis-Honoré Fréchette ;
Le docteur N.-E. Dionne, historiographe ;
Le zouave Chs Rouleau, commandeur de Saint-Grégoire le Grand ;
L'Honorable Ernest Gagnon, secrétaire provincial ;
H.-J.-J.-B. Chouinard, de l'Hôtel de ville, Québec ;
Le juge Ernest Cimon ;
Philippe Sylvain, bibliothécaire à Ottawa ;

---

[6] Un petit écolier, voyant un jour les portraits des supérieurs, s'arrêta devant celui de M. Gauvreau, à figure austère. « C'est évidemment celui-ci, dit-il, qui a fait le règlement ». Il ne se trompait guère. M. Gauvreau était l'auteur des *Constitutions de la Corporation interne*.



Pierre LAGACÉ (*1830-1884*),
5e supérieur (*1862-1863*).

CHAPITRE CINQUIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. PIERRE LAGACÉ
(1862-1863)

UNE CRISE INTÉRIEURE

Année célèbre. — Réformistes et conservateurs. — Nouvelle équipe. — Affiliation à l'Université Laval. — MM. Lagacé et Paradis nommés maîtres-ès-arts. — Visite de M^gr^ Lynch, évêque de Toronto. — Société des Saints-Anges rétablie au cours commercial. — Manuel *les Saints Anges*, par M. Pilote. — La milice au collège. — Décès de l'écolier Dutremble et de l'abbé Jos. Couture. — Position difficile de M. Pilote : au collège et sans emploi. — L'opinion est fortement divisée à l'intérieur et à l'extérieur du collège. — La discipline scolaire s'en ressent. — Comment M^gr^ Baillargeon réglera-t-il l'imbroglio ? — Il élabore une nouvelle Constitution. — Dans une assemblée de la Corporation, il nomme lui-même les directeurs du collège, après la démission des principaux membres de la Corporation. — Départ de ceux-ci. — M. André Pelletier, nommé supérieur.

LES difficultés survenues au temps de l'abbé Bouchy ne devaient pas être les dernières. Une crise intérieure s'en venait plus forte que les précédentes. La Providence a ses vues, qui ne sont pas toujours celles des hommes. « Quand Dieu, dit Bossuet, veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout au désespoir, à l'impuissance, puis il agit. » L'histoire de notre collège en aura donné plus d'une fois la preuve.

L'annaliste écrit : « Cette année 1862 restera dans les *Annales* de Sainte-Anne comme une année célèbre, car il s'y passa plusieurs événements importants pour cette maison, entr'autres, l'abandon par la Corporation externe de ses pou-

voirs et de son administration entre les mains de la Corporation interne, la mort de M. le grand-vicaire Gauvreau et l'élection, comme supérieur, de M. Lagacé. » Les deux premiers événements nous sont maintenant connus ; disons quelques mots de l'élection du nouveau supérieur, qui devait avoir de si graves conséquences.

L'année scolaire était terminée : il fallait procéder au choix des directeurs pour l'année 1862-63.

« *Fervet opus*, continue l'annaliste, car les électeurs étaient partagés. MM. Pilote, André Pelletier et Amable Blanchet étaient, d'un côté, ce qu'on peut appeler les conservateurs du collège ; et de l'autre côté, MM. Pierre Lagacé[A26], François Paradis, Walstan Blais et Ludger Blais étaient ce qu'on pourrait appeler les réformistes ou libéraux. Ils allaient se disputer le pouvoir que M. Pilote, leur maître à tous, avait jusque-là possédé. On accusait ce dernier de s'être servi trop arbitrairement de ce pouvoir depuis bien des années. On lui reprochait d'avoir conduit le collège à un état de gêne alarmant sous le rapport des finances, et de mal renseigner l'Ordinaire ; enfin, on voulait créer un nouvel ordre de choses et donner une direction nouvelle à la maison. »

Son énergie, disait-on de M. Pilote, est plus grande que sa prudence. Il oublie ce texte évangélique de saint Luc : « Quel est celui qui voulant bâtir une tour, ne s'asseoit pas auparavant pour en supputer les dépenses, de peur qu'après avoir posé les fondements, s'il ne peut achever, tous ceux qui le voient ne se moquent de lui en disant : Cet homme a commencé et il n'a pu achever. *Cœpit ædificare et non potuit consummare.* »

Cette élection du 11 juillet nomma : supérieur, M. Pierre Lagacé ; 1er assistant-supérieur, M. Pilote ; 2e assistant-supérieur, M. André Pelletier ; directeur, M. Ludger Blais ; procureur, M. Walstan Blais ; préfet des études, M. François

Paradis ; directeur de l'École d'agriculture, M. Prudent Dubé[1]. Et l'élection fut approuvée par M^gr^ Baillargeon.

On laissait donc M. Pilote de côté ; on ne lui donnait pratiquement aucun emploi, sous prétexte qu'il avait besoin de repos. Des remerciements lui furent même votés, et on lui offrit une pension, qu'il accepta. Mais quelque bien dorée que fût la pilule, elle ne s'avala pas facilement, et dès ce jour, commença, entre les deux camps, une petite guerre d'escarmouche à laquelle les écoliers ne restèrent pas indifférents. Ne peuvent se scandaliser de ces luttes indiscrètes que ceux qui ne connaissent pas l'humaine nature. Chacun croit toujours avoir le droit de son côté.

*
* *

Une année nouvelle allait commencer ; mais, avant d'exposer brièvement les difficultés intérieures qui la signalèrent, parlons d'abord des autres faits collégiaux.

Il était toujours question d'affiliation à l'Université Laval. Le 24 septembre 1862, le recteur de l'Université, M. Elzéar-Alexandre Taschereau et M. Adolphe Légaré, procureur du Séminaire de Québec, viennent à Sainte-Anne donner, à ce sujet, les explications voulues. La question est prise en délibéré, et plus tard, l'affiliation décidée. Le 26 mai suivant (1863) le recteur, accompagné de M. Méthot, préfet des études au Séminaire de Québec, remettait au collège, dans une assemblée de sa corporation, le diplôme d'affiliation et con-

---

[1] L'abbé Pascal-Prudent Dubé, né à Saint-Jean-Port-Joli, le 29 janvier 1833, fit ses études à Sainte-Anne, où il fut ordonné le 7 octobre 1860. Professeur au collège (1860-61 et 1863'71) ; directeur de l'École d'agriculture (1861-63) ; vicaire à Saint-Gervais (1871-73) ; curé de Sainte-Julie-de-Laurierville (1873-1903) où il est décédé le 17 février 1903.

férait, séance tenante, au supérieur, M. Lagacé, et à M. Paradis[2], préfet des études, le titre de maître-ès-arts.

L'examen des élèves, prescrit par l'affiliation universitaire, ne deviendra obligatoire qu'à partir du 1er janvier 1866 ; jusque-là, il sera facultatif d'obtenir l'inscription, en présentant, de la part du collège, un certificat d'études faites avec succès. Les premiers examens pour l'inscription universitaire eurent lieu les 6, 7 et 8 juillet 1863. M. Sirois, professeur de rhétorique, fut nommé pour aller surveiller ces examens au séminaire, tandis qu'un prêtre du séminaire, M. Alexis Pelletier viendrait surveiller les examens de Sainte-Anne.

La visite du recteur de l'Université Laval avait grandement honoré le collège. Il le fut encore davantage, l'année suivante, par la visite de Mgr Lynch, de Toronto. Sainte-Anne s'est toujours réjouie de sa bienveillance. Aussi fut-on heureux de le voir présider, le 24 mai 1863, la bénédiction de la nouvelle Madone remplaçant, nous l'avons dit, celle de 1857, accidentellement mutilée.

La Société des Saint-Anges, établie dans la maison en 1846, avait fini par disparaître. M. Pilote le regrettait, lui qui avait travaillé à l'introduire dans les collèges, et songé alors à faire publier certaines instructions et des prières relatives à cette dévotion.

En 1867, il reprend son projet, fait imprimer chez Brousseau et Hardy, à Québec, un manuel de 224 pages, *Les Saints Anges*, et le 18 décembre, envoie, pour l'annoncer, une circulaire aux supérieurs des collèges. Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, avait approuvé ce manuel par une lettre du 12 mars :

---

[2] L'abbé François-Ignace Paradis, né à Kamouraska, le 16 janvier, fit ses études à Sainte-Anne où il fut ordonné le 5 octobre 1856. Professeur au collège (1856-63) ; curé de Notre-Dame-du-Lac (1863-67) ; de Sainte-Agathe de Lotbinière (1867-69) ; de Saint-Raphaël de Bellechasse (1871-99), où il a fondé un couvent. Décédé le 18 avril 1899.

« Nous avons jugé que cet ouvrage était très propre à ranimer la piété des fidèles et à inspirer aux jeunes gens, élèves de nos collèges et couvents auxquels il est spécialement destiné, une grande et sage dévotion aux Saints-Anges que Dieu envoie pour être, à notre égard, les ministres de sa bonté, nos protecteurs et nos guides dans la voie du salut. Nous le recommandons à tous . . . »

Et le 6 janvier 1863, au Collège de Sainte-Anne, dans une cérémonie spéciale avec sermon par l'abbé Joseph Sirois, professeur de rhétorique, on rétablissait, pour le cours commercial, la Société des Saints-Anges. Le but était bien spécifié : obtenir, par l'entremise des anges, les grâces nécessaires pour devenir les dignes enfants de la Reine des anges.

Cette société enrôla immédiatement 44 membres. Et le dimanche soir, chaque semaine à 5 heures, ces élèves récitaient l'office des Saints-Anges, à l'exemple des élèves du cours classique, qui le dimanche matin, avant la messe, récitaient l'office de la sainte Vierge.

Les réunions de cette société cessèrent de nouveau en 1891.

*
* *

La milice n'a pas été inventée de nos jours. Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* du 2 janvier 1863, « Sainte-Anne, qui ne veut jamais rester en arrière, a formé une compagnie sous le nom de « Carabiniers du Saint-Laurent ». Le collège de cette paroisse a fourni deux compagnies connues sous les noms de « Les Chasseurs de la Montagne » et les « Voltigeurs du Bocage ». Les « Carabiniers du Saint-Laurent » et les « Chasseurs de la Montagne », qui suivent des exercices réguliers depuis quinze jours, ont fait des progrès étonnants et qui font l'éloge du bon vouloir des soldats et de l'habileté des chefs .» Mais on se défiait du militarisme ;

aussi les miliciens de Sainte-Anne se heurtèrent-ils à un refus, quand ils demandèrent au collège une salle pour y faire leurs exercices, *Ne quid nimis !* Disons, cependant, que c'était surtout l'espace qui manquait !

*
* *

Le 28 avril 1863, la maladie emportait en cinq jours un jeune élève de 15 ans, Fortunat Dutremble dit Desrosiers. « Appliqué et pieux », disait-on de lui.

Dans les derniers jours de décembre précédent, décédait à Saint-Charles de Bellechasse, M. Joseph Couture, ancien curé de Saint-Isidore. Forcé par la surdité à abandonner le saint ministère, il aimait à venir chaque année passer quelques jours au collège. Il avait remarqué que la chapelle n'avait que trois petits calices, dont un seul d'argent. Était-ce suffisant pour les solennités du culte et la dignité des visiteurs éminents qu'on avait l'occasion de recevoir ? Très discrètement, par l'entremise de son ami le recteur de Laval, L.-J. Casault, il fait la commande d'un beau calice de vermeil d'une valeur de $120.00. Grande fut sa consolation d'apprendre que son précieux cadeau avait servi pour la première fois aux funérailles du grand-vicaire Gauvreau. Ce calice sert encore aux grands jours de fêtes religieuses.

*
* *

L'année scolaire de 1862-63, nous l'avons vu, ne pouvait manquer d'être houleuse. La tempête ne devait pas tarder.

La position de M. Pilote devenait de jour en jour plus difficile. Aussi crut-il bon de donner, le 16 octobre 1862, sa démission comme membre de la Corporation légale parce que,

selon lui, « il y a mauvaise administration dans quelque département, et qu'il ne veut pas en porter la responsabilité, et aussi parce qu'il croit apercevoir chez quelques membres un esprit d'hostilité à ses vues ». Cette démission ne fut pas acceptée.

M. Pilote continua tout de même à demeurer au collège, bien qu'il s'abstînt d'assister aux assemblées de la Corporation. Son départ eût peiné les directeurs, comme d'ailleurs M^gr^ Baillargeon lui-même. Qu'on en juge par la lettre suivante :

« Archevêché de Québec,
le 27 décembre, 1862.

« À MM. A. Blanchet, A. Pelletier, P. Dubé, B. Leclerc,
directeurs et professeurs du Collège de Sainte-Anne.

« Messieurs,

« Je vois avec plaisir, par votre lettre du 23 de ce mois, que vous désirez beaucoup que M. Pilote reste au collège qu'il a si bien servi pendant une longue suite d'années.

« Je partage certainement vos sentiments à ce sujet. Personne ne regretterait plus que moi son départ de Sainte-Anne. Cette demande lui serait préjudiciable à lui-même autant qu'au collège. L'intérêt que je lui porte, aussi bien qu'à votre maison, me fait donc désirer beaucoup qu'il ne l'abandonne pas. C'est ce que je lui ai dit à lui-même, et ce que je vous prie de tâcher de lui persuader.

« Sans doute que M. Pilote obéirait, si je lui commandais de rester à son poste, mais il me semble qu'en cette circonstance, je ne dois employer que des moyens de persuasion. »

Et dans une lettre du 31 décembre 1862, M^gr^ Baillargeon écrivait la même chose à M. Pilote lui-même.

M. Hébert, curé de Kamouraska, avait écrit à l'évêque, lui demandant d'intervenir auprès des opposants à M. Pilote pour régler l'imbroglio. Et Monseigneur de répondre, le 16 avril 1863 . . . « L'intervention dont vous me parlez n'est pas possible auprès de ceux qui sont demeurés à leur poste, et qui, comme je n'ai aucune raison d'en douter, font leur possible pour accomplir leur devoir.

« Un seul a abandonné son poste, et ce, sans mon consentement. C'est auprès de celui-là que ses amis doivent intervenir, comme je l'ai dit à tous ceux qui ont voulu l'entendre. »

Et comme M. Mailloux, dans une lettre que M. Hébert avait envoyée à l'évêque, jugeait très sévèrement les adversaires de M. Pilote, l'évêque continue :

« En vous renvoyant cette lettre que vous voulez sans doute garder, je ne puis me dispenser de vous dire que je suis peiné d'y voir des jugements hardis et trop sévères contre des confrères qu'il ne connaît pas. »

M. Pilote avait passé ainsi la plus grande partie de l'année au collège, quand, le 13 mai, il obtint un congé de M^gr^ l'administrateur Baillargeon. L'interprétation qu'on fit de cette absence causa un malaise préjudiciable à la discipline. Il y avait évidemment manque de prudence quelque part. La tradition rapporte que le directeur, M. L. Blais, ayant blâmé vertement, à la lecture spirituelle, les élèves qui prenaient parti contre l'autorité établie, plusieurs quittèrent le collège. À l'intérieur et à l'extérieur de la maison, l'opinion était fortement divisée, on réclamait plutôt en faveur de M. Pilote appuyé par MM. Hébert et Mailloux. Les deux camps s'efforcèrent de se faire des amis et des partisans, et même d'influencer l'autorité diocésaine. C'est tout cela qui décida M^gr^ Baillargeon à venir lui-même à Sainte-Anne clarifier la situation.

M. Lagacé, homme de bonne volonté, mais aussi homme de paix, était peiné de cet état de choses et voulait à tout prix voir la fin d'une lutte qui le fatiguait. Il était décidé à quitter le collège, et sa décision devait déterminer le départ de MM. Frs Paradis, W. Blais[A38], Ludger Blais[A37] et J. Sirois. Évidemment, le *ministère* allait être renversé.

Comment M^gr^ Baillargeon règlerait-il ce grave imbroglio ? Voilà ce qu'on se demandait partout.

Il commence d'abord par préparer une ordonnance pleine de sagesse, instituant dans la maison un conseil ecclésiastique spécialement chargé du gouvernement et de l'administration spirituelle et temporelle du collège. Comme il l'avait ensuite annoncé dans une lettre au supérieur, il arrive au collège le 11 juin. Le lendemain, il préside une assemblée de la Corporation.

MM. Paradis, W. Blais et L. Blais, décidés à quitter la maison, lisent d'abord leurs lettres de démission, écrites d'avance. Ces démissions sont acceptées, mais à condition qu'elles prennent effet seulement à l'ouverture des vacances.

M. Lagacé, étant supérieur, ne pourra donner sa démission que le 9 juillet, le jour même de la sortie des écoliers. Monseigneur propose ensuite MM. Prudent Dubé et Bruno Leclerc pour remplacer deux des membres démissionnaires, ce qui est approuvé. On lit alors l'Ordonnance de l'archevêque sur l'administration et le gouvernement du collège.

Cette ordonnance épiscopale abolissait la Corporation interne qui existait depuis le 29 août 1848 et qui a continué, après le 17 juin 1862, à s'occuper de la régie intérieure ; les membres de la Corporation légale, enfermés dans son sein, restaient seuls en bureau pour traiter les affaires de leur ressort exclusif.

L'archevêque nommait dans son ordonnance les principaux officiers qui devaient prendre charge du collège, à savoir :

MM. André Pelletier, supérieur ; Frs Pilote, 1er assistant ; Amable Blanchet, 2e assistant ; Frs Pilote, procureur ; A. Blanchet, directeur des ecclésiastiques ; Prudent Dubé, directeur des élèves.

Le parti de M. Pilote venait donc de remporter la victoire.

Les décisions arrêtées par l'évêque dans cette assemblée du 12 juin devaient rester le secret des membres de la Corporation, mais elles finirent par transpirer au dehors ; on savait désormais qu'il y aurait changement d'administration, et, parmi les écoliers, les têtes fortes ne reculèrent pas devant des actes d'insolence. Quelques-uns furent punis comme ils le méritaient.

Enfin le jour de la distribution des prix, le 9 juillet arriva. La veille, les prêtres qui devaient quitter le collège avaient fait leurs préparatifs pour que leur départ fût prêt à l'ouverture de la séance. À ce moment même, M. Lagacé, remit à son successeur, M. André Pelletier, la lettre de démission suivante, qui est tout à son honneur :

« Collège de Sainte-Anne,
le 9 juillet 1863.

« Monsieur le Supérieur,

« Comme je suis décidé à quitter le collège de Sainte-Anne cette année, je crois de mon devoir de vous en prévenir et de vous donner en même temps ma démission comme membre de la Corporation.

« Tout en priant vos confrères et vous-même, Monsieur, d'oublier les désagréments que j'aurais pu leur causer par le passé, je les remercie des bons exemples et des bons conseils qu'ils m'ont donnés, des services qu'ils se sont toujours empressés de me rendre dans l'occasion, et je leur souhaite à tous paix et union. » (Signé) P. Lagacé, prêtre.

La distribution des prix, présidée par M. Lagacé, est à peine ouverte que MM. F. Paradis, W. Blais et J.-N. Sirois[A29] quittent le collège. Lorsqu'elle est finie, MM. Lagacé et Ludger Blais partent à leur tour pour aller les rejoindre à la Rivière-Ouelle, chez M. le curé Bégin qui, toute l'année, a fait cause commune avec eux. Pendant ce temps-là, M. André Pelletier, prend sa place de supérieur, annonce sa récente nomination, et, dans un discours bien préparé, donne aux élèves les meilleurs conseils pour les vacances qui commencent.

« Ce fut, dit l'annaliste Trudelle, une sortie comme il n'y en avait pas eu encore, et probablement comme il n'y en aura jamais dans le collège, car le même jour et en même temps que les écoliers, le supérieur, le directeur, le préfet des études, le procureur et le professeur de rhétorique sortirent du collège. »

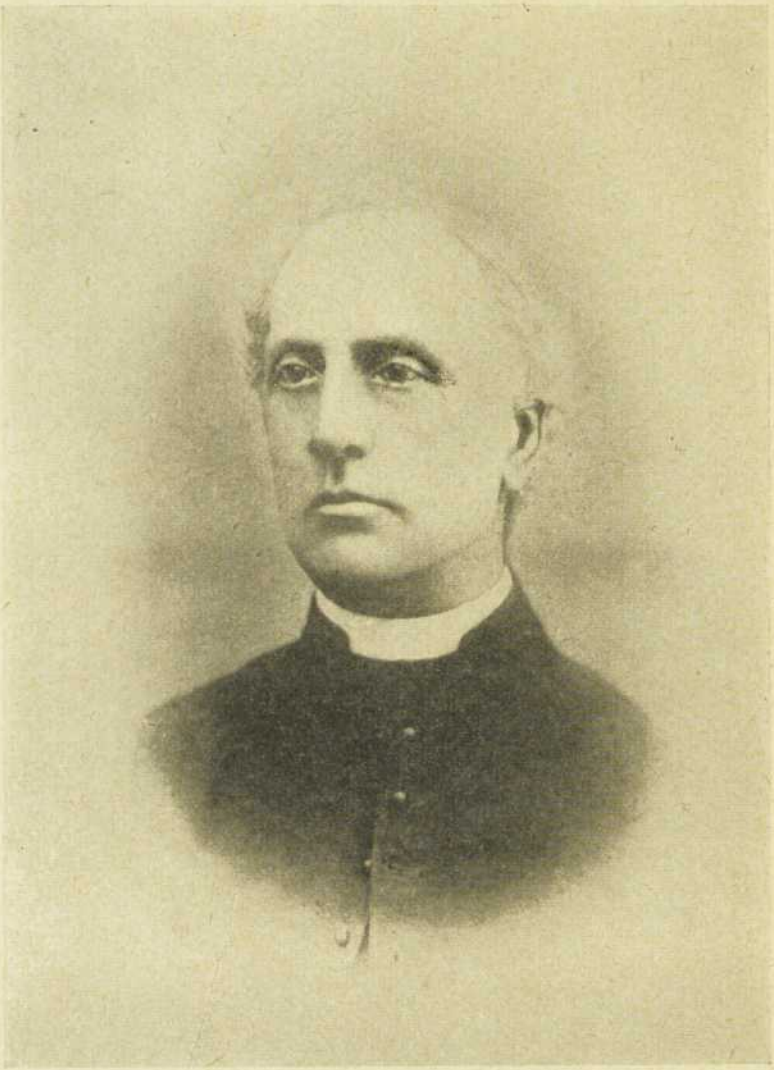
« Plusieurs ont regardé ce triomphe de M. Pilote comme un malheur ; dans tous les cas, il était regrettable de voir partir cinq prêtres capables de rendre de grands services, et qui, dans les positions importantes qu'ils occupent aujourd'hui (1883) ont prouvé qu'ils pouvaient être très utiles. Ces sorties, qui se sont peut être renouvelées trop souvent sous le règne de M. Pilote, ont fait croire que sa devise n'était pas : *Divide et impera*, mais *Exclude et impera*. Dans tous les cas, le collège a été privé, par là, de l'expérience de prêtres ayant vieilli dans l'enseignement et la direction de la jeunesse.»

N'est-il pas vrai de dire que les desseins de Dieu sont insondables ?

Ces difficultés intérieures qui se rencontrent parfois dans les maisons d'éducation ne doivent pas nous étonner. Les intentions peuvent être très droites et les idées différentes. Saint Pierre et saint Paul n'ont pas toujours eu la même conception du bien à opérer. N'a-t-on pas vu aussi saint Paul pour divergence d'idées, se séparer de l'apôtre Barnabé, qui s'en va, d'un côté, avec Marc, tandis que Paul s'en va, d'un

autre côté, avec Silas, allant tous quatre où la Providence les conduit ?

Cette histoire se répètera plus d'une fois, dans l'une ou l'autre de nos maisons d'éducation, et d'une façon plus ou moins prononcée. C'est que « l'homme s'agite et Dieu le mène ».



André Pelletier (*1824-1890*),
6e supérieur (*1863-1869*).

CHAPITRE SIXIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. ANDRÉ PELLETIER

(1863-1869)

INQUIÉTUDES FINANCIÈRES

LA QUESTION DES CLASSIQUES

I

1863-1866

Souvenir de M. Pelletier chez les Anciens. — Ses lectures spirituelles. — Sa prédication. — Personnel du collège. — Le cours de philosophie. — Les Phrases anglaises. — On réduit les dépenses. — Sainte-Anne refuse la direction de l'Académie de Stanfold. — Vocations sacerdotales. — La dette du collège cause des inquiétudes. — Espérances de M. Pilote. — Nouveaux cours à l'École d'agriculture. — M^gr^ Baillargeon donne saint Isidore comme patron. — École d'agriculture à l'Assomption. — Les médecins à Sainte-Anne. — Décès de trois jeunes écoliers, des professeurs Octave Tourangeau et Alfred Paradis, de l'Honorable Jos.-Édouard Turcotte, des abbés Besserer et Thomas-Benjamin Pelletier. — Entrée de l'abbé Alexis Pelletier au Collège de Sainte-Anne. — La *question des classiques* au Séminaire de Québec.

LES élèves les plus anciens que nous avons connus aimaient à rappeler le souvenir de M. André Pelletier. Ils n'avaient pas oublié ses sévérités, mais ils se souvenaient surtout de ses principes formateurs. La plus grande partie de sa vie sacerdotale s'est passée au Collège de Sainte-Anne. Il aurait voulu y reposer après sa mort. Ne mériterait-il pas d'y prendre place aux côtés des pionniers de l'institution ?

M. Pelletier est né à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 31 mai 1824, de Louis Pelletier et de Marie-Adélaïde Morin. Il entra au collège en 1837. Ordonné prêtre en 1849, il fut successivement professeur de belles-lettres, assistant-directeur des élèves, préfet des études au cours commercial, professeur

de philosophie, d'histoire, d'enseignement religieux et directeur. Pouvait-il mieux se préparer au supériorat ?

Les manuscrits laissés par M. Pelletier, sur des sujets variés, attestent avec quelle ardeur il se livrait à l'étude, dans l'intérêt de ses élèves. Ses cours et ses leçons étaient remarquables de méthode et de clarté. C'était un vrai plaisir d'étudier sous sa direction ; il était initiateur. Souvent, il remplaçait la lecture spirituelle des élèves par des conférences pleines d'intérêt et remplies de conseils pratiques. On aimait à l'entendre. Le tour original de son esprit éveillait l'attention.

Qui donc a dit que la lecture spirituelle: « c'est la lecture où on ne lit pas, mais où l'on parle » ? C'était la pratique de Mgr Dupanloup au petit Séminaire de Paris. « Cette heure, écrira-t-il plus tard, était mon heure par excellence . . . c'est là que j'ai béni, élevé, nourri tant d'enfants dont les noms me sont toujours chers ; là que je leur ai donné tant de témoignages d'un amour et d'un dévouement que nul dévouement, nul amour dans ma vie n'a égalé ; là que mon âme leur a donné tant d'avis consolants, et aussi tant d'avis terribles[1]. »

Les générations d'élèves que M. Pelletier a formées pourraient dire quel bien immense il a accompli comme directeur. Sous un extérieur sévère, il cachait un cœur de père. C'est en lisant ses lettres adressées à M. Pilote en Europe que l'on voit combien il aimait les élèves, comment il se réjouissait de les voir animés d'un bon esprit. Pour lui, les jeunes, c'était l'espérance, la caisse d'épargne du pays, le corps de réserve. Aussi avec quel zèle s'attachait-il à former leur esprit et leur cœur ; avec quelle sollicitude suivait-il ses anciens élèves lancés dans la vie !

Son action ne s'exerçait pas seulement au collège, mais dans plusieurs paroisses du diocèse, et sa parole facile, convaincante, nourrie d'Écriture sainte, produisait les plus beaux fruits.

---

[1] Mgr Lagrange : *Vie de Mgr Dupanloup*, I, p. 166.

M. André Pelletier se donna immédiatement et tout entier à sa nouvelle fonction de supérieur.

Dès le lendemain de la distribution des prix, le 10 juillet 1863, la nouvelle Corporation s'assemble. C'était le 89e bureau de la Corporation légale depuis le 7 octobre 1836.

L'abbé Bruno Leclerc est élu préfet des études et M. F.-X. Méthot, jusque-là vicaire à Sainte-Famille, île d'Orléans, directeur de l'École d'agriculture. Les autres membres du personnel seront, pour l'année courante : MM. François Pilote, procureur ; Amable Blanchet, directeur des séminaristes et professeur de théologie ; Achille Vallée enseignera les sciences ; Jean-Bte Vallée, les mathématiques, la musique et le dessin ; Ls-G. Fournier, la rhétorique.

*
* *

On veut que les études fleurissent et on en prend les moyens.

Ainsi le cours de philosophie ne se donnera plus de deux ans en deux ans, mais il y aura deux classes de philosophie avec titulaires distincts. On comprend que c'était tout de suite un grand progrès. En physique, l'année suivante, on n'hésitera pas à dépenser $200.00 pour le laboratoire. Et en 1865, l'abbé Achille Vallée ajoutera $100.00 de ses propres deniers. C'est peu pour aujourd'hui, mais beaucoup pour l'époque.

Le cours commercial est aussi l'objet d'une attention toute particulière. S'il n'est pas absolument nécessaire que la population entière du Québec sache parler l'anglais, comme le veulent nos saxonnisants, il faut que cette langue devienne tout de même familière à ceux qui reçoivent une instruction collégiale. En cette même année, on oblige les élèves à parler anglais pendant une partie au moins de certaines récréations du soir. Désormais, à ces récréations, les élèves se partage-

ront en différents groupes. Chacun de ces groupes sera dirigé, autant que possible, par un professeur dont la langue anglaise sera la langue maternelle. On sera plus sûr ainsi que non seulement les élèves causeront en anglais, mais que les conversations rouleront sur des sujets instructifs, et que les fautes de langage seront corrigées. Cette règle, modifiée plus tard, a donné naissance à la classe anglaise du soir bien connue, jusqu'à 1942, sous le nom de *Phrases*.

Le cours français-anglais qui se donnait à Sainte-Anne ne manquait pas d'attirer l'attention du public. Les collèges classiques qui s'établiront dans la suite adopteront, pour la plupart, le système d'études en vigueur à la Pocatière. Qu'il suffise de nommer Joliette, Rimouski, Sherbrooke, et Chicoutimi. Et même si l'on ne peut pas organiser un cours classique, on établira, sous la direction des prêtres, un cours commercial où s'enseigneront les matières fondamentales : grammaire, analyse, dictées française et anglaise, selon les méthodes adoptées au cours classique. La difficulté sera d'avoir des prêtres en nombre suffisant.

À cette époque, M. le curé Narcisse Pelletier, de Stanfold (Princeville), ancien élève de Sainte-Anne, venait de fonder une académie dans sa paroisse. Il songea à la confier au clergé. Au commencement de décembre 1864, il en propose la direction au Collège de Sainte-Anne. Il va même plus loin, il offre la propriété elle-même : un bâtiment de trois étages, en pierres, tout neuf, situé à proximité de l'église et de la gare, sur un terrain de près de trois arpents, le tout valant $12,000. La Corporation du collège délibère. M. Pilote va visiter l'endroit. Mais le marché ne peut se conclure. M^gr^ Baillargeon ne veut pas s'engager à fournir des prêtres, et encore moins des séminaristes, pour un collège en dehors de son diocèse. M^gr^ Cook, des Trois-Rivière, répond au secrétaire de la municipalité de Stanfold, le docteur Saint-Germain,

que le projet l'enchante et qu'il donnera des professeurs, s'il le peut, quand Sainte-Anne ne pourra en fournir.

L'entreprise parut donc pleine d'aléas et Sainte-Anne n'y songea plus. D'ailleurs l'Académie avait été offerte l'année précédente au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; on lui demandait ainsi d'ouvrir un cours commercial destiné à tenir le milieu entre les collèges classiques et les écoles élémentaires pour combler « une lacune que tous les amis de l'éducation déplorent et voudraient voir combler ». Saint-Hyacinthe refusa[2].

En 1866, le Séminaire de Nicolet se rendra aux désirs de Stanfold, mais après trois années, il devra, faute de personnel et par la force des circonstances, abandonner l'œuvre entreprise[3].

*
* *

Malgré les misères de l'année précédente, plusieurs finissants de Sainte-Anne avaient pris la soutane. « Je remarque avec consolation, écrivait M^gr^ Baillargeon au supérieur, M. André Pelletier, que votre collège, à la fin d'une année bien orageuse, fournit un nombre de sujets pour le sanctuaire, bien grand, probablement le plus grand qu'il ait jamais donné dans une année. Dieu en soit loué, et daigne bénir ces jeunes lévites » (12 août 1863). L'année scolaire ne sera pas sans donner des consolations, mais aussi des inquiétudes.

Il y avait un point sombre à l'horizon La dette du collège était loin de diminuer. Il fallait y voir.

La tenue d'une maison d'enseignement, l'entretien du personnel ne vont pas sans de fortes dépenses pécuniaires. Le salaire des professeurs est minime, et parfois paraît encore trop élevé. C'est ainsi qu'en juillet 1863, on décide de baisser

---

[2] M^gr^ CHOQUETTE : *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, I. p. 474.

[3] M^gr^ DOUVILLE : *Histoire du Séminaire de Nicolet*, II, pp. 42-44.

à $100.00 les honoraires des prêtres directeurs, qui étaient de $120.00. Et le coût des employés, il faudra aussi y penser ; on choisira, par exemple, un concierge qui pourra, outre sa charge, exercer le métier de tailleur. La nécessité fait trouver parfois d'utiles expédients. À cette époque, « la situation de l'entreprise », c'est-à-dire des collèges, ne rendait pas toujours facile le salaire familial. Même à l'heure actuelle, trop de parents pensent que professeurs et employés vivent de l'air du temps. Plusieurs ont de l'argent pour les dépenses superflues de leurs enfants, mais non pour payer leur pension, ou du moins, leur pension complète.

Au cours de cette année 1863, la Corporation subit, nous l'avons dit, de notables changements dans son personnel, ce qui n'était pas de nature à augmenter le crédit de la maison. Pour ne pas éveiller d'inquiétudes, la Corporation, à la suggestion de M. Pilote, avait proposé de faire, sans publicité, un emprunt de $24,000.00 par petites sommes de $5.00 et plus, remboursables sans intérêt. Là était le seul profit de l'opération.

Hamel et Frères, de Québec, fournirent le prêt le plus élevé : 50 louis. Il y eut certains bienfaiteurs qui firent un pur don, comme le grand-vicaire Mailloux, le Séminaire de Montréal où M. Pilote avait été professeur, M. J.-B. Renaud, l'Hôtel-Dieu de Québec, M. J.-Bte Pelletier, curé de l'Île-aux-Coudres, M. J.-Bte Corriveau, de Québec.

Cette situation financière inquiétait M^gr^ Baillargeon. Le 13 septembre 1863, il écrivait au supérieur, M. André Pelletier : « Je me réjouis de ce que votre collège n'a rien souffert de la fâcheuse crise de l'an dernier. Cette crise est passée, grâce à Dieu. La bonne entente et le courage de vos collègues me remplissent d'espérance pour l'avenir. Une chose m'inquiète encore cependant, c'est la dette formidable qui pèse sur la Maison. Un moment, j'ai eu l'espoir de la voir considérablement diminuée par la souscription que M. Pilote a mise sur

pied, mais il ne paraît pas que ce projet ait eu grand succès jusqu'à ce jour. »

La succession de M. Langevin vint pourtant donner quelqu'espérance. Elle s'élevait à $18,101.76. Aussi doit-il être regardé comme un des plus grands bienfaiteurs. Mais quand le gouffre se creuse . . .

Il faut bien d'ailleurs voir à l'entretien du collège : faire les réparations nécessaires, poser des paratonnerres, nettoyer les cheminées, établir des issues de sauvetage. Et ces menues dépenses finissent par compter.

Mais il y a plus. Pour la ferme-modèle, on achète et achète des terres. « Comment, se dit-on, ne pas acquérir une propriété qui est enclavée dans les terres du collège, ou qu'on peut obtenir à un prix relativement modique ? Sait-on toute la valeur qu'elle représente pour l'avenir d'une École d'agriculture ? » Et c'est ainsi que s'agrandit le petit domaine entre la montagne et le chemin de fer. Au cours de mars et avril 1866, on achète la terre de Rémi Ouellet, $2,200.00 ; celle d'Étienne Bois, $2,400.00 ; de Jean-Pierre Sirois, $2,400.00 ; et de François Thiboutot, $2,600.00.

La tradition rapporte que M^gr^ Baillargeon reprocha au procureur d'acheter ainsi une terre après l'autre. M. Pilote aurait répondu tout bonnement : « Monseigneur, il le fallait bien : elle était voisine de la nôtre, et allait être vendue. » « Certes ! reprit Monseigneur, avec ce principe-là, vous allez bien vous rendre à Montréal ».

Mais il faut dire que M. Pilote avait à sa décharge la promesse de certains dons en argent : par exemple, l'engagement généreux de M. Frédéric Caron, ancien curé, retiré à Saint-Henri de Lauzon, de payer un des lopins de terre. M. Pilote comptait avant tout sur la bonne Providence. Ne voit-on pas aussi des dévouements comme celui du vieux serviteur Prudent Parent, au service du collège depuis 27 ans, qui donne alors

250 louis à fonds perdus, précisément pour payer une terre que l'on vient d'acheter ?[4]

Rappelant ces dépenses, et appréciant l'administration de M. Pilote, l'annaliste Trudelle écrit : « Plusieurs ont blâmé M. Pilote d'avoir conduit le collège à la porte de la banqueroute, par ces achats de terre si fréquents et si dispendieux, mais d'autres aussi, en grand nombre, ont loué son administration de la ferme et de l'École d'agriculture, et l'ont félicité d'avoir compté sur la Providence qui, en effet, est venue au secours de cette institution par le moyen du clergé qui a montré une si bonne volonté. Dans tous les cas, le collège est heureux aujourd'hui d'avoir une aussi belle ferme à exploiter. » Nous verrons, en effet, ce que fut la Providence pour le Collège de Sainte-Anne.

*
* *

Les débuts de l'École d'agriculture avaient été lents et laborieux. Une idée nouvelle, fût-elle la plus féconde possible, fait lentemant son chemin. La Corporation du collège tenait au succès de cette entreprise, et se déclarait prête à tous les sacrifices pour la maintenir et la développer. L'avenir de notre jeunesse agricole en dépendait.

Dès novembre 1863, on ajoute deux nouveaux cours à l'École. Le notaire Florence DeGuise est chargé du droit rural ; le docteur Ludger Têtu, de la Rivière-Ouelle, de la zootechnie et de l'art vétérinaire. On aura en outre, sous la

[4] Ce dévoûment se répétera dans la personne de Mademoiselle Éléonore Desjardins, décédée au Collège de Sainte-Anne, le 21 janvier 1948, à l'âge de 95 ans, après 54 ans de service comme directrice des servantes. De son humble salaire, elle réussissait à payer une partie des études de quelques futurs prêtres ou religieux. Les quelques centaines de piastres qui lui restèrent à sa mort, elle les a léguées au Collège de Sainte-Anne, qui ne pourra jamais oublier ni son intelligent travail, ni son extrême dévoûment soutenu jusqu'à l'heure de sa mort.

direction d'un menuisier, un atelier pour la fabrication des instruments aratoires les plus en usage.

Mgr Baillargeon s'intéressait à la cause agricole. Dans sa visite du 4 octobre 1863 à l'École d'agriculture, il lui donnait, à la demande de M. le directeur, saint Isidore pour patron. « Vous avez fait le meilleur choix, dit-il aux élèves, vous êtes les rois du pays », et il promet de leur envoyer à chacun une petite gravure qu'il leur vante beaucoup[5]. Elle représente un laboureur dans son champ, agenouillé avec son jeune fils auprès de la charrue, et disant, avant de commencer son travail, à Dieu de qui tout leur viendra : « Tout pour vous, ô mon Dieu, tout pour votre plus grande gloire et votre saint amour. » Au-dessus de leurs têtes, une croix surmontée d'une couronne s'abaisse dans un rayon de lumière. (*Notes* du chanoine Dumais.)

On ne négligeait pas non plus chez les élèves, la culture de la fierté professionnelle et religieuse. Aussi bien pourquoi l'École n'aurait-elle pas son drapeau ? Il sera de toutes les fêtes et renfermera dans ses plis les promesses d'une jeunesse ardente et généreuse. Le 10 mai 1863, après une messe solennelle dans l'église paroissiale en l'honneur de Saint-Isidore, patron des cultivateurs, avec sermon par M. F.-X. Méthot, directeur, on procède à la bénédiction d'un drapeau, en face de l'École où la foule s'est assemblée. Un des élèves, Auguste Fafard, commente en un solide discours l'inscription de l'oriflamme : *Cruce et ingenio, ense et aratro.* On chante ensuite *La terre est l'héritage . . . que nous léguèrent nos aïeux* dont les paroles sont de M. Maxime Hudon, étudiant au collège, et la musique de M. Octave Tourangeau, professeur dans le même collège. L'assemblée se termine par une harangue du docteur Charles de Guise.

---

[5] Mgr Baillargeon répandit cette image à profusion dans les campagnes.

Le Collège de Sainte-Anne s'intéressait vivement à la diffusion de l'enseignement agricole dans la province. Aussi fut-il heureux d'appuyer la requête des Messieurs du collège de l'Assomption en faveur d'une nouvelle école d'agriculture. M. Pilote accompagna même leur délégué à Ottawa.

Cette école s'ouvrit le 15 octobre 1866 et dura trente ans. Plus de 400 jeunes gens y puisèrent la science agricole. M. Amédée Marsan, qui avait étudié trois ans l'agronomie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière fut, pendant ces 30 années, l'âme de l'École de l'Assomption[6]. On y éleva plus tard un monument à sa mémoire.

*
* *

Les éducateurs ont pour devoir de se préoccuper non seulement de la santé intellectuelle et morale, mais aussi de la santé corporelle des élèves. On n'en est pas, cependant, encore arrivé à toutes les améliorations modernes, comme douches et piscine. Le 26 septembre 1864, on décide « qu'un bain sera établi dans l'infirmerie et que les élèves paieront 30 sous chaque fois qu'ils s'en serviront ». La question d'un bon médecin est d'importance capitale dans nos collèges. L'hygiène physique y joue un rôle de plus en plus grand, et celui qui en est chargé doit en connaître parfaitement les exigences, tout comme les exigences de l'hygiène morale. Les deux sont inséparables.

Le docteur Henri Deschênes, « vieux médecin de la maison », était malade depuis quelques mois. Prévoyant sa mort prochaine (elle devait se produire le 21 février 1864), la Corporation charge le procureur de demander à l'Université Laval un médecin pour Sainte-Anne. L'Université répond que les deux seuls médecins qui auraient été disponibles

[6] Mgr Forget : *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 259.

sont déjà placés à Saint-Roch de Québec. Le curé Routhier et l'abbé Ths-B. Pelletier conseillent alors de choisir le jeune docteur Lamontagne, pratiquant depuis 18 mois à Saint-Joseph de Lévis. Mais après une visite à Sainte-Anne, ce disciple d'Esculape n'estime pas la position assez lucrative.

C'est alors qu'on songea au docteur Hospice Desjardins, de l'Île-Verte, ancien élève de Sainte-Anne « qui jouit depuis longtemps d'une grande réputation d'intégrité et de capacité professionnelle » (*Annales*). Après échange de correspondance, il finit par accepter les conditions débattues. Il fut pendant un quart de siècle le médecin dévoué du collège. Son fils, le docteur Arthur Desjardins, lui succéda dans cette fonction qu'il remplit, avec un dévouement insurpassable, jusqu'au moment où la maladie le força, en 1906, de céder sa place au docteur Jos. Pageau, tout entier, lui aussi, à ses malades, comme ses deux prédécesseurs.

Mais le meilleur des médecins ne peut empêcher la mort de visiter nos maisons d'éducation. Nous ne pouvons passer ses visites sous silence. Elles contribuent à faire comprendre aux écoliers le sérieux de la vie.

*
* *

L'année 1864 s'ouvre par le deuil d'un jeune élève de 13 ans. Amédée Danais, de la Baie-Saint-Paul, est emporté après quelques jours de maladie. En 1866, mai et juin, deux autres écoliers s'en vont dans un monde meilleur : Napoléon Blais, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, et Patrice Fortin, du Cap-Saint-Ignace. Au mois de juillet de cette même année, décède M. Octave Tourangeau, âgé d'environ 36 ans. Établi à Sainte-Anne depuis deux ans, il se faisait remarquer par sa douceur, son obligeance, sa ponctualité et sa compétence comme professeur de musique. Sa mort avait été précédée,

le 15 mai, par celle de M. Alfred Paradis, clerc-minoré, excellent professeur de 2e commerciale.

À l'extérieur, le collège perdait aussi de précieux amis.

Signalons d'abord le décès (20 décembre 1864) de l'Honorable Jos.-Édouard Turcotte, député de Trois-Rivières au parlement provincial, un des fondateurs du séminaire de cette ville. Dès 1830, il faisait partie du personnel du Collège de Sainte-Anne, où il fut le premier professeur de rhétorique.

Dans le clergé, le collège perdait (9 juin 1865) un bienfaiteur dans la personne de M. Georges-Hilaire Besserer, curé de Sainte-Famille, île d'Orléans. Son testament léguait 245 volumes de la *Patrologie* de Migne, à condition de faire remise de la moitié de leur valeur à deux vieux et dévoués serviteurs.

Mais le deuil le plus sensible fut la mort de l'abbé Ths-B. Pelletier, qui décédait, le 25 avril 1865, à Saint-Joseph de Lévis. Toute sa vie, il s'occupa d'éducation. On se rappelle la part qu'il y prit à Sainte-Anne et à Terrebonne. Il fut l'un des fondateurs de la *Gazette des Campagnes* où il rédigea, pour ainsi dire jusqu'à sa mort, l'*Histoire de la quinzaine*, revue rapide des grands événements jugés d'après les principes chrétiens. On lui attribue aussi une brochure intitulée : *Considération sur l'Agriculture canadienne au point de vue religieux, national et du bien être matériel.* Contrairement à M. Pilote, il ne fut pas admirateur de la Confédération, ni du Code civil rédigé par Aug.-N. Morin.

Dans une notice biographique à la mémoire de l'abbé T.-B. Pelletier, M. Prudent Dubé, professeur à Sainte-Anne écrit : « Sa piété constante a toujours été remarquable. Quiconque l'a vu à l'autel a pu s'en convaincre. Il priait avec tout l'amour et toute la candeur d'un enfant. Sa foi était des plus vives. Jamais, en aucune circonstance, même dans les moments de ses plus fortes occupations, il ne retranchait quoi que ce fût de ses exercices de piété. Il suivit de point en point le

règlement qu'il s'était tracé. Il a réalisé dans sa vie de chaque jour ce qu'il a prêché si souvent aux élèves qui ont eu le bonheur de l'avoir comme guide : *Ordo ducit ad Deum*[7]. »

Il fut inhumé dans l'église de Saint-Joseph de Lévis, après le service funèbre chanté par M. le grand-vicaire Cazeau.

*
* *

Une époque mouvementée s'ouvre pour le Collège de Sainte-Anne, par l'entrée de M. l'abbé Alexis Pelletier.[(A11)] Il devait y jouer un rôle éclatant, sinon toujours très bienfaisant. La *question des classiques*, où il se rendra célèbre, était à l'ordre du jour. Puisqu'il y fut intimement lié, comme nous allons le voir, il importe donc de connaître préalablement la nature de cette question, et les querelles qu'elle suscita, en France d'abord, et au Canada ensuite. Résumant la question française, Antoine Bernard, C.S.V., écrit ce qui suit :

« En 1852, au lendemain du vote de la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement en France (1850), la question déjà ancienne des classiques païens à conserver ou à bannir divisa en deux camps les catholiques français. Cette année-là parut, signé par l'économiste Frédéric Bastiat, un pamphlet intitulé *Baccalauréat et socialisme*, où un laïque disait son étonnement de constater l'attachement des prêtres français aux œuvres païennes de l'antiquité. Ce fut le signal d'une vive polémique qui mit aux prises, sur le terrain de l'enseignement, les ultramontains conduits par Louis Veuillot, et les catholiques libéraux se réclamant de M^gr^ Dupanloup, évêque d'Orléans.

« La thèse des premiers pouvait s'énoncer comme suit : l'étude prématurée des classiques païens a pour effet naturel de déchristianiser la jeunesse, de lui insuffler le doute religieux.

---

[7] P. DUBÉ : *Notice biographique de M. Ths-Benj. Pelletier*, p. 39.

Cette thèse, Mgr Gaume, vicaire général de Nevers, l'exposa dans un livre intitulé *Le Ver rongeur*, qu'il publia sous le patronage du cardinal Gousset, archevêque de Reims. Sans demander la suppression totale des « païens », l'auteur préconisait l'étude des auteurs chrétiens d'abord, la formation préalable d'un esprit et d'un goût chrétiens chez l'élève qu'on initierait ensuite aux beautés littéraires d'un Horace ou d'un Virgile.

« Louis Veuillot, dans son journal *L'Univers*, épaula fortement la campagne de Mgr Gaume, et une partie de l'épiscopat approuva cette attitude. Par contre, Mgr Dupanloup interdit *L'Univers* dans les maisons d'enseignement de son diocèse. La dispute se prolongea six mois, jusqu'au moment où le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, se rangea publiquement à l'avis de Mgr Dupanloup. Portée à Rome, la cause y reçut, en 1853, une solution dans le sens suivant : Il est à propos de conseiller à la fois l'étude des meilleurs ouvrages des Pères de l'Église et celle des meilleurs pages des auteurs païens, après avoir expurgé ces dernières des passages dangereux pour les mœurs.

« Un écho de cette mémorable polémique se répercuta en terre canadienne. Mgr Gaume eut des disciples au Canada, et, comme il arrive d'habitude, ces disciples dépassèrent la pensée du maître[8]. »

En 1866, la question des classiques battait son plein dans notre province. L'abbé Alexis Pelletier était un champion des gaumistes, et, au Séminaire de Québec, dont il faisait jusque-là partie, on tenait pour la thèse de Mgr Dupanloup. Cette divergence d'idées amena son départ. Son oncle, l'abbé André Pelletier, était le supérieur du Collège de Sainte-Anne. Pourquoi le neveu — il a d'ailleurs beaucoup de talent — ne

---

[8] *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, pp. 322-323.

tenterait-il pas d'y venir enseigner ? Aussi, le 27 mai, écrit-il au supérieur la lettre suivante :

« Mon cher oncle,

« J'ai à vous apprendre une nouvelle qui vous intéressera, sans aucun doute : j'ai donné, au commencement de la semaine, ma démission comme prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec. Je suis très content d'avoir fait ce que j'ai fait : maintenant, il va sans dire que si vous voulez de moi à Sainte-Anne, je suis à vous. Il y a longtemps que vous connaissez mes très bonnes dispositions envers Sainte-Anne. J'aime depuis longtemps votre maison, l'esprit qui y règne et les dignes messieurs qui en soutiennent l'honneur. »

Et le 3 septembre, M. le supérieur André Pelletier informait la Corporation que M^gr^ Baillargeon consentait volontiers à l'entrée de M. Alexis Pelletier au Collège de Sainte-Anne.

Mais au juste, que s'était-il donc passé au Séminaire de Québec ? Voyons-le d'abord ; nous verrons dans un chapitre subséquent ce qui se passera au Collège de Sainte-Anne.

*
* *

Dans l'automne de 1861, arrivait au Séminaire de Québec, comme professeur, l'abbé Stremler, originaire de Metz, qui avait fait ses études en France d'abord, et à Rome ensuite. Pieux et savant, il avait été employé trois années à la Congrégation du concile de Trente. Il fut même collaborateur pendant quelque temps de l'abbé Bouix, célèbre auteur de droit canonique. Il publia lui-même un *Traité sur les peines ecclésiastiques*.

Étudiant à Rome, l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau y avait connu l'abbé Stremler et s'était lié d'amitié avec lui. Ce

dernier avait même aidé le jeune abbé canadien à préparer ses examens en droit canonique. Il n'est donc pas étonnant que, plus tard, l'abbé Stremler ait été invité à venir enseigner au Grand Séminaire de Québec. Il y occupera pendant quatre ans une chaire de théologie.

Admirateur de Mgr Gaume, de Louis Veuillot, de Dom Guéranger, il met tout en œuvre pour soutenir les idées du *Ver rongeur* sur l'enseignement classique. Son prestige lui crée aussitôt des admirateurs et des partisans, parmi lesquels le plus fougueux était l'abbé Alexis Pelletier, professeur au séminaire.

Mais Dupanloup avait aussi ses admirateurs, dont l'abbé Chandonnet, qui se montrait le plus combatif. Les polémiques entre les deux camps éclatèrent dans les journaux, les partisans de Stremler écrivant dans le *Courrier du Canada*, et leurs adversaires dans le *Journal de Québec*. Comme on ne gardait pas la mesure, Mgr Baillargeon fit cesser cette guerre dans les gazettes. C'est alors que l'abbé Alexis Pelletier, encouragé par quelques amis, eut recours à des pamphlets anonymes pour soutenir sa cause. C'était à l'automne de 1864.

M. Pelletier publia, à la suite l'une de l'autre, deux brochures : *Mgr Gaume ; sa thèse, ses défenseurs*, puis, *Situation du monde actuel*. Dans l'été de 1865, il en publia une troisième : *La question des classiques*, en réponse à certaines objections que l'abbé Chandonnet avait soulevées dans les journaux. Six prêtres au moins du séminaire partageaient, disait-on, les idées de Mgr Gaume et de Veuillot, et ne voulaient pas du libéralisme que Dupanloup et Montalembert montraient en plusieurs occasions.

*

* *

« Cette campagne, dit le chanoine David Gosselin, fut attristante, parce que les belligérants de l'avant-garde étaient des frères, vivant sous le même toit, associés à la même œuvre, poursuivant la même fin, également sincères, que l'on vit se fusiller mutuellement sous les yeux du public.

« De part et d'autre, il y eut des excès de plume et de paroles. L'impression pénible était si naturelle que de jeunes écoliers, alors au milieu de leur cours, l'éprouvaient chaque fois que le *Journal de Québec* et le *Courrier du Canada* leur apportaient une correspondance sur ce sujet. Le premier était l'organe officieux des « païens », le second, la tribune des « chrétiens ». C'est ainsi que les deux camps, composés de catholiques pourtant tous orthodoxes, avaient été baptisés. Cette polémique ne fut pas seulement attristante, mais regrettable dans ses conséquences.

« Elle fit éclater dans le « Bloc clérical » une fissure qui n'a cessé de s'élargir ; elle priva le Séminaire d'un groupe d'éducateurs qui lui faisaient honneur. M. Désiré Vézina, l'un des plus ardents réformistes, quitta son poste au milieu d'avril 1865 pour le vicariat de Saint-Nicolas, et M. Stremler fit ses adieux au Séminaire le 24 juin. Leurs amis, MM. F. Buteau, Ferdinand Laliberté, Damase Gonthier, Alexis Pelletier, les suivirent aussitôt qu'il fut possible de se dispenser de leurs services.

« Si je suis bien renseigné, les réformistes ne prétendaient pas ostraciser les classiques païens, mais ils sollicitaient l'inscription exclusive des meilleurs classiques chrétiens au programme des études jusqu'à la quatrième (méthode) inclusivement, puis après la quatrième, l'étude simultanée des classiques chrétiens et païens, parfaitement expurgés, tout en réservant aux premiers la place d'honneur. Ce desideratum était si peu déraisonnable, si peu révolutionnaire qu'après avoir perdu ses parrains durant la tempête, il trouva grâce, dans une certaine mesure, auprès de ceux-là mêmes qui l'avaient accueilli comme un « pelé, un galeux ». Son plus grand tort fut de ne pas se

présenter directement aux directeurs du séminaire, ses titres en mains, et de ne pas attendre patiemment son passe-port ; car les évolutions des maisons d'éducation sont lentes, comme de tous les corps qui vivent de traditions. Cette procédure, la seule régulière en pareille occurence, à mon humble sens du moins, dégageait la responsabilité des âmes inquiètes à « tort ou à raison » ; éveillait l'attention de l'autorité, chargée de juger en dernier ressort ; permettait de consulter le Saint-Esprit presque toujours oublié dans les polémiques, et assurait une solution pacifique, qui serait probablement venue en son temps[9]. »

À son entrée au Collège de Sainte-Anne, l'abbé Alexis Pelletier transporta, en partie, sur un nouveau champ de bataille, la querelle des classiques. Ce fut M. Pilote qui eut surtout à en souffrir. Mais n'anticipons pas.

La fin de l'année scolaire était arrivée. Quels événements la nouvelle année apporterait-elle ?

---

[9] Chanoine DAVID GOSSELIN : *Les étapes d'une classe*, pp. 139-142.

— Disons immédiatement que, d'après M. Séraphin Marion, cette querelle des classiques eut une certaine répercussion littéraire au Canada. L'abbé Alexis Pelletier s'y trouve à donner la main à Crémazie, le chef du Romantisme canadien. « En somme, elle laissa passer toutes les forces romantiques au Canada, cette brèche que M. l'abbé Alexis Pelletier réussit à ouvrir, et que Crémazie sut élargir. Tous ces apôtres de l'école nouvelle, à une ou deux exceptions près, demandent à un Romantisme sain d'opposer une digue au débordement du paganisme classique. Catholiques d'abord, critiques en second lieu et par occasion, ils se rendent vaguement compte que tous les chefs-d'œuvres classiques ne sont pas l'expression idéale de leur religion ; ils découvrent une grosse disproportion entre le noble idéal chrétien assigné aux lettres canadiennes et certains instruments désuets du paganisme classique dont ils disposent ».

Tel est l'aspect nouveau de « l'évolution des idées religieuses et littéraires » que M. Séraphin Marion veut indiquer dans son article : « La querelle des classiques et des romantiques dans le Canada-français du XIX[e] siècle (1824-1894) ». (*Revue trimestrielle canadienne*, juin 1933.)

Il s'en expliquera tout au long dans son volume qui paraîtra bientôt : *La querelle des humanistes canadiens au XIX[e] siècle.*

QUATRE PRÉLATS ANCIENS ÉLÈVES DE SAINTE-ANNE



S. E. Mgr André BLAIS,
évêque de Rimouski,
(1842-1919).



Mgr F.-X. BOSSÉ,
Préfet Apostolique du
Golfe Saint-Laurent (1838-1912).



Mgr Antoine GAUVREAU,
curé de Saint-Roch de Québec,
(1841-1911).



S. E. Mgr Maurice LEMIEUX,
évêque de Gravelbourg,
(1902-).

II

1866-1869

Deuxième triennat de M. Pelletier. — Composition du personnel. — Le professeur McKernan. — Le catalogue des Anciens. — Vente des « trente-sept » lots d'Ixworth. — Besoin d'une pompe à incendie. — M. Pilote à l'Exposition de Paris. — Prix remportés par le plan-relief de Sainte-Anne et certains produits de la ferme-école. — Décès de M. Thomas Bégin, de l'abbé Zéphirin Sirois, de M^gr^ Turgeon. — Visite de Monseigneur Lynch, de M^gr^ Charles Larocque. — Fêtes du directeur et du supérieur. — Fête de l'inauguration de la chapelle. — *La question des classiques*. — Brochures de Georges Saint-Aimé. — L'abbé Chandonnet en tire cinq propositions transmises à Rome. — Réponse du Saint-Office. — Nouvelles brochures de M. Alexis Pelletier. — L'évêque les condamne. Présence de M^gr^ Baillargeon et de l'Honorable Letellier de Saint-Just à la distribution des prix.

NOUS sommes à l'époque des grands événements publics : en Europe, l'Exposition de Paris ; au Canada, la Confédération. Sainte-Anne prendra part à la première ; la seconde fera, en certains endroits chez nous, moins de bruit que la querelle des classiques. Mais il y a aussi, par contraste, les petits événements collégiaux, et les « terribles problèmes quotidiens » qu'il faut régler au fil des jours, à travers fêtes et deuils. Suivons-en la trame.

Dans le bureau du 4 juillet 1866, M. André Pelletier est réélu supérieur pour un nouveau terme, avec un personnel ainsi composé :

MM. Pilote, procureur ; Amable Blanchet, directeur des ecclésiastiques et professeur de théologie ; Prudent Dubé, directeur des élèves ; Bruno Leclerc, préfet des études ; F.-X. Méthot, directeur de l'École d'agriculture ; Ls-Geo. Fournier, assistant-procureur ; Stanislas Vallée, musique vocale et instrumentale, dessin ; Chs Bacon, rhétorique ; Alexis Pelle-

tier, belles-lettres ; Achille Vallée, physique et chimie. Ce dernier, au départ de M. F.-X. Méthot, le 10 novembre, sera nommé directeur de l'École d'agriculture.

Pendant cette année scolaire, le collège retint les services du professeur McKernan. Né à Dublin en 1844, il était venu au pays comme sergent dans la fanfare du 3e régiment de ligne à Québec. De passage, pendant quelques jours, en notre collège pour organiser la fanfare, il consentit à quitter l'armée pour le professorat ; il recevait, en plus de la pension, un salaire de $300. Ses aptitudes professorales, ses études musicales, sa grande distinction devaient en faire un maître de premier choix. Il vint en juin 1867 remplacer M. Donaghue, parti au commencement de mai.

*
* *

Le Collège de Sainte-Anne existait depuis une quarantaine d'années. Que de fois on avait eu besoin de se rappeler les noms de tels ou tels élèves, la date de leur entrée au collège, ce qu'ils étaient ensuite devenus ! Qui donc avait enseigné dans telle classe, en telle année ? Combien de temps tel professeur avait-il passé au collège ? Quelles fonctions y avait-il remplies ? Les anciens réclamaient un catalogue où ces différents renseignements pourraient se trouver.

L'abbé Prudent Dubé, aidé de quelques confrères, se mit à la besogne ; le 15 mai 1867, il publiait, par ordre chronologique, une liste des directeurs et des professeurs, et, dans l'ordre alphabétique, le catalogue des élèves du collège depuis la fondation en 1829 jusqu'en 1867.

Continué plus tard par le directeur du temps, M. l'abbé Joseph Gignac, et surtout par M. l'abbé François Têtu qui y consacrera une grande partie de ses loisirs de malade, ce

catalogue paraîtra en 1927, à l'occasion des fêtes du centenaire du collège. Il est d'usage quotidien, et on en reconnaît tellement la nécessité, qu'à l'heure actuelle, un important travail se fait pour le mettre à date avec les noms des élèves et des prêtres entrés au collège depuis le centenaire. Il est comme le livre d'or de la famille. On aime à y relever le nom d'un ancêtre ou d'un ami d'autrefois. L'un ou l'autre Ancien devient-il illustre dans la société, vite, on remonte à ses origines collégiales.

*

* *

Les années passaient sans démêler l'écheveau financier. Quelle maison d'éducation n'a pas connu l'anxiété de ces terribles moments ?

Pour rencontrer les dépenses qui se multipliaient, petites et grandes, la Corporation du collège se crut obligée de vendre le 7 mai 1867, à M. King, propriétaire des scieries de Saint-Pacôme, une partie des terrains légués par M. Painchaud, à savoir 2,064 acres dans « les Trente-sept », au *township* d'Ixworth. Les « Trente-sept » désignent les lots que le gouvernement avait accordés à 37 pétitionnaires, habitants de Sainte-Anne, miliciens de 1812. Ces terres à bois furent vendues $3,000. Quelle valeur n'auraient pas aujourd'hui pour le collège ces terrains sacrifiés à vil prix par la nécessité ! De quelle utilité ne seraient-ils pas pour les agrandissements de l'avenir ? Dans un pays jeune comme le nôtre, les progrès futurs sont difficilement mesurables.

Afin d'augmenter un peu les revenus, il fut décidé que la pension des élèves serait portée à $100. Mais ayant appris que Rimouski ne demandait que $70., Lévis et Saint-Michel $80., on dut baisser à $90. pour garder les élèves. Évidemment on n'était pas encore arrivé à l'année 1945 où l'on refusera près de 300 nouveaux.

Peut-on calculer tout ce que l'Église a épargné à l'État, tout ce que les collèges ont ménagé aux familles en donnant l'instruction à prix si minime ? Certaines gens de chez nous semblent parfois l'oublier !

Il fallait continuellement *boursiller*. Pas d'années qui n'imposaient quelques réparations ou quelques améliorations. Il importait surtout de se mettre à l'abri du feu. Qui dira la perte causée par les incendies dans nos maisons d'éducation ? Sainte-Anne en sait quelque chose.

On fit donc installer, au quatrième étage de l'aile Pilote, un puissant réservoir, qui pourrait distribuer l'eau jusqu'à la cave. L'usage de la bougie fut interdit à la bibliothèque. On proposa même aux principaux propriétaires du village l'achat commun d'une pompe à incendie, et, le 16 novembre 1866, la Corporation vota $60. à cet effet. Mais il faudra encore plus d'un demi-siècle pour que l'on comprenne cette nécessité. L'église paroissiale, d'abord, le Collège ensuite, seront incendiés, et alors seulement, on prendra les moyens d'échapper à de nouveaux désastres.

*
* *

L'exposition de Paris approchait, et le Collège avait décidé d'y prendre part, ainsi que son École d'agriculture. Qui pouvait mieux les représenter que M. Pilote ?

Le 7 mai, celui-ci célébrait la messe de communauté, à laquelle les élèves chantaient le cantique traditionnel des départs pour l'Europe : *Vierge, étoile des mers*. Il devait être de retour le 1er septembre. Quels avantages cette exposition ne lui procurera-t-elle pas, au point de vue de l'observation et des renseignements ? L'exposition universelle de 1867, laissera un ineffaçable souvenir dans l'esprit des contemporains : jours brillants, fêtes, réceptions, rien ne manquera.

Au Champ de Mars, on admire le parc, les galeries. L'exposition va mettre en lumière tous les nouveaux produits industriels, les nouvelles entreprises. Les visiteurs afflueront avec les princes et les rois. On y verra l'empereur Alexandre de Russie, la roi Guillaume de Prusse, le fameux comte de Bismarck : ces visites hélas, ne sont pas toutes d'un heureux présage.

M. Pilote ne se contentera pas de visiter Paris et son exposition, il se rendra aussi à Rome pour la grande fête de saint Pierre et saint Paul, le 29 juin.

Il était accompagné de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, ancien élève et collègue de jadis à Sainte-Anne. L'abbé Casgrain allait compléter en France quelques recherches sur la mère Catherine de Saint-Augustin, de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont il se proposait d'écrire la vie. Quelle aubaine pour les deux abbés de faire ensemble un si intéressant voyage !

À la demande de M. Jean-Chs Taché, le collège expose à Paris un plan-relief du village de Sainte-Anne. Ce plan, presqu'unique en son genre, attira une foule de visiteurs.

Il mesure 12½ pieds en longueur, 5½ pieds en largeur, et 15 pouces dans sa plus grande élévation. D'une exactitude irréprochable, il a été exécuté par MM. David Ouellet, étudiant et plus tard l'architecte du collège, David Caron, menuisier de notre maison, et Joseph Guimont, étudiant. Ce plan en bois, fait sous l'habile direction de l'abbé Stanislas Vallée, représente une superficie de 120 arpents renfermant une population de 750 âmes. L'église paroissiale, le couvent, le collège, le jeu de paume, l'École d'agriculture, les maisons aux couleurs variées, les granges, les bocages, les roches avec les arbres qui les couvrent, les champs, les clôtures, les pavillons qui flottent au haut des mâts dans les jardins, jusqu'au petit

canon qui domine la Roche à Canon, tout est scrupuleusement reproduit sur une échelle de 1/300e.

On lit, dans la Correspondance parisienne de la *Minerve :* « Vous ne saurez croire le nombre de visiteurs qui restent tout ébahis quand on leur insinue que ce village canadien n'est habité ni par des Hurons, ni par des Anglais, mais par des enfants de la France. Pour peu qu'on provoque leurs souvenirs, la plupart se rappellemt confusément qu'au temps où ils étudiaient l'histoire sur les bancs du collège, on leur enseigna qu'il y eut jadis une colonie française du nom de Canada[1]. » Ce travail est le plus beau du Palais de l'Exposition, dit un Canadien dans une lettre dictée de Paris.

Pour que les visiteurs fussent à même de comprendre l'œuvre de Sainte-Anne, on mit à leur disposition un mémoire sur la paroisse, le collège et l'École d'agriculture. Outre une série de vues photographiques, un plan général indiquait les améliorations exécutées sur la ferme. Il y avait aussi les plans de l'intérieur des bâtisses, et des spécimens des différentes graines récoltées à Sainte-Anne.

En juillet, on apprenait avec plaisir « que dans le groupe des produits agricoles, le Canada remporte de l'exposition de Paris, sept médailles d'argent, et dix de bronze. Pour leur part, l'École d'agriculture et la ferme ont deux médailles d'argent (Dumais). Une mention honorable est décernée au plan relief de Sainte-Anne.

Dans la correspondance parisienne de la *Minerve* du 16 septembre 1867, on lisait : « Dans la classe des produits agricoles, le Canada a eu un succès très remarquable, étant, de tous les pays, celui qui a eu le plus de récompenses en proportion de sa population. Et ce succès infiniment honorable, nous le devons à l'École d'agriculture de Sainte-Anne qui,

---

[1] *Gazette des Campagnes*, pp. 110, 124, 125.

dans la liste générale des récompenses, éclipse ses devancières, ses modèles de Grignon et de Beauvais[2].»

Pendant son voyage en France, Monsieur Pilote retourna visiter quelques-uns des endroits vus en 1859, surtout Beauvais, où il eut une longue conférence avec Monsieur G. Gossin, dans l'intérêt de son école.

Il se garda bien d'oublier Rome qu'il avait tant admirée et aimée lors de son premier voyage. Le 9 juin, il y assistait à la célébration du 18e centenaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul, et aussi à la canonisation de 25 bienheureux parmi lesquels la jeune bergère Germaine Cousin. Près de 400 à 500 évêques étaient accourus à l'invitation de Pie IX.

*
* *

Il n'est guère d'année scolaire qui ne soit marquée par des deuils. Comment ne pas les signaler, au risque même d'assombrir le tableau ?

Le 7 janvier 1867, s'éteignait Monsieur Thomas Bégin qui fut économe au Collège de Sainte-Anne, de 1839 à 1844, et de 1855 à 1866. Né à Saint-Joseph de Lévis en 1808, il avait fait son cours d'études chez les Sulpiciens, à Montréal. Après avoir porté la soutane pendant 18 mois au Séminaire de Québec, il renonce à l'état ecclésiastique pour se livrer à l'enseignement dans la paroisse du curé Brodeur, à Saint-Roch-des-Aulnaies. Le 17 décembre 1839, il vient se fixer à Sainte-Anne pour aider à l'administration extérieure du collège, qui ne compte alors que deux prêtres. Sous la direction de M. Pilote, il surveille les travaux de construction de l'aile Mailloux.

---

[2] *Gazette des Campagnes*, 1867, p. 199.

Au commencement de 1844, il laisse Sainte-Anne pour aller onze années durant, enseigner à la Rivière-Ouelle.

En 1855, il s'agissait encore de bâtir une aile nouvelle au collège. M. Pilote ne pouvait plus suffire à la tâche. En plus de sa fonction de procureur, il fut chargé de l'enseignement de la théologie et de la direction des ecclésiastiques, pour remplacer le grand-vicaire Gauvreau que la maladie retenait à Saint-Pascal. On fit revenir M. Bégin pour la surveillance des travaux. Modèle d'honnêteté, de travail et de discrétion, il servira le collège pendant onze autres années. Père d'une nombreuse famille, il mérita d'avoir un fils prêtre, l'abbé Pantaléon Bégin, et trois filles religieuses.

Outre la mort d'un jeune rhétoricien, Joseph Dionne, survenue le 17 juin, Sainte-Anne eut à déplorer la perte d'un ancien élève, ami et bienfaiteur, l'abbé Méthot, professeur au Séminaire de Québec, et décédé le 17 avril. En mourant, il laissait par testament une somme de $2,800. à la Corporation archiépiscopale de Québec, pour être employée à l'œuvre du Collège de Sainte-Anne, de la manière que la dite corporation archiépiscopale le jugerait à propos. Monsieur Méthot avait étudié cinq ans à Sainte-Anne.

Un mois plus tard, le collège perdait un autre généreux ami dans la personne de M. Zéphirin Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace. Il avait été professeur de 1830 à 1833.

Mais un bienfaiteur plus célèbre encore devait disparaître en cette année 1867 : M^gr^ Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, décédait le 25 avril, à l'âge de 80 ans. Ordonné en 1810, il avait passé 22 ans au Séminaire de Québec, comme professeur, directeur du grand et du petit séminaire. Nommé coadjuteur de M^gr^ Signay en 1833, archevêque en 1850, il ne manqua pas de s'intéresser, comme ses prédécesseurs, au collège de Sainte-Anne. Les biens de M. Wexler, grand bienfaiteur du collège, passèrent par ses mains pour arriver jusqu'à notre institution. Il avait aussi pris part à la sous-

cription de 1840. Le collège a donc le très agréable devoir de le compter au nombre de ses bienfaiteurs.

*
* *

Mais heureusement les fêtes ne chôment pas dans ces deux années.

Notons d'abord la visite de Mgr Lynch, évêque de Toronto, qui, arrivé le 20 mai, passe deux jours au collège, se mêlant à la jeunesse en récréation. Les élèves font entendre leur meilleur répertoire musical à la messe de communauté célébrée par le digne prélat. S. G. confère la tonsure à M. Harris, professeur au collège depuis l'automne précédent. Monsieur le supérieur André Pelletier lui présente les élèves auxquels il donne les meilleurs conseils.

Après l'éloge du collège, où l'on respire, dit-il, le recueillement et la piété, du collège qui a donné au pays tant d'excellents prêtres, et qui est « l'un des grands foyers où se conserve dans sa pureté primitive l'esprit vraiment canadien-français », il ajoute : « J'aime et je vénère le peuple canadien-français ; c'est un peuple de héros ; pas un autre ne lui ressemble ; pas un autre n'a eu à traverser des époques aussi critiques. Il a grandi comme par miracle ; sa foi et sa nationalité sont sorties victorieuses de toutes les épreuves. Il vit aujourd'hui, il est fort, et nul doute que, dans les desseins de la Providence, il ne soit appelé à de grandes choses. Qu'il sache donc répondre à sa vocation, qu'il soit toujours fervent catholique ; c'est là ce qui lui méritera de jouir de la plénitude de la vie. »

Et le 27 juillet, Mgr Charles Larocque, évêque de Saint-Hyacinthe, revenant de Kamouraska, où il avait pris quelques jours de repos, honore aussi à son tour le collège de sa visite.

La fête du supérieur est toujours, au printemps, une attraction de Sainte-Anne, comme celle du directeur en automne.

La séance de 1867 pour fêter le directeur, M. Prudent Dubé, avait donné l'occasion d'apprécier les progrès faits en anglais par des élèves de 10, 13 et 15 ans, et ceux des élèves du cours classique dans les composition « où la pensée et l'expression se le disputent en mérite ».

Celle du 4 juin 1868, en l'honneur du supérieur, M. André Pelletier, eut grand succès. Selon la tradition, bon nombre de curés voisins et même des régions éloignées étaient présents. Monsieur le supérieur célèbre la messe de communauté, où il y a chant et musique. Prêtres et élèves se dirigent ensuite vers la paroisse de Saint-Onésime, où Monsieur Dion, curé de Sainte-Hénédine, dit la messe paroissiale à laquelle, pour l'édification des fidèles, les élèves chantent leurs plus beaux cantiques. La fanfare y va même de ses accents tonitruants. Et le dîner se prend dans les bocages avoisinant le presbytère. On revient terminer la fête au collège, par une soirée dramatique de trois heures où l'on joue : *Une distribution de prix*. La fanfare exécute un joli pot-pourri : *Une promenade au lac, un jour de congé*, préparé par M. McKernan, qui sut y faire entrer les plus populaires de nos airs canadiens.

« Ces fêtes traditionnelles, dit la *Gazette des Campagnes*, ont l'avantage de réunir d'anciens confrères qui ne se voient pas très souvent, d'encourager les élèves dans leur formation artistique et musicale. C'est un oasis au milieu des aridités de la vie écolière. »

*
* *

Et nous voici aux fêtes de la chapelle.

On avait songé un instant à bâtir une chapelle extérieure. Quelques amis préconisaient ce projet. Le nouvel édifice eût été placé à peu près dans le jardin des finissants. Mais on abandonna cette idée, d'autant plus volontiers qu'elle n'avait

pas l'agrément de M^gr^ l'Archevêque, qui écrivait, le 4 novembre 1867, au supérieur M. André Pelletier :

« J'ai entendu dire que vous aviez renoncé au projet de décorer votre chapelle intérieure, et que vous vous proposiez de bâtir une chapelle extérieure . . . Je vous prie de ne pas penser à ce dernier projet pour à présent. Vos moyens ne vous le permettent pas ; puis une chapelle intérieure, comme vous en avez une, est beaucoup plus commode sous tous les rapports. »

Comme l'archevêque avait raison ! L'expérience acquise par le personnel depuis 75 ans le prouve surabondamment.

Depuis le printemps de 1867, il était question aussi de terminer l'intérieur de la chapelle. Une souscription de $1,200 à lancer parmi les anciens devait en payer les frais. Mais cet appel n'eut guère de succès. Le comité nommé à cet effet manquait d'organisation. On décida néanmoins de commencer les travaux : la générosité des anciens, disait-on, finirait bien par se montrer. L'abbé Stanislas Vallée, choisi comme architecte, avait expliqué aux membres de la Corporation son plan et la marche qu'il voulait suivre. Le tout ne devait pas dépasser $800. Le chantier fut ouvert le 15 février 1869, et l'ouvrage avança rapidement, sous la direction de Monsieur Vallée, qui y consacra ses jours et quelque fois ses nuits, pendant plus de trois mois.

On fixa au 17 juin 1869, les fêtes de l'inauguration de la chapelle.

Ce monument était digne des anciens. L'architecte y avait mis variété, ordre et harmonie. On y admirait les emblèmes : la barque de Pierre, les insignes de saint Louis de Gonzague, patron du collège, et aussi les emblèmes de la science, de la musique, relevés par la grande pensée de la religion. Le tout merveilleusement entremêlé de fleurs symboliques.

Enfin, le grand jour arriva. Le 16 juin est radieux. « À l'entrée de l'avenue du côté de l'église, et devant la porte principale du collège, des arcs de verdure s'élèvent élégants ; une gracieuse pyramide se dresse sur la Butte à la mémoire du fondateur, les pavillons flottent aux mâts, sur les toits, ornent la façade. À 1 heure p.m., prêtres et élèves se rendent à la gare pour recevoir ceux qui doivent être leurs hôtes, et qu'on voudrait plus nombreux. Une séance littéraire et musicale occupe la soirée ; elle s'ouvre par la *Marche de Painchaud*, musique de McKernan ; M. Philippe Pelletier, élève de philosophie (1re année) salue les amis au nom des élèves actuels, dont le chœur, accompagné de l'orchestre, exécute le chant de bienvenue : *Salut à l'élève fidèle.* M. Henri Têtu, élève finissant, est l'auteur de ces strophes. Deux drames, dont l'un anglais, sont suivis de la cantate en l'honneur de Painchaud, paroles de M. Maxime Hudon, diacre, musique de MM. Étienne Grondin et Stanislas Vallée. Une pièce de vers anglais : *Thine own alumni . . .* composée par M. Henry O'Connor, de Québec, est lue par son fils, élève de rhétorique ; une autre de M. A.-B. Routhier. *En ce jour fortuné, que Sainte-Anne est heureux !*[3] déclamée par M. Arthur Desjardins. Puis à l'extérieur, la nuit s'illumine de chandelles romaines, feux croisés, serpentaux, soleils tournants, bombes et batteries ; la dernière pièce représente la chapelle du collège. L'abbé Alphonse Pelletier, professeur, et les élèves qui ont travaillé, sous sa direction, à fabriquer tous ces ravissants artifices, ne pouvaient rêver meilleur succès.

Le 17 juin, les écoliers chantent la *12e messe* de Mozart. L'officiant est Monsieur Antoine Proulx, ancien élève, assisté de M. H. Potvin, curé de Saint-Denis et de M. J. Blais, du Séminaire de Nicolet ; Monsieur André Pelletier, supérieur, donne le sermon.

---

[3] A.-B. Routhier : *Les Échos*, p. 215.

Quatre cents convives au dîner ; remerciements de Monsieur le supérieur ; réponse de Monsieur Pamphile Verrault, député de L'Islet. Monsieur A.-B. Routhier, prié de lire lui-même les strophes que cette fête religieuse lui a inspirées, le fait avec âme ; il est fréquemment applaudi. L'heure du départ sonne ; les élèves, corps de musique en tête, reconduisent les visiteurs à la gare[4].

*
* *

Le second terme du supériorat de M. André Pelletier devait fatalement se ressentir des soubresauts causés par *la question des classiques*. Son neveu, l'abbé Alexis Pelletier, ne pouvait modifier son tempérament en entrant au Collège de Sainte-Anne. La lutte qu'il avait soutenue au Séminaire de Québec, il ne se résignait pas à l'abandonner en changeant de milieu. C'est ainsi que, pendant ses quatre années de professorat à Sainte-Anne, dont trois en belles-lettres et une en rhétorique, il publie sur cette question des classiques trois nouvelles brochures, sous le pseudonyme désormais fameux de Georges Saint-Aimé. On se demandait partout qui était ce fougueux polémiste à l'humeur si batailleuse, à l'orthodoxie si farouche, à la plume si acérée. Même à Sainte-Anne, le secret n'était pas dévoilé.

Les adversaires ne pouvaient laisser passer ces brochures sans réponse. De la première qui avait pour titre *Méthode chrétienne*, l'abbé Chandonnet tira cinq propositions qu'il considérait comme le résumé exact du « gaumisme », propositions que l'archevêque transmit ensuite au Saint-Office pour en obtenir un jugement définitif.

Le 15 février 1867, le cardinal Patrizi répondait : « C'est une chose d'expérience et autorisée par un antique et constant

[4] *Notes* de M. Dumais, d'après la *Gazette des Campagnes* du 18 juin 1869.

usage que les jeunes gens, même ecclésiastiques, peuvent fort bien et sans aucun danger, puiser, soit dans les sages écrits des saints pères, soit dans les plus célèbres auteurs païens soigneusement expurgés, les vrais principes de la belle littérature et de l'éloquence. Non seulement l'Église le tolère, mais elle le permet complètement, et c'est ce qu'a nettement déclaré notre Saint père le pape Pie IX dans son encyclique adressée aux évêques de France, le 21 mars 1853[5]. »

Dans une circulaire au clergé, en date du 14 novembre 1867, M^gr^ Baillargeon fit connaître cette réponse du Saint-Office qui devait mettre fin à la discussion. Le résultat fut tout autre. M^gr^ Dupanloup félicita les anti-gaumistes canadiens de leur victoire. Et M^gr^ Gaume, vicaire général de Nevers, intervint de son côté pour démontrer que, loin d'être condamnées par cette décision du Saint-Office, ses propres idées triomphaient. Le décret ne conseillait-il pas aussi l'étude des Pères de l'Église dont on avait plus ou moins cure ? N'exigeait-il pas des manuels païens expurgés ?

Ainsi encouragé, l'abbé Alexis Pelletier publie une nouvelle brochure, encore sous le pseudonyme de Georges Saint-Aimé : *Lettre à M^gr^ Baillargeon sur la question des classiques et commentaires sur la lettre du cardinal Patrizi.* Il s'efforce d'y démontrer que les auteurs païens : Phèdre, Cornelius Nepos, Virgile, Salluste, Horace, Cicéron, Homère, utilisés au Séminaire de Québec, sont loin d'être expurgés comme il le faudrait, et que ce n'est pas avec leurs tableaux souvent trop lascifs qu'on développera la vocation ecclésiastique chez les élèves.

Et l'abbé Pelletier ne s'arrête pas en chemin. Une troisième brochure voit bientôt le jour : *Réponse aux dernières attaques dirigées par M. l'abbé Chandonnet contre les partisans de la méthode chrétienne . . .*

---

[5] À l'heure actuelle, la traduction des Pères grecs et des Pères latins reçoit-elle, dans nos collèges, l'attention recommandée par l'encyclique *Inter multiplices* du 21 mars 1853 ?

L'archevêque de Québec jugea que le temps était venu de condamner les brochures de Georges Saint-Aimé, et de porter des censures contre l'auteur inconnu qui se cachait sous ce pseudonyme. L'abbé Pelletier ne se tint pas pour battu, et avant d'admettre les décisions portées contre lui le 12 août 1868, il en appela secrètement à Rome par l'entremise de M^gr^ Filippi, évêque d'Aquila, qui abondait dans ses idées sur les classiques. Nous verrons ultérieurement ce qu'il advint sous M. Pilote.

*
* *

La fin de l'année scolaire fut particulièrement brillante par la distribution des prix que présida, le 7 juillet, Sa Grandeur l'archevêque de Québec, M^gr^ Baillargeon. Il avait à ses côtés : l'Honorable Luc Letellier de Saint-Just, le grand-vicaire Mailloux, l'Honorable Élisée Dionne, MM. Delâge, curé de l'Islet ; Ls Parent, de Saint-Jean ; D.-H. Têtu, de Saint-Roch ; O. Paradis, de Sainte-Anne ; N. Hébert, de Kamouraska ; L. Hamelin, de Montmagny ; N. Beaubien, de Saint-Pierre ; O. Hébert, de Saint-Arsène ; P. Roussel, du Séminaire de Québec ; D. Vézina, du Collège de Rimouski ; et un homme de lettres, l'abbé H.-R. Casgrain.

Les principaux élèves couronnés furent : en philosophie : MM. Henri Têtu, Paul Dubé ; en mathématiques : Pamphile Vallée, Philippe Pelletier ; en rhétorique : Charles Richard, Arthur Desjardins, Jos Lavery ; en belles-lettres : Alfred Paradis, Charles Chapais, Vincent Dumais, Philibert Tanguay ; en versification : Ernest Dionne, Gabriel Cloutier ; en humanités : Jean Gosselin, Jos. Simard. Au cours commercial : en quatrième : MM. Alp. de Villers, Gustave Dionne ; en troisième : David Castonguay, Thomas Chapais, Omer Tanguay, Edmond Paradis ; en seconde, Félix Blanchet, Léonidas Dionne, Jos Sirois.

Après un charmant morceau du chœur de chant, M. le supérieur André Pelletier félicite les élèves de leur succès et développe cette idée que l'éducation qui élève l'homme, le fait vivre davantage, parce qu'elle agrandit la sphère de ses idées et de ses connaissances. Puis il invite M^gr^ l'archevêque à prendre la parole. M^gr^ Baillargeon proclame son affection pour le collège de Sainte-Anne fondé par son co-paroissien et un de ses plus chers amis, Monsieur Painchaud, et se dit fier des services rendus à l'Église et à la Patrie par les élèves de Sainte-Anne.

C'est ensuite le tour de l'Honorable Letellier de Saint-Just. Il dit son admiration pour Monsieur Painchaud, le souvenir qu'il garde de Sainte-Anne où il a passé les beaux jours de sa vie écolière et donne à ses jeunes frères les plus précieux conseils.

Les écoliers furent heureux de partir le lendemain en vacances. Dix sept venaient de se présenter aux épreuves du baccalauréat dans les sciences et dans les lettres.

Le second terme de Monsieur André Pelletier était terminé. Monsieur Pilote fut élu supérieur.

Principaux élèves du supériorat A. Pelletier :

M^gr^ Henri Têtu, de l'Archevêché de Québec ;
L'abbé Chs-Allyre Collet, directeur du Collège de Sainte-Anne ;
Jean-Chs Chapais, agronome et économiste ;
Alexis Dessaint, député de Kamouraska ;
L'abbé Joseph Lizotte, curé de Roberval où il a fondé un collège commercial et la première école ménagère de la province ;
Le sénateur Arthur Dechênes ;
Le notaire Philippe Sirois, professeur à l'Université Laval ;
Linière Taschereau, député de Beauce ;
M^gr^ Charles Guay, fondateur de l'Hospice de Lauzon ;
Le peintre Charles Huot ;
Le juge Lavery ;
L'abbé Peter O'Leary, aumônier militaire ;
Le chanoine Charles Richard, curé de Saint-Romuald.

CHAPITRE SEPTIÈME

LE SECOND SUPÉRIORAT DE M. PILOTE

(1869-1870)

LE GRANDE CRISE

I

1870

La fin d'un règne. — Ordinations de M^gr^ Baillargeon. — Visite de M^gr^ Taché. — Ces deux évêques partent pour Rome. — Séance à l'occasion du concile du Vatican. — Nos zouaves du Collège et de l'École d'agriculture. — Sociétés littéraires : Académie Saint-Thomas-d'Aquin, Société Painchaud, Société Saint-Louis-de-Gonzague. — La lecture des notes. — Décès d'une bienfaitrice : Madame François Boulet. — Question d'un cimetière collégial. — Secours aux sinistrés du Haut-Saguenay. — M^gr^ Baillargeon revient malade du concile. — L'abbé Alexis Pelletier obligé de quitter le collège. — M^gr^ Pinsonnault à la distribution des prix.

L'ANNÉE scolaire 1869-70 restera célèbre dans les *Annales* du Collège de Sainte-Anne. Elle marque pour ainsi dire, la fin d'un long règne : celui de M. Pilote.

Ce règne, fécond en soleil et en tempêtes, a été dans le temps diversement apprécié. Mais aujourd'hui, il faut reconnaître qu'il fut, tout compte fait, fructueux et bienfaisant pour le collège, dont M. Pilote a été l'âme pendant plus de trente ans. Ce règne eut ses lacunes. Lequel n'en a pas ? Mais dans l'ensemble, il a établi la maison sur des bases que les bourrasques n'ont pu renverser. Les orages ont passé, et sur le rocher de Sainte-Anne, le collège se dresse fièrement vers le ciel, grâce, en très grande partie, à celui que la postérité a magnifié dans un splendide monument de bronze : M. Pilote.

Ce sont les graves événements de son second supériorat que nous voulons maintenant rappeler.

*
* *

L'année scolaire s'ouvre par la retraite traditionnelle des élèves. Selon une heureuse coutume, qui a duré de longues années, M^gr^ l'archevêque de Québec est présent à la clôture de ces grands jours, pour faire les ordinations.

Tonsure : MM. Ludger Têtu, Paul Dubé, Théodule Delagrave et Henri Têtu. Ordres mineurs : M. Hospice Desjardins. Sous-diaconat : MM. Claude Guy, Herménégilde Dubé, Samuel Garon, Théophile Montminy et Édouard Leclerc.

Dans quelques jours, M^gr^ Baillargeon partira pour le concile du Vatican. Les élèves, par la voix de M. Philippe Pelletier, finissant, lui présentent une adresse.

« Encore quelques jours, Monseigneur, et vous serez au milieu de cette auguste assemblée des princes de l'Église, présidée par son glorieux et infaillible Chef. Avec quelle ferveur vos enfants de Sainte-Anne vont conjurer le ciel de vous conduire, de vous conserver et de vous ramener sain et sauf, pour que vous leur racontiez, à votre retour, les triomphes de l'Église, et que vous leur appreniez à la connaître et à l'aimer de plus en plus dans la personne de Votre Grandeur. »

Et Monseigneur de répondre aimablement : « Mes chers enfants, je vous aurai présents à l'esprit et prierai pour vous. J'espère goûter le doux plaisir de revenir encore au collège en 1870. »

Hélas ! ce vœu ne devait pas se réaliser.

Le 3 octobre, le collège avait l'honneur de recevoir à son tour M^gr^ Taché, archevêque de Saint-Boniface. À la présentation des élèves par M. Pilote, Sa Grandeur, qui, elle

aussi, allait bientôt partir pour Rome, répondit en promettant de penser à eux sur le tombeau des saints apôtres :

« J'aime mon pays, dit-il, et dans mon pays j'affectionne principalement ce qui donne de l'impulsion aux grandes et nobles choses, comme le fait l'institution à laquelle vous appartenez. Cette institution m'est encore chère à un autre titre : elle avoisine les lieux qui furent mon berceau [1]. Qu'elle vous soit toujours chère à vous aussi ! Aimez-la et aimez votre pays. Oh ! le Canada ! qu'il fait bon d'y vivre ! J'ai parcouru les immenses plaines de l'Ouest, j'ai voyagé à travers les États-Unis, et dans toutes mes pérégrinations, j'ai pu me convaincre que, sous bien des rapports, le Canada ne le cède point à ces contrées, qu'il leur est même supérieur sous quelques-uns. Il faut continuer l'œuvre de nos pères, mais, nous n'en serons dignes et capables que si, comme eux, nous nous montrons en toutes circonstances chrétiens et catholiques avant tout. »

M^gr^ Taché devait s'embarquer à New-York le 16 octobre, et M^gr^ Baillargeon laisser Québec le 23. Ni l'un ni l'autre ne verront la fin du concile. L'archevêque de Québec devra revenir, atteint mortellement par la maladie qui le mine déjà, et l'archevêque de Saint-Boniface sera rappelé en toute hâte par le gouvernement canadien pour apaiser le soulèvement des Métis du Nord-Ouest.

*
* *

On a toujours aimé, à Sainte-Anne, comme d'ailleurs dans toutes nos maisons d'éducation, les idées romaines. Aussi les élèves furent-ils heureux de donner, le 8 décembre 1869, une séance littéraire, dramatique et musicale à l'occasion de

[1] Rivière-du-Loup.

l'ouverture du concile du Vatican. La plupart des curés des environs et un grand nombre de laïcs y assistaient. Au programme : *Discours sur le Concile*, par M. Odilon Desjardins, de philosophie. *Discours sur les zouaves*, par M. Albert Paradis, de rhétorique. On s'intéresse tout particulièrement à un dialogue entre un zouave pontifical canadien (représenté par M. Pascal Taché, de belles-lettres), de garde aux portes du Vatican, et un inconnu, qui prend d'abord les allures et le langage d'un révolutionnaire très avancé, et qu'on reconnaît à la fin, en éprouvant une très agréable surprise, pour n'être autre que le colonel de Charette (représenté par M. Philippe Pelletier, de philosophie). Dialogue remarquable composé pour la circonstance par M. A.-B. Routhier, de Kamouraska[2]. On entend ensuite le *Chant des zouaves* (paroles de l'abbé Maxime Hudon), avec accompagnement d'orchestre.

Cette séance eut d'autant plus de succès que plusieurs anciens de Sainte-Anne étaient déjà enrôlés, ou allaient bientôt s'enrôler, dans les différents détachements des zouaves pontificaux canadiens : Le Collège en donna 17, et l'École d'agriculture 8. Voici ce tableau d'honneur tel que publié en 1918 :

ZOUAVES PONTIFICAUX

Parti avant le premier détachement :

M. Alphonse Têtu, Québec.

Partis avec le premier détachement, le 18 février 1868 :

MM. Joseph-Ulric Beauchesne, Bécancour (élève de l'École d'agriculture) ;

M. Edmond Fréchette, Arthabaska ;

M. Augustin Fortin, L'Islet (École d'agriculture) ;

M. Charles Langlais, Kamouraska ;

M. Herman Martineau, Sainte-Anne-de-la-Pocatière ;

M. Louis Olivier, Saint-Nicolas ;

---

[2] A.-B. ROUTHIER : *Causeries du dimanche*, 3e partie.

M. Oscar Rousseau, Nicolet (École d'agriculture) ;
M. Jean Têtu, Saint-Nicolas (École d'agriculture) ;
M. Charles Trudelle, Québec, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ;
M. Pascal Comte, Montréal (École d'agriculture).

Parti avant le second détachement :

M. Charles-E. Rouleau, chevalier-commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand ; chevalier de Pie IX.

Partis avec le troisième détachement, le 23 mai 1868 :

M. Paul Dumais, Kamouraska ;
M. Honoré Giasson, L'Islet.

Avec le quatrième détachement, le 25 juin 1868 :

M. Auguste Gagné, Anse-à-Gilles (École d'agriculture).
M. Guillaume Irvine, Île-Verte ;
M. Arthur Pennée, Québec (École d'agriculture).

Avec le cinquième détachement, le 30 septembre 1869 :

M. Alphonse Dubé, Trois-Pistoles ;
M. Joseph Dumont, Saint-André de Kamouraska, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ;
M. Josué Pineau, Rimouski, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ;
M. Émile Têtu, Rivière-Ouelle.

Avec le septième détachement, le 1^er^ septembre 1870 :

M. Denis Poulin, Rimouski.

Partis isolément :

M. Étienne Bécot, Québec ;
M. Maurice de Salaberry, Montréal.

L'aumônier du second détachement des Zouaves canadiens était aussi un des nôtres : le révérend père Joseph Michaud, des Clercs Saint-Viateur. L'abbé Allaire en donne l'esquisse biographique suivante :

« Né à Kamouraska, le 1er avril 1823, de Joseph Michaud et de Charlotte Michaud, fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1838-1846), entra chez les Viateurs en 1848 et fut ordonné à Victoria, sur l'île de Vancouver, par Mgr Demers, le 23 mars 1860. Architecte de la cathédrale de Victoria (1860-1862) ; professeur au Séminaire de Joliette (1862-1868) ; aumônier des Zouaves à Rome (1868-1869) ; architecte de la cathédrale de Montréal (1869-1877) ; de nouveau professeur au Séminaire de Joliette (1877-1880) ; à l'Institution des sourds-muets, à Montréal (1880-1897) ; retiré à Joliette (1897-1902), où il est décédé le 13 décembre 1902. »

Les zouaves que nos écoliers du commencement du siècle ont le mieux connus sont M. Augustin Fortin et le commandeur Chs-E. Rouleau. Le premier paraissait en costume de zouave, et avec ses décorations, à certaines fêtes paroissiales. Rien ne l'honorait autant que de rappeler aux jeunes les principaux souvenirs de sa vie militaire à Rome. Le second venait chaque année, faire visite à son *Alma Mater*. Que de pèlerinages il a dirigés, avec les zouaves, vers l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sa paroisse natale ! Auteur d'un intéressant ouvrage : *Soldats de Pie IX*, il donnait un peu partout des conférences sur ce mouvement des soldats pontificaux. Il en a glorieusement perpétué le souvenir par la fondation de l'Union Allet et de la compagnie des Zouaves, qui embrigadent anciens zouaves, fils de zouaves et autres volontaires, et comptent aujourd'hui des centaines et des centaines de membres répartis entre les différentes villes de la province. C'est une des plus belles fondations canadiennes-françaises du Québec.

*

* *

Rien comme les sociétés, les cercles, pour encourager les études des élèves. C'est dans cette conviction qu'en 1869, M. Charles Bacon, préfet des études, présentait à l'approbation de la Corporation le plan d'une société littéraire ayant pour but de stimuler l'ardeur des élèves à des études sérieuses, au moyen de compositions écrites et de discussions sur des sujets en rapport avec leurs études, et approuvés par qui de droit. Cette société se composerait des élèves de physique, de logique, de rhétorique et de belles-lettres. Les directeurs reconnurent la sagesse du plan de M. Bacon, mais on se demanda si une réforme préalable ne s'imposait pas : réforme qui ferait mieux étudier les matières de base dans chaque classe, afin de donner, par ce surcroît d'application au travail, une nouvelle force à tout le cours d'études. Le mal se trouve dans l'apathie pour ce genre de travail, et cette apathie, il faut la vaincre par une constante vigilance sur le travail de chaque jour. Cette réforme d'abord opérée, la société proposée par le préfet des études trouvera naturellement sa place. Elle sera comme le couronnement de la première réforme.

Alors, le 18 février 1870, le préfet présente à la Corporation le plan des sociétés désirées :

1. Le plan de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin ;
2. Le plan de la Société Saint-Louis-de-Gonzague ;
3. Le plan de la Société Painchaud.

1. Le but de l'Académie du cours classique, qui porte le nom d'Académie Saint-Thomas-d'Aquin, est de donner aux élèves un nouveau moyen d'émulation pour les engager à s'appliquer davantage à tenir une bonne conduite et à se livrer plus ardemment à l'étude. Tous les élèves de ce cours sont appelés à devenir membres de cette société, moyennant certaines conditions relatives aux matières qui s'enseignent dans chaque classe. Ceux qui remplissent ces conditions sont promus à divers grades, selon la classe à laquelle ils

appartiennent ; ils deviennent d'abord aspirants, puis candidats, et enfin académiciens. Les membres de l'Académie doivent donner deux séances publiques par année, et pas plus d'une séance privée par mois.

Ce règlement était calqué sur celui de l'Académie Saint-Denys du Séminaire de Québec, lequel n'était autre que le règlement de l'Académie littéraire du petit Séminaire de Paris.

2. Le but de l'Académie du cours commercial, qui porte le nom d'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, est le même que celui de l'Académie Saint-Thomas, avec des conditions d'admission analogues. Là aussi, il y a trois degrés pour arriver au premier rang. On devient d'abord membre de la Société, ensuite on acquiert le droit de donner *Deo Gratias* au réfectoire, puis enfin on peut mériter de recevoir un prix à l'une des quatre séances privées que les membres de la Société peuvent donner pendant l'année.

3. La société littéraire, appelée Société Painchaud, est essentiellement particulière aux élèves. Ils ont droit à une séance tous les jeudis ; mais ces séances doivent être privées. Là, ils s'occupent de leurs études, parlent de philosophie, de sciences, d'histoire et de littérature. Ils donnent à leurs compositions le caractère de simple exposition. On admet aussi la discussion. Le but de cette société est d'instruire en amusant.

Et le 28 mars, l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin donnait une séance publique d'inauguration.

Discours, drame, chant et musique, rien ne manquait.

Le 27 avril, c'est le tour de la Société Saint-Louis-de-Gonzague. Le jeune président, Alphonse Pelletier, expose au public le but de la société. Le secrétaire rend compte des travaux du semestre. Quelques devoirs inscrits au cahier d'honneur sont lus à l'assemblée. La fanfare joue les *Airs canadiens*, arrangés par M. McKernan, et la séance se termine

par un petit drame anglais : *The mummy.* Les curés voisins assistaient.

Ce genre de séance est encore à l'ordre du jour. Quant à la Société Painchaud, elle aura ses jours de gloire et ses jours d'oubli. Ses débuts susciteront l'enthousiasme, mais viendront ensuite des années un peu trop . . . tranquilles.

C'est pourtant la société littéraire qui laisse, chez l'écolier, les plus beaux souvenirs et qui comporte le plus d'utilité dans la vie pratique.

« Comment ne voit-on pas que, dans la vie, on se sert plus souvent de la parole que de la plume? Ils sont assez rares ceux qui composent des livres ou des mémoires ; mais tous ont besoin d'agir sur l'esprit et le cœur de leurs semblables. L'art de la parole est donc utile à tous : aux parlementaires, aux avocats, aux prédicateurs, aux professeurs, etc., etc.[3] »

*
* *

On se demande parfois à quelle époque a commencé « La lecture des notes » ? Les *Annales* nous disent que cette institution, plus ou moins redoutée des écoliers, remonte à 1870. Voici comment :

Autrefois les examens tenus en public s'éternisaient, parce que chaque classe devait comparaître, l'une après l'autre, devant le même comité. Le 16 janvier 1870, la Corporation décide que « l'examen du premier semestre se fera dans la première semaine de février. » On essayera, cette année, la méthode suivie au Séminaire de Québec. Un comité composé de trois professeurs, dont un prêtre, sera chargé d'examiner les élèves d'une classe, et fera un rapport exact à M. le préfet des études. De cette manière plusieurs classes

[3] Chanoine Henri Morice : *L'art de parler au peuple,* p. XI.

pourront subir l'examen en même temps, selon le nombre de comités. Ce sera, pour tout le monde, une économie de temps. Un compte rendu général, provenant de tous les rapports des différents comités, sera fait à monsieur le supérieur en présence de toute la communauté. Telle est l'origine de la « Lecture des notes » qui est encore en vigueur en 1948 . . . et qui ne manque jamais d'intérêt.

*
* *

Chaque année, il y a des décès, soit parmi les élèves, soit parmi les prêtres, soit parmi les bienfaiteurs. Et comment ne pas le rappeler : *Pallida mors æquo pulsat pede,* disait Horace.

Le 18 décembre 1869 s'éteignait à Sainte-Anne une grande bienfaitrice : Dame veuve François Boulet, après quatre mois de maladie.

Dans une promenade faite au collège, l'année précédente, elle avait été profondément attristée du dénûment de la chapelle. « Quelle œuvre agréable à Dieu, se dit-elle, ferait la personne qui donnerait ses biens en faveur d'une institution comme celle-ci, destinée surtout à fournir des prêtres à l'Église. » Et peu de semaines après, avec une générosité aussi méritante que spontanée, elle honorait le collège du don le plus considérable qu'il eût encore reçu. Faisant alors de cette institution l'objet de son dévouement, elle quitte Montmagny pour venir se fixer à Sainte-Anne avec sa nièce Madame veuve Bernier, le collège leur fournissant une résidence[4] et une pension viagère convenables à leur condition. Et juste au moment où elle se disait si heureuse que rien ne lui manquait, voici qu'elle fut victime d'un accident de démé-

[4] Aujourd'hui la maison de M. Chs-Eug. Bouchard.

nagement, qui devait, quelques mois plus tard, la conduire au tombeau.

Le service fut chanté par Monsieur Pilote. Les élèves assistaient, et le corps de musique fit entendre des marches funèbres. Avec l'approbation de l'Ordinaire, le collège décida une fondation de messes en faveur de la bienfaitrice défunte. Son portrait orne aujourd'hui le salon de notre institution.

Certaines difficultés s'étant élevées entre le collège et la fabrique de Sainte-Anne, à l'occasion de l'inhumation de Madame Boulet, la question d'un cimetière collégial, auquel on pensait depuis longtemps, finit par se poser sérieusement.

Le 23 décembre, la Corporation chargeait Monsieur Pilote de demander à l'Ordinaire ce privilège pour le collège.

En conséquence, l'abbé Pilote écrivait le lendemain au vicaire-général, M^gr^ Cazeau, administrateur du diocèse.

« Monseigneur,

. . . « Ceux qui ont vécu ensemble pendant de longues années, passé leur vie à travailler au bien d'une maison, ne doivent pas être privés de la douce consolation de continuer, après la mort, la même vie de communauté dans un enclos commun à tous. Quels enseignement pour les générations futures, dans ce petit coin de terre dont chaque grain de poussière rappellera un souvenir ! ! ! . . . (coin de terre) pour les professeurs, les bienfaiteurs, les élèves . . . Les amis de Sainte-Anne demandent instamment qu'il leur soit permis de reposer ensemble, après leur mort, dans un lieu spécialement consacré au culte des souvenirs . . . Vous saisissez tout de suite, Monseigneur, toute la portée d'une telle création pour le Collège de Sainte-Anne.

« La pensée de ce repos commun après la mort, dans le même lieu, resserrerait les liens de la charité parmi les vivants et étendrait le cercle des amis de l'Institution. »

Quelques jours plus tard, M^gr Cazeau, administrateur du diocèse, accorde à la Corporation la permission d'un cimetière pour les directeurs, professeurs, élèves et bienfaiteurs du collège. Il déclare « que pour être considéré comme bienfaiteur du collège, en ce qui concerne l'inhumation dans son cimetière, il faudra lui avoir donné en legs une somme de pas moins de mille piastres, ou la valeur de cette somme en meubles ou immeubles, le tout *salvo cujuslibet jure.* »

Il fut aussi question d'une chapelle mortuaire à construire, en bois ou en briques, dont le coût, d'après l'abbé Stanislas Vallée, serait d'à peu près $600. Par la force des circonstances, l'autorisation de l'Ordinaire resta lettre morte. Le projet ne sera repris efficacement qu'une vingtaine d'années plus tard, en 1890, quand il s'agira de faire au collège la translation des cendres du fondateur M. Painchaud, inhumé en 1838 à l'Île-aux-Grues. Et ce cimetière Painchaud deviendra, avec le temps, un lieu de pèlerinage pour les anciens, établira un lien spirituel puissant entre nos vivants et nos morts. Heureux ceux qui, selon le vœu de M. Pilote, pourront prendre place un jour parmi ces « tombes parlantes » !

*
* *

Un malheur qui affligea tout particulièrement Monsieur Pilote fut l'immense conflagration qui, le 19 mai 1870, ravagea le Haut-Saguenay, causée par des feux d'abattis. Elle s'étendit depuis Saint-Alphonse jusqu'à l'extrémité nord du Lac Saint-Jean. Cinq mille personnes se trouvèrent sans abri dans les missions ou paroisses, comme Roberval, Kénogami, Saint-Jérôme, Hébertville, Jonquières, justement la partie où Monsieur Pilote avait envoyé, de concert avec Monsieur Hébert, tant de colons de L'Islet et de Kamouraska. Sainte-

Anne, on le pense bien, ne fut pas la dernière paroisse du diocèse de Québec à aider les sinistrés[5].

*
* *

La maladie avait obligé Mgr Baillargeon à quitter Rome, où il suivait les réunions du concile du Vatican. Le 9 mai, il arrivait à Québec à bord du *Nestorian*. Grand nombre de prêtres et de citoyens l'attendaient pour lui souhaiter la bienvenue. La haute-ville salua son retour par une brillante illumination.

À Sainte-Anne, comme à Québec, on discutait beaucoup la question de l'infaillibilité pontificale. La mesure dans les polémiques, de part et d'autres, était loin d'être toujours observée. Monsieur Alexis Pelletier, veuillotiste acharné, ferraillait dans la *Gazette des Campagnes* contre Monsieur Cauchon du *Journal de Québec*, qui défendait Dupanloup *unguibus et rostro*.

Les excès de Monsieur Pelletier forcèrent Mgr Baillargeon à exiger sa sortie du collège. Au mois de mai, sans attendre la fin des classes, il le nommait vicaire à Saint-Joseph de Beauce. Cette mesure devait avoir une forte répercussion, comme nous le verrons.

*
* *

La distribution des prix, le 30 juin 1870, ne manqua pas de solennité, grâce à la présence de Mgr Pinsonnault[6], ancien

---

[5] *Gazette des Campagnes*, 1870, p. 67.

[6] « Mgr Adolphe Pinsonnault est né à Saint-Philippe de Laprairie en 1815. Ordonné à Paris en 1840. Sulpicien et chanoine de la cathédrale de Montréal. Premier évêque de London, Ontario (1856-66), démissionnaire et retiré, sous le titre d'évêque de Birtha, à Albany dans l'état

évêque de London, Ont., et de M^gr^ Vinet[7], deux amis du collège, en visite à Sainte-Anne. L'évêque était entouré d'un grand nombre de prêtres et de parents d'élèves.

Deux étudiants de philosophie prononcent un discours : Monsieur Arthur Desjardins, sur « la distribution des prix » elle-même, et Monsieur Charles Richard, sur le « bonheur de la vie collégiale ».

Invité par Monsieur Pilote à prendre la parole, M^gr^ Pinsonneault, avec éloquence et à propos, félicite les élèves, « non pas tant de leurs beaux discours, de leur belle musique, des nombreux prix remportés, que du rare mérite de n'être pas guindés, de ne pas poser, de ne pas même soupçonner qu'on s'est occupé d'eux, d'être charmants par leur candeur, leur modestie, leur excellente tenue, et de porter sur leur front un aimable reflet de gravité et d'énergie ».

M^gr^ de Birtha passa trois jours au collège, prêchant à la fête de saint Pierre, et à la réunion de l'archiconfrérie.

---

de New-York. Il mourut à Montréal le 30 janvier 1883, après avoir pris une part active aux débats que souleva le dogme de l'Infaillibilité papale. C'est alors qu'il signa une brochure qui eut du retentissement : *Le dernier chant du cygne sur le tumulus du gallicanisme. Réponse à M^gr^ Dupanloup*, Montréal, 1870. »

(*Bulletin des Recherches historiques*, 1928, p. 213.)

[7] M^gr^ Jacques-J. Vinet, né à la Longue-Pointe en 1806. Ordonné par M^gr^ Lartigue, en 1828. Vicaire à Saint-Jacques-de-l'Achigan, successivement curé de Rigaud, du Sault-au-Récollet, camérier du pape (1862-90). Retiré au Sault-au-Récollet en 1870. Il y décède en 1890.

II

QUESTIONS DÉBATTUES

(1870)

La *question doctrinale* et la question financière. — De l'extérieur du collège, M. Alexis Pelletier continue avec violence, dans la *Gazette des Campagnes*, sa lutte contre le libéralisme. — M. Pilote donne sa démission du corps administratif de la *Gazette*. — Mécontentement des amis de M. Alexis Pelletier. — Ils demandent la démission de M. Pilote, qui, disent-ils, a conduit le collège à la banqueroute financière. — Ils déclarent alors à l'Ordinaire « ne plus vouloir marcher sous l'autorité de M. Pilote ». — L'Ordinaire y voit leur démission et l'exige par écrit. — Ils en appellent à un tribunal supérieur. — Motifs de leur attitude.

Dans ses lettres à l'évêque, M. Pilote dissèque les articles de M. Alexis Pelletier. — Il y constate un danger au point de vue de la discipline ecclésiastique.

L'évêque pose à M. Pilote la *question des finances collégiales :* composition avec les créanciers ou banqueroute? Défense de M. Pilote. Il offre sa démission.

Les « appelants » s'étant soumis, l'évêque accepte cette démission : M. Buteau est nommé supérieur et M. Pilote, curé de Saint-Augustin. — Jugement de l'histoire.

LA fin de l'année scolaire était arrivée. Elle devait être signalée par de grandes difficultées intérieures et extérieures, occasionnées par la situation financière et surtout par la fameuse « question des classiques » et celle de « l'ultramontanisme » tant discutées.

Monsieur Alexis Pelletier, entré à Sainte-Anne après ses escarmouches au Séminaire de Québec, avait dû, nous l'avons dit, quitter le collège pour le ministère paroissial, sur les ordres de M^gr^ Baillargeon, qui le nommait vicaire à Saint-Joseph de Beauce. Que s'était-il donc passé dans l'intervalle? C'est ce qui nous reste à raconter en détail.

Rappelons qu'en arrivant au collège, Monsieur Pelletier n'avait pas abandonné la partie contre les *païens*. Sous le

pseudonyme (bien connu aujourd'hui) de Georges Saint-Aimé, voilà qu'il publie trois nouvelles brochures plus incendiaires les unes que les autres : en 1866, *la Méthode chrétienne* ; en 1867, *Lettre à M^gr Baillargeon sur la question des classiques* ; en 1868, *Réponse aux dernières attaques dirigées par Monsieur l'abbé Chandonnet contre les partisans de la Méthode chrétienne.*

Sa verve mordante et caustique s'exerce aussi dans l'hebdomadaire publié à Sainte-Anne : *La Gazette des Campagnes.* Chaque numéro apporte la *Revue de la Semaine* rédigée par l'abbé Alexis Pelletier. Le libéralisme, sous toutes ces formes, y est disséqué, et malheur à qui s'en font les défenseurs, surtout à ceux qui, en 1869, semblent accepter l'attitude de Dupanloup et de Gratry au concile du Vatican.

Le rôle agricole de la *Gazette* s'efface graduellement : on délaisse la charrue pour l'épée.

C'est ainsi que l'hebdomadaire de Sainte-Anne entre en lutte à la fois avec la *Minerve,* le *Courrier de Saint-Hyacinthe,* le *Canadien,* le *Constitutionnel,* le *Courrier de Beauharnois,* la *Semaine agricole* et deux correspondants anonymes. Certains traits sont même décochés, par incidence, au Conseil d'agriculture.

Monsieur Pilote ne pouvait approuver ces discussions, contraires à la direction première de la *Gazette des Campagnes,* et il en souffrait ; car il voyait bien en quelle position fâcheuse elles mettaient l'École d'agriculture, et, par répercussion, le Collège lui-même qui comptait quelques-uns de ses membres dans la rédaction. Pour dégager sa responsabilité, il n'hésite pas à donner sa démission du corps administratif de la *Gazette des Campagnes,* par une lettre adressée, le 13 novembre 1869, à l'éditeur-propriétaire, M. Firmin-H. Proulx.

« Je vous la donne (ma démission) par la présente. Au point de vue où je dois nécessairement me placer pour apprécier la position nouvelle faite à l'École d'agriculture, et par

contre-coup au collège, par des polémiques engagées avec plusieurs journaux et leurs correspondants anonymes, je ne puis consentir à porter plus longtemps une part quelconque de responsabilité dans la rédaction de votre feuille. J'entrevois trop clairement les conséquences fâcheuses de ces querelles de journalistes qui, eux, n'ont rien à perdre en nous attaquant à tort et à travers, comme ils le font. Il n'en est pas de même de nous. Une longue et souvent coûteuse expérience m'a instruit. Je suis trop vieux pour refaire mes idées sur ce point-là. Les amis qui vous poussent sur cette pente dangereuse, nouveaux venus dans la rédaction de la *Gazette*, et, par là même, étrangers à l'esprit de sa fondation, peuvent bien penser autrement. L'avenir seul dira qui de nous aura eu tort ou raison.

« En attendant, personne ne trouvera mauvais que, profitant du bénéfice de l'article 8 du réglement de la *Gazette*, je cesse dès aujourd'hui tout rapport de rédaction avec cette feuille que je vois, avec profonde douleur, s'engager dans une voie pleine de périls et opposée à sa vocation première.

« Vous pouvez d'ailleurs vous passer de moi, puisqu'il vous reste assez d'hommes habiles et dévoués à votre œuvre. Il ne faut pas que ma retraite vous décourage et vous pousse à une résolution extrême, comme vous me l'avez donné à entendre.

« Si j'ai besoin d'écrire dans la *Gazette* pour l'École d'agriculture, ce sera comme correspondant, si vous voulez bien me le permettre. Mais je signerai mes articles, pour éviter tout malentendu.

« D'après notre règlement, « les réponses aux attaques contre la *Gazette* » ressortent du Comité de régie, dont je fais partie avec vous et Monsieur Dubé. Le rédacteur de la *Revue de la Semaine* (Monsieur Alexis Pelletier) n'est pas de ce comité. Notez bien ceci. Vous avez aujourd'hui six journaux qui vous font la guerre . . . Voilà bien des adver-

saires à la fois. Quatre grandes colonnes dans la *Gazette* du dernier numéro n'ont pas suffi pour répondre à tout ce monde-là. Il en reste encore trois qui attendent leur tour. Tout ce vacarme est chose inouïe dans les traditions de la *Gazette*.

« Vous appelez cela : défendre votre honneur. À la fin de la lutte, il vous sera facile de peser ce qui vous en restera, et de compter ce que vous aurez gagné sous d'autres rapports.

« S'il y a pour vous une question d'honneur à maintenir la *Gazette* sur ce pied, il y en a une pour moi à me retirer et je me retire.

« Toutefois, cela ne m'empêchera pas de vous être utile en tout ce que je pourrai en dehors de la rédaction. Votre œuvre aura toujours mes plus vives sympathies. Veuillez agréer l'assurance de mon sincère attachement. »

F. Pilote, prêtre.

Le 15 novembre, le Comité administratif de la *Gazette des Campagnes*, piqué au vif par le désaveu que comporte la démission de son président, M. Pilote, fait tenir à celui-ci une virulente protestation qui ressemble à un examen de conscience. Les signataires sont MM. Bruno-E. Leclerc, président *pro tempore*, Achille Vallée, prêtre, Alexis Pelletier, prêtre, Firmin-H. Proulx, J.-D. Schmouth, P. Prudent Dubé, prêtre, secrétaire du Comité de la *Gazette*.

Et les polémiques de continuer vives et ardentes pendant les cinq premiers mois de 1870.

Dans le bureau du 22 mai 1870, M. le supérieur Pilote avait lu la lettre de l'archevêque reclamant M. Alexis Pelletier pour le vicariat de Saint-Joseph de Beauce. Cette lettre était impérative . . . elle disait . . . « Si ce monsieur ou quelqu'autre de la maison s'objectait à son départ, sous prétexte que sa classe pourrait en souffrir, vous voudrez répondre que c'est la volonté de l'archevêque, et qu'il faut obéir. Votre autorité

de supérieur doit s'ajouter ainsi à la mienne, afin de prévenir toute objection et tout retard dans l'exécution de mes ordres. »

Monsieur Alexis Pelletier avait quitté le collège, mais il y laissait des amis fascinés par son talent et ses idées. Ils lui firent parvenir une résolution où on énumérait ses qualités de travail, de piété, ses services rendus au collège et les regrets que causait son départ.

Se croyant lésé dans ses droits, M. Alexis Pelletier dit qu'il en appelait à un tribunal supérieur.

En attendant, il demeurait chez le curé Elzéar Michaud de Saint-Onésime, où il avait transporté ses livres ; et, de temps à autre, faisant sa promenade vers Sainte-Anne, il rencontrait en chemin ses amis. On dit même que, secrètement, il venait veiller à leurs chambres au collège.

Et les polémiques continuaient toujours dans la *Gazette des Campagnes*.

Les amis de M. Pelletier ne pardonnaient pas son départ du collège. Pour eux, il était victime de ses idées romaines, et celui qui, dans leur opinion, avait causé sa disparition. Monsieur Pilote, devait en toute justice disparaître à son tour, du moins comme supérieur.

Au surplus, l'administration temporelle de M. Pilote, n'était-elle pas désastreuse ? Et les idées soutenues par M. Alexis Pelletier, dans ses différentes polémiques, n'étaient-elles pas, en somme, celles de Louis Veuillot tenu en haute estime au Vatican ? N'étaient-elles pas celles du cardinal Pie, de Mgr Parisis, en France, et de Mgr Bourget, de Mgr Laflèche, au Canada ?

*
* *

Le temps était arrivé de faire, pour la prochaine année scolaire, les élections des directeurs du collège et le choix des professeurs. La Corporation tint donc bureau le 1er juillet.

Après la lecture du procès-verbal des séances précédentes faite devant les membres : MM. Pilote, A. Blanchet, André Pelletier, Prudent Dubé, Bruno Leclerc, Achille Vallée, Charles Bacon, voici que le supérieur, Monsieur Pilote, veut procéder immédiatement à l'élection des directeurs, mais un des membres de la Corporation, Monsieur Achille Vallée, paraît-il, lui demande la permission de faire quelques remarques. Ce dernier résume alors les principaux événements de l'année scolaire qui vient de finir, et déclare que, pour telles et telles raisons, quelques confrères et lui sont forcés de demander à Monsieur Pilote sa démission comme supérieur du collège, s'appuyant sur la XII[e] règle des Constitutions qui dit : « Si le supérieur, avant l'expiration des trois années, est jugé incapable de remplir les devoirs attachés à sa place, il pourra être forcé par l'assemblée générale à donner sa démission, et alors on procédera au choix d'un autre supérieur. »

Monsieur Pilote répond qu'il ne donnera sa démission qu'à l'archevêque.

Le lendemain, le secrétaire (P. Dubé) accompagné de l'un des directeurs (A. Vallée) allait rencontrer l'archevêque en visite pastorale à l'Ange-Gardien, et lui remettait le procès-verbal de la dernière assemblée. M[gr] Baillargeon répond qu'il n'aura le temps que plus tard de régler l'affaire.

Et alors, le 25 juillet suivant, après mûre réflexion, Sa Grandeur écrivait à Monsieur André Pelletier « que, puisque cinq membres de la Corporation déclarent « ne plus vouloir « marcher sous l'autorité du supérieur du collège Monsieur « Pilote », l'archevêque a résolu d'accepter leur démission, et de vouloir bien la donner par écrit ».

On ne s'attendait pas évidemment à pareille décision. C'était un coup de tonnerre dans un ciel de plomb. Après s'être consultés, les membres en question répondent, le 28 juillet, « que le fait de « ne plus vouloir marcher sous l'autorité

« de Monsieur Pilote » ne signifie pas du tout qu'ils démissionnent ; et qu'alors, exiger leur démission constitue une violation de leurs droits de membres de la Corporation, et ils déclarent en appeler à un tribunal supérieur. »

Pour quels motifs prenaient-ils pareille position ? Dans leur réponse, ils les résument ainsi :

1. « Parce que Monsieur Pilote n'a plus la confiance des amis du collège ;

2. « Parce que les parents veulent en retirer leurs enfants ;

3. « Parce que « nous avons l'entière confiance des élèves » ;

4. « Parce que « nous n'avons rien à nous reprocher et que notre démission serait une éternelle flétrissure » ;

5. « Parce que, tout précaire que soit l'état financier de notre maison, nous avons l'espoir qu'avec l'économie, une sage administration, on peut, avec un délai convenable, payer toutes les dettes. La plupart des créanciers le savent et ont confiance en nous.

6. « Parce que, en nous forçant d'abandonner notre Institution, on veut y détruire le système d'éducation que votre grand-vicaire (M^gr^ Cazeau) qualifie ironiquement de « gaumisme », et que nous ne pouvons consentir à passer condamnation sur cette méthode d'enseignement, que nous croyons plus conforme aux directives catholiques romaines. »

(— Ce motif nous fait comprendre que la raison fondamentale de la destitution de Monsieur Pilote n'est pas tant son attitude sur la question des finances que sur « la question des *païens* et des *chrétiens* » et celle de « l'ultramontanisme » où il s'est séparé de cinq de ses collègues, non quant aux principes, mais quant à leur application.)

7. « Parce que le triste état actuel de nos finances n'est pas notre œuvre, mais l'œuvre de celui . . . qui a voulu tout conduire . . ., ne souffrant jamais qu'on différât d'opinion avec lui. »

(— Ce septième motif indique le point faible de Monsieur Pilote. C'est en réalité le *talon d'Achille.*)

8. « Parce que c'est une question de principes que nous ne voulons pas laisser détruire, et une question de personnes que nous ne voulons pas laisser flétrir. »

*
* *

De son côté, dénonçant ses « opposants », M. Pilote explique sa conduite à l'évêque, d'abord sur la question des polémiques de la *Gazette des Campagnes*, surtout celle de l'infaillibilité pontificale, qui se débattait alors au concile du Vatican.

Il écrivait à M^gr^ Baillargeon, le 19 mai 1870 :

« Monseigneur,

« Une personne haut placée, dans le monde, vient d'attirer mon attention sur la *Revue de la semaine* du 12 courant, de la *Gazette des Campagnes*. Comme Votre Grandeur ne lit pas cette feuille, je crois de mon devoir de signaler ce que le rédacteur (Monsieur Alexis Pelletier) vient d'écrire . . . Comme il sent sans doute le besoin de . . . justifier la position prise depuis longtemps contre l'autorité, il cite l'opinion d'un théologien consulté à Rome, il y a quelques semaines par un écrivain célèbre (Louis Veuillot) à qui des flatteurs ont osé le comparer ici.

« La question était celle-ci : « Ai-je le droit, moi laïque, « de soutenir la thèse de l'infaillibilité aussi vigoureusement « que je le peux, avec les moyens honnêtes qui sont à ma « disposition ? »

« Le théologien a répondu : « C'est votre droit et votre « devoir . . . Quand une opinion n'a pas le degré de pro-

« babilité qui la rendrait soutenable dans les écoles, et c'est « précisément le cas de l'opinion gallicane touchant le pape, « aucune autorité ne peut légitimement empêcher de la com- « battre . . . aucune, si le pape lui-même n'impose pas silence. « Envers toute autre autorité, dans ce cas, une désobéissance « respectueuse n'est pas rébellion. En certaines circonstances, « tout fidèle est témoin, comme tout citoyen est soldat. « L'obéissance due à l'Église n'est point servitude. Dans les « questions libres, un prêtre, un simple fidèle peut garder une « opinion contraire à celle de son évêque, et l'interdiction ou « la censure d'une manière de voir ne saurait être un acte de « bon plaisir. Un évêque n'a pas le droit, même en synode, « de trancher une question controversée entre les théologiens « des diverses écoles. À plus forte raison, ne peut-il pas « interdire une doctrine certaine, agréée du pape et de la « majorité des évêques. Sans doute il faut de la discrétion, « mais il en faut des deux côtés[1]. »

« Ces paroles, écrit M. Pilote, adressées à Monsieur Louis Veuillot, peuvent avoir leur juste application dans les circonstances où ce polémiste éminent se trouve placé dans la lutte qu'il soutient contre le gallicanisme et le libéralisme avoué de l'École de M^gr^ Dupanloup et du *Correspondant*.

« Mais il y a loin de Veuillot à l'écrivain de la revue de notre *Gazette*. Il y a loin aussi entre l'école gallicane et libérale de France et les gallicans canadiens.

« Monsieur Alexis Pelletier, prévoyant sans doute les désagréments et les embarras que ses écrits ne manqueront pas de lui susciter, saisit avec empressement la présente occasion pour justifier sa position. Si son évêque lui-même s'avisait de lui imposer silence, ce serait de la tyrannie. Il ne manquerait pas de trouver sa justification dans l'opinion du théologien cité plus haut.

---

[1] *Gazette des Campagnes*, 1870, p. 43.

« Il peut être utile au succès de sa cause d'accréditer d'avance dans le public des opinions comme celles-ci : « Une « désobéissance respectueuse n'est pas une rébellion. Tout « fidèle est témoin comme tout citoyen est soldat . . . l'obéis- « sance à l'Église n'est pas servitude . . . Dans les questions « libres, un prêtre, un simple fidèle peut garder une opinion « contraire à celle de son évêque . . . l'évêque n'a pas le droit « de trancher une question controversée . . . »

« C'est sans doute pour préparer les esprits à accepter ces doctrines nouvelles que le même écrivain disait, l'automne dernier, que l'on n'est pas obligé d'admirer tout ce que font les évêques . . .

« Que vont dire nos populations catholiques généralement si respectueuses et si soumises à l'autorité de leur évêque ? Ces propositions, quoique vraies absolument, en certaines circonstances particulières, peuvent-elles être convenablement soutenues dans une feuille publiée par des prêtres attachés à une institution chargée d'élever la jeunesse ?

« Pour moi, il me semble que mon devoir est de protester hautement pour n'être pas accusé de complicité. Notre mission à nous, gens de collège, est de prêcher d'autres doctrines.

« J'ai l'honneur d'être . . .

« P. S. — La *Gazette* compte plusieurs abonnés parmi les ecclésiastiques et les écoliers du collège. »

Et le 10 juin, M. Pilote écrivait encore :

« Monseigneur,

« Votre Grandeur aime sans doute à être au courant de tout ce que notre *Gazette* publie dans les circonstances actuelles. Dans son numéro d'hier, monsieur Alexis Pelletier écrit :

« Quelques Évêques allemands, qui, malheureusement, fa- « vorisent le libéralisme soi-disant catholique, ayant blâmé

« certains abbés, dévoués au Saint-Siège, d'avoir écrit sur des « questions qui ont trait aux rapports entre l'Église et l'État, « et cela sous prétexte que ces abbés écrivaient sans mission « et sans autorité, l'excellent journal : le *Hausblæter*, fait la « réplique en ces termes :

« On use, à l'époque actuelle, de tous les moyens pour « fermer la bouche aux écrivains vraiment catholiques, et, ô « douleur ! ce sont des princes de l'Église qu'on voit à cette « triste besogne. Ils souffrent facilement qu'on attaque la « sainte autorité du pontife romain dans des écrits inquali- « fiables, de même que celle des Congrégations romaines, mais « ils ne peuvent supporter qu'on contredise leur manière de « faire. L'infaillibilité qu'ils refusent au pape, ils s'en « affublent eux-mêmes sans aucun scrupule. Ils vont même « jusqu'à se servir de l'autorité de Rome pour donner crédit « à leurs systèmes et favoriser un gouvernement qui, chaque « jour, empiète sur les droits sacrés de l'Église. C'est ainsi, « par exemple, qu'on les voit consulter quelque théologien ou « canoniste romain de renommée, mais dont la parole est loin « d'être infaillible, et, sur les réponses faites à leurs exposés « plus ou moins fidèles de l'état des choses, tirer des conclu- « sions tout à fait illégitimes[2]. »

« Les lecteurs de la *Gazette*, continue M. Pilote, ne manqueront pas de faire toutes les applications que le rédacteur a eues en vue, en faisant cet emprunt au journal allemand. Ils y trouveront une réponse directe à votre dernière circulaire » . . .

F. P., ptre.

Dans la *Gazette des Campagnes* du 17 juin 1870, (« Revue de la Semaine »), Monsieur Alexis Pelletier avait écrit :

« À l'heure qu'il est, bien des doctrines funestes soufflent sur le monde et fertilisent même les intelligences qui sem-

[2] *Gazette des Campagnes*, 1870, p. 75.

blaient les mieux douées. Les doctrines libérales en particulier tendent à s'infiltrer partout, elles vicient ce qu'on aimait à regarder comme inaltérable et font des ravages d'autant plus désastreux qu'elles s'imposent au nom de la paix du Christ, du zèle pour le bien des âmes, de l'amour de l'Église, de la gloire de Dieu . . .

« Travaillons donc à extirper ces funestes doctrines libérales du sein de notre société, et foulons aux pieds avec horreur tout écrit, tout livre qui a pour but de les propager, quelque illustre que soit son auteur. Que la vérité seule élève la voix ! Qu'elle s'affirme franchement et hardiment ; elle a pleine liberté de le faire. Tous ceux qui veulent être ses agents ont le droit de parler, et cela d'après Jésus-Christ lui-même. Le baillon n'est pas fait pour elle, mais pour son irrémédiable ennemie, l'erreur, quelque enchanteurs que soient parfois les sons qu'elle module. »

En ce même 17 juin, Monsieur Pilote, dans une lettre à l'Évêque, transcrit ce passage sus-mentionné et continue : « Il est facile de voir où l'auteur veut en venir avec de tels principes. Sous prétexte de combattre la grande erreur du libéralisme en religion, il s'arroge à lui seul le droit de juger de l'opportunité, du choix des moyens, de la convenance et de la forme à donner à la discussion. De sorte que tout écrit tendant à le blâmer sur quelque point devrait être foulé aux pieds avec horreur, quelqu'illustre que fût le nom de l'auteur (celui même de son archevêque sous entendu). Car, dit-il, la vérité seule doit élever la voix et s'affirmer hardiment . . .

« Depuis qu'il a quitté le collège, chaque numéro apporte un nouveau développement à sa thèse. »

*
* *

Voilà pour la question ultramontaine. La sagesse parle par la bouche de M. Pilote. Mais il y a aussi la *question des*

finances. À ce sujet, il avait donné à l'Évêque certaines explications. Mgr Baillargeon fut loin cependant de les trouver rassurantes. Aussi écrit-il à M. Pilote, le 28 juillet 1870 : . . . « Qu'allez-vous faire ? Pensez-vous pouvoir trouver les hommes dont vous avez besoin . . . pour l'administration et le gouvernement de la maison ?

« Vous me l'avez fait entendre, et vous me l'avez dit positivement.

« Qu'allez-vous faire ? Allez-vous entreprendre de faire marcher le collège avec les moyens que vous avez en mains ?

« Êtes-vous capable avec ses revenus, tels qu'ils sont, de faire face aux dépenses du dit collège, et en même temps, de payer une dette flottante de comptes divers s'élevant à pas moins de quinze mille piastres, et des charges annuelles de plus de huit mille piastres ? Non, évidemment . . . Vous êtes absolument insolvable, et cela pour un montant d'au-delà de cent mille piastres.

« L'expérience est là pour prouver que la dette du collège s'est accumulée d'année en année, dans l'espace de 25 à 30 ans, jusqu'à la somme effrayante de cent cinquante mille piastres, et cela, sans doute, par les déficits de chaque année.

« Si on retranche de cette somme vos fonds réels ou vos acquis s'élevant à quarante mille piastres, il suit que la dette, année commune, s'est augmentée d'environ quatre mille piastres, que vous n'avez pu trouver pour rencontrer vos paiements ; et il est prouvé par vos comptes que ce déficit s'est élevé à neuf mille piastres par année pendant les trois dernières années. Il est vrai que, dans tout cet espace de temps, vous avez exécuté des constructions considérables, mais les dons que vous avez reçus de différents bienfaiteurs ont pu couvrir ces dépenses.

« Il est donc impossible de soutenir le collège plus longtemps, avec ces moyens, sans contracter de nouvelles dettes,

de nouveaux emprunts ou laisser accumuler les rentes, c'est-à-dire sans augmenter son insolvabilité, sans tromper les créanciers de bonne foi et sans leur faire une injustice.

« Or, ni la justice, ni la conscience, ni l'honneur du clergé et de la religion ne nous permettent, ni à vous, ni à moi, de tromper ainsi le public, d'abuser de sa confiance au détriment des prêteurs et des fournisseurs. Chaque jour augmente la dette du collège au détriment des créanciers. Avant donc d'entreprendre l'exercice de la nouvelle année de collège, ou de continuer de le faire fonctionner, il faut mettre fin à cet état de choses, et pour cela régler et composer avec les créanciers, en les amenant, s'il est possible, à une réduction de leurs comptes, qui permette au collège de payer la balance convenue, et que l'on sera certain de pouvoir payer avec des termes convenables.

« Si vous ne pouvez aviser à un meilleur moyen de faire la chose, je n'en ai que deux à vous suggérer. Le premier est celui que je viens de vous indiquer, qui serait de composer avec chacun d'eux et de le faire consentir, s'il était possible, à accepter tant dans le louis, par exemple, cinq à six schellings, ce qui vous laisserait encore une somme de cinq à six mille louis, somme que vous pourriez acquitter au moyen de la vente de toutes les propriétés dont vous pourriez vous défaire, et nommément de l'École d'agriculture et de ses dépendances, ainsi que par des réductions de salaire et une plus grande économie dans les dépenses courantes.

« Si vous ne pouvez obtenir ce résultat, je ne vois réellement pas d'autres moyens pour vous tirer d'affaire que celui d'une faillite en règle, en abandonnant tous vos biens à vos créanciers.

« Je demeure bien sincèrement, monsieur le supérieur,

« Votre dévoué serviteur,

† C.-F., archevêque de Québec.

Monsieur Pilote, dans sa réponse à l'archevêque Mgr Baillargeon (Québec, le 29 juillet 1870), parle de l'état des comptes. Il prétend pouvoir trouver les hommes nécessaires pour administrer le collège. Il prône un système qui a été pratiqué avec succès à Saint-Hyacinthe, à l'Assomption, et à Nicolet.

« Je voudrais, dit-il, laisser aux parents la liberté de mettre leurs enfants externes, en payant au collège $24.00 par année. Ce que nous entendons chez nous, par externes, est bien différent de ce qui se fait à Québec. Nos externes sont absents du collège pour le temps strictement nécessaire des repas seulement. Ils doivent même coucher au collège, à moins de raisons graves de santé attestées par un médecin. On sait que c'est avec ce système que la plupart des collèges du district de Montréal ont relevé leurs finances. » Il parle ensuite de réduction dans les dépenses, des intérêts de dépôts qu'il faut diminuer, des bienfaiteurs qu'il peut trouver, enfin de la Providence sur laquelle il compte.

« Il faut compter sur la divine Providence qui a trop fait déjà pour notre maison, pour permettre qu'elle tombe, sans espoir de se relever jamais. Cette crise terrible réveillera de nouvelles sympathies, qui nous amèneront de nouveaux dons. Sous ce rapport, je suis en négociations, sans néanmoins avoir la permission de le dire tout haut. J'ai déjà reçu de cette manière plus de $160,000., depuis que je suis au collège. Votre Grandeur sait très bien tout ce qui m'est passé par les mains.

« Si j'ai le bonheur d'être encouragé et béni de Votre Grandeur, je me sens une force extraordinaire, avec l'influence et l'appui de collaborateurs dévoués comme j'en ai, pour continuer l'œuvre de Sainte-Anne aujourd'hui si compromise. Si cet encouragement m'est refusé, avant six mois, je serai à l'hôpital ou au cimetière, car Votre Grandeur ne peut se faire une idée de ce que je souffre moralement. À 60 ans, les souffrances de cette nature ont bien vite usé et tué un homme.

« Comment veut-on que je déclare une faillite en règle, ou que je propose de composer avec les créanciers ? Ces deux moyens ne payeraient pas toutes les dettes du collège ; beaucoup de créanciers perdraient. Cela serait une disgrâce pour la religion, pour le pays tout entier qui verrait tomber une de ses institutions utiles, et surtout pour tous ceux qui l'ont soutenue jusqu'ici de leurs épargnes et de leur dévouement.

« Comment, Monseigneur, anéantir Sainte-Anne, lorsqu'il reste encore des espérances fondées de continuer cette œuvre si bonne ? Que diraient les deux mille élèves qui en sont sortis ? Que diraient tant de prêtres, enfants de Sainte-Anne, qui font honneur à votre clergé ?

« Non, Monseigneur, je ne puis consentir à lui donner le coup mortel. Si Votre Grandeur me refuse la permission de continuer notre œuvre, je la prie humblement de se servir d'autres mains que les miennes pour lui creuser une fosse et l'enterrer. En aurais-je le courage, je n'en aurais pas la force physique. Pour cela, ma faiblesse serait plus grande que ma volonté. Je prierais Votre Grandeur de charger un autre de cette fonction des hautes œuvres, et je demanderais la permission de m'éloigner.

« Monseigneur, j'ai trop de confiance dans votre sagesse et la bonté de votre cœur pour croire que votre Grandeur en viendra à une telle extrémité, lorsqu'il reste encore des moyens assurés de sauver cette maison. »

F. P., ptre.

Mais c'est en vain que Monsieur Pilote avait travaillé à la défense de sa cause. La tempête qui soufflait devait finir par l'emporter. Il acceptera l'épreuve avec toute l'abnégation d'un vrai prêtre.

« C'est l'humiliation, a dit le cardinal Mermillod, qui fait mûrir la graine de Dieu dans le sillon où doit mourir notre amour-propre. »

*
* *

Les « opposants » ne restaient pas inactifs. Ils parlaient toujours d'appel à un tribunal supérieur. De là des correspondances suivies avec l'Ordinaire. Celui-ci voyant l'obstination des appelants résolut de limiter leur juridiction et de refuser les séminaristes pour enseigner avec eux en septembre. On parla même de confier l'administration du collège au Séminaire de Québec.

Monsieur Pilote aimait trop Sainte-Anne pour lui voir subir une pareille situation.

Dès le 19 juin, il avait écrit à l'évêque : « Quant à moi, si ma sortie du collège était jugée nécessaire, je n'aurais aucune objection à laisser la place à un autre plus capable de leur plaire » (aux opposants).

Et, le 15 juillet : « Quoiqu'il en soit, Monseigneur, vous pouvez compter sur ma soumission, je ne veux pas être une cause d'embarras dans la nouvelle combinaison que Votre Grandeur médite. »

Comment allait donc finir cette crise intérieure ? Les amis du collège en gémissaient. Les « opposants » étaient moins résignés que jamais à accepter Monsieur Pilote comme supérieur. Et si celui-ci quittait le collège, son ami Monsieur Amable Blanchet, le suivrait certainement ; alors qui les remplacerait ?

Pour mieux comprendre la situation, laissons parler l'annaliste Trudelle.

« Un grand travail s'était fait, pendant la retraite ecclésiastique du mois d'août, par les amis du Collège de Sainte-Anne, pour faire cesser les difficultés . . . et aussi pour engager Monsieur Buteau, alors curé de Sainte-Claire, à consentir à se mettre à la tête d'une maison menacée dans son existence,

Monsieur Buteau refusa tout d'abord avec énergie, mais enfin, il céda aux pressantes sollicitations de ses meilleurs amis.

« Des amis éclairés et dévoués firent remarquer que Mgr l'archevêque était sous l'impression que son autorité avait été publiquement méprisée par certains écrits que l'on attribuait aux membres de la Corporation, en ce sens qu'ils auraient pu et dû en empêcher la publication, et que Sa Grandeur ne serait satisfaite que lorsqu'elle aurait en main la preuve authentique du respect et de la soumission des inculpés. En conséquence, les opposants signèrent (27 août 1870) le document suivant :

« Monseigneur,

« Désirant que le conflit actuel cesse le plus tôt possible, et ayant toujours à cœur le bien du collège, nous soumettons à Votre Grandeur nos dispositions comme suit :

« ARTICLE PREMIER : Nous regrettons et désavouons ce qui aurait pu blesser Votre Grandeur dans notre correspondance ou dans la *Gazette des Campagnes*, notamment dans l'article de *Hausblæter*, et nous déclarons cesser dès à présent toute relation avec cette *Gazette* ;

« ARTICLE DEUXIÈME : Lorsque la maison aura été organisée avec le personnel projeté, si Votre Grandeur exige quelque réforme dans notre conduite ou dans le règlement des prêtres du collège, nous déclarons que nous nous y soumettrons tous volontiers ;

« ARTICLE TROISIÈME : Enfin chacun de nous, jusqu'au 1er septembre 1871, s'engage à donner sa démission à la demande conjointe de l'archevêque, ou de son représentant, et du supérieur du collège.

« Si Votre Grandeur veut bien accepter les articles ci-dessus, nous retirons notre appel. »

Et à la même date, le 27 août, Monsieur le grand-vicaire Cazeau répondit :

« Messieurs,

« Monseigneur l'archevêque a reçu avec plaisir votre lettre d'hier dans laquelle vous déclarez retirer votre appel à Rome, s'il accepte les articles renfermés dans ce document.

« Je suis bien aise de vous informer que Sa Grandeur, satisfaite des sentiments de regret que vous lui témoignez, accepte volontiers les articles que vous lui proposez, afin que les intérêts du Collège de Sainte-Anne ne soient pas plus longtemps compromis . . . (Sa Grandeur) est heureuse de vous associer . . . deux prêtres de sa confiance : MM. Buteau et Sauvageau. »

Le 13 août précédent, M^gr^ Cazeau avait écrit à M. André Pelletier :

« Monsieur Pilote m'ayant donné sa démission de sa double charge de supérieur et de membre de la Corporation du Collège de Sainte-Anne, je vous informe que je l'ai acceptée, sous la condition toutefois qu'elle ne sera en force qu'au premier septembre, époque de la rentrée des élèves ; je vous prie d'en informer vos collègues. »

La question était donc réglée. Comme jadis le prophète Jonas, M. Pilote était jeté à la mer pour sauver le navire. Il quittait Sainte-Anne pour la cure de Saint-Augustin, et Monsieur Buteau laissait la cure de Sainte-Claire pour venir supérieur à Sainte-Anne.

*
* *

L'annaliste, monsieur Trudelle, écrit (p. 156) :

« Ce fut un sacrifice héroïque de la part de Monsieur Buteau, mais il y a des circonstances qui imposent quelquefois ces sortes de sacrifices au prêtre. Il était en effet le seul alors, dans le clergé, propre à rendre au diocèse et à la religion le service qu'on lui demandait. Seul, il possédait toutes les qualités nécessaires dans les circonstances difficiles où se trouvait le collège de Sainte-Anne. Sa sagesse, sa science, sa

piété inspiraient entière confiance à tous. Doux et ferme à la fois, il savait faire aimer le devoir et rendre l'obéissance agréable. Au Séminaire de Québec, il avait été successivement professeur, directeur du petit et du grand séminaire et procureur ; il n'y avait que cinq ans qu'il était sorti de cette grande institution où il avait acquis toute l'expérience nécessaire. Aussi ce fut une réjouissance générale lorsqu'on apprit qu'il avait enfin consenti à faire le sacrifice qu'on lui demandait.

« Monsieur Pilote cessa le même jour, 27 août 1870, d'être supérieur du Collège de Sainte-Anne et d'appartenir à cette institution où il était arrivé le 27 décembre 1836 ; c'est-à-dire qu'il y est demeuré 34 ans et quatre mois, et pendant presque tout ce long règne, il fut comme l'âme de la maison.

« Monsieur Pilote a été accusé d'être un peu despote, de tenir trop obstinément à ses idées, et d'avoir éloigné du collège ceux qui s'opposèrent à ses vues. Monsieur Pilote dit n'avoir demandé le renvoi que de Monsieur Ed. Richard. On l'a surtout accusé d'avoir conduit l'institution à la porte de la banqueroute . . . Sans vouloir prendre ici le rôle du juge, nous croyons devoir dire cependant qu'on a bien exagéré ces reproches, et qu'on n'a pas au moins toujours rendu justice à ses bonnes intentions. C'était un prêtre bien régulier, voulant, avant tout, le bien du collège auquel il a toujours été entièrement dévoué, et dans l'intérêt duquel il n'épargnait ni peines ni sacrifices.

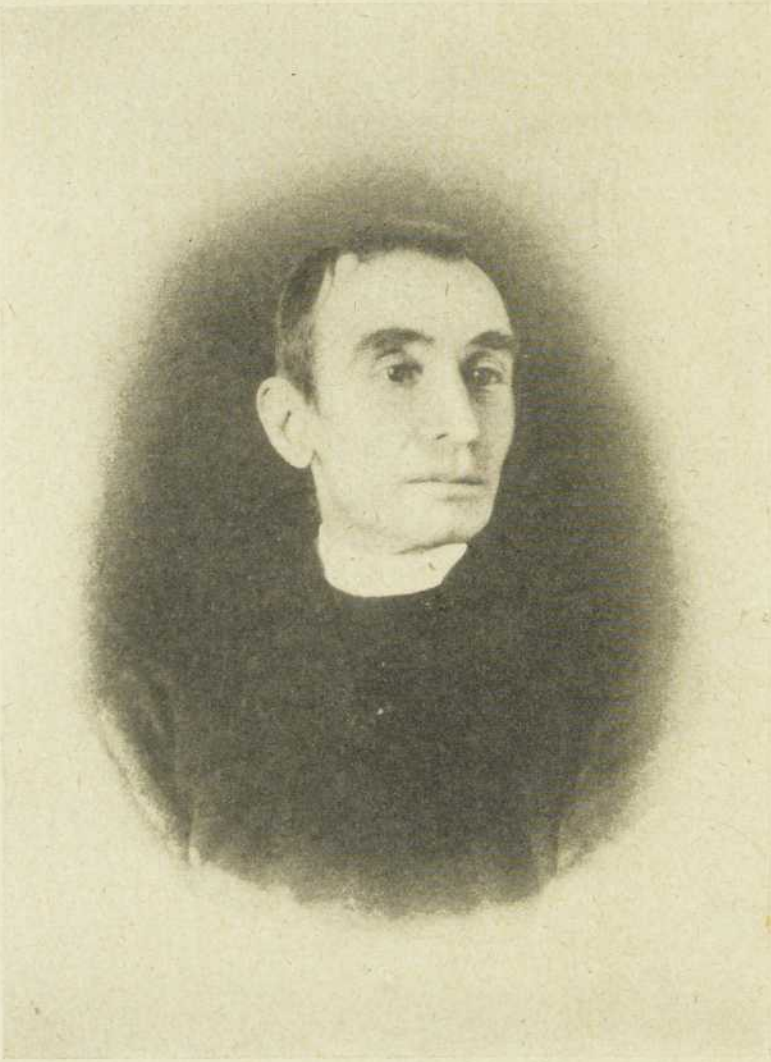
« On lui a reproché d'avoir trop compté sur la Providence dans les travaux et les achats de propriétés. Mais il nous semble que c'est là un défaut facile à pardonner, surtout quand on se rappelle les secours providentiels que le Collège de Sainte-Anne a souvent reçus depuis sa fondation. Ceux qui, à deux reprises différentes, en 1863 et 1870, ont voulu l'éloigner du collège, étaient ses élèves, ses enfants. N'auraient-ils pas mieux fait de s'éloigner eux-mêmes, et de lui

laisser la responsabilité de ses actes, puisqu'il avait pour lui l'autorité diocésaine ? Et puis, est-il bien juste de le rendre responsable de la dette énorme, à la vérité, qui pesait sur le collège à son départ, sans lui tenir compte des causes pour lesquelles cette dette a été créée ? Il a eu à parachever le centre (l'avant-corps) et le cours anglais (commercial), il a bâti l'aile centrale ou l'aile du nord : travaux nécessaires et exécutés en partie au moyen d'emprunts à gros intérêts.

« Il a acheté les terres qui forment aujourd'hui la magnifique ferme-modèle, qui est une source de revenus et une véritable fondation pour le collège. L'amélioration de ces terres a coûté peut-être un peu cher ; mais enfin, cela est fait, et le collège en bénéficie. Et l'École d'agriculture qu'il a fondée, n'est-ce pas encore là une œuvre à son crédit ? Il est plus facile de critiquer que de faire, et l'histoire prononcera plus tard là-dessus.

« Dans tous les cas, ce qui est certainement à la louange et à l'honneur de Monsieur Pilote, c'est que, malgré les reproches qu'on lui a faits et les persécutions qu'il a eu à subir, il est demeuré l'ami sincère et dévoué du collège de Sainte-Anne, auquel il a souvent rendu d'importants services depuis qu'on l'a forcé d'en sortir. On ne peut pas en dire autant de plusieurs de ceux qui lui ont fait opposition, et qui semblent affligés aujourd'hui de voir que sans eux le collège de Sainte-Anne peut exister et prospérer. »

Ce jugement de l'annaliste est le jugement même de la postérité. Les événements qui suivent le prouveront. Monsieur Pilote a eu le tort de devancer son siècle. Le résultat général de sa carrière nous fait mieux comprendre ces paroles de l'Écriture sainte : « Celui qui observe trop minutieusement les vents ne sème pas, et celui qui considère les nuées ne moisonnera jamais. » Monsieur Pilote a semé, et ses successeurs moissonnent.



Félix Buteau (*1818-1878*),
7e supérieur (*1870-1875*).

CHAPITRE HUITIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. FÉLIX BUTEAU
(1870-1875)

LA RESTAURATION

I

1870-1873

Préparation au supériorat. — Le personnel du collège. — Entrée de M. Georges Sauvageau. — Décès de M^gr^ Baillargeon. — Son affection pour Sainte-Anne. — Retraite et ordinations par M^gr^ Langevin. — Mort de M. Louis Parent. — Tremblement de terre. — Aux portes de la banqueroute. — M^gr^ Taschereau sera le sauveur. — M. Geo. Potvin, nommé procureur. — L'évêque convoque une réunion d'anciens et d'amis. — Sous la protection de sainte Anne. — Circulaire de M^gr^ Taschereau.

Départ de MM. André Pelletier, Prudent Dubé, Achille Vallée. — Décès de M. Louis Proulx et de Philippe-Aubert de Gaspé. — Direction bienfaisante du supérieur Buteau. — Le Collège de Sainte-Anne aura son grand séminaire. — Bénédiction du couvent paroissial par l'archevêque. — Inauguration de la glissoire. — Marbre à la mémoire de M. Painchaud. — Souscription de cinquante mille piastres. — Départ de MM. Sauvageau, Geo. Potvin, Louis Gagné, Étienne Grondin. — Indifférence de certains anciens élèves. — Décès de MM. Chs Bégin et Édouard Quertier. — Souhaits de M^gr^ Taschereau. — Les circulaires au clergé continuent. — On réduit les dépenses. — L'horizon s'éclaircit.

LA nomination de M. Buteau fut pour le Collège de Sainte-Anne un grand bienfait de la Providence. Il avait la réputation d'un prêtre instruit et sage, tout le prestige que donne la sainteté. Le sacrifice qu'il faisait généreusement de sa volonté, de sa tranquillité et de ses ouailles, qu'il aimait, pour venir prendre la direction du Collège de Sainte-Anne, au moment où cette institution semblait devoir sombrer, ajoutèrent considérablement au respect, à l'affection que lui portait déjà le clergé.

L'abbé Joseph-Félix Buteau, né à Saint-Gervais de Bellechasse, le 18 janvier 1818, de Joseph Buteau et de Marie Fortier, avait été ordonné à Québec, le 10 août 1845. Professeur au séminaire pendant sept ans, il en occupe ensuite plusieurs des principales charges : directeur des élèves (1852-55), du pensionnat de l'université (1855-59), procureur (1859-62), directeur du grand séminaire (1862-66). Il quitte l'enseignement pour la cure de Sainte-Claire de Dorchester, où il demeure quatre années, de 1866 à 1870.

Pouvait-on trouver prêtre mieux préparé à la charge de supérieur du Collège de Sainte-Anne ?

La rentrée des élèves a lieu le 6 septembre. Treize prêtres et quinze séminaristes composent le personnel. Avec le supériorat, M. Buteau a la fonction de directeur des ecclésiastiques ; il doit même s'occuper des comptes de la procure. M. André Pelletier demeure le directeur des élèves. MM. Bruno Leclerc, procureur, Charles Bacon, préfet des études, Prudent Dubé enseignera la philosophie ; Achille Vallée, la physique et la chimie ; Paul Dubé, la rhétorique ; Herménégilde Dubé, la versification ; Ernest Hudon, la quatrième commerciale ; Samuel Garon, la troisième ; Jos-Édouard Leclerc sera assistant-procureur.

Avec M. Buteau, un autre prêtre de l'extérieur est nommé par l'évêque au Collège de Sainte-Anne : Monsieur Georges-Eric Sauvageau[A 34], curé de Saint-Tite-des-Caps. Il vient enseigner la théologie à la place de M. Amable Blanchet, qui a suivi M. Pilote à Saint-Augustin[1]. Cette nomination contribue, elle aussi, à rassurer l'opinion et à augmenter la con-

[1] L'abbé Amable Blanchet est né à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 23 avril 1822, de Joseph Blanchet, cultivateur, et de Julienne Hudon-Beaulieu. Il fit ses études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et fut ordonné dans sa paroisse natale par M^gr^ Demers, le 8 septembre 1849. Professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1845-1870) ; assistant à Saint-Augustin de Portneuf (1870-1885) où il est décédé le 26 août 1885.

fiance. Ce fut seulement au commencement d'octobre que ces deux nouveaux membres de la Corporation purent demeurer définitivement au collège ; il leur fallait retourner dans leurs cures pour mettre ordre à leurs affaires avant de quitter définitivement. Près de 70 nouveaux élèves entrèrent en septembre, et la vie ordinaire reprit son cours, malgré les soubresauts de l'année précédente.

*
* *

Mais dès le commencement d'octobre, un grand deuil vient frapper le diocèse : le décès de M^gr^ Baillargeon, archevêque de Québec. Revenu malade du concile du Vatican, Monseigneur n'en a pas moins entrepris sa visite pastorale voulant « mourir les armes à la main ». Le 7 juillet, le reste de ses forces le trahit, et il retourne à Québec. Quelques semaines d'inaction et de souffrance seulement, et les derniers instants arrivaient.

Il s'éteignit le 13 octobre 1870, à 5 heures 20 a.m. Quelle perte pour le Collège de Sainte-Anne, dont il fut toujours l'ami dévoué ! N'était-il pas né dans la même île que M. Painchaud ? L'Île-au-Canot est, en effet, une partie de l'Île-aux-Grues. Il y avait, entre ces deux insulaires, communauté intime de sentiments. Et le prélat s'était d'autant plus attaché à Sainte-Anne que la situation financière du collège, comme aussi certaines difficultés intérieures, lui avaient donné plus d'inquiétudes.

« Trois heures avant de rendre sa belle âme à Dieu, écrit M. l'abbé C.-A. Collet, alors sous-secrétaire de l'évêque et témoin ému de cette scène, notre regretté prélat pensait au collège, au beau Collège de Sainte-Anne, comme il aimait à le nommer, et il le bénissait tout spécialement. Seuls, un prêtre du Séminaire et moi, nous étions auprès de son lit, lorsque

nous le vîmes interrompre ses prières et ses invocations pour nous bénir. Et même temps, réunissant ses forces, il nous dit : « Là, je bénis tous ceux qui sont à Sainte-Anne ! » Oh ! qu'il fallait voir l'âme qu'il mettait dans ces paroles ! »

*
* *

La retraite des élèves avait eu lieu dans les premiers jours d'octobre, prêchée par le Révérend Père Vignon, s.j. Comme ce fut longtemps l'habitude, du moins dans la suite, les ordinations se faisaient immédiatement après. Sentant qu'il serait incapable de se rendre à Sainte-Anne, Mgr Baillargeon avait demandé à S. G. Mgr Langevin, de Rimouski, de le remplacer. Donc, le dimanche qui clôturait la retraite, avait lieu, dans la chapelle du collège, l'ordination générale : tonsurés, minorés, diacres. MM. Samuel Garon et Édouard Leclerc furent ordonnés prêtres. Qui dira le nombre de vocations que suscite dans un collège le spectacle édifiant d'une ordination sacerdotale ? Que n'est-il plus souvent donné à nos écoliers ! Mgr Langevin sut en faire ressortir le prix. Dans une éloquente allocution au cours de la journée, il parle de son voyage à Rome pour le concile du Vatican, fait l'éloge de Mgr Baillargeon qui vient de mourir, et recommande la dévotion aux trois jeunes patrons de la jeunesse, dont il a visité les souvenirs dans la ville Éternelle : Louis de Gonzague, Stanislas de Kostka et Jean Berchmans. Lundi matin, après une visite à l'École d'agriculture, Mgr Langevin prenait le chemin de Québec pour assister aux funérailles de Mgr Baillargeon.

Un autre deuil devait, le 23 décembre, envelopper de tristesse le Collège de Sainte-Anne. Un grand bienfaiteur de notre institution, membre de la Corporation externe de 1843 à 1862, l'abbé Louis Parent, âgé de 60 ans, décédait à Saint-

Jean-Port-Joli, où il était curé depuis 27 ans. Vu les services rendus au collège, par ses dispositions testamentaires, il entre dans la galerie des bienfaiteurs de l'éducation.

*
* *

L'automne de 1870 ne passa pas inaperçu. On n'eut pas la guerre de France, mais on connut quelques moments d'horreur, qui firent comprendre à la population ce que peut être une année de désastre. Un violent tremblement de terre secoue toute la région, le 20 octobre, entre onze heures et midi. Sur la rive nord du fleuve, le bruit se fait vraiment terrible, et le sol palpite avec force pendant plus d'une demi-minute qui paraît un siècle.

À la Rivière-Ouelle, l'église, le presbytère et le couvent ont à souffrir. L'église de Saint-Pascal est ébranlée, celle de Sainte-Louise subit des dommages intérieurs. À Québec, dégâts considérables dans le faubourg Saint-Roch. La partie du pays la plus éprouvée est la Baie-Saint-Paul, les Éboulements et la Malbaie. On croit s'y trouver sur un volcan.

À Sainte-Anne, la secousse se fait plus forte que celle du 17 octobre 1860. On craint l'écroulement des édifices. Les gens se précipitent en dehors de leurs demeures. Un grand nombre de cheminées sont rasées jusqu'au toit des maisons. Au collège, la chapelle, dont l'intérieur est en plâtre, résiste tout de même au choc ; mais les ondulations sont assez violentes pour renverser deux croix sur les autels. Dans les dortoirs des étages supérieurs, le crépi détaché du plafond couvre les lits des élèves. À peu près les mêmes dégâts et la même frayeur se répéteront un demi siècle plus tard. Les écoliers, devenus vieux, ne peuvent oublier ces moments de terreur.

*
* *

Dès les premiers mois de son arrivée, la grande question qui se pose pour M. Buteau, comme pour les anciens et les amis de Sainte-Anne, est celle des finances. La banqueroute est à nos portes : qui nous sauvera ? se demande le nouveau et dévoué supérieur. La Providence veille. Elle mettra sur le siège de Québec un évêque qui sera le véritable sauveur du collège. Il s'appelle aujourd'hui l'abbé, et plus tard, Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau. Voilà un nom que Sainte-Anne ne devra jamais oublier.

Le 9 mars 1871, l'abbé Taschereau recevait, dans la basilique de Québec, la consécration épiscopale des mains de M^gr^ Lynch, archevêque de Toronto, assisté de M^gr^ Horan, de Kingston, et de M^gr^ Chs Prince, évêque de Saint-Hyacinthe. M. Buteau était diacre d'honneur à cette grandiose cérémonie.

L'un des premiers actes publics du nouvel archevêque est de chercher le moyen propre à sauver le Collège de Sainte-Anne. Au mois de décembre 1870, M. Buteau avait suggéré à MM. Cazeau et Taschereau, alors administrateurs du diocèse *sede vacante*, de faire desservir la paroisse de Sainte-Anne par le collège, ce qui aurait assuré chaque année, disait-il, un revenu appréciable. Ce moyen fut trouvé insuffisant et, par certains côtés, désavantageux. D'ailleurs, *sede vacante, nihil innovetur*, répondirent les deux administrateurs. On suggèra d'élever plutôt la pension à $100.00.

Le jour de son sacre, le 19 mars, en la fête de saint Joseph, *protector domorum religiosarum*, l'archevêque dit à un ami que, dans la mître dont on vient de le couronner, il a trouvé une épine : la situation financière du Collège de Sainte-Anne.

Mais, heureusement, par un dessein providentiel, il saura trouver les ressources nécessaires dans la grande charité de son clergé et de ses diocésains. « Le zèle, l'habileté et le dévouement qu'il a mis à régler cette affaire lui ont acquis la reconnaissance des amis de l'éducation en général et des

amis de Sainte-Anne en particulier. Ce ne sera pas une des moindres gloires de son épiscopat d'avoir sauvé cette belle institution de la ruine qui la menaçait et d'avoir pu la reconstituer sur des bases solides. Il n'épargna rien pour réussir. Aussi le collège de Sainte-Anne le regarde comme son plus grand bienfaiteur, après le fondateur. » (*Annales* TRUDELLE, p. 163.)

L'archevêque de Québec fut généreusement secondé par M. Buteau, dont la mémoire sera, elle aussi, en éternelle bénédiction au collège. La présence de ce dernier avait déjà ramené en peu de temps la concorde et la paix. M. Forgues, curé de Saint-Laurent, île d'Orléans, lui écrivait, le 24 février 1871 : . . . « Bon esprit, entente parfaite, unité de vues, subordination : par conséquent, tout marche, tout va bien de ce côté. Vos amis et ceux de la maison l'espéraient, et ils n'ont pas été trompés dans leur attente. C'est là un grand pas de fait et un grand succès qui doit vous donner de bonnes espérances pour le reste, car c'est un grand obstacle de levé . . . »

M. Buteau aurait d'abord voulu avoir au collège un procureur nouveau, nullement mêlé aux affaires antérieures, et qui commanderait la confiance. Il songe alors à M. Forgues. Celui-ci n'a-t-il pas très habilement dirigé la procure du Séminaire de Quebec (1849-59) ? Alléguant son âge et son peu de santé, M. Forgues décline l'invitation. Interrogé sans doute sur les capacités financières de l'abbé Geo. Potvin, ancien de Sainte-Anne, curé alors de Saint-Alphonse du Saguenay (Bagotville), il ajoute dans cette même lettre du 24 février 1871 :

« Quant à M. Potvin, je n'ai point eu occasion de connaître ses capacités sous ce rapport. Il a été pour moi un vicaire plein de complaisance, toujours prêt à m'obliger, et pour son ministère, plein de zèle et de dévouement. Mais ce n'est qu'à mon départ de Rimouski qu'il s'est chargé du collège de cette

paroisse ; c'est lui qui a ouvert cette maison d'éducation ; elle n'existait pas avant lui, le nom seulement existait. J'ignore pour quelle raison il a quitté cette maison ; je sais seulement que c'est lorsque M^gr^ Langevin a pris possession de l'évêché de Rimouski. Quoique je n'aie pas eu occasion de connaître sa capacité comme financier, je suis porté à croire qu'il n'est pas du tout à mépriser sous ce rapport ; car il a ouvert le Collège de Rimouski sans un sou devant lui, sans bâtisse, sans rien, et cependant, il a réussi. Ce succès me paraît montrer qu'il est capable de vous être utile. » (*Annales* TRUDELLE, p. 164.)

Et M. Potvin viendra, le 31 mai suivant, remplacer à la procure M. Bruno Leclerc, démissionnaire.

*
* *

Il fallait solder une dette de 27,000 louis, c'est-à-dire $108,000., somme raisonnable de nos jours, mais énorme, si on se reporte à 75 ans en arrière. Deux moyens s'offraient : composer avec les créanciers, ou faire un appel au clergé et aux amis du collège. L'un et l'autre étaient d'emploi difficile. Le premier, c'était la banqueroute et la honte. Et comment user du second : le clergé venait de sauver l'archevêché d'une crise financière.

Tout de même, M^gr^ Taschereau était favorable au second moyen, mais à condition qu'il pût faire éviter la banqueroute. « À quoi servirait, écrivait-il le 27 mars, de se saigner aux quatre membres, si l'on doit finir par une catastrophe qui engloutira sans profit le fruit de grands sacrifices ? » M. Buteau proposait ses plans, et l'archevêque les siens ; on travaillait de part et d'autre. L'opinion publique demandait au plus tôt une solution.

La Corporation, avec M. Buteau en tête, offre alors à l'archevêque sa démission, croyant qu'une équipe totalement nouvelle commanderait plus facilement la confiance. Mgr Taschereau refuse ce moyen radical et inefficace. « Il ne conviendrait pas, écrit-il le 18 avril, que ceux qui, seuls, connaissent à fond l'état des affaires abandonnent la direction, juste au moment de la crise. »

Et le 19 avril, il arrive au collège avec bon nombre d'anciens élèves ou d'amis de la maison, pour étudier la meilleure solution de cet épineux problème. Il réunit d'abord la Corporation du collège, qui se compose de MM. Félix Buteau, supérieur, André Pelletier, Prudent Dubé, Bruno Leclerc, Georges Sauvageau, Achille Vallée et Charles Bacon. Tous s'accordent à dire que, information prise, le clergé désire à tout prix sauver la maison de la ruine et s'attend à une demande de secours. L'archevêque réunit alors tous les amis présents au collège pour leur en exposer l'état financier et déterminer avec eux le plan de campagne à suivre. On relève les noms suivants :

MM. F.-X. Delâge, Chs-E. Poiré, David-H. Têtu, Nicolas Hébert, S. Doucet, N. Beaubien, Chs Trudelle, Chs Bégin, F. Caron, Éloi-V. Dion, Max. Fortin, Clovis Roy, Alp. Casgrain, Ludger Blais, Jos. Hudon, J.-E. Michaud, Hyacinthe Gagnon, W. Dunn, S. Vallée, Eug. Frenette, Max Hudon, H. Kirouack, Léon Parent, E. Audet, J.-Bte Vallée et les membres de la Corporation.

Le résultat de cette assemblée fut publié par Mgr Taschereau dans sa circulaire au clergé (n° 4) du 22 avril 1871.

« Archevêché de Québec, 22 avril 1871.

« Monsieur,

« Le Collège de Sainte-Anne se trouve en ce moment dans un embarras financier qui en compromet l'existence, si l'on ne

vient à son secours promptement et efficacement. Je n'ai pas besoin d'insister sur les motifs particuliers que peut avoir le clergé de faire en cette circonstance quelques sacrifices, pénibles sans doute, mais jusqu'à un certain point nécessaires, pour son honneur et pour celui de la religion. Il faut considérer aussi que ce collège est une pépinière de prêtres pour l'archidiocèse, et que, sans son concours, il serait impossible de pourvoir à tous les besoins nouveaux que l'accroissement de la population y fait naître. Pour plusieurs d'entre vous vient s'ajouter le motif de reconnaissance envers un établissement où ils ont reçu leur éducation classique et ecclésiastique.

« Afin de parvenir à ce but, j'ouvre une double liste de souscriptions. L'une est destinée à amortir une . . . partie du capital . . ., et l'autre . . ., à aider le collège à payer les intérêts. Si mes espérances se réalisent, dans dix ans, le collège sera en état de faire face honorablement à ses affaires.

« M. le grand-vicaire Poiré s'est inscrit en tête pour mille louis. L'archevêché donnera douze cent cinquante louis, le Séminaire et les Ursulines chacun mille louis, deux membres du clergé chacun cinq cents louis, un autre deux cent cinquante, plusieurs cinquante. M. le grand-vicaire Poiré, qui donne si noblement l'exemple, s'est chargé d'écrire lui-même à un certain nombre de confrères, et s'est encore inscrit en tête de la seconde liste pour la somme de cent louis.

« Comme il s'agit d'une œuvre qui intéresse grandement le bien de la religion dans tout l'archidiocèse, j'autorise Messieurs les curés à proposer à leurs fabriques de souscrire. Il est aussi à présumer que l'on aura parmi les laïques . . . des secours.

« Un comité se réunira, sous la présidence de l'archevêque pour examiner . . . les comptes du collège . . . et voir jusqu'à quel point les souscriptions promises pourront certainement faire sortir le collège de son embarras . . . En feront partie :

MM. les grands-vicaires Proulx et Poiré, MM. Buteau, Delâge, N.-T. Hébert, Forgues, Bolduc et Ad. Légaré.

« À cette occasion (*de la souscription*), je crois devoir mettre à exécution un changement . . . À partir de la réception de la présente, le tarif des messes basses sera de vingt-cinq centins. »

Dès lors, le Collège de Sainte-Anne tombe, pour ainsi dire, en tutelle. Cette situation durera jusqu'au 30 août 1878, alors qu'à la demande de M. Chs Trudelle, supérieur de l'époque, le Comité obtiendra la permission de se dissoudre pour faire retrouver crédit et confiance dans la maison . . . Mais n'anticipons pas.

Il fallait faire réussir le plan proposé dans l'assemblée du 19 avril. Sainte Anne, dont le collège porte le nom, se devait d'accorder sa protection. La Corporation décide que l'autel de la galerie sud-ouest de la chapelle, dit autel Gauvreau, sera dédié à la Bonne sainte Anne. L'abbé Poiré, curé de Saint-Anselme, demande qu'une messe y soit dite tous les jours, jusqu'à ce que le plan projeté du règlement des affaires du collège commence à opérer.

Sur recommandation du Comité, on suspend les bourses ou fondations, et la pension des élèves est haussée. Les pensionnaires paieront désormais $100.00, les quart-pensionnaires $25.00 ; les externes couchant au collège, $1.25 par mois, ceux couchant au dehors, $1.00.

Le Comité ne permit pas à la Corporation de faire des remises. Plusieurs élèves quittèrent alors le collège, ou ne purent y venir. L'opinion publique exigeant un renouveau dans l'administration, l'abbé Bruno Leclerc, à la demande de l'évêque, donna sa démission et fut remplacé par M. Geo. Potvin qui venait d'arriver au collège.

Le 12 juin, M^gr^ l'archevêque publie une nouvelle circulaire (n° 8) au clergé. « Je suis heureux, disait-il, de pouvoir vous annoncer le succès de la souscription entreprise en faveur du

Collège de Sainte-Anne. Les membres du Comité ont été d'avis que les souscriptions promises, jointes aux remises faites par quelques-uns des créanciers, pourront certainement faire sortir le collège de son embarras financier. En conséquence, ils ont déclaré la souscription valable aux termes de la circulaire du 22 avril. » Le grand total de la souscription s'élevait à $47,629.

Le 4 septembre, M^gr^ Taschereau adresse au clergé une nouvelle circulaire (n° 12) rendant compte du montant atteint par la souscription $49,650, ainsi que des versements reçus $8,552. Il ajoute : « Il ne reste plus un seul billet à payer dans les banques. Au moyen d'un emprunt fait à courte échéance, et remboursable sur le premier quartier de la pension des élèves échu le 1^er^ courant, le collège a pu acheter ses provisions pour argent comptant, et réaliser ainsi une épargne considérable sur le prix. Nous aurons atteint notre but avant 10 ans.

Sa Grandeur recommandait ensuite la *Gazette des Familles* de l'abbé Nazaire-H. Leclerc[2]. « M. Leclerc ne désire être recommandé par moi au clergé qu'afin de pouvoir consacrer à l'œuvre du Collège de Sainte-Anne la moitié du prix des nouveaux abonnements. »

*
* *

[2] L'abbé Nazaire Leclerc, né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 21 juillet 1820, de Jean-Benoît Leclerc et de Florence Bérubé, fit ses études à Sainte-Anne et fut ordonné à Québec, le 28 septembre 1845. Vicaire à Saint-François de Beauce (1845-1848) ; premier curé de Lambton (1848-1851) avec desserte de Saint-Évariste (1848-1851) ; vicaire à l'Île-Verte (1851-1852), à Montmagny (1852-1856), à Lévis (1857-1860) ; rédacteur de la *Gazette des Campagnes* (1861-1868) ; retiré à Saint-Jean-Chrysostôme (1868-1875), fondateur, directeur, propriétaire et rédacteur de la *Gazette des Familles canadiennes*, revue bimensuelle (1869-1874), qui a vécu jusqu'en 1878 ; fondateur des *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, à Lévis, en avril 1873 ; retiré au Cap-Rouge (1873-1883) où il est décédé le 31 octobre 1883. (ALLAIRE.)

Les élections viennent à peine de se tenir, le 2 juillet 1871, que M. André Pelletier, directeur des élèves, et M. Prudent Dubé, professeur de philosophie, donnent leur démission. Tous deux n'ont qu'à se louer de l'attitude bienveillante du supérieur à leur égard, mais ils ne trouvent pas que le calme et la paix soient suffisamment revenus dans la maison. M. André Pelletier est alors nommé curé d'Hébertville au Lac Saint-Jean, paroisse qu'il quittera en 1875 pour la cure de Saint-Jean de l'île d'Orléans, où il passera douze ans. Retiré ensuite au Bon-Pasteur, il y décède le 11 juin 1890. Quant à l'abbé Prudent Dubé, il est nommé vicaire à Saint-Gervais. En 1783, il accepte la cure de Sainte-Julie de Somerset, où il meurt le 17 février 1903.

Le départ de ces deux abbés nécessitait de nouvelles élections. M. Buteau, tout en étant supérieur, sera directeur des écoliers, avec M. Lucien Gagné[3] comme assistant-directeur. Il enseignera en outre la philosophie. Les autres nominations suivent : MM. Georges Potvin, 1er assistant-supérieur et procureur ; Jos.-Ed. Leclerc, assistant-procureur ; Wilbrod Tremblay, directeur de l'École d'agriculture et secrétaire de la Corporation ; Ls-Ét. Grondin, enseigne le chant et la musique. M. Achille Vallée, professeur de sciences est nommé 2e assistant-supérieur(A30), mais l'archevêque ne ratifie pas cette nomination, probablement parce que M. Vallée a été, l'an dernier, le plus hardi des « appelants » à un tribunal supérieur, et l'adversaire plus ou moins judicieux de M. Pilote dans la question de la *Gazette des Campagnes*. Voyant là, et avec raison, une marque de non confiance,

[3] L'abbé Lucien Gagné, né à L'Islet, le 27 avril 1845, étudie à Sainte-Anne. Ordonné le 1er octobre 1871 ; assistant-directeur des élèves 1871-1872 ; vicaire à Saint-Joseph de Lévis 1872-1875 ; curé de Saint-Cajétan d'Armagh (1875-1886) où il bâtit un presbytère en 1878 : curé de Saint-Ferdinand (1886-1922) où il restaure l'église et le presbytère, et fonde un collège commercial en 1887. Décédé à Saint-Ferdinand, le 29 septembre 1922.

l'abbé Vallée donne sa démission, et s'en va au vicariat de Lévis.

Cette année est aussi assombrie par le décès d'un grand ami de Sainte-Anne, M. le grand-vicaire Louis Proulx, mort le 6 juillet à l'âge de 67 ans, à Sainte-Marie de Beauce, dont il était curé depuis son départ de la Basilique de Québec en 1851. Il avait été le deuxième directeur, choisi pour succéder à l'abbé Étienne Chartier dont les idées disciplinaires avaient mis chez les écoliers un esprit d'indépendance inacceptable. La sagesse de M. Proulx, sa fermeté, sa distinction contribuèrent à rétablir l'ordre collégial. Il s'intéressa toujours à la maison. Homme de talents remarquables, doué d'une solide éloquence, écrivain, musicien, il était l'honneur du clergé.

Au collège même, la mort fait son apparition. Le 24 janvier, elle emporte un élève de philosophie, Thomas Whelan, âgé de 22 ans. Né à Dublin, protégé par M^gr^ Lynch, archevêque de Toronto, il jouissait de l'affection de ses confrères et de ses maîtres. Il fut inhumé à Sainte-Anne.

Le 28 juin, c'est le tour d'un élève finissant, Évariste Deschênes (19 ans), fils de feu le docteur Henri Deschênes, de Sainte-Anne.

Le 1^er^ février précédent, deux prêtres du collège, MM. André Pelletier et Prudent Dubé avaient assisté, à Saint-Jean-Port-Joli, aux funérailles de M. Philippe-Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, décédé à l'âge de 85 ans. Ami de M. Painchaud, père d'un ancien élève, l'abbé Ths-A. de Gaspé, il était vénéré dans toute la région. Les touristes visitent encore aujourd'hui, avec grand intérêt, l'endroit où s'élèvait le célèbre manoir de Gaspé, qu'un malheureux incendie a détruit en 1909[4].

[4] M. le curé Joseph Alexandre a bâti, en belle pierre de granit, à Saint-Pamphile, une superbe réplique de l'ancien manoir du seigneur de L'Islet et Port-Joli.

*
* *

Voici venir une ère nouvelle, grâce au dévouement, à la patience et au savoir faire du bon M. Buteau. L'annaliste Trudelle écrit à ce propos :

« Après les orages, le beau temps, et après les tempêtes, le calme ; et ce calme a régné, non seulement pendant toute l'année 1872, mais encore pendant les années suivantes, et jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes (mars 1884). Il y eut bien, de temps en temps, quelques petites difficultés, quelques misères inséparables de notre pauvre humanité, mais la présence du bon M. Buteau dans cette maison fut toujours un excellent calmant. Elle avait l'effet bienfaisant de la goutte d'huile. Son esprit de douceur se communiqua peu à peu aux professeurs et aux maîtres, et naturellement se fit sentir parmi les élèves. Avant son arrivée, les punitions corporelles et surtout les férules étaient à l'ordre du jour. Il y eut un temps qu'on a pu appeler le règne de la Terreur.

« Ce régime changea peu à peu : les férules se donnèrent moins fréquemment, et surtout, d'une manière raisonnable. Sous le règne du supérieur actuel (*M. Trudelle lui-même*) et d'après sa recommandation, elles ne sont pas totalement abolies, mais elles ne peuvent être données que bien rarement, et dans des conditions telles qu'elles doivent empêcher les abus. L'esprit des élèves n'en est que meilleur, et il n'y a peut-être pas une communauté plus respectueuse et plus soumise, ni une maison où la paix et l'union règnent plus parfaitement entre tous ceux qui l'habitent. »

Le Collège de Sainte-Anne n'était pas seulement un petit séminaire mais aussi un grand séminaire. Pendant plus de cent ans, un certain nombre de séminaristes, allant jusqu'à la vingtaine, y enseignaient et surveillaient les élèves en même

temps qu'ils suivaient eux-mêmes les cours de théologie. Le blason actuel du collège rappelle encore cette époque : outre le livre avec palme qui représente le cours classique, outre le navire avec sa voile qui symbolise le cours commercial, comme la gerbe symbolise le cours agricole, le quatrième quartier porte un calice surmonté d'une hostie, lequel représente le cours théologique des futurs prêtres.

Pour donner plus de force et plus de prestige aux études théologiques, pour assurer une formation sacerdotale plus complète, M^gr^ l'archevêque, par des lettres datées du 22 septembre 1871, avait conféré au collège le nom et les privilèges de grand séminaire. Il fut cependant entendu que les séminaristes ne seraient pas appelés à Sainte-Anne hors le consentement de l'Ordinaire, et que leur nombre n'excéderait pas les besoins du collège. Comme ses prédécesseurs, M^gr^ Taschereau cédait à la nécessité des temps, qui, heureusement, sont aujourd'hui définitivement révolus. Le 30 janvier 1872, le grand séminaire de Sainte-Anne était affilié à l'Université Laval.

Sa Grandeur M^gr^ Taschereau s'intéressait toujours à Sainte-Anne. Le 21 mai, il venait bénir le nouveau couvent[5] des Sœurs de la Charité, ainsi que la cloche qui devait le surmonter. Cette bâtisse, due en partie à l'initiative du curé Paradis, était un précieux appoint pour la paroisse et le voisinage. Assez souvent les parents préfèrent faire étudier leurs jeunes filles au même endroit que leurs jeunes frères.

[5] En 1860, Mademoiselle Guy fonde un hospice au Petit-Rocher, dans le village de Sainte-Anne. Le collège lui vient en aide. Deux ans plus tard, la fondatrice, vieillissant, appelle à son secours les Sœurs Grises de Québec, qui prennent charge de l'hospice et y ouvrent deux classes. En 1871, les Sœurs quittent cette maison, devenue inhabitable, pour s'établir près de l'église, dans un couvent de briques bâti grâce aux encouragements du curé Odilon Paradis . . . ; qui a remplacé M. Bourret . . .) en 1865. Le couvent deux fois agrandi depuis lors, hospitalise encore quelques vieilles personnes. (*Vie de Mère Mallet*, p. 368.)

— En 1905, les Petites Sœurs de la Sainte-Famille viendront, dans un couvent nouveau, apporter leur dévoué concours à l'administration temporelle du Collège de Sainte-Anne.

Cette cérémonie grandiose réunit toute la population, et la fanfare du collège s'y fit entendre. L'archevêque profita de son passage pour faire visite au collège. Pour encourager les écoliers, il fut heureux de bénir, à cette occasion, les médailles de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin et en décora les académiciens, qui n'oublieront jamais ce grand honneur.

*
* *

Les élèves, alors comme aujourd'hui, ne rêvaient pas seulement de palmes académiques, mais aussi de jeux et d'amusements. Les directeurs et les régents sont toujours empressés à satisfaire leurs raisonnables désirs. À Sainte-Anne, parmi les plaisirs d'hiver, la glissoire tient le premier rang. Aussi quelle fête ce fut, le 8 décembre, quand on inaugura la nouvelle glissoire, ou plutôt l'ancienne, mais améliorée par l'abbé Narcisse Proulx, maître de salle, aidé de quelques philosophes auxquels il avait communiqué son élan.

À ce sujet, l'*Annuaire de 1910* publie ce qui suit : « La glissoire est l'amusement indispensable des jours d'hiver, amusement célèbre chez les générations d'écoliers qui se sont succédé depuis 1872. Secondé par quelques vieux philosophes . . . M. l'abbé Narcisse Proulx, recula des arbres et des taillis pour asseoir des terrassements, redressa et prolongea, par sa partie supérieure, cette glissoire où « les traî-« neaux, étourdissante épreuve, font gaîment les trois sauts « triomphants ». Ce ruban de glace, tendu avec précaution sur une longueur de 1,200 pieds, emporte l'amateur habile à l'allure satisfaisante de un mille à la minute. Les directeurs hésitèrent d'abord à autoriser cette façon de s'en aller si lestement aux abîmes, mais d'heureuses expériences démontrèrent vite, au plaisir de M. Proulx, que la ligne droite est toujours un chemin très sûr. »

Cet amusement a fait parler de lui . . . jusqu'en France. Dans l'inoubliable visite que fit au collège, en 1918, la Mission française, le lieutenant Flory, aujourd'hui président des Semaines sociales, et le sergent Dobelle voulurent en faire-l'essai. Au moment de tenter « l'étourdissante épreuve », ce dernier dit d'un ton mi-sérieux mi-badin, devant la gent écolière qui s'intéressait à ses émotions : « Allons, sergent ! toi qui n'as pas craint la charge à la baïonnette, trembleras-tu devant une descente en traîneau ? »

À son retour en France, dans une réunion où se pressaient professeurs, étudiants et anciens élèves de l'université catholique de Lille, réfugiés dans la région de Paris, le chef de la mission fit une conférence sur son voyage en Amérique et voulut bien dire quelques mots de sa réception au Collège de Sainte-Anne. C'est à ce sujet que le *Bulletin de guerre des Facultés catholiques de Lille* écrit : « Après avoir parlé des manifestations de sympathie, des chants en l'honneur de la France, M. Duthoit, président des Semaines sociales, note en passant quelques détails et nous décrit agréablement le sport traditionnel de la glissoire. »

Et voilà comment nos *trois sauts* sont connus, même par delà les mers . . .

*
* *

Monsieur Painchaud était mort depuis 35 ans, mais les anciens ne l'oubliaient pas. Un très grand nombre l'avaient connu. Ils voulurent marquer leur affection et leur reconnaissance. Ils forment alors un comité ainsi composé : l'Honorable Letellier de Saint-Just, sénateur, l'abbé Ls-E. Bois, curé de Maskinongé, l'Honorable Élisée Dionne, conseiller législatif, M. J.-C. Cloutier, ancien directeur, curé de Cacouna, le docteur J.-E. Landry, neveu du fondateur, professeur à l'Université Laval, M. Ed. Fafard, curé de Saint-Sylvestre,

M. L.-H. Blais, m.p.p., et l'abbé H.-Raymond Casgrain, vicaire à la cathédrale de Québec. Ce comité décide de placer dans l'église de l'Île-aux-Grues un magnifique marbre qui rappellera le souvenir du fondateur[6].

Grâce à la circulaire lancée par ce comité, les souscriptions des anciens sont abondantes, dépassent même l'objectif proposé. Alors, le surplus est consacré à un autre marbre-souvenir de M. Painchaud, que l'on placera dans la chapelle du Collège de Sainte-Anne[7].

De son côté, l'archevêque de Québec n'oubliait pas l'œuvre du fondateur. Plus que jamais, il voulait mener à bien la souscription entreprise pour sauver le Collège de Sainte-Anne. Le montant dépassait déjà $50,000. Aussi, disait-il dans sa circulaire du 23 septembre :

« Nous pouvons donc nous réjouir par la pensée que cette œuvre est maintenant hors de tout danger, pourvu que l'on

---

[6] On y lit l'inscription suivante, composée par l'abbé Cyrille Legaré.

D. O. M.

Ici repose l'Illustre et Rév. Charles-François Painchaud, enfant de cette île, qui, après avoir été ordonné prêtre, se montra toujours, dans les différentes charges qui lui furent confiées, un vrai et fidèle serviteur de la patrie et de la religion. Rempli surtout d'un grand zèle pour l'éducation de la jeunesse, il réussit, après avoir vaincu de nombreuses difficultés, à jeter, le 2 juillet 1827, les fondations d'un collège dans la paroisse de Sainte-Anne qu'il dirigea pendant vingt-trois ans, puis il en ouvrit les portes à la jeunesse avide d'instruction, le 1er octobre 1829. Il a arrosé de ses sueurs cette institution naissante ; il sacrifia pour son accroissement sa bourse et sa vie, jusqu'à ce qu'il fût rappelé à Dieu, le 9e jour de février, dans la 56e année de son âge.

Les anciens élèves ont érigé à la mémoire de ce Père vénéré, qui les protège sans cesse de son amour, ce pieux monument de leur reconnaissance, 1872. (*Traduction de l'inscription latine.*)

[7] À la mémoire de l'Illustre et Rév. C.-F. Painchaud, rempli de dévouement pour la jeunesse studieuse ; après avoir vécu au milieu de travaux et d'épreuves continuelles, il mourut, plein de mérite devant Dieu et devant les hommes, à l'âge de 56 ans.

Ceux qui sèment dans les larmes, récolteront dans l'allégresse. (*Traduction française.*)

R. I. P.

continue avec le même zèle à lui venir en aide . . . On a éteint toutes les dettes qui portaient 8% d'intérêt, et une grande partie de celle qui payaient 7%. Grâces à Dieu ! le nombre des élèves, qui avait un peu diminué l'année dernière, est remonté à son niveau ordinaire, et les pensions ne laissent aucun arrérage . . . J'invite spécialement les prêtres qui ont été ordonnés depuis l'ouverture de la souscription, à se joindre, s'ils ne l'ont déjà fait, à tout le reste du clergé, pour soutenir une œuvre vraiment diocésaine. »

D'autre part, au collège, on diminuait le plus possible les dépenses. Ainsi, par exemple, la Corporation limitait à $100. l'achat des prix pour les élèves. Par contre, le comité des finances permettait le rétablissement des bourses suspendues.

*
* *

Dans la vie collégiale, les ennuis viennent généralement des départs ou des deuils.

L'abbé Sauvageau quitte Sainte-Anne au mois de décembre. Pourra-t-on jamais oublier le service qu'il rendit à la maison en y venant à l'époque la plus difficile ? Il était bon professeur de théologie, donnait le plus bel exemple de piété et de régularité. Mais sa santé finit par faire défaut. C'est donc avec regret qu'on le voit s'éloigner pour entrer dans le ministère. Après s'être rétabli à Sainte-Foy, où il fut assistant de 1870 à 1874, il retourne à la vie collégiale. Le Collège de Lévis eut le bonheur de l'avoir comme directeur des élèves de 1874 à 1883. C'est là qu'il décédait le 2 novembre 1883.

L'année 1872 voit aussi le départ du procureur, M. Georges Potvin. On avait compté que son séjour à Saint-Anne serait beaucoup plus long. Son caractère eut peine à se plier de nouveau à la vie de communauté, et les embarras financiers

semblèrent le décourager. L'archevêque lui permit donc de retourner au ministère paroissial. Après son vicariat à Rimouski (1859-63) et son séjour au séminaire de cette ville comme directeur (1863-66), et procureur (1866-67), il avait été curé de Saint-Pierre-de-la-Malbaie (1867-68) et de Bagotville (1868-71). En sortant de Sainte-Anne, il est nommé curé de Saint-Aubert où il fonde un couvent en 1877. Sa dernière cure sera Buckland où il meurt le 2 février 1886. Inhumé d'abord dans l'église de Sainte-Anne, sa paroisse, il repose aujourd'hui dans le cimetière Painchaud.

L'abbé Kirouack devait le remplacer comme procureur à Sainte-Anne.

MM. Lucien Gagné, assistant-directeur et Ls-Ét. Grondin avaient quitté le collège aux vacances de 1872.

Pour combler ces vides, M. Buteau s'était adressé à plusieurs, et entre autres, à MM. Amable Blanchet, Jean-Bte Vallée et Louis-Joseph Hudon, mais tous répondirent : *Habe me excusatum.* Et à ce sujet, M. Trudelle écrit dans les *Annales* : « Nombre d'anciens élèves n'ont pas montré assez de dévouement pour leur *Alma Mater*, qu'ils ont abandonnée lorsqu'elle avait le plus besoin de leurs services, ou qui ont refusé d'aller à son secours lorsqu'ils le pouvaient, soit en refusant de souscrire ou souscrivant au-dessous de leurs moyens, soit en refusant le sacrifice de leur personne. C'est ce qui a fait dire, un jour, à M^gr^ l'archevêque Taschereau, que le Collège de Sainte-Anne pouvait répéter les paroles du psalmiste : *Salutem ex inimicis nostris.* »

Ces paroles faisaient évidemment allusion aux querelles entre Sainte-Anne et Québec. Ce ne fut mystère pour personne : si plusieurs anciens élèves restèrent indifférents, c'était pour manifester leur mécontentement de voir l'*Alma Mater* tombée sous la tutelle de prêtres qui n'étaient pas de Sainte-Anne : raison peu surnaturelle et peu valable, en vérité.

On agrégea, cette année-là, MM. H. Kirouack et Herménégilde Dubé. M. Wilbrod Tremblay devenait directeur des écoliers[8].

Le collège compta aussi des deuils. Rien de réconfortant comme une couronne d'amis autour d'une maison d'éducation ; et combien grande la peine, quand ils disparaissent !

Le curé de Rivière-Ouelle, M. Chs Bégin décédait le 16 juin, après 51 ans de prêtrise. Pendant 24 ans, il avait fait partie de l'ancienne Corporation légale du collège. Remarquable par son zèle, sa piété, son désintéressement, il fut regretté de ses paroissiens et du personnel de Sainte-Anne.

Un mois plus tard, le 17 juillet, disparaissait à Saint-Denis, une figure qui restera dans l'histoire du Bas du fleuve et de notre collège, M. l'abbé Édouard Quertier, âgé de 76 ans, fondateur de la Société de Tempérance. Dans ses *Éphémérides*, M. le chanoine Dumais, natif lui-même de Saint-Denis, en fait, *con amore*, l'éloge suivant :

« M. Quertier a attaché son nom à l'austère croix de bois qui protège les foyers canadiens. Sa parole dominatrice, tantôt tonnerre éclatant, tantôt poésie admirable, changeait les loups en agneaux « Jamais Lacordaire, disait M. Bouchy « au sortir d'un sermon donné à Sainte-Anne sur la tempérance, « n'a parlé plus éloquemment et produit un effet plus prodi- « gieux. » Les élèves du collège eurent la bonne fortune de s'émouvoir plus d'une fois aux accents de cette irrésistible éloquence, exquise lorsqu'elle leur parlait de la Bonne Mère ou de leur aimable patron. Comme son ami et son compa-

[8] L'abbé Wilbrod Tremblay est né aux Éboulements le 29 janvier 1843, d'Alexis Tremblay, cultivateur, et de Léocadie Tremblay, fit ses études à Sainte-Anne. Ordonné prêtre à Québec, par M^gr^ Baillargeon, le 20 février 1869. Professeur de mathématiques et d'astronomie (1865-70) ; directeur de l'École d'agriculture (1870-72) ; directeur du collège (1872-73) ; professeur de philosophie (1873-74) ; curé de Saint-Fidèle, Charlevoix (1876-89) ; des Éboulements (1889-90) où il est décédé des fièvres typhoïdes, le 13 février 1890. Inhumé dans son église paroissiale.

gnon d'études, M. Chartier, il était bouillant d'esprit, plein d'originalités. « Me voilà seul, écrit-il un soir dans une note « sauvée de la destruction : tant mieux ! On gouverne mieux « ses pensées que ses paroles, et seul, je ne puis parler qu'à « Dieu. » Il était l'ami des jeunes, qui n'avaient pas de plus grand plaisir que de passer une heure de veillée autour de lui ; et, parmi eux, ses écoliers avaient la meilleure place. Lorsqu'arrivait l'ouverture des classes, il y avait messe solennelle à leur intention, et le père montait en chaire pour adresser à ses enfants l'improvisation toujours neuve dont il avait le secret. Curé de l'Île-aux-Grues, en 1830, il entra en relations avec M. Painchaud et s'éprit de son œuvre. À un jeune ordinand dont il ne pouvait accepter l'invitation, il répondait en 1864 : « Sainte-Anne sera toujours Sainte-Anne dans mes « souvenirs. Dimanche, vers 7 heures, je dirai la messe pour « vous et les enfants de Sainte-Anne. » Figure austère et énergique, longs cheveux blancs, mais s'appuyant à la Croix, soutane fanée sur laquelle tranche la ceinture de cuir, lourdes chaussures à jambières, ces traits vulgarisés par la photographie n'évoqueront-ils pas toujours l'idée d'un vétéran de nombreux combats ? Que n'a-t-il pas obtenu par la Croix, celui qui avait une foi à transporter les montagnes : on peut interroger ses anciens paroissiens. M^gr^ Bourget lui écrivait : « Nous avons confiance dans les puissantes prières que vous « faites avec votre peuple de foi. Je vous remercie de l'intérêt « que vous voulez bien nous porter ; c'est votre district natal « qui en ressent les salutaires effets. » »

M. Quertier ordonné prêtre à 33 ans, a été le premier curé de Saint-Denis, qu'il a pétri de sa main ferme et paternelle, de 1841 à 1856 ; c'est là aussi qu'il a résidé jusqu'à sa mort[9]. »

---

[9] Avant de prendre la soutane, Quertier avait été précepteur chez le seigneur Taschereau à Sainte-Marie de Beauce. Il a signé dans le régistre paroissial l'acte de baptême de celui qui devait être plus tard S. É. le cardinal Taschereau.

*
* *

Les mois s'écoulent dans la monotonie collégiale. La paix continue à régner, et la question des finances absorbe naturellement une partie des énergies. L'archevêque encourage de son mieux le digne supérieur et ses collaborateurs. Répondant aux bons souhaits de M. Buteau, il écrit à l'occasion de la nouvelle année (1873) : « De mon côté, je me souviens chaque jour et à plusieurs reprises de cette maison dont l'importance pour le diocèse est si grande et si évidente. Que Dieu vous bénisse donc de ses plus abondantes bénédictions spirituelles et temporelles durant cette année qui va commencer dans quelques heures. Qu'Il bénisse vos zélés collaborateurs et vos chers élèves ! Qu'Il bénisse la Maison tout entière consacrée à cette belle et grande œuvre que l'on appelle l'éducation de la jeunesse ! Que la foi, la piété y fleurisse de plus en plus, que le travail et la sagesse y soient en honneur et soient récompensés par le succès ! C'est ce que je demande souvent à la Divine Providence, et, comme je ne vois rien de mieux à souhaiter, je me contente de le redire en ce jour où chacun exprime les vœux que son cœur forme pour ceux qu'il aime. »

L'archevêque pouvait-il mieux dire l'intérêt et l'affection qu'il portait à Sainte-Anne ?

Et ses circulaires au clergé continuent : « Un très petit nombre de souscriptions sont en arrière, écrit-il le 2 juin, j'ose espérer qu'elles seront payées à temps » (n° 27). Et le 16 septembre de l'année suivante : « Je tiens à contredire une certaine rumeur qui s'est répandue, savoir que le Collège de Sainte-Anne faisait de nouveaux emprunts. La vérité est que l'on a emprunté à 5 ou 6% pour rembourser aussitôt des capitaux portant intérêt à 7% : ce qui est tout à l'avantage de l'institution, comme on le voit. »

Au collège, on s'efforce de mettre de l'unité dans l'administration, afin de diminuer les dépenses. C'est pourquoi la Corporation décide, le 23 février 1873, que « pour prévenir toutes difficultés et afin qu'il y ait toujours unité d'administration, M. le procureur aura sous sa responsabilité les recettes et les dépenses de l'École d'agriculture, comme celle de la ferme-modèle et du pensionnat. On réduit aussi les dépenses de l'éclairage : le gaz même est trop coûteux. On devra s'éclairer au pétrole. Et c'est ainsi que les chandelles de suif, qui ont d'abord donné la lumière à chaque étude du soir, qui n'ont ensuite servi que pour suppléer le gaz quand il manquait, sont remisées à tout jamais, au grand regret des écoliers. Ils aimaient à voir apparaître, de temps à autre sur les pupitres, la kyrie le des chandelles dans la pénombre du soir.

Le second terme du supériorat de M. Buteau allait maintenant commencer.

II

1873-1875

Le second terme de M. Buteau. — Sa santé décline. — Le nouveau personnel. — Modification du programme des études. — Les Quarante-Heures au collège. — Visites de M^gr^ Taschereau à l'École d'agriculture. — La fête du supérieur. — *Cantate à Pie IX* par le juge A.-B. Routhier. — MM. Michaud et Ouellet, héros de la cause française et catholique. — Les élèves s'intéressent aux questions historiques. — Décès de MM. Étienne Parent, William Dunn, David-H. Têtu, Hyacinthe Potvin. — Refus de MM. Bernard Bernier et Grégoire Tremblay. — Départ de l'abbé Charles Bacon. — L'archevêque déconseille le loyer de la ferme du collège.

Le grand-vicaire Poiré devient curé de Sainte-Anne. — M. Buteau lui cède le supériorat.

MALGRÉ sa santé déclinante, l'abbé Buteau restait à son poste. M. Herménégilde Dubé devenait directeur des élèves, M. Édouard Leclerc, directeur des ecclésiastiques, M. Zoël Lambert, directeur de l'École d'agriculture, M. Ludger Têtu occupait la chaire de rhétorique. Dans le personnel, on remarquait le nom de M. Salluste Duval entré au collège l'année précédente comme professeur de musique vocale et instrumentale. Plus tard, la renommée dira qu'il fut « un des plus beaux cerveaux », un véritable Pic de la Mirandole[1].

En juillet 1873, le programme des études subit une importante modification.

Le cours commercial sera désormais de cinq ans, dont trois de cours préparatoire et deux de cours spécial. Dans les deux classes de celui-ci, la quatrième et la cinquième, presque toutes les matières seront enseignées en anglais ; on fera la part la plus large aux affaires et à ce qui s'y rapporte de près comme de loin : tenue des livres, banquerie, mathématiques, calli-

---

[1] GÉRARD OUELLET : *Ma Paroisse* (Saint-Jean-Port-Joli), p. 321.

graphie, télégraphie, correspondance et droit commercial. Les étudiants qui le voudront pourront y joindre l'algèbre, la trigonométrie, le dessin linéaire, l'architecture et la perspective, des notions élémentaires de littérature, d'histoire, de philosophie naturelle et morale. D'autre part, après les cours préparatoires, les élèves qui veulent faire un cours classique auront leur quatrième, où ils compléteront leurs connaissances de la langue française et commenceront l'étude de la langue latine, pour être admis aux humanités. En vertu de cette bifurcation, le cours classique et le cours spécial seront parallèles, mais indépendants l'un de l'autre, et les élèves seront moins déconcertés par les difficultés qui se succédaient d'abord trop rapidement. Tel est le plan Bacon[2].

Ce système eut du succès, et parmi les élèves qui le suivirent, il en est qui, deux ans plus tard, obtinrent leur brevet de capacité en cinquième : MM. Napoléon Lavoie de l'Islet ; Henri Darlington de Québec ; M. Fournier, de Saint-Jean-Port-Joli, mérita de voir sa toile *Le Manoir d'Haberville*, de Philippe Aubert de Gaspé, reproduite par *l'Opinion publique*, de Montréal.

Dans nos maisons d'éducation, il n'y a pas que les programmes d'études qui doivent varier avec les époques : la vie spirituelle elle-même doit être sauvegardée et renforcée. La dévotion eucharistique est une des sources de vie les plus puissantes : *Ego sum vita*, a dit le Maître. Les Quarante-Heures avaient été établies un an auparavant dans le diocèse de Québec par M^gr^ Taschereau, mais les élèves devaient en suivre les exercices à l'église paroissiale pour gagner les indulgences. Par une grande faveur de l'archevêque, le collège reçoit le 5 octobre 1873, le privilège d'avoir ses Quarante-Heures dans sa propre chapelle.

---

[2] *Notes* de M. Dumais, d'après la *Gazette des Campagnes*, 1873, p. 338.

Quel grand bien n'en résultera-t-il pas pour la communauté ! Depuis lors, chaque année, se renouvellent ces jours de bénédiction. Et la dévotion envers la sainte Eucharistie se manifeste de plus en plus par la communion fréquente, tant recommandée dans la lettre de Pie X.

*
* *

Mais pourquoi l'École d'agriculture ne verrait-elle pas, elle aussi, se rompre de temps à autre la monotonie de la vie étudiante ? Ses élèves participent assez souvent aux fêtes du collège, mais ne convient-il pas qu'ils aient leurs fêtes propres ? Une des plus belles fut, en cette année 1873, la visite de Mgr Taschereau. Répondant à leur adresse de félicitations, il leur donne conseils et encouragements. « Vous avez choisi la meilleure part . . . Aimez-la cette noble science de l'agriculture, car ni les manufactures, ni l'industrie ne peuvent entrer en comparaison avec elle. Vous vous plaignez de ce que les élèves de l'École ne sont pas assez nombreux. Cela dépend de l'apathie qu'ont les cultivateurs à l'égard des Écoles d'agriculture, et de ce qu'ils ne réfléchissent pas assez sur les avantages de l'intelligence en agriculture. Ne vous découragez pas, mes jeunes amis, viendra un jour où l'École ne sera pas assez grande pour contenir tous les élèves qui s'y présenteront. »

Et ce souhait de l'archevêque s'est réalisé beaucoup plus tôt qu'on ne pouvait le prévoir. Non seulement une fois, mais deux fois, en attendant une troisième fois, l'École s'est agrandie. Ses élèves, agronomes ou cultivateurs, couvrent aujourd'hui la province.

Mgr Taschereau répètera cette visite le 11 octobre de l'année suivante.

*
* *

La fête par excellence de 1874 fut celle du supérieur, M. Buteau, le 27 mai.

Séance dramatique et musicale qui attira une grande foule. Après un chant en l'honneur de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin, M. Thomas Chapais, élève de rhétorique, prononce le discours d'ouverture. Avec un talent et un tact parfaits, ce jeune, en qui on devine déjà l'homme de l'avenir, démontre l'immense influence de l'éducation sur les peuples et les sociétés. Appuyé sur l'enseignement de l'Église, il fait voir que la religion seule a mission d'élever les peuples, que l'éducation dite cléricale est la seule capable d'apprendre aux nations leurs devoirs envers Dieu et envers elles-mêmes, tandis que l'éducation dite laïque, plus souvent athée, n'a produit que des désastres, qu'elle a été et qu'elle est encore la principale cause de la décadence des nations.

Après quelques morceaux de fanfare, les élèves font entendre la *Cantate à Pie IX*[3]. Les paroles sont du juge A.-B. Routhier, et la musique de l'abbé Étienne Grondin. Les élèves jouent ensuite le drame *L'Expiation*. À la fin de la soirée, le juge Routhier adresse la parole à l'assistance. Il s'attache surtout à démontrer, par les faits, les idées qu'a exprimées M. Thomas Chapais. Enfin la fête se termine par un superbe feu d'artifice préparé par les professeurs eux-mêmes.

*
* *

En ce temps-là, deux anciens élèves se firent, d'une manière toute particulière, les héros de la cause catholique et française au Nouveau-Brunswick, cause que les élèves de Sainte-Anne suivirent avec le plus grand intérêt.

C'est d'abord l'abbé F.-X. Michaud, curé d'office de la cathédrale de Saint-Jean. Ne voulant pas payer l'injuste taxe scolaire, il est conduit en prison. Il publie alors une

[3] Abbé Émile Dubois : *Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse*, p. 334.

solennelle protestation dans l'*Evening Globe*. L'évêque, plusieurs prêtres et un grand nombre de catholiques lui font visite dans la journée. Vers le soir, il est libéré, un anonyme ayant envoyé $5.00 au député shérif. C'était plus que le montant réclamé.

L'année suivante, le 17 octobre (1874), le même abbé Michaud est arrêté dans une rue de la ville et emprisonné pour les mêmes raisons.

Le 9 octobre précédent, l'abbé Antoine Ouellet, de l'évêché de Saint-Jean, N.-B., avait été aussi mis sous verrous, pendant une heure, pour avoir refusé de payer la taxe scolaire contre laquelle protestait sa conscience.

La question des écoles sera longtemps l'objet de luttes et d'injustices au Canada, en dépit du *fair play* britannique.

Les élèves ne s'intéressent pas seulement aux menus faits patriotiques. Grâce à la « Revue » de la *Gazette des Campagnes*, mais surtout aux articles de l'*Univers* qu'on porte à leur connaissance, ils suivent avec attention les grands faits historiques d'Europe et d'Amérique, *v.g.* la politique qui aboutit à l'unité italienne, à l'unité allemande, à l'installation de la république en France. Ils ne restent pas complètement étrangers au mouvement social des États-Unis : ils discutent l'établissement de la Confédération au Canada. Tous ces grands événements mondiaux, commentés sous leur angle religieux par les directeurs à la tribune de la lecture spirituelle, retiennent l'attention des élèves. Et plus tard, Sir Thomas Chapais dira que c'est à cette époque de sa vie d'écolier que sa vocation d'historien commença à se dessiner.

*
* *

Le 21 décembre 1874, le collège perdait un ami sincère par la mort de M. Étienne Parent, sous-secrétaire d'État. Pendant plus de vingt ans, il mit au service de Sainte-Anne l'influence

que lui donnait sa situation stratégique. Très dévoué à la cause de l'éducation, il ne manquait pas de favoriser, dans la mesure du possible, nos collèges classiques. Il se faisait grand honneur de la procuration qui l'autorisait à retirer pour notre institution les allocations du gouvernement. M. Pilote était heureux de correspondre avec lui au sujet de certaines questions d'éducation.

L'année 1875 devait apporter d'autres deuils. D'abord celui du Révérend William Dunn. Né en Irlande en 1806, il était venu au Canada en 1829. Appelé au Collège de Sainte-Anne par le directeur Louis Proulx, il enseignait en même temps qu'il faisait ses années de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre en 1836, il fut d'abord nommé vicaire à la cathédrale de Québec, puis curé de Percé (1836-40) ; de Frampton (1840-51) avec desserte de Cranbourne (1840-51 ; curé de Sainte-Catherine (1851-59) ; de Saint-Gilles (1859-60) de Leeds (1860-66). Retiré à Sainte-Anne depuis lors, il y décède le 10 janvier 1875. « À peine avai-je mis le pied sur le continent, disait-il souvent, que Sainte-Anne m'accueillit avec tendresse. Je serais trop heureux si je pouvais y mourir. » Deux ans avant sa mort, il avait vu disparaître, après une maladie de huit jours, un neveu très brillant, William Dunn, élève de versification au Collège de Sainte-Anne.

Le 30 avril de cette même année décédait le curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, M. David-Henri Têtu[A 19] qui avait siégé au Conseil des directeurs du collège (corporation légale) de 1839 à 1862. Il comptait parmi nos bienfaiteurs. Né à Montmagny en 1807, il avait été ordonné en 1829 ; nommé vicaire de M. Mailloux à Saint-Roch de Québec, il lui succéda en 1833 ; puis, de 1839 jusqu'à sa mort, il fut curé de Saint-Roch-des-Aulnaies. Il était le frère du docteur Têtu de la Rivière-Ouelle, et l'oncle de cinq prêtres, les frères Têtu, qui furent tous élèves et, quatre d'entre eux, professeurs à Sainte-Anne.

M. L. Dumais, écrit ce qui suit sur la mort de son ancien curé, M. Hyacinthe Potvin, décédé le 27 septembre de cette même année. « La mort attendait au Cap-Santé Messire Hyacinthe Potvin, curé de Saint-Denis, âgé de 51 ans. M. Potvin eut à Sainte-Anne son berceau et son *Alma Mater* que son cœur n'oublia jamais ; il fut, à la procure pendant sept ans, assistant de M. Montminy et de M. Pilote, et procureur pendant deux autres années. Nul pasteur ne connut mieux ses brebis ; les étincelles qui s'échappaient quelquefois de son vif tempérament étaient aussitôt éteintes dans une vivante bonté. Des enfants qu'il aima d'une tendresse de mère, il en est qui lui doivent des bienfaits qui tiennent du merveilleux. Son dernier jour rempli de consolations a fait dire aux trois amis qui recueillirent son dernier soupir « Puissions-nous mourir comme lui ![4] »

*
* *

Dans le cours de mai 1875, il est encore question d'unir la cure de Sainte-Anne au collège, et le supérieur, M. Buteau, demande à l'abbé Bernard Bernier, alors curé de Saint-Narcisse de Beaurivage de venir occuper ce poste. Mais l'abbé ne jugea pas à propos d'accepter.

Pour augmenter encore la valeur du personnel, on aurait aussi voulu faire entrer au collège M. Grégoire Tremblay, ancien directeur, curé de Beauport. Celui-ci ne peut se décider à quitter sa belle paroisse. « On peut le regretter,

---

[4] L'abbé Hyacinthe Potvin, né à Sainte-Anne, le 30 décembre 1824, fit ses études dans sa paroisse natale et fut ordonné à Québec, le 18 septembre 1847. Vicaire à Saint-Roch de Québec (1847), à Sainte-Marie-de-la-Beauce (1847), à Kamouraska (1847-48) ; au Collège de Sainte-Anne, professeur (1848-50), assistant-procureur, procureur (1850-55) ; curé de Saint-Modeste avec desserte de Saint-Antonin (1855-56) ; curé de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie (1856-75).

écrit l'annaliste M. Trudelle, p. 196) car M. Tremblay est un homme distingué, qui aurait pu rendre de grands services à la maison et augmenter le crédit et la confiance dont elle avait besoin dans ces temps difficiles. Refus ou départs, quel ennui pour M. Buteau, qui voulait à tout prix, même au prix de sa santé et de sa vie, sauver le Collège de Sainte-Anne ! M^gr^ l'archevêque écrivait à ce propos le 16 mai : « La Divine « Providence, en ne permettant pas que nos beaux projets se « réalisent en un clin d'œil, doit avoir d'autres desseins bien « meilleurs, qui nous raviront d'admiration quand ils seront « dévoilés. Il faut prier . . . prier . . . prier . . . »

Et l'année se termine par le départ de M. Charles Bacon. C'était le dernier « appelant » qui s'en allait. On voulut alors faire revenir M. Bruno Leclerc, mais sur la suggestion de M^gr^ Taschereau, qui craignait le retour de « l'esprit d'opposition », on chercha une autre solution, et l'abbé Charles Richard fut nommé préfet des études pour remplacer le démissionnaire.

Les espérances des écoliers ne sont pas non plus toujours réalisées. Le 24 mai 1875, pour se rendre au désir du curé Gagnon, le Conseil avait décidé qu'une partie de la communauté irait, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, en voyage de plaisir à Trois-Pistoles, les frais devant être payés par le curé. Malheureusement pour la gent écolière, ce voyage n'eut pas lieu.

La situation financière, bien que considérablement améliorée depuis 1870, continuait à préoccuper les amis de la maison.

Il fut question de louer la ferme du collège à un prix avantageux. M. Barnard, agronome intelligent, employé par le gouvernement comme professeur d'agriculture, demandait un bail de 19 ans, se chargeant aussi par là de l'administration de l'École d'agriculture. Heureusement, dans une lettre du 30 mars 1875, l'archevêque fait voir les inconvénients du marché, et la Corporation donne une réponse négative.

« Cette ferme, écrit M. Trudelle, est une riche fondation pour le Collège de Sainte-Anne, à laquelle il est bien probable qu'il tiendra toujours comme à son existence. »

Mais alors, comment stabiliser la situation d'une manière définitive ? On pensait, depuis quelque temps déjà, à Messire Chs-Éd. Poiré, curé de Saint-Anselme. Lui, si généreux dans les souscriptions du clergé, ne serait-il pas l'homme tout désigné pour renflouer enfin la barque collégiale ? Ce fut l'avis d'un grand nombre, tout particulièrement de M. Buteau, du Comité et de l'archevêque lui-même.

Consulté à ce sujet, M. le grand-vicaire Poiré finit par consentir. Il laisserait sa cure qu'il occupait depuis 1857, et viendrait, sur le désir de l'archevêque, prendre celle de Sainte-Anne. Il serait ainsi tout près du collège qu'il pourrait protéger davantage.

Le triennat de M. Buteau n'était pas terminé, mais, dans son humilité, il voulut à tout prix céder sa place de supérieur pour sauver définitivement la maison.

Les anciens qui ont fait particulièrement honneur au supériorat de M. Buteau sont :

Sir Thomas Chapais ;
L'Honorable Ls-Ph. Pelletier, ministre de la justice ;
M^gr^ Gabriel Cloutier, vicaire-général de Saint-Boniface ;
M^gr^ Fernand Dupuis, curé de Plessisville ;
M^gr^ Georges Miville, fondateur de l'École apostolique Notre-Dame ;
L'abbé Alfred Tremblay, supérieur du Séminaire de Chicoutimi ;
L'abbé Louis Lessard, directeur du Collège de Sainte-Anne ;
L'abbé Alp. Têtu, professeur de rhétorique à Sainte-Anne ;
L'Honorable Gilbert Miville-Dechesne, ministre provincial ;
Le docteur Salluste Roy, surintendant de l'Asile Saint-Michel-Archange ;
Pantaléon Pelletier, commissaire de la province à Londres.
Le Père Arthur Letellier, supérieur des Pères du Saint-Sacrement à New-York.



Charles-Édouard Poiré, v.-g. (*1810-1896*),
8e supérieur (*1875-1878*) (*1886-1896*).

CHAPITRE NEUVIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. CHS-ÉD. POIRÉ, V.-G.

(1875-1878)

LA CONSOLIDATION

Curriculum vitæ. — Les membres de la Corporation. — Nouvelle circulaire de l'archevêque au clergé. — Améliorations : cuisine et réfectoire des prêtres. — Système de chauffage ; on déplace la salle de récréation et quelques classes. — Réduction excessive des dépenses : départ du professeur McKernan. — Étude de l'anglais. — À l'École d'agriculture, idée génératrice des cercles agricoles. — Visite de cinq évêques. — Joie des élèves. — Encore une circulaire au clergé. — Dette globale éteinte par une souscription de $80,000. — *Te Deum.* — Noyade de l'abbé Ludger Têtu. — Visite du lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, ancien élève. — Le délégué apostolique M^gr^ Conroy salué au passage du convoi. — Décès du grand-vicaire Mailloux et de M. Buteau. — Fin du supériorat de M. Poiré. — L'abbé Charles Trudelle entre au collège.

C'ÉTAIT une nouvelle vie qui commençait pour le grand-vicaire Poiré. On ne quitte pas une paroisse, à 65 ans, sans qu'il en coûte. Curé de Saint-Anselme depuis 1857, il ne songeait pas qu'un jour on lui demanderait de laisser ce poste pour une cure nouvelle. Il y avait bâti un couvent en 1867. Tout l'invitait à y finir ses jours : *In nidulo meo moriar.* Mais un désir des autorités était pour lui un ordre ; il ajouterait un nouveau sacrifice à ceux dont sa vie était déjà remplie.

Né à Saint-Joseph de Lévis en 1810, il s'était donné, tout jeune séminariste, aux missions de l'Ouest canadien. Ordonné à Saint-Boniface par M^gr^ Provencher en 1833, il avait passé six années au Manitoba. Curé de Saint-Joseph de Lévis de 1839 à 1843, il visita annuellement les missions du

Témiscamingue et de l'Abitibi. En 1843, il était nommé curé de Saint-Joseph de Beauce, et en 1846, curé de Deschambault. Sainte-Anne devait être la cure de ses dernières années.

Le 2 septembre 1875, il est nommé supérieur du collège, M. Buteau devenant assistant-supérieur. Les occupations de la cure ne l'empêcheront pas de s'intéresser au collège jusque dans les moindres détails. Il y sera aidé par les principaux membres du personnel, qui, outre M. Buteau, sont : MM. Chs-Eugène Frenette, directeur des élèves, Jos.-Rémi Desjardins, procureur, Édouard Leclerc, directeur des séminaristes, Charles Richard, préfet des études, Narcisse Proulx, directeur de l'École d'agriculture.

*
* *

C'était la situation financière du collège qui avait amené l'abbé Poiré à Sainte-Anne. Il était tout naturel que la solution de ce problème fût une des principales préoccupations du nouveau supérieur.

Et l'archevêque donnait toujours l'exemple, sans jamais se lasser, du dévouement à notre maison. Dans une nouvelle circulaire au clergé (n° 46), il écrivait, le 10 septembre 1875, « Durant les deux retraites, j'ai conféré avec chacun des retraitants, au sujet de la souscription en faveur du collège de Sainte-Anne. Tous ont convenu sans peine que c'est une œuvre en faveur de laquelle il est nécessaire de faire de nouveaux et prompts sacrifices. Tous ceux qui le peuvent ont montré combien cette œuvre leur est à cœur, en ajoutant à leur souscription un montant plus ou moins considérable, selon leurs moyens. Quelques membres du comité ont souscrit ensemble une somme de sept cent cinquante piastres, en sus de leur première souscription, et les autres prêtres de la

première retraite ont promis, et payé en grande partie, une nouvelle souscription de quatre mille trois cents piastres. Un certain nombre n'ont rien souscrit et rien donné. La liste en a heureusement diminué pendant les deux retraites, mais elle est encore trop longue. Quelques-uns des anciens élèves du collège s'y trouvent encore. »

*
* *

Depuis l'arrivée de M. Poiré, on parlait d'améliorations à faire dans le collège, mais les divergences de vues et le coût probable des dépenses en avaient retardé l'exécution. Enfin le 9 mars 1876, il est décidé qu'on installera le réfectoire des prêtres et la cuisine au rez-de-chaussée de l'aile Pilote. La vieille cuisine à démolir, bâtie en 1848, au nord-est du collège, à l'extrémité de l'aile Painchaud, était un gouffre pour le bois de chauffage et une espèce d'hôtellerie, suivant un usage introduit par le fondateur au cœur tendre et généreux — usage qu'on appelait le *prêt à Dieu* — ; il y avait toujours table mise, non seulement pour les pauvres, mais aussi pour bon nombre de paroissiens qui venaient à l'église, et pour des voisins et voisines qui se rendaient prendre qui, un peu de bouillon, qui un peu d'ossailles.

La nouvelle cuisine et d'autres pièces chauffées au rez-de-chaussée, eurent pour avantage de répandre la chaleur dans tous les étages de l'aile Pilote, jusque-là trop froide pour les faibles santés. Ce fut une économie d'une centaine de cordes de bois par année. Et, qu'on excuse ce détail, les « coquerelles » de l'ancienne cuisine, dont les élèves avaient tant à se plaindre, disparurent à tout jamais.

On profita des réparations dans l'aile Pilote pour changer le système de chauffage à air chaud, qui n'avait jamais donné satisfaction et qui enfumait la chapelle. L'été suivant, on

fait de nouvelles divisions, surtout au cours classique, pour mieux aménager les salles et les classes. Ces divisions ne sont pas du goût de tout le personnel, mais le supérieur tient à sa décision. Il paie la main-d'œuvre, et le collège les matériaux.

En mai 1878, la salle de récréation du cours classique, attenant jusque-là au corps central, sera placée au nord-est, englobant l'ancien réfectoire des prêtres et sa voisine, la classe de belles-lettres, avec leur corridor. On la remplacera par les classes de belles-lettres, de versification et de méthode, avec couloir au sud.

L'esprit d'économie devait présider à la vie collégiale : les circonstances le demandaient, mais encore ne fallait-il pas exagérer.

M. Lagacé, ancien supérieur de Sainte Anne, devenu principal de l'École normale, avait établi, à Québec, des cours de diction. Il ne peut obtenir qu'un prêtre du collège suive ses cours : dépense réputée trop forte. Le Comité extérieur des finances exige même le renvoi du professeur d'anglais et de musique, M. McKernan, dont le salaire paraît trop élevé. Ce fut une erreur capitale que l'on reconnut plus tard. Plusieurs élèves quittèrent le collège à son départ. M. McKernan était excellent professeur : connaissance parfaite des matières de son programme, clarté dans ses explications, patience inaltérable et justice envers tous. Il excella comme professeur de musique. Dans les séances publiques, la fanfare, qu'il dirigeait avec un goût sûr et délicat, remportait toujours grand succès. Il est mort à Lévis en 1886, après avoir enseigné plusieurs années au collège de cette ville [1].

Il n'est donc pas étonnant qu'en 1876 (15 février) le collège n'ait pas accepté les services d'un organiste allemand, M.

---

[1] Cf : *L'Écho du Collège* (de Lévis), 1947.

Otten, ancien élève du conservatoire de Liège, chaudement recommandé par M. Grégoire Tremblay, curé de Beauport, où ce musicien avait déjà tenu l'orgue. Les appointements à lui donner étaient trop élevés.

Malgré des hausses et des baisses, l'étude de l'anglais occupa toujours une place importante dans le programme des études à Sainte-Anne, et cela, surtout depuis la fondation du cours commercial en 1842. À partir de 1865, la conversation anglaise était obligatoire pendant la seconde demi-heure de la récréation du soir. Mais pour ménager la santé des maîtres et des élèves, qui pouvait souffrir ainsi d'une certaine contention, justement pendant le temps destiné à refaire les forces, on plaça cette étude de l'anglais après la prière du soir. Ce fut l'origine des *Phrases* qui durèrent jusqu'à ces dernières années. Aujourd'hui, cette étude de la langue anglaise se fait généralement avant dîner[2].

*
* *

À l'École d'agriculture, la vie se développait un peu tous les jours, malgré les difficultés inhérentes à toute œuvre qui commence. Le 2 avril 1876, les paroissiens de Sainte-Anne y organisèrent un cercle agricole conforme aux dispositions énoncées dans la constitution de l'Union agricole. Ce fut, pour ainsi dire, la suite des causeries inaugurées l'été précédent par l'abbé Narcisse Proulx, directeur de l'École, et M. Firmin Proulx, éditeur de la *Gazette des Campagnes*, en faveur des cultivateurs. Un véritable cercle d'enseignement s'était alors formé. L'arpenteur Roy en avait élaboré les règlements.

---

[2] Un des plus célèbres professeurs d'anglais commercial au Collège de Sainte-Anne fut l'abbé Isidore Deblois. Le 5 juin 1878, on le voit en correspondance avec l'abbé Trudelle pour son entrée au collège où il devait enseigner pendant une quinzaine d'années (1878-1893) . . .

C'était l'idée génératrice des cercles agricoles qui ne tardèrent pas à surgir dans la province.

*
* *

Pour rompre la monotonie de la vie écolière, rien comme la visite d'illustres personnages. Les élèves en sont parfois sous le charme toute la semaine précédente et la semaine suivante. La communauté en reste longtemps ensoleillée.

Le 29 mars 1876, le collège de Sainte-Anne recevait la visite de cinq évêques, en route pour la bénédiction du nouveau Séminaire de Rimouski. C'étaient Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec ; Messeigneurs Laflèche, des Trois-Rivières ; Fabre, de Montréal ; Duhamel, d'Ottawa ; et Moreau, de Saint-Hyacinthe. On avait dressé un arc-de-triomphe et multiplié pavillons et décorations. Après le morceau traditionnel de fanfare, M. Louis Tremblay, finissant, présente une adresse de bienvenue. Le jeune Gustave Vereault demande que chaque évêque accorde un congé, donc cinq grands congés. Mgr Taschereau répond spirituellement « Vous ne calculez pas bien, mes chers enfants. Un seul évêque devrait vous accorder cinq grands congés. Or, nous sommes cinq évêques, et cinq fois cinq font vingt-cinq. Nous vous accordons donc 25 grands congés. » De là, délire de joie dans l'assemblée des jeunes. Mais Monseigneur ajoute aussitôt : « Vous prendrez le premier congé demain ; puis, les 24 autres tous à la suite, à partir du 24 juillet. » On comprend la déception, mais elle ne tarda pas à faire place à la bonne humeur. Cette scène des plus charmantes se termine par un air de musique, et le congé commence aussitôt. Le soir, aux exercices du mois de Marie, Mgr Fabre adresse la parole aux élèves. Et le lendemain, Mgr fait un sermon à la messe de communauté.

Cette belle visite des évêques devait être complétée, le 15 novembre suivant, par celle de M^gr^ Taché, de Saint-Boniface, hôte du grand-vicaire Poiré, comme lui jadis missionnaire dans l'Ouest canadien.

*
* * *

Les visites que M^gr^ l'Archevêque faisaient annuellement à Sainte-Anne étaient loin de diminuer son affection pour le collège, ni son ambition de le sauver de la ruine.

Dans une nouvelle circulaire (n° 57) du 1^er^ septembre 1876, il écrivait : « Il faut éviter à tout prix les conséquences funestes qui résulteraient d'un abandon complet du dessein conçu en 1871 . . . Cette œuvre si belle, si importante, pour laquelle tant de nobles et généreux sacrifices ont été faits, cette œuvre périra-t-elle ? . . . Beaucoup d'ouvriers, de veuves, de petits rentiers ont mis leurs capitaux en dépôt dans cette maison, consentirons-nous à les laisser privés d'une partie de leurs modestes épargnes gagnées à la sueur de leur front ? L'honneur du clergé n'est-il pas intéressé à maintenir cette institution ? . . . Il s'agit de trouver, avant le premier janvier prochain, une somme de $51,000.00 pour payer la dette totale de $89,000.00.

« Une question : Le collège, une fois libre de dettes, pourra-t-il se soutenir ? Les comptes des quatre dernières années montrent que le collège s'est maintenu, et a même eu un surplus avec ses ressources ordinaires et l'allocation du gouvernement. »

Nouvel appel, le 3 octobre : « Il y a encore une soixantaine de membres du clergé qui ne m'ont pas fait connaître leur intention, et parmi eux, il y en a un bon nombre capables d'aider puissamment cette bonne œuvre qui intéresse grandement le bien de la religion dans tout l'archidiocèse, et, par contre coup, dans toute la province. »

Enfin, le 3 novembre, l'archevêque annonce que les souscriptions couvrent la dette globale, et en manifeste sa joie reconnaissante. Le montant souscrit par le clergé du diocèse est de $77,023.45, et par les laïcs, $3,056.20. Total : $80,079.65.

En tête de cette liste d'or figurent l'archevêque de Québec, le grand-vicaire Poiré, le Séminaire de Québec, les Dames Ursulines, et MM. les abbés Z. Bolduc, David-Henri Têtu, Léon Roy, François Pilote, Zéphirin Charest, Frs-X. Delâge, N.-T. Hébert, C.-A. Collet.

Et le *Te Deum* chante dans tous les cœurs.

*
* *

Mais dans cette même année, la douleur s'était mêlée cruellement à l'allégresse.

Le 22 juillet, l'abbé Ludger Têtu, professeur de belles-lettres, périssait en face du collège de Sainte-Anne dans une tempête sur le fleuve, au retour d'une de ces excursions qui faisaient son bonheur.

Mercredi, le 19, dans une chaloupe qui avait appartenu jadis à l'abbé Laverdière, du Séminaire de Québec, il s'embarquait seul à la Rivière-Ouelle, par une légère brise du nord-est, pour se rendre au presbytère de Saint-Roch-des-Aulnaies, chez M. le curé Dufour. Le lendemain, après avoir célébré la sainte messe et passé agréablement la matinée en compagnie de quelques confrères, il leur dit adieu en lançant ce mot à l'un d'eux : *Esto vir !* Il met à la voile vers 3 heures 30 pour revenir à la Rivière-Ouelle, où il désire aider le curé Dion, à l'occasion de la fête de Notre Dame du Mont-Carmel.

À peine est-il parvenu dans l'anse de Sainte-Anne, vis-à-vis le collège, qu'un violent orage se lève, suivi d'un coup de vent qui fait chavirer la chaloupe. Il avait vu venir la mort

et s'y était préparé en homme et en prêtre : *Esto vir.* Le surlendemain seulement, une barge de la Rivière-Ouelle, montée par M. Gagnon, aperçut par hasard, sur la batture du Fer-à-cheval, l'embarcation renversée. On trouva le corps du jeune prêtre sous le pontage de l'avant, le scapulaire de la sainte Vierge passé par-dessus la soutane et les mains jointes dans l'attitude de la prière. Il avait 29 ans d'âge et 3 années de sacerdoce.

Fils du docteur Ludger Têtu[A24], il avait été ordonné à la Rivière-Ouelle en 1873, avec son frère M. Henri Têtu, sous-secrétaire à l'archevêché. Obligé d'abandonner momentanément la classe de rhétorique pour cause de santé, il fut alors nommé vicaire à Chicoutimi, mais revint à Sainte-Anne dès l'année suivante consacrer ses talents à l'éducation de la jeunesse qu'il aimait tant. D'une grande piété, d'une gaîté obligeante, il était « la joie de la maison ».

Les funérailles eurent lieu à la Rivière-Ouelle. M^gr^ Taschereau, qui l'avait ordonné prêtre, fit l'oraison funèbre. Inhumé d'abord dans son église paroissiale, l'abbé Têtu fut transporté en 1918 au cimetière Painchaud où il repose près de ses frères par le cœur ou par le sang.

*
* *

L'année 1877 fut, elle aussi, parfois ensoleillée, parfois couverte de nuages. C'est le sort de nos maisons d'éducation de passer un peu par tous les climats : chaleurs de l'amitié, froideur de l'indifférence, exubérance de la joie, dépression des deuils.

Quelle ne fut pas la joie du personnel de Sainte-Anne lors de la visite, le 4 janvier 1877, de l'Honorable Luc Letellier de Saint-Just, ancien élève, récemment élevé à la dignité de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Sorti du collège en 1856, il a parcouru les principales étapes de la carrière : notaire, député, ministre et enfin lieutenant-gouverneur. Il vient au collège, entouré de ses principaux amis, MM. Chs Letellier, J.-Bte Dupuis, docteur Ludger Têtu, Philippe Casgrain, Auguste Casgrain, Pamphile-G. Verreault. Il est accueilli avec des marques d'honneur qui le touchent profondément et effacent le souvenir de l'antagonisme qu'il a trop longtemps rencontré au collège.

M. le directeur Frenette, au nom de la Corporation, présente une adresse de bienvenue ; le jeune Auguste Taschereau demande la faveur d'un congé. Son Excellence répond d'abord à l'adresse par un sonnet improvisé et rappelle, en termes émus son entrée au collège, le dévouement de M. Painchaud, le succès des anciens dans les différentes carrières et donne aux jeunes les conseils les plus sages et les plus paternels. Après le dîner, c'est la visite à la chapelle et le chant de vieux cantiques. La fameuse glissoire attire ensuite les visiteurs.

« Les collégiens, écrit le docteur Hubert Larue dans ses *Mélanges* (vol. II), mirent gracieusement leurs traînes à la disposition des invités, un seul commit l'imprudence de tenter l'aventure. Il nous revint sain et sauf, mais ne fit pas une deuxième glissade, je crus deviner pourquoi. L'auteur de ces lignes, dont la bravoure pleine de modération n'est jamais sortie des bornes prescrites par une sage réserve, refusa court et net l'offre bienveillante qu'on lui fit à maintes reprises de se donner le luxe d'une pareille émotion, et jura ses grands dieux que jamais on ne l'y prendrait.

« La longueur totale de la glissoire est de 14 arpents, et cette distance est franchie en 23 secondes, c'est-à-dire en raison d'une vitesse de plus vingt lieues à l'heure ! Au niveau de la troisième côte, les traînes passent avec la rapidité d'un boulet. C'est un spectacle unique au monde, et celui qui voit ces glissades une première fois est pris de vertige. »

Une autre joie, fut la visite de M. Pilote ancien supérieur et alors curé de Saint-Augustin de Portneuf, venu à Sainte-Anne avec les membres du Conseil d'agriculture chargés de faire l'inspection des écoles d'agriculture. Tout naturellement, il est l'hôte du collège, heureux de le recevoir.

Mise au courant à la dernière minute, la paroisse de Sainte-Anne lui prépare une grande réception : pavillons sur les toits, balisage de la « route », cavalerie pour l'arrivée. M. Pilote se dérobe, et se rend immédiatement au collège. Mais le soir, les paroissiens se reprennent. Trois cents sont rendus à l'École d'agriculture, toute décorée pour le recevoir et ornée d'un arc-de-triomphe. M. Pilote prend place sur l'estrade, entouré du grand-vicaire Poiré, des prêtres du collège et des membres du Conseil d'agriculture. Le maire Joseph Sirois présente alors une adresse : « Permettez-nous, dit-il, de saluer en vous le continuateur du collège de Sainte-Anne . . . le père de notre agriculture dans le pays » . . . Et M. Pilote répond avec l'émotion d'un père qui, après une longue absence, est heureux de se retrouver au milieu de ses enfants.

M. Narcisse Proulx, directeur de l'École, présente une seconde adresse : « Votre visite, dit-il, est pour nous une bien douce compensation, car notre institution, vous le savez plus que personne, a eu le sort des œuvres inspirées par le Saint-Esprit et bénies par la Providence. Mais, Dieu soit loué ! toujours elle est sortie victorieuse de toutes les attaques dirigées contre elle, grâce au concours d'amis puissants qui nous ont aidé de leur influence dans les circonstances critiques. »

Et M. Pilote de répondre : « Permettez-moi de vous féliciter . . . Cette institution est appelée . . . non seulement à former des cultivateurs . . . mais aussi des professeurs en état d'enseigner la science agricole en différentes parties du pays. Les résultats seront lents, mais qu'importe ? Les épreuves seront multipliées, c'est le sort des œuvres de bien. Il faut plus que du courage pour tenir tête à toutes les épreuves : il

faut le concours de la divine Providence, sans laquelle il n'y a rien de solide[3]. »

*
* *

Le passage du délégué apostolique, Mgr Conroy, fut aussi l'occasion d'une grande joie pour la communauté. On ne cultive par l'amour de Rome et du Saint Père sans que les jeunes en retirent une impression durable. Le 23 mai, Sa Grandeur le délégué venait de Halifax par l'Intercolonial, accompagné des archevêques Taschereau et Lynch, des évêques Sweeny, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, Langevin, de Rimouski, et Fabre, de Montréal. Grâce à la demande faite par M, le supérieur Poiré, le train « épiscopal » arrête une demi-heure à Sainte-Anne. Les collégiens avec corps de musique, les directeurs, les professeurs et un grand nombre de citoyens peuvent ainsi saluer leurs Grandeurs et acclamer le délégué apostolique. Celui-ci tout souriant bénit la foule. Il avait fait des heureux.

Mgr Conroy, âgé de 55 ans, évêque d'Armagh (Irlande) venait au Canada, délégué par le Vatican, pour examiner les difficultés universitaires entre Québec et Montréal. Sa mission terminée, se préparant à partir pour renseigner Rome sur l'objet de sa délégation, il meurt le 5 août 1878, à Saint-Jean de Terreneuve, hospitalisé par Mgr Power, son ancien confrère de Clonliffe, en Irlande.

*
* *

Les deux grands deuils de l'année 1878, furent la mort, à l'Île-aux-Coudres, du grand-vicaire Mailloux, dont nous avons déjà parlé, et celle du regretté M. Buteau assistant-supérieur, qui mourut au collège le 16 janvier, à 10 heures 45 p.m.

---

[3] *Gazette des Campagnes*, 1877, pp. 219-220.

Depuis longtemps, la santé de M. Buteau diminuait. Mangeant peu, il était d'une maigreur extrême. Les responsabilités, pendant cinq ans, de sa charge de supérieur, son travail assidu de procureur, la situation financière du collège, des ennuis de toutes sortes avaient fini par miner sa faible constitution. Toujours, cependant, il a vaqué à ses occupations. Mais depuis le commencement de janvier, il garde le lit. Bien préparé à la mort depuis longtemps par une vie toute d'exemple et de piété, il redouble de ferveur en voyant approcher ses derniers jours.

Comme on lui annonce que la communauté fait une neuvaine pour sa guérison : « Laissons tout à la volonté de Dieu, répondit-il. J'ai confiance dans sa miséricorde. J'espère qu'il m'admettra auprès de lui. Et là-haut, je prierai tant pour vous que je serai plus utile à la maison que si je demeurais ici-bas. » Et entre les bras de son ami, M. Martineau, le curé de Saint-Charles, présent à ses derniers moments, il s'éteint paisiblement, le 16 janvier au soir, entouré de ses confrères du collège, et de plusieurs de ses anciens amis accourus pour recevoir son dernier soupir. On l'exposa à la « salle des étrangers », puis à la chapelle où les prêtres récitèrent l'office des morts. Le service fut chanté, le 22, à l'église paroissiale par M^gr^ Taschereau, qui fit aussi l'oraison funèbre. On l'inhuma dans la crypte, près du grand-vicaire Gauvreau. Après l'incendie de l'église, sa dépouille mortelle fut transportée au cimetière collégial, en novembre 1918.

« M. Buteau n'était pas riche, écrit l'annaliste Trudelle : son esprit de charité ne lui avait pas permis d'amasser des richesses ; cependant, le collège de Sainte-Anne doit le regarder comme un de ses plus grands bienfaiteurs, non seulement parce qu'il a donné tout ce qu'il avait au collège par son testament, mais surtout parce qu'il s'est donné lui-même sans réserve, et ce don est incomparablement plus grand que les plus riches présents faits en argent. *Cuncta quæ habet homo,*

dabit pro anima sua (JOB., 2, 4). M. Buteau était un homme d'ordre et laborieux ; mais en récréation et avec ses amis, il était aimable et spirituel. Il se servait à propos des auteurs classiques, et surtout du bon La Fontaine, pour égayer les conversations. » (*Annales*, p. 213.)

*
* *

M. Poiré était supérieur depuis trois ans : il finissait donc son terme. Placé en dehors du collège, connaissant peu la vie de communauté, d'un âge assez avancé, il pouvait difficilement se rendre parfaitement compte de tout ce qui est requis dans une maison d'éducation. On réclamait la présence d'un autre prêtre d'âge mur, mais moins âgé, pour régler les questions pendantes. M. Buteau disparu, de jeunes prêtres seuls restaient. Il fallait donc trouver un remplaçant. On songea d'abord à M. Martineau, de Saint-Charles, et aussi à l'abbé André Pelletier, curé de Saint-Jean, île d'Orléans, mais en définitive, on s'arrêta au choix de M. Trudelle, curé de Saint-Michel.

Ce dernier devait être le prochain supérieur.

CONCLUSION
AU PREMIER VOLUME

LA FÊTE INTIME DU CINQUANTENAIRE

NOUS voici arrivés à la fin du premier demi-siècle du collège. Le *Quid retribuam Domino* jaillit spontanément du cœur et des lèvres du personnel de Sainte-Anne.

Il y a eu pendant cette époque des « rayons et des ombres », comme nous l'annoncions dans la préface, mais ces ombres ont fini par disparaître, et il ne reste plus que le soleil des bienfaits de Dieu pendant ce demi-siècle.

Les figures de Painchaud et de Pilote dominent l'époque que nous venons d'étudier. Leurs collaborateurs, tels les Proulx, les Pelletier, les Tremblay, les Bouchy, les Lagacé, les Blais et autres y apparaissent, eux aussi, avec leurs qualités et leurs défauts, mais il est incontestable qu'ils furent les instruments de Dieu, chacun à sa façon. *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit.* Et cet accroissement, Dieu l'a donné à travers soleil et tempêtes.

Si Painchaud revenait, avec quelle fierté il contemplerait son œuvre, qui lui a coûté tant de fatigues et de peines.

À sa suite, Mailloux restera, lui aussi, dans l'histoire de Sainte-Anne. N'a-t-il pas donné au Collège quelques-unes des meilleures années de sa vie ? La discipline, c'est lui qui, avec M. Proulx, l'a établie au milieu de toutes sortes de difficultés.

Gauvreau a été le saint François de Sales de la maison. On n'oublie pas qu'il a tracé les *Constitutions et Règles*, qui garantissent la régularité et la piété. Sa vie était un exemple.

Et que serait Sainte-Anne, sans l'œuvre accomplie par M. Pilote ? Il a voulu le progrès intellectuel et spirituel, mais

aussi le progrès matériel. Par son activité et sa clairvoyance, le collège s'est agrandi par étapes, la colonisation s'est développée au Lac-Saint-Jean et, par son École, l'agriculture s'est rationalisée et diffusée dans la province de Québec.

Le supérieur André Pelletier, malgré sa rudesse, a accompli une œuvre de formation. L'autorité de sa parole a préparé l'avenir de ses écoliers.

Une douce auréole entoure aujourd'hui la figure de M. Félix Buteau. « Celui qui s'oublie ne sera pas oublié », nous dit la sainte Écriture. Son obscur dévouement a sauvé notre institution qui allait s'écrouler.

Gloire au grand-vicaire Poiré, et surtout à M^gr^ Taschereau, qui, le premier, par son aide financière, et le second, par ses appels réitérés au clergé, ont rendu possibles la survivance et le progrès de notre collège.

*
* *

Le souvenir de tous ces dévouements d'un demi-siècle méritait d'être célébré. Un jubilé d'or, fût-il le plus simple possible, fait époque dans l'histoire d'une famille ou d'une institution.

C'est ce que comprit alors le personnel des directeurs. La fondation du Collège de Sainte-Anne avait commencé en 1827 par la construction de la maison, et s'était, pour ainsi dire, terminée en 1829, par l'ouverture des classes. C'est cette dernière date que l'on choisit pour célébrer le 50^e^ anniversaire de la fondation. La fête se fit *intra muros*.

L'annaliste Trudelle écrit : « Les circonstances particulières dans lesquelles se trouvait le Collège de Sainte-Anne au 50^e^ anniversaire de sa fondation, ne permettant point de faire une démonstration semblable à celles d'autres institutions à pareille époque, on s'est contenté de célébrer cet

anniversaire par une fête intime de famille, à laquelle tout le personnel du collège a donné son concours avec joie et bonheur. »

Le 24 septembre 1879, l'archevêque de Québec, M^gr^ Taschereau écrivait au supérieur, M. Trudelle : « Vous allez célébrer, le 1^er^ octobre, le 50^e^ anniversaire de la fondation du collège. *Ad multos annos !* J'y serai d'esprit et de cœur pour demander à Notre-Seigneur de bénir de plus en plus cette maison. »

« La veille, mardi, 30 septembre, continue M. Trudelle, il y a eu séance solennelle de la Société Painchaud, à laquelle assistait toute la communauté. La salle du cours commercial était parée avec goût. On voyait au fond du théâtre, au milieu de guirlandes de verdure, le portrait du vénéré fondateur entre les portraits de M^gr^ l'archevêque Taschereau et de M^gr^ Poiré, bienfaiteurs insignes du collège. Les murs de la salle étaient ornés des portraits des anciens prêtres de la maison et des principaux bienfaiteurs.

« Le président de la Société Painchaud, M. Dominique Pelletier, élève de physique, fit l'éloge du fondateur. Cette séance, qui intéressa et amusa constamment l'auditoire, dura plus de deux heures.

« Mercredi matin, le 1^er^ octobre, il y eut grand'messe à la chapelle, chantée par M. Chs-Édouard Poiré, curé de la paroisse, bienfaiteur insigne et un des membres de la Corporation. On chanta durant cette messe de beaux morceaux en parties avec accompagnement d'orgue.

« Le dîner fut pris dans la même salle au cours commercial, et, à la fin de ce repas de toute la grande famille de Sainte-Anne, il y eut deux discours : le premier par M. Cyprien Jean, élève de mathématiques, qui fit l'historique du collège et l'éloge mérité des directeurs et des professeurs ; le second par M. Schmouth, professeur à l'École d'agriculture, qui fit lui aussi l'historique de cette institution, fille du collège, et l'éloge de l'agriculture.

« Monsieur le supérieur termina le repas en souhaitant à tous les convives d'être un jour réunis au grand banquet céleste, qui ne doit jamais finir. Quelques prêtres, amis de la maison, voulurent bien honorer ce repas de leur présence. Nous ne mentionnerons que le nom de M. F.-X. Delâge, curé de L'Islet, le plus ancien et le plus sincère ami de Sainte-Anne, qui, plus d'un demi-siècle auparavant, avait assisté à la bénédiction de la première pierre du collège bâti par le fondateur, et qui, plus tard, avait prononcé le discours de circonstance à la bénédiction de la première pierre de l'avant-corps du cours commercial, le 8 juin 1841. »

Et l'annaliste nomme ceux de la maison qui assistaient à la fête : MM. Charles Trudelle, supérieur ; Chs-Ed. Poiré, curé de Sainte-Anne ; Eugène Frenette, directeur des écoliers ; Jos.-Rémi Desjardins, procureur ; Herménégilde Dubé, directeur des ecclésiastiques ; Édouard Leclerc, préfet des études ; Narcisse Proulx, directeur de l'École d'agriculture ; Charles Richard, professeur de rhétorique ; Jean Gosselin, professeur de belles-lettres.

Les séminaristes sont MM. Émile Dionne, diacre, professeur de musique, François Boutin, diacre ; Félix Blanchet, Georges Pelletier, Louis Saint-Pierre, Adolphe Michaud, Philippe Deschênes, Louis-N. Lessard, James Connolly, J.-Bte Thiboutot, Charles Leclerc, Alphonse Têtu, Onésiphore Cantin, Ferdinand Chabot, Ferdinand Bégin, Charles Beaudoin et Isidore Deblois (laïc).

Parmi les écoliers, nous relevons les noms de MM. Dominique Pelletier, Adolphe Dionne, Alfred Dionne, Charles Gagné, Joseph Richard, Georges Goudreau, François Têtu, Louis Garon, Arthur Letellier, Georges Têtu, Geo. Miville, Pantaléon Pelletier, Lucien Gauvreau, Jos. Levasseur, Siméon Beaulieu, Auguste Taschereau, Gustave Verreault, Édouard Richard, Narcisse Tremblay, Alfred Vandry, Magloire Picard, Georges Carroll, Elzéar Dionne, Armand Proulx.

À son jubilé d'or, le collège comptait 9 prêtres, 15 séminaristes, 2 professeurs laïcs et 168 écoliers.

*
* *

Les fêtes du cinquantenaire sont terminées. C'est le second demi-siècle qui commence. Que sera-t-il ? *Quis putas puer iste erit ?*

« La Providence, écrit M. Trudelle après ces fêtes, a visiblement protégé le Collège de Sainte-Anne pendant les années (écoulées). Espérons que cette même Providence veillera toujours sur lui, lui fera surmonter tous les obstacles qui pourront s'opposer à sa marche progressive, et qu'il continuera à être à l'honneur de la religion et de la patrie. »

Les souhaits du supérieur ne manquèrent pas de se réaliser. C'est ce que nous aurons à démontrer dans le tome second de cet ouvrage.

Que Dieu veille de plus en plus sur l'*Alma Mater !* Ce sera le vœu constant de tous les anciens élèves et les amis du Collège de Sainte-Anne.

Vivat ! *Floreat !* *Crescat !*

LES APPENDICES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

APPENDICE « A »

(*Voir page 32*)

LETTRE DE M. PAINCHAUD À CHATEAUBRIAND*

À Son Excellence le vicomte de Chateaubriand,

Excellence,

Pardonnerez-vous à un pauvre Canadien inconnu, mais qui traverserait les mers pour vous aller baiser les mains, d'oser vous adresser une lettre, sans autre motif que l'orgueil de parler à l'admirable auteur du *Génie du Christianisme*, appuyé de l'espoir présomptueux de recevoir de sa main un mot, qui seul, lui vaudrait la gloire d'une action d'éclat dont il est incapable ?

Vous ennuyer de l'expression de mon admiration pour tout ce qui tombe de votre plume n'est donc point mon objet. Sachez seulement que, plus d'une fois, ne pouvant plus lire, j'ai mis là votre livre pour aller à l'église sécher d'abondantes larmes de religion et d'admiration ; vous dirais-je même que le bon petit troupeau que je conduis vous en est redevable pour quelque chose, sans le savoir ?

Je dévore vos ouvrages, dont la mélancolie me tue, en faisant néanmoins mes délices ; c'est une ivresse. Comment avez-vous pu écrire de pareilles choses sans mourir ? Oh ! qu'en analysant jusqu'à la tristesse native du son de la voix humaine, vous avez admirablement bien représenté l'homme, tel qu'il est ici bas, gémissant par nature, *super flumina Babylonis !* Vous avez donné le jour d'une énergie brillante à des sentiments qui demeuraient comme en embryon dans le

* N.-E. Dionne : *Vie de C.-F. Painchaud*, p. 373.

fond de mon âme, et que je croyais presque inexplicables. Votre ouvrage traversera les siècles sans vieillir, parce qu'il tient à l'édifice éternel fondé sur la pierre. Toutes les âmes sensibles et religieuses dans les âges à venir le liront avec larmes, et malheur à celui qui aura la force de retenir les siennes ; votre mémoire sera éternelle.

J'ai remarqué depuis longtemps que, fidèle à sa promesse, le Seigneur, dans tous les siècles, a toujours suscité de ces génies rares, qu'on peut regarder comme enfantés par la nécessité des circonstances, selon qu'il est écrit : *dabitur vobis in illa hora quid loquamini.* Ainsi, dans ces derniers temps, après l'orage destructeur de la révolution française qui a ébranlé le monde physique et moral, il ne fallait rien moins qu'un Bonald, un de Maistre, et surtout un Chateaubriand, pour couvrir de leurs boucliers impénétrables la reconstruction de l'ancien temple. Oh ! que le grain de sable que vous y avez porté est touchant et précieux ! quel trait de l'ennemi pourra jamais dégrader la muraille qu'il a fortifiée !

Après qu'on a lu, même ce que nos devanciers ont dit de mieux pour la défense de la religion, et pour peu que l'on soit au fait de l'esprit du siècle, on est obligé d'avouer qu'il manque encore quelque chose, même beaucoup, puisqu'il est vrai que le genre de défense doit varier comme celui de l'attaque. Mais ouvre-t-on votre livre, on y trouve et on poursuit avec avidité, d'une page à l'autre, précisément ce que l'on désespérait de jamais rencontrer, *dabitur vobis.* Alors les larmes coulent, et du cœur partent ces élans de reconnaissance vers le Dieu des miséricordes qui nous a donné un tel défenseur. Soyez donc béni, homme de la Providence !

La force irrésistible de vos arguments ferme d'autant mieux la bouche aux philosophistes, qu'ils n'ont pas même l'occasion de vous reprocher, comme aux auteurs ecclésiastiques, l'exercice commandé du métier, si l'on peut s'exprimer ainsi. Ils sont, au contraire, forcés de reconnaître l'intensité de la conviction, qui seule a pu opérer de pareils chefs-d'œuvre chez un homme né pour sentir au suprême degré, d'analyser même ce qu'il y a de plus fin et de plus séducteur. S'ils eussent eu autant de jugement que de malice, ils ne vous auraient jamais critiqué.

Vous êtes donc l'homme de la nature et celui de la religion, c'est à dire cet être presque idéal pour moi avant de vous avoir connu. Il me semble, en vérité, que j'aurais un plaisir innefable à vous voir, et vous seriez l'homme de l'univers dont j'ambitionnerais le plus un quart-d'heure de conversation.

Comme je vous aime, errant parmi nos sauvages, chez qui j'ai erré pendant huit ans, en qualité de simple missionnaire ! Vous avez eu occasion de vanter leur hospitalité avec raison ; mais si, *quod non accidat !* un nouvel orage vous éloignait encore des rives du vieux monde, vous trouveriez sur celles du nouveau, non plus des sauvages seulement, mais un peuple d'amis et d'admirateurs, qui brigueraient l'honneur de vous y offrir le partage de ce qu'ils ont, un feu clair, des eaux limpides, une peau de castor et un ciel bleu ; ou en canadien, bon feu, bonne mine et bon chien, car les jeunes gens, vous le savez, ont coutume d'être plus généreux que les vieillards.

Mais je m'oublie auprès de Votre Excellence, c'est un grief de plus ajouté à la témérité de ma lettre, et je n'ai pour exercer l'un et l'autre que l'admiration d'un inconnu qui ose se souscrire de Votre Excellence,

Le très humble et très dévoué serviteur,

Chs-Frs PAINCHAUD, *prêtre-curé.*

Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
District de Québec, Canada [1],
19 janvier 1826.

P.S. — Notre église vient de faire une perte incalculable dans la personne de son cher évêque, M^gr^ J.-O. Plessis, décédé subitement, le 4 *ultimo.*

Pallida mors æquo pulsat pede

---

[1] Au sujet de cette lettre, M. Séraphin Marion écrit : « Avant la renaissance littéraire de 1860 que suscitèrent Crémazie, Casgrain et Fréchette, le Romantisme n'ose lever la tête au Canada français . . . Le premier texte capital pour le Romantisme canadien, c'est vraisemblablement l'année 1826 qui l'apporte. Il provient de M. l'abbé Painchaud, futur fondateur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui écrit une lettre personnelle à M. le viconte de Chateaubriand pour le remercier d'avoir signé *Le Génie du Christianisme*, poème si beau et si utile à la gloire de la religion. » — (*Revue trimestrielle canadienne :* « La querelle des classiques », juin 1933, p. 124.)

APPENDICE « B »

(*Voir page 32*)

RÉPONSE DE M. LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND[1]

Paris, le 29 avril 1827.

Si la date de votre lettre est exacte, monsieur, ce n'est qu'après plus d'un an que cette lettre me serait parvenue ; je n'ai donc pu avoir l'honneur de vous répondre plus tôt. Je ne mérite pas sans doute, monsieur, les louanges que vous voulez bien me donner ; mais croyez que je suis infiniment plus touché des éloges d'un pauvre curé du Canada, que je ne le serais des applaudissements d'un prince de l'Église. Je vous félicite, monsieur, de vivre au milieu des bois ; la prière qui monte du désert est plus puissante que celle qui s'élève du milieu des hommes ; toute pour le ciel, elle n'est inspirée, ni par les intérêts ni par les chagrins de la terre ; elle tire sa force de sa pureté.

Désormais, monsieur, les tempêtes politiques ne me jetteraient sur aucun rivage ; je ne chercherais pas à leur dérober quelques vieux jours, qui ne vaudraient pas le soin que je prendrais de les mettre à l'abri ; à mon âge il faut mourir pour le tombeau le plus voisin, afin de s'épargner la lassitude d'un long voyage. J'aurais pourtant bien du plaisir à visiter les forêts que j'ai parcourues dans ma jeunesse, et à recevoir votre hospitalité.

Agréez, monsieur, je vous prie, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

[1] N.-E. DIONNE : *Vie de C.-F. Painchaud*, p. 376.

APPENDICE « C »

(*Voir page 14*)

MANIFESTE DE M. PAINCHAUD, 1 AOÛT 1828

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

On a annoncé l'été dernier l'établissement d'un nouveau collège dans le comté de Cornwallis. Cet édifice, capable de contenir au-delà de cent pensionnaires, avec le domestique nécessaire, a été couvert avant l'hiver. On y commencera les classes vers le 1er juin prochain, si les espérances que nous fondons sur le zèle de nos compatriotes ne sont pas frustrées.

Nous nous rendons au désir pressant de plusieurs amis de l'éducation en publiant ici un aperçu du système qu'on y suivra.

L'évêque de Québec aura la surintendance de l'établissement. Le curé de la paroisse en sera le supérieur ordinaire.

La différence de religion n'influera en rien sur l'admission ni le traitement des élèves. Aucune discussion religieuse n'y sera permise contre quelque religion que ce soit.

On s'occupe actuellement de la recherche des moyens d'y laisser aux élèves protestants, c'est-à-dire non catholiques, la plus grande liberté religieuse possible sous un règlement catholique, et nous espérons réussir ; au moins nous ferons notre gloire d'accorder tout ce qui est accordable en ce point délicat.

La nourriture sera aussi bonne que nos moyens nous le permettront, et cet article sera surveillé avec la plus scrupuleuse attention, puisqu'il intéresse si prochainement la santé des élèves. Ceux qui connaissent le local, savent qu'on en chercherait en vain un plus salubre. Un coteau sec, élevé, complanté d'arbres toujours verts, auprès d'une jolie montagne en face de notre beau Saint-Laurent, tel est ce local favorisé de la nature. Ajoutant à cela cet air marin si recherché, on

aura un aperçu des avantages sanitaires de l'établissement. On se propose d'entourer l'édifice d'une triple galerie aboutissant à un double pavillon, pour la commodité des récréations, les jours de mauvais temps, si insalubres aux élèves renfermés dans des salles trop humides et pas assez aérées.

Les élèves mangeront à la table de leurs maîtres, ce qui indique assez qu'on s'occupera d'eux, même à table. Ils auront un ou plusieurs domestiques pour les servir à table, faire leurs lits et leur rendre les autres services nécessaires.

Quant à la partie principale, le système classique, en voici le cadre :

Les classes supérieures seront distribuées pour un cours régulier d'éducation classique. On y adoptera la tactique lancastrienne jusqu'à un certain point, et ce que les nouveaux systèmes éprouvés nous offrent de mieux en ce genre. On y enseignera les langues française, anglaise et latine, et probablement le grec. La rhétorique, la logique, la métaphysique, la physique, . . . viendront à la suite, mais non dans l'ordre usité jusqu'à présent dans ce pays. Les classes seront de six heures par jour, et l'on espère qu'elles ne fatigueront point les élèves, vu la variété des exercices et la manière dont ils seront conduits.

Les élèves ne seront astreints à aucun costume particulier, soumis à aucun châtiment corporel ni à aucune punition humiliante. Des remontrances modérées, la privation de quelque parti de plaisir, ou quelque tâche utile à remplir pendant une partie de la récréation, telles seront les punitions ordinaires et permises aux professeurs, qui seront en même temps leurs maîtres de salle, au moins pour les premières années. En un mot, on tâchera de les former par les sentiments et l'honneur, et lorsque cette voie sera reconnue inefficace pour quelqu'un, on le renverra honnêtement à ses parents. Les fautes graves contre les mœurs seront seules un cas d'exclusion perpétuelle.

On aura pour but principal de tirer tout le parti possible des talents des élèves, en leur faisant aimer l'étude et les y attachant par toutes sortes d'encouragements et l'éloignement de tout désagrément inutile. Tout, jusqu'aux récréations, aux promenades, sera calculé pour les instruire de quelque chose

d'utile, à mesure que les occasions s'en présenteront, comme l'histoire naturelle, l'agriculture, etc., et ces occasions ne sauraient être rares dans une campagne romantique, ornée de pics, de montagnes, de rivières, de lacs, où l'on peut aller étudier ainsi, les jours de congé. Chacun sait que ce que l'on apprend jeune et par les yeux, surtout à l'occasion d'objets qu'on revoit souvent, ne s'oublie presque jamais. Or, de combien de choses utiles ne peut-on pas orner ainsi l'esprit et la mémoire des jeunes gens pendant leur cours d'études, sans les fatiguer, sans même s'apercevoir qu'ils étudient. Nous croyons qu'il est aussi beau que rare de voir des écoliers s'ennuyer d'habitude et solliciter le maître de commencer avant l'heure une classe de trois heures de suite ; nous l'avons vu cependant de nos yeux, et cette expérience nous encourage pour l'avenir. Un jeune homme sortant d'un collège de campagne, devrait, selon nous, savoir un peu de tout, pour n'avoir point la honte de faire de nouvelles études à chaque pas qu'il fait ensuite dans le monde ; il devrait aussi, n'importe d'où il sort, savoir se présenter en compagnie et se tenir à table. Enfin, nous pensons, que c'est en mettant ainsi les élèves à même de tous les genres, qu'on peut bien plus sûrement observer leurs goûts et leurs talents particuliers. Ainsi le pensait l'abbé Delille :

Dès qu'un heureux hasard vient s'offrir à vos yeux,
Hâtez-vous, saisissez ce germe précieux.

Combien d'hommes de talent ont passé leur vie à rebours ou à côté de la carrière qui les aurait conduits à l'immortalité, peut être au bonheur, s'ils eussent eu occasion de la connaître à temps ? C'est donc, selon nous, un des points essentiels que de s'attacher à bien connaître et à diriger les talents particuliers de chaque élève et de pouvoir satisfaire aux questions des parents sur cet objet majeur, particulièrement lorsqu'il s'agit, à la fin, de les diriger dans le choix si important d'un état de vie[1].

Tel est donc le cadre du système dont nous projetons l'exécution plus ou moins complète, suivant que nous en aurons plus ou moins les moyens.

[1] C'est « l'orientation professionnelle » avant la lettre.

On connaît assez combien aisément on y peut faire entrer l'étude de plusieurs sciences et arts d'une utilité journalière. Par exemple, à propos de géographie, viennent naturellement la navigation et l'astronomie. À propos d'histoire, en commençant par celle du pays, se présente celle de notre constitution et des lois principales qui nous régissent et dont l'ignorance fait tant de mal. Avec les mathématiques se trouvent l'architecture, le dessin, la peinture, etc. Oserons-nous encore annoncer que nous enseignerons à vivre à nos élèves ? J'entends l'art si précieux de conserver la santé ou de la recouvrer après l'avoir perdue. Car, à quoi sert tout le reste sans ce baume de la vie, cette âme de l'univers ? *Primo vivere* est l'adage, le principe universel de tout être doué de la faculté de penser Où en sommes-nous cependant à cet égard ? À confier nos vies au premier venu, qui sera médecin au lieu d'être maçon, et dont je ne dis pas seulement l'ignorance, mais une simple négligence ou une méprise peut vous envoyer *ad patres*, ou au moins détruire votre santé pour toujours.

Vous allez donc faire des médecins de vos élèves, nous dira quelque sage cervelle ? Nullement, mais autant que possible leur inculquer des principes solides et clairs d'hygiène et les mettre au fait, pour eux-mêmes, des cas de maladies les plus ordinaires et des moyens curatifs les plus à portée de tout le monde, et ce, sans leur faire perdre une minute du temps de leurs classes ordinaires. Nous l'avons déjà dit, nous regardons toujours avec pitié ces grands savants qui connaissent tout ce qu'il y a dans les bibliothèques et les cabinets des curieux, qui sont capables de vous répondre sur tout, excepté sur le principal, qui savent tout, en un mot, excepté savoir vivre . . .

« Que savais-tu, pauvre enfant, disait si bien ce sauvage Abénaquis au jeune Anglais adoptif à qui il rendait la liberté, que savais-tu quand je t'ai adopté ? — Rien. »

Conclusion, non qu'un sauvage en sache plus long qu'un blanc — à Dieu ne plaise que nous manquions ainsi aux égards que nous devons à la société civilisée à si grands frais, — mais au moins il faut apprendre de tout, autant que possible, dans le temps si précieux de la jeunesse, où il en coûte si peu.

On va peut-être encore nous objecter que nous ne ferons que des sujets superficiels, qui ne sauront qu'un peu de tout.

Mais peut-on faire autre chose dans un cours d'études qui ne peuvent être qu'élémentaires ? Et puis, ce qu'ils apprendront de surérogation, pour répondre dans le sens de l'objection, peut-il jamais leur nuire ? Si, au lieu de cinq à six ans au moins qu'on emploie ordinairement au latin, on n'en mettait plus que deux ou trois, alors pourquoi ne pas s'occuper d'autres choses et compléter ce qu'on appelle un cours d'études ?

Ce cours d'études achevé, qui empêche que chaque élève suive sa partie ? Mais, alors même, toutes les autres notions qu'il aura acquises en divers genres, lui seront d'une utilité journalière, puisque tout se lie dans la nature, au physique comme au moral. Malheur aux institutions qui ne comprennent pas cette vérité ! Un homme, élevé comme nous l'entendons, sera bon partout, rendra de grands services partout, sera accueilli et respecté partout. C'est donc l'homme que nous voudrions former. Y réussirons-nous ?

Où trouverez-vous des professeurs capables de remplir vos vues, va-t-on nous dire encore ?

Voilà, certes, une objection, et nous avouons en effet que c'est une des tâches les plus difficiles. Cependant, nous espérons que nous ne serons pas obligés de traverser l'Atlantique pour cet objet, et d'autant moins, qu'il ne s'agit pas tant de perfectionner les élèves dans chaque science que de leur en donner la clef et le goût. Or, d'après ce principe, nous espérons qu'avec de bons auteurs modernes, des talents, du goût, de l'étude et un peu d'aide, un jeune professeur, après de bonnes études, pourra aisément se tenir au-dessus de sa classe pendant le premier cours et devenir excellent pour les cours subséquents. Au reste, nous ne prenons pas l'engagement de débuter par des merveilles, mais seulement de faire de notre mieux, et surtout d'essayer d'un système raisonné et désiré par les amis de l'éducation. Le temps, l'expérience, les bons avis que nous sollicitons de quiconque voudra bien nous favoriser, nous dirigeront dans cette épreuve, critique à bien des égards.

Désirant conserver la plus parfaite union avec les autres institutions du pays auxquelles nous devons tant, nous leur

tendons la main, en disant avec les députés d'Énée arrivant sur les bords laviniens :

Non erimus regno indecores, nec vestra feretur
Fama levis . . .

Vous ne rougirez point un jour de vos bienfaits :
Peut être nos secours vous vaudront quelque gloire :
Et notre cœur jamais n'en perdra la mémoire.

APPENDICE « D »

(*Voir page 15*)

DISCOURS PRONONCÉ À L'OCCASION DE LA BÉNÉDICTION DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

PAR L'ABBÉ ÉTIENNE CHARTIER

« *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* » (Psalm. 126, v, 1.)

Si j'éprouve en ce moment quelque regret, c'est de n'avoir pas un discours digne de la solennité du jour, de l'illustre auditoire qui m'environne, et surtout capable de célébrer convenablement le zèle des citoyens de cette paroisse. Obligé de suppléer à un autre orateur, il n'a pas été laissé à mes faibles talents un loisir suffisant pour préparer quelque chose digne de la circonstance. Cependant, c'est le cœur qui doit parler en ce moment, et le cœur qui sait sentir est toujours assez éloquent.

Heureux habitants de Sainte-Anne ! oui, heureux ! comme quiconque est venu à bout d'un grand dessein : aujourd'hui une entreprise, qui fera à jamais la gloire de votre paroisse, est heureusement terminée, et vous pouvez jouir avec orgueil du fruit de vos travaux, de votre zèle et de vos sacrifices. Il y a deux ans, on ne voyait que quelques humbles végétaux là où l'on voit s'élever aujourd'hui une magnifique maison consacrée à la noble fin de l'éducation de la jeunesse. Qui vous eût dit, il y a deux ans, qu'aujourd'hui se ferait, dans votre paroisse, la bénédiction et l'espèce de dédicace d'un aussi magnifique collège, vous n'eussiez pu le croire, la chose vous eût paru impossible, et cependant cette chose impossible vous l'avez exécutée et vous y mettez aujourd'hui la dernière main

Vous ignorez peut être ce qu'a dit quelqu'un : « que la volonté de l'homme est toute-puissante », quand elle est fortement prononcée ; qu'aucun obstacle ne résiste, que nulle entreprise n'est au-dessus des forces d'un homme de cœur, surtout quand la religion est le motif et le but de ses travaux.

Jouissez, citoyens de Sainte-Anne, jouissez de votre ouvrage ; que tous les étrangers, qui ont contribué à une si heureuse entreprise, jouissent avec vous de leurs généreux dons ; le Collège de Sainte-Anne est achevé ; aujourd'hui s'en fait la bénédiction solennelle. Quelle joie et quelle gloire en même temps pour votre paroisse, de voir le second dignitaire de l'Église du Canada, s'arracher à ses nombreuses occupations, entreprendre un voyage tout exprès pour venir faire lui-même cette religieuse cérémonie, vous honorer de sa présence, applaudir à votre zèle et prendre possession, au nom du vénérable évêque de ce diocèse, que les fatigues seules ont empêché de se transporter ici, malgré son désir ouvertement exprimé, venir prendre possession, dis-je, d'un établissement qui entre naturellement sous la juridiction des chefs de l'Église.

Vous remarquez aussi avec plaisir un nombreux clergé de ce district, et quelques autres amis de l'éducation mêlés parmi vous, venant augmenter par leur présence la solennité de ce jour ; vous pouvez remarquer sur leurs visages satisfaits l'approbation qu'ils donnent à une entreprise qui doit faire rejaillir de si grands avantages sur cette partie du district en particulier, et contribuer si éminemment au bien de la religion et de la patrie.

Oui, tout bon citoyen et tout bon catholique doit se réjouir de l'érection de cette maison, parce que tout bon citoyen doit se réjouir de voir se multiplier les moyens de répandre l'éducation dans le Canada, et tout bon catholique doit désirer les voir toujours entre les mains des ecclésiastiques.

Que tout bon citoyen doive se réjouir de voir se multiplier les moyens de répandre l'éducation dans le Canada, il faudrait, pour en douter, oublier par distraction quels sont les avantages de l'éducation en général, et quel en est le besoin pour le Canada en particulier. À présent que le nombre des personnes instruites se multiplie, il est aisé à chacun, et même à ceux que les circonstances ont privés de l'éducation, d'en apprécier les avantages. Quelle facilité, quelle aisance l'éducation ne donne-t-elle pas dans le commerce ordinaire de la vie ? Quelle supériorité ne procure-t-elle pas à l'individu qui la possède ? Quels moyens ne fournit-elle pas pour mieux conduire les affaires temporelles, pour parvenir à une certaine indépen-

dance dans la fortune, à une certaine aisance à laquelle la Providence ne défend pas d'aspirer ? Et surtout en développant davantage les facultés intellectuelles, elle peut rendre capable d'une connaissance plus détaillée de la religion, inspirer plus d'attachement à ses devoirs religieux, rendre le cœur plus propre à la vertu, effet que l'éducation devrait toujours produire, si les passions ennemies de la vertu n'interceptaient pas quelquefois son heureuse influence. Mais si, malheureusement, toutes les personnes d'éducation ne sont pas toutes vertueuses, ce serait très mal raisonner que d'en attribuer la faute à l'éducation, car l'ignorance doit nécessairement produire et produit en effet beaucoup de vices.

De plus, que tout bon citoyen doive se réjouir de voir se multiplier les moyens de répandre l'éducation en Canada, parce que le Canada a le besoin le plus urgent de l'éducation, il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard autour de nous. Environnés d'une population étrangère, aussi différente avec nous de religion et d'habitudes que d'origine, fière de sa puissance et de sa prééminence acquise sur les autres nations, orgueilleuse de ses lumières, de ses richesses et de ses succès, animée d'un tel esprit public que chaque individu s'identifie avec la nation, que la gloire et l'importance acquises par le corps en général, chaque particulier se l'approprie ; quelle sympathie pouvait-on attendre entre ces fiers Bretons et une province sortie d'une nation ennemie et toujours rivale ? Une lutte devait nécessairement s'en suivre. Quelle déférence, quel respect devait-on attendre d'eux pour les droits d'une province que leur intérêt particulier et leur orgueil national leur suggéraient de regarder et de traiter en province conquise ? Ils devaient naturellement tendre à établir en Canada l'ilotisme politique, comme ils l'ont essayé naguère sous un chef trop facile. Forts d'une supériorité que leur donnait une plus profonde connaissance des institutions anglaises substituées aux institutions françaises dans le pays, forts surtout d'une éducation supérieure à celle de la masse des Canadiens, qu'est-ce que ceux-ci pouvaient attendre d'eux ? Le mépris, qu'il ne nous ont pas épargné depuis la conquête. Qu'est-ce donc qui sauvera le Canada du mépris, de la dégradation, de l'esclavage politique ? L'éducation, l'éducation

politique ; et si l'on fait réflexion que nos droits religieux reposent sur la même base que nos droits politiques, on ne devra pas trouver étrange que j'appuie, dans la chaire évangélique, sur des considérations politiques que la circonstance amenait nécessairement. Il faut de l'éducation en Canada ; on l'appelle de toute part ; et quel est celui qui n'a pas entendu ce cri ? Il suffit en ce temps d'être soupçonné, non pas d'être l'ennemi de l'éducation, mais seulement de manquer de zèle pour la promouvoir, pour être taxé coupable de lèse-société.

Si l'érection du Collège de Sainte-Anne, considérée du côté politique, doit être un sujet de joie pour tout bon citoyen, tout bon catholique ne doit pas moins se réjouir de voir cette maison entre les mains et sous la juridiction des ecclésiastiques.

Le siècle passé a vu s'élever dans la France un de ces orages politiques qui, formé dans le secret des conspirations, grossi de toutes les passions humaines, est venu, après avoir brisé le lien de tous les devoirs, fondre en torrent sur le trône et l'autel, et comme ils étaient mutuellement appuyés l'un sur l'autre, ils ont été renversés tous deux. Fier de ses succès dans le royaume très chrétien, le philosophisme ne prétendait à rien moins qu'à étendre sur le monde entier les horreurs de l'anarchie politique et religieuse. Si des promesses divines n'avaient assuré de garantir la barque de saint Pierre de tout naufrage, elle eût péri infailliblement, tant la tempête était redoutable ! Elle a pu, au milieu de la tourmente, paraître pour un instant submergée, mais on l'a vue, soutenue par la main du Tout-Puissant, s'élever au-dessus des flots et continuer sa course immortelle. Cependant, le calme n'est pas parfaitement rétabli : plusieurs de ces fausses maximes qui ont amené la terrible catastrophe qui faillit anéantir pour toujours en France la religion et ses ministres, ont continué et continuent encore à l'agiter ; amenées par le souffle d'un mauvais génie, elle se sont répandues sur d'autres pays et ont pénétré dans notre Canada même, jusqu'à présent si renommé par sa foi. On ne peut plus se le dissimuler, un germe d'impiété, sous le nom de libéralisme, fermente dans plus d'une tête, et gagne tous les jours du terrain dans les hautes classes de la société canadienne. Plusieurs de nos citoyens d'influence

n'ont pas encore abjuré la religion, il est vrai, mais ils ne la regardent plus que comme une institution politique, utile épouvantail pour le petit peuple seulement. On ne lui fait pas, je l'avoue, une guerre ouverte, une guerre de persécution, mais de proche en proche on la resserre, on cherche à l'éloigner des institutions publiques et à la reléguer au fond du sanctuaire. On sent qu'elle sera toujours forte tant qu'elle sera chargée de l'éducation, car elle pourra toujours par ce moyen se recruter.

Pour ne pas faire injure à ma nation, je dois avouer que le mal que je signale n'est pas général, mais peut-être est-il plus étendu qu'on ne croirait, parce qu'un libéralisme mal entendu devenant à la mode, bien des citoyens, religieux dans le fond, donnent les mains, sans s'en douter, aux vues outrées de ces libéraux. Plaise à Dieu que je me sois trompé dans le tableau que je viens de présenter de l'état actuel de la société en Canada, et que quelques actes publics, sans compter d'autres qui pourront les suivre, et je pourrai ajouter très probablement, n'aient pas déjà justifié mes craintes pour l'avenir.

Et que serait-ce si de tels esprits venaient à s'emparer de l'éducation ? Quelle éducation serait-ce qu'une éducation qui n'aurait pas la religion pour base ? Car quelle morale et quelle vertu, si elle ne reçoit sa sanction de la religion ? Sainte Religion, seule base du bonheur public, comme du bonheur individuel, seule force des empires, comme seule ressource et seule consolation des particuliers dans le triste pèlerinage de notre vie mortelle, puisse-t-elle être toujours florissante dans le Canada ! C'est à l'enseigner, la faire chérir et pratiquer, que le Collège de Sainte-Anne est destiné. Tous ceux qui sont chargés de sa direction sont animés de cette vue. Ils s'y emploieront autant par conviction que par état, bien persuadés de servir par là et l'Église et la patrie.

Unissons nos vœux, messieurs, au sacrifice que ce vénérable pontife va offrir au Dieu Éternel, afin qu'une maison bâtie pour sa gloire soit toujours gardée par sa Providence : car, que pouvons-nous, faibles mortels, sans le secours du Tout-Puissant ? *Nisi dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

ÉTIENNE CHARTIER, *prêtre.*

APPENDICE « E »

RAPPORT DE L'EXAMEN PUBLIC DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

1er AOÛT 1833

Cet examen eut lieu le 1er août, présidé par Sa Grandeur Mgr Signay.

Avant-midi :

Ouverture à 7 heures, par le discours de M. Jean Landry.— Examen de la *classe élémentaire.* — Éléments des grammaires latine et française. — Notions préliminaires de géographie. — Arithmétique. — Traduction de l'*Epitome Historiæ Sacræ.* — Lecture anglaise.

Fable : *Le bon fils.*

Entrée de la 5e

Syntaxe latine. — Grammaire française. — Notions géographiques. — Géographie de l'Amérique septentrionale. — Traduction des auteurs latins et anglais. — Arithmétique. — Grammaire anglaise.

Extrait de *Télémaque :* « Philoctète abandonné dans l'île de Lemnos. » Acteurs : MM. Ths Tremblay, J. Boivin, J. Rioux, J.-B. Landry.

Entrée de la 4e

Syntaxe et méthode latines. — Grammaire française de Montréal. — Géographie de l'Amérique et de l'Europe. — Traduction des auteurs latins et anglais.

Scène de la comédie *Amphytrion.* Acteurs : MM. J.-B. Pelletier et A. Painchaud.

Discours sur la sténographie. — Examen des élèves sur les principes sténographiques.

Fab'e : *Les miettes sur le fromage,* par M. Chs Dubé.

Troisième

Examen sur l'Histoire Ancienne. — Géographie d'Afrique et d'Asie.

Par MM. les élèves en littérature, exemple de poésie épique : *Ambassade des Grecs auprès d'Achille, pour l'engager à combattre les Troyens.* Acteurs : MM. J. Landry, F. Derome, O. Gagnon, Al. Proulx et A. Lebel.

Fin de la Séance.

Après-midi à 1 heure

Ouverture de la séance par la tragédie : *Siège de Colchester.* Jouée par MM. P. Degagné, F. Painchaud, S. Dupuis, Ed. Dufour, L. Roy, O. Gauvreau, Oct. Martineau.

Suite de l'examen de la troisième : Prosodie latine. — Arithmétique. — Grammaire anglaise. — Explication et analyse de Salluste. — Traduction du lecteur anglais : *La grenouille et le bœuf,* par M. Ed. Quirouette.

2e classe ou belles-lettres

Préceptes de littérature. — Poésie pastorale. — didactique, lyrique, épique, dramatique. — Versification française. — Traduction et analyse de Virgile et de Cicéron. — Anglais.

Comédie : Scène *Fourberies de Scapin,* par MM. F. Boivin et Ls Tremblay.

Fable, par M. F. Hudon. — Exhibition du dessin.

Tragédie : *Mahomet ou le fanatisme,* extrait du théâtre de Molière. Acteurs : MM. D. Paradis, D. Martineau, O. Gagnon, J. Moreau, F. Fortin, J. Landry, gardes.

Dans les entractes, musique par les élèves. — Discours de clôture, par M. F. Dérome. — Offrande, à M. Painchaud, d'une vue du collège et de ses environs, présentée par M. J. Moreau.

(Extrait du *Canadien,* marcredi, le 4 septembre 1833.)

APPENDICE « F »

(*Voir page 24*)

ÉRECTION CIVILE

A.D. 1834 — *Anno quarto Gulielmi IV*, C. 34-35

Cap. XXXV

Acte pour incorporer le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans le district de Québec.

18e mars, 1834. — Présenté pour la sanction de Sa Majesté, et réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.

15e août 1834. — Sanctionné par Sa Majesté dans son Conseil.

7e janvier 1835. — La sanction royale déclarée par proclamation de Son Excellence le gouverneur en chef.

Vu qu'il a été représenté à la législature de cette province par le Très Révérend Charles-François Painchaud, prêtre-fondateur et supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et curé de ladite paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans le district de Québec, qu'il désirerait pour le bien de l'éducation en cette province, que l'établissement de ladite maison fût rendu stable et perpétuel, par une loi d'Incorporation des membres qui la composeront, et d'amortissement des biens qu'elle possèdera. Et vu qu'un Acte d'incorporation et d'amortissement pour ledit établissement, comme ci-dessus demandé et proposé, serait très avantageux pour le progrès de l'éducation en ce pays : — Qu'il soit donc statué par la Très Excellente Majesté du roi, par et de l'avis et consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée de la province du Bas-Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement de la Grande-Bretagne intitulé : « Acte qui rappelle certaines parties d'un Acte passé dans la quatorzième année du règne de Sa Majesté,

intitulé : « Acte qui pourvoit plus efficacement pour le gouvernement de la province de Québec dans l'Amérique septentrionale », et qui pourvoit plus amplement pour le gouvernement de ladite province : « Et il est statué en vertu de ladite autorité que par le présent Acte il est érigé et autorisé audit lieu de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et dans ladite maison d'éducation une Corporation légale et politique, sous le nom de « Corporation du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière » laquelle Corporation sera composée : premier, de l'évêque catholique de Québec, exerçant au spirituel une juridiction immédiate sur les catholiques romains dudit district et de ses successeurs en office ; deuxième, du curé de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, nommé par l'évêque de Québec tel que sus désigné et ses successeurs en office ; troisième, du principal ou directeur dudit collège nommé par l'évêque de Québec comme susdit, et ses successeurs en office ; quatrième, des curés des paroisses de Saint-Roch-des-Aulnets, de la Rivière-Ouelle, de Saint-Jean-Port-Joli, de Saint-Louis de Kamouraska, et de leurs successeurs en office ; et ladite Corporation aura une succession perpétuelle, et pourra avoir un sceau commun avec pouvoir de le changer, altérer, rompre ou renouveler, quand et aussi souvent qu'elle le jugera à propos ; que ladite Corporation aura sous ledit nom plein pouvoir de poursuivre et de répondre, de plaider et de se défendre, de citer et d'ester en jugement, dans toutes le Cours de judicature qui sont maintenant ou seront par la suite établies en cette province : qu'elle aura aussi toute autorité de faire et établir tels et autant de statuts, règles et ordres, qui ne seront en rien contraires aux lois du pays, qu'elle trouvera être utiles ou nécessaires, tant pour l'éducation, la conduite et le gouvernement dudit collège et de sa Corporation, que pour la surintendance, administration, avancement et amélioration de tous les biens meubles et immeubles qui appartiendront ou pourront appartenir à ladite Corporation : qu'elle aura droit d'acquérir, à quelque titre et par quelqu'espèce de contrat légal que ce soit, de posséder et de retenir pour ledit collège, sans autre permission ultérieure ou lettres d'amortissement, toutes espèces de terres, ou de propriétés meubles et immeubles, qui seront ou pourront être vendues, cédées,

échangées, données, léguées, ou accordées à la susdite Corporation, aussi bien que de les vendre et aliéner si besoin est. Pourvu toujours, que les rentes, revenus et produits nets, provenant des biens immeubles et acquisition territoriales de ladite Corporation, ne pouvant excéder en aucuns temps la somme annuelle de trois mille livres, monnaie courante de ladite province du Bas-Canada : et que ladite Corporation aura aussi la faculté pour la transaction de ses affaires de constituer un ou plusieurs procureurs fondés si elle le juge à propos, en un mot qu'elle jouira de tous les droits et privilèges dont jouissent les autres corps ou Corporation reconnus par l'État.

II. — Pourvu toujours, et qu'il soit de plus statué par l'autorité susdite, que tous les biens qui appartiendront en aucun temps à ladite Corporation ainsi que les revenus d'iceux, seront en tous temps exclusivement appliqués et approprié; à l'avancement de l'éducation dans le dit collège, et à nul autre objet, institution ou établissement quelconque.

III. — Et qu'il soit de plus statué par l'autorité susdite, que cet Acte sera pris et considéré comme Acte public par tous les juges, juges de paix et ministres de la justice, et par toutes autres personnes quelconques qui seront tenus d'en prendre connaissance en jugement sans qu'il soit besoin de l'alléguer spécialement.

IV. — Et qu'il soit de plus statué que le présent Acte ne tendra pas à affaiblir, diminuer ou éteindre les droits et privilèges de Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, ni d'aucune personne ou personnes, corps politique ou incorporé, excepté quant aux droits qui peuvent être par le présent expressément altérés ou éteints.

APPENDICE « G »

(*Voir page 104*)

UNE RENTRÉE D'AUTREFOIS

PAR L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

Fin d'août 1848 : la rentrée au collège. Elle a été d'une gaîté folle, la journée étant superbe. Grande brise du sud-ouest chaude et parfumée qui glissait de la montagne, tordait les cîmes coniques des sapins et des épinettes du bocage, bruissait à travers les cours en longues ondulations sourdes, emplissant de vie et de mouvement la nature riante qui encadre les vastes édifices du collège. La façade offrait un aspect aussi animé qu'une place publique un jour de marché : un va-et-vient continuel de voitures de toutes sortes, de toute provenance ; antiques calèches suspendues, aux larges oreilles doublées en toile cirée ou en cuir d'un beau noir luisant ; petits cabriolets à ressorts de bois, le supplice des reins ; jolis coupés à deux ou quatre sièges, à volonté, style du jour fort à la mode ; vieilles barouches fatiguées, aux formes singulières, rappelant un autre âge. Tous ces véhicules encombrés de monde, pères, mères, sœurs, écoliers, ceux-ci reconnaissables à leurs capots bleus lisérés de blanc, s'arrêtent l'un après l'autre en face des portes où descendent les voyageurs. Des charrettes chargées de valises, d'effets de literie, les suivent et s'en retournent après les avoir déposés sur les perrons qu'ils obstruent. Des groupes de plus en plus nombreux se forment sur la place inondée de soleil : poignées de mains, chaudes accolades, bruyants éclats de joie des anciens élèves se retrouvant après des semaines de séparation. Ils toisent les nouveaux dont les façons embarrassées les font sourire. Un bon nombre de soutanes vont d'un cercle à l'autre faisant accueil aux parents, les félicitant de ramener leurs enfants, de nouveaux compagnons qu'ils ont recrutés ou qui ont suivi leur exemple.

— « La rentrée sera plus nombreuse que jamais, dit un des maîtres, grand ecclésiastique maigre, à face glabre, voix grêle, type de consomptif. Le cours anglais surtout se remplit. Si cela continue, il n'y aura bientôt plus de place dans la salle d'étude, ni dans les dortoirs.

— « Connaissez-vous quels sont les deux écoliers qui viennent de descendre de voiture à la barrière et qui arrivent ici », dit une voix à quelques voisins causant ensemble en face du cours latin ? Cette voix était celle de l'abbé Thomas-Aubert de Gaspé, ancien élève de Sainte-Anne, prêtre depuis peu et grand ami de l'abbé Bouchy qu'il venait voir.

— « Ces deux écoliers, répond avec une souriante familiarité le petit Pamphile Verreault, co-paroissien de l'abbé, appartiennent aux meilleurs familles de la Beauce. Tous deux sont natifs de Sainte-Marie. Celui qui a l'air d'un enfant, Narcisse Bonneville[1], est pourtant assez avancé en âge et dans ses études classiques ; cheveux châtains bouclés, figure imberbe, teint délicat, petits yeux azur qui biglent. L'autre, Achille Fortier[2], observez-le attentivement, et vous me direz à qui il vous fait penser : petite taille, jambes courtes, tête superbe sur des épaules bien découplées, démarche vive et décidée. Il vient vers nous, regardez-le bien quand il nous abordera. En vrai gentilhomme qu'il est, il ôtera entièrement sa casquette et nous saluera avec autant d'aisance que de grâce et aura un mot aimable à nous adresser. Tout en causant avec lui, observez sa tête et son profil, si vous en avez l'avantage. »

Après quelques moments de conversation, Achille Fortier s'était excusé pour aller rendre ses devoirs au supérieur de la maison.

— « C'est la tête et le profil de Napoléon, murmura à demi-voix l'abbé de Gaspé, quand Achille se fut éloigné. Il n'y a pas à s'y méprendre, quand on est familier avec le portrait du grand homme. »

— « Vous avez deviné juste, répliqua Pamphile Verreault. Tout le monde en a été frappé ici depuis l'arrivée d'Achille Fortier, tant et si bien qu'un cercle d'écoliers l'appellent

[1] Plus tard, notaire à Sainte-Marie.
[2] Plus tard, seigneur de Sainte-Marie.

habituellement l'Empereur. Il se fait pardonner cette appellation, dont il sourit avec une modestie innée chez lui ; personne n'a moins de prétention qu'Achille. Souvent, en récréation, aux promenades, on joue à l'Empereur. Le même cercle d'écoliers lui a formé une garde de maréchaux qui marchent à sa suite comme s'ils obéissaient à ses ordres. Georges LeBel, ce beau garçon avec qui Achille Fortier converse en ce moment, c'est le maréchal Augereau. Ce grand et robuste gaillard que vous voyez monter à la Butte, c'est Kléber ; Elzéar Gauvreau, qui est à côté de nous, c'est le maréchal Davoust ; Augustin Michaud, le jeune boute-entrain que vous voyez gravir les marches du perron, c'est le maréchal Duroc. Il a la même fidélité que lui pour le maître. Empressé autour de sa personne, il est son officier d'ordonnance, attentif au moindre signe. Preste autant qu'un singe, il est à lui seul un tableau vivant qui nous fait parfois pleurer de rire.

« Les régents ont toujours eu le bon esprit de s'amuser de ces enfantillages qui ne nuisent à personne et sont des distractions aux heures de désœuvrement. Il y a moins de danger que jamais pour cela sous le nouveau directeur qui vient d'être élu. »

— « Quel directeur », interroge l'abbé de Gaspé ?

— « Comment ! ne savez-vous pas que M. Cloutier a quitté le collège et que M. Tremblay est notre nouveau directeur. Tout le monde en est dans l'exultation ; vous pouvez le voir sur tous les visages. Avec sa popularité et son art de manier les esprits, il va remettre toutes choses à l'ordre, sans secousse et sans heurt. La communauté croit voir venir l'âge d'or. »

Mais, si vous m'en croyez, c'est le bon moment de monter à la Butte ; la rentrée y bat son plein. Tous les amusements sont en activité : les quatre jeux de pelote sont occupés. La partie qui se joue dans le grand jeu du cours latin est des plus intéressantes, les quatre meilleurs lutteurs de la communauté y rivalisent d'adresse. Voyez avec quelle force et quelle grâce ils lancent la balle dure comme un marbre. Elle rebondit avec éclat et retombe en arrière du jeu, si bien que celui qui la renvoie est obligé souvent d'en descendre pour la relancer.

Allons maintenant sur la terrasse qui domine le jardin, au nord du jeu de pelote ; la vue y est aussi charmante qu'animée; on se croirait dans le square d'une ville, tant les visiteurs y sont nombreux. Tout le monde est admis en ce moment, les étrangers comme les parents. Les toilettes des dames brillent à côté des capots d'écoliers. Les plus galants d'entre eux cueillent des bouquets qu'ils offrent à leurs connaissances. Mais voilà six heures arrivées : plus de vacances, la cloche du collège qui sonne à toute volée annonce qu'une nouvelle année d'étude est commencée.

(Abbé CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, tome II, pp. 77-80.)

APPENDICE « H »

(*Voir page 383*)

LA SALLE ÉLÉMENTAIRE

PAR L'ABBÉ H.-RAYMOND CASGRAIN

Je fais, en passant, mémoire de la salle élémentaire qui me rappelle quelques-unes des meilleures heures de ce temps, heures de silence et d'oubli de toutes choses, absorbé que j'étais dans la lecture et l'annotation des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des lettres modernes. Le nom impropre de salle élémentaire vient de ce que cette pièce toute en longueur, espèce de salle des pas-perdus, aux murailles toutes tapissées de belles gravures et chromos servit d'abord de classe pour les éléments. Cette salle de lecture, chère aux anciens élèves, n'existe malheureusement plus, ayant fait place à d'autres divisions. Je la revois en esprit avec un mélancolique retour sur le passé. Les croisées s'ouvraient sur la façade du collège séparée du bocage par un espace beaucoup plus étroit qu'aujourd'hui, si bien que durant les heures d'été où les croisées restaient ouvertes, on se serait cru sous le bois, tant le frizelis du feuillage agité par la brise était distinct et voisin.

Voici la longue table, au centre, toute garnie de lecteurs penchés sur leurs livres, en face les uns des autres. Plusieurs sont assis sur les bancs en sens inverse à la table, tenant en main revues et journaux dont un grand nombre sont éparpillés tout le long de cette même table. Parmi les gravures suspendues sur les quatre pans, quelques-unes plus frappantes que le reste par leur beauté ou leur sujet, me sont restées dans l'imagination. Ainsi je crois regarder encore deux portraits du grand Napoléon : le plus parlant est celui qui le représente premier consul. C'est bien le Corse aux cheveux plats d'Auguste Barbier, visage émacié, rêveur, au teint bistre, maladif, avec un profil d'une pureté grecque,

tel qu'en sculptaient Phidias et Praxitèle, le regard profond et perçant qui laisse deviner les foudres qu'il lançait dans les moments de colère, et qui jetaient la terreur autour de lui.

L'autre portrait montre l'empereur dans toute sa gloire, devenu replet et florissant de santé. Le cadre de cette gravure est en harmonie avec l'homme, portant les emblèmes de la guerre, des obusiers en saillie aux quatre angles[1].

Dans un des trumeaux pendait un carreau de papier à lettre jauni, encadré entre deux vitres, et sur lequel ressortait une grosse écriture droite que j'ai lue et relue bien des fois. On le comprendra quand je dirai que cette lettre porte la signature de Chateaubriand, qui a toujours été une de mes grandes admirations littéraires. Cette lettre adressée au fondateur du collège est aussi touchante que délicieuse, comme tout ce qui tombait de la plume du grand écrivain. L'abbé Painchaud, dont on sait l'imagination enthousiaste, avait été si profondément remué par la lecture du *Génie du Christianisme*, qu'il n'avait pu résister au désir d'exprimer des félicitations à l'auteur, qui l'en avait remercié par la réponse conservée depuis lors au collège comme une relique.

Deux chambres de professeurs ouvraient sur la salle élémentaire, l'une occupée par l abbé Bouchy, l'autre par l'abbé Cloutier, professeur d'histoire du Canada et directeur des écoliers en l'année 1848.

(Abbé CASGRAIN : *Souvenances canadiennes*, tome II, pp. 65-67.)

---

[1] Ce cadre, comme celui de Sir Charles Bagot, a été fait par M. Joseph Michaud, alors étudiant à Sainte-Anne (1838-46), qui devint Père Viateur et plus tard, aumônier du deuxième détachement des zouaves pontificaux. Il fut l'architecte des cathédrales de Victoria, de Montréal, de l'église de Saint-Denis de Kamouraska.

APPENDICE « I »

LISTE DES PRÉDICATEURS DES RETRAITES ANNUELLES AU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

Époque des retraites :	*Prédicateurs :*
1835, novembre.	L'abbé Ls-Marie Cadieux, g.-v.
1836, finie le 13 novembre.	
1837, finie le 8 décembre.	
1838, 5 au 8 décembre.	L'abbé Alexis Mailloux, g.-v.
1839,	
1840, 5 au 8 décembre.	L'abbé A. Mailloux, g.v.
1841, 24 au 28 novembre.	L'abbé A. Mailloux, g.v-.
1842, 9 au 13 novembre.	L'abbé A. Mailloux, g.-v.
1843, 22 au 26 novembre.	L'abbé Joseph Aubry.
1844, 13 au 17 novembre.	L'abbé A. Mailloux, g.-v.
1845, 26 au 30 novembre.	L'abbé François Pilote.
1846, 25 au 29 novembre.	L'abbé Édouard Quertier.
1847,	L'abbé Édouard Quertier.
1848, 15 au 20 novembre.	R. P. J.-C. Léonard, o.m.i.
1849, 24 au 28 octobre.	R. P. Louis-Césaire Saché, s.j.
1850, 23 au 27 octobre.	R. P. I. Beaudry, s.j.
1851, 15 au 19 octobre.	R. P. J.-B. Falleur, s.j.
1852, 29 sept. au 3 octobre.	R. P. Jean-Marie Mercier, s.j.
1853, 5 au 9 octobre.	R. P. J.-B. Falleur, s.j.
1854, 4 au 8 octobre.	R. P. Georges Schneider, s.j.
1855, 3 au 7 octobre.	R. P. Antoine Braun, s.j.
1856, 1 au 5 octobre.	R. P. Isidore Beaudry, s.j.
1857, 30 sept. au 4 octobre.	R. P. J.-B. Falleur, s.j.
1858, 29 sept. au 3 octobre.	R. P. Antoine Braun, s.j.
1859, 5 au 9 octobre.	R. P. Marie-Joseph Royer, o.m.i.
1860, 3 au 7 octobre.	R. P. Félix Martin, s.j.
1861, 2 au 6 octobre.	R. P. Pierre Point, s.j.

1862, 1 au 5 octobre	R. P. A. Braun, s.j.
1863, 30 sept. au 4 octobre	R. P. Pierre Point, s j
1864, 28 sept. au 2 octobre.	R. P. A. Braun, s.j.
1865, 4 au 8 octobre	R. P. Nicolas Point, s.j.
1866, 10 au 14 octobre.	R. P. A. Braun, s.j.
1867, 9 au 13 octobre.	R. P. Thomas Ouellet, s.j.
1868, 7 au 11 octobre	R. P. J.-B.-Adolphe Larcher, s.j.
1869, septembre	R. P. T. Ouellet, s.j.
1870, 12 au 16 octobre	R. P. Firmin Vignon, s.j.
1871, 2 au 8 octobre	R. P. A. Braun, s.j.
1872, 9 au 13 octobre.	R. P. Auguste Gérard, s.j.
1873, 8 au 12 octobre	R. P. Charles Connilleau, s.j.
1874, 7 au 11 octobre.	R. P. Isidore Beaudry, s.j.
1875, 6 au 10 octobre	Rév. M. Louis-Léon Billion, p.s.s.
1876, 4 au 8 octobre.	Rév. M. François Daniel, p.s.s.
1877, 10 au 14 octobre.	R. P. L.-C. Saché, s.j.
1878, 2 au 6 octobre.	R. P. S. Hamon, s.j.

APPENDICE « J »

CHANSON POUR LA FÊTE DE Mr PILOTE (1858)

SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

PAR LS-HONORÉ FRÉCHETTE, élève de belles-lettres

Air : *Le roi d'Yvetôt*

1er

Sainte-Anne, asile de bonheur,
Où l'heureuse jeunesse
Nourrit son esprit et son cœur
Des fruits de la sagesse,
Théâtre de nos chants joyeux,
Reçois de tes enfants heureux
Les vœux.
oh oh oh oh ! ah ah ah ah !
Dans nos cœurs toujours tu vivras.
Là là !

2e

Nous coulons nos jours dans la paix
À l'ombre de ton aile.
Qui pourrait oublier jamais
Ta bonté maternelle ?
Reçois en ces lieux si charmants
Les vœux de tes reconnaissants
Enfants.

3e

Que nous goûtons d'heureux moments
Au pied du sanctuaire
Que la piété de tes enfants
Éleva pour leur mère !
Nous sommes plus heureux que rois

Quand nous unissons à la fois
Nos voix.

4e

Dans tes bocages enchanteurs
On goûte un frais ombrage ;
Les chantres des bois font en chœurs
Résonner le feuillage ;
Que les moments ont paru courts
Quand le soir vient finir des jours
Le cours !

5e

Qu'il est doux de couler ses jours
Sous ton toit solitaire !
Et d'être éloigné pour toujours
Des vains bruits de la terre !
Sainte-Anne, asile de la paix,
Ah ! nous n'oublierons tes bienfaits
Jamais !

6e

Et toi, généreux protecteur
De notre faible enfance,
Daigne recevoir de nos cœurs
L'humble reconnaissance.
Nous venons ici tour à tour
Pour te jurer en ce beau jour
Amour.

7e

Honneur à ce bon supérieur
Dont le rare courage
A consacré tout son bonheur
À celui du jeune âge !
En ce jour où nous le fêtons,
Mêlons à toutes nos chansons
Son nom.

APPENDICE « K »

QUELQUES REMARQUES DES TABLES MÉTÉRÉOLOGIQUES TENUES AU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

(1843-1858)

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE : Longitude 70° 2′ 25″
Latitude 47° 22′ 5″

10 janv. 1843 : On a labouré à Rimouski, à l'Isle-aux-Coudres et au sud de Québec. Les rivières ont coulé comme en été.

16 janv. 1843 : On fait du sucre d'érable à Sainte-Anne.

18 fév. 1843 : Tremblement de terre ; la 1re secousse dans la nuit ; la 2e à 4 heures 30 ; la 3e à 5 heures du matin.

14 mai 1843 : À 8 heures p.m., tonnerre violent et pluie, ainsi que tremblement à 9 heures.

19 mai 1843 : Tremblement de terre entre 11 heures et minuit.

1er juil. 1843 : À 10 heures a.m., chaleur du sang (98°) ; tonnerre le matin à 5 heures et ouragan à 3 heures p.m. Maisons et granges abattues, vaisseaux démâtés. Épouvante des fidèles pendant les vêpres.

Avril 1844 : Du 7 au 14, la neige a disparu entièrement sans inondations, la terre n'étant pas gelée. Des avoines laissées en javelles sous la neige venue trop à bonne heure l'automne précédent sont recueillies.

15 fév. 1845 : Secousse de tremblement de terre vers 10 heures du soir.

13 oct. 1846 : Vent du sud extraordinaire ; arbres déracinés, bâtisses endommagées.

21 oct. 1847 : Neige toute la journée.

25 déc. 1847 : Forte secousse de tremblement de terre vers 3 heures du matin.

janvier 1848 : On fait encore usage de voitures d'été. Vers le milieu de janvier, on a labouré et fait du sucre d'érable près de Québec.

15 janv. 1848 : Tempête de vent du sud. Le fleuve est redevenu libre comme en été.

22 janv. 1848 : Pas un pouce de neige dans les champs.

15 avril 1850 : Premier bâtiment d'Europe.

23 mars 1851 : Premier sucre d'érable.

23 avril 1851 : Premières semailles.

29 mars 1852 : Première chaloupe du nord.

15 avril 1852 : Premier vaisseau d'Europe.

30 avril 1852 : Premières semailles.

12 déc. 1852 : Jusqu'à ce jour on a labouré.

26 mars 1853 : À Kamouraska, un homme descend du bois avec 110 livres de sucre.

19 avril 1853 : Premier grain semé à Saint-Roch par le notaire Morin.

2 mai 1853 : Premier grain semé sur la ferme. 4 minots de blé.

16 juin 1853 : On voit encore de la neige sur la cîme d'une montagne de la Baie-Saint-Paul.

3 avril 1854 : Comète.

5 avril 1854 : Première chaloupe de l'Île-aux-Coudres à Saint-Roch. À la Baie-Saint-Paul, plusieurs étables vides, les animaux étant morts pendant l'hiver, faute de fourrage.

3 mai 1854 : Le *Canadien* dit : « Des voitures pesamment chargées et des attelages de 3 chevaux, traînant de grosses pièces de bois, traversaient le fleuve hier sur la glace, entre le Cap-Rouge et la Chaudière.

7 mai 1854 : Le colonel V. Dubé est descendu de Québec à Saint-Jean en carriole ; il y a beaucoup de neige au-dessus de Saint-Thomas. La terre est couverte de la neige tombée la nuit et toute gelée comme à la fin de novembre.

31 mai 1854 : L'herbe est déjà longue et les animaux sont aux champs.

17 nov. 1854 : Premier lièvre pris dans la montagne.

30 nov. 1854 : Neige jusqu'à 2 heures p.m. Vers le soir vent violent et froid. Fête du directeur continuée. Danse et grand plaisir chez les écoliers.

11 janv. 1855 : Messe de communauté par M. Langevin. Congé extraordinaire en l'honneur de ce monsieur. Promenade à la Rivière-Ouelle sur la glace.

15 fév. 1855 : Dans la nuit du 15 au 16, un fort tremblement de terre eut lieu vers minuit.

12 mars 1855 : Aurore boréale vers 10 heures, jamais peut être aurore ne s'est présentée aussi brillante et aussi rapide dans le jet de ses gerbes. Un long bandeau s'étendant horizontalement sur le nord offrait presque le spectacle de l'arc-en-ciel.

14 mars 1855 : Vers 6 heures p.m., le clocher du cours latin présente un beau phénomène. Il paraissait en feu et laissait échapper une foule d'étincelles dont le pétillement entendu de 60 à 80 pieds laisse croire qu'il était parfaitement électrisé.

16 avril 1855 : Goélette sortant de la Rivière-Ouelle.

20 avril 1855 : Premier voyage de pierres pour la bâtisse, amené à 10 heures du matin.

24 avril 1855 : Premiers travaux des écoliers à la pierre. Congé obtenu pour prolonger le travail.

30 avril 1855 : Il y a encore devant le collège et autour des jeux, des bancs de neige de 2 à 2½ pieds d'épais.

5 mai 1855 : Épinettes arrachées pour faire place à la nouvelle bâtisse.

31 mai 1855 : Encore de la neige sur les montagnes du nord.

4 juin 1857 : Fête de M. le supérieur. Inauguration de la statue de la sainte Vierge dans la cour du cours anglais. Sermon donné par M. Quertier au pied de la montagne. Point de grande promenade. Souper pris vers 5 heures dans la cour du collège anglais. Quelques grains de pluie à la fin du sermon et grande apparence toute la journée.

29 sept. 1857 : Flotte de 36 voiles comptées dans le même instant vis-à-vis le centre de la paroisse de Sainte-Anne.

25 nov. 1857 : Un écolier se gèle les oreilles à la promenade aux pins.

16 mai 1858 : On dit que le blé semé le 3 avril est très beau.

APPENDICE « L »

LES PROMENADES

LA POINTE DE LA RIVIÈRE-OUELLE

Les « promenades » jouent un rôle important dans la vie de l'écolier. Il les attend toujours avec impatience ; c'est le repos après le travail, la détente après des jours de labeur intellectuel.

La Rivière-Ouelle compte parmi les endroits préférés. C'est une paroisse historique, et on y trouve ainsi l'utile mêlé à l'agréable.

Les jours de grand congé, les élèves se mettaient en route immédiatement après la messe et le déjeûner ; on scandait la marche par des chansons ou des cantiques à la croix du chemin. On saluait, en arrivant, le curé au presbytère. Il s'appelait alors M. Bégin, M. Fortin ou M. Dion, comme il s'appellera plus tard M. Pagé, M. Michaud, M. Delisle ou M. Théberge. Les élèves natifs de la Rivière-Ouelle arrêtaient passer la journée chez leurs parents, par exemple les Casgrain, les Letellier, les Pelletier, les Gagnon, et plus tard les Têtu. Les autres se rendaient à la Pointe de la Rivière-Ouelle.

Quel bel endroit historique pour la promenade des élèves ! Ils apprenaient que là, en 1690, sous la direction du curé Francheville, les paroissiens repoussaient à la pointe du fusil, les soldats de Phipps qui, descendant de leurs vaisseaux de guerre, tentaient d'aborder au rivage pour s'emparer immédiatement du Bas du fleuve.

Cette Pointe de la Rivière-Ouelle rappelait aussi qu'en 1759, deux détachements de l'armée anglaise y abordaient, et que les habitants de la Rivière-Ouelle abattirent au mousquet plusieurs de leurs soldats. Par représailles, les Anglais incendièrent alors les habitations qui se trouvaient sur leur passage,

entre autres : le manoir, le moulin seigneurial, et ravagèrent ainsi toute la rive sud jusqu'à Trois-Saumons, dans Saint-Jean-Port-Joli.

Non loin de la fameuse pêche aux marsouins, les élèves pêchaient la loche. Le dîner se prenait sur le rivage. Les jeux, les chants, les rires et les histoires suivaient. On se racontait les légendes si nombreuses dans le souvenir des habitants de la Rivière-Ouelle, entre autres, celle de *la Jongleuse*, dont l'imagination populaire apercevait encore les traces dans les pistes de raquettes incrustées sur un des rochers du rivage. « On y voyait même, dira plus tard l'abbé Casgrain, l'empreinte très visible de la partie antérieure des deux pieds, ainsi que les extrémités des deux mains, disposées à peu près comme les traces que laisserait sur le sable un homme appuyé sur ses mains et sur ses pieds. L'eau de la mer et de la pluie a fait disparaître cette dernière empreinte ». Les écoliers trouvaient dans ces vestiges un très intéressant objet de curiosité et d'observation.

Que la journée passait vite ! *Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt* (VIRGILE, 3e églogue).

Le soir du congé, prenant le chemin du retour, ils arrêtaient à l'église de la Rivière-Ouelle chanter un hymne au Saint-Sacrement. Ils se rappelaient que c'était là, dans l'église précédente, que Mgr Panet, curé en même temps que coadjuteur de Québec, avait prié, officié, prêché pendant nombre d'années. Ils admiraient les riches objets du culte liturgique, et jusqu'au vieux *Tableau de la Rivière-Ouelle*, dont on trouve l'explication dans les *Légendes canadiennes* de l'abbé Casgrain, et que rappelle Arthur Casgrain, dans la *Grande Tronciade :*

Rivière-Ouelle . . . terre du souvenir !
L'aimable conteur est l'enfant de ta rive.
L'ex-voto s'animant à sa voix,
Lui raconte un miracle inédit d'autrefois ;
Puis de rouges guerriers apparaît une troupe
Ayant une jongleuse *au milieu de leur groupe*
Et puis Madame Ouelle avec son tendre enfant . . .
Leurs cadavres scalpés . . . puis les démons hurlant.

On revenait au collège, harassé par le soleil et la marche de la journée, mais tout reposé pour le travail du lendemain. Il faudrait la plume d'un M^gr^ Baunard pour l'écrire. Avec quelle émotion enthousiaste ne rappelle-t-il pas les promenades que, vers 1845, il faisait avec ses compagnons de classe les jours de congé, sur les bords de la Loire, entre Cléry et Orléans ? « On dînait, dit-il, sous les quinconces, en vue de la Loire endormie nonchalamment entre ses îlots de sable . . . Puis l'heure venait de partir. On s'en retournait lentement, harassé, mais charmé, par le petit chemin tout au bord, au pied des roches sur la grève coupée de sources vives, tandis que le soleil se couchait dernière les arbres rougissants. Nous ne rentrions qu'à la nuit, aux premières étoiles, pour bientôt nous endormir et rêver de tout cela dans notre collège[1]. »

Beau tableau à la vérité ! mais combien plus beau, si M^gr^ Baunard avait eu à peindre une promenade d'écoliers, non plus au bord de la Loire, mais sur les rives du Saint-Laurent ?

« L'étranger voit avec un œil d'envie . . .
Du Saint-Laurent le majestueux cours . . . »

LE QUAI DE LA RIVIÈRE-OUELLE

À la fin de leurs études, les finissants faisaient la promenade traditionnelle au quai de la Rivière-Ouelle. Cet endroit était déjà connu de quelques villégiateurs. Georges Lévesque, peint en si hautes couleurs par le poète Louis Fréchette dans ses *Originaux*, le rendait populaire au moyen de ses histoires et de son hôtellerie. (Celle-ci existe encore, après avoir été successivement la propriété de MM. Grégory, Donaldson, Lemieux, Alexandre. Elle appartient aujourd'hui à M. Noël Caron.)

Dans son langage humoristique, Louis-Honoré Fréchette, qui fut élève de Sainte-Anne (1857-59), parle ainsi du quai de la Rivière-Ouelle et de Georges Lévesque :

« Quand le gouvernement, en 1854, avait construit cette jetée de douze cents pieds sur la pointe déserte qui s'avance

---

[1] Abbé MAHIEU : *Vie de M^gr^ Baunard*, p. 29.

dans le fleuve au nord-est de la Rivière-Ouelle, et qu'on appelle la pointe aux Orignaux, Georges Lévesque était venu y établir un hôtel qu'il appelait sa chaumière et où, s'il n'a point précisément fait fortune, il a du moins trouvé moyen de vivre à son aise jusqu'en 1891. Il était célèbre dans tout le Bas du fleuve. Le fait est que pour les habitants des « paroisses d'en bas », Georges Lévesque se confondait avec la Pointe de la Rivière-Ouelle elle même. C'était deux choses inséparables.

« Georges Lévesque était bien chez lui sur le quai de la Rivière-Ouelle. Il en avait fait son domaine privé. C'était sa promenade du matin, du midi et du soir. C'était son cadre, presque son piédestal. Il faut ajouter que c'était aussi son gagne-pain. »

Les finissants ne s'ennuyaient donc pas à l'hôtel de Georges Lévesque, où ils passaient la journée de la promenade. Fréchette dit le plaisir qu'il y avait à écouter les histoires merveilleuses et les périodes ronflantes de cet amphytrion. « On ne lui a jamais vu lever une paille, mais nul ministre d'État, nul patron d'usine, nul chef d'atelier n'a jamais paru plus affairé que lui. C'était la mouche du coche faite homme. Il connaissait le nom de toutes les goélettes du golfe, de tous les remorqueurs de Lévis, de tous les caboteurs du Saguenay ; enfin, il comptait tous les voiliers et signalait tous les *steamers*[2]. » Il avait même fait un voyage en Europe. On comprend que sa conversation, émaillée d'expressions de toutes sortes, et même de jurons . . . inoffensifs, amusait les écoliers.

Rappelons, comme détail historique, que le fameux quai de la Rivière-Ouelle a coûté au gouvernement la somme de $225,229.87. Un bateau à vapeur y fit le service régulier pendant quelques années. Presque délaissé entièrement après la construction du chemin de fer (le Grand-Tronc), ce quai magnifique redevint d'une grande utilité, quand on y établit un service quotidien en communication avec la Malbaie et tout le comté de Charlevoix. C'est à cette fin que l'on construisit l'embranchement qui va de la gare de la Rivière-

---

[2] Louis-H. Fréchette : *Originaux et détraqués*, p. 330.

Ouelle au quai ou pointe aux Orignaux. Entrepris par P. Purcell, de Cornwall, au coût de $106,000. cette courte ligne de chemin de fer, commencée en octobre 1902, fut inaugurée le 20 juin 1903.

Le service de traversée, commencé par le vapeur *Champlain* en 1903, cessa en 1920, quand fut terminé le chemin de fer Forget qui va de Québec à la Malbaie. En juillet 1923, les rails même de l'embranchement de la Rivière-Ouelle étaient enlevées.

Et depuis ce temps, malheureusement, le quai ne cesse de se détériorer. La salle d'attente des traversiers, placée à l'extrémité du môle, a d'abord commencé par disparaître ; d'année en année, les glaces ont emporté une partie de la jetée sur laquelle on voyait jadis s'avancer fièrement, venant de la gare de la Rivière-Ouelle, la locomotive conduisant le wagon des voyageurs de Charlevoix. Il ne reste plus maintenant que le tiers de ce magnifique quai construit par l'influence de l'Honorable Jean-Chs Chapais. On l'appelait alors le quai Saint-Denis, parce qu'il était situé dans le fief Saint-Denis et dû à l'intervention du plus important personnage de Saint-Denis.

Le quai de la Rivière-Ouelle n'a cependant pas perdu sa vogue auprès des écoliers, ni des touristes. On y va se promener, pêcher, examiner les yatchs qui accostent ou les goélettes qui transportent marchandises ou bois de pulpe.

Tout près du quai s'élève une petite chapelle. Bâtie, vers 1900, par M. Gregory, elle devint plus tard la propriété de M. Antoine Taschereau, qui fut heureux de l'ouvrir au public le dimanche, et d'accueillir les prêtres qui veulent y célébrer.

La fabrique de Rivière-Ouelle vient de faire récemment l'acquisition de cette chapelle.

Grâce à la libéralité de feu M. J.-Bte Letellier, les Jésuites de Québec ont actuellement au quai une jolie maison de campagne. Elle a inspiré la construction, tout près d'elle, d'une petite mais non moins jolie villa bâtie par quelques prêtres du Collège de Sainte-Anne, qui, outre les vacances, vont souvent y passer les congés d'été et d'automne. Cette villa a aussi été précédée par le magnifique ermitage du chanoine W. Lemieux, prédicateur diocésain.

Les finissants d'aujourd'hui font encore leur promenade traditionnelle au quai de la Rivière-Ouelle, soit à l'ancien hôtel de Georges Lévesque, soit, quand il fait beau, en plein air, sur le rivage. Pour s'y rendre, l'automobile a remplacé la voiture lente, mais non moins agréable, d'autrefois. C'est une journée où on rappelle tous les souvenirs d'écoliers. Et avant le départ, les finissants se rendent aux pieds de la petite Madone du bocage signer gravement, au chant des cantiques, le « ruban des vocations ».

Et chaque année, dans l'imagination des élèves, la « promenade des finissants » est la plus belle qui ait jamais été faite. Les liens d'amitié s'y renforcent pour la vie.

LES PROMENADES À SAINTE-ANNE

La Cabane des fées

Les promenades se faisaient plus ordinairement à Sainte-Anne même. Les endroits en sont nommés dans la *Grande Tronciade* publiée en 1865, par Arthur Casgrain.

« Oh ! que j'aime, Sainte-Anne, à revoir tes grands bois
Où, les jours de congé, nous allions chaque fois !
Et tes nombreux vallons, tes abruptes montagnes
Qui te font si jolie entre toutes campagnes ! —
Comment nommions-nous donc chaque bois, chaque mont ?
— Ici c'étaient « les Pins, » là, le « mont Salomon »,
Là-bas, au « cap Martin », nous faisions la compote,
Nous gravissions parfois la montagne à « Boutotte ».
Et toi, collège aimé, caché dans les sapins,
Que j'aime ton balcon, tes superbes jardins ;
Et ton jeu de pelote assis sur la « grand'butte »,
Et la verte pelouse où nous faisions la lutte ;
La côte à vive glace où nous glissions, l'hiver,
Et jusqu'à ce grand trou qu'on appelait « l'Enfer » ;
Puis, au rocher voisin, « la Cabane des fées »,
Sur laquelle on contait tant de blagues fieffées ;
Et puis encore, le « lac », notre beau lac, là-bas,
Où les grands allaient voir les époux Bourgelas !

Les excursions à la Cabane des fées sont bien connues des anciens de Sainte-Anne. Surtout pendant les examens du baccalauréat, cet endroit est achalandé. Et l'hiver, quels sont les raquetteurs qui ne finissent par s'y rendre ? Dans son roman *Hélika*, paru en 1872, le docteu Charles Deguise, qui demeurait à Sainte-Anne, donne la description suivante de la Cabane des fées.

« On y parvient en gravissant une pente très abrupte. De grands arbres répandent leur ombrage sur l'entrée spacieuse de la caverne. La chambre principale se trouve éclairée par des fissures de la voûte à travers lesquelles filtre une douce lumière. Au centre, une énorme pierre carrée, à surface unie, semble représenter une table autour de laquelle cinq ou six autres pierres, échappées de la paroi, sont disposées à la manière de tabourets. À deux pas plus loin, une colonne en forme de cheminée s'élève tout d'une pièce et perce le toit. Cette caverne est divisée en compartiments. Deux dans le fond sont éclairés par des rayons du soleil qui y pénètrent par des ouvertures naturelles. Cette lumière donne, en été, la vie aux petites fleurs qui en tapissent les parois. Quelques vignes sauvage grimpent le long des rochers, montent jusqu'aux interstices et s'échappent au dehors comme pour aller demander plus de sève au soleil. À gauche, se trouve un alcôve éclairé seulement par l'entrée. Au fond de cet alcôve, à angle droit, on voit un antre obscur, où il y a un trou circulaire et profond, s'enfonçant tellement dans la montagne que l'on essaye de la sonder avec une perche de dix-huit pieds, sans aucun résultat.

« En approchant son oreille de l'ouverture, on entend comme le bruit d'une forte chute d'eau. »

On lui prête le caractère le plus féérique. Que de fois, assemblés autour d'un feu attisé avec les fagots recueillis près de la grotte, les écoliers ont discuté sur ses origines et ses légendes. On a été jusqu'à dire que les fées de la caverne sont anciennes comme le monde, qu'elles étaient nymphes autrefois dans l'île de Calypso, qu'elles sont ici, depuis la conquête, qu'elles y ont caché plusieurs paroissiens de Sainte-Anne fuyant les Anglais qui incendiaient les habitations depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli, et qu'en 1837, à

la demande du curé Painchaud, elles y ont même caché le grand Papineau qui voulait échapper aux injustes représailles de Colborne. Et tous ces souvenirs d'antan faisaient jadis, comme aujourd'hui encore, le charme des écoliers.

Ils continuaient ensuite leur excursion en allant à l'*Antre*[3] *aux lièvres*, à l'*Antre aux écureuils*, à la *Roche à canon*, pour contempler « le spectacle féerique qui se déroule à l'horizon ». L'observatoire Beaudoin, au plus haut sommet, n'existait pas encore, puisqu'il ne date que de 1946. C'est de là surtout que l'on peut voir toutes les richesses de « Mon Royaume » de Sainte-Anne. Le Mont-Cassin envierait presque nos horizons.

LE LAC BOURGELAS (OU PETIT LAC)

Dès les premiers temps du collège, les élèves faisaient quelquefois la promenade sur les hauteurs de Sainte-Anne, contre-forts des Alléghanys, dans cette partie devenue aujourd'hui la paroisse de Saint-Onésime.

Ils allaient surtout au lac Bourgelas, à deux milles plus bas que l'église actuelle, endroit vraiment enchanteur. Le lac n'est pas grand, il mesure un mille et demi de tour, mais il faisait les délices des écoliers. Sur ses bords, on se livrait à différents jeux qui aiguisaient l'appétit, et le dîner, apprêté par les Vatels, était bien goûté de la communauté. Au soleil couchant, qui baigne la plaine et le fleuve en face du collège, on descendait de ces hauteurs, frais et dispos pour recommencer le lendemain le travail de l'étude.

Ce petit lac a vu passer bien des générations, mais l'agréable a fini par céder à l'utile. Depuis 1906, il est devenu le principal réservoir qui alimente les sources de l'aqueduc du collège. Et pour que l'eau n'en soit pas troublée par les visiteurs ou les baigneurs, on a laissé l'herbe et les arbustes croître sur ses bords. Quand on abreuve toute une population : l'église, le

---

[3] D'autres grottes, jadis anonymes, s'appellent aujourd'hui d'un nom mythologique : *le Tartare*, *Calypso* ou d'un nom catholique : l'*Alverne*, *Subiaco*. Depuis l'automne dernier, on accède au sommet de la montagne (*l'Olympe*) par un escalier rustique de 200 marches.

collège, l'école d'agriculture, le couvent, la gare, les trains express, le village lui-même, il faut une eau non seulement abondante, mais limpide.

Comme lieu de repos, il est heureusement remplacé depuis 1943 par le lac de l'Étoile, ou « lac couronné » où des professeurs ont bâti un joli camp en bois rond. On peut même y célébrer la messe. Ce lac attire les pêcheurs du collège : la truite y est abondante. Bien qu'il ne soit pas très grand, les chaloupes peuvent y circuler avec facilité. Aussi, les amateurs n'y manquent pas, pour chanter aux beaux clairs de lune : « Filez, filez, ô mon navire. » On y voit même parfois des scouts aller camper, allumer le feu traditionnel, y passer la nuit sur les branchages des sapins qui croissent aux environs. Pour eux, il vaut le lac de Lamartine, avec tout son décor. « Ô lac ! rochers muets. » Le congé fini, c'est un sacrifice de le quitter. « Ô temps ! suspends ton vol. »

Il y a encore, à une certaine distance du lac Bourgelas, non loin du lac de l'Étoile, un autre petit lac qui attend, paraît-il, visiteurs et campeurs du collège. Ils finiront par le connaître. Dans nos montagnes, sur nos hauteurs, les possibilités touristiques ou sportives sont presqu'à l'infini. L'avenir le prouvera.

LA MONTAGNE À BOUTOTTE

Quelquefois les écoliers se rendaient en promenade à la montagne à Boutotte. Elle est un des ornements de la paroisse de Sainte-Anne. Comme le mont Salomon, la montagne à l'Ours, la montagne de l'Aiguille, elle rompt la monotonie des champs qui s'étendent aux pieds des Alléghanys.

Les Thiboutot lui ont donné leur nom. Elle sépare Sainte-Anne de Sainte-Pacôme. Sa forme arrondie vers l'est la fait, *si parva licet . . .*, ressembler au mont Thabor, surtout quand elle brille sous les rayons du soleil levant. Aux jours de promenade, plusieurs écoliers aimaient à en faire l'ascension. Quel Canadien n'est pas un peu alpiniste ? Les promeneurs se rendaient aussi à la *Cavée*, englobée dans ce territoire, tout près de la montagne elle-même. Tantôt, au pied de la montagne, tantôt sur les bords de la cavée, ils prenaient le

repas de la promenade. Le torrent qui y roule ses eaux mêlait ses notes éclatantes ou perlées aux chants des écoliers.

La cavée représente une belle richesse naturelle. Harnaché, ce pouvoir d'eau actionnerait plus d'un moulin ou électrifierait la campagne environnante. On y a déjà songé. L'avenir révèlera peut être quelques initiatives.

LES PINS

À la fête du Supérieur, dans le mois de mai, et quelquefois par d'autres congés plus ordinaires, la promenade se faisait aux Pins. Placé sur la terre des Grondin, près du cimetière, cet endroit a l'avantage de n'être pas très éloigné du collège. On y passait d'agréables après-midi. La fanfare y faisait entendre ses morceaux les plus joyeux. Et le soir, revenant au village, on sérénadait le maire, le curé, et on acclamait le supérieur. Les drapeaux claquaient au vent. C'était fête dans tout le canton.

LE CAP MARTIN

Mais la promenade la plus achalandée était celle du cap Martin, qui se dresse à deux milles du village de Sainte-Anne, sur les bords du Saint-Laurent, en face de Saint-Irénée.

Non loin de là s'élevait jadis, l'église paroissiale de Sainte-Anne et son cimetière. Il y eut même, avant la Conquête, tentative d'un établissement suisse. Quelques bourgeois, entre autres, les Miville, s'y installèrent vers la fin du XVII[e] siècle. En effet, le 16 juillet 1665, M. de Tracy accordait à sept Suisses une étendue de terre à « la Grande-Anse », qui devait être connue sous le nom de Canton des Suisses fribourgeois. Ils avaient noms : Pierre Miville, François Rimé, François Miville, Jacques Miville, François Tisseau, Jean Guenchard et Jean Cahusin[4]. Cette tentative de colonisation n'eut pas cependant le succès désiré. Les Miville, dits Dechesne, seuls ont laissé des descendants dans la région.

---

[4] P.-Geo. Roy : *Les petites choses de chez nous*, vol. II, p. 8.

Les paroissiens de Sainte-Anne finirent par se fixer définitivement plus à l'est, lors de la construction d'une église nouvelle en 1800, et surtout lors de la fondation du collège de Sainte-Anne en 1827.

Mais le haut de la paroisse ne fut pas pour autant oublié, et aux heures de loisirs, les paroissiens, et aux jours de congé, les écoliers y allaient prendre quelques heures de délassement et de repos.

Dans ses *Légendes canadiennes*, le commandeur-zouave C.-E. Rouleau, nous parle à son tour, après l'abbé Casgrain, des promenades au cap Martin, alors qu'il était écolier en 1854. « Le cap Martin ! Qui n'a entendu parler de ce lieu enchanteur situé à environ un mille et demi à l'ouest du Collège de Sainte-Anne, sur le bord du Saint-Laurent ; de ces parages si chers aux jeunes gens qui font leurs études dans cette admirable institution ; de ce petit paradis terrestre si recherché pour les bains, les parties de pêche, les pique-niques et les amusements de tous genres ? Le cap Martin ! Comme ce nom retentit agréablement à l'oreille de l'écolier le matin d'un grand congé, lorsque le premier maître de salle annonce que la communauté ira passer la journée sur cette charmante colline.

« Le repas était servi sur l'herbe ; chaque convive était étendu à la mode des anciens Romains couchés sur leurs divans. L'air pur et frais qu'on respire continuellement en cet endroit aiguisait l'appétit. Aussi, il était amusant de voir disparaître les mets succulents de la table champêtre au cliquetis du couteau et . . . du pouce et de l'index, dans cette collation. La fourchette brillait par son absence.

« Le dessert se composait de « tranches dorées ». De notre temps, tous les élèves, du plus petit au plus grand, connaissaient la manière de faire les tranches dorées. C'était la première leçon de cuisine, si nous exceptons toutefois le hachis, que nous apprenions en faisant nos excursions au lac Bourgelas, à la montagne Boutotte, au Bras, à la montagne Ronde, etc . . . »

Aujourd'hui, ce qui est regrettable, les élèves vont moins souvent au cap Martin. Serait-ce parce que le chemin qui y conduit est asphalté, et par conséquent, mille fois plus beau qu'autrefois ?

On se dirige plutôt vers les hauteurs de Sainte-Anne, à la petite rivière Saint-Jean, celle-là même qui, dans son cours, passe près de la gare avant d'aller se jeter dans le fleuve. On y allait déjà, il y a cinquante ans, mais on y va beaucoup plus souvent aujourd'hui. Avouons que l'endroit est aussi très beau et que si le fleuve mugit, la petite rivière chante. Mais pourquoi ne pas aller également aux deux endroits ?

Aussi longtemps qu'aux jours de promenade,
Au cap Martin iront les étudiants,
Qu'à leur rivière où chante la cascade,
Ils se rendront, formés en régiments . . .

MANOIR DIONNE

Actuellement, on va aussi au manoir Dionne, près du moulin seigneurial où passe la rivière Saint-Jean. C'est là qu'habitait l'Honorable Amable Dionne et plus tard son fils, l'Honorable Élisée Dionne, bienfaiteurs du collège. À l'ombre du manoir prenaient jadis leurs ébats, les écoliers qui avaient noms Dionne, Chapais et Têtu, tous cousins charmants autant les uns que les autres.

FATIMA

Et depuis quelques années, on se rend souvent à Fatima (sur les terrains même du collège, entre le fleuve et le chemin du Roi), ainsi nommé en l'honneur de la Vierge de Fatima qui préside à cette promenade des élèves. Le soir, après avoir éteint les multiples feux allumés pour la collation, on n'en part pas sans avoir chanté un cantique à la Patronne des études et des vocations. Que nous réserve Fatima ?

NOTICES BIOGRAPHIQUES

APPENDICE I

(*Voir page 2*)

L'ABBÉ JEAN RAIMBAULT
(1770-1841)

Le nom de l'abbé Raimbault est inséparable de celui de Monsieur Painchaud, fondateur du Collège de Sainte-Anne.

L'abbé Raimbault naquit le 4 février 1770, à Saint-Aignan d'Orléans, d'Étienne Raimbault, militaire et de Françoise Doucet. Après ses études classiques au Collège de Meung, il entre au Séminaire d'Orléans, où il enseigne la philosophie. Mais il le quitte bientôt, pour ne pas prêter le serment à la Constitution civile du clergé. Il s'enfuit d'abord en Belgique, et ensuite en Angleterre, et passe définitivement au Canada où il arrive en 1795. M^gr^ Denaut lui confère d'abord les ordres mineurs et majeurs, et l'ordonne prêtre le 26 juillet de cette même année.

Professeur au Séminaire de Québec pendant deux ans, M. Raimbault est ensuite nommé vicaire de M^gr^ Hubert, à Château-Richer. Mais après quelques mois, le 16 novembre 1797, il prend possession de la cure de l'Ange-Gardien. Pour occuper ses loisirs, il fait la classe à quelques élèves, dont les plus brillants sont l'abbé Chs-François Painchaud, fondateur du Collège de Sainte-Anne, et le jeune militaire anglais, Henry Hardings, qui sera le successeur du duc de Wellington au poste de commandant en chef des troupes d'Angleterre.

L'abbé Raimbault prend ensuite possession de la cure de la Pointe-aux-Trembles (Montréal) en 1805 ; mais dès l'année suivante, l'évêque lui donne la cure de Nicolet où il sera en même temps supérieur et procureur du nouveau séminaire

(1806-1841), avec la mission de Drummondville (1815-1819), de l'Avenir (1815-1820) et de Sherbrooke (1816-1823).

Dans l'histoire du Séminaire de Nicolet, le nom de l'abbé Raimbault est intimement lié à celui du fondateur, M^gr^ Plessis. C'est à eux surtout que ce séminaire doit son prestige. M. Painchaud se glorifiait d'avoir eu pour protecteur et maître l'abbé Raimbault, et leurs relations furent toujours excellentes, bien qu'un jour, M. Raimbault craignît que l'œuvre du disciple ne vînt à nuire à celle du maître. Le 22 février 1827, il écrivait en effet à son ancien élève Painchaud : « Je crains bien qu'un projet de collège dans vos cantons ne nuise à l'entreprise de Nicolet, quoique ce soit pour le même objet. Il serait pourtant dommage de partager l'attention et la bourse entre plusieurs objets. »

Nicolet construisait alors son nouveau collège (600 pieds de bâtisse en pierre, à trois étages) qui fut la merveille du temps et fait encore l'admiration des visiteurs. La bénédiction de la pierre angulaire se fit le 31 mai 1827, un mois avant la bénédiction du Collège de Sainte-Anne.

L'amitié qui liait Raimbault et Painchaud s'est transmise à leurs successeurs.

M. Raimbault décéda le 16 février 1841.

Voir : N.-E. DIONNE : *Les ecclésiastiques et les royalistes français au Canada*, p. 258.

APPENDICE II

(*Voir page 9*)

Mgr BERNARD-CLAUDE PANET

(1753-1833)

PAR L'ABBÉ ALPHONSE TÊTU [1]

M. Bernard-Claude Panet vint le 13 mars 1781 commencer à la Rivière-Ouelle sa longue et fructueuse administration de 44 ans (1781-1825).

Il était né à Québec, le 9 janvier 1753, du juge Jean-Claude Panet et de Louise Barolet. Un de ses frères fut curé de l'Islet pendant cinquante ans. Après ses études classiques et théologiques au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 25 octobre 1778. Professeur de rhétorique et de philosophie, il eut pour élève l'illustre évêque Plessis, qu'il devait remplacer sur le siège de Québec. Après avoir desservi, en 1780, les paroisses de Champlain, Batiscan et Sainte-Geneviève, il fut transféré à la Rivière-Ouelle. Doué d'un jugement peu ordinaire et d'une bonté inépuisable, il ne tarda pas à rétablir la paix et à gagner pour toujours la confiance et l'affection de ses paroissiens.

Il fit beaucoup pour eux, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel.

L'église en bois (1694) était devenue trop étroite pour la population qui atteignit 1,859 âmes, en 1790 ; elle fut remplacée en 1792, par une église en pierre qui a servi au culte jusqu'en 1877. Ils sont encore nombreux (1908) les paroissiens qui ont fréquenté la vieille église si originale, avec sa voûte étoilée, ses jubés, et son lambris extérieur peinturé primitivement en jaune, et en rose plus tard. Comme le

[1] Abbé ADOLPHE MICHAUD : *Familles de la Rivière-Ouelle*, Introduction, pp. XV, XVI, XVII, XVIII, par l'abbé A. Têtu.

terrain d'alluvion sur lequel on devait la bâtir n'offrait pas de fondation solide, il fallut l'asseoir sur des pilotis. Malgré cela, elle ne coûta pas trop cher aux paroissiens, grâce à l'habileté et à la connaissance des affaires que possédait leur excellent curé. Mgr Plessis le demanda à Rome comme coadjuteur.

Le pape Pie VII nomma M. Panet évêque de Saldes, en Mauritanie, par une bulle du 12 août 1806, et le nouveau coadjuteur fut consacré dans la cathédrale de Québec, le 19 avril de l'année suivante. Après sa consécration, il revint avec plaisir au milieu de ses ouailles, heureuses de le revoir et toutes fières de sa nouvelle dignité . . .

Mgr Panet avait un zèle admirable pour l'éducation ; il le fit bien voir par la fondation d'un couvent à la Rivière-Ouelle (1809). Ce fut un bienfait signalé pour la paroisse et pour tout le district environnant. Les couvents étaient encore rares à cette époque : en bas de Québec, sur la côte sud, il n'y en avait qu'un, à Saint-François de Montmagny. « Mgr Panet, disent les archives du couvent, donna la jouissance du terrain, 8 arpents sur 2, et y construisit une maison, aidé des paroissiens et des bienfaiteurs suivants : MM. Pinet, curé de Kamouraska ; Griault, curé de Sainte-Anne ; Courtois, curé de la Malbaie ; Hotte, curé de l'Île-Verte ; Verreau, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, et l'Honorable Taché, seigneur de Kamouraska. Montant reçu $1,500.00. La fabrique donna la jouissance du terrain qui environne le couvent. »

La direction en fut confiée aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui n'ont pas cessé depuis d'y faire un bien inappréciable.

Quelques années après, Mgr Panet fit l'acquisition d'une grande maison pour une école de garçons et laissa à la fabrique une forte somme d'argent dont la rente continue à soutenir cette école.

Les intérêts matériels de ses ouailles ne laissaient pas le bon évêque indifférent Curé d'une paroisse essentiellement agricole, il travailla avec ardeur et intelligence à promouvoir les intérêts de l'agriculture. Une société d'agriculture s'étant formée à Québec, Mgr Panet entra en relation avec le secrétaire de cette association, afin de mettre ses paroissiens au courant

des méthodes nouvelles qu'on s'efforçait d'introduire. Sous son patronage, s'établit bientôt à Sainte-Anne et à la Rivière-Ouelle une « Société auxiliaire d'agriculture ». Mgr Panet en était le président d'honneur, et M. Painchaud, le président actif.

Quand Mgr Plessis partit pour l'Europe en 1819, il confia l'administration du diocèse au coadjuteur, qui alla demeurer à Québec. Après une année d'absence, Mgr Panet revint au milieu de son troupeau chéri. Il aurait bien souhaité y terminer ses jours, mais hélas ! en 1825, il lui fallut dire un adieu définitif à sa chère Rivière-Ouelle : la mort de Mgr Plessis (4 décembre 1825) l'avait fait évêque de Québec.

Avant de lui dire adieu comme curé de la Rivière-Ouelle, il nous faut mentionner son admirable charité. Un vénérable vieillard en parlait, il y a quelques années, à Mgr Têtu et lui racontait ce dont il avait été lui-même témoin. Pendant la retraite préparatoire à la première communion, Mgr Panet nourrissait à ses frais et dépens tous les enfants pauvres qui étaient trop éloignés de l'église pour retourner chaque jour chez leurs parents. Une table abondamment servie était dressée dans la maison d'école, et le bon père veillait lui-même à ce que pas un de ces enfants n'eût à souffrir de la faim. Tous les dimanches, pour favoriser la dévotion des paroissiens qui désiraient assister aux vêpres, M. Panet gardait aussi à dîner au presbytère un certain nombre de ceux qui demeuraient aux extrémités de cette grande paroisse et qui n'avaient pas le temps de retourner chez eux et de revenir pour l'office de l'après-midi.

La confiance qu'il inspirait le faisait choisir comme arbitre dans les différends ; de toute part on venait le consulter et solliciter des aumônes qu'il ne savait pas refuser.

On comprend après cela la douleur de ses paroissiens quand ils le virent s'éloigner d'eux pour aller occuper le siège épiscopal de Québec.

Nous ne le suivrons pas sur ce nouveau théâtre, disons seulement qu'il approuva M. Painchaud dans la fondation du Collège de Sainte-Anne, cette institution dont la proximité a procuré tant d'avantages aux habitants de la Rivière-Ouelle.

Usé par l'âge et les infirmités, M^gr^ Panet se retira à l'Hôtel-Dieu à la fin de 1832 et y mourut le 14 février 1833. Il était âgé de 80 ans et comptait 55 années de prêtrise.

Durant son séjour à la Rivière-Ouelle, M^gr^ Panet avait fait un grand nombre d'ordinations de sous-diacres, de diacres et de prêtres. Il ordonna aussi à Sainte-Anne, le 30 octobre 1825, M. Jean-Baptiste Potvin, le deuxième prêtre né dans cette paroisse.

APPENDICE III

(*Voir page 9*)

L'ABBÉ JÉRÔME DEMERS
(1798-1853)

L'abbé Jérôme Demers fut un excellent conseiller pour M. Painchaud.

Né à Saint-Nicolas, le 1er août 1774, ordonné prêtre le 24 août 1798, il a passé toute sa vie au Séminaire de Québec. Il fut le grand éducateur et le grand conseiller de son époque.

« Professeur de philosophie, et de sciences exactes, supérieur du séminaire, grand-vicaire et conseiller de l'évêque, aumônier de communautés religieuses, il trouve le temps de prêcher plus et mieux que personne, d'écrire des manuels de philosophie, de mathématiques, de physique, de chimie, d'architecture et d'astronomie en les appropriant aux besoins du temps.

Détail de sa journée : À peine est-il revenu de la classe à sa chambre qu'un confrère lui soumet ses difficultés ; car M. Demers a la haute surveillance sur le grand et le petit séminaire. Puis c'est le tour d'une personne du dehors qui demande à lui confier les secrets de son âme ; car M. Demers est le confesseur de trois cents personnes de la ville. C'est un curé qui vient lui soumettre le dessin de sa nouvelle église : car M. Demers, grâce à ses connaissance en architecture, ne manque jamais d'être consulté sur ce sujet, et il a déjà donné le plan de plus de quinze églises du Canada.

C'est un jeune peintre, qui attend, en tremblant, son jugement sur le croquis qu'il vient d'ébaucher : car M. Demers est le protecteur des beaux-arts, et il a fait preuve d'un goût exquis par le choix des tableaux de notre chapelle. C'est un membre de notre parlement, orateur de la chambre à vingt-deux ans, son élève affectionné, qui désire partager avec son ancien professeur les joies de ses premiers succès : car M. Demers qui n'a jamais perdu de vue ses élèves, continue à leur

montrer le plus tendre intérêt, et est demeuré leur homme de bon conseil. Mgr Tanguay, dans un discours prononcé le 16 mai 1893, raconte comment, lorsqu'il était petit élève, il vit défiler dans les corridors du séminaire, les Bédard, les Bourdages, les Panet, les Vallières, les Viger, les Papineau, qui allaient consulter M. Demers[1]. »

L'abbé Jérôme Demers mourut le 17 mai, à l'âge de 79 ans, et fut inhumé dans la chapelle du Séminaire de Québec.

M. Trudelle écrit, *Annales 1884-86*, p. 68 : « Parmi les amis dévoués que le Collège de Sainte-Anne a eus depuis sa fondation, celui qui écrit ces lignes, est heureux de pouvoir mettre en tête M. le grand-vicaire Jérôme Demers, son vénérable professeur de philosophie à Québec en 1840, l'ami intime de M. Painchaud et une des plus grandes gloires du Séminaire de Québec, pour ne pas dire du Canada tout entier. Ce fut lui, et lui seul à Québec, qui soutint et encouragea M. Painchaud dans ses luttes contre la paroisse de la Rivière-Ouelle et surtout contre la paroisse de Kamouraska, lorsqu'il s'agit de fonder un collège sur la côte du sud. Ce fut lui qui força enfin Mgr Panet à décider en faveur de M. Painchaud et à fixer la place du Collège à Sainte-Anne. Aussi M. Painchaud disait souvent en parlant de M. Demers qu'il était le seul homme d'esprit à Québec.

Jusqu'à la mort du vénéré fondateur de Sainte-Anne, M. le grand-vicaire Demers fut son conseiller en toutes choses. Il l'encouragea constamment dans les nombreuses difficultés qu'il eut à surmonter, et le consola dans les chagrins qu'il éprouva et auxquels son cœur était si sensible.

Il ne fallait pas moins que l'énergie, l'activité et l'amabilité de caractère de M. Painchaud, jointe à la volonté persévérante, et je pourrais dire napoléonienne de M. Demers, pour vaincre ces difficultés ; et, quand on voit ces deux hommes, dont les noms passèrent avec gloire à la postérité, réunir leurs efforts pour faire réussir la fondation du Collège de Sainte-Anne, on est tenté de s'écrier avec le cygne de Mantoue : *Tantæ molis erat Romanam condere gentem.* »

---

[1] Jos.-Edmond Roy : *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec*, pp. 142-143.

APPENDICE IV

(*Voir page 10*)

LE PROFESSEUR JULIEN SAILLANT
(1798-1872)

Julien Saillant fit au Séminaire de Québec ses études qu'il termina en 1820. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, mais quitta bientôt le grand séminaire pour venir enseigner comme instituteur à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans une humble maison située à l'endroit de l'ancienne École d'agriculture. Il s'y fit, à la demande de M. Painchaud, professeur de français et de latin pour préparer les premiers élèves du futur collège.

M. Painchaud espérait pouvoir, pendant un certain temps, n'employer que des laïcs pour professeurs, les sujets ecclésiastiques étant difficiles à obtenir. M. Saillant aurait alors été provisoirement comme l'assistant-directeur du collège. Et sous la dictée de M. Painchaud, il en rédige les *Règles*.

RÈGLES

POUR

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

1. — Le but de ce collège étant principalement de former des sujets pour l'état ecclésiastique, l'on devra n'y recevoir que des enfants de talents et de mœurs recommandables.

2. — Comme l'instruction doit y être conduite par un laïque, et qu'on ne peut exiger une régularité aussi grande que si c'était par un ecclésiastique, les pensionnaires y seront moins restreints entre les heures d'école que dans les autres collèges du pays.

3. — Le prix des pensions sera de . . . par année.

4. — Tous les pensionnaires seront obligés à leurs lits, cuillères, fourchettes, couteaux et aussi, serviettes, pour en changer tous les huit jours. Leur linge sera blanchi hors du collège.

5. — Les pensionnaires prendront leur récréation avec les externes, et seront parfaitement libres, quoique toujours surveillés.

6. — Ils se lèveront à 5 heures 30 en été et à 7 heures en hiver, se laveront le visage et les mains et, après s'être habillés, ils se rendront à la salle commune pour y faire la prière du matin. Ils auront dû être en silence, depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin. Ils seront libres jusqu'au déjeuner qui aura lieu en été à 7 heures et en hiver à 7 heures 30, durera une demi-heure, après laquelle les classes commenceront. Les écoliers entendront la messe tous les jours, autant que possible.

7. — Ils sortiront des classes à 11 heures, dîneront à 11 heures 30, rentreront en classe à 1 heure, en sortiront à 4 heures, souperont à 5 heures 30, reviendront à 8 heures 30 pour faire la prière en commun, et se coucheront en silence.

8. — On leur donnera trois repas par jour. Pendant le dîner et le souper, l'on fera une lecture. Leur nourriture sera aussi saine et aussi variée que possible.

9. — Ils n'écriront qu'en classe, mais ils apprendront leurs leçons entre les classes et où bon leur semblera.

10. — L'on suivra autant que possible le système lancastrien, surtout pour les récompenses, les punitions et distributions des classes.

11. — Quoique les laissant à l'aise, l'on veillera cependant à leurs mœurs avec tout le soin possible ; les fautes à cet égard seront sévèrement punies, et toujours exposées au curé, ou principal avant le châtiment.

12. — L'instituteur, de l'avis de M. le curé à qui le tout doit se rapporter, pourra déroger aux règles ci-dessus dans les cas nécessaires.

13. — M. le curé aura le droit de surveillance générale sur tout le collège.

14. — Il y aura toujours un homme pour balayer les salles, faire les lits, et chauffer les poêles.

15. — Personne que le premier maître ne pourra punir les élèves pendant les classes. Les moniteurs, cependant, seront chargés de distribuer une grande partie des récompenses, ou *tikets*.

PLAN DÉTUDES DESTINÉ AU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE

Le plan de la salle d'étude que je joins ci-contre, peut aider à comprendre la manière dont nous désirons enseigner la langue latine, et les autres branches d'éducation, usitées dans les séminaires.

Ne considérer ceci que comme des aperçus jetés à la hâte, et qui ont besoin d'être corrigés et changés à plusieurs reprises, lorsqu'il s'agira de les mettre en pratique. Je crois devoir avertir que mon but est d'introduire le système lancastrien, en tous les points possibles.

CLASSES GÉNÉRALES

Le matin

Tous les écoliers, au son de la cloche, qui aura lieu 5 minutes avant 8 heures, entreront dans le plus grand silence, placeront leurs chapeaux, ou autres articles, à une place marquée, et iront à leurs pupîtres.

Au 1er signal du maître, ils se mettront à genoux et l'on dira le *Veni Sancte*, etc . . .

Ensuite on leur donnera 15 minutes pour repasser leurs leçons de grammaire qu'ils auront dû apprendre hors de la classe ; à 8 heures 15, toutes les classes entreront dans leurs loges respectives pour y répéter leurs leçons devant un assistant, ou moniteur. Ils auront laissé leurs grammaires aux pupîtres, entreront à leur tour, et sans faire aucun bruit.

RÉPÉTITION

N.B. — Avant de commencer cet article, il est bon d'avertir qu'aucun assistant ou moniteur n'aura le droit de punir aucun

écolier, mais en revanche, le maître leur rendra justice sur toutes les plaintes qu'ils auront contre les écoliers de leurs classes.

Chaque classe, arrivée dans sa loge, s'y placera en demi-cercle devant son assistant ou moniteur, et chacun y répétera sa leçon en entier, tous les autres étant attentifs, afin d'en profiter ; cela fait, le moniteur donnera un bon *tiket* à ceux qui auront répété correctement, mais au contraire, il prendra une liste de ceux qui auront, ou fait des fautes en répétant, ou se seront mal conduits. Ensuite il leur donnera une nouvelle leçon, et leur expliquera (leurs leçons) déjà répétées, jusqu'au rappel. L'on donnera les leçons bien courtes, mais il faut qu'elles soient bien répétées ; ces répétitions finiront comme suit :

COMPOSITION

À 8 heures 45 m. la 1re classe sera rappelée et écrira un devoir qu'elle commencera aussitôt à faire, du français au latin, ou du latin au français. L'on fera la même chose pour la 2e classe à 8 heures 50 m., pour la 3e classe à 8 heures 55 m. Et pour la 4e, à 9 heures. Alors tous composeront en silence... S'ils ont besoin de s'absenter ou de faire quelques questions, ils s'adresseront au maître, qui sera toujours prêt à leur répondre. Cette composition durera jusqu'à 9 heures 45 ; mais dans ce temps, leur composition achevée, ils auront eu le temps et le soin de préparer ce qu'ils doivent expliquer. Avant de quitter leurs pupîtres, ils laisseront chacun leur composition devant eux ; elles seront nettement copiées sur du papier ; ils en auront aussi une copie dans leurs cahiers. À 9 heures 45 m. la 1re classe laissera ses pupîtres et se retirera dans sa loge pour expliquer, la 2e à 9 heures 50 m., la 3e à 9 heures 55 m., la 4e à 10 heures.

EXPLICATION

Les classes, étant en demi-cercles comme pour la répétition, commenceront leur explication, du latin au français ou du français au latin. Nous mêlerons la manière ordinaire au système de M. Hamilton, autant que possible pour cet exercice seulement. Cette manière d'enseigner est très propre à

rendre les écoliers attentifs, car lorsqu'un manque un mot, son voisin, le dit, prend sa place, et lui fait perdre par là un bon *tiket* qui sera donné au 1er de chaque classe.

Avant que les écoliers reviennent à leurs pupîtres, le maître aura dû corriger tous les devoirs d'un coup de crayon sur chaque faute. L'explication durera jusqu'à 10 heures 30. Alors, au premier signal, tous les écoliers reviendront à leurs pupîtres, où ils examineront leurs devoirs, chercheront à en connaître les fautes par eux-mêmes, sinon, ils s'adresseront au maître, qui leur en rendra raison. On leur accordera un quart d'heure pour cela. Les bons devoirs auront un bon *tiket*, et ceux qui seront trop mauvais, un mauvais.

Dans le dernier quart d'heure, les assistants ou moniteurs rendront publiquement compte de la conduite des écoliers de leurs classes au maître. L'on dira le *Sub Tuum* à genoux et les écoliers sortiront en silence, sans faire de bruit et sans se pousser les uns les autres.

L'après-midi

À 1 heure.

Les mêmes exercices que le matin.

Pour les leçons de grammaire française, d'histoire, de géographie etc., on les dira dans le temps et de la même manière que la répétition de grammaire latine. L'on donnera aussi trois fois par semaine des leçons de grammaire anglaise, et de chant, et cela avant les classes de l'après-midi, pendant une demi-heure.

Je pense qu'avec cette manière d'enseigner, un seul maître, aidé d'un assistant ou de moniteurs qu'il formera lui-même, sera suffisamment capable d'enseigner un bon nombre d'écoliers, du moins jusqu'en seconde ; ils pourront ensuite finir leur éducation dans un collège ecclésiastique.

REMARQUE

J'ai dit que l'on traduirait du latin au français et du français au latin. Ceci a besoin d'une explication de ma part. Voici ce que je pense d'abord pour la traduction du latin en français.

« Je suppose que j'ai 12 écoliers ou plus et que je veuille leur faire traduire ce qui suit :

« 2 1 3 4 5 7 6
« Dixit Dominus Domino, Sede a dextris meis

« 8 9 11 10 12 14 13
« Donec ponam inimicos tuos, scabellum pedum tuorum. »

« Le premier écolier lira la phrase, et, à l'aide du moniteur, en fera la construction, c'est-à-dire, répètera les mots tels que chiffrés ci-dessus. Alors, le 2e écolier : *Dominus*, le seigneur, le 3e : *Dixit*, a dit, le 4e etc., etc. jusqu'à ce que la phrase soit finie, chacun à son tour. Le premier ensuite lit l'autre phrase, en fait la construction, et l'on poursuit comme à la première phrase. Celui qui dit le dernier mot de chaque phrase devrait donner le français en entier.

« Dans la 3e classe, au lieu d'un mot, on en dirait deux à la fois. Dans la 2e classe, jusqu'à une virgule, 2 points ou point et virgule. Dans la 1re, l'on irait jusqu'à un point.

« Ensuite, pour traduire le français en latin, l'on prendrait, au lieu de *Dixit Dominus*, etc., etc . . . Le Seigneur a dit à . . . Et l'on dirait : le Seigneur, *Dominus* etc . . . En suivant toujours la même méthode. L'essai que j'ai déjà fait de cette manière de traduire m'a très bien réussi, surtout, elle tient les écoliers continuellement attentifs et excite entre eux beaucoup d'émulation. »

Contrairement à ce qu'il prévoyait, M. Painchaud se trouva dans l'impossibilité de n'employer que des laïcs. Aussi, écrit-il à Mgr Panet :

« J'avais dit à Monseigneur que je ne voulais de professeurs ecclésiastiques que lorsque la nécessité me contraindrait à en avoir, comptant alors mettre M. Saillant dans le collège avec sa famille, mais cette partie de mon plan est devenue de toute impossibilité, de manière qu'il me faut absolument un autre homme pour faire les classes . . . Or, la Providence semble m'avoir envoyé cet homme, M. Chartier.

« J'ai déjà trois classes commencées de latin, avec le système Lancaster, qui demanderaient autant de professeurs selon le système ordinaire, M. Saillant devant avoir assez de son école

à l'ouverture des classes. Je payerai moi-même ce professeur, le collège étant incapable de le faire.

Et le 28 octobre 1828, M. Painchaud insiste auprès de M^gr^ Panet pour obtenir M. Chartier « ou un autre aussi capable, il ne reste (*au soussigné Painchaud*), d'autres ressources pour maintenir son École et trois classes de latin interrompues par le départ de M. Saillant que d'avoir une personne capable de se mettre en second à la tête de l'établissement ». Autrement M. Painchaud sera obligé de remettre son collège à l'évêque.

Monsieur Painchaud finit par obtenir M. Chartier. Après son départ de Sainte-Anne, M. Saillant alla s'établir à Saint-Alexis de la Grande-Baie, Saguenay, où il est mort le 21 janvier 1872, à l'âge de 74 ans.

APPENDICE V

(*Voir page 14*)

L'ABBÉ ÉTIENNE CHARTIER
(1798-1853)

On nous permettra de donner d'abord le *curriculum vitæ* de l'abbé Chartier, tel que publié dans le *Dictionnaire* de l'abbé Allaire. On y voit déjà le caractère et les différentes activités de l'abbé Chartier, dont la vie fut si aventureuse.

*
* *

« *CHARTIER* (*L'abbé Étienne*), né à Saint-Pierre-du-sud, comté de Montmagny, le 26 décembre 1798, de Jean-Baptiste Chartier et de Geneviève Destroismaisons, fit ses études classiques au Séminaire de Québec, puis étudia le droit à Montréal, où il fut admis à la pratique ; ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique en 1825, il tint d'abord pendant un an à L'Assomption, avec un remarquable succès, une école de grammaire et de chant grégorien, puis il alla pendant deux ans compléter sa théologie à son ancien Séminaire de Québec, tout en y étant professeur ; il fut ordonné à Québec, le 28 décembre 1828. Vicaire à Saint-Gervais (de décembre 1828 à septembre 1829) ; premier directeur ou principal du Collège classique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (de septembre 1829 à septembre 1830), où, à titre d'essai et à tort, il laissait pleine liberté aux élèves en dehors des six heures quotidiennes de classe ; où, d'autre part, à la fin de l'année scolaire, lors de la bénédiction solennelle de la maison, il a tellement soulevé la réprobation anglaise par un sermon si violent contre l'oligarchie de l'époque qu'il faillit être immédiatement exilé ; où enfin il a composé et publié une petite grammaire française raisonnée à l'usage des écoliers, un volume d'environ 200 pages (1829) ; aide tempo-

raire à Saint-Nicolas (en septembre et octobre 1830) ; vicaire à Vaudreuil (d'octobre 1830 à mars 1831) ; curé de Sainte-Martine-de-Châteauguay (de mars 1831 à septembre 1833) ; de Saint-Pierre-les-Becquets avec desserte de Saint-Jean-Deschaillons (de septembre 1833 à septembre 1834) ; curé de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup (septembre 1834 au 1er juin 1835) ; en repos (du 1er juin à septembre 1835) ; curé de Saint-Benoît des Deux Montagnes avec desserte de Saint-Hermas (de septembre 1835 au 15 décembre 1837) ; impliqué dans les troubles politiques de 1837, il dut partir furtivement pour l'exil dans la nuit du 15 décembre de cette même année pour échapper à la vindicte des autorité britanniques, et fut ensuite huit ans sans revenir au pays ; le 8 janvier 1838, il était à Saint-Albans dans le Vermont, en mai à Philadelphie, puis curé de Madison, dans le New-Jersey jusqu'au 8 mai 1839 ; de cette date à l'automne 1840, il voyagea en Europe ; à son retour d'outre-mer, il s'agrégea au diocèse d'Indianapolis, alors Vincennes, et y séjourna, de l'automne 1840 à novembre 1841 ; en novembre 1841, il était de passage à Québec, y sollicitant de l'emploi ; en 1842, il était supérieur du séminaire de Vincennes et, en octobre de la même année, il entrait dans un ordre religieux de Washington, dans l'Indiana ; en 1844, il était curé des Avoyelles en Louisiane ; en septembre de cette année, il devenait premier vicaire à la cathédrale de la Nouvelle-Orléans, et au cours de l'été 1845, desservant des Canadiens de Détroit ; et enfin, à la suite de toutes ces pérégrinations, il revenait en Canada pour être curé de Mont-Saint-Grégoire (du 24 septembre 1845 au 21 novembre 1849), avec desserte de Sainte-Brigitte (du 24 septembre 1845 au 29 septembre 1847) et de Farnham en formation (du 24 septembre 1845 au 29 septembre 1847) ; à Mont-Saint-Grégoire, il annexa le Grand-Bois à la paroisse en 1846, et la fit ériger canoniquement le 22 janvier 1847, civilement le 7 mai suivant ; curé de Sainte-Philomène de Châteauguay (du 25 novembre 1849 au 19 septembre 1850) ; sur l'île du Cap-Breton, curé d'Arichat (d'octobre 1850 à septembre 1851), où en février 1851 il était nommé vicaire-général du diocèse d'Arichat devenu celui d'Antigonish ; curé de Saint-Gilles (de septembre 1851 à sa mort). »

*
* *

La seule énumération des nombreux postes occupés par l'abbé Chartier, dans l'espace de vingt-cinq ans, ne justifie-t-elle pas Monseigneur Plessis d'avoir écrit à Monseigneur Lartigue, le 4 août, 1875 : « Monsieur Chartier est fort inconstant : il ne faut pas se presser à lui donner la soutane. »

Monsieur Étienne Chartier, avocat, avait ouvert une école à l'Assomption, et avec succès. Il avait même quelques étudiants en latin. Comme il aspire au sacerdoce, Monseigneur Lartigue lui permet, le 29 novembre 1825, de porter la soutane, mais à condition que le curé de l'Assomption, l'abbé Gaulin (plus tard évêque de Kingston) le loge chez lui et lui enseigne la théologie. M^gr^ Lartigue le tonsure le 25 décembre 1825, dans l'église Saint-Jacques, à Montréal. L'abbé Chartier est ordonné prêtre à Québec le 28 décembre 1828, et s'en va d'abord au vicariat de Saint-Gervais.

Le 21 septembre 1829, M^gr^ Panet le nomme directeur du Collège de Sainte-Anne. Il lui envoie en même temps un règlement pour les ecclésiastiques du collège. L'abbé confessera les ecclésiastiques et les élèves, et ne confessera les paroissiens que dans les cas de nécessité. Et quelques jours plus tard, il recevra un réglement détaillé pour les pensionnaires et les externes de la maison.

On sait ce qui arriva à la bénédiction du collège : les répercussions du fameux discours de M. Chartier. Pour compléter, les renseignements déjà donnés, nous croyons utile de transcrire certaines notes de l'abbé J.-B. Ferland. Rappelons que l'abbé Ferland, historien et professeur à l'Université Laval, a laissé quelques feuillets d'un journal intime qu'il écrivait tout jeune prêtre, et qui est aujourd'hui aux archives du Séminaire de Québec. En voici les éphémérides qui se rapportent au Collège de Sainte-Anne et à l'incident Chartier. C'est un document inédit, ce qui nous justifie de le publier intégralement, malgré sa longueur :

25 septembre 1829 : « Le coadjuteur (M^gr^ Signay) est arrivé aujourd'hui de Sainte-Anne où il était allé bénir le collège

nouvellement fondé par Monsieur Painchaud. La bénédiction a eu lieu mercredi, 23 courant. Monsieur Chartier a prononcé un discours sur l'éducation, qu'il envisage d'une manière plus adaptée aux idées du jour que conforme à ce que la religion semble demander.

« La cérémonie a été troublée par un accident qui a failli être funeste ; le feu s'est communiqué aux rideaux qui couvraient l'autel au moment où tout le monde était sorti pour suivre la procession qui se rendait au nouveau séminaire. Le feu fut éteint par Monsieur Cannon.

« Mardi passé, *27 octobre*, Monsieur Painchaud m'a demandé si je consentirais à aller directeur du nouveau Collège de Sainte-Anne, au cas que Monseigneur, sur demande, voulût m'y envoyer. Je lui ai répondu que j'étais prêt à aller avec plaisir partout où Monseigneur m'enverrait. Tout est arrangé : je vais aller prendre la place de Monsieur Chartier, qui est obligé de laisser le collège un mois après y être entré.

« Monsieur Chartier nommé vicaire à Saint-Gervais, l'hiver dernier, n'y avait été qu'avec répugnance et sur la promesse que Monseigneur lui avait donnée de l'envoyer professeur principal à Sainte-Anne dès que les classes y commenceraient. Monsieur Painchaud, avec qui il s'accorde sur le plan d'éducation, dit qu'il est l'homme unique dont il avait besoin pour son établissement. Son premier acte est la cause de son expulsion actuelle. À la bénédiction du collège, il prononce un discours dans lequel il émet quelque chose propre à choquer le gouvernement. Il fait publier ce maussade (?), paru sur la *Gazette de Québec*. Les papiers anti-canadiens, le *Star-Mercury*, *Gazette de Fisher* s'élèvent contre lui. Des plaintes sont portées contre lui au gouverneur, et la première nouvelle qu'on a, vient de Monsieur Cuthbert (*Louis-Cuthbert-Rivard Loranger, curé de Saint-François de l'île d'Orléans*) qui apprend à une réunion de prêtres à l'Hôpital Général qu'il a détourné un coup terrible dont un membre du clergé était menacé ; que, sur la réquisition de J. Stuart, procureur général, le Conseil exécutif avait pris la résolution d'appeler Monsieur Chartier à lui pour lui faire rendre compte de sa conduite ; qu'ensuite, sur la demande de Monsieur Cuthbert, l'affaire avait été envoyée aux évêques. Les évêques Panet et Signay se sont

en effet rendus, le lendemain, au château où ils ont dit ou convenu qu'il fallait exiler Monsieur Chartier dans le Nouveau-Brunswick.

« Sur ces entrefaites, Monsieur Painchaud arrive de Montréal, ne sachant rien de l'affaire, écrit à Son Excellence pour excuser Monsieur Chartier. On lui répond que l'affaire a été renvoyée aux évêques. Il a recours à l'évêque de Québec, qui est disposé en tout à obéir aux ordres du gouverneur. Le coadjuteur, qui, lui-même, avait entendu le discours de Monsieur Chartier . . . est du même avis. Les principaux canadiens prennent la défense de Chartier. Parmi les plus jeunes défenseurs est Isidore Bédard qui vient d'être reçu avocat.

« *6 novembre :* Monsieur Painchaud est parti mardi le 3. Chartier arrive ce soir tout en feu, demandant qu'on lui fasse un procès. Il passe près d'une heure chez le coadjuteur. En récréation, le soir, il paraît abattu, et ne passe que quelques instants avec nous.

« *8 novembre :* La malheureuse affaire de Chartier continue à faire du bruit. Il a été hier voir Son Excellence qui lui a répondu qu'aucun Conseil n'avait été tenu sur son compte, que tout était entre les mains des évêques. La même réponse a été rendue à Monsieur Ls Lagueux. Plusieurs imprudences réunies sont la cause de tout ce fracas. Imprudence de Monsieur Chartier en parlant de politique, imprudence qu'il reconnaît lui-même ; de la part de Monsieur Cannon, qui a fait imprimer le discours de Chartier ; imprudence de Monsieur Cuthbert qui a été débiter qu'on s'était occupé de Monsieur Chartier dans le Conseil exécutif ; des évêques, qui ont cru trop facilement cette fausse nouvelle et ont été se plaindre de Monsieur Chartier au gouverneur.

« Aujourd'hui, à quatre heures, a commencé une assemblée des citoyens en faveur de Chartier. Duval, Isidore Bédard, Lagueux, Cannon en ont été les principaux instigateurs. Monsieur le supérieur Demers est venu ensuite pour rencontrer Dérome et moi, en me recommandant de tâcher de faire sentir à Chartier qu'il avait tort de s'appuyer pour une affaire ecclésiastique sur des laïques, voulant par là réduire les évêques à n'agir qu'après avoir consulté tous les étourdis de la ville.

« *13 novembre :* Mardi matin, Chartier est parti tout à coup pour Sainte-Anne. Il est allé chercher ses effets, afin de partir le plus tôt possible pour Chéticamp, mission qu'il a demandée lui-même. Tous les capitaines de vaisseaux destinés au Cap-Breton ont reçu de Dubord & Borne, propriétaires, défense de lui donner passage sur le bord. Hier, 60 des plus respectables citoyens de Québec ont présenté une requête en sa faveur. Ils s'attendaient à être mis à la porte par Monseigneur, mais ils ont été surpris de la manière polie dont Monseigneur les a reçus. Il a dit au sieur M. Hamel, avocat, qu'il répondrait aujourd'hui. La réponse, couchée en termes très polis, a été reçue aujourd'hui. Je n'en connais point le contenu. (*Cette réponse fut évasive. Voir* DIONNE, p. 165.)

« *17 novembre :* J'ai reçu hier matin une lettre de Chartier dans laquelle il me marque qu'il reste à Sainte-Anne. Sa lettre, datée du jour de son arrivée ou du lendemain, montre qu'il a déjà repris ses fonctions et qu'il continue sa *Grammaire*, puisqu'il me consulte sur la prononciation de quelques mots. »

Au sujet de cet incident Chartier, quelle fut, au juste, l'attitude de l'évêque de Québec ? Nous croyons intéresser le lecteur en donnant réponse à cette question, par le document suivant. Monseigneur Panet écrit à Sir James Kempt, administrateur au château Saint-Louis à Québec, le 26 octobre 1829 :

« J'éprouve une douleur et une mortification sensibles au sujet de certaines réflexions indiscrètes et inconsidérées que Monsieur Chartier, ecclésiastique de ce district, s'est permises, dans un discours qu'il a prononcé publiquement à l'ouverture du nouveau Collège de Sainte-Anne, et qui a été inséré dans une des gazettes de cette ville. Depuis cette publication, nous avons cru de notre devoir d'en témoigner ouvertement notre mécontentement et notre désapprobation, et de faire sentir vivement à ce Monsieur sa conduite imprudente dans cette occasion, et surtout le manque de délicatesse, de respect et de reconnaissance envers le gouvernement paternel de Sa Majesté, dont certaines expressions impropres et trop peu mesurées de son discours lui attirent le juste reproche. Aussi, pouvons-nous assurer Votre Excellence qu'en donnant ordre

à ce Monsieur de se rendre ici sans délai, les mesures les plus efficaces seront prises pour qu'il s'empresse de réparer, d'une manière satisfaisante, une faute dont il peut sentir plus que tout autre la gravité et les conséquences, par les vifs reproches qu'il en a reçus et les réflexions sérieuses qu'ils lui ont donné occasion de faire ». Et l'évêque ajoute que : « tous les membres du clergé catholique partagent les idées de l'Ordinaire à cet égard ; il profite de l'occasion pour exprimer les sentiments de loyauté dont les évêques et le clergé sont animés envers le gouvernement de Sa Majesté et pour lui témoigner la reconnaissance dont ils sont pénétrés, pour les bienfaits sans nombre qu'il n'a cessé de verser sur eux et sur le peuple du Canada depuis qu'ils ont l'avantage de lui appartenir[1]. »

Exaspéré par les tracas que lui causent son discours, l'abbé Chartier veut à tout prix laisser le collège. M^gr^ Panet lui écrit, le 18 août 1830, qu'il a été étonné d'apprendre cette résolution : « Vous n'ignorez pas les efforts que tous nos citoyens ont faits pour vous conserver à votre place dans ces temps critiques . . . Il est à propos que vous ayez un moment de délai pour penser sérieusement à votre projet. Sous quelque point de vue qu'il soit considéré, il ne peut vous faire honneur, ni auprès de vos confrères, ni auprès de vos concitoyens. Tout le monde vous reprochera, avec raison, d'avoir abandonné un établissement qui avait encore besoin de vos services. »

Et, le 23 septembre 1830, M^gr^ Panet écrit à M^gr^ Lartigue : « Ce pauvre Chartier a la tête tellement montée de ce temps-ci qu'il me demande son *exeat*. Il croit avoir tout le clergé à dos parce qu'il est obligé de quitter le collège. Si je ne puis réussir à le garder, je vous l'enverrai. »

*
* *

L'époque la plus tourmentée de la vie de l'abbé Chartier fut, sans contredit, la guerre de 1837. « Aumônier des Patriotes », voilà le titre que lui donne l'histoire.

---

[1] Archives de l'archevêché de Québec ; Registre des lettres. *Voir* p. 14, 131 ; *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*, p. 364, année 1934-35.

« On peut dire, écrit Aegidius Fauteux, que toute la genèse de son attitude en 1837 se trouve déjà dans son célèbre discours de Sainte-Anne prononcé neuf ans plus tôt. »

On voit d'abord M. Chartier à Saint-Eustache conférer avec Chénier. Le 2 décembre 1837, dans la chaire de son église de Saint-Benoît, il déclare pratiquement que, pour la défense de ses droits, le peuple peut prendre les armes. Il se rend même au camp de Saint-Eustache et déjeune avec l'état major des « Fils de la Liberté ». Il est l'ami de Girod.

À la défaite des patriotes, il s'enfuit aux États-Unis. Avec Papineau, il passe par la Beauce. Colborne offre 500 louis à qui l'arrêtera. On le voit alors dans le Vermont avec les *réfugiés*. Quelques mois plus tard, il a plusieurs entrevues avec Papineau, à Philadelphie. Les patriotes espéraient naïvement que le gouvernement américain finirait par entrer en guerre avec l'Angleterre et envahirait le Canada. En février 1839, l'abbé Chartier et McKenzie font en sorte que Papineau passe à Paris pour sonder les dispositions du gouvernement français, que l'on espère aussi enrôler. C'est pendant ce séjour en France que Papineau fréquente Lamennais et Louis Blanc.

On finit par trouver que Papineau tombe dans l'inaction, et il est question de le déposer comme chef des patriotes. L'abbé Chartier est choisi pour aller à Paris lui porter cette sommation. Sous un déguisement, il vient même au Canada consulter ses amis à ce sujet. Il s'embarque le 2 février 1840, sur le navire la *Louise*. Cette absence inexpliquée fait croire aux Canadiens que l'abbé Chartier accompagne l'évêque de Nancy, M^gr^ Forbin-Janson, dans une tournée américaine de prédication.

À Paris, l'abbé Chartier a plusieurs entrevues avec Papineau. Son réquisitoire est tout préparé en vingt pages. Que contient-il ? Voici : Papineau a eu le tort de commencer l'attaque en novembre 1837. Aux États-Unis, il n'a pas voulu collaborer avec les autres chefs. Il s'est opposé à une déclaration d'indépendance parce qu'on y voulait l'abolition de la tenure seigneuriale, et Papineau est seigneur. Il n'a pas gardé son rôle de chef qui l'obligeait à rallier les Réfugiés.

Mais ce réquisitoire, ce mémoire, l'abbé Chartier n'ose le remettre à Papineau, et même, finalement, c'est Papineau qui

semble convertir l'abbé à ses propres idées : il n'y a rien à espérer du gouvernement américain, de la France encore moins, et alors, les Réfugiés perdent leur temps.

L'abbé Chartier repasse en Amérique en juillet 1840. Après une année à Vincennes (Indiana), il vient au Canada faire, dans une lettre adressée à Mgr Bourget, rétractation publique de ses erreurs. *Errare humanum est ; errorem agnoscere angelicum est.*

Il profita de son séjour en terre canadienne pour renouer ses relations avec d'anciens amis, comme les grands-vicaires Mailloux et Gauvreau, et l'abbé Ths-Benjamin Pelletier, tous trois du Collège de Sainte-Anne dont il avait été le premier directeur. Il ne les avait pas vus depuis 1835. Que d'événements depuis lors ! surtout la guerre de 1837, avec ses bouleversements et ses représailles.

L'abbé a reconnu ses erreurs, et il veut que ses amis de Sainte-Anne le sachent. Il veut aussi leur prouver qu'il n'a pas perdu la confiance de tous, puisque l'évêque de Vincennes (Indiana) Mgr Célestin de la Hailandière, dont il envoie la lettre à M. Mailloux, vient de lui offrir le supériorat de son séminaire diocésain. Et cette lettre, il l'accompagne de ses propres réflexions, qui ne sont pas sans intérêt. Les voici :

« L'Islet, 21 février 1842.

« Mon cher grand-vicaire :

« Je viens de recevoir la lettre si attendue de mon évêque de Vincennes. Je vais vous la transcrire pour vous donner un spécimen du style de nos évêques d'Amérique et de leur manière de traiter leurs prêtres » . . .

(La transcription faite, l'abbé Chartier continue :)

« Eh bien ! mon cher Monsieur Mailloux, comment résister à une belle lettre qui, je sais, est la fidèle expression du cœur de notre bon évêque. Oui, je vole vers lui, sinon avec joie, au moins sans chagrin et avec une douce résignation. Mes évêques antérieurs, que ne m'ont-ils toujours écrit de même! Ils m'auraient rendu heureux, et je ne leur eusse jamais causé de chagrin. Dans bien des choses, la forme emporte le fond, il n'y a pas qu'au palais.

« Je suis charmé, Monsieur le grand-vicaire, d'avoir eu l'occasion de vous revoir depuis 1835 ; *your kind reception* doit vous assurer mon estime la plus sincère et même mon affection la plus cordiale. Ainsi, je vous envoie le baiser de paix et me recommande à vos prières afin que Dieu me ramène où je ne doute point que sa volonté et une providence toute spéciale m'a conduit en 1840. Oui, en vérité, c'est dans l'Indiana que j'ai commencé à goûter le repos, non celui du corps, mais celui bien plus précieux de l'âme. C'est là que j'ai pu réfléchir sur le passé, c'est là que bien des illusions, et de plus d'un genre, se sont dissipées. Dans la compagnie de mon évêque et de quelques bons et vertueux confrères, je pourrai goûter le seul vrai bonheur de la terre : ainsi, je ne me trouve plus à plaindre. J'aurai fait, avant de laisser le Canada, une réparation ample et sincère, qui décharge beaucoup mon âme : j'aurai rompu avec les laïcs mal intentionnés, j'aurai même encouru leur disgrâce, que je préfère de beaucoup à leur amitié d'autrefois ; je me serai réconcilié avec mes confrères du clergé ; ainsi, je bénis la Providence de m'avoir ramené pour quelques jours au Canada, et je le laisse avec un cœur satisfait, ayant l'espoir de le revoir quelquefois encore, comme mon bon évêque m'en fait la promesse.

« Adieu donc, mon cher Monsieur Mailloux, quelques petits *mementos*. Communiquez la lettre de Monseigneur de la Hailandière à mes deux braves amis, MM. Gauvreau et T.-B. Pelletier, sous la condition aussi de quelques *mementos*.

« Je me mets en route dès demain, m'acheminant vers Vincennes par le Haut-Canada, à petites journées. Je n'arriverai à Vincennes que dans les premiers jours de mai. Adieu . . . au revoir dans quelques années. »

Votre très affectionné confrère,

Étienne Chartier, *ptre*.

Malgré ses bons désirs, l'abbé Chartier ne fut pas plus longtemps à Vincennes que dans ses postes précédents. Après bien des pérégrinations aux États-Unis et au Canada, mentionnées dans son *curriculum vitæ*, il fut nommé curé de Saint-Gilles en septembre 1851.

Monsieur Trudelle, futur supérieur de Sainte-Anne, écrit dans nos *Annales* : « Nous avons connu M. Chartier lorsqu'il était curé de Saint-Gilles, et il nous a bien intéressé parfois, lorsqu'il nous racontait, avec sa manière de dire spirituelle et originale, les différentes circonstances de sa vie aventureuse, et surtout les détails de sa révolte contre le gouvernement en 1837, lorsqu'il était curé de Saint-Benoît, sa fuite aux États-Unis, son voyage en France. »

L'abbé Chartier n'était pas un prêtre dévoyé, comme on l'a cru en certains milieux. Il fut toute sa vie d'une grande distinction et d'une inattaquable vertu. « Homme de grands talents, écrit l'abbé Allaire, mais tout de feu, capable de tout, mais inconstant, on ne peut plus. Il ne donna jamais la mesure de ce qu'il aurait pu accomplir avec plus de pondération. Son éloquence était de force à emporter toutes les convictions, mais au moment où l'on s'y attendait le moins, il dépassait les bornes et s'attirait les pires déboires. Ses connaissances étaient bien plus qu'ordinaires. C'est à Mont-Saint-Georges, peut être, qu'il a le mieux fait ; son administration fut des plus heureuses, bien qu'il n'y trouvât pas lui-même le bonheur. Usé par tant de tribulations, il s'en alla mourir relativement jeune à l'Hôpital Général de Québec, le 6 juillet 1853, et fut inhumé à Saint-Gilles dont il était le curé. »

Son service fut chanté par M. John O'Grady, curé de Saint-Sylvestre, qui avait été son collègue dans l'enseignement au Collège de Sainte-Anne.

APPENDICE VI

(*Voir page 18*)

L'ABBÉ LOUIS PROULX, V.-G.

(1804-1871)

Le portrait de l'abbé Louis Proulx est dans la galerie des bienfaiteurs du Collège de Sainte-Anne. Il prend place tout près de celui du fondateur.

L'abbé Louis Proulx est né à la Baie-du-Febvre, le 10 août 1804, de Louis Proulx et d'Élisabeth Grondin. En 1818, il va faire ses études classiques au Séminaire de Nicolet, où il prend la soutane en 1825.

On le voit ensuite, à Saint-Hyacinthe, professeur de rhétorique (1826-27), de philosophie (1828-29), préfet des études et directeur des élèves (1829-30). Son directorat fut une époque de paix et de progrès. Mentionnant la distinction, l'amabilité la supériorité intellectuelle de Monsieur Proulx, son contemporain et son confrère de théologie et d'enseignement, M^gr^ Sabin Raymond, longtemps supérieur de Saint-Hyacinthe, écrit :

« Monsieur Proulx a été une des gloires du clergé de notre pays. Il avait étudié à Nicolet avec le plus grand succès. Il fit ici, avec non moins de succès toutes ses études théologiques. Il fut professeur de rhétorique et de philosophie. Il s'est éminemment distingué par son enseignement ; il avait un goût littéraire exquis ; il savait exciter l'intérêt de ses élèves pour les matières, objets de leurs études. Il s'attachait à les former à la déclamation. Aussi, les pièces théâtrales qu'il faisait jouer à la distribution des prix étaient-elles parfaitement exécutées. Il était un excellent musicien, tant pour le piano que pour le violon ; c'est lui qui a donné le premier enseignement de la musique dans la maison. Il a montré un grand talent d'écrire, dans une publication dirigée contre l'impiété qui cherchait à s'introduire au pays. Cet ouvrage est écrit avec beaucoup de force et d'éloquence.

« Comme directeur, Monsieur Proulx montra une grande habileté ; il savait maintenir l'ordre ; il était respecté et aimé des écoliers ; il les rappelait souvent au sentiment du devoir ; il a pu cependant agir quelquefois avec sévérité. La renommée qu'il avait acquise à Saint-Hyacinthe le fit appeler à la direction du Collège de Sainte-Anne[1]. »

Quelle ne fut pas alors la joie du fondateur, Monsieur Painchaud. Il écrivait à son ami, Monsieur Raby : « Monsieur Proulx, principal de mon collège, vient de nous arriver. C'est un homme d'élite au moral comme au physique : c'est le vrai type du gentilhomme. » On comprend alors la peine du fondateur lorsque, quatre ans plus tard, Monsieur Proulx, après avoir accompli à Sainte-Anne la belle œuvre que nous connaissons, quitta définitivement le collège pour le ministère paroissial.

Il est d'abord curé à Saint-Pierre-les-Becquets, avec desserte de Saint-Jean-Deschaillons (1834-35), puis curé de Saint-Antoine-de-Tilly (1835-47). Il fera, en 1847, partie du Conseil archi-épiscopal avec résidence à l'archevêché, et remplacera, comme curé de Québec en 1850 M. Chs-F. Baillargeon, député à Rome pour y porter les décrets du Concile provincial, et pour y séjourner comme agent des évêques de la province ecclésiastique.

Pendant son séjour à l'archevêché, l'abbé Proulx n'hésite pas à prendre la plume pour défendre, dans le *Journal de Québec*, la cause religieuse contre *L'Avenir*, fondé à Montréal dans le but de jeter le mépris sur le clergé. Sous prétexte de prêcher une nouvelle doctrine politique, cette feuille impie travaillait à la ruine de l'autorité. C'est alors que Monsieur Proulx publie différents articles, comme « Défense de la Religion et du Sacerdoce », ou encore « Réponse à la presse socialiste » et d'autres, dont l'un très remarquable signé : « Marteau », qui contribua fortement au coup de mort de *L'Avenir*. Il prit aussi la plume pour combattre le bill que le docteur Rolfle avait introduit devant la Chambre et qui, presqu'à l'insu des députés sans défiance, devait nous gratifier

[1] Mgr Choquette : *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, vol. I, p. 117-118.

du mariage civil. Aidé par son compagnon d'études, Monsieur Thomas-Benjamin Pelletier et l'Honorable Monsieur Cauchon, il eut le plaisir de voir ce bill rejeté. C'est tout cela qui faisait dire à Monseigneur Raymond : « Il est à regretter que Monsieur Proulx n'ait pas écrit plus souvent : il aurait été une de nos gloires littéraires. »

Pendant son séjour à l'archevêché, l'abbé Proulx a beaucoup contribué à la fondation de l'institution des Sœurs de la Charité de Québec, dont il fut le premier chapelain. Une grande partie de son argent et de son temps y fut consacrée. Les délaissés de la fortune, la classe pauvre, les victimes du malheur lui doivent donc beaucoup. Aussi sa mémoire est-elle restée en vénération chez les Sœurs de la Charité. Il fut le guide et le conseiller de la fondatrice de Québec, Mère Mallet, comme le sulpicien Monsieur Louis Normant avait été le conseiller de la Vénérable Mère d'Youville, à Montréal.

En 1851, Monsieur Proulx est nommé curé de Sainte-Marie de Beauce. Quatre monuments dus à son dévouement, à son zèle et à son savoir faire sont aujourd'hui la gloire de cette paroisse : le magnifique presbytère construit, le couvent des Sœurs de la Congrégation agrandi, le collège des Frères des Écoles chrétiennes fondé en 1855, l'église bâtie en 1859, l'une des plus belles du pays. En récompense de ses travaux apostoliques, l'archevêque de Québec nommait, en 1867, l'abbé Proulx vicaire-général.

Monsieur Proulx est décédé à Sainte-Marie, le 6 juillet 1871, à l'âge de soixante-sept ans, après vingt années d'un fructueux ministère dans cette paroisse. Monseigneur Cazeau, v.-g., de Québec, chanta le service et fit l'oraison funèbre. La levée du corps avait été faite par le supérieur du Nicolet, Monsieur Thomas Caron, v.-g. Les abbés Déziel, Auclair, Poiré, v.-g., et Mailloux, v.-g., et un grand nombre d'autres assistaient.

Au lendemain des funérailles, le *Journal de Québec*, ayant fait l'éloge du défunt, terminait ainsi son article : « Nous devrions dire un mot de cette charité, de cette douceur, de cet esprit de conciliation, de cette suavité de manières, qui lui gagnaient tous les cœurs et le rendirent l'un des hommes les plus populaires du diocèse. »

Mais qu'il nous suffise de dire que cette charité, dont il ne pouvait réprimer l'élan, a probablement contribué à accélérer les progrès d'une maladie dont il avait ressenti depuis longtemps les premières atteintes. Appelé par Monseigneur Taschereau à prêter le concours de ses lumières pour régler les difficultés financières du collège de Sainte-Anne, il entreprit, quoique gravement indisposé, un voyage trop fatigant pour sa faible santé.

« L'intérêt, le dévouement qu'il portait à cette institution, qui avait bénéficié de ses talents, lui firent fermer l'oreille aux conseils de la prudence, pour n'écouter que ceux du zèle et de la charité.

« À peine de retour dans sa paroisse, il sentit que sa maladie s'aggravait et que la mort ne pouvait être éloignée.

« Après plusieurs semaines de souffrances aiguës, mais supportées avec une parfaite résignation, il mourut dans les sentiments les plus pieux de la religion dont il avait distribué les secours à tant d'autres, et il sut édifier jusqu'à la fin ceux qui reçurent son dernier soupir[2]. »

L'abbé Proulx mérite donc une place toute spéciale dans notre souvenir.

---

[2] *Gazette des Familles*, 1870-71, pp. 495-96.

APPENDICE VII

(*Voir page 20*)

L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX
(1801-1877)

COLONISATION ET TEMPÉRANCE

Luttes contre Chiniquy

L'importance de la carrière post-collégiale de M. Mailloux vaut qu'on en donne un aperçu, au moins sommaire. Elle n'est pas d'ailleurs sans relations avec ses activités antécédentes de Sainte-Anne.

Rappelons d'abord que l'abbé Alexis Mailloux naquit à l'Île-aux-Coudres, le 8 janvier 1801, d'Amable Mailloux et de Thérèse Lajoie, parents peu fortunés. Il aima toujours son petit coin de terre, parce que là commencèrent pour lui les bénédictions du ciel. Tout jeune, il eut le bonheur de rencontrer dans son île un prêtre selon le cœur de Dieu, qui devina immédiatement les desseins de la Providence sur son avenir. L'abbé Jérôme Demers, un des principaux directeurs du Séminaire de Québec, lui offrit une pension gratuite pour études classiques. Comment l'enfant, qui entendait déjà l'appel de Dieu, aurait-il pu refuser ? Sa reconnaissance pour le séminaire ne se démentit jamais.

Ordonné prêtre le 29 mai 1825 par M^gr^ Plessis, il est nommé desservant de la paroisse naissante de Saint-Roch de Québec, dont il devient le premier curé en 1829. Comme il préfère la campagne, la cure de la Rivière-du-Loup (en bas) lui sera donnée, en 1833. Mais l'abbé Painchaud le réclame, dès l'année suivante, pour le directorat du Collège de Sainte-Anne. En 1838, nous l'avons dit, M. Mailloux succède à M. Painchaud lui-même, comme supérieur du Collège et comme curé de Sainte-Anne.

Dix ans plus tard, il quitte le collège et la paroisse pour se consacrer exclusivement à la prédication des Retraites et de la Tempérance. Il prendra résidence chez son ami le plus intime, Messire Pierre Villeneuve, curé de Saint-Charles de Bellechasse, où, après la prédication et la direction des âmes, il pourra s'occuper, dans ses temps libres, de travaux manuels et de musique religieuse. Quel étudiant de Sainte-Anne n'a pas autrefois appris à chanter *v.g.* l'*Alma Redemptoris* composée par l'abbé Mailloux ?

La campagne de Tempérance vient à son heure. M. Mailloux la prêche dans nombre de paroisses et y érige la Croix. Celle de l'Islet se dresse encore fièrement sur son rocher de granit, et rappelle au passant la grande Croisade d'autrefois, demandant l'abstinence totale. L'abbé Mailloux publie plusieurs opuscules, entre autre *La Croix*, et son célèbre *Manuel des parents chrétiens*, qui sera réédité en 1908 par les soins du cardinal Bégin, et verra plusieurs éditions.

Messieurs Hébert et Pilote font de la colonisation au Saguenay. L'abbé Mailloux développe la même œuvre dans le comté de Bellechasse. On le voit à la tête d'une nombreuse équipe de défricheurs, travaillant à l'avancement du *township* qui porte son nom, et où s'établirent des colons dont les descendants sont aujourd'hui en pleine voie de prospérité. Chaque matin, il leur dit la messe, dirige leur labeur pendant la journée, et le soir, il prie jusqu'à une heure avancée.

En 1856, sa croisade antialcoolique terminée, il court aux Illinois combattre le fameux Chiniquy.

*
* *

Il semble tout naturel que, sans nous écarter du sujet, nous donnions ici quelques détails sur la vie de ce triste sire et la lutte que lui fit M. Mailloux.

Chiniquy n'est pas inconnu à Sainte-Anne. N'a-t-il pas été membre de la Corporation externe du Collège ?

Charles Chiniquy est né à Kamouraska, le 30 juillet 1809, de Charles Chiniquy, alors étudiant en droit, et de Marie-Reine Perreault, sœur de Madame Amable Dionne, dont le

mari, marchand à Kamouraska, deviendra plus tard seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où il acheta la seigneurie Smith.

En 1821, à la mort subite de son père établi à la Malbaie, le jeune Chiniquy revient à Kamouraska où son oncle Amable Dionne le reçoit charitablement, et l'envoie suivre le cours classique de Nicolet. Il y aura comme compagnons d'études ceux qui devinrent l'Honorable Jean-Chs Chapais, le grand-vicaire Chs-Félix Cazeau, Nicolas-Tolentin Hébert, et M. Eugène Casgrain, seigneur de l'Islet[1].

En 1825, comme la conduite du jeune étudiant laisse à désirer à Kamouraska, M. Dionne lui retire sa protection. Mais Chiniquy sait si bien dissimuler, que les abbés J.-O. Leprohon et Moïse Brassard le retinrent au collège et payèrent sa pension.

Ordonné prêtre dans la cathédrale de Québec, le 21 septembre 1833, il est nommé vicaire à Saint-Charles de Bellechasse (24 septembre), puis à Charlesbourg (25 mai 1834) et à Saint-Roch de Québec (1er septembre 1834). En 1838, il est curé de Beauport, où il se rend célèbre par ses sermons de tempérance. Il y érige même un monument que l'on voit encore, monument bénit en 1841, par Mgr Forbin-Janson, et qui rappelle la fondation de la première société de Tempérance au Canada.

En septembre 1842, M. Chiniquy est nommé desservant, et six mois plus tard, curé de Kamouraska. Il fait alors, de droit, partie de la corporation légale du Collège de Sainte-Anne, et entre en relations avec M. Mailloux, supérieur. Pendant les trois années passées à Kamouraska, il prêche avec grande éloquence la croisade antialcoolique et publie même un *Manuel de Tempérance*.

Forcé de quitter sa cure, il entre immédiatement chez les Oblats, à Longueuil, en novembre 1846, mais pour en sortir l'année suivante.

Après avoir prêché la tempérance dans le diocèse de Montréal, donnant déjà depuis longtemps des inquiétudes par sa faiblesse, son ambition et son orgueil, il s'en va aux Illinois se

---

[1] Mgr H. Têtu : *Histoire des familles Têtu, Dionne*, p. 187-503.

faire l'apôtre de la colonisation canadienne, et surtout du schisme qui causera si longtemps des ravages de toutes sortes, spécialement à Bourbonnais, à l'Érable et à Sainte-Anne de Kankakee, qui fut son château-fort.

Déjà interdit à Montréal par Mgr Bourget en 1851, il se voit en 1856 retirer, par Mgr O'Regan, évêque de Chicago, tous ses pouvoirs ecclésiastiques, et enfin excommunier. Il n'en continue pas moins son travail et sa désastreuse prédication. Pour combattre ce prêtre en révolte, Mgr Bourget envoie l'abbé Moïse Brassard, curé de Longueuil, ancien protecteur de Chiniquy, et l'abbé Isaac Desaulniers, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, son ancien compagnon et ami au Séminaire de Nicolet. Ces deux missionnaires font une lutte vigoureuse à l'apostat et reviennent au Canada l'année suivante[2].

C'est alors que, sur la demande de Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, l'abbé Mailloux, qui était à prêcher des missions en Gaspésie, arrive à Bourbonnais le 25 mars 1857. Il ne tarde pas à faire venir à son aide son neveu et co-paroissien de l'Île-aux-Coudres, l'abbé Épiphane Lapointe, alors curé de Paspébiac. L'abbé Nérée Gingras, curé de Saint-Raphaël de Bellechasse et futur curé de Saint-Gervais, ira les rejoindre en 1859. Ce sont eux surtout qui furent les sauveurs de la population canadienne au milieu de laquelle ils passèrent plusieurs années.

Ils ne restent pas inactifs : ils ont à desservir Sainte-Marie, l'Érable, Kankakee, les Petites-Isles, Manteno, et Saint-Jacques de la Banne. À leur arrivée, il y a, dans Chicago et les missions environnantes, 1,100 familles canadiennes. Au moins 800 d'entre elles suivent, les yeux fermés, les enseignements de Chiniquy. Les récoltes depuis deux ans sont presque nulles, et l'apostat distribue sans compter l'argent, les vivres, les vêtements qui lui viennent de partout, même d'Angleterre. Il a à son service la société des *Tondeurs*, c'est-à-dire, une douzaine de partisans fanatiques qui harcèlent tous ceux qui menacent de l'abandonner, qui les *tondent*, les frappent et même incendient leurs maisons.

---

[2] Mgr Choquette : *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe*, pp. 364-72.

Mais qu'importe, Dieu aidant, les conversions s'opèrent graduellement, et Chiniquy enrage de voir Sainte-Anne, son château fort, l'abandonner de plus en plus. En 1864, c'est à peine s'il reste dans la région soixante familles à convertir.

MM. Mailloux et Lapointe reviennent au Canada en 1862, et l'abbé Gingras en 1864. Ils sont remplacés aux Illinois par MM. Jacob Côté et Pierre Paradis qui construiront églises, écoles et couvents.

Chiniquy continuera par tous les moyens sa lutte contre l'Église. Les ouvrages qu'il publiera lui rapporteront beaucoup d'argent ; ils pénètreront en Angleterre, au Danemark, en Norvège, en Australie. Dans presque tous ces pays, il ira lui-même prêcher la haine de Rome, devenant ainsi l'un des apostats les plus tristement célèbres.

Dieu lui accordera une longue vie. Ses dernières années se passeront à Montréal. Il viendra passer l'été dans le Bas du fleuve qu'il connaît bien, chez son gendre qui possède une villa à Saint-Damase de l'Islet. Il décède à Montréal, en 1899, apparemment dans l'impénitence finale, à l'âge de 90 ans.

Quant à M. Mailloux, de retour au pays, sauf l'année 1863-64 qu'il passe comme curé de Bonaventure, il continue son travail d'autrefois : retraites et triduums. Il accompagne aussi l'évêque dans ses tournées pastorales. De 1866 à 1870, il réside chez le curé Martineau, à Saint-Charles, ce qui permet à ce dernier de faire, l'année du concile du Vatican, son voyage en Europe et son pèlerinage dans la ville Éternelle. De 1870 à 1877, il réside à Saint-Henri de Lauzon, chez ses amis de cœur, le curé J.-B. Grenier et l'abbé T.-B. Côté, leur rendant de multiples services. C'est pendant ces dernières années qu'il publie ses ouvrages : *La Tempérance*, *Le Luxe*, *Le petit arsenal*, livre de controverse à l'usage du peuple. Il laisse aussi un résumé inédit de l'Histoire de l'Église, et beaucoup de notes et de documents précieux qui peuvent servir à l'histoire nationale. Tous ces manuscrits ont été légués au Séminaire de Québec. Il a même écrit l'histoire de l'Île-aux-Coudres. Ces travaux de toutes sortes ne brillent pas par le style, mais par les recherches qu'ils supposent, et par la doctrine qu'ils contiennent.

Ses derniers jours étaient arrivés. Comme par une intuition spéciale, il l'annonce aux paroissiens de Saint-Henri auxquels il a prêché tout le mois de Marie de 1877. Le 31 juillet suivant, il va revoir son île natale, et c'est là qu'il meurt le 4 août. Son service fut chanté par l'archevêque de Québec, M^gr^ Elzéar-Alex. Taschereau, qui prononça aussi l'oraison funèbre. Son corps fut déposé dans l'église paroissiale, sous le chœur. Il avait pourtant demandé d'être inhumé dans le cimetière de la paroisse où il mourrait, au pied même de la grande croix noire, en souvenir de la Société de la Croix qu'il avait si souvent prêchée[3].

L'abbé David Gosselin fait de M. Mailloux le portrait suivant dans la préface du *Manuel des parents*, réédité en 1910 :

« Son physique n'avait rien de séduisant, large tête, grand front obstiné, œil sévère et scrutateur, nez à porter des lunettes, lèvres fortes et teint gris pâle. Il était autoritaire, plus ou moins aimable et un peu grognard à certaines heures, rude parfois, trop indépendant des lois de l'étiquette. Mais cette enveloppe, presque rustique, cachait une réelle bonté, une âme apostolique, un caractère dont les traits dominants étaient « un absolu mépris du monde, l'amour de la règle, l'exercice de la pénitence, une obéissance empressée et l'abnégation de soi-même (*Imitation*, XXIII, 4). Dieu seul sait la somme de bien que M. Mailloux a fait à ses compatriotes. On peut dire qu'il a réellement régné sur nos populations, qu'elles l'ont écouté et acclamé comme un libérateur. Pendant les deux décades qui ont suivi ce que je puis appeler sa vie publique, ses enseignements en matière de tempérance et de luxe ont eu force de loi. Son nom était sur les lèvres de tout un peuple qui ne cessait de bénir celui qui l'avait rendu heureux. »

*
* *

M. Mailloux a laissé de fort nombreux manuscrits, et c'est au Séminaire de Québec qu'il a voulu les léguer par un article de son testament ainsi conçu :

---

[3] *Gazette des Campagnes*, année 1877, pp. 258-69.

« Je donne et lègue tous mes manuscrits en ma possession, tous mes papiers, cahiers de notes, découpures de gazettes, lettres, etc . . ., à la Corporation du Séminaire de Québec, en priant ses membres, d'accepter ces faibles souvenirs de reconnaissance pour m'avoir fait faire mes études. »

Voici la liste de ces maniscrits qui sont aujourd'hui déposés aux archives du Séminaire :

1° *L'Ivrognerie et la sainte tempérance*, 565 pages, ouvrage qui a été publié en 1867.

2° *Les Retraites pastorales*. Moyens de s'y préparer et de les bien faire, 571 pages. Manuscrit, qui a reçu l'approbation de Monseigneur Taschereau.

3° Considération sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 453 pages.

4° Textes de l'Écriture appropriés à divers sujets, avec commentaires, 55 pages.

5° Examens de conscience, 51 pages.

6° Recueil de chansons, 72 pages.

7° Biographie de MM. P.-T. Boudreault et E. Lapointe, 115 pages.

8° Biographie de Monsieur Tremblay, 51 pages.

9° Instructions aux religieuses du Bourbonnais, 62 pages.

10° Notes sur l'Île-aux-Coudres, 140 pages.

11° Documents sur le schisme de M.C. ? 1,092 pages.

12° Autres documents sur le même sujet et sous divers titres, 429 pages.

13° Lettres, 150 pages.

14° Copies de lettres et de textes, 107 pages.

15° Divers, 125 pièces.

Pour compléter la liste des manuscrits de Monsieur Mailloux, il faut ajouter les deux suivants qu'il a donnés à Monsieur le curé de l'Île-aux-Coudres :

16° Histoire de l'Île-aux-Coudres, 306 pages.

17° Les fêtes de l'Île-aux-Coudres, 225 pages.

« Tous ces écrits sont sur du papier grand format et renferment une matière abondante. Une seule page peut fournir une page d'un grand in-12. Les seuls ouvrages énumérés ci-dessus fourniraient déjà 4,569 pages, soit 22 volumes, grand in-12 à plus de 200 pages chacun.

« Ce n'est pas tout : outre l'ouvrage que nous avons indiqué ci-dessus : *L'Ivrognerie et la sainte tempérance*, Monsieur Mailloux a encore publié un *Manuel des parents chrétiens*, grand in-12 de 327 pages ; *Essai sur le luxe*, 134 pages, et deux opuscules : *Le petit arsenal*, et *La Croix*.

« Quand on songe à l'activité prodigieuse déployée par Monsieur le grand-vicaire Mailloux dans l'exercice du saint ministère, on s'étonne qu'il ait pu trouver des heures pour composer de si volumineux écrits. Le style, il est vrai, semble avoir été à ses yeux un accessoire que l'on peut négliger ; il laisse courir sa plume. Mais à combien de veilles il lui a fallu se condamner pour donner une si scrupuleuse exactitude à toutes ses recherches. Les contemporains, il les a interrogés ; quand il n'a pu leur parler de vive voix, il a engagé avec eux une correspondance très active ; les archives, il les a compulsées ; il a consulté les bibliothèques ; en un mot, ses manuscrits sont une mine précieuse où il faudra venir puiser, quand on désirera, par exemple, retoucher la monographie de l'Île-aux-Coudres, l'histoire d'un schisme déplorable, ou écrire un manuel sur les retraites paroissiales[4]. »

[4] *Gazette des Campagnes*, XVI[e] année, n° 12.

APPENDICE VIII

(*Voir page 26*)

L'ABBÉ LOUIS-MARIE CADIEUX, V.-G.
(1785-1838)

L'abbé Louis-Marie Cadieux est né à Montréal, le 7 mars 1785, de Louis Cadieux, sieur de Courville, et de Madeleine Serre. Après ses études classiques au Collège de Montréal, il alla en 1807, enseigner successivement la méthode, les belles-lettres et la rhétorique au Séminaire de Nicolet. M^gr^ Plessis, qui l'y connut à l'œuvre, le nomme directeur aussitôt après son ordination, en 1810. L'abbé Cadieux y passera trois autres années, estimé des professeurs et des élèves.

Curé de Beauport en 1813, il est transféré à Trois-Rivières en 1819. En même temps que curé (1819-1835), il sera grand-vicaire (1834-38), supérieur ecclésiastique des Ursulines de cette ville (1819-35), missionnaire au Cap-de-la-Madeleine (1833-35).

C'est en 1825 que, dans un fameux mémoire, il demanda à M^gr^ Plessis la translation du Séminaire de Nicolet (qu'il était question de reconstruire) aux Trois-Rivières, où le vieux château ou plutôt la vieille caserne pourrait, avec des transformations peu coûteuses, servir de séminaire. M^gr^ Plessis et plus tard M^gr^ Panet écartèrent ce projet sans hésiter.

Toutefois, « il est bon de noter, écrit M^gr^ Douville[1], que le projet mis en avant par M. Cadieux se réalisa en partie, trente-cinq ans plus tard. Cet édifice (la vieille caserne) servit, en effet, de berceau au nouveau collège qui y fut fondé en 1860. Il est également digne de remarque qu'une décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en 1873, après un long débat sur l'opportunité de divers changements relatifs à l'administration du Séminaire de Nicolet et de sa translation

[1] DOUVILLE : *Histoire du Séminaire de Nicolet*, vol. I, p. 144.

dans la cité trifluvienne (par M^gr^ Laflèche) fut absolument dans le même sens que celle des évêques Plessis et Panet : *Maxime expedire ut præfatum institutum quale est et ubi est permaneat* » (Décret du 12 mai 1873).

En 1835, M. Cadieux remplace, à la Rivière-Ouelle, le curé Pierre Viau, v.-g., qui avait succédé à M^gr^ Panet en 1826. Il y bâtit un immense presbytère en pierre, que l'on démolit en 1887.

Membre fondateur de la Corporation du Collège de Sainte-Anne, il se montra toujours l'ami du collège et de M. Painchaud. Nul ne lui témoigna plus de cordialité et de franchise. On se souvient de la lettre qu'il écrivit au fondateur pour lui rappeler ses devoirs de prudence et de charité au milieu des difficultés de toutes sortes qui l'assaillaient. Il eut comme vicaire M. Pilote en 1836, et M. Bourret, le futur curé de Sainte-Anne (1838-39). Ce fut lui qui prêcha la première retraite aux écoliers du Collège de Sainte-Anne en 1835.

L'abbé Cadieux mourut le 13 juin 1838, à l'âge de 53 ans, et fut inhumé dans l'église de la Rivière-Ouelle. Les professeurs et les élèves de Sainte-Anne assistèrent à ses funérailles.

M. Cadieux laissait par son testament un legs de 600 louis, qui devait être offert d'abord au Collège de Nicolet. Mais comme ce legs comportait une rente à sa cousine, M^lle^ Rose Cadieux, Nicolet le refusa, et l'exécuteur testamentaire, l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain, pour se conformer à la volonté du défunt, l'offrit au Collège de Sainte-Anne, qui, moyennant certaines conditions, trouva avantageux de l'accepter.

La mémoire de M. Cadieux est restée en vénération au Collège de Sainte-Anne.

APPENDICE IX

(*Voir page 91*)

L'ABBÉ LOUIS-JOSEPH DESJARDINS
(1766-1848)

Frère cadet de l'abbé Philippe, qui passa, lui aussi, quelques années au Canada, Louis-Joseph Desjardins était né à Beaugency, petite ville du Loiret, dans le diocèse d'Orléans, le 19 mars 1766 Après avoir terminé ses études au collège de Meung, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut ordonné prêtre, le 20 mars 1790. Lors de la Convention, l'abbé Desjardins fut incarcéré en même temps que son frère et vingt autres prêtres. Après son élargissement de prison, l'exil s'offrit à lui comme aux autres confrères internés.

Il se réfugia en Angleterre, où le rendez-vous du clergé français semblait être plus général et plus recherché qu'ailleurs. De Londres, il prit bientôt le chemin du pays où son frère l'avait précédé depuis plus d'un an. La rencontre des deux abbés, eut lieu le 26 juin 1794, et non sans quelque attendrissement. M^gr^ Hubert les reçut tous deux chez lui, et offrit au frère cadet le vicariat de la cathédrale. C'était un heureux début, pour ce prêtre, et une preuve spontanée de confiance de la part du prélat. L'abbé sut s'en montrer digne par sa piété et par sa prudence.

Deux ans après, en 1796, le jeune prêtre fut envoyé à Carleton, dans la Baie des Chaleurs, en qualité de missionnaire de la région, qui s'étend depuis l'entrée de la rivière Restigouche jusqu'aux dernières habitations de la côte, en gagnant le bassin de Gaspé.

Ce furent cinq années de dévouement constant à la cause de la religion chez ces peuples, où se trouvaient mêlés des Canadiens, des Irlandais, des Jersiais et des Sauvages. Il conserva toute sa vie une affection bien vive pour ces missions ; la correspondance, échangée avec les missionnaires qui lui

succédèrent là-bas, prouve l'intérêt qu'il ne cessa jamais de leur porter.

En 1801, M^gr^ Plessis, curé de Québec et coadjuteur de M^gr^ Denaut, fit appeler l'abbé Desjardins auprès de lui et le nomma d'abord vicaire, et puis curé d'office à la cathédrale, lorsque lui-même prit les rênes épiscopales après la mort de M^gr^ Denaut, en janvier 1806. En 1807, l'abbé Desjardins devint chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec, et il remplit cette charge jusqu'en 1836. Dans le même temps, de 1825 à 1833, il agissait comme supérieur de la communauté des Ursulines.

En 1836, il abandonna le chapelinat de l'Hôtel-Dieu, mais continua d'y résider jusqu'à sa mort, le 31 août 1848. M. Desjardins était âgé de 82 ans. On l'inhuma dans la chapelle du monastère. Les religieuses firent célébrer de magnifiques obsèques à cet excellent chapelain, qui avait passé trente-et-un ans de sa vie à côté d'elles, à ce brave exilé de France, qu'elles avaient appris à vénérer comme un père et un saint.

Ce prêtre suivant le cœur de Dieu fut un des grands bienfaiteurs de nos communautés religieuses. Il n'oublia pas le Collège de Sainte-Anne.

(N.-E. DIONNE : *Les ecclésiastiques et les royalistes français au Canada*, pp. 210, 211.)

APPENDICE X

(*Voir page 74*)

L'ABBÉ URBAIN ORFROY
(1766-1846)

M. Orfroy, était né à La Flèche, diocèse d'Angers, en l'année 1766. Après son ordination, qui eut lieu le 22 décembre 1789, il exerça pendant quelque temps les fonctions curiales dans une petite paroisse que lui avait confiée M^gr^ du Vivier de Lorry, son évêque. À l'heure où s'ouvrit l'ère de la persécution, le jeune abbé passa en Angleterre. Il fit à Londres un court séjour ; n'y trouvant pas d'emploi, il se trouva désœuvré, et cela lui répugnait. Il se transporta à Guernesey pour y exercer le ministère comme vicaire de paroisse. L'ennui s'emparant de lui, il repassa en Angleterre, et là il offrit ses services à l'évêque de Léon, le priant de le diriger vers le Canada ou vers un autre endroit d'Amérique où il pût se consacrer aux missions. Le Canada lui fut désigné, et l'abbé Orfroy, ayant trouvé un compagnon de voyage dans la personne de l'abbé Houdet, sulpicien, se mit en route pour l'Amérique. Il arriva à Québec, le 21 janvier 1796. M^gr^ Hubert l'envoya aussitôt chez M. l'abbé Cazeneuve, curé de Saint-Laurent, en l'île de Montréal. Au mois d'octobre 1797, il fut nommé curé de la Pointe-du-Lac, qu'il desservit pendant huit ans. De là il fut transféré dans la mission de la Baie des Chaleurs, avec Caraquet et Miramichi comme centre d'opérations. Ce fut pendant les cinq années de son séjour là-bas qu'il eut l'occasion de lier connaissance et de contracter amitié avec l'abbé Charles-François Painchaud, alors missionnaires de Restigouche, Carleton, etc . . .

Cette amitié dura aussi longtemps qu'eux, et M. Orfroy en donna des marques sensibles en faisant au collège, fondé à Sainte-Anne-de-la-Pocatière par M. Painchaud, des legs assez

précieux. Aussi M. Orfroy est-il regardé comme l'un des bienfaiteurs de cette institution.

En 1810, M. Orfroy devint curé de Saint-François et de Saint-Pierre-du-Sud et, en 1811, de Berthier, paroisse voisine. En 1812, il eut la cure des Trois-Rivières, où il passa sept ans.

« Comme curé de notre ville écrivent les Ursulines, M. Orfroy était généralement estimé. Son modeste revenu était le patrimoine des pauvres, et son occupation habituelle, en dehors de l'exercice du saint ministère, était de surveiller les travaux de réparations et d'embellissement commencés à l'église paroissiale sous la direction de M. le grand-vicaire. » La zizanie ayant éclaté au sujet des décorations de l'église, M. Orfroy, homme pacifique, préféra se retirer, et M^gr^ Plessis le nomma à la cure de Saint-Vallier ; ce fut son dernier champ d'action. Il y mourut, le 9 octobre 1846, à l'âge avancé de 80 ans et 10 mois.

Ce vénérable prêtre du Seigneur portait beaucoup d'intérêt à l'éducation de la jeunesse. Quelques jeunes gens, mieux doués sous le rapport de l'intelligence que sous le rapport de la fortune, méritèrent sa protection. Il en fit instruire plusieurs, entre autres un jeune Cooke qu'il avait placé au Collège de Nicolet, pendant qu'il était curé à la Pointe-du-Lac. Cet enfant est devenu plus tard le premier évêque des Trois-Rivières.

Pendant près de vingt ans, bien avant le fonctionnement d'une loi d'éducation, M. Orfroy avait soutenu à Saint-Vallier une école primaire. Non seulement il y consacrait de ses deniers, mais il voyait lui-même à ce que l'instruction fût régulièrement et sagement distribuée à l'enfance.

(N.-E. DIONNE : *Les ecclésiastiques et les royalistes français au Canada*, pp. 270, 271.)

APPENDICE XI

(*Voir page 91*)

L'HONORABLE CHARLES-EUSÈBE CASGRAIN
(1800-1848)

L'Honorable Charles-Eusèbe Casgrain naquit à la Rivière-Ouelle, le 25 décembre 1800, de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant. Après ses études à Québec et à Nicolet, il étudie le droit chez le célèbre avocat Moquin. En 1824, M^gr^ Plessis bénit son mariage avec Élizabeth, fille de l'Honorable Jacques Baby, de Sandwich. Six ans plus tard, M. Casgrain quitte Québec et s'établit à la Rivière-Ouelle, dans l'ancien manoir Perreault où naîtront douze de ses quatorze enfants. Presque tous ses fils étudieront à Sainte-Anne.

Les plus célèbres furent le sénateur Charles-Eusèbe et l'écrivain l'abbé Henri-Raymond Casgrain. En 1830, avec M. Amable Dionne, il est — pour quatre ans — élu député du nouveau comté de Kamouraska qui remplace celui de Cornwallis[1]. Lord Gosford le nomme, en 1838, membre de son *Conseil spécial*. « Ce n'était pas un chrétien ordinaire, écrit M^gr^ Henri Têtu. Il faut lire les mémoires de famille pour apprendre quelle était sa soumission à la volonté de Dieu, sa résignation dans les maladies et les épreuves, sa tendre dévotion à la sainte Vierge, ses principes si catholiques sur l'éducation des enfants, son respect et son dévouement pour l'Église et pour ses ministres.

« Ami de M^gr^ Plessis, de M^gr^ Panet, de M^gr^ Turgeon et de l'abbé Baillargeon, plus tard évêque, des grands-vicaires Viau et Cadieux, qui furent successivement curés de la Rivière-

[1] Nom d'un baron anglais, gouverneur de la Nouvelle-Écosse (1713-1776). Le comté de Cornwallis s'étendait de Sainte-Anne au Cap-Chat. Les comtés actuels de Matane, Rimouski, Témiscouata et Kamouraska représentent le comté de Cornwallis.

Ouelle, il était aussi l'ami des pauvres et le bienfaiteur des églises et des établissements religieux. Le Collège de Sainte-Anne et l'Archevêché de Québec le comptent au nombre de leurs bienfaiteurs. »

« Il venait d'être nommé, en 1846, second commissaire des Travaux publics, et il remplissait à Montréal cette charge quand, au mois de décembre de l'année suivante, il fut frappé d'une inflammation de poumons. Il mourut le 29 février 1848. Ses restes furent transportés et inhumés dans l'église de la Rivière-Ouelle. Madame Casgrain, distinguée par son éducation, son intelligence et sa piété, plus encore que par sa naissance, modèle de la femme forte, a survécu bien des années à son mari. Morte le 31 janvier 1890[2]. »

---

[2] Mgr H. Têtu : *Histoire des familles Têtu, Dionne,* pp. 415-17.

APPENDICE XII

(*Voir page 130*)

L'ABBÉ FRANÇOIS PILOTE
(1811-1886)

L'ancêtre de l'abbé Pilote venait de Saint-Nicolas, diocèse de la Rochelle, en France. Son père, Ambroise Pilote, exerçait, à Saint-Antoine-de-Tilly, dans Lotbinière, le métier de forgeron ; sa mère, Marguerite Coulombe, fut la femme forte dont parle l'Évangile.

On raconte que le matin même de ses noces, au moment où l'on devait partir pour l'église, la jeune mariée se faisait attendre, occupée à enfourner une série de pains qui devaient servir pour la fête. À la manifestation de surprise et d'impatience, de la part des gens des noces, Marguerite expliqua son retard en disant toute souriante : « Je pensais bien avoir le temps « d'expédier » ma cuite de pains avant la cérémonie du mariage. »

L'activité de la jeune femme fait déjà prévoir ce que sera, plus tard, celle de son fils.

Nous savons ce que fut cette activité au Collège de Sainte-Anne pendant trente-quatre ans Disons maintenant comment elle se manifesta à l'extérieur Et ceci nous amène à parler du travail de M. Pilote et comme colonisateur et comme pasteur.

*
* *

On connaît le rôle de l'abbé Nicolas-Tolentin Hébert dans la colonisation du Lac-Saint-Jean ; on connaît moins celui de l'abbé Pilote qui fut pourtant d'une très grande importance.

Rappelons d'abord que ce fut le supérieur du Collège de Sainte-Anne, Messire Célestin Gauvreau, v.-g., qui demanda à l'évêque de Québec de donner Monsieur Hébert pour « exercer

l'agence de la Société de colonisation », dont M. Pilote ne tardera pas à devenir le principal membre. La lettre est datée du mois de décembre 1848.

« Monseigneur,

« Plusieurs curés du voisinage de Sainte-Anne réunis ici, il y a quelques jours, pour délibérer sur les moyens les plus efficaces à employer pour favoriser la colonisation sont tombés d'accord que la plus pressante mesure à prendre était de trouver un homme capable par sa position, sa probité, son activité et sa connaissance des affaires, de gagner la confiance et des propagateurs de l'œuvre et des Canadiens qui se décideraient à faire partie des sociétés. Ces messieurs ont pensé que Monsieur Hébert avait bien toutes les qualités désirables pour exercer efficacement l'agence de toutes les sociétés qui pourraient se former dans les paroisses comprises entre Saint-André et le Cap-Saint-Ignace. Mais il faudrait une permission de s'absenter de sa paroisse. »

Et M^gr^ de Sidyme répond le 24 décembre 1848 : « Mais vous avez une idée tout à fait patriotique. » Puis, Monseigneur disait que les autorités ecclésiastiques approuvaient franchement l'initiative, et terminait en affirmant que, dans cette belle affaire, le clergé devait jouer son rôle traditionnel d'éveilleur et de constructeur national.

Ces travaux de colonisation, Monsieur Pilote se fit un devoir de les porter à la connaissance du public. À son retour de ce voyage de vacances, dont nous avons déjà parlé, il publia trois articles importants qui donnaient un aperçu général du Saguenay. Il faisait ensuite connaître la Grande-Baie et Chicoutimi, puis la rivière Chicoutimi et le lac Kénogami, la rivière des Aulnets et enfin le lac Saint-Jean et la rivière Péribonca. Mais pour atteindre le but proposé, il fallait plus que des articles de journaux ; une brochure s'imposait. Et Monsieur Pilote, malgré ses nombreuses occupations, ne recula pas devant la tâche, à la grande satisfaction de tous les actionnaires, comme le lui écrivait Monsieur Delâge, curé de l'Islet : « Il faut viser à faire comprendre au gouvernement que du

succès de notre entreprise dépend non seulement la colonisation du Saguenay, mais la colonisation en général. Faisons comprendre l'immense responsabilité que le clergé, appuyé par quelques notables, a assumée. Nous jouons notre réputation, notre influence. Ça vaut la peine de mettre tout en œuvre pour réussir. » Il faut avoir parcouru cette brochure pour comprendre tout l'ouvrage qu'elle a demandé. Jusque-là, pas de renseignements coordonnés sur la région . . . M. Pilote compulse les mémoires sur le Canada, le *Sagamos* de Bibaud, Charlevoix, les *Voyages* de Champlain, les Mémoires religieux. Il émet le vœu que la reconnaissance des colons baptise cet endroit du nom d'Hébertville, en l'honneur du fondateur, M. Hébert.

L'abbé Pilote termine sa brochure en portant une vue lointaine sur l'avenir du Saguenay. « L'avenir du Saguenay est tout écrit dans son présent. Une étendue de quatre millions d'acres, sillonnée en tous sens par de très fortes rivières, qui se réunissent toutes dans un centre commun, communiquant avec la mer au moyen du Saguenay qui est comme la grande artère de la contrée ; un excellent sol, des pouvoirs d'eau en nombre prodigieux, d'immenses forêts bien boisées, un climat favorable, tous ces avantages ne peuvent manquer d'attirer une nombreuse population de colons laborieux. Il s'y formera une race austère, énergique, intelligente. Une nature forte et grande l'inspirera. Car le cœur de l'homme emprunte toujours quelque chose à la nature des lieux où il est élevé. »

Le résultat des écrits de Monsieur Pilote fut considérable. Dans son beau livre sur la *Colonisation du Bas Saint-Laurent*, Monsieur Stanislas Drapeau disait : « *Le Saguenay en 1851* est l'œuvre d'un prêtre éclairé et d'un dévouement inépuisable, qui a beaucoup contribué à la colonisation de cette région. L'auteur de cette œuvre jouit déjà de la récompense de son zèle, puisqu'il est témoin des rapides progrès de cette importante contrée, qui renferme aujourd'hui de florissantes paroisses habitées par une population de plus de dix mille âmes. (1863) . . . Le Saguenay, contre lequel il a existé trop longtemps de désastreux préjugés, faute d'être suffisamment étudié et connu, a maintenant acquis dans l'estime publique l'importance qu'il doit avoir . . . On doit accorder une large

part de notre reconnaissance au patriotique auteur de la brochure : *Le Saguenay en 1851.* »

Monsieur Pilote et le Collège de Sainte-Anne firent beaucoup pour le Saguenay, non seulement par la publicité qu'ils lui donnèrent, mais par l'activité qu'ils déployèrent. Le 11 juillet 1854, Monsieur Pilote écrivait à l'évêque de Québec : « Les comptes de notre Société de colonisation du Saguenay occupent beaucoup le procureur (Monsieur Hyacinthe Potvin). C'est encore là une surcharge qui pèse sur le collège depuis longtemps. Pour ma part, j'y ai mis beaucoup de temps et je n'ai pas fini. Comme président de cette société, il faut que je tienne dans la main les fils de toutes les affaires qui sont déjà très compliquées. Tout se règle au collège. »

En effet, nous voyons par le *Cahier des délibérations de la Société du Saguenay* que, dans les premiers temps, Monsieur Pilote remplit la fonction de vice-trésorier, le trésorier général étant alors l'Honorable Amable Dionne, qui se repose de sa charge sur Monsieur Pilote. Il est ensuite nommé secrétaire-correspondant le 11 juillet 1850, et les archives sont déposées au collège.

En 1852, on le voit rédiger la requête, au nom des actionnaires, pour demander à l'évêque de Québec l'aide de la Propagation de la Foi afin de construire la première chapelle à Hébertville. Une requête qu'il adresse à Lord Elgin, en septembre 1854, demande que le gouvernement fasse terminer la route qui conduit de la Grande-Baie au lac Saint-Jean. Par une lettre que lui envoie l'Honorable Chauveau, secrétaire provincial, en date du 15 avril 1854, on comprend que Monsieur Pilote poussait fort à la roue pour avoir le chemin de fer au Lac-Saint-Jean. Le 6 avril 1869, on le voit encore rédiger les lettres des curés pour demander aux Honorables Chauveau et Archambault des subsides pour les routes du Lac-Saint-Jean.

Le 12 septembre 1854, il écrit à l'Ordinaire de Québec, le priant de ne pas mettre obstacle à l'établissement des Pères Trappistes au Saguenay. On voit donc qu'aucun des intérêts de cette région ne le laisse indifférent.

Aussi, savait-on reconnaître ses services et son influence. Dans une grande assemblée de 800 personnes tenue à Bagotville, le 18 mars 1864, dans l'intérêt du développement du

Saguenay par la jonction des lacs et des rivières entre la Baie des HaHa et le lac Saint-Jean, Monsieur Roger Lavoie, de Saint-Alexis, et Denis Boivin, de N.-D. du Lac-Saint-Jean, font adopter une motion qui laisse voir l'influence prépondérante de Monsieur Pilote, motion qui se termine par l'article suivant : « Proposé que des remerciements énergiques soient respectueusement adressés à nos devanciers dans la voie des explorations, notamment aux Révérends Messires François Pilote, procureur au Collège de Sainte-Anne ; N.-T. Hébert, curé de Kamouraska ; Boucher, curé de Saint-Ambroise ; Tremblay, curé de Beauport, ainsi qu'aux sociétés de colonisation de la Malbaie, de la Baie-Saint-Paul, de Kamouraska et de l'Islet, de Beauport. »

Et pour développer le goût des choses de la colonisation, on jouait, au Collège de Sainte-Anne, un petit drame sur la colonisation du Saguenay. Cette atmosphère ne resta pas sans résultat, car Sainte-Anne envoya plusieurs des siens dans ces centres de colonisation. Qu'est-il besoin de rappeler le souvenir de Monsieur Joseph Hudon, curé d'Hébertville (1857-1861), et qui y travailla, au souvenir des anciens, avec toute l'activité du prêtre-bûcheron. Il eut comme successeur un des collègues de Monsieur Pilote à Sainte-Anne, Messire André Pelletier, curé de 1871 à 1875. Qui pourrait oublier les cris éloquents que celui-ci fit entendre, et l'ouvrage accompli en faveur des pauvres colons frappés de tant de malheurs par le grand incendie de 1870, ou par la perte des récoltes due aux gelées de 1872 ? Un autre collègue de Monsieur Pilote lui succéda, l'abbé Bruno Leclerc, qui demeura à la tête de cette paroisse, de 1875 à 1891. N'est-ce pas lui qui a bâti la belle église actuelle et qui, plus tard, curé de la Malbaie, ira conduire des colons au Lac-Saint-Jean ?

Un des pionniers de la colonisation en cette région fut l'abbé Grégoire Tremblay, qui, au temps où il était directeur du Collège de Sainte-Anne, faisait partie du bureau de la « Société de l'Islet et Kamouraska ». Devenu curé de Beauport, il continua de s'intéresser à ce mouvement. En 1862, Monsieur Tremblay visitait la localité. Frappé par la richesse du sol, il engagea, à son retour, plusieurs de ses paroissiens à aller s'y fixer. « À l'aide des personnes les plus influentes, dit S.

Drapeau, il s'empressa d'organiser une association de défricheurs qui ont commencé à abattre la forêt près de la Pointe-Bleue et dans le canton Tremblay. Deux cents colons ont des lots dans l'un ou l'autre centre. On estime l'étendue de leur défrichement de la première année à 200 acres. » Telle est l'histoire de la fondation de Saint-Prime.

Et comment ne pas rappeler — ne fût-ce qu'en passant — les noms des élèves de Monsieur Pilote qui, devenus curés, furent les plus forts appuis des colons et des cultivateurs au Saguenay ou au Lac-Saint-Jean : Monsieur Jean-Bte Gagnon, à Chicoutimi ; MM. Lucien Otis et Georges Potvin, à Bagotville ; Achille-Jos. Pelletier et Léon Parent, à Saint-Alexis ; Alphonse Casgrain et Charles Bacon, à Laterrière ; Chs-Stan. Richard, à Sainte-Anne ; Jean-François Gauthier, à Saint-Félicien ; Jean-Baptiste Vallée, à Saint-Jérôme (1871-1903) ; Adolphe Girard, à Chambord, (1875-1890) ; Joseph-E. Lizotte à Roberval (1878-1900).

Et le Saguenay acheva d'être popularisé par le livre d'Arthur Buies qui avait été élève de Monsieur Pilote à Sainte-Anne. Qu'on relise cet ouvrage de l'illustre écrivain canadien, et on y retrouvera l'inspiration visible de son maître, qui avait écrit avant lui *Le Saguenay en 1851*.

Et Sainte-Anne continua toujours à s'intéresser au Saguenay en envoyant de ses prêtres qui devaient plus tard briller dans l'enseignement au Séminaire de Chicoutimi. Qu'il suffise de rappeler les noms de Monsieur Samuel Garon, le premier directeur, de Monsieur Alfred Tremblay, un des poètes de cette région, et de Monsieur Narcisse Desgagné, professeur de rhétorique et écrivain remarquable [1].

*
* *

L'abbé Pilote ne fut pas seulement éducateur et colonisateur ; l'histoire le montrera avec la glorieuse auréole du pasteur.

[1] Le 8 décembre 1947, le député de Lac-Saint-Jean-Roberval, M. Alfred Dion, ancien élève de Sainte-Anne, a rappelé, à la Chambre des Communes, les immenses services rendus au Saguenay par la Société de Colonisation de L'Islet et de Kamouraska. Il a aussi fait un éloquent éloge de ses deux principaux membres : les abbés Hébert et Pilote.

Ses quinze années passées à la cure de Saint-Augustin ne lui donnèrent pas de repos. Il y déploya la même activité qu'à Sainte-Anne, jusqu'au jour où la maladie vint réduire ses forces, quelques mois seulement avant sa mort.

Outre le ministère général de la confession et de la communion, de l'administration des sacrements de baptême et de mariage, il y a, pour le curé, l'administration de la paroisse, les réparations et les constructions à faire, les œuvres à organiser et à développer. M. Pilote excella dans chacun de ses devoirs. On voit que ses prônes et ses sermons sont toujours bien préparés, que les principales dévotions eucharistiques et mariales sont mises d'avant, que l'église et le presbytère sont soigneusement entretenus ou réparés. C'est tantôt un bel orgue inauguré, tantôt le cimetière restauré, et tantôt le couvent fondé.

Ce couvent établi en 1877 n'était ni plus ni moins qu'une école ménagère avant la lettre. Il nous paraît intéressant d'en parler plus au long.

Dans son prône du 17 juin 1877, M. Pilote dit que cette maison est « destinée à recevoir un pensionnat de jeunes filles de la paroisse et autres ; qu'elle est, de plus, « destinée à former un ouvroir pour l'apprentissage de la couture dans toutes les branches utiles aux besoins du ménage, en excluant toutefois avec un grand soin toute tendance au luxe et à toute recherche ou affectation dans les habits. Les directrices de cette maison s'occuperont aussi de la visite des malades, et, en général, de toutes autres œuvres compatibles avec leurs moyens. »

Et nous voyons que ces directrices laïques sont destinées à former plus tard une communauté religieuse.

« Elles ne sont pas encore des religieuses, continue M. Pilote, mais après les épreuves nécessaires, elles espèrent le devenir sous le titre de l'Immaculée-Conception, quand M^gr^ l'archevêque le jugera utile et convenable. Sa Grandeur approuve le projet, sans néanmoins prendre pour le moment aucun engagement, ni pour lui, ni pour ses successeurs. Elles sont au nombre de sept. Leur piété reconnue et leur qualification littéraire et autres ne laissent rien à désirer. Elles ont les moyens de bâtir cette maison à leurs frais, pourvu qu'on leur fournisse l'emplacement, et que la paroisse se charge du

transport de la pierre, du sable, de la chaux et du bois de charpente. » Et M. Pilote n'hésite pas à faire appel à certaines charités particulières.

« S'il se trouvait dans la paroisse des personnes charitables qui voulussent prendre part à cette bonne œuvre dès à présent, elles seraient reçues avec une grande reconnaissance. Cette maison sera bâtie sur le terrain qui se trouve près du cimetière. Je leur ai offert ce terrain, de grand cœur, pour favoriser cette bonne œuvre que je regarde comme très importante pour le bien de la paroisse. Si la communauté que l'on se propose d'y établir venait à s'éteindre ou renonçait à continuer cette œuvre telle qu'expliquée plus haut, cette maison retournerait à la fabrique avec ses dépendances, sans indemnité aucune. Elle ne pourra jamais être vendue, ni échangée, ni aliénée d'une manière quelconque en faveur d'une autre œuvre, sans le consentement du curé et de la fabrique. On ne fera pas de quête dans la paroisse pour bâtir la maison, ni pour la soutenir une fois bâtie. Les directrices vivront de leur travail, soit à l'enseignement, soit à la couture. La maison aura deux étages en bois, au-dessus du rez-de-chaussée qui sera en pierre. Pour cet été, on ne fera que le solage, qui aura entre six et sept pieds au-dessus du sol. Le rez-de-chaussée sera assez haut pour y mettre la cuisine, le réfectoire, la buanderie, la cave aux légumes etc., en creusant le sol pour asseoir les fondations.

« J'ai accepté leurs offres parce que cette maison, loin d'être une charge pour la paroisse, comme quelques-uns paraissent le craindre, sera au contraire un immense avantage. Les jeunes filles y recevront une éducation plus soignée, à meilleur marché que dans les grands couvents de la ville. Un grand nombre y apprendront à gagner leur vie par la couture etc... »

Cette fondation de M. Pilote fit du bien, mais ne dura que cinq ans. Les « Pilotines », comme on les appelait couramment, retournèrent à la vie du siècle et furent remplacées en 1883 par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Sur la façade du couvent de M. Pilote, on lisait ces deux mots incrustés dans la pierre « Éducation » et « Industrie ». M. Pilote voulait faire pour les jeunes filles à Saint-Augustin, par son couvent ménager, ce qu'il avait fait pour les jeunes gens à Sainte-Anne, par son École d'agriculture.

À M. Pilote, rien de ce qui regardait le progrès spirituel, intellectuel ou matériel de sa paroisse n'était indifférent. Il voulait ses enfants bien instruits sur le catéchisme ; il veillait à la fréquentation des écoles ; il tenait à jour la bibliothèque paroissiale. Si, à Saint-Augustin, l'agriculture aujourd'hui fleurit, cela est dû à M. Pilote.

« À son arrivée en 1870, écrit Aug. Béchard (*Histoire de Saint-Augustin*, p. 359) les habitants négligeaient la culture de leurs terres ; les préjugés contre les innovations avaient fait prévaloir la routine. À force de persévérance, M. Pilote put faire comprendre à ses paroissiens que l'assainissement de leurs terres basses étaient une amélioration indispensable. Le curé était généreusement soutenu par son *alter ego*, l'abbé Amable Blanchet.

« Allez dans la paroisse de Saint-Augustin, voyez comme y sont bien cultivées les terres ; admirez-y ces résidences qui ont toutes une apparence de propreté et d'aisance ; voyez encore la ferveur de ces gens aux offices religieux, leur courtoisie, leur urbanité ; renseignez-vous surtout sur les mœurs de ces compatriotes, qui ne connaissent ni les dangers de l'émigration, ni le ridicule de la singerie anglaise ; voyez tout cela, et vous aurez une idée de la valeur de l'artisan, de son père spirituel : M. l'abbé François Pilote. »

Qui dira l'intérêt des prônes de ce digne curé ? Parfois, il reprimande : c'est pour blâmer certaines fréquentations, certaines noces où l'on danse, certaines coiffures qui exigent trop de dépenses, certains frisages qui « frisent » le ridicule. Il met aussi les jeunes gens en garde contre les dangers du camp militaire. Mais il ne se borne pas au négatif. Il prêche la doctrine positive du *Credo* et des Sacrements ; la dévotion au Sacré Cœur, à la sainte Vierge, à saint Joseph et aux saints Anges. Il prêche aussi la dévotion au souverain pontife, surtout à l'occasion du retour des zouaves canadiens, en novembre 1870, ou du 25e anniversaire du couronnement de Pie IX en 1871, ou à l'occasion des collectes pour le denier de Saint-Pierre.

M. Pilote n'oublie pas que nous sommes de sang français. Aussi recommande-t-il chaleureusement, en octobre 1870, l'aide aux blessés de la guerre franco-prussienne. « Vous

savez tous, dit-il, que nos ancêtres sont partis de France. Il n'y a pas une seule famille au Canada qui ne tire ses origines de ce beau et superbe pays aujourd'hui ravagé par une guerre affreuse . . . Nous pouvons dire que nous avons là des parents, à un degré éloigné, si vous le voulez, mais qui n'en appartiennent pas moins aux mêmes familles que nous, et qui portent toujours les mêmes noms. Combien de fois, en voyageant en France, dans les villes comme dans les campagnes, n'ai-je pas rencontré un grand nombre de noms de familles canadiennes qui me sont bien connus. J'ose croire que la paroisse de Saint-Augustin, toujours si empressée à s'associer aux bonnes œuvres qu'on lui propose, ne refusera pas de prendre part à cette œuvre de charité, d'humanité chrétienne et de dévouement pour notre commune patrie d'origine. »

Le 13 août 1885, M. François Pilote célébrait ses noces d'or sacerdotales, qui donnèrent lieu à de grandes fêtes par les paroissiens de Saint-Augustin. Un très nombreux clergé assistait. Le sermon fut prononcé par l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Lévis, ancien élève de M. Pilote à Sainte-Anne.

Ces fêtes furent la dernière joie de M. Pilote au milieu des siens. Atteint déjà par la paralysie, il décédait quelques mois plus tard, le 5 avril 1886, suivant de près son assistant et ami, l'abbé Amable Blanchet, décédé le 26 août de l'année précédente.

L'abbé Pilote reposera dans l'église de Saint-Augustin jusqu'au jour où on transportera ses cendres en triomphe au Collège de Sainte-Anne. Il reviendra à son collège comme, jadis, M. Painchaud *Noctem verterunt in diem.*

APPENDICE XIII

(*Voir page 76*)

L'ABBÉ PIERRE-HENRI BOUCHY

(1818-1884)

Voilà un personnage marquant dans notre monde collégial. Ne mérite-t-il pas un souvenir tout particulier ?

L'abbé Pierre-Henri Bouchy est né aux environs de Metz, dans la Lorraine, le 3 novembre 1818, de Dominique Bouchy, horticulteur et d'Élizabeth Fourguin. Il fit ses études au collège Stanislas, à Paris, où il eut comme plus brillant professeur, l'abbé de la Treiche. Il y avait à peine revêtu la soutane, qu'il songea à l'Ordre des frères prêcheurs et écrivit à ce sujet au Père Lacordaire.

Mais voilà qu'en 1842, l'abbé Holmes demande au collège Stanislas un professeur de rhétorique pour le Séminaire de Québec. Le jeune Gratry, le futur Oratorien, est d'abord désigné. L'abbé Bouchy, encore indécis sur sa vocation, consent à venir enseigner à sa place au Canada.

Dans une lettre qu'il écrit l'année suivante, le 30 octobre 1843, à son ancien professeur et confident, l'abbé de la Treiche, il dit ce qu'est sa vie au Séminaire de Québec : Bien que simple clerc « je partage avec eux (*les prêtres*) la table et le salon de l'évêque. (*M^gr Signay demeure au Séminaire*). Je suis bien familier avec lui, ainsi qu'avec le coadjuteur (*M^gr Turgeon*) qui est toujours à ses côtés. Ma classe est assez satisfaisante : quatre heures de classe tous les jours. Je n'ai pas à redouter la critique de mes élèves . . . Les livres ne manquent pas . . . Les études littéraires ne sont pas très fortes. Je crois qu'on se borne au gros nécessaire pour les études ecclésiastiques. Je n'ai pas vu beaucoup de sujets médiocres comme ailleurs. Le clergé est l'ami du peuple. Les offices sont bien longs. Le peuple passerait volontiers la journée à l'église. Du reste, il chante, et chante aussi bien

que le séminaire. On est aussi très fort sur l'article des cérémonies . . . Le climat n'est pas tendre. »

Dans une lettre au même, le 12 octobre 1844, l'abbé Bouchy note encore ses impressions qui deviennent pessimistes : « On peut venir ici pour se dépoétiser à son aise, comme les provinciaux vont à Paris pour se déniaiser. On a fait un Traité de philosophie indigène (*Jérôme Demers*) qui approche terriblement de la nullité . . . Québec, pour sa population de 30,000 âmes, n'a pas moins de 80 avocats, 42 notaires, et 28 médecins qui cherchent à vivre tant bien que mal aux dépens des autres. Comment le nombre des aspirants au sacerdoce est-il si petit ? L'élite des classes n'entre pas d'ordinaire au grand séminaire... La jeunesse prend à tâche d'être plus éclairée que la génération qui l'a précédée . . . et appellerait de tous ses vœux un Père Lacordaire. Elle a dû se contenter de M^gr^ de Nancy (*Forbin-Janson*) . . . Les Canadiens nous appartiennent encore par les sympathies ; ils luttent vaillamment pour les institutions et la langue que nous leur avons léguées ; la bonne harmonie en souffre un peu . . . Les passions politiques font une partie de la vie de ce peuple. On rencontre parfois chez les élèves quelque ardeur à s'instruire. Il s'en trouve deux qui ont demandé à recommencer leur rhétorique, fait inouï dans ce pays, où les plus faibles eux-mêmes ne redoublent jamais leur année.

« Je suis encore minoré, mais on me presse d'aller plus loin, et déjà les démarches sont faites pour le sous-diaconat. J'ai un titre ecclésiastique. Le Séminaire voudrait que je m'agrège à la Corporation. »

Le séjour de l'abbé Bouchy au Séminaire de Québec ne fut pas de longue durée. Jeune, impulsif, d'un tempérament différent de celui de ses confrères canadiens, il ne sut pas toujours réprimer les saillies de son caractère. Populaire chez ses élèves, (parmi lesquels il comptait Gaspard Drolet, plus tard auditeur des comptes au parlement, et Hector Langevin, le futur ministre des travaux publics,) il l'était moins auprès des autres jeunes professeurs. Cet antagonisme augmenta encore avec l'arrivée d'un jeune prêtre français auquel il se lia d'amitié : l'abbé Brasseur de Bourbourg, professeur d'histoire ecclésiastique, et qui devait plus tard publier une *Histoire du*

Canada si peu favorable aux Canadiens. Et voilà qu'à la fin de l'année, en pleine distribution des prix, l'abbé Bouchy « se pose en s'opposant ». Il n'hésite pas à monter sur l'estrade pour réfuter le discours d'un élève des hautes classes qui avait vanté l'industrie canadienne au détriment de l'industrie française. Inutile de dire que ce coup d'éclat amena son départ du Séminaire.

Il devait passer plusieurs années à Sainte-Anne. L'abbé Casgrain nous a dit tout le bien qu'il y fit. Nous avons vu aussi les épreuves qu'il y rencontra.

*
* *

Après son départ pour la France, l'abbé Bouchy n'oublia pas ses amis du Canada, spécialement l'abbé Grégoire Tremblay. En quittant le Collège de Sainte-Anne, ce dernier dut prendre quelques années de repos qu'il passa surtout à Lévis, chez M^gr^ Déziel. Il fut même question de lui comme principal de l'École normale Laval, de Québec. En définitive, l'évêque le nomma, en 1858, curé de la belle et grande paroisse de Beauport. Son nom y est resté en vénération.

La correspondance paraît avoir été assez régulière entre les deux amis, du moins pendant nombre d'années. Nous possédons 17 lettres de l'abbé Bouchy écrites à l'abbé G. Tremblay, de 1858 à 1872.

L'abbé Bouchy était de caractère indécis. Toute sa carrière s'en ressent. De retour en France, il se demande où aller : vers le ministère paroissial, ou vers l'enseignement ? vers l'enseignement public ou l'enseignement privé ? En définitive, il opte pour ce dernier, et sa vie se passe dans le préceptorat. S'il avait voulu le ministère paroissial, il aurait pu demeurer au Canada où Monseigneur Baillargeon, qui l'avait toujours protégé, lui offrit le vicariat de Beauport avec l'abbé Jean Langevin (plus tard évêque de Rimouski) comme curé. Mais Bouchy n'aimait pas le caractère de ce dernier.

En 1857, on le voit à Paris, précepteur chez le comte de Pange, dans la rue du Bac. C'est là que le retrouve son ancien élève, l'abbé Raymond Casgrain, à son premier voyage en Europe, en 1858. Par l'entremise de Bouchy, l'abbé

Casgrain, et son compagnon l'abbé André Pelletier, ont le bonheur d'une visite au comte de Montalembert. Plus tard, ils verront Louis Veuillot. Avec Bouchy, ils visitent Paris. En ce temps-là, l'abbé passait ses vacances chez son père, *À la Grille de fer*, Plantiers, près de Metz. C'est sans doute là qu'il est né. À la fin de 1850, il est précepteur chez Monsieur Charles Maire, à Lunéville (Meurthe). Lors de son voyage en France, l'abbé Pilote va voir l'abbé Bouchy, avec qui il a une conversation de plusieurs heures pendant lesquelles l'abbé est heureux de s'informer de tous ses amis du Canada et des événements qui s'y sont déroulés depuis son départ. L'abbé Bouchy a été heureux aussi de la visite de l'abbé Méthot, de l'Université Laval, comme il le sera plus tard de la visite de l'abbé Sasseville, son ancien élève au Séminaire de Québec.

Le 15 décembre 1861, il écrit à l'abbé G. Tremblay : « Vous m'avez parlé de l'université et de votre charmant Beauport de façon à me faire venir l'eau à la bouche . . . Je me rappelle avec tant de plaisir les promenades de Sainte-Anne. » Et il évoque le souvenir de l'abbé Ed. Quertier : « Noble cœur joint à un esprit si varié et si souple, et à une éloquence si entraînante et si populaire. »

Le 17 mars 1862, il rappelle le souvenir de la fête au sucre à Sainte-Anne, des promenades, des repas champêtres, des retours au collège, l'accueil au son du canon. Il dit qu'il va souvent voir la mère de l'abbé Stremler dans les environs de Metz. En 1864, il enseigne à quatre jeunes étudiants à Hambourg. En 1865, il est précepteur chez la baron de Belfort, à Chalaine, dans la Meuse, à 25 lieues de Metz. Il y a appris, par l'abbé Tremblay, la mort des grands-vicaires Casault et Gauvreau, des abbés Couture, Beaulieu, Épiphane Lapointe « ce compagnon de notre âge, cet intrépide missionnaire ».

En 1866, il apprend de l'abbé Tremblay la mort d'Auguste-Norbert Morin, de Sir Pascal Taché. Il s'informe d'Étienne Parent, chez qui il était si bien accueilli. Il rappelle le souvenir de MM. les abbés Delâge, Parent, Têtu, les Bégin, Hébert, Patry, Routier, Déziel, Hamelin, Odilon Paradis. Il envoie ses saluts à l'abbé Pierre Lagacé et « au brave pourfendeur », le Père Braun, s.j., son condisciple de Stanislas.

L'abbé Raymond Casgrain va de nouveau saluer l'abbé Bouchy en 1867, et passe quelques jours en sa compagnie. Ils visitent ensemble « la maison où est née Jeanne d'Arc, la chambre où elle a eu ses visions, l'église où elle a prié ». Bouchy écrit aussi que Casgrain s'est fait applaudir à Paris dans une conférence à la Société de géographie, sur les Anciens Canadiens.

Plusieurs amis ont engagé l'ancien professeur de Québec et de Sainte-Anne à revenir enseigner au Canada. Le Séminaire de Rimouski serait heureux de profiter de ses services. Mais l'abbé répond qu'il ne peut se décider à quitter son père, auquel il est bien utile. Plus tard, il verra.

En 1868 il est précepteur à Strasbourg. Il y écrit, le 12 mars, à l'abbé Tremblay, rappelant toujours les souvenirs d'autrefois. Il a appris la mort de M^gr^ Turgeon, l'installation de M^gr^ Baillargeon, l'inauguration du nouveau système de gouvernement. « Les zouaves canadiens, écrit-il, ont fait grande sensation à Paris, à Lyon, et à Marseille. Ils ont été partout merveilleusement accueillis. Les journaux vous donneront des détails à ce sujet. J'ai reçu les *Chansons populaires du Canada*. Aucun envoi ne pouvait m'être plus agréable. C'est un souvenir vivant du pays. »

L'abbé Bouchy aurait bien désiré que son ami Tremblay vînt en Europe pendant le concile du Vatican. Il lui dit un mot du gallicanisme de Dupanloup.

Après une lettre datée du 6 juin 1869, de Montbellet, à 4 lieues de Mâcon, et une autre du 24 novembre de la même année, de Château de la Rochette, à 7 ou 8 lieues de Mâcon, deux endroits où il fut précepteur, c'est le silence jusqu'après la guerre franco-prusienne.

*
* *

Et plus tard la correspondance reprend.

Le 1^er^ août 1871, de Mézoarque (près de Tarascon), Bouchy écrit à l'abbé G. Tremblay. L'intérêt de cette lettre nous justifie, il semble, de la citer tout au long. Elle rappelle celles de Crémazie pendant la même guerre.

« Que de choses se sont passées en France depuis ma dernière lettre . . . Je n'entreprendrai pas de vous retracer, même en abrégé, les péripéties de cette guerre fatale qui devait se faire en Allemagne et dont la France a été l'unique théâtre, qui a vu tomber tout à tour les places les plus fortes de ce pays, où l'ennemi s'est installé dans toutes nos villes de l'est, du nord et du centre, où plus de quatre cent mille des nôtres ont été transportés en Allemagne, mais comme prisonniers ; où deux gouvernements successifs ont essayé vainement l'organisation de la défense nationale et n'ont réussi qu'à la désorganiser ; guerre, enfin, qui a pour conclusion la cession à l'ennemi de deux belles provinces, l'occupation plus ou moins longue de près de la moitié de la France et l'énorme indemnité de 5 milliards, quand déjà plus de 3 à 4 milliards ont été le fruit de nos désastres.

« Lorsque la guerre a commencé, j'étais encore chez Monsieur de Saint-Maurice, mais à la veille de le quitter. Comme Metz était investi, je ne pouvais retourner dans ma famille, qui demeure à un quart d'heure de cette ville, mais dans l'enceinte des forts.

« J'attendis les événements dans la partie du Mâconnais où je résidais. C'est là que j'appris successivement la reddition de Phalsbourg, de Toul, de Strasbourg, pendant que l'ennemi investissait Paris, puis enfin la reddition de Metz. Cependant, les ennemis semblaient se diriger du côté de Lyon : ils occupèrent Dijon qu'on leur reprit pour le leur céder de nouveau, puis Louis-le-Saulnier.

« Pendant plus de deux mois, nous avons été tous les jours à la veille de recevoir leur visite, car ils n'étaient éloignés de nous que d'une douzaine de lieues, et dans plus d'un engagement, nous avons entendu leur artillerie se mêler au bruit de la nôtre. De ce côté, ils n'auraient pas trouvé plus de résistance qu'ailleurs : la garde nationale des campagnes, même celle des villes, eussent été d'un faible secours : elle était mal armée, quand elle l'était, sans artillerie ni artilleurs. J'ai vu passer l'armée de Bourbaki qui se dirigeait sur Belfort, et en qui on avait confiance ; mais mal secondée par Garibaldi qui avait laissé passer les Prussiens, bientôt privée de vivres

et de munitions parce que les chemins avaient été coupés, elle dut se réfugier en Suisse pour échapper à l'ennemi.

« Ainsi, je ne me suis pas trouvé au milieu des horreurs de la guerre, mais, à la distance où se trouvaient les Prussiens, on pouvait craindre d'avoir à les subir du jour au lendemain. Pour ma famille avec qui je ne pouvais encore communiquer, elle souffrait des rigueurs du siège et elle a payé son tribut, comme presque toutes. Un de mes neveux, trop jeune pour porter le fusil, a trouvé la mort dans les ambulances, d'autres y ont contracté des maladies ; tous y ont eu à souffrir de la rareté et de la cherté des vivres et de l'air infecté par les cadavres des deux armées, car dans le mois d'août, il s'est livré aux environ de Metz trois grandes batailles meurtrières pour les deux rivaux. Metz n'a pas été bombardée : soit que les ennemis n'eussent pas encore leurs fameux canons ; soit que les forts détachés ne leur promissent pas le succès. Enfin Metz, pris par la famine, a été cédé à la Prusse par le traité définitif, en sorte que ma famille, par suite de ce traité, devient allemande, ainsi que moi, Messin d'origine. On espère toujours que ce traité ne sera par éternel, et qu'il se manifestera des circonstances plus favorables où mon pays pourra reprendre les titres de français. Mais il faut avouer que les événements survenus depuis à Paris ont mal secondé le patriotisme de l'Alsace et de la Lorraine, et que le nom français s'est révélé dans les communards sous un jour si odieux qu'on a pu rougir de se dire Français. Mais je reviens à moi.

« Sorti de chez Monsieur de Saint-Maurice, privé de communication, non seulement avec ma famille, mais avec mon pays, il m'était difficile de trouver un emploi analogue. Les familles quittaient en masse la France pour chercher un refuge en Suisse : le petit nombre de celles qui restaient n'auraient voulu que des précepteurs provisoires, et craignaient d'engager l'avenir si incertain pour eux.

« Après plusieurs tentatives suivies de déceptions, le hasard me ménagea la connaissance d'une famille du midi, famille fort honorable, au sein de laquelle je réside depuis trois mois. Madame de Régis est une veuve qui vit avec son père, Monsieur le comte de la Fare et ses trois enfants. L'hiver, elle

habite Nîmes, et elle partage l'été en deux résidences : Mézoarque, où nous sommes encore, près de Tarascon, et le château de la Rostolane, où nous devons nous rendre demain.

« Pendant cette affreuse guerre, j'ai eu la tentation de retourner au Canada. Si alors j'avais eu, en faveur de ce projet, un concours de circonstances telles qu'elles s'étaient présentées quelques années plus tôt, je crois que je n'aurais fait nulle difficulté d'accepter. Mais revenir au milieu d'une année, sans être demandé, dans un pays où on peut être un embarras, si l'on n'y est pas utile, cela demandait réflexion.

« C'est par le *Courrier* (*du Canada*) que j'ai appris la mort de M^gr^ Baillargeon. C'est une perte qui m'a été sensible, car depuis qu'il était curé de Québec, j'avais toujours été dans les meilleurs termes avec lui. Il m'avait donné en maintes occasions, des preuves de sa confiance et de mon côté, non seulement je l'estimais pour ses hautes qualités, mais je l'aimais cordialement pour sa bonté. Il me serait difficile d'avoir la même sympathie pour son successeur, M^gr^ Elz. Taschereau. Je ne sais si je me trompe, mais je lui trouve moins de largeur dans les idées, moins d'ouverture de cœur, moins d'abandon. Ce qui n'empêche pas qu'il ne puisse être un excellent archevêque, instruit, prudent, mesuré.

« Je viens également d'apprendre la mort de Monsieur le curé Proulx, de la Beauce. C'était aussi un homme de talent et un homme de cœur. Hélas, comme le clergé canadien se moissonne de jour en jour. Des anciens du sanctuaire, il ne restera bientôt plus que Monsieur Mailloux, qui doit se faire vieux. Déjà ceux que nous avons connus jeunes sont aujourd'hui dans la vigueur de leur maturité. Je désirerais avoir des nouvelles de Raymond Casgrain et de Pierre Lagacé qui étaient vicaires à la cure de Québec, aux dernières nouvelles. En tous cas, je les prie d'accueillir mon souvenir d'ami. Le Père Braun (s.j.) me paraît ne plus être à Québec, je n'entends plus parler de lui. Je voudrais aussi savoir ce que fait Th.-Aubert de Gaspé, et si son père vit encore. Gaspard Drolet doit être marchand ou associé à une maison de commerce. Pas de nouvelles d'Octave Crémazie, l'ex-poète et l'ex-marchand.

« Je vois que Monsieur Buteau est supérieur de Sainte-Anne ; mais comment cette révolution de personnes s'est-elle

opérée? je ne le sais pas et je serais très aise de le savoir . . .

« En relisant votre dernière lettre, je regrette d'autant plus de n'avoir pas vu M^gr^ Baillargeon à son passage en Europe qu'il désirait me voir et que cette entrevue devait être la dernière dont je profite. »

L'anné suivante, M. Bouchy envoie sa photographie à l'abbé Grégoire Tremblay, et lui écrit :

« Nîmes, 12 mars 1872.

« Cette fête de saint Grégoire, que je célèbre ici dans l'intimité et surtout en pensant à vous devant le bon Dieu, me rappelle ce beau temps de Sainte-Anne où cette fête en était une, non seulement pour la communauté, mais encore pour toute la paroisse, où tous les cœurs et tous les fronts étaient joyeux, où on vivait dans le présent, sans songer aux déceptions de l'avenir.

« Vous voudriez, mon cher ami, me ramener dans ce milieu où j'ai passé quelques douces années. Vous voudriez au moins savoir ma façon de penser sur les démarches que l'on pourrait faire en ce sens. Je n'ai rien à vous cacher sur ce point, non plus que sur tout autre. Si vous étiez encore à Sainte-Anne directeur, et moi demandé comme préfet des études, je crois que je ne prendrais pas la peine de réfléchir et que j'y serais porté comme par instinct. Mais avec tout autre, même avec des hommes que j'estime beaucoup, comme Monsieur Buteau, je ne puis m'empêcher de faire une foule de réflexions qui me refroidissent beaucoup. D'abord, tant que j'aurai mon vénérable père, il me sera comme impossible de le quitter et de lui dire un adieu qui pourrait bien être le dernier sur cette terre. Je songe ensuite à mon âge, je n'ai plus les forces de la jeunesse : la position que j'occupais demandait une activité de tous les instants dont j'ai perdu l'habitude. De plus, qui me garantit le succès ? Je suis assez entier dans mes idées : il peut y avoir divergence de vues, soit avec le directeur, soit avec le personnel des professeurs. Je suis assez sensible à tous ces tiraillements ; je n'ai pas le caractère assez mobile pour les oublier facilement. En cas d'échec, que deve-

nir ? Pour vous, quoi qu'il arrive, vous retrouverez toujours une cure. Pour moi, qui ne me suis jamais rendu propre à ce genre de ministère, il ne me resterait plus d'autre parti à prendre que de revenir dans mon pays, avec le regret de l'avoir quitté. Ne croyez pas que je m'exagère les choses : c'est à la lueur du passé que je lis dans l'avenir. Après avoir rendu quelques services au Séminaire de Québec et au Collège de Sainte-Anne, et sans avoir commis des actes qui appellent la vindicte publique, j'ai été réduit à laisser le Séminaire une fois et deux fois le Collège de Sainte-Anne. Jamais je n'ai été soutenu d'en haut avec énergie : j'ai toujours été sacrifié. Qui me garantit qu'il n'en serait pas de même à l'avenir ?

« Enfin, il y a une autre considération que mon âge me fait un devoir d'apprécier. Les collèges ont peu de ressources : ils sont obligés de faire de grands sacrifices en faveur d'élèves pauvres ou peu aisés : ils ne peuvent donc donner à ceux qui professent qu'une somme insuffisante, la même d'ailleurs pour les professeurs d'un an que pour ceux qui auraient vieilli dans l'enseignement. Le Collège de Sainte-Anne, d'après ce que vous me dites, est le plus pauvre de tous, puisqu'il a fait banqueroute de $140,000 ? Dans cet état de détresse, il serait absolument inconvenant de lui demander un traitement plus élevé que celui qu'il a coutume de donner à ses professeurs. Du reste, ce collège, avec sa constitution et sa division en deux sections distinctes, le cours anglais et le cours latin, a besoin d'un préfet d'études familier avec les deux langues.

« Vous voyez donc, mon cher ami, le fond de ma pensée et vous pouvez juger que je ne me sens guère d'humeur à aller proposer mes services. Mais je ne saurais vous en vouloir d'avoir parlé de moi à Monsieur Buteau, d'avoir sondé le terrain et même de m'avoir supposé capable de me rendre à cette invitation. À l'époque de la guerre, quand mes recherches étaient vaines pour me créer une nouvelle position, je ne dis pas qu'une position venant du Canada ne m'eût pas alors ébranlé ; maintenant, dans le nouveau poste où je suis casé, avec mes petits élèves et leurs parents, je suis aussi heureux qu'on peut l'être en France, au milieu du mal qui s'y est fait et qui s'y fait encore, avec la perspective des malheurs qui la menacent. Pour moi en particulier, je ne puis oublier que

c'est mon pays natal qui a payé la dette de la France, et que le coin de terre où je suis né n'est plus français.

« Malgré tout, j'espère encore. Plus heureux que d'autres peuples, Dieu nous a réservé un sauveur ; (*le comte de Chambord*) il est là, à nos portes, qui nous attend ; il a déjà le respect de tous les partis. Que de nouvelles calamités fondent encore sur la France, puisqu'elles paraissent nécessaires pour ouvrir bien des yeux, il viendra nous sauver.

« Mais si l'avenir a quelque espérance, le présent n'est pas gai. Monsieur Thiers a démenti la confiance qu'on avait en lui. Il consacre tout son pouvoir au triomphe d'une politique antichrétienne et antifrançaise. Il tremble devant l'Italie, conserve un cabinet révolutionnaire, et laisse en plan tous les hommes nommés par Gambetta. La situation ne peut pas durer ainsi : nous passerons peut-être encore par Gambetta, par les d'Orléans, mais là ne peut être le salut : cela ne fera que passer.

« La ville que j'habite en ce moment, Nîmes, est la ville la plus royaliste de France : j'entends la partie catholique, car les protestants qui forment un tiers de la population sont au contraire tous républicains. C'est sans doute la présence des protestants qui rend les catholiques plus fervents et plus pratiquants que dans presque tout le reste de la France. Aussi c'est un plaisir pour moi que d'assister aux offices de la cathédrale, moi qui la plupart du temps dois me borner aux cérémonies bien simples d'une église de la campagne.

« Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes, que vous connaissez de réputation, y assiste tous les dimanches et officie aux grandes fêtes. Comme il est grand amateur de musique, il a organisé une maîtrise qui fonctionne très bien. Elle chante en faux bourdon l'ordinaire de la messe et quelques psaumes des vêpres. Aux bénédictions du Saint-Sacrement, il y a toujours quelques motets ; enfin, aux grandes fêtes, des messes en musique. Jugez avec quelle joie j'ai entendu chanter là notre messe de Palestrina, *Œterna Christi munera* que j'avais eu tant de peine à faire exécuter à Sainte-Anne. La maîtrise se compose de 20 à 24 enfants, et d'à peu près autant d'hommes pour les autres parties : seulement, comme les voix sont choisies et toutes effectives, cela donne un ensemble suffisamment

plein. De temps à autre nous entendons aussi de bons prédicateurs, notamment pendant le Carême.

« Je vis trop peu en dehors de mes occupations pour m'être fait une idée raisonnée du clergé de Nîmes, mais autant qu'on peut en juger à première vue, il me paraît fort distingué et très exemplaire.

« Il faut vous dire que la langue du pays est le patois provençal ou languedocien : à la campagne, on n'en parle pas d'autre ; même à la ville, on entend souvent beaucoup de personnes s'exprimer en cette langue, et celles même qui parlent français conservent un accent méridional très prononcé ; mes élèves ne font pas exception.

« Je vois que les honoraires de messes ont été élevés à 30 sous. Pourvu que cela n'ait pas fait diminuer le nombre des messes.

« Il m'a été pénible d'apprendre la mort de Monsieur Édouard Richard, un de nos anciens collègues. J'ai regretté aussi d'apprendre le départ du Père Braun (s.j.). C'était pour vous une ressource de conversations, et j'y trouvais mon compte, puisqu'il voulait bien s'intéresser à moi.

« Je reçois toujours le *Courrier du Canada* et suis avec avidité les questions et les discussions locales.

« Je suis on ne peut plus sensible au bon souvenir des Messieurs Lagacé, Casgrain, De Gaspé, P. Verreault, Élisée Dionne, Naz. Leclerc, Potvin, et même de Monsieur Pilote . . . »

(*Signé*) L'ABBÉ BOUCHY.

*
* *

Laissons maintenant l'abbé Casgrain raconter lui-même les visites qu'il fit en France à l'abbé Bouchy, son ancien professeur de Sainte-Anne.

« Ma première visite, lorsque je mis le pied en Europe en 1858, fut pour l'abbé Bouchy. Il était revenu en France pour n'avoir pas à lutter contre de mesquines ambitions qui s'étaient élevées autour de lui ; car c'était un homme absolument désintéressé, ne vivant que pour l'idée, n'aspirant qu'à faire le bien.

« Il était devenu précepteur des enfants du comte de Pange, originaire comme lui de Metz. Il se fit de nouveau mon maître dans ce grand Paris que je voyais pour la première fois. Le peu de jours que je passai auprès de lui furent les plus heureux et les plus utiles de mon voyage.

« En 1867, ma première visite en France fut encore pour l'abbé Bouchy. Il était alors précepteur chez le baron de Belfort, à Chalaines, du côté de Nancy, quatre-vingts lieues de Paris. Pendant une dizaine de jours, je partageai sa vie au château, où, grâce à l'abbé Bouchy, le baron et la baronne me firent grand accueil. Je voudrais pouvoir dire ici toutes les charmantes promenades que nous fîmes ensemble, principalement chez les curés d'alentour, à Vaucouleurs, à Burrey-la-Côte, à Domremy, la patrie de Jeanne d'Arc, et en bien d'autres endroits. Dans le parc du château, nous passions des heures, assis sur la pelouse, en face de la Meuse qui arrose le domaine du baron, à causer de France et beaucoup du Canada ; car l'abbé Bouchy y avait laissé son cœur avec les années les plus fécondes de sa vie. Il n'a jamais cessé de correspondre avec quelques-uns des amis qu'il y avait faits, ni de recevoir quelques-uns de nos journaux, dont il suivait les polémiques, s'intéressant toujours vivement à l'avenir de notre pays.

« Je revis de nouveau Monsieur Bouchy à Nîmes (à la fin de 1873 et au commencement de 1874), où je passai une partie de l'hiver avec lui. Il terminait alors son préceptorat chez la comtesse de Régis, laquelle, pour le dire en passant, n'est pas étrangère à l'Amérique, étant descendante de Sébastien Cabot.

« Je ne me séparai guère, dans cet intervalle, de mon ancien professeur que pour aller visiter, dans les environs, le château de Candiac, où naquit Montcalm. L'hiver, sous ce délicieux climat de la Provence, ressemble au mois de juin chez nous. Toujours un soleil éclatant, des effluves printaniers jaillissent de tous les bosquets, des jardins publics, de tous les buissons, de tous les sentiers de la campagne ; les senteurs du romarin, du serpolet, de la sauge, du thym dans les bois, sur les montagnes ; en un mot, tous les enchantements d'une nature enivrante.

« Des arènes de Nîmes à la tour Magne, de la Maison carrée à l'avenue de Feugères, et de là, vers la plaine, sous les interminables avenues de charmilles, de grands chênes, nous errions le matin, nous errions le soir, devisant de tout ce monde de souvenirs que nous avions laissé le long des années passées. Nous nous retrouvions souvent à la table de la comtesse ; et, la nuit venue, au coin du feu de l'abbé, dans l'hôtel de Régis, rue du Chapître.

« C'est durant ces veillées, prolongées parfois fort avant dans la nuit, qu'il me donna lecture d'une partie de l'*Histoire de l'Église* de l'abbé Treiche.

« J'eus à cette date une nouvelle preuve de sa modestie et de sa rare réserve. Pas âme qui vive, soit dans le cercle qu'il fréquentait, soit parmi le clergé de la ville, avec lequel il était souvent en contact, n'avait le moindre soupçon des années qu'il avait passées au Canada, encore moins du bien qu'il y avait fait. Je fus le premier à le révéler, et on m'en exprima de l'étonnement. L'abbé Bouchy me dit un jour en souriant : « Je vois bien que vous ne nuisez pas à ma réputation depuis votre arrivée à Nîmes . . . »

« J'attendis pour quitter la cité de Reboul que Monsieur Bouchy en partît lui-même pour aller prendre un autre précepteurat à Saint-Étienne, dans la famille du comte Palluat de Besset. Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il s'était acquis une très belle position parmi les vieilles familles, qui toutes communiquent plus ou moins les unes avec les autres. Le don de l'enseignement que le précepteur possédait à un haut degré, le faisait rechercher avec empressement. Je lui dis adieu à la bifurcation du chemin de fer, lui s'en allant à Saint-Étienne, moi en Suisse. Je ne l'ai jamais revu depuis.

« Une lettre qu'il m'écrivit à mon retour à Paris, fait bien voir l'estime dont il jouissait. Il m'y disait, avec une fine note d'ironie, qu'à son arrivée à Saint-Étienne, il avait été, à sa grande surprise, l'objet d'une espèce d'ovation. À peine installé au château du comte de Besset, un magnifique équipage l'attendait à la grille : c'était celui du premier élève qu'il eut à son retour en France, le jeune comte de Pange, alors officier d'un régiment en garnison à Saint-Étienne, et qui y menait grand train, ayant épousé une héritière qui lui

avait apporté en dot cent mille francs de rente. Pendant plusieurs jours, le comte de Pange promena dans la ville l'abbé Bouchy, en disant que s'il avait réussi dans sa carrière, il le devait à son ancien précepteur.

« « . . . Toutes les dames de la ville, me disait en riant l'abbé « Bouchy, me font leur cour et voudraient m'avoir pour précep- « teur de leurs fils, dans l'espérance que je pourrai leur procurer « des mariages de cent mille francs de rente. »

« L'abbé Bouchy est allé mourir, il y a peu d'années dans sa famille à Metz (1884), avec l'inconsolable regret de n'avoir pas vu son pays redevenir une terre française. Depuis 1871, ce deuil était resté si profond dans son âme qu'il me défendait de jamais lui en parler.

« Mon vieil ami, l'abbé Sasseville, curé de Sainte-Foy, un de ses anciens élèves et un de ses admirateurs passionnés, l'a revu à Metz, peu de temps avant sa mort. Il l'a trouvé le même qu'il l'avait connu à Québec, peu vieilli d'extérieur, toujours jeune d'intelligence et d'amabilité, doux envers la mort qu'il voyait venir, comme il l'avait été envers la vie, fidèle à ses amis, fidèle au Canada, fier de la génération d'élèves qu'il avait formés parmi nous et qui faisaient honneur à leur pays.

« On ne me saura pas mauvais gré, je l'espère, d'avoir réveillé cette mémoire, l'une des plus chères de ma vie, et d'avoir jeté cette couronne d'immortelles sur une tombe qui aurait dû se creuser, non en France, mais au Canada. R. I. P. »

(*Souvenances canadiennes*, vol. II, pp. 40-41.)

APPENDICE XIV

(*Voir page 153*)

M. L'ABBÉ JEAN NAUD

(1801-1889)

Nulle figure ne fut plus originale ni plus attachante.

M. Naud naquit à Deschambault, le 7 novembre 1801, de François Naud et de Marie-Angèle Grégoire. Ordonné prêtre le 11 juin 1826, il fut d'abord chapelain de l'église Saint-Roch de Québec. En 1827, il était vicaire à Lorette, en 1829, missionnaire de Nipissiguit ; et, en 1833, curé de Saint-Laurent, île d'Orléans. Après 26 ans de ministère dans cette paroisse, il se démit de ses fonctions curiales et vécut dans une profonde retraite, jusqu'à sa mort arrivée le 27 août 1889.

On peut dire que M. Naud a poussé jusqu'à l'héroïsme le dévouement pour le Collège de Sainte-Anne. Nous lisons dans nos *Annales :* « Pour se faire une idée des privations que M. Naud s'est imposées pour cette maison, il faut l'avoir vu et suivi dans la vie retirée qu'il a toujours menée, allant jusqu'à se priver de ce que tant d'autres appellent leur nécessaire, ne thésaurisant jamais que pour soutenir une œuvre qu'il a prise à cœur, comme s'il l'eut lui-même fondée ou longtemps dirigée. Dieu seul connaît l'étendue de la charité de son serviteur. » Le curé de Saint-Laurent a commencé à connaître le Collège de Sainte-Anne en 1840 par M. le grand-vicaire Mailloux, son ami. Il lui prêta alors 200 louis afin de faciliter le remboursement d'une somme empruntée par M. Painchaud pour le cabinet de physique. Et depuis ce temps, son affection pour l'œuvre choisie ne s'est jamais ralentie. Lorsqu'en 1841 et 1855 les nouvelles constructions du collège entraînaient tant de dépenses, il se réduisit à la pauvreté en faveur de l'éducation. En 1843, il écrivait à M. Pilote : « . . . Mon cher, combien de fois ai-je désiré d'aller vous voir !

Mais le plus souvent le mauvais état de ma santé y a mis obstacle ; d'autre fois, j'ai ménagé jusqu'à mes voyages pour en envoyer l'épargne. Appelez cela comme vous voudrez, ça été chez moi, depuis dix ans, un plan de conduite invariable. » Les dons du généreux curé s'élevèrent, les intérêts compris, à la somme de $17,000.00, somme très considérable, surtout pour autrefois.

M, Naud s'intéressa vivement à l'agriculture. À une époque où on ne pensait pas encore à s'occuper de colonisation ni d'améliorations agricoles, en 1843, il écrivait à M. Pilote : « Je désirerais bien qu'il y eût dans votre collège un professeur qui donnât des leçons d'agriculture adaptée à notre climat ; ce serait, à mon avis, un des plus signalés services rendus au pays. Quelle belle institution que celle qui embrasse dans sa charité les besoins de l'homme pour sa vie présente et sa vie future ! » Bien des fois, dans la suite, il manifesta le plaisir qu'il avait de voir le collège de Sainte-Anne prendre, en fondant la première école d'agriculture de la province, l'initiative d'un enseignement qui doit faire un bien immense aux populations de la campagne. (*Annuaire 1889-90*, page 15.)

Dans *Figures d'hier et d'aujourd'hui*, vol. I, p. 7, le chanoine D. Gosselin écrit : « Pauvre de santé, M. Naud ne l'était pas moins de fortune. Une lettre à M. Pilote, en date du 25 mars 1843, en fournit la preuve : « Trois cents minots d'avoine à « trente sous ; voilà ma dîme ». S'il ne mentionne pas son casuel, c'est qu'il était nominal. Les grand'messes étaient rares à cette époque, et l'honoraire des messes basses n'était que de vingt sous. En somme, son revenu ne dépassait guère celui des vicaires actuels (1919). Néanmoins, non seulement, il faisait honneur à ses dépenses de maison, mais son budget annuel se soldait invariablement par un excédant de recettes. La preuve, c'est qu'il compte parmi les bienfaiteurs insignes du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. « Ah ! si j'avais « écrivait-il à M. Pilote le 26 mars 1847, les revenus de la plupart « des curés de votre côte, je ferais bâtir un collège à moi seul. »

« M. Pilote se rappela en temps opportun un premier don fait en 1841, et sut diplomatiquement le « pomper » pour son cher collège. Ce sont précisément ses relations désintéressées avec mon ancien curé, qu'il venait saluer tous les ans, qui me l'ont

fait connaître alors que je n'étais qu'un enfant. J'étais, lorsqu'il passait à Saint-Laurent, son servant de messe, qu'il gratifiait chaque fois d'une fort jolie image. Ce disparu de 1886 (Pilote), qui fut l'une des personnalités marquantes du clergé de son époque, aura sûrement sa biographie quand tous les acteurs seront en sommeil. Elle ne sera pas banale, mais elle exigera un doigté simple et délicat.

« On soupçonne sans doute que le potager de M. Naud n'était pas l'unique facteur des largesses vraiment princières qui sont à son crédit. Il exploitait sur la même échelle une autre mine d'or : l'économie sur tous les terrains. Sa table, lorsqu'il était seul, était garnie comme celle d'un ermite du désert. Son mobilier était superlativement ecclésiastique, et sa garde-robe aussi vide que celle du curé d'Ars. Il n'a peut être pas dépensé dix piastres pour frais de voyage. Lorsqu'il est décédé en 1889, il n'était pas allé à Québec depuis 1846, et n'est jamais retourné dans sa paroisse natale après son ordination.

« Ces détails suffisent à expliquer des libéralités qui, de prime abord, semblent incroyables.

« Qui dira sa piété envers Marie ? « Si j'aime la sainte « Vierge, me disait un de ses anciens paroissiens, je le dois à « M. Naud. »

« M. Naud démissionna en 1859. À partir de ce moment, il ne fut plus que l'homme de la prière. Lorsqu'il mourut, il était un parfait inconnu pour les neuf-dixièmes du clergé de Québec, et bon nombre n'apprirent que ce jour là qu'il comptait encore parmi les vivants. Le service fut chanté par M^gr^ Légaré, vicaire-général de Québec. »

APPENDICE XV

(*Voir page 152*)

LE GRAND-VICAIRE LANGEVIN
(1802-1857)

L'abbé Antoine Langevin, né à Beauport, le 7 février 1802, était âgé de 33 ans à son arrivée à Saint-Basile (Madawaska), paroisse où il devait demeurer près de vingt-deux ans, c'est-à-dire, plus longtemps qu'aucun de ses précédesseurs et même que tous ses successeurs, à l'exception de M^gr^ L.-N. Dugal.

M^gr^ Donald MacDonald, évêque de Charlottetown, lui rendit visite en 1838, et le nomma son grand-vicaire.

Quatre années après, à l'érection du Nouveau-Brunswiek en diocèse, M^gr^ Dollard le confirma dans ces fonctions. Cependant le Madawaska, à cause de son isolement et des difficultés de communications avec Saint-Jean, demeura sous l'administration de l'évêque de Québec jusqu'à l'érection de la province ecclésiastique d'Halifax, en 1852.

Le grand-vicaire Langevin était un homme de talents administratifs supérieurs. D'une énergie indomptable, d'une persévérance inlassable, d'un caractère autoritaire, il était l'homme suscité par la Providence pour diriger le Madawaska durant la période la plus difficile et la plus mouvementée de son histoire : la controverse des frontières.

Sir John Harvey écrit du grand-vicaire Langevin : « Le Madawaska et la province entière du Nouveau-Brunswick furent heureux de posséder un guide aussi éclairé à une époque aussi critique de son histoire. »

Le curé Langevin, tant que dura cette angoissante incertitude, demeura l'arbitre d'une population loyale qui lui était dévouée. Mais quand le calme revint, le danger passé, le peuple se fatigua de son régime absolu, qu'il n'eut peut-être pas la clairvoyance de tempérer pour répondre à une situation

différente. Le peuple remplit d'amertunes les dernières années de ce prêtre né pour le commandement.

La mort du vénérable pasteur ouvrit les yeux de plusieurs, qui pleurèrent leur opiniâtreté plus encore que leur perte.

La postérité qui juge mieux a déjà rendu son témoignage en faveur d'un homme que ses contemporains n'ont pas eu le sens d'appuyer dans ses projets pour leur plus grand bien.

Quand on lit la volumineuse correspondance du grand-vicaire Langevin avec l'évêque de Québec, M^gr^ Signay, on ne peut qu'admirer ce style franc et direct, cette phrase dépourvue de tout ornement inutile, qui va droit au but, cette droiture impérieuse, ce constant souci des intérêts véritables de son peuple au détriment même de ses propres avantages, ses vues larges et patriotiques en matière d'éducation, son jugement sûr des hommes et des événements, la probité de ses renseignements et de ses avis. Tout cela ne peut que nous faire aimer l'imposante figure de cet apôtre qui domine la foule et qu'on voudrait voir sur un théâtre plus grand, entouré d'hommes capables de le comprendre et de seconder ses vues élevées sur les destinées de son pays.

Nous verrons ce guide, à la taille de géant, imposer sa salutaire autorité dans la troublante période des conflits sur les frontières, où son attitude de franche loyauté à la province du Nouveau-Brunswick lui attirera, pour lui et le Madawaska entier, la gratitude des gouvernants et le respect même des hommes d'état de la république voisine, ses adversaires. Il mourait à Saint-Basile, le 11 avril 1857, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Par son testament, il léguait la plus grande partie de ses biens pour l'éducation de la jeunesse du Madawaska, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il donnait à M^gr^ Connolly, pour aider à la fondation d'un couvent à Saint-Basile, les terres actuelles du couvent achetées par lui au major Bellefleur. L'édifice du couvent est sur l'ancienne « butte au Major » devenue le Mont-Cassin du Madawaska.

Il laissait peu à sa famille. Le reste de ses biens, il les confiait à son évêque pour le soulagement des pauvres.

Sa fortune, qu'on a sottement exagérée, était modique.

L'usage qu'il en fit témoigne d'un amour réel pour ses fidèles et d'une hauteur de vues que l'ignorance, qu'il essayait de dissiper, ne pouvait comprendre, mais que la postérité sait apprécier.

Ses restes furent transportés à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où ils furent inhumés dans l'église. Cette vieille église est devenue la proie des flammes, en décembre 1917, et les restes du curé de Saint-Basile furent transférés au cimetière du collège, le 19 novembre 1918.

Saint-Basile lui doit, la fondation, le plan et les matériaux de son église, ainsi que la bâtisse du premier couvent.

L'épitaphe de M. Langevin résumait bien son affection pour le Collège de Sainte-Anne.

(Abbé Ths Albert : *Histoire du Madawaska*, pp. 183-186, 250-251.)

APPENDICE XVI

(*Voir page 171*)

L'ABBÉ ÉDOUARD QUERTIER

(1796-1888)

L'abbé Édouard Quertier était l'ami du Collège de Sainte-Anne. Que de fois il y est venu édifier les élèves par l'éloquence et l'onction de sa parole. C'était une fête quand il leur parlait à la chapelle ou aux pieds de la Madone du bocage. Sa figure fait partie du paysage de Sainte-Anne. Aussi, croyons-nous intéresser le lecteur par le court essai biographique qui suit :

Né de parents pauvres à Saint-Denis de Richelieu, le 5 septembre 1796, Quertier fut protégé par son curé, le grand-vicaire Cherrier, qui, remarquant son grand talent, l'envoya au Séminaire de Nicolet faire ses études classiques. Il y fut immédiatement premier de sa classe. En 1815, il est chargé du discours d'adieu des finissants ; il s'y révèle déjà le grand orateur qu'il sera plus tard. Après avoir porté trois ans la soutane, dont un an comme professeur à Saint-Hyacinthe, il quitte la théologie pour le droit qu'il étudie en compagnie de son ami Monsieur Étienne Chartier, lequel deviendra le premier directeur du Collège de Sainte-Anne. Mais toutes sortes de déceptions attendent le jeune Quertier. La vie lui est dure. Manquant de ressources, il s'en va à Sainte-Marie-de-Beauce précepteur des enfants du seigneur Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, lesquels s'appellent Thomas-Jacques Taschereau, le futur shérif de Saint-Joseph de Beauce, et Joseph-André Taschereau, le futur juge de la Cour supérieure de Kamouraska. On lira plus tard le nom de Monsieur Quertier dans l'acte de baptême de celui qui deviendra Son Éminence le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau. Par besoin d'activité, le jeune précepteur s'occupe aussi de culture et se fait même meunier au profit du seigneur Taschereau.

Mais il a des retours vers les années d'autrefois, et fatigué, comme il le disait, de *clapoter* dans le monde, il va, enfant prodigue, demander à Monseigneur Panet de lui rendre la soutane qu'il avait eu le tort d'abandonner. L'évêque lui impose d'abord deux années d'épreuve, pendant lesquelles il dirigera l'école de fabrique à la Rivière-du-Loup en haut (Louiseville). Il fera ensuite deux ans de grand séminaire et sera ordonné prêtre le 9 août 1829, à l'âge de 33 ans. On le voit d'abord vicaire à Saint-Gervais où il succède à son ami l'abbé Chartier, qui s'en va directeur à Sainte-Anne, puis ensuite Quertier est nommé curé de l'Île-aux-Grues en octobre 1830, curé de Cacouna en 1834, et enfin, premier curé de Saint-Denis de Kamouraska, en 1841.

À Saint-Denis, Quertier construisit une chapelle qui fut bénite le 24 décembre 1841. Six ans plus tard, on posait, le 7 octobre 1847, la première pierre de l'église paroissiale, laquelle fut ouverte au culte le 28 octobre 1850. La légende rapporte que, pendant la construction de l'église, on vit, un jour, une bande extraordinaire d'oiseaux se poser sur les matériaux de l'édifice et puis s'envoler à tire-d'aile vers le ciel. Témoin de ce fait inaccoutumé, Monsieur Quertier aimait à redire à son peuple qu'il voyait là l'image des vocations nombreuses venues du ciel et qui y remontent. Le nombre des vocations de Saint-Denis, qui sont allées vers Dieu après avoir travaillé pour Dieu, confirme merveilleusement cette légende.

La tempérance avait été prêchée déjà par Messieurs Dufresne, curé de Saint-Gervais ; Beaumont, de Saint-Jean-Chrysostome ; Chiniquy, de Beauport ; Desrochers, de Sainte-Anne-de-Beaupré, et Mailloux, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. À cette époque, l'ivrognerie était favorisée par le bon marché des boissons. Pour 25 sous, on avait un pot de rhum. Boire coûtait moins cher que manger. Il y avait des habitants qui achetaient une tonne de rhum pour leur usage personnel. On faisait même marquer dans l'acte de donation de la terre : « l'obligation pour l'héritier de fournir annuellement au donateur une certaine quantité de boisson ».

Le premier décembre 1842, l'abbé Quertier donne à la Tempérance un emblème spécial et fonde la Société de la Croix Noire. *In hoc signo vinces.* Cette croix de tempérance, il

ira la prêcher à Sainte-Anne[1], à l'Islet, à Montmagny. Le grand-vicaire Mailloux fera de même dans les diocèses de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, de Rimouski, de Chatham. La croix de Monsieur Quertier est encore dans un grand nombre de nos foyers canadiens, et le Collège de Sainte-Anne s'honore de sa Société de la croix noire établie chez les élèves en 1911. Monsieur Quertier n'a-t-il pas toujours été l'ami du collège ?

Dans la *Gazette des familles* du 15 août 1872, sous la plume de l'abbé Nazaire Leclerc, nous lisons : « Monsieur Quertier n'a jamais rien écrit, et nous le regrettons, car plusieurs de ses sermons étaient de la plus sublime éloquence. Parmi ses admirables discours, nous pouvons citer ceux qui lui ont fait remporter de si étonnantes victoires dans ses terribles combats en faveur de la tempérance, celui qu'il prononça à la bénédiction de la première pierre de l'église de Sainte-Anne, ceux encore sur saint Louis de Gonzague, l'Enfant prodigue, et les Trois pains de l'évangile.

Tant que ses forces le lui permirent, tous les ans, à la fête patronale du Collège de Sainte-Anne, il faisait le sermon de circonstance. Les élèves qui étaient alors ses auditeurs n'oublieront jamais l'effet prodigieux qu'il produisait sur tous quand, après avoir attentivement considéré cette figure enluminée et inspirée, on l'entendait, d'une voix profondément émue, faire cette apostrophe : « LOUIS, LOUIS, du sein de la gloire où tu goûtes l'abondance des éternelles félicités, jette un regard de tendresse sur tes jeunes frères de la terre ; ne permets pas qu'un seul d'entre eux périsse. » Puis, portant son regard enflammé sur son auditoire, il s'écriait : « Non, non, pas un de vous ne périra. Votre patron est trop puis-

[1] Dans les registres de Sainte-Anne nous lisons : « Le 2 juillet 1847, fut établie en cette paroisse, par le Révérend M. Quertier, la tempérance totale sous le titre de Société de la Croix. Les MM. marchands de la paroisse s'engagèrent par compromis à ne plus vendre de boisson, que pour cas de nécessité urgente ou de maladie. Quatre cent vingt-deux chefs de familles prirent alors des croix. Cette belle et touchante société a été fondée à la fin des exercices solennels du jubilé.

« (Signé) ALEXIS MAILLOUX. »

— La tempérance totale est aujourd'hui préconisée par les « Cercles Lacordaire ».

sant, vos maîtres sont trop vigilants, vos cœurs sont trop bien faits, votre foi trop vive. »

« Monsieur Quertier éprouvait un plaisir indicible à réunir chez lui, pendant les vacances grand nombre d'écoliers. Comme l'édification de ses jeunes amis l'emportait toujours sur le désir qu'il avait de les bien amuser, chaque année, à cette époque, il chantait une grand'messe pour eux, et leur adressait alors quelques mots d'édification. Dans une de ces belles circonstances, il mit en présence « l'écolier vigilant » et « l'écolier paresseux ». Il compare le premier à une de ces cascades qui s'échappent du flanc d'une montagne, qui donne une eau pure, limpide, rafraîchissante et qui porte le bien-être chez celui qui la boit. Il invite le paresseux à se rendre sur le bord d'un marais, d'un étang d'eau croupie. « Remue cette eau, dit-il, si tu en as le courage. Une odeur infecte s'en exhale, des animaux immondes, des milliers d'insectes y grouillent. Si tu en bois, elle t'empoisonne. Écoute encore, paresseux, il y a dans l'Écriture sainte des remèdes pour tous les mauvais penchants ; mais pour toi, elle ne peut en trouver d'autres que de t'envoyer apprendre ton devoir d'un vil insecte : *Vade ad formicam, piger ;* va à la fourmi, paresseux. »

L'abbé Quertier restera dans l'histoire comme le grand apôtre de la Tempérance, l'illustre fondateur de la Société de la croix noire. Il est mort depuis 75 ans (1872), mais son souvenir est plus vivace que jamais. Sur le côteau de Saint-Denis, Monsieur Quertier revit dans un magnifique monument de bronze que lui a érigé le diocèse de Québec, et continue à prêcher sa croisade. Puissent les élèves de Sainte-Anne, dont il fut toujours l'ami sincère, ne jamais l'oublier et se montrer ses plus fervents disciples ![2]

---

[2] Outre la Société de Tempérance, fondée en 1911, les élèves de Sainte-Anne ont, depuis février 1947, un Cercle Lacordaire très florissant.

APPENDICE XVII

(*Voir page 179*)

L'ABBÉ NICOLAS-TOLENTIN HÉBERT
(1810-1888)

L'abbé Hébert, ce grand apôtre du Saguenay, fut le grand ami de M. Pilote. Ils sont aujourd'hui tous deux dans la gloire.

L'abbé Nicolas-Tolentin Hébert naquit à Saint-Grégoire de Nicolet, le 10 septembre 1810, de Jean-Baptiste Hébert et de Judith Lamare. Il était le deuxième d'une famille de 14 enfants, qui comptera deux prêtres et deux religieuses, deux cultivateurs, deux architectes, et un notaire. Son père, Jean-Baptiste Hébert, était le fils d'un Acadien, Étienne Hébert, déporté du Petit-Ruisseau à Philadelphie, à l'âge de 18 ans, qui avait traversé à Nicolet l'hiver suivant avec un compagnon. (*Histoire du Saguenay*, p. 243.)

À l'âge de 11 ans, le jeune Nicolas Hébert entre au Séminaire de Nicolet, où il termine ses études classiques en 1829. Prenant la soutane, il est nommé assistant-économe, charge qu'il remplit pendant quatre ans. On prévoit déjà l'homme d'affaires qu'il sera plus tard. Après son ordination sacerdotale, le 13 octobre 1833, il est vicaire à Québec durant sept ans. En 1840, l'évêque le nomme à la cure de Saint-Pascal de Kamouraska où il bâtira l'église et le presbytère, y demeurant jusqu'en 1852.

C'est pendant ce temps-là, en 1849, que s'organisa, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la Société de la colonisation des comtés de l'Islet et de Kamouraska dont Monsieur Hébert fut un des principaux fondateurs.

Il fallait quelqu'un pour réaliser les décisions de cette société. Le choix unanime tomba sur Monsieur Hébert, pour les raisons énumérées par le supérieur du Collège de

Sainte-Anne, le grand-vicaire Gauvreau dans la lettre qu'il écrit à l'évêque de Québec, le 22 décembre 1848.

Et le 24 décembre, M^gr^ Turgeon, évêque de Sydime, répond à Monsieur Gauvreau : . . . « Vous avez une idée tout à fait patriotique . . . Aussi, M^gr^ l'archevêque permet-il volontiers à Monsieur Hébert de la mettre à exécution. Puis il est bon que, dans cette belle affaire, le clergé se montre. »

La société est à peine fondée que Monsieur Hébert est à Ottawa pour obtenir deux cantons au Lac-Saint-Jean. Après son premier voyage d'exploration, en mai 1849, dans les cantons concédés, il retourne au mois d'août avec une équipe de défricheurs sur les bords du lac Kénogamishih et y demeure jusqu'à l'automne. Il fera de même les années suivantes ; et, jusqu'en 1857, il ira chaque été, une ou deux fois, visiter ses colons, les guider, les encourager, les soutenir par son ministère de prêtre. Aussi, les paroissiens d'Hébertville seront-ils heureux de lui écrire plus tard : « Vous avez été l'âme de cette petite colonie ; sans vous, elle aurait péri. » Comme fondateur, il aura donc mérité son monument.

L'apôtre du Saguenay fut bien aidé par son frère l'abbé Octave Hébert qui fut son vicaire, et parfois son compagnon dans la colonisation d'Hébertville.

En 1852, l'abbé Nicolas Hébert est nommé curé de Kamouraska, où il établira un couvent des Sœurs de la Congrégation. Il y passera 35 ans. C'est alors qu'il fit partie de la Corporation externe du Collège de Sainte-Anne. Il y venait souvent pour les réunions de la Corporation et pour les assemblées de la Société de Colonisation. Il était de toutes les fêtes du Collège et le grand ami des autorités de la maison, surtout de Monsieur Pilote.

Ses noces d'or sacerdotales furent célébrées avec grande solennité. Il décédait cinq jours après, le 17 janvier 1888, laissant à tous le souvenir de son zèle, de son amabilité, de sa grande hospitalité. Son Éminence le cardinal Taschereau se fit un devoir de chanter le service et de prononcer l'oraison funèbre du défunt.

APPENDICE XVIII

(*Voir page 116*)

L'ABBÉ CHARLES BÉGIN

(1797-1872)

Après la mort de M. Cadieux, les gens de la Rivière-Ouelle, se basant sur une coutume de cinquante-six ans, demandèrent à l'évêque un autre grand-vicaire comme curé. Une requête, en ce sens, signée d'une cinquantaine de noms, fut présentée à M^gr^ Signay ; mais le prélat se montra sourd à cette prière et leur envoya pour pasteur, Monsieur Charles Bégin, qui devait les diriger pendant trente-quatre ans (1838-1872).

Le nouveau curé était né à la Pointe-Lévis en 1797. D'abord vicaire à Montréal, il avait été successivement curé de Cacouna (1823) et de Beauport (1825-1838).

En 1840, la population de la Rivière-Ouelle atteignait 3,800 âmes, à peu près. Son territoire s'étendait jusqu'à trois arpents à l'est de l'église actuelle de Saint-Denis et comprenait tout Saint-Pacôme et la moitié de Saint-Denis, de Saint-Philippe-de-Néri et de Mont-Carmel. Il était devenu nécessaire d'opérer une division : la paroisse de Saint-Denis fut créée. C'est la première fille de la Rivière-Ouelle ; elle en eut une autre, en 1851, dans la paroisse de Saint-Pacôme.

M. Bégin ne tarda pas à acquérir une réputation bien méritée de sainteté. Son zèle, sa piété remarquable, son désintéressement, sa charité sans bornes n'ont pas été oubliés par ses anciens paroissiens. Mais cela n'empêcha pas quelquefois des divergences d'opinion de se produire entre le vénérable M. Bégin et plusieurs de ses paroissiens, quand il s'agissait d'affaires temporelles.

Dans une circonstance d'un intérêt capital pour la paroisse, ils refusèrent absolument de courber la tête sous l'autorité trop absolue de leur curé, et approuvés d'ailleurs par M^gr^

Baillargeon, ils gagnèrent, cette fois, la partie : il s'agissait de la reconstruction du couvent.

Le 9 octobre 1859, M^gr^ C.-F. Baillargeon vint lui-même en faire la bénédiction. À la cérémonie, on remarqua beaucoup l'absence du curé.

Ce couvent coûta $4,500.00 à part les matériaux fournis par les paroissiens. Quand tout eut été payé, le trésorier du comité de reconstruction remit à la supérieure une balance de quelques piastres.

M. Bégin était bon catéchiste : il excellait à préparer les enfants à la première communion. Sa réputation de confesseur s'étendait au-delà des limites de sa paroisse, et c'est à sa pieuse direction que plusieurs des nouveaux prêtres et religieux, nés à la Rivière-Ouelle, doivent d'avoir compris l'appel du bon Dieu.

Plein d'années et de mérites, ce vénérable prêtre mourut le 16 juin 1872 ; son corps repose dans la crypte de l'église, à côté de celui de M. le grand-vicaire Cadieux.

M. Bégin fut pendant de longues années membre de la Corporation légale du Collège de Sainte-Anne.

(Abbé ALP. TÊTU : *Familles de la Rivière-Ouelle*, Introduction, p. XIX.)

APPENDICE XIX

(*Voir page 331*)

L'ABBÉ DAVID-H. TÊTU

(1807-1875)

L'abbé D.-H. Têtu fut, pendant nombre d'années, membre de la corporation légale du Collège de Sainte-Anne, et un des bienfaiteurs de cette institution.

Il naquit à Montmagny le 15 juillet 1807, de Jean-François Têtu et de Marie-Charlotte Bonenfant, fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre le 1er novembre 1829, il est nommé vicaire à Saint-Roch de Québec dont il devient le curé en 1833, au départ de l'abbé Mailloux. Six ans plus tard, fatigué des travaux d'une si grande cure, il demande un changement à l'évêque qui le nomme à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il devait y passer 36 ans.

Il y bâtit (1849-53) une remarquable église gothique. La fabrique paya la main d'œuvre : $15,200 et les habitants fournirent les matériaux évalués à $13,200. Les cloches « Mears » coûtèrent $1,150.

Le curé Têtu fit aimer l'agriculture en améliorant sa terre de fabrique. Mais il cultiva avec encore infiniment plus de succès, on le comprend, l'intelligence et l'âme de ses paroissiens. La sacristie lui servait de bureau d'études. Il y passait une partie de ses journées, au milieu d'une bibliothèque théologique, à revoir ses auteurs et à préparer ses sermons. Il développait chez ses fidèles une grande dévotion à la sainte Vierge et aussi au patron de la paroisse, saint Roch. Il ne manquait pas de cultiver les vocations. Qu'il suffise de nommer les étudiants qui sont devenus prêtres pendant son administration curiale, tous élèves de Sainte-Anne : MM. Grégoire Tremblay, André Pelletier, Amable Blanchet, Alphonse Pelletier, Thomas Caron, Joseph Soulard, Narcisse Pelletier, Lucien-Napoléon et Léandre Leclerc dit Francœur, Joseph

Lizotte, Louis Clermont, Jean Pelletier, Nazaire Pelletier, Joseph-Napoléon Chrétien, Louis-Octave Tremblay, Fernand Dupuis et Georges Miville.

Il établit plusieurs écoles paroissiales. Pas d'arrondissement qui n'eut la sienne. Les deux écoles qui existaient déjà à son arrivée reçurent ses plus vifs encouragements. L'école de la fabrique fournit plusieurs élèves au Collège de Sainte-Anne, dont les plus célèbres, chez les laïcs, furent l'Honorable Gilbert Deschênes, ministre de l'Agriculture et son frère, le sénateur Arthur Deschênes.

L'abbé Têtu eut pour le seconder dans toutes ses entreprises, M. J.-Bte Dupuis, marchand et député de l'Islet. En 1858, M. Têtu fait un voyage de santé en Europe et suit un traitement médical à Vichy. La seule peine sérieuse de sa vie fut la division de Saint-Roch-des-Aulnaies, décidée par l'évêque pour créer la paroisse de Sainte-Louise qui eut comme premier curé l'abbé Alphonse Casgrain, en 1859. Mais son esprit de foi et de soumission lui fit généreusement accepter l'épreuve.

L'abbé Têtu fut toujours l'ami de Sainte-Anne qu'il visitait souvent, non seulement pour les réunions de la Corporation légale, mais à l'occasion des différentes fêtes de l'année. D'une grande générosité, il ne manqua pas de souscrire largement pour éteindre la dette du collège en 1870.

Usé par la maladie et de longs travaux, il mourut dans sa cure de Saint-Roch, le 30 avril 1875. Il était le frère du docteur Ludger Têtu de la Rivière-Ouelle, et l'oncle des cinq abbés Têtu bien connus des anciens de Sainte-Anne.

APPENDICE XX

(*Voir page 307*)

L'ABBÉ GEORGES POTVIN

(1834-1886)

L'abbé Georges Potvin naquit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 10 juillet 1834, de Valère Potvin et d'Anastasie Bois. Il eut l'insigne honneur d'être baptisé par Monsieur Painchaud. Ses études classiques terminées, il prit la soutane et devint professeur et maître de salle à l'*Alma Mater*. On disait de lui : « Bras de fer, mais cœur d'or ».

Après son ordination à Québec, le 25 septembre 1859, il est nommé vicaire de Monsieur Forgues, à Saint-Germain de Rimouski, où un grand rôle l'attend. Le curé met en lui toute sa confiance et l'enseignement de Monsieur Potvin ne tardera pas à commencer. Jusque-là, Rimouski a eu un collège industriel fondé en 1855 par le curé Cyprien Tanguay. L'abbé Potvin, établira un collège classique. Et, au départ de Monsieur Forgues, son successeur, l'abbé Épiphane Lapointe en sera nommé supérieur.

Nous ne nous demanderons pas si Monsieur Potvin fut le véritable fondateur du Séminaire de Rimouski (titre que lui donnait Monseigneur Baillargeon dans une lettre de septembre 1866) ou si cet honneur revient plutôt à l'abbé Tanguay, comme lui élève de Sainte-Anne. L'histoire seule, si elle le peut, tranchera ce différend. Il n'y a que les œuvres qui comptent devant le Seigneur. Voyons plutôt ce que fit l'abbé Potvin dans ce champ d'apostolat.

Pour arriver à son but : enseigner le latin et donner surtout des prêtres à l'Église, il pousse le dévoûment jusqu'à l'héroïsme.

De concert avec les commissaires d'écoles dont il est le président, il demande à la Fabrique de Rimouski, en 1862, l'ancienne sacristie et plus tard la vieille église afin d'y tenir

les classes, car il voit bien que le local du village, dit collège industriel, est tout à fait insuffisant. Avec des souscriptions, collectes et secours de toutes sortes, il fait séparer l'intérieur de l'église pour y placer les différentes divisions des élèves.

N'écoutant que sa générosité sans bornes, il achète, même de ses propres deniers, les livres nécessaires qu'il distribue gratuitement aux écoliers pauvres, et cela, pour un montant de 80 piastres, somme énorme pour un humble vicaire d'alors.

En 1863, il ouvre, au séminaire, un pensionnat où logent six professeurs et vingt-trois étudiants. Il fait préparer une chapelle intérieure, et grâce à la générosité de plusieurs donateurs, il forme une bibliothèque à l'usage des professeurs et des élèves.

De même qu'il a rédigé le règlement des écoliers approuvé ensuite par Monsieur Épiphane Lapointe, de même avec l'approbation de M^gr^ Baillargeon, il donne aux ecclésiastiques leur règlement, qui n'est autre que celui du Collège de Sainte-Anne, à quelques légères modifications près.

Comme vicaire, l'abbé Potvin chante la messe du dimanche, fait souvent le catéchisme, va aux malades, mais tout le reste du temps, il le consacre au développement de son collège, qui ne tardera pas à prendre un vigoureux essor. Il est tout à la fois directeur, procureur, professeur, préfet des études et de discipline, il voit à tout. Obstacles à surmonter continuellement, maladie, froid, travail herculéen, sacrifices de toutes sortes, rien ne l'arrête, car *il veut.*

À l'exemple de Monsieur Lahaye, curé et supérieur depuis la mort de Monsieur Lapointe, l'abbé Potvin quitte Rimouski à l'arrivée de l'évêque en 1867, et remet son collège entre les mains de M^gr^ Langevin, qui lui déclare dans une lettre que c'est lui, Monsieur Potvin, qui l'a commencé, organisé et soutenu presque sans ressources et avec un dévoûment extraordinaire et presque surhumain [1].

L'abbé Potvin est alors nommé curé de Saint-Pierre-de-Malbaie, dans la Gaspésie et, l'année suivante, curé de Bagotville, où il demeure de 1868 à 1871. Là, dans les loisirs que lui laisse l'exercice du saint ministère, il fait, à la sacristie,

---

[1] *Gazette des Campagnes*, 4 mars 1886.

une classe de latin à plusieurs enfants du village. On dit même que, dans sa pensée, c'était là le commencement d'un séminaire pour la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, car pour lui, la Reine du nord, ce ne devait pas être Chicoutimi, mais bien Saint-Alphonse, à cause de sa situation pittoresque et commerciale au bord de la vaste baie des Haha où, du printemps à l'automne, les gros navires peuvent aborder, en tout temps, à eau profonde.

Ce qu'il avait fait pour la vocation des jeunes gens, il voulut, devenu curé de Saint-Aubert en 1872, après une année passée au Collège de Sainte-Anne, le faire aussi pour les jeunes filles. On verra donc s'élever dans cette paroisse, en 1877, un couvent des Sœurs de la Congrégation, qui fournira aux différentes communautés des sujets de choix.

Pour obéir à l'évêque, il prend en 1883 possession de la cure de Notre-Dame de Buckland. Dans ce centre nouveau ouvert à la colonisation par le grand-vicaire Mailloux, Monsieur Potvin voulut, lui aussi, avec le concours de ses confrères voisins, travailler à la fondation de paroisses nouvelles. Il se mettait à l'œuvre quand, en février 1886, la mort est venue le surprendre au milieu de ses patriotiques projets.

Inhumé d'abord dans l'église de sa paroisse natale, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il fut transporté au cimetière Painchaud, le 11 novembre 1920, où il repose maintenant, aux côtés de ses anciens supérieurs, Messieurs Gauvreau et Buteau.

APPENDICE XXI

(*Voir page 116*)

L'ABBÉ JOS.-HONORÉ ROUTHIER
(1816-1873)

L'abbé Routhier fut une des figures marquantes du clergé canadien.

Né à Trois-Rivières, le 25 janvier 1816, il fit ses études à Nicolet et fut ordonné prêtre le 3 septembre 1839. Vicaire à Saint-François-du-Lac (1839-41) ; à Saint-Roch de Québec (1841-43) ; à Sainte-Croix (1843-44) ; curé des Grondines (1844-48), il est ensuite nommé curé de Kamouraska pour remplacer le fameux Chiniquy. C'est alors qu'il devient membre de la Corporation du Collège de Sainte-Anne, dont il se montra toujours l'ami dévoué.

En 1852, l'évêque lui assignait la cure de Saint-Joseph de Lévis pour succéder à monsieur Déziel qui, lui-même, y avait remplacé l'abbé Chs-Édouard Poiré, futur supérieur de Sainte-Anne.

Pendant l'hiver de 1857-58, M. Routhier fait un voyage en Europe. Malade, presqu'aveugle, il passe quelques semaines à Montpellier et se rend à Rome. Revenu en France, il rencontre à Paris tout une petite colonie canadienne : les abbés Thomas Hamel, Louis Beaudet, André Pelletier, Henri-Raymond Casgrain, Pierre Bouchy et M. Ernest Gagnon. Il se rend à Lyon et, grâce à M^gr^ Bourget, obtient, à Fourvières, des religieuses de Jésus-Marie pour le couvent qu'il veut fonder dans sa paroisse de Saint-Joseph de Lévis. Ces religieuses, aidées par M. Routhier, ouvriront à Sillery, en 1873, un nouveau couvent qui deviendra la maison-mère de la Communauté, et rayonnera par sa grande influence sur le monde féminin.

L'abbé Routhier avait toutes les qualités du véritable prédicateur. Ses connaissances religieuses et profanes étonnaient

ses amis. Comment avait-il pu les acquérir, lui qui avait passé sa vie malade ?

Après vingt années d'un dévouement sans borne et de charités inépuisables pour sa paroisse, l'abbé Routhier mourut le 11 février 1873. M. le grand-vicaire Cazeau chanta le service et fit l'oraison funèbre.

APPENDICE XXII

(*Voir page 116*)

L'HONORABLE JEAN-CHS CHAPAIS
(1811-1885)

Le Collège de Sainte-Anne ne pourra jamais oublier les bienfaits de l'Honorable Jean-Chs Chapais.

J.-C. Chapais naquit à la Rivière-Ouelle, le 2 décembre 1811, de Jean-Charles Chapais, marchand, et de Julienne Ouellet. Après ses études classiques à Nicolet, il entra dans le commerce et se fixa à Saint-Denis.

En 1850, le parti conservateur le choisit comme candidat dans Kamouraska, mais son adversaire Luc Letellier de Saint-Just fut élu. Par contre, l'année suivante ce dernier fut défait par Chapais, qui conserva son mandat jusqu'en 1867. Le ministère Taché-MacDonald confia à Chapais le portefeuille des travaux publics, du 30 mars 1864 au 6 août 1865, et le cabinet Belleau-MacDonald, du 7 août au 1er juin 1867. À cette date, il eut pour adversaire (Sir) A.-P. Pelletier. L'élection, devenue une vraie bataille, aboutit à la défranchisation du comté, qui resta deux ans sans député à la Chambre des Communes. M. Chapais se présente alors dans le comté de Champlain, dont il fut le mandataire de 1867 à 1871. On lui confia le portefeuille de l'agriculture de 1867 à 1869, et celui de receveur-général de 1869 à 1873. Il avait été promu au sénat le 30 janvier 1868 pour la division de la Durantaye. En 1864, il prit une part active au projet de la Confédération, lors de la conférence de l'Union à Québec.

Il fut pendant quelques années directeur du Grand-Tronc. En 1846, il avait épousé Mlle Georgiana Dionne, fille de l'Honorable Amable Dionne, dont il eut six enfants, *v.g.*, Charles Chapais, avocat et conférencier agricole, et Sir Thomas Chapais, qui comptèrent, celui-ci surtout, parmi les brillants élèves de Sainte-Anne.

L'Honorable J.-Ch. Chapais mourut à Ottawa, le 17 juillet 1885, et fut inhumé à Saint-Denis, où M. Hébert, curé de Kamouraska, chanta le service assisté des abbés Alfred Dionne et François Têtu. Et l'ancien supérieur de Sainte-Anne, l'abbé André Pelletier présida l'absoute.

Bon orateur, ardent patriote, catholique convaincu, M. Chapais vit toujours dans le souvenir de la population de Kamouraska.

Voir : Dictionnaire du PÈRE LEJEUNE, O.M.I., et vol. de Mgr TÊTU : *Histoire des familles Têtu, Dionne.*

APPENDICE XXIII

(*Voir page 34*)

M. LETELLIER DE SAINT-JUST
(1820-1881)

Voilà un nom qui rappelle tout une époque de notre histoire.

M. Letellier de Saint-Just, naquit à la Rivière-Ouelle, le 12 mai 1820. Il était fils du notaire François Letellier de Saint-Just et de Marie-Sophie Casgrain. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui venait de s'ouvrir. M. Letellier garda toute sa vie une affection profonde pour l'abbé Painchaud, le fondateur de cette institution ; il n'en parlait jamais sans attendrissement. Ses études terminées, il entra comme clerc chez Me Pierre Garon, notaire à la Rivière-Ouelle.

Reçu notaire en 1841, M. Letellier exerça d'abord sa profession à la Rivière-Ouelle et plus tard à Québec. Revenu dans sa paroisse natale, il ne tarda pas à laisser là son greffe pour se livrer à la vie politique. D'abord élu contre M. Chapais, en 1851, il représenta le comté de Kamouraska pendant une session.

En 1860, la division de Grandville, comprenant les comtés actuels de Kamouraska, l'Islet, et Témiscouata, fut appelée à élire un conseiller législatif. M. Letellier et M. Jean Taché, de Kamouraska, se mirent en campagne. Après cinq mois d'une dure lutte, M. Letellier fut élu par une majorité de 616 voix. M. Taché, épuisé de fatigue, tomba malade, et sa défaite, qu'il prit trop à cœur, le conduisit au tombeau.

M. Letellier entra comme ministre de l'agriculture dans le cabinet McDonald-Dorion (1863-64).

Dès la création du sénat, M. Letellier fut appelé à en faire partie, et il continua à la Chambre haute son rôle de leader libéral.

L'année 1869 ramena M. Letellier sur le champ de combat : cette fois, il luttait contre M. Charles-François Roy, pour le mandat de député à l'Assemblée législative. Vaincu encore une fois, il tenta de nouveau fortune en 1871, dans le comté de l'Islet ; une fois de plus il fut défait, par M. Verreault, de Saint-Jean-Port-Joli.

Il entra comme ministre de l'agriculture dans le cabinet McKenzie-Dorion (1873-1878) et joua un rôle important dans l'administration. C'est en sa qualité de ministre de l'agriculture que M. Letellier devint le président de la commission chargée d'organiser le concours du Canada à l'Exposition universelle de Philadelphie, en 1876.

Le 16 décembre 1876, M. Letellier fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Comme chacun le sait, des difficultés ne tardèrent pas à s'élever entre lui et ses ministres, et il finit par les remercier de leurs services, le 2 mars 1878.

Nous n'entrerons pas dans la narration et encore moins dans la discussion des événements qui furent la suite de ce coup d'état. M. Letellier, censuré par le parlement fédéral, et défendu, aussi longtemps qu'il le put, par le marquis de Lorne, fut destitué de sa position de lieutenant-gouverneur, le 25 juillet 1879. Ce ne fut pour M. Letellier qu'une défaite de plus ; il rentra définitivement dans la vie privée pour mourir bientôt, le 28 janvier 1881.

La conduite de M. Letellier a été bien diversement jugée : c'était tout naturel ; mais ses adversaires lui ont toujours reconnu de grands talents, une sincérité inébranlable dans ses convictions et un désintéressement poussé jusqu'aux dernières limites. L'Honorable M. Chapleau disait de lui, dans un discours prononcé à Montréal en 1884 : « Je l'ai combattu, dans le temps, assez carrément pour qu'il me soit permis de rendre aujourd'hui justice à la mémoire d'un homme qui fut un grand patriote. »

(L'abbé ALPHONSE TÊTU, Introduction : *Familles de la Rivière-Ouelle*, pp. 32-33-34, par l'abbé A. MICHAUD.)

APPENDICE XXIV

(*Voir page 345*)

DOCTEUR LUDGER TÊTU
(1821-1879)

Nulle famille ne fut plus intimement liée au Collège de Sainte-Anne que celle du docteur Ludger Têtu.

Né à Saint-Thomas de Montmagny, le 10 novembre 1821. M. Têtu était le fils de François Têtu et de Charlotte Bonenfant ; il appartenait un peu à la Rivière-Ouelle, sa mère étant la fille de J.-B. Bonenfant, riche marchand de cette paroisse. Il y possédait en outre de nombreuses relations qu'il sut conserver toute sa vie. Cette famille Têtu était originaire d'Yvignac, diocèse de Saint-Malo, Bretagne. Nous la trouvons établie à Saint-Thomas vers 1765.

Après un brillant cours d'études au Séminaire de Québec, le docteur Têtu embrassa la carrière médicale. Ses talents et ses belles aptitudes le firent bientôt remarquer de ses professeurs, qui l'engagèrent à aller finir son cours à Paris. Après une année, passée tout entière à se perfectionner dans son art, le jeune praticien revint au pays, et se fixa à la Rivière-Ouelle où il s'allia bientôt à M^lle^ Clémentine Dionne, fille de l'Honorable Amable Dionne, de Sainte-Anne. Pendant trente-trois ans, le docteur Têtu se dépensa sans compter pour ses malades, qui, confiant en ses lumières et en sa science, allaient à lui avec l'assurance d'être délivrés de leurs maux. Toujours prêt, nuit et jour, au moindre appel, il prodiguait ses soins aux pauvres comme aux riches. Il considérait sa profession comme un sacerdoce, et il regardait comme sacré le devoir qui l'appelait au chevet des malades. Avec une prudence et un savoir-faire qui lui valurent bientôt une nombreuse clientèle, non seulement dans sa paroisse, mais encore dans les paroisses environnantes, le docteur Têtu soignait, encourageait, réconfortait, et quand la mort faisait des victimes parmi ses patients, ce grand chrétien savait trouver les paroles de résí-

gnation qui rendent moins pénible l'approche de la troublante visiteuse. Dieu seul connaît les aumônes sans nombre que sa charité lui faisait répandre en secret pour soulager les misères dont il était chaque jour témoin. Le docteur Têtu joua un rôle prépondérant dans la reconstruction du couvent de Rivière-Ouelle. Ce qu'il fit alors, il le continua toute sa vie ; il fut un apôtre zélé de la cause de l'éducation, en s'occupant des écoles, à titre de généreux contribuable. Pendant plusieurs années, le docteur Têtu donna à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, école fondée en 1859 et première institution de ce genre dans tout le Canada, des cours d'art vétérinaire que ses connaissances approfondies et sa longue expérience rendaient très intéressants et d'une grande utilité. La cause agricole compta toujours en lui un de ses amis les plus dévoués, les plus actifs et les plus entreprenants ; sa compétence en cette matière était hautement reconnue dans cette partie du pays, et le gouvernement ne fit que reconnaître son mérite en inscrivant son nom sur la liste des membres du Conseil d'agriculture.

Chrétien sincère et toujours pratiquant, d'une intégrité digne de l'âge de foi, doué d'une intelligence et de talents supérieurs, d'un jugement droit, d'un tact exquis, d'une charité hors ligne, ami sincère autant que dévoué, le docteur Têtu était l'homme de confiance et de conseil de la paroisse. Non seulement dans les choses du ressort de sa profession, mais dans une foule de cas, on avait recours à ses lumières. D'un caractère sérieux et réfléchi, réservé, presque timide, causeur fin, parlant peu mais toujours avec sens, il était un de ces hommes sages et discrets qui inspirent la confiance. Cet homme de bien a rendu des services incalculables dont le souvenir ne s'est pas perdu. De nos jours encore, nombreux sont les citoyens qui se rappellent quelques traits de bonté et de charité de ce grand patriote. Aussi Dieu l'a béni en lui donnant une famille qui fut toujours sa gloire et sa consolation. Il eut l'insigne honneur de donner à Dieu cinq de ses fils. Certes, le grand Maître dut faire à ce bon chrétien une place de choix quand, le 5 mai 1879, il rappela sa belle âme à Lui.

(M^me^ CROFF : *La Rivière-Ouelle*, pp. 175-178.)

APPENDICE XXV

(*Voir page 163*)

L'ABBÉ LOUIS-ALEXIS BOURRET
(1848-1881)

M. Louis-Alexis Bourret arriva à Sainte-Anne dans l'automne de 1848, après avoir été curé à la Malbaie, les huit années précédentes. C'était un prêtre de trente-cinq ans d'âge et de onze ans de sacerdoce ; il était extrêmement frêle, presque souffreteux. Doué d'une voix faible, et un peu nasillarde, il se faisait difficilement entendre du haut de la chaire. Homme très affable, du reste, d'une hospitalité irréprochable, M. Bourret commanda bientôt l'amitié et l'estime de sa paroisse. Sa vie se passa au service des malades et de son église. Ses loisirs étaient consacrés à l'étude des questions théologiques et canoniques. Il avait un goût marqué pour la langue grecque qu'il possédait à fond, puisqu'il pouvait lire couramment les saints Pères de l'Église d'Orient.

M. Bourret prit donc charge de la paroisse, mais il n'eut rien à faire au collège. L'évêque avait décidé que le personnel entier se recruterait dorénavant, à moins de circonstances extraordinaires, parmi les prêtres de la maison. C'est en vertu de cette décision que, dès l'année 1847, c'est-à-dire un an avant le départ de M. Mailloux, le collège avait pour supérieur M. le grand-vicaire Célestin Gauvreau qui, depuis 1841, avait exercé la double fonction de directeur des ecclésiastiques et de professeur de théologie. M. Bourret, toutefois, porta toujours un grand intérêt au collège et il en fut l'ami constant, Les prêtres surent reconnaître cette sympathie profonde en lui prêtant leur concours aussi souvent qu'il pouvait en avoir besoin. Le fait est que, sans cette aide, le curé de Sainte-Anne eût été insuffisant à la tâche, vu sa débilité et la besogne ardue qui lui incombait.

Pendant les neuf ou dix premières années de son administration, le personnel du collège, professeurs et élèves, assistait tous les dimanches à la grand'messe et aux vêpres de la paroisse. Les écoliers donnaient la musique, et souvent, pour ne pas dire toujours, l'officiant était un prêtre du collège. M. Bourret prêchait, mais il n'était pas rare, surtout aux jours des grandes fêtes, de voir monter en chaire un autre que lui. Cette assistance donnait plus d'éclat aux cérémonies du culte, et M. Bourret n'y voyait aucun inconvénient. De sorte que l'on peut dire, sans exagération, que les dix-sept années de son séjour à Sainte-Anne ne lui furent pas trop lourdes, en dépit des quelques petites misères qu'il eut à endurer de la part de certains paroissiens chatouilleux en matière politique. Ceux-là voyaient d'un mauvais œil qu'il ne marchât pas sous le même drapeau qu'eux, et lui reprochaient ses sympathies trop manifestement exprimées. M. Bourret ne s'émut guère de ces contre-temps, car il est certain qu'il n'attachait que peu d'importance à ces luttes où il ne pouvait prendre une part bien active. C'eût été tout à fait en dehors de son tempérament et de ses goûts si pacifiques.

Lorsque M. Bourret arriva à Sainte-Anne, la population était d'environ 2,800 âmes. Elle s'accrut d'année en année par le seul apport de la natalité. En 1856, elle atteignait le chiffre de 3,200, distribué en 735 familles. Il y avait 2,500 communiants, et quinze écoles. Ce fut l'apogée de l'accroissement de la population. À partir de 1869, elle diminua sensiblement par le fait de son démembrement lors de la fondation de Saint-Onésime, paroisse située en arrière, dans les contreforts des monts Alléghanys.

Ce fut sous l'administration de M. Bourret que les pieuses demoiselles Guy fondèrent, de leur bourse, un modeste hôpital, à quelques arpents au nord de l'église. Cette œuvre généreuse devait, en 1862, recevoir l'encouragement des autorités ecclésiastiques, qui permirent aux Sœurs de la Charité de Québec d'envoyer quelques-unes des leurs pour y tenir l'hôpital, en même temps qu'elles se livreraient à l'enseignement des jeunes filles. Aujourd'hui ces bonnes Sœurs ont un pensionnat bien rempli, où près de deux cents élèves, internes et externes, reçoivent une solide et saine instruction.

M. Bourret resta curé de Sainte-Anne jusqu'à l'automne de 1865, après une administration de dix-sept années, fécondes en bons résultats. Il vit la fondation de l'École d'agriculture, en 1859, et de la *Gazette des Campagnes* en 1861. Deux numéros avaient vu le jour à Kamouraska, lorsque M. F.-H. Proulx, quitta Québec pour venir à Sainte-Anne y continuer la publication de cette revue agricole, aujourd'hui disparue après trente ans d'existence, mais qui connut de beaux jours[1]. M. Bourret fut nommé à la cure de Lotbinière, puis à Sainte-Anne-de-Beaupré, et enfin à Saint-Isidore, comté de Dorchester, où il est mort le 25 mars 1881, plein de mérites devant Dieu et devant les hommes. Il mourut comme il avait vécu, dans la plus profonde humilité, estimant que la vie cachée est encore la plus douce et la plus agréable aux yeux du divin Maître. Sa bibliothèque, que nous avons eu l'occasion d'examiner de près, renfermait les meilleurs auteurs de liturgie, de droit canonique, d'apologétique. Il s'était nourri toute sa vie à ces sources vives de la science ecclésiastique, et il voulut qu'après sa mort, un jeune prêtre de ses amis eût l'avantage de jouir de ce trésor inestimable.

Bien que M. Bourret eût quitté Sainte-Anne depuis plus de quinze ans, les citoyens de cette paroisse résolurent de lui faire chanter un service solennel.

Le 28 mars 1881, l'église était remplie de fidèles, des directeurs du collège, de leurs élèves, des religieuses et élèves du couvent qu'il avait fondé, ainsi que des élèves de l'École d'agriculture qu'il se complaisait à visiter. Un nombreux clergé assista à cette messe funèbre.

(N.-E. Dionne : *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, 1910, pp. 97-103.)

---

[1] On sait que la *Gazette des Campagnes*, sous l'habile dir ection de M Gonzague Fortin, a repris sa publication en 1941.

APPENDICE XXVI

(*Voir page 214*)

L'ABBÉ PIERRE LAGACÉ

(1830-1884)

L'abbé Pierre Lagacé est né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 17 octobre 1830, de Pierre Minier dit Lagacé et de Josephte Lévesque. Entré au collège de sa paroisse le 1er octobre 1840, il y terminait ses études en 1849. Prenant alors la soutane, il enseignera, pendant ses quatre années de séminariste, la musique vocale et instrumentale, le plain-chant et le dessin. Il est ordonné prêtre à Québec le 23 juillet 1854. Avec la musique, il enseignera alors à Sainte-Anne d'abord les mathématiques, l'astronomie, et plus tard la chimie et la physique. En 1862-63, il sera professeur de sciences en même temps que supérieur du collège. Il ne se désintéressera jamais de la musique, lui qui a composé en 1859, *Les chants d'église harmonisés*.

À son départ du Collège de Sainte-Anne, en 1863, il est d'abord nommé vicaire à la cathédrale de Québec, et, en 1865, curé de Sainte-Claire de Dorchester. L'année suivante, il revient au vicariat de la cathédrale, poste qu'il occupe jusqu'en 1871, alors qu'il succède à l'abbé Chandonnet, comme principal de l'École normale Laval.

Il s'y distingue, non seulement par son urbanité et sa délicatesse, mais surtout par ses grandes qualités pédagogiques. Ennemi de la routine, il s'efforce de convaincre les instituteurs et les institutrices qu'il faut donner un enseignement plus expérimental.

Il s'attache, par exemple, à réformer la lecture à haute voix. Il ne pouvait supporter la lecture monotone, le ton chantard, la prononciation défectueuse des élèves. En 1873, il passe en Europe, et étudie sous les grands maîtres. À son retour, il introduit la méthode phonique à l'école modèle annexe, et se

donne avec ardeur à la réforme de la prononciation chez les futurs instituteurs et institutrices. Plusieurs maisons d'éducation, parmi lesquelles Sainte-Anne, l'inviteront à donner des leçons. Son *Cours de lecture à haute voix* a eu grande vogue en notre province. En 1884, le Séminaire de Québec l'avait nommé son professeur de lecture. Il n'y put donner que quelques leçons. Il mourait le 6 décembre de la même année. L'École normale le compte parmi ses principaux les plus illustres.

APPENDICE XXVII

(*Voir page 221*)

L'ABBÉ LUDGER BLAIS

(1832-1925)

La carrière de l'abbé Blais fut très longue et remplie d'un remarquable mérite.

Il est né à Saint-Pierre de Montmagny, le 16 novembre 1832, de Louis Blais, colonel, et de Marie Genest. En 1844, il entre au Collège de Sainte-Anne où il aura plus tard l'abbé Bouchy comme professeur de rhétorique. Ordonné prêtre en 1857, il est d'abord nommé vicaire à Sainte-Croix de Lotbinière.

L'année suivante, on le voit préfet des études commerciales au Collège de Sainte-Anne. Il sera directeur du collège, en 1861, après avoir été deux ans directeur de l'École d'agriculture. Quittant le collège en 1863, il s'en va au vicariat de Sainte-Famille, île d'Orléans. Mais après un an, le voilà curé-missionnaire de la Rivière-aux-Renards, dans la Gaspésie. Que de privations pour desservir les missions d'alentour ! Heureusement, le ciel lui envoie comme vicaire l'abbé Antoine Gauvreau, son ami de cœur, qui deviendra le futur curé de Saint-Roch de Québec.

En 1867, l'abbé Blais est nommé à la cure de Mont-Carmel (Kamouraska) où il passera quatre ans.

Mais son principal champ d'apostolat devait être la Rivière-du-Loup. Outre le ministère paroissial, trois œuvres y ont marqué son passage : son église, son collège et son hôpital.

Il avait mis toute son âme à terminer l'ancienne église bâtie par son prédécesseur M. Lagueux, et voilà qu'en 1883, elle est détruite par l'incendie. Sans se décourager, il la remplace par un temple plus beau dû à l'architecte Napoléon Bourassa. En cette même année 1883, il établit un collège des Frères des Écoles chrétiennes d'où sont sortis des prêtres, des hom-

mes du commerce et de la finance qui ont fait honneur à leur pasteur et à leurs anciens maîtres. Avec le secours d'une nièce généreuse, il fonde, en 1887, un hôpital des Sœurs de la Providence, qui est un bienfait pour toute la région.

C'est vers ce temps-là que ses qualités personnelles attirèrent sur lui l'attention de Rome pour l'épiscopat. Consulté par la Propagande sur les mérites de l'abbé Blais, le principal de l'École normale d'alors, M. Louis-Nazaire Bégin, donna la réponse suivante, qu'on nous permettra de reproduire.

Québec, le 7 mai 1888.

À Son Éminence le cardinal Simeoni,
préfet de la Propagande.

. . . « Quant aux candidats dont Votre Éminence mentionne les noms dans sa lettre, et sur lesquels elle daigne me demander mon avis, je les connais tous personnellement, et je crois en conscience que le Révérend Ludger Blais est le plus apte par sa prudence et son zèle éclairé à continuer l'œuvre de pacification des esprits en même temps qu'à promouvoir les intérêts religieux de ce nouveau diocèse (Chicoutimi). » Donc, M. Blais était considéré comme digne de l'épiscopat.

En 1905, la ville de Rivière-du-Loup progressait au point que l'unique paroisse qu'elle formait dût être divisée et que deux autres clochers (Saint-François-Xavier et Saint-Ludger, les prénoms de M. Blais) s'élevèrent alors autour de Saint-Patrice.

La vieillesse était venue pour M. Blais.

Après quelques années encore de travail apostolique, il quitta le ministère pour se retirer à l'hôpital qu'il avait fondé. Il y vécut jusqu'à l'âge de 92 ans, et mourut, entouré de vénération et chargé de mérites, le 2 décembre 1925.

Le supérieur du Collège de Sainte-Anne fit l'oraison funèbre.

APPENDICE XXVIII

(*Voir page 221*)

L'ABBÉ WALSTAN BLAIS

(1830-1901)

M. Walstan Blais était le cousin de l'abbé Ludger Blais.

Né à Saint-Pierre de Montmagny, le 20 mars 1830, de Louis Blais et d'Adélaïde Harnois, il fit ses études à Sainte-Anne (1857-60) ; procureur (1860-63), vicaire à Saint-Jean de l'île d'Orléans (1863-64), curé de Saint-Raymond (1864-81), aumônier du Bon-Pasteur, à Québec (1881-82), curé de Saint-Laurent, île d'Orléans (1882-1901), décédé à Québec le 13 juillet 1901. Inhumé à Saint-Laurent.

Tel est le *curriculum vitæ* de l'abbé W. Blais. Ce qu'il fut comme curé, M. le chanoine D. Gosselin, natif de Saint-Laurent, nous le dit :

« La rondeur du curé, en paroles et en action, publiquement et privément, ses boutades, délicieuses parfois, son sans-gêne en tout temps et en tout lieu déconcertaient d'abord ses paroissiens. Mais ce qui, de leur point de vue, était défaut finit par les amuser, et il trouva définitivement grâce à leurs yeux, lorsqu'ils constatèrent que leurs enfants étaient la portion privilégiée de son troupeau. Non seulement, il les aimait et les cultivait intensément, mais aucun de ses prédécesseurs n'a été autant que lui populaire parmi ce petit peuple. Il possédait le don rare et précieux de le faire approcher sans gêne. Son ton jovial et familier lui permettait de l'apprivoiser au premier contact. Le marbre érigé à sa mémoire en 1904, est précisément un hommage rendu à son zèle pour l'instruction religieuse de l'enfance, et à son intelligente administration de la fondation Couture. »

« Les deux notes que je viens de souligner m'inclinent à croire que M. Blais eût été un excellent prêtre éducateur et, au besoin, un bon procureur. C'est d'ailleurs comme profes-

seur qu'il débuta au Collège de Sainte Anne, et j'ai des raisons de croire que la vie collégiale lui plaisait. Mais il fut victime des événements, et quitta son *Alma Mater* en 1863. Il était, à l'époque de sa sortie, procureur dans le cabinet Lagacé. Malheureusement pour lui, le vieux dictateur (*M. Pilote*) fut rappelé au pouvoir, et les jeunes ministres démissionnèrent en bloc. Cette crise ministérielle n'était ni la première ni la dernière. Si tous les membres de ce ministère étaient qualifiés autant que M. Blais, ce que j'ignore, on pourrait, sans être hérésiarque, regretter sa culbute prématurée. Bien que j'aie fréquemment causé avec le curé de Saint-Laurent, il n'a jamais fait allusion à cette page d'histoire qui m'eût certainement intéressé. Après un court vicariat à Saint-Jean, île d'Orléans, M. Blais fut nommé curé de Saint-Raymond, dont le territoire est presque un petit diocèse.

« Aussi dix-sept ans d'un surmenage qui s'imposait lui suffirent pour dépenser sa superbe santé. Alors, il accepta, sans enthousiasme, le chapelinat du Bon-Pasteur ; puis en 1882, il fut invité à succéder à M. Forgues. Saint-Laurent lui souriait, je crois, et il s'y est plu ; mais il était évident qu'il avait laissé son cœur à Saint-Raymond.

« M. Blais est décédé à l'âge de soixante-onze ans, emporté par l'angine qui le minait sournoisement depuis quelques année[1]. »

---

[1] Chanoine D. Gosselin : *Figures d'hier et d'aujourd'hui*, tome I, pp. 37-39.

APPENDICE XXIX

(*Voir page 223*)

MONSEIGNEUR NAP.-JOSEPH SIROIS
(1835-1911)

La mémoire de M^gr^ Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace, est particulièrement protégée contre les oublis de l'avenir par le volume compte-rendu de ses noces d'or en 1909.

Né à Kamouraska, le 23 mars 1835, de Théodore Sirois, cultivateur et de Justine Pelletier, il fit au Collège de Sainte-Anne un cours d'études sérieux, brillant même. Il était remarquable par sa régularité et la distinction de ses manières. Le 9 octobre 1859, M^gr^ Baillargeon lui conférait la prêtrise dans la chapelle du collège, et l'ordonné célébrait sa première messe le lendemain à Kamouraska.

Séminariste et professeur de grammaire, prêtre et professeur de belles-lettres et de rhétorique, il s'applique pendant huit ans à remplir exactement et avec succès tous les devoirs d'un écucateur chrétien. Il sortit de l'enseignement en 1863, mais il en garda cette saveur qui devait influer plus tard sur la mentalité et le goût de ses paroissiens gentilshommes. Il fut successivement vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1863-65), curé de Saint-Victor de Tring, (avec desserte de Saint-Éphrem (1865-67). Transféré au Cap-Saint-Ignace en 1867, il en devient curé l'année suivante pour y continuer un nom et des vertus que quarante-trois ans ont identifiés avec les meilleurs souvenirs de cette paroisse.

Durant sa longue carrière, M^gr^ Sirois a régné par la patience et la persuasion. Il fut le portrait vivant de la charité décrite par saint Paul. À soixante-quinze ans, il ne laissait à nul autre le soin des catéchismes du dimanche. Deux heures par jour, il catéchisait lui même les enfants de la première communion. Il écrivait avec amour, et sans aucun tourment littéraire, la monographie du Cap-Saint-Ignace.

En 1880, il remplace la vieille église par un temple magnifique, qu'il relève, en 1890, de ses ruines fumantes pour le faire encore plus beau. En 1894, il bâtit un couvent qui renaît de ses cendres en 1908. Sa bourse et son cœur ont toujours été largement ouverts pour l'instruction de la jeunesse. Au mois de mai 1911, il se faisait parmi les anciens élèves de Sainte-Anne, le promoteur d'un mouvement qui avait pour objet de remplacer par un sanctuaire plus spacieux la pauvre vieille chapelle, qui se resserrait d'année en année sur les élèves. En acceptant la présidence du Comité constitué à cette fin, ils s'inscrivait généreusement en tête de la liste des souscripteurs. Ce fut le testament de son amitié à l'*Alma Mater*.

Les paroissiens du Cap-Saint-Ignace avaient pour leur curé un respect allant jusqu'à la vénération. Aussi quelle fête que celle des noces d'or en 1909 ! Quelle joie quand on jeta sur les épaules du curé Sirois le manteau violet de prélat romain !

Deux années plus tard, le 20 octobre 1911, c'était les noces éternelles.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1911-12, p. 75.)

APPENDICE XXX

(*Voir page 313*)

L'ABBÉ ACHILLE VALLÉE

(1837-1909)

Monsieur l'abbé Achille Vallée est décédé le 29 septembre 1909, à l'Hospice de Saint-Ferdinand, comté de Mégantic ; il comptait quarante six années de sacerdoce.

Lorsqu'il naquit à Sainte-Scholastique des Deux-Montagnes, le 21 septembre 1837, on marchait à grands pas vers la révolution, qui demanda des larmes et du sang à bien des familles canadiennes. À la mi-décembre, la maison paternelle de M. Vallée était livrée aux flammes ; l'officier anglais chargé d'en expulser la jeune mère et son enfant hésita quelque peu devant des lamentations qui l'eussent fléchi, sans la rigueur de la consigne, et la pauvre femme, réfugiée dans un champ, sur une paille humide, assista à la ruine de son foyer. Une fidèle servante, que l'Irlande avait habituée aux scènes de désolation, la soutint et l'encouragea ; elle pénétra le jour même au camp des Patriotes, en ramena son maître, et la fuite fut organisée sur l'heure. M. Vallée faillit être arrêté aux Trois-Rivières ; aidé par le courrier de la poste royale, il put se rendre à Québec, et de là à Montmagny, où le Dr E.-P. Taché lui trouva une cachette sûre ; quelques jours après, sa femme et son enfant, toujours accompagnés de la brave Irlandaise, étaient accueillis chez leurs parents de Saint-Thomas. Après l'amnistie de Lord Durham, M. Vallée resta à Montmagny, où il exerça sa profession de notaire. Le jeune Achille fut ainsi amené à faire ses études classiques à Sainte-Anne ; il y fut ensuite professeur pendant douze ans.

Exceptionnellement doué pour les sciences, M. l'abbé Vallée enseigna les mathématiques, et particulièrement la physique et la chimie ; il avait des talents remarquables pour la musique et le dessin ; la salle élémentaire a possédé pendant longtemps

des travaux excellents de son crayon. Sans abandonner le professorat, il fut directeur de l'École d'agriculture de 1866 à 1868 ; il faisait partie depuis deux ans du conseil des directeurs, lorsqu'il laissa le collège dans l'automne de 1871. L'humilité du théâtre n'a pas nui à la renommée du professeur ; tous ses élèves sont unanimes à dire la clarté, la précision et l'exactitude toujours rigoureuse d'une parole parfois finement originale, qui déridait les disciples, sans altérer le flegme du maître. C'étaient alors à Sainte-Anne les temps difficiles, et le cabinet de physique n'était pas pourvu de tous les instruments qui confirment aujourd'hui l'exposé théorique par la démonstration expérimentale ; or l'actif et ingénieux professeur non seulement se fit fabricant, mais il alla un jour jusqu'à donner généreusement $100.00, c'est-à-dire, tout son salaire d'une année, pour outiller ses laboratoires, en demandant à la Corporation de souscrire à cette fin un égal montant : il n'y avait pas évidemment à reculer. L'intérêt qu'il portait aux études scientifiques eut aussi plus tard l'occasion de se manifester. En maintes circonstances, il prépara de toutes pièces de superbes feux d'artifice, et l'on rapporte que, pendant son séjour à Lévis, il donna des leçons de physique et de chimie fort goûtées du public. Agronome à ses heures, il utilisa avec avantage ses connaissances, et il est logique de croire que son passage à l'École d'agriculture développa chez lui un attrait particulier.

Gai compagnon, il avait la répartie fine et de bon aloi, et savait habilement combiner un truc pour s'amuser ; il lui arrivait des distractions qu'il rapportait lui-même plaisamment. Son apparence froide et rigide cachait un cœur sensible qui, devant l'infortune, mettait des larmes à ses yeux, tandis que, pour lui, une simplicité vraiment sacerdotale s'inquiétait peu des détails secondaires. Curé de Saint-Flavien, il en a construit et terminé l'église, remarquable par ses proportions et l'harmonie de son ornementation intérieure. En résumé, il a fait du bien par ses connaissances et par sa charité ; dans le labeur aride de l'enseignement, comme dans le ministère des âmes, il a vécu des jours peut-être obscurs aux yeux du monde, mais pleins et remplis devant Dieu.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1909-1910.)

APPENDICE XXXI

(*Voir page 239*)

L'ABBÉ ALEXIS PELLETIER
(1837-1910)

LA QUERELLE DES CLASSIQUES, L'ULTRAMONTANISME

L'abbé Alexis Pelletier est né à Saint-Arsène, le 26 avril 1837, de Louis Pelletier et de Sophie Moreau, et fut baptisé par M. Édouard Quertier, curé de Cacouna. Doué de grands talents, il ne manquera pas de briller dans ses classes.

En 1850, il entre en préparatoire au Séminaire de Québec. Son cours terminé, il choisit le grand séminaire. On le nomme aussitôt maître de salle et professeur de mathématiques. Ordonné prêtre le 19 septembre 1863, il continue la régence et l'enseignement des mathématiques jusqu'au moment de son départ pour Sainte-Anne, en 1866, à l'occasion de la querelle des classiques.

Ici, il passe quatre années dans l'enseignement, des belles-lettres d'abord et de la rhétorique ensuite.

En mai 1870, il laissait, nous l'avons vu, le Collège de Sainte-Anne, et se retirait chez des amis : à Saint-Onésime chez le curé Jos-Elzéar Michaud et plus tard à Saint-Fidèle (Charlevoix), chez le curé Napoléon Cinq-Mars, en attendant que Rome eût jugé définitivement sa cause.

Ses polémiques lui ayant rendu la paix difficile dans le diocèse de Québec, il demande à Rome la permission de le quitter, et s'en va, en 1872, au diocèse de Montréal, sous la juridiction de M^gr^ Bourget dont il ne cesse de louer les idées romaines.

Le Père Charland, o.p., nous dit ce qu'y furent ses premières années :

« Pendant quatre ans (1872-76), l'abbé A. Pelletier collabora à la rédaction du *Franc-Parleur*, sous le pseudonyme de *Luigi*.

Il livra une guerre sans merci à tout ce qui sentait le libéralisme ou le gallicanisme. Il s'en prit tout particulièrement aux leçons faites à l'Université Laval par l'abbé Benjamin Pâquet sur le *Libéralisme*, aux prétentions de Laval au monopole de l'enseignement universitaire et aux auteurs utilisés dans ses facultés de droit et de médecine, aux persécutions dirigées contre les ultramontains par le grand-vicaire Cazeau, à la grande guerre ecclésiastique de L.-A. Dessaulles, et aux procès en matière d'influence spirituelle indue. Les articles étaient ensuite reproduits en brochure. Ses audaces ameutèrent contre lui les journaux libéraux, notamment à l'occasion de son sermon des noces d'or de M^gr^ Bourget, en présence de M^gr^ Taschereau (27 octobre 1872) et de son sermon de la Malbaie (23 juillet 1876), alors que s'instruisait le procès en invalidation de l'élection du comté de Charlevoix pour raison d'influence spirituelle indue. Pour avoir pris sa défense, le *Canadien* d'Israël Tarte se vit menacé d'interdit par M^gr^ Taschereau[1]. »

Toutes ces luttes ne l'empêchent pas de se livrer au ministère paroissial et de correspondre avec ses amis.

Après quelques mois passés comme assistant à Saint-Henri-des-Tanneries, il avait été nommé, en 1873, curé de Saint-Bruno de Chambly. Il y demeurera cinq ans. Pendant ce temps, il entretient des relations suivies avec l'abbé Charles Bacon, son ami préféré, préfet des études au Collège de Sainte-Anne.

Qu'il nous soit permis de donner quelques extraits de ses lettres. D'abord, on y voit qu'il continue à s'intéresser au collège. Il y voudrait plus de stabilité et ne ménage pas ses conseils. M. Buteau a son admiration.

Le 25 octobre, de sa cure de Saint-Bruno, l'abbé Pelletier écrit à M. Bacon, qui diffère parfois d'idées avec le nouveau supérieur dans la régie de la maison. « En somme, tu es content du nombre d'élèves que vous avez ; mais le Père Buteau te pèse pas mal. Patience, mon cher. Tâche de faire triompher ce qu'il y a de mieux, sans rien brusquer. Depuis que je

---

[1] *Le Devoir*, 30 mai 1947, p. 5.

suis parti de Sainte-Anne, je remarque que, chaque année, vous trouvez que tantôt l'un, tantôt l'autre devient impossible. Il me semble que c'est donner dans les extrêmes. On change les gens d'emploi, mettant en cela de la prudence et de la discrétion, quand ils ne font pas, ou ne font plus dans celui qu'ils occupent. Vos remue-ménage continuels, je te l'ai déjà dit, vous font un tort immense. Tâchez donc une bonne fois, de vous asseoir sur des bases solides. On a toujours à souffrir quelque chose les uns des autres, lorsqu'on vit en communauté ; on se trouve toujours des défauts. Il faut savoir alors se supporter patiemment. Rappelons-nous que nous ne sommes que des faibles instruments dans la main de Dieu ; c'est avec le rien, ou ce qui paraît tel, qu'il opère de grandes choses. L'habileté humaine ne sert pas de grand-chose là où ne tombent pas les bénédictions de Dieu. M. Buteau est un saint, un homme d'ordre et de règle ; ces qualités seules le rendent précieux pour vous. Modifiez ses manières de voir et d'agir en ce qu'elles ont de défectueux, mais n'allez pas plus loin. À vous de semer, de planter ; à Dieu de donner l'accroissement. Faisons notre devoir, et remettons le reste entre les mains de Dieu. Il faut savoir s'humilier profondément en certaines circonstances. Dieu nous donne alors ce que nous croyions perdu sans ressources.

Ah ! s'il m'était possible de retourner à Sainte-Anne, que j'y retournerais de grand cœur ! »

Mais dans sa correspondance, il parle surtout de ses luttes contre le libéralisme et en faveur de la réforme de l'enseignement.

16 février 1875 : « J'apprends que mes écrits sont très lus et font impression. Je ne serais pas surpris que M^gr^ Bourget, qui en est très content, ordonnât prochainement la mise en vigueur de la réforme dans son diocèse. »

Le 11 novembre 1874, l'abbé Pelletier parle des articles qu'il écrit pour le *Franc Parleur.* Les polémiques qu'il soutient l'obligent à lire *La Minerve,* le *Courrier du Canada,* le *Nouveau Monde.* Il transcrit une lettre que son ami M^gr^ F. Luigi, évêque d'Aquila (Abbruzzes), lui adresse le 10 octobre 1874: « J'ai lu avec beaucoup de plaisir les articles de Luigi (*c'est le*

pseudonyme d'Alexis Pelletier) sur le naturalisme ainsi que l'opuscule sur le modérantisme. Dans l'un comme dans l'autre travail, le sujet est bien traité . . . J'y rencontre cette justesse et cette facilité d'expression qu'on ne rencontre que dans les thèses bien approfondies . . . M^gr^ Gaume est actuellement occupé à faire imprimer un ouvrage intitulé : *Pie IX et les études classiques*. C'est un dernier appel qu'il fait aux évêques et aux directeurs des maisons d'éducation, déclarant que, vu le bref de Pie IX à son adresse le 22 avril 1874, vu que ce bref n'est que la reproduction et la confirmation des propositions de l'encyclique du 21 mars 1853, leur fin de non recevoir n'est plus admissible ; que ce bref est une condamnation du retard apporté par ceux qui n'ont pas encore embrassé la réforme chrétienne des études. »

L'abbé Alexis Pelletier, dans ses polémiques, ne manquait pas de recevoir encouragement des plus hauts personnages. Aussi sait-il s'en prévaloir.

5 avril 1875 : « L'excellent et saint évêque (Joseph) Larocque, l'ancien évêque de Saint-Hyacinthe, celui qui a examiné ma première brochure sur l'enseignement chrétien, m'a écrit une très belle lettre . . . à l'occasion de ma brochure . . . L'évêque actuel de Saint-Hyacinthe (*M^gr^ Charles Larocque*) m'a aussi écrit une fort belle lettre, de même que M^gr^ d'Ottawa (*M^gr^ Duhamel*). »

Mais il rencontre aussi des critiques, des obstacles de toutes sortes qui lui font comprendre que tout est vanité, et que Dieu seul compte.

15 octobre 1875 : « Dieu, qui a promis de récompenser un verre d'eau froide donné en son nom, aura pitié de moi au grand et terrible jour vers lequel nous courons tous. Si j'ai pris en main ses intérêts pour nul autre avantage que celui de ses intérêts, il ne devra pas permettre que je périsse. Voilà ce qui me soutient et m'encourage. N'ayant vécu jusqu'ici que honni et méprisé, je t'assure que j'ai passablement perdu le goût de la gloire humaine . . . Ma joie, mon unique bonheur, c'est de penser que Dieu m'emmènera un jour avec Lui, parce que j'ai aimé à défendre sa vérité . . . Là haut, plus de larmes, plus d'exil . . . Prie bien pour moi, de mon côté, je prie pour toi. »

Il est toujours hanté par la question des classiques. Le succès, pense-t-il, lui sourira avant longtemps.

10 décembre 1875 : « Je viens de recevoir une lettre de Mgr Gaume. Une société s'est formée à Lille, au nord de la France, pour la propagation des classiques chrétiens. Des milliers d'exemplaires seront bientôt imprimés. Avertis de la chose les MM. de Chicoutimi. Un des membres de cette société, le secrétaire, m'a aussi écrit. On me demande, de plus, toutes mes brochures pour les réimprimer et les publier. Le président de la Société, auquel il faut s'adresser est M. le comte de Pas, 39, rue Esquermoise, (Lille). »

L'abbé Bacon quitte le collège et accepte sans enthousiasme une cure au Saguenay. L'abbé Pelletier, appuyé sur sa propre expérience, le console et lui déconseille un changement de diocèse auquel son ami semble avoir un instant songé.

30 mai 1876 : « Comme cela, tu vas partir pour le Saguenay. À ta place, je me consolerais. Tu y seras moins isolé et plus heureux que tu ne le crois. Je t'assure qu'en fin de compte, toutes les places à peu près se valent. D'ailleurs, au Saguenay, tu retrouveras des amis du collège en assez grand nombre. C'est une grande consolation. Vouloir avoir un *exeat* ne serait pas un bon plan. Je t'assure qu'en changeant de diocèse à ton âge, on trouve cela dur. On ne se fait pas à un nouveau clergé ; on se sent toujours dans un milieu où l'on n'a pas pris vie. Crois en mon expérience. Aujourd'hui que j'ai un peu goûté au monde de partout, je suis très convaincu que les hommes se valent. Lorsque tu auras passé quelques mois dans ton nouveau poste, tu verras que tu t'y trouveras bien. En somme, comme le disait jadis Mgr Taché, Dieu est partout et cela doit nous suffire . . . Ah ! je t'assure qu'aujourd'hui, j'aimerais tout autant aller à Rimouski qu'ailleurs. J'ai refusé dans le temps, pour des considérations toutes spéciales, comme tu sais. »

L'abbé Pelletier apprend la démission de Mgr Bourget. Où trouvera-t-il désormais la sympathie que le saint archevêque de Montréal lui accordait ? Il espère que Rome reviendra sur sa décision.

27 juin 1876 : « Une mauvaise nouvelle que tu as dû apprendre, c'est que Mgr Bourget a donné sa démission et

qu'elle a été immédiatement acceptée. On lui a répondu de suite, lui annonçant qu'il recevrait en peu de temps le bref officiel réglant définitivement la chose et lui conférant un titre d'archevêque *in partibus*. Lorsque le chapître de Montréal a connu la chose, il a de suite télégraphié à Rome, demandant s'il lui serait permis de faire des représentations à ce sujet. On a répondu que oui. En conséquence, une protestation de tout le clergé a été expédiée à Rome contre la démission de M^gr^ Bourget, avec prière de ne pas accepter cette démission. Cette démarche aura-t-elle l'effet désiré ? C'est ce que nous ignorons. »

L'abbé Pelletier, admirateur de M^gr^ Bourget et de M^gr^ Laflèche était loin d'admirer M^gr^ Taschereau qu'il considérait comme l'évêque libéral par excellence, et alors, il garde difficilement la mesure voulue à son égard.

27 octobre 1876 : « J'ai écrit en Italie. J'ai été informé que l'archevêque de Québec voulait me dénoncer à Rome à cause de mes écrits. J'ai cru devoir le devancer en portant plainte contre lui au pape lui-même, à qui j'ai écrit une longue lettre, puis au cardinal Franchi à qui j'ai écrit longuement aussi. J'ai, de plus, adressé une longue lettre à M^gr^ Filippi. Enfin, dans l'espace d'un mois, j'ai payé sept piastres de postage. Je me plains de l'archevêque, parce qu'il fait depuis longtemps, et d'une manière peu honnête, la guerre au *Franc Parleur* à cause de mes écrits ; parce qu'il porte la passion contre moi jusqu'à faire une exception pour moi seul, lorsqu'il donne pouvoir de conférer juridiction aux prêtres des autres diocèses ; parce qu'enfin, après m'avoir accusé comme il a fait, il n'a pas retiré son accusation, après avoir eu la preuve qu'elle n'était pas fondée. Ne dis à personne que j'ai écrit au pape lui même. »

L'abbé entrevoit les jours tristes qui s'en viennent pour lui. On le voit par la résignation qu'il prêche à son ami Bacon partant pour le Saguenay. « En se résignant, on force Dieu à nous donner des consolations inattendues . . . Tu es mieux partagé que moi . . . Pauvre vie ! Lorsqu'on la considère, on la trouve terriblement accidentée. Il y a sept ans, nous vivions encore tous deux sous le même toit à Sainte-Anne, et nous avons passé trois ans ensemble. Depuis lors bien

des événements ont eu lieu, bien des tempêtes ont soufflé, et enfin nous nous trouvons fort éloignés. Aimons-nous quand même, et prions l'un pour l'autre. »

L'abbé A. Pelletier, depuis son départ du collège, n'avait cessé de ferrailler contre toutes les erreurs modernes. Mais au milieu de la lutte, ses adversaires ne manquaient pas de lui rappeler sa condamnation par l'évêque de Québec, dans la querelle des classiques. C'est alors qu'il écrivit en juin 1876, au cardinal-secrétaire du Saint-Office pour savoir si la condamnation portée contre Georges Saint-Aimé, en 1868, par Mgr Baillargeon, était valide. Et il avouait être ce Georges Saint-Aimé. Le cardinal-secrétaire s'informe alors de l'affaire Georges Saint-Aimé auprès de Mgr Taschereau. À la réception des renseignements demandés, le cardinal Caterini écrivit à Mgr Bourget pour lui dire que l'abbé Alexis Pelletier, *alias* Georges Saint-Aimé, exerçant le ministère dans le diocèse de Montréal, avait été validement censuré par Mgr Baillargeon, qu'il devait reconnaître ses torts et cesser d'écrire sur la question des classiques.

Mgr Bourget aurait voulu régler lui même cette affaire, mais Mgr Taschereau intervint pour que la condamnation de l'abbé Pelletier fût publiée dans les journaux. C'est alors que ce dernier rendit sa condamnation publique, ayant auparavant rempli, en présence de Mgr Bourget, les conditions posées par le Saint-Office. Voici la déclaration de l'abbé Pelletier :

« Par une lettre en date du 25 novembre dernier, la Congrégation du saint-office, par Son Éminentissime secrétaire, le cardinal Caterini, a chargé Mgr de Montréal de me signifier que, dans deux brochures signées par moi du pseudonyme de Georges Saint-Aimé et condamnées toutes deux par feu Mgr Baillargeon, « j'ai attaqué d'une manière violente et irrévérencieuse tant les déclarations du saint-siège que les actes de l'autorité diocésaine . . ., qu'en conséquence toutes les peines portées contre moi et contre ces deux brochures par Mgr Baillargeon ont été tout à fait justes et méritées ; que j'ai encouru les censures et l'irrégularité ; qu'il m'est strictement interdit d'écrire davantage, soit des brochures, soit des articles de journaux sur la question des classiques, que je signe de mon

vrai nom ou d'un pseudonyme ; que si j'accepte enfin ces avertissements et ces prescriptions, promettant sérieusement de m'amender, Sa Grandeur M^gr^ de Montréal pourra me relever, de par autorité pontificale, de toutes les peines encourues.

« Comme ces deux brochures ont fait grand bruit, je crois devoir, puisque Rome les juge fort condamnables dans leur forme, rendre la condamnation qui me frappe aussi publique que possible.

« Malgré la lettre que Son Éminence le cardinal Patrizi écrivait à M^gr^ Baillargeon, au nom du saint-office et à la date du 15 février 1867, je crus qu'il n'était aucunement défendu d'insister souvent sur ce qu'avait réglé le saint-siège relativement aux études, pour qu'on le mît partout parfaitement en pratique ; qu'il m'était toujours permis d'écrire au Canada, comme le font encore actuellement en Europe M^gr^ Gaume, M^gr^ l'archevêque d'Aquila, Son Éminence le cardinal d'Avanzo, évêque de Calvi et Teano, ainsi que beaucoup d'autres, d'autant plus que d'illustres personnages m'exhortaient à le faire. Je crus encore que, eu égard aux actes de l'autorité diocésaine, je me tenais dans les limites tracées par d'éminents prélats, entr'autres par M^gr^ de Deux-Brézé et M^gr^ Parisis, vu surtout que je m'efforçais de prendre pour modèle les répliques faites publiquement à de vénérables évêques par M^gr^ Gaume et Dom Guéranger, abbé de Solesmes.

« Quant aux peines portées contre moi et contre mes brochures, je les ai jugées nulles et de nul effet, m'appuyant tant sur la théologie que sur plusieurs très graves autorités du pays et de l'étranger. Je savais cependant que je devais respecter extérieurement les prescriptions de la circulaire de M^gr^ Baillargeon dans tout ce que ces prescriptions contenaient qui n'était point de nature à me faire connaître comme étant Georges Saint-Aimé. Aussi, voilà pourquoi je n'ai jamais plus rien écrit sur la question des classiques, tant que je suis demeuré dans le diocèse de Québec.

« Maintenant, le saint-office déclare que je me suis trompé, que j'ai mal agi et me défend d'écrire davantage. Je n'ai point à raisonner, à hésiter, encore moins à discuter et à chercher des échappatoires.

« Mon devoir est d'accepter la leçon qui m'est donnée, de me soumettre et je me soumets de grand cœur. J'ai voulu, comme je voudrai toujours, une obéissance pleine et entière, non seulement aux paroles du pape, mais aux décisions des saintes Congrégations romaines ; je suis heureux d'avoir à pratiquer publiquement ce que j'ai constamment enseigné dans mes écrits. N'ayant voulu servir que la sainte cause du bien, je cesse d'agir quand la voix si sage et si autorisée de Rome prononce que mes travaux sont mauvais et partant nuisibles. J'ai voulu obéir au saint-siège en écrivant, je lui obéirai en m'abstenant d'écrire. Je cesse d'écrire non seulement sur la question des classiques, qu'il ne m'est plus permis de traiter ; mais sur toute autre question, parce que désormais mes écrits n'obtiendraient aucun bon résultat. Je bénis Dieu de l'humiliation qui pèse sur moi, et je suis convaincu que cette humiliation servira mieux sa cause que les plus beaux écrits que je pourrais faire. *Bonum mihi quia humiliasti me.*

« Il ne me reste plus maintenant qu'à demander très humblement excuse à toutes les autorités diocésaines que j'ai pu offenser dans mes écrits. Je demande tout particulièrement mille excuses à M^gr^ l'archevêque de Québec pour tout ce dont j'ai pu me rendre coupable à son égard.

« En terminant, je prierai ceux que j'ai combattus de croire que je ne sais ni haïr, ni avoir de la rancune. Je n'en ai jamais voulu à qui que ce soit, et ma plume n'a jamais servi la passion. Je n'ai haï et je ne hais que l'erreur et le mal.

« Je prie les journaux canadiens-français de vouloir bien reproduire cet écrit. »

Luigi, *alias* Alexis Pelletier, ptre.[1]

Cette lettre de l'abbé Pelletier fut, on le comprend un acte héroïque. Il eut tout de même la consolation de le voir apprécier non seulement par ses amis, mais aussi par des adversaires.

« J'ai reçu de partout, écrit-il à l'abbé Bacon, le 4 février 1877, les plus magnifiques lettres qu'il soit possible d'imaginer.

---

[1] *Le Courrier du Canada*, 22 janvier 1877, p. 2.

J'ai vu que j'avais de nombreux et dévoués amis, même parmi des personnes que je n'ai jamais vues. Plusieurs m'assurent que mon article de soumission a fait même pleurer des adversaires. »

S'il eut vécu jusqu'en 1913, l'abbé Alexis Pelletier aurait trouvé un certain dédommagement à ses humiliations dans le fait que le centenaire de Louis Veuillot, le chef des ultramontains, loué par Pie X, fut brillamment célébré en France et au Canada, spécialement à l'Université Laval, alors que l'on passait sous silence les centenaires de Montalembert et de Dupanloup

Qu'aurait-il dit de la lettre de Mgr Paul-Eugène Roy, (évêque-auxiliaire, futur archevêque de Québec) aux jeunes de l'A.C.J.C. du Collège de Sainte-Anne qui l'avaient invité au centenaire de Louis Veuillot, célébré au collège, le 29 octobre 1913.

S'excusant d'abord de ne pouvoir assister, Mgr Roy ajoutait :

« Nos jeunes ont besoin qu'on propose à leur admiration et à leur imitation un homme de la taille de Veuillot. Avoir le souci de penser juste et le courage de dire ce que l'on pense ; être catholique jusqu'au fond de l'âme et mettre toute sa vie d'accord avec sa foi ; aimer l'Église et le montrer, en lui faisant un appui de tout son talent et de toutes ses énergies ; se vouer au ministère très beau mais très pénible de la plume et se servir de cette plume comme les Croisés se servaient de l'épée, pour délivrer les cités saintes de tous les jougs infâmes qui les oppriment et pourfendre tous les mécréants de la libre-pensée ; porter en son cœur une très ardente flamme d'apostolat et la faire rayonner sans cesse et partout en ayant soin de l'alimenter toujours à son vrai foyer : voilà un exemple qui n'est certes pas banal et qu'il était opportun de remettre sous les yeux de la jeunesse qui monte. Je souhaite que les jeunes gens profitent bien de cette leçon. Je bénis les maîtres dévoués qui l'ont préparée et les chers enfants auxquels elle est destinée. »

*

* *

Un nouveau champ d'action ne tarda pas à s'ouvrir pour l'abbé Alexis Pelletier.

En 1878, il est nommé curé de Valleyfield. Il y fit tant et si bien que le *Bulletin des Recherches historiques*, de janvier 1900, affirme qu' « il a le droit d'être considéré comme le second fondateur de cette ville ».

Dans une plaquette publiée en 1913, et qui a pour titre *Salaberry de Valleyfield*, l'abbé Lionel Groulx écrit (p. 28) :

« Avec l'année 1878 arrivait à Valleyfield un curé qui était à la fois un homme cultivé et un homme d'action. La ville débutante manquait encore d'institutions indispensables. M. Alexis Pelletier va se donner pour tâche de les faire surgir.

« Il commence par l'église. L'heure est alors aux longues espérances. C'est le moment où l'on projette l'élargissement du canal de Beauharnois, la construction du « Canada-Atlantique » et de je ne sais combien d'autres choses. Les citoyens, conseillés par leur actif curé, croient le temps venu de jeter à bas l'église devenue trop petite, et de bâtir un temple plus vaste, en proportion avec les besoins de l'avenir. Et voilà donc que l'on se mit à la construction de l'église que la Providence devait transformer en cathédrale. Commencé en 1882, le nouveau temple fut consacré solennellement par M^gr^ Fabre, le 2 octobre 1884. Les critiques d'art s'accordent à y reconnaître l'un des magnifiques vaisseaux religieux du Canada. La cathédrale est de style roman pour la nef et pour le chœur ; la façade un peu nue au gré de quelques-uns, ne manque pourtant pas d'élégance avec sa flèche aérienne.

« La reconstruction du presbytère s'imposait après celle de l'église. Le vieux de 1858 était devenu trop étroit. Il fit place, vers 1886, à une maison à trois étages, spacieuse et presqu'aménagée pour recevoir un évêque.

« Puis ce fut le tour des pauvres . . ., l'orphelinat confié aux Sœurs de la Providence se dressa bientôt en face du couvent.

« Alors ce fut le collège qui sollicita le zèle du curé. Le nombre des élèves croissait toujours, les anciens maîtres ne suffisaient plus. M. Pelletier, pour venir en aide à la commission scolaire et recruter un personnel enseignant à des conditions plus économiques, fit appel aux religieux de Sainte-Croix. Le Père Lafond, qui a laissé chez nous le souvenir d'un

éducateur de choix, devint notre premier principal. En 1892, lorsque le collège ferma ses portes, il recevait 570 élèves et avait pour le desservir dix Frères et un Père directeur. Voilà en raccourci, la physionomie de Valleyfield religieux en 1892. Léon XIII, par un bref du 5 avril 1892, l'éleva à la dignité de siège épiscopal. »

Le premier évêque fut Mgr Émard, dont les idées cadraient peu avec celles de l'abbé Alexis Pelletier.

Ce dernier, en 1891, quitta Valleyfield, où sa mémoire est restée en vénération, et alla exercer le ministère à la Pointe-Saint-Charles.

En 1895, il devenait chapelain du monastère provincial des Religieuses du Bon-Pasteur de Montréal. Il s'y fit remarquer par sa science et sa piété. Levé très tôt, il faisait tous les jours son chemin de la Croix. C'était un régal de suivre ses sermons et ses catéchismes toujours soigneusement préparés. Il était la vedette des conférences ecclésiastiques de son arrondissement. Il parlait rarement de ses difficultés d'autrefois et mettait ses échecs au compte de Mgr Persico, ancien curé de Sillery, envoyé secret de la Propagande, dit-on, pour étudier sur place la situation religieuse du pays. Il décéda au Bon-Pasteur, le 25 juin 1910, d'un cancer de la gorge et son service fut chanté par Mgr Racicot. L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, prononça l'éloge funèbre qu'il terminait en disant : « Demandons à Dieu de nous donner beaucoup de prêtres aussi instruits, aussi pieux et aussi bons que M. Pelletier[3]. »

L'abbé Pelletier fut inhumé à Saint-Arsène, dans sa paroisse natale.

*
* *

Toutes ces luttes d'autrefois sur le classicisme, le gallicanisme, le libéralisme sont choses du passé. Des deux côtés de la barricade, il y a eu exagération, et de la part des disciples de Mgr Bourget, et de la part des disciples de Mgr Taschereau.

---

[3] *Semaine religieuse de Montréal*, 18 juillet 1910.

L'exagération regrettable de l'abbé Alexis Pelletier apparaît surtout dans sa brochure de 1881 : *La source du mal de l'époque*, imprimée seulement pour les autorités romaines et qui, en 1884, tomba incidemment dans le public. Véritable pamphlet contre M^gr^ Taschereau et le Séminaire de Québec, elle fut condamnée par les évêques de Montréal, de Québec et de Sherbrooke.

Il semble de nos jours que sur ces différentes questions une conclusion s'impose. C'est celle exprimée par le biographe de M^gr^ Bourget, le révérend père Langevin, s.j., quand il écrit : « Aujourd'hui, toutes les difficultés sont tranchées ; les documents qui s'affrontaient en bataille dorment fraternellement, les uns à côté des autres, dans leur cercueil de carton. Tous les combattants d'une époque fertile en tournois d'encriers se sont pardonné, au ciel et sur la terre, les acrimonies de la polémique. Car, il y a eu acrimonie. Les deux prélats de Montréal et de Québec, très pieux et très dignes, furent défendus par des amis qui n'obéirent pas toujours à la discipline des chefs (*et l'abbé Alexis Pelletier en fut un*). Les lettres de M^gr^ Bourget et ses notes spirituelles ne laissent pas entrevoir son repentir d'avoir mené de front plusieurs luttes ; s'il eût, quelque temps, le dessous dans la mêlée, le recul des années permet d'affirmer qu'il ne fut jamais inférieur pour le zèle, l'humilité, la charité des procédés. Ses prévisions se sont vérifiées, ses causes ont triomphé ; il apparaît champion d'orthodoxie et semeur de bien, comme son beau modèle de Québec l'illustre Plessis[4]. »

Plût à Dieu que ses disciples et ses admirateurs comme l'abbé Alexis Pelletier l'eussent toujours imité !

En terminant cette notice, nous ne pouvons que souscrire à l'appréciation que fait le Père Charland, o.p. :

« L'abbé Pelletier a laissé le souvenir du plus formidable polémiste qu'on ait connu au cours des difficultés politico-religieuses canadiennes des trente dernières années du XIX^e^ siècle. On ne peut lui refuser raison d'avoir fait ressortir l'illogisme d'une éducation chrétienne qui se donnait presqu'exclusivement au moyen d'auteurs païens, ni d'avoir mis en

[4] Citation de A. BERNARD : *Les Clercs Saint-Viateur*, p. 335.

garde contre l'équivoque qui faisait le jeu des esprits libéraux les plus avancés ; mais on doit reconnaître qu'il a été trop violent contre certaines personnes et trop impertinent vis-à-vis de l'autorité pour avoir gain de cause auprès de cette grande école de charité et de respect qu'est l'Église[5]. »

Pour plus de détails sur les polémiques de l'abbé Alexis Pelletier, voir l'article du Père Charland dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. I, n° 2, septembre, 1947, pp. 194-236; et l'article de M. Séraphin Marion dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° de décembre 1947, pp. 405-433.

[5] *Le Devoir*, 30 mai 1947, p. 5.

APPENDICE XXXII

(*Voir page 308*)

L'ABBÉ BRUNO LECLERC, V.-G.

(1838-1907)

C'est le 1er septembre 1907 que s'éteignait, à la Malbaie, à l'âge de 69 ans, M. le grand-vicaire Bruno Leclerc.

À cette occasion, la *Semaine Religieuse de Québec* s'exprimait en ces termes : « Le grand-vicaire Leclerc était ce que l'on nomme un « prêtre distingué » par ses talents intellectuels comme par la haute culture qu'il leur avait donnée. Lecteur assidu, depuis de longues années, des grandes œuvres catholiques et des œuvres apologétiques contemporaines, il était très informé sur l'histoire passée et présente de l'Église. Aussi sa conversation était une joie pour les esprits qui s'intéressent à la marche de la vérité et aux luttes qu'elle rencontre partout. Ce prêtre instruit savait aussi instruire les paroissiens qu'il avait à diriger, et leur inspirer le dévouement qu'il avait lui même pour l'Église. Prêtre patriote, il rendit à la colonisation tous les services qui furent en son pouvoir . . .

« Ce prêtre a pratiqué le désintéressement des choses terrestres, son cœur était détaché des biens de ce monde, sa main s'ouvrait large pour soulager l'indigence, pour encourager l'éducation. M. Leclerc, qui n'était pas grand administrateur ni financier beaucoup entendu, mérite donc, de ce chef, de l'admiration et des éloges. Car, après avoir longtemps été curé de riches paroisses, il est mort très pauvre des biens de la terre . . . mais très riche des mérites d'un long apostolat. Cet apostolat fut marqué par un grand amour de l'Église, et un zèle incessant pour les intérêts des âmes.

« D'un esprit si cultivé, d'une intelligence si meublée, le grand-vicaire Leclerc avait aussi de belles qualités de cœur. Seulement, il fallait ne pas se laisser tromper par l'écorce quel-

que peu rude, laquelle tout d'abord masquait cette bonté, cette bonhomie, qui rendaient si douces les relations avec ce prêtre, quand on le connaissait de plus près. Alors les petites brusqueries inconscientes cessaient vite d'être prises au sérieux, tant les compensaient et les effaçaient complètement les procédés délicats et sincèrement affables. Une toute minime pointe de vanité naïve, très inconsciente aussi, à coup sûr, achevait de rendre originale et caractéristique cette physionomie, rien moins que banale, du grand-vicaire Leclerc, dont le bon souvenir restera dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui l'ont connu. »

Ce « bon souvenir » il durera longtemps au Collège de Sainte-Anne, où le grand-vicaire Leclerc passa dix-neuf des plus belles années de sa vie, comme élève et comme professeur.

Il commença ses études en 1852, et six ans plus tard, après avoir revêtu l'habit ecclésiastique, il devenait professeur au collège. Ordonné prêtre en 1862, il occupa pendant les neuf années qui suivirent, les charges importantes de professeur des belles-lettres, de professeur d'histoire, de préfet des études et de procureur. M. Leclerc fit donc partie du personnel du collège à l'époque la plus mouvementée et la plus inquiétante de son histoire. Il a droit à la reconnaissance de son *Alma Mater* qu'il aimait sincèrement ; elle redira avec bonheur aux générations futures les vertus d'un de ses plus nobles enfants, le zèle et la générosité d'un de ses maîtres les plus dévoués.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1907-1908.)

APPENDICE XXXIII

(*Voir page 173*)

L'ABBÉ HENRI-RAYMOND CASGRAIN
(1831-1904)

Qui ne connaît l'écrivain que fut l'abbé Casgrain ? Nous n'en dirons que quelques mots.

Henri-Raymond Casgrain naquit à la Rivière-Ouelle, le 16 décembre 1831, de l'Honorable Charles-Eusèbe Casgrain et d'Élizabeth Baby, et fit ses études à Sainte-Anne. En 1852, il est clerc pharmacien chez son oncle Beaubien à Montréal, et en 1853, il travaille au laboratoire de M. Casault, professeur de chimie au Séminaire de Québec. En 1854, il entre au grand séminaire. Ordonné prêtre le 5 octobre 1856, il enseigne à Sainte-Anne. Une ophtalmie prononcée le force au repos et aux voyages. En 1858, vicaire à Beauport. De 1860 à 1872, vicaire à la Basilique de Québec. Pour cause de maladie, il se retire ensuite au couvent du Bon-Pasteur de Québec.

« Il n'a pas cessé cependant, écrit M^gr^ Henri Têtu, de produire des œuvres littéraires et historiques. Chercheur aussi heureux qu'infatigable, il a enrichi les archives canadiennes des plus précieux documents et ses ouvrages, comme sa personne, si avantageusement connus à l'étranger, ont contribué à attirer de plus en plus sur nous les regards et la considération de la France. Professeur de l'Université Laval, membre de la Société royale et de je ne sais combien d'autres sociétés, couronné par l'Académie française, il ne compte plus ses titres, et il restera l'un de nos littérateurs les plus féconds, les plus instruits et les plus éloquents. Ajoutons que, causeur intarissable et spirituel, il est recherché par tous les étrangers de distinction qui visitent notre pays, de même que dans ses fréquents séjours à Paris et dans d'autres villes de

France, il est l'hôte des familles et des littérateurs les plus célèbres[1]. »

Il est décédé au Bon-Pasteur (10 février 1904), après avoir, dans ses dernières années, écrit ses mémoires intitulées *Souvenances canadiennes*, ouvrage inédit en cinq volumes dactylographiés, dont il n'a laissé que deux exemplaires, l'un à l'Université Laval où il était professeur, et l'autre au Collège de Sainte-Anne, son *Alma Mater*.

---

[1] *Histoire des familles Têtu, Dionne*, 1898, pp. 422-423.

APPENDICE XXXIV

(*Voir page 302*)

L'ABBÉ GEORGES-ÉRIC SAUVAGEAU

(1836-1883)

L'abbé Sauvageau vint à Sainte-Anne en même temps que M. Félix Buteau.

Né dans la paroisse des Grondines, le 15 septembre 1836, d'Olivier Sauvageau et d'Émilie Saint-Amant, il avait fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet (1853-1860), ses études théologiques au Séminaire de Québec (1860-1863), où il fut maître de salle en l'année 1862-1863. Ordonné prêtre le 19 septembre 1863, il est d'abord vicaire à Saint-Gervais, et en septembre 1865, vicaire du curé Déziel à Lévis. On le voit ensuite curé de l'Anse-Saint-Jean, au Saguenay, 1865-1866, et de Saint-Tite-des-Caps, de 1866 à 1870.

C'est de là qu'il vient comme directeur des ecclésiastiques au Collège de Sainte-Anne. Il y passe trois ans. Après un an comme assistant à Sainte-Foy, il entre au Collège de Lévis pour y prendre la direction des écoliers, et, plus tard, celle des séminaristes auxquels il enseignera la théologie. Il aura comme collègues, les abbés Achille Vallée, procureur, Lionel Lindsay, préfet des études, Philippe Beaulieu, directeur et M. McKernan professeur de 5e commerciale et instructeur du corps de musique.

À la mort de Mgr Déziel, en 1882, l'abbé Sauvageau fut nommé supérieur du Collège de Lévis. Rappelant ses souvenirs d'écolier, M. Pierre-Georges Roy écrit :

« C'est à la chapelle du Collège de Lévis que je vis pour la première fois l'abbé Sauvageau. Je vivrais cent ans que je n'oublierais pas la physionomie de ce saint prêtre. En 1880, il n'avait pas encore quarante-cinq ans, et cependant, sa chevelure était blanche comme neige et sa figure émaciée comme celle d'un octogénaire. Il marchait voûté et pénible-

ment. La maladie avait prématurément vieilli ce saint prêtre.

À la chapelle, l'abbé Sauvageau se faisait à peine entendre de ses plus proches auditeurs. Tout de même, malgré ces désavantages, il était écouté religieusement. La plupart des écoliers se faisaient la même réflexion : « C'est un saint qui parle, écoutons ses dernières paroles, car il n'en a pas pour longtemps. »

En août 1883, sur les instances de M^gr^ Taschereau, son archevêque, il se retirait à l'Hôpital Général de Québec « pour se rétablir ». Il savait que c'était pour y mourir.

Dans sa chambre d'hôpital, M. Sauvageau disait à l'abbé Victor Charland, professeur au collège : « Je crois bien que tout est fini ; le Bon Dieu le veut, et je me résigne à sa sainte volonté, mais je lui demande une grâce : c'est de me donner assez de force pour me rendre encore une fois à Lévis. Je ne descendrai pas de voiture, je ne reverrai pas ma chambre, mes grandes fenêtres pleines de soleil, ma bibliothèque, mais je resterai là, devant la maison, et cela me fera du bien. »

Ce désir ne devait pas se réaliser.

« Décédé le 2 novembre 1883, l'abbé Sauvageau fut inhumé d'abord au cimetière Mont-Marie. Plus tard, quand la chapelle funéraire sortit de terre au fond de la grande cour de récréation du Collège de Lévis où il avait si souvent fait les cent pas en disant son bréviaire, sa dépouille mortelle fut inhumée dans ce petit cimetière, tout près du monument, où bien d'autres prêtres, professeurs, anciens élèves ou amis du collège sont venus depuis, lui tenir compagnie.

Le souvenir de sa vie de sacrifices et de vertus restera à jamais dans cette maison de pierre qu'il habita et où on enseigne avec les sciences humaines la science du souvenir[1]. »

---

[1] *L'Écho du Collège de Lévis*, janvier-février, p. 12, 1947.

APPENDICE XXXV

(*Voir page 170*)

L'ABBÉ JOSEPH HUDON

(1828-1890)

La vie de M. Hudon formera une belle page dans l'histoire du prêtre canadien missionnaire et colonisateur. Nous ne pouvons en rappeler ici que quelques incidents.

M. Joseph Hudon, né à Saint-Pascal, le 25 octobre 1828, entra au Collège de Sainte-Anne en 1842 et termina son cours classique le 16 juillet 1851. Ordonné prêtre à Sainte-Anne, le 7 octobre 1855, il remplit pendant deux ans les importantes fonctions de procureur du collège. En 1857, il consacrait son zèle et ses forces aux pénibles missions d'Hébertville et du Lac Saint-Jean. De rudes travaux et de grandes privations l'attendaient là. La résidence du missionnaire était dans un misérable état, la chapelle occupait la moitié d'une grange ; c'était pauvre et froid, le précieux sang gelait souvent pendant la sainte messe. Bien des fois, le jeune missionnaire dut faire de longues courses à travers les bois et les lacs pour visiter les colons, et souvent le canot était le seul abri pour la nuit. Au printemps de 1858, par exemple, M. Hudon dut faire deux fois à pieds un trajet de neuf milles pour porter les secours de la religion à un travailleur des chantiers.

Il lui fallut traverser une rivière sur des pièces de bois et des glaces. Au retour, l'excès de fatigue amena une fièvre typhoïde qui le conduisit aux portes du tombeau.

Après quatre années de cette vie de dévouement et de dangers, M. Hudon fut nommé curé de Notre-Dame-de-Laterrière. Dans ce nouveau poste, où les travaux étaient nombreux mais moins pénibles, il commença la construction d'une église et fit bâtir un presbytère. Dans le même temps, il donnait à la mission de Saint-Cyriaque le terrain nécessaire aux édifices religieux.

Lorsque, en 1870, un immense incendie eut promené la désolation dans la vallée du Lac Saint-Jean et détruit une partie de Notre-Dame-de-Laterrière, le généreux curé abandonna tous ses biens à ses malheureux paroissiens qu'il devait quitter. Arrivé à Saint-Philippe-de-Néri, brisé de fatigue et miné par les maladies contractées dans ses missions, il se livra néanmoins avec ardeur aux travaux du ministère paroissial jusqu'en 1881. C'est à cette époque qu'il s'occupa de l'achèvement de l'église et de la construction du presbytère. Pendant les neuf dernières années, sa vie n'a été qu'une lutte continuelle contre la maladie et la souffrance.

Il eut le bonheur de mourir muni des sacrements de la sainte Église, assisté de deux de ses confrères. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Philippe, le 19 juin 1890.

M. Hudon s'intéressa toujours vivement à l'éducation de la jeunesse. Le révérend M. J. Bouliane, qui fut son vicaire à Saint-Philippe, était un de ses protégés. Lorsque le grand-vicaire Racine jeta les fondements du Séminaire de Chicoutimi, M. Hudon l'aida de ses largesses. Le Collège de Sainte-Anne le compte parmi ses dévoués bienfaiteurs.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1889-90, p. 21.)

APPENDICE XXXVI

L'ABBÉ ÉDOUARD DUFOUR
(1814-1889)

L'abbé Édouard Dufour naquit à la Baie-Saint-Paul, le 17 juin 1814, d'Isaac Dufour et de Véronique Gamache. En septembre 1832, il entrait au Collège de Sainte-Anne pour y commencer ses études classiques. Nous le comptons donc parmi les plus anciens élèves. Il fut l'un des premiers congréganistes de la sainte Vierge. Ordonné prêtre le 18 août 1842, nommé successivement vicaire à Saint-Thomas, missionnaire de Somerset, il devenait en 1850, curé de Saint-Lazare. Pendant vingt-cinq ans, il fut pour cette paroisse un véritable père. En 1875, M. Dufour fut transféré à Saint-Roch-des-Aulnaies, qu'il ne quitta que peu de mois avant sa mort, arrivée à l'Hôpital-Général de Québec, le 19 mars 1889. La vertu maîtresse de cette âme d'élite était l'humilité. M. Dufour avait compris le conseil : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*, et il le pratiquait : la simplicité de sa vie, son désir de s'éclipser, sa crainte de paraître en font foi. Il a été un ami dévoué de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Pour elle aucun sacrifice ne lui coûtait. Il désira même doter sa paroisse d'une école des Frères. Que de jeunes gens et de jeunes personnes lui doivent l'avantage de l'instruction ! Son *Alma Mater* avait été un des premiers objets de ses affections et elle a conservé la première place dans son cœur ; il eût voulu lui demander l'hospitalité du tombeau. Grâce à l'austère simplicité de sa vie, il a pu se ménager pour les bonnes œuvres des ressources assez considérables. Ici, plusieurs élèves lui doivent une part de leurs succès, puisqu'un prix extraordinaire, fondé par sa main généreuse, est venu stimuler leur zèle. Le Collège, son héritier, et la jeunesse qui profitera de ses économies, lui devront une éternelle reconnaissance.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1888-89, p. 18.)

APPENDICE XXXVII

(*Voir page 316*)

M. L'ABBÉ ODILON PARADIS
(1829-1889)

M. l'abbé Odilon Paradis quittait la cure de Saint-Édouard de Frampton lorsqu'il arriva à Sainte-Anne, à la saint Michel de 1865. Il était âgé de trente-six ans. Pendant cette période relativement courte, M. Paradis fit preuve d'un grand dévoûment à sa paroisse. C'était un bon prédicateur et un prêtre très méticuleux, visant à ce que tout se fît à la perfection ; enfin c'était un homme d'ordre, dans son église comme dans son presbytère. Aussi quelle tenue, quelle propreté, nous dirons même, quelle coquetterie dans les décorations de l'église et dans les salles de sa résidence curiale. Élevé à la ville, par des parents très à l'aise, il ne pouvait concevoir une existence moins confortable que celle qu'il avait toujours connue. Loin de nous de vouloir lui reprocher un genre de vie conforme à ses goûts, du reste, nullement répréhensible. Le curé est le premier citoyen de la paroisse, et, comme tel, il a bien le droit de se tenir à la hauteur de sa situation. Noblesse oblige !

Quelque temps après son arrivée à Sainte-Anne, M. Paradis écrivait à son archevêque : « Il y a de la générosité à Sainte-Anne ; j'ai pu m'en convaincre depuis que je suis ici. À ma demande, ils ont payé 60 louis pour poser des poêles dans l'église ; on a acheté un harmonium de 65 louis. Plusieurs petites quêtes ont été faites pour l'ornementation des autels, pour mes pauvres Sœurs de la Charité, pour les pauvres, à part les quêtes ordonnées par Votre Grandeur pour le Bon-Pasteur, le denier de Saint-Pierre, la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, etc . . . »

Cependant, il y avait des réformes à opérer. La dette de la fabrique était assez considérable, et les intérêts absorbaient la majeure partie du casuel. M. Paradis proposait, comme

moyen efficace d'éteindre cette dette, de la consolider, et partant de payer des intérêts moins écrasants. Quant au spirituel, le curé, anxieux de propager le goût de la dévotion, proposait à l'évêque de fonder les quarante-heures et la confrérie du scapulaire. La moralité souffrait un peu dans certains coins de la paroisse, et M. Paradis désirait ardemment enrayer les progrès du mal, avant qu'il fût trop tard. Il demanda conseil à l'évêque, s'en rapportant à sa sagesse pour agir ensuite d'une manière plus efficace.

La population était alors de trois mille âmes environ. La besogne ne pouvait manquer au pasteur d'un troupeau aussi nombreux. Aussi se multipliait-il dans le but de rendre son ministère fructueux. Il crut d'abord pouvoir se dispenser d'un vicaire, comptant sans doute sur le collège pour en tirer du secours dans les temps les plus difficiles. Cette aide lui ayant fait défaut, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, M. Paradis dut, en 1868, demander ce vicaire dont il avait grand besoin.

M. l'abbé Paradis n'apporta guère de changements dans les constructions à la charge de la fabrique ; l'église avait été complètement terminée du temps de son prédécesseur, le presbytère était en bon ordre ; les murs du cimetière pouvaient durer longtemps encore.

M. Paradis quitta Sainte-Anne en 1875, pour aller à Saint-Anselme, dans le comté de Dorchester. Ce fut sa dernière cure, et il y finit sa carrière le 2 mars 1889. Quelques jours plus tard, l'on chanta dans l'église de Sainte-Anne un service solennel à sa mémoire. Tout le personnel du collège y assistait. On n'avait pas oublié ce digne prêtre qui, en succédant à M. Poiré, à Saint-Anselme, devait continuer l'œuvre de bien que celui-ci y avait opéré durant dix-huit ans.

M. Paradis a écrit une courte histoire de Sainte-Anne, qui se termine à l'arrivée de M. Painchaud.

(N.-E. Dionne : *Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, pp. 103-108.)

APPENDICE XXXVIII

(*Voir page 171*)

L'ABBÉ JOSEPH LAGUEUX

(1826-1888)

Monsieur Joseph Lagueux naquit à Saint-Joseph de Lévis, le 18 octobre 1826. Il était le fils de Joseph Lagueux et d'Angèle Samson. Après son cours classique et ses études théologiques terminés au Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 17 juillet 1853. D'abord vicaire à Beauport, puis à Sainte-Claire, il était, en 1855, nommé curé de Sainte-Agnès. Travailler sans relâche au salut des âmes, s'occuper même des progrès matériels de sa paroisse, se donner tout entier à son troupeau, et vivre comme ignoré du reste des hommes furent là son bonheur. Cette paroisse, qui eut les prémices de son zèle, garda toujours la première place dans son cœur. Au soir même de sa vie, il ne parlait qu'avec attendrissement de ses premiers paroissiens.

En 1862, ses vertus et ses précieuses qualités le faisaient placer, par ses supérieurs, à la tête de la grande paroisse de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. Impossible de dire ce qu'il a dépensé là d'énergie, de soins, de zèle pour le salut des âmes et la maison de Dieu. C'est dans les labeurs de ce ministère étendu qu'il a contracté la cruelle maladie qui l'a conduit au tombeau. Si le prêtre devait attendre sa récompense en ce monde, M. Lagueux aurait pu la trouver dans la profonde estime et la sincère affection que ses paroissiens lui ont gardées jusqu'à sa mort. Et lui-même pouvait dire, comme son compagnon de classe, M^gr^ Dominique Racine : « Vous aurez un curé plus savant, plus saint, plus éloquent que moi ; mais il ne vous aimera pas plus que moi. »

En 1871, il était nommé curé de Saint-Jean-Port-Joli, paroisse qui a vu les derniers efforts de son zèle et la fin de sa vie, le 28 novembre 1888.

Parmi les qualités et les vertus qui ornaient son âme, on a surtout admiré son indomptable énergie. Son caractère fortement trempé l'a fait lutter jusqu'à la fin contre les ravages d'une longue et cruelle maladie. Tranquille, assisté par son admirable sœur, il a vu la mort s'avancer pas à pas avec un affreux cortège de souffrances. Dieu l'avait doué d'un jugement droit et sûr, d'un grand sens pratique et d'un esprit d'ordre qui ne se démentit jamais. Les hommes d'affaires, qui se plaisaient à le consulter, vantaient la sagesse de ses conseils. Son dévouement à l'éducation de l'enfance se traduisait par des largesses, de chaleureuses exhortations aux parents, de fréquentes visites aux écoles, lors même que la maladie semblait lui faire une loi du repos. C'était également son estime pour ceux qui consacrent leur vie à l'instruction de la jeunesse qui lui faisait exercer envers les professeurs, prêtres et séminaristes, une si large et généreuse hospitalité. D'autres que nous ont dit sa charité, son zèle pour la maison de Dieu. Ces éloges n'étaient que mérités ; ses anciens paroissiens pourraient les confirmer. Les élèves du Collège de Sainte-Anne lui doivent la statue de la très sainte Vierge qui orne leur bocage, et la maison elle-même de généreuses souscriptions. Son souvenir vivra donc parmi nous comme celui d'un bienfaiteur.

(*Annuaire du Collège de Sainte-Anne*, 1888-89, p. 17.)

APPENDICE XXXIX

(*Voir page 326*)

SALLUSTE DUVAL
(1852-1917)

De tous les cerveaux issus de Saint-Jean-Port-Joli, le docteur Salluste Duval est incontestablement le plus transcendant. Hermycle-Salluste Duval naît le 28 février 1852, et M. Parent le baptise le jour même. Salluste étudie d'abord dans son village natal, peut-être sous la direction de sa mère, ancienne institutrice, puis de Mathilde Fournier. Il entre au Séminaire de Québec, « le 22 janvier 1864, à 6 heures du soir », note son père dans le journal de famille, en l'occurrence le *Calendrier du diocèse*. Fin septembre 1866, le jeune Duval passe au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il s'intéresse dès son enfance à la physique et à la mécanique. Chez son père, il n'aime rien tant que de démonter des montres ; il utilise même les petites roues dans des machines de son invention. À Sainte-Thérèse, il se fait autoriser à travailler dans l'orgue du Séminaire. Cette autorisation vaudra beaucoup par la suite pour le progrès de la facture d'orgue[1].

Chose curieuse pourtant, son cours classique terminé, Salluste Duval opte pour la carrière que son frère aîné a embrassée, la médecine. Sacré disciple d'Esculape, en 1874, il s'intéressera certes à sa profession, mais il ne la pratiquera guère. Il n'a que 31 ans, en 1883, quand il devient professeur à Polytechnique. Il le sera jusqu'à sa mort en 1917, enseignant les mathématiques en première année et l'électrotechnie dans les trois autres cours. Cet homme ne craint pas de se multiplier, car il enseigne simultanément la physiologie à l'Université de Montréal et les mathématiques à l'École

[1] Salluste Duval enseigna au Collège de Sainte-Anne, de 1872 à 1874, la musique vocale et instrumentale.

normale Jacques-Cartier. Il se trouvera bien d'autres occupations.

Esprit positif, Duval est avant tout mathématicien. C'est l'amour des mathématiques qui l'amène à se perfectionner en musique. Il sera, pendant une trentaine d'années, organiste à Saint-Jacques, et se sera si bien familiarisé avec la facture d'orgue qu'il deviendra ingénieur conseil de la maison Casavant, de Saint-Hyacinthe. Électricien, il installera le premier jeu électrique dans les orgues de Notre-Dame. Physiologiste, il sera le premier, affirme-t-on, à photographier le fiel. Féru de mathématiques, il correspond avec des savants français ; pendant ses vacances à Saint-Jean, ne passait-il pas des journées entières dans le grenier paternel, avec son frère Arthur, à résoudre des problèmes très arides.

Mécanicien, Salluste Duval répara aussi bien les machines d'un navire que le moteur d'une automobile. C'est ainsi qu'une compagnie de navigation lui devra de pouvoir sortir du port de Montréal un vapeur dont personne n'avait trouvé le bobo.

Salluste Duval décéda à Montréal, à son domicile de la rue Wolfe, le matin du 23 juillet 1917. Célibataire, âgé de 65 ans, il succombait à une maladie de quelques semaines. Après un libéra, il fut inhumé très simplement dans le cimetière de Saint-Jean, dans le lot de famille.

(GÉRARD OUELLET : *Ma paroisse*, pp. 317, 318, 320.)

APPENDICE XL

(*Voir page 342*)

L'ABBÉ ISIDORE DEBLOIS

(1842-1901)

L'abbé Isidore Deblois est né à Sainte-Marguerite (Dorchester) le 21 septembre 1842, de Basile Deblois et de Césaire Marcoux. Il fut baptisé à Sainte-Marie de Beauce par l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau, le futur cardinal, ordonné prêtre, onze jours auparavant, dans sa paroisse natale.

Après avoir suivi les classes du Collège de Sainte-Marie, le jeune Deblois entra en 1857 chez les Frères des Écoles chrétiennes à Montréal, où il prit le nom de Frère Héraclien. Il devint alors professeur dans la métropole et ensuite à Arichat, N.-É., à Longueuil, et à l'Académie de Québec.

Le temps de ses vœux temporaires écoulé, il quitte la communauté, en 1877, pour se livrer aux études préparatoires à la prêtrise. Il se fait alors professeur à Champlain où le vicaire, l'abbé E. Généreux, lui enseigne le latin.

Au mois de septembre 1878, tout en continuant ses études classiques, il enseigne dans la classe d'affaires au Collège de Sainte-Anne. Le 3 octobre 1880, il reçoit la tonsure ; le 2 octobre 1881, les ordres mineurs, le 22 et 23 septembre 1883, le sous-diaconat et le diaconat. Enfin le 7 juin 1884, il était ordonné prêtre à Québec par M^gr^ Racine, premier évêque de Chicoutimi. Il avait 42 ans.

Ce fut en 1887, qu'il publia ses cours de Sainte-Anne dans un ouvrage intitulé : *A theoretical and practical system of Bookkeeping*. Le *Free Witness*, dans son numéro du 1^er^ octobre 1887, appréciait cet ouvrage : « In this work, we have a much needed aid to mercantile education in this province. The work is indeed the best of the kind that has come under our notice, and we have much pleasure in recommending it to attention of those engaged in mercantile education, whether as teachers or students. »

Fatigué de l'enseignement, l'abbé Deblois quittait le collège, en juin 1893, pour quelques mois de vicariat à Saint-Joseph de Lévis. Le 24 mars 1894, Son Éminence le cardinal Taschereau lui confiait la cure de Saint-Odilon de Cranbourne.

L'abbé Deblois, se donne tout entier au progrès spirituel et temporel de sa paroisse : cathéchisme, soutien des pauvres et des malades. Il fait bâtir la chapelle de Saint-Benjamin-du-Lac-à-Busque, y érige un chemin de la Croix et fait bénir une cloche et parachever les travaux intérieurs de son église de Cranbourne. Qui dira sa piété et sa charité ? Après avoir profité de son enseignement et de ses exemples, le Collège de Sainte-Anne connut ses bienfaits. Comment pourra-t-il l'oublier ?

Ce saint prêtre mourut presque subitement le 30 mars 1901, à Frampton où il était allé aider le curé de la paroisse M. John O'Farrell. Le Collège de Sainte-Anne a fait placer dans l'église de Cranbourne une épitaphe à sa mémoire.

APPENDICE XLI

(*Voir page 89*)

L'ABBÉ GRÉGOIRE TREMBLAY
(1820-1895)

On a écrit de l'abbé Grégoire Tremblay qu'il fut un prêtre puissant en parole et en œuvre, *verbo et opere*.

Il naquit le 12 mars 1820 à Saint-Roch-des-Aulnaies. Ordonné prêtre à Québec le 9 août 1846, il fut professeur ou directeur au Collège de Sainte-Anne jusqu'en 1854. Sortant du collège pour cause de maladie, il devint pensionnaire de la société ecclésiastique de Saint-Michel, de 1854 à 1857. Vicaire un an à Notre-Dame de Lévis, il occupe ensuite la cure de Beauport pour succéder à M. Jean Langevin, nommé principal de l École normale de Québec.

Dans la plaquette l'*École Saint-Édouard*, nous lisons (p. 11) : « À son arrivée à Beauport, 1er octobre 1850, M. Tremblay n'eut rien de plus à cœur que de travailler au bien moral et intellectuel de la jeunesse. Doué d'une intelligence supérieure, d'une énergie de fer servie par une grande piété, le dévoué curé n'épargnait aucun sacrifice pour sauver le troupeau à lui confié par l'Archevêque de Québec. » Qui dira sa grande dévotion envers la sainte Vierge ?

On se rappelle encore la somptueuse église de Beauport incendiée en 1890. C'est à l'abbé Tremblay que, pratiquement, on la devait. Commencée en 1849 par son prédécesseur, M. Bernard, c'est lui, l'abbé Tremblay, qui la compléta ainsi que la sacristie. Elle mesurait 200 pieds par 80 pieds. Le portail avait 80 pieds de largeur, le carré 40 pieds de hauteur, et les flèches 225 pieds. Ajoutez à cela une sacristie de 57 pieds par 36, et vous aurez l'idée de la belle église de Beauport, sous M. Tremblay.

Il agrandit le cimetière en 1879, et construisit un nouveau presbytère.

On le voit continuer vigoureusement le mouvement de Tempérance commencé à Beauport en 1842 par M. Chiniquy. Il n'a de repos que lorsqu'il a fait disparaître les auberges dont les origines remontent à 1768.

Les paroissiens n'étaient pas toujours faciles à conduire. Un de ses prédécesseurs, l'abbé Bernard (1848-54), n'avait-il pas vu un jour sept voitures arriver au presbytère pour aller, à cause de certaines difficultés, le reconduire lui-même à l'évêque, « qui en fera ce qu'il voudra », disaient ses adversaires.

Le curé Tremblay eut à subir trois procès pour le renvoi d'un chantre du chœur de l'orgue.

Vers 1869, il réussit à ouvrir une chapelle au « Bas du Sault (Saint-Grégoire de Montmorency) et une école au Sault (Saint-Louis de Courville), et ce, au milieu de bien des difficultés.

En 1874, il a le bonheur de voir l'inauguration des premières orgues de son église de Beauport.

En chaire, il tonne contre les jeux de hasard, les tables tournantes, les danses dangereuses. On lui prête même certaines paroles excessives en politique : « Le ciel est bleu, l'enfer est rouge. » Les a-t-il, en réalité, jamais prononcées ? Ce qui est sûr, c'est qu'il ne ménageait pas ses expressions. Notre sensibilité moderne ne s'en accommoderait guère.

Pendant qu'il était professeur au Collège de Sainte-Anne, il faisait, avec son ami l'abbé Bouchy, et surtout l'abbé Pilote, partie de la « Société de L'Islet et de Kamouraska ». Ce zèle pour la colonisation, il le garda toute sa vie.

Dans l'*Histoire du Saguenay*, publié par la Société historique du Saguenay, nous lisons (pp. 262-63) :

« Le mouvement de colonisation qui devait donner naissance à la paroisse de Saint-Prime est dû à l'initiative de l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport. Au retour d'une visite dans la région du Saguenay en 1862, il entreprit d'y envoyer un certain nombre de paroissiens. « Ce monsieur, « écrit J. Perrault, avec l'aide des personnes les plus influentes « de sa paroisse, s'est empressé d'organiser une Association « de défricheurs qui ont commencé à abattre la forêt dans le

« canton Achamachouane, près de la Pointe de la Pointe-Bleue « du lac Saint-Jean. » (*Exploration de Québec au Lac-Saint-Jean*, 1863.)

« L'abbé Grégoire Tremblay disait : « Au Saguenay, « d'abord qu'on a une boîte d'allumettes et une hache, il n'y « a pas de misère à y avoir. » À part les contingents qu'il dirigea vers Saint-Prime et Sainte-Anne, il envoya plusieurs familles à Saint-Jérôme et ailleurs. Il préconisa l'ouverture d'un chemin direct de Québec au lac Saint-Jean à travers les Laurentides, par où les colons commencaient à passer. Il obtint un tracé en 1863, y dirigea lui-même les travaux, et eut la satisfaction de le voir presque réalisé en 1869. »

Taillé en hercule, il se livrait parfois à des tours de force qui amusaient ses paroissiens. C'était un jeu pour lui, faisant sa promenade après dîner, d'entrer dans la boutique de l'un ou de l'autre forgeron absent, et d'aller d'un tourne-main, porter leur enclume (histoire de taquiner) dans le clos voisin. On voit encore, dans une boutique actuelle, une enclume qu'un forgeron d'autrefois avait fixée à sa base, au moyen de tiges de fer, pour la soustraire ainsi à l'enlèvement par le curé trop taquin. Voilà ce que nous affirme Monsieur Edmond Giroux, de Beauport, de qui nous tenons plusieurs des renseignements plus haut mentionnés.

Mgr L.-A. Déziel, un de ses successeurs à la cure de Beauport, a écrit du curé Tremblay qu'il fut « un homme puissant en parole et en œuvre, colosse au point de vue intellectuel aussi bien qu'au point de vue physique ». Et le curé actuel M. l'abbé Alphonse Gagnon, écrit à son tour à M. Edmond Giroux, 30 septembre 1947 : « S'il est arrivé au curé Tremblay d'adresser si souvent des reproches à des paroissiens qui les méritaient assurément, il a fait par ailleurs une œuvre positive et de grande portée, dont ont certainement bénéficié ses successeurs : instructions solides, ministère combien actif et ordonné, au point que les heures de bureau étaient minutieusement fixées. Pour comprendre le curé Tremblay, il faut se placer au temps où il a vécu. Cela explique certains côtés (qui, aujourd'hui, étonnent) de sa vie mouvementée. S'il fut un fort physiquement, il fut surtout un vrai curé de chez nous, père d'un peuple qu'il aimait et

qu'il voulait honnête et travailleur à la mesure de sa taille et de son grand cœur. »

Retiré du ministère en 1884, l'abbé Grégoire Tremblay décéda à Beauport le 4 août 1885, dans la maison que son ami M. Hall, industriel, avait mise à sa disposition.

La mémoire de M. l'abbé Grégoire Tremblay est demeurée vivace au Collège de Sainte-Anne, au progrès duquel il n'a cessé de s'intéresser.

INDEX ONOMASTIQUE

A

Alexandre, abbé Joseph, 314.
Albert, abbé Thomas, 481.
Allaire, abbé, 420.
Anctil, Joseph, 11.
Aubin, M., 199.
Audet, abbé E., 309.
Aylmer, Lord, 87.

B

Baby, Élisabeth, 449, 532.
Bacon, abbé Charles, 456, 517, 520, 524.
Bagot, Sir Charles, 384.
Baillargeon, Mgr, 432, 449, 463, 465, 468, 469, 489, 492, 493, 512, 522.
Barnard, M., 333.
Baunard, Mgr, 395.
Beaubien, abbé N., 261, 309.
Beauchesne, J.-N., 266.
Beaudoin, abbé R., 400.
Beaumont, 483.
Béchard, Auguste, 459.
Bécot, Étienne, 267.
Bédard, Isidore, 424.
Bégin, Card., 436, 509.
Bégin, abbé Charles, **488**.
Bégin, Thomas, 55, 170, 253, 254.
Bégin, abbé Pantaléon, 254.
Bernier, abbé Bernard, 332.
Besserer, abbé G.-H., 238.
Blais, Mgr André, 207.
Blais, abbé Ludger, **508**.
Blais, abbé Walstan, **510**.
Blanchet, abbé Amable, 293, 302, **303**, 321, 459, 460, 490.
Blanchet, Mgr Norbert, 74, 93, 184.
Blanchet, Mgr Magloire, 74.
Bois, abbé Ls-E., 318.
Bossé, Mgr F.-X., 126.
Bonenfant, J.-B., 501.
Boudreault, P.-T., 441.
Boulet, Mgr Auguste, 179.
Boulet, dame veuve François, 272.
Bourassa, abbé Napoléon, 508.
Bourget, 438.
Bourget, Mgr, 517, 518, 520, 521, 522, 527, 528.
Bourret, abbé L.-Alexis, **503**, 504.
Brodeur, le curé, 13, 253.
Branchereau, abbé, 83.
Bourgelas, 400.
Brassard, abbé Moïse, 437, 438.
Brasseur de Bourbourg, abbé, 462.
Braun, S. J. le Père, 464, 468, 472.
Bruchési, Mgr, 527.
Buies, Arthur, 126, 456.
Buteau, abbé, 293, 294, 295, 301, **302**, 306, 309, 311, 313, 315, 324, 338, **349**, 517, 518, 534.

C

Cadieux, abbé Louis-Marie, **443**, 444, 449, 488, 489.
Caldwell, Sir John, 183.
Campbell, 101.
Caron, abbé F., 233, 309.
Caron, Thomas, v.-g., 433; 490.
Casault, L.-J., 119.
Casgrain, Eugène, 437.
Casgrain, Ph.-Baby, 79.
Casgrain, abbé René, 196.
Casgrain, H.-R., xiv, 54, 83, 88, 89, 90, 95, 126, 173, 179, 251, 261, 319, **532**.
Casgrain, Arthur, 394, 398.
Casgrain, Hon. Chs-Eusèbe, 61, 83, 91, 444, **449**, 532.
Casgrain, abbé Alphonse, 456, 491.
Cauchon, J., 275.

Cazeau, le grand-vicaire, 207, 239, 273, 295, 433.
Cecil, abbé J.-E., 154, 169.
Chandonnet, abbé, 506.
Chapais, Hon. Jean-Chs., 397, 437, **497**.
Chapais, Sir Thomas, xi, 497.
Chapleau, Hon., 500.
Charland, le Père T., 516, 528, 529.
Charland, abbé Victor, 535.
Chartier, abbé Étienne, 14, 15, 16, 17, 418, 419, **420**, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 482.
Chateaubriand, 359, 362, 384.
Chauveau, Hon., 454.
Chénier, 427.
Chiniquy, **436**, 438, 439, 483, 495, 548.
Choquette, Mgr, 432.
Chouinard, H.-J.-J.-B., 209.
Cimon, le juge Ernest, 209.
Cloutier, Mgr Gabriel, 334.
Cloutier, abbé Cléophas, 38, 88, 89.
Clermont, abbé Louis, 491.
Colborne, 427, 428.
Collet, abbé Chs-Allyre, 262, 303.
Conroy, Mgr, 348.
Cook, Mgr, 231.
Costigan, Hon. John, 126.
Côté, abbé T.-B., 439.
Côté, abbé Jacob, 439.
Coulombe, Marguerite, 451.
Couture, abbé Jos., 218.
Croff, Mme, 502.
Cuthbert, abbé, 423, 424.

D

Dalhousie, Lord, 9, 13, 139.
Danais, Amédée, 237.
Deblois, abbé Isidore, **545**.
Deguise, Dr Charles, 79, 399.
Deguise, Florent, N.P., 79, 234.
Delâge, M. le curé, 261, 452.
Delagrave, abbé Théodule, 264.
Demers, abbé Jérôme, 9, 10, 11, 12, 14, **411**, 412, 435, 462.
Demers, Mgr, 83, 93, 101, 168.
Denaut, Mgr, 405, 446.
Desaulniers, abbé Isaac, 438.
Deschênes, le docteur Henri, 236.
Deschênes, le sénateur Arthur, 262.
Deschênes, Hon. Gilbert, 334, 491.
Desgagné, abbé Narcisse, 456.
Desjardins, mademoiselle Éléonore, 234.
Desjardins, le docteur Arthur, 237.
Desjardins, le docteur Hospice, 237.
Desjardins, abbé Hospice, 264.
Desjardins, abbé Louis-Joseph, 83, 91, 94, **445**, **446**.
Desjardins, Odilon, 266.
Dessaint, Alexis, 262.
Dessaules, L.-A., 517.
Déziel, Mgr, 463, 549.
Dion, Alfred, M.P., 456.
Dion, abbé Éloi, D., 309.
Dionne, Amable, 9, 12, 49, 121, 436, 437, 449, 454.
Dionne, abbé Alfred, 498.
Dionne, docteur N.-E., xv, 209.
Dionne, Élisée, 79, 201, 318.
Dionne, abbé Émile, 354.
Dionne, Ernest, 261.
Dionne, abbé Henri, 152, 206.
Dobelle, le sergent, 318.
Dollard, Mgr, 429.
Donaldson, 395.
Doucet, abbé S., 309.
Douville, Mgr J.-A., 25, 48, 443.
Drapeau, Stanislas, 453, 456.
Drolet, Gaspard, 462.
Dubé, Alphonse, 267.
Dubé, abbé Herménégilde, 264, 302.
Dubé, abbé Pascal-Prudent, 167, 215, 221, 239, 256, 280, 313.
Dubé, abbé Paul, 261, 264, 302.
Dubuc, Sir J.-E., A.
Dufour, abbé Édouard, **538**.
Dufresne, abbé, 483.
Dugal, Mgr L.-N., 479.
Duhamel, Mgr, 342, 519.
Dumais, chan. Ludger, XIV, 71, 87.
Dumais, Émile, 175, 192.

Dumais, Paul, 267.
Dumais, Vincent, 11, 261.
Dumont, Joseph, le chevalier, 267.
Dunn, abbé William, 307, **331**.
Dupanloup, M^gr^, 239, 240, 242, 260, 285.
Dupont, les abbés Charles et Alfred, 154.
Dupont, Robert, 5.
Dupuis, J.-Bte, 491.
Dupuis, M^gr^ Fernand, 334, 491.
Durham, Lord, 514.
Duthoit, Eug., 318.
Duval, Salluste, 326, **543**.

E

Elgin, Lord, 454.
Emard, M^gr^, 527.
Evans, 100.

F

Fabre, M^gr^, 342.
Facile, Frère, 102.
Fafard, l'abbé Ed., 318.
Fatima, 404.
Fauteux, Aegidus, 427.
Ferland, abbé J.-B., 20, 422.
Filippi, M^gr^, 521.
Fitzpatrick, Sir Chs, 209.
Flory, le lieutenant, 318.
Forget, M^gr^, 236.
Forget, Rodolphe, 397.
Forgues, abbé, 307, 311, 492, 511.
Forbin-Janson, M^gr^, 47.
Fortin, Augustin, 266, 268.
Fortin, M. le curé, 393.
Fortin, Gonzague, 505.
Fournier, abbé Ls.-G., 229, 247.
Francheville, le curé, 393.
Fréchette, Louis-Honoré, 209, 387, 395.
Frenette, abbé Eug., 309, 338.
Freppel, M^gr^, 115.
Fustel de Coulanges, XI.

G

Gagnon, abbé Alphonse, 549.
Gagnon, abbé J.-Bte, 456.
Gagnon, l'honorable, Ernest, 209.
Gagnon, l'Honorable Onésime, I, IX.
Gagnon, abbé Hyacinthe, 309.
Gagné, Auguste, 267.
Gagné, abbé Lucien, **313**, 321.
Gambetta, 471.
Garon, abbé Louis, 354.
Garon, abbé Samuel, 264, 302, 456.
Garon, notaire Pierre, 499.
Gaspé, Ph.-Aubert de, 314.
Gasquet, Dom., XIV.
Gaulin, M^gr^, 422.
Gaume, M^gr^, 240, 242, 260, 519, 520, 523.
Gauthier, abbé J.-Fr., 456.
Gauvreau, abbé C., XIV, 53, 78, 83-98, 102-106, 133, 163, 207, 209.
Gauvreau, Lucien, 384.
Gauvreau, abbé Antoine, 460, 508.
Giasson, Honoré, 267.
Giblin, 16.
Gignac, abbé Joseph-G., 248.
Gingras, abbé Nérée, 438.
Girard, abbé Adolphe, 456.
Girod, 427.
Giroux, Edmond, 549.
Gosford, Lord, 449.
Gosselin, le chanoine David, 243, 244, 440, 477, 510.
Gosselin, Jean, 261.
Gousset, le cardinal, 240.
Gratry, Père, 77, 461.
Gregory, 395, 397.
Grenier, abbé J.-B., 439.
Grondin, abbé Ls-Et., 313, 321.
Groulx, abbé Lionel, X, 526.
Guay, M^gr^ Chs, 262.
Guéranger, Dom, 242, 523.
Guy, abbé Claude, 264.
Guy, M^lle^, 316.

H

Hailandière, M^gr^ de la, 428, 429.
Hamel, 425.

Hamelin, abbé L., 261.
Hamilton, 416.
Harding, 405.
Harkin, abbé, 93.
Harper, abbé, 161.
Head, Sir Edmund, 175.
Hébert, abbé N.-T., 436, 437, 451-455, **486**, 498.
Hébert, abbé Octave, 487.
Henderson, John-Peter, 74.
Holmes, abbé, 461.
Horan, M^gr, 198.
Hubert, M^gr, 405, 446, 447.
Hudon, abbé Joseph, 455, **536**.
Hudon, abbé Maxime, 235, 266, 309.
Huot, le peintre Charles, 262.

J

Jean, Cyprien, 353.
Jones, Thomas, 120.

K

Kirouack, abbé H., 307, 321.
Kempt, Sir James, 425.

L

Lacordaire, 89.
Laflèche, M^gr, 281, 342.
Lagacé, abbé Pierre, 79, 167, 213, 222, 340, **506**.
Lagueux, abbé Joseph, **541**, **542**.
Lambert, Zoël, 326.
Landry, le docteur, J.-E., 318.
Lancaster, 14.
Langevin, Sir Hector, 462.
Langevin, abbé Jean, 463, 547.
Langevin, le grand-vicaire, **479**, 480.
Langevin, s.j. le Père, 528.
Langevin, M^gr, évêque de Rimouski, 304, 308.
Langevin, abbé Antoine, 152, **160**, 223.
Lapointe, abbé Épiphane, 34, 75, 101, 438, 439, 441, 492, 493.
Larocque, M^gr Charles, 255, 519.
Lartigue, M^gr, 422, 426.
Larue, le docteur H., 180.
Lavery, le juge, 262.
Leclerc, abbé Bruno, v.g., 219, 221, 247, 280, 455, **530**.
Leclerc, abbé Édouard, 264.
Leclerc, abbé Léandre, 490.
Leclerc, abbé Nazaire, 202, 312, 484.
Légaré, M^gr, 319, 478.
Lemieux, abbé Wilfrid, 397.
Lemieux, M^gr Maurice, 245.
Léon XIII, 527.
Leprohon, abbé, 131, 437.
Lessard, abbé Louis-N., 334.
Letellier de Saint-Just, 34, 261, 262, 318, 345, 497, **499**.
Letellier, J.-Bte, 397.
Levasseur, abbé Jos, 354.
Lévesque, Georges, 395, 396, 398.
Lindsay, abbé Lionel, 534.
Lizotte, abbé Jos.-E., 262, 456, 490.
Lynch, M^gr, 171, 216, 255.
Luigi, M^gr F., 518.

M

Mailloux, abbé, 25, 39, 40, 78, *passim* **168**, **170**, 183, 348, 428, **435**, 476, 483, 490, 503.
Mallet, Mère, 316.
Marion, Séraphin, 244.
Marsan, Amédée, 236.
Martineau, abbé, 439.
Martin, notaire, 99.
Martineau, Augustin, 11.
Martin, Vincent, 6.
McKernan, le professeur, 248, 256, 258, 270, **340**.
Meilleur, le docteur, 172.
Mermillod, le cardinal, 292.
Méthot, abbé F.-X., 235, 248.
Michaud, Père Joseph, c.s.v., 79, 268, 384.
Milnes, Sir Robert Shore, 2.

Miville, François, 11.
Miville, Mgr Georges, 334, 491.
Montalembert, 242, 464.
Moquin, avocat, 449.
Moreau, Mgr, 342.
Morin, Auguste-Norbert, 64, 464.
Morin, J.-Bte, 9.

N

Naud, abbé Jean, 153, 154, 183, **476**.
Normant, 433.

O

O'Connor, Henry, 258.
O'Farrell, abbé John, 546.
O'Grady, 430.
O'Leary, abbé Peter, 262.
Olivier, Louis, 266.
Orfroy, abbé Urbain, **447**.
O'Regan, Mgr, 438.
Otis, abbé Lucien, 456.
Otisse, 101.
Ouellet, David, 161, 251.
Ouellet, abbé Antoine, 330.
Ouellet, Rémi, 56.
Ouellet, Gérard, 544.
Ouellet, J.-Bte, 11.
Ouimet, M., 56.

P

Painchaud, C.-F., 1-39, 92, 105, 405, 405-424, 435, 447, 476.
Painchaud, le Dr, 29.
Pagé, M. le curé, 393.
Panet, Mgr, 1-15, 45, 394, **407**, 408, 408-426, 443, 444, 449, 483.
Pageau, le Dr Jos., 237.
Papineau, 427.
Paradis, abbé Alfred, 238.
Paradis, abbé F.-I., 216, 221.
Paradis, abbé Odilon, 261, **539**.
Paquet, abbé Benjamin, 517.
Parent, Étienne, 149, 155, 331, 464.
Parent, abbé Léon, 309, 456.
Parent, abbé Louis, 204, 261, 304.
Parent, Prudent, 234.
Patrizi, le cardinal, 259, 260.
Pelletier, abbé Alexis, 239-244, 259-261, 275, 277-281, **516**.
Pelletier, abbé J.-Achille, 456.
Pelletier, Alphonse, 14, 490.
Pelletier, abbé André, 79, 87, 101, 198, 226, 227, 241, 244, 352, 490, 498.
Pelletier, abbé Jean-Bte, 232.
Pelletier, Dominique, 353.
Pelletier, abbé Ths-Benjamin, 6, 20, 43, 44, 56, 65, 83, 98, **238**, 428, 429.
Pelletier, abbé Narcisse, 230.
Pelletier, Philippe, 261, 266.
Pelletier, Honorable Ls-Ph., 334.
Pelletier, Pantaléon, 334.
Pelletier, Sir A.-P., 126.
Persico, Mgr, 527.
Pilote, abbé Frs, 27, 28, 50, 61, 62, 83-94, 100, 110, 129, **130**, 181, 185, 199, 288, 296, 347, 351, **451**-460, 476, 487, 548.
Pie IX, 253.
Pineau, Josué, le chevalier, 267.
Pinsonnault, Mgr A., 275, 276.
Piuze, le notaire, 27.
Plessis, Mgr, 1-3, 9, 85, 361, 422, 435, 443-449.
Poiré, abbé Chs-E., 309, 310, 334, **337**, 344.
Potvin, abbé J.-Bte, 120, 410.
Potvin, abbé Hyacinthe, 86, 163, 180, 258, 332, 454.
Potvin, abbé Georges, 126, 167, 307, 308, **321**, 456, **492**.
Pouliot, abbé Pascal, 6.
Proulx, Firmin-H., 202, 278, 280, 505.
Proulx, abbé Narcisse, 317, 338, 341, 347, 354.
Proulx, abbé Louis, V.-G., 93, 314, **431**.
Provencher, Mgr, 337.

Q

Quertier, abbé Édouard, 101, 184, 192, 197, 322, 464. *482*-485, 516.

R

Raby, abbé, 432.
Racine, M^gr, 545.
Raimbault, abbé Jean, 2, 3, **405**.
Raymond, M^gr Sabin, 431, 433.
Richard, abbé Ch.-Stanislas, 456.
Richard, François, 11.
Richard, Édouard, 86, 472.
Richard, le chanoine Charles, 262.
Rouleau, Chs-E., le chevalier, 209, 267, 268, 403.
Roussel, abbé P., 261.
Routhier, abbé Jos-Honoré, 203, **495**.
Routhier, A.-B. le juge, 258, 259, 266.
Roy, abbé Clovis, 94, 101, 309.
Roy, M^gr P.-Eug., 525.
Roy, Chs-F., 500.
Roy, Pierre-Geo., 534.
Roy, le Dr Salluste, 334.

S

Saillant, Julien, 10, 11, **413**, 418.
Saint-Aimé, Georges, 259, 261, 278.
Sasseville, abbé, 464, 475.
Sauvageau, abbé Geo.-Éric, 295, 301, **320**, **534**.
Schmouth, J.-D., 202, 280, 353.
Signay, M^gr, 21, 24, 41, 60, 103, 254, 422, 423, 461, 480, 488.
Sirois, M^gr N.-J., 126, 217, **512**.
Sirois, le curé Zéphirin, 254.
Sirois, le notaire Philippe, 262.
Smith, le Seigneur, 11.
Soulard, Joseph, 490.
Stremler, abbé, 241, 242, 464.
Stuart, 423.
Sylvain, Philippe, 209.

T

Taché, Jean-Chs, 251.
Taché, M^gr, 168, 264, 343, 520.
Taché, Sir Pascal, 266, 464, 514.
Tanguay, Georges, 79.
Tanguay, M^gr Cyprien, 33, 412, 492.
Tanguay, Omer, 261.
Taschereau, Sir Elzéar, 79.
Taschereau, M^gr, 241, 306, 345, 349, 434, 440, 462, 482, 487, 517, 521, 522, 527, 535.
Taschereau, Antoine, 397.
Taschereau, Linière, 262.
Têtu, abbé Henri, 258, 261, 262, 409, 532.
Têtu, abbé Alphonse, 334, 354, 407, 489, 500.
Têtu, abbé Ludger, 264, 344.
Têtu, abbé François, 248, 498.
Têtu, Émile, 267.
Têtu, Dr Ludger, 234, **501**.
Têtu, abbé David-H., 204, 261, 309, 331, **490**.
Théberge, M. le curé Stan., 393.
Théberge, abbé Adrien, 99.
Tourangeau, Octave, 235, 237.
Tremblay, abbé Alfred, 334, 456.
Tremblay, abbé Wilbrod, 313, 322.
Treiche, abbé de la-, 461, 474.
Tremblay, abbé Grégoire, 72, 76, 79, 89, 90, 92, 103, 110, 139, 144, 455, 463-469, 490, **547**.
Trudelle, abbé Chs, XIV *et passim*, 105, 267, 309, 311, 334, 412, 430.
Turgeon, M^gr, 22, 55, 83, 86, 93, 101, 103, 254, 449, 461, 465, 487.
Turcotte, Honorable J.-E., 18, 238.

V

Vallée, abbé J.-Bte, 229, 309, 456.
Vallée, abbé Achille, 229, 248, 280, 282, 309, **514**, 534.
Vallée, Pamphile, 261.
Vallée, abbé Stanislas, 161, 247, 257.
Vandry, Alfred, 354.
Varin, abbé C., 6, 59.

Verreault, Pamphile, 259.
Verreau, abbé H., 202.
Verreault, Gustave, 342.
Veuillot, Louis, 239, 240, 242, 285, 464, 525.
Vézina, abbé D., 261.
Viau, Pierre, v.-G., 9, 444, 449.
Villeneuve, abbé Pierre, 436.
Vinet, M^gr^, 276.

W

Wellington, 405.
Wexler, M., 254.
Whelan, Thomas, 314.

Z

Zozime, Frère, 102.

INDEX ANALYTIQUE

A

Acte d'érection civile, 376.
Acte d'Union (l') et l'assimilation des Canadiens, 53.
Affiliation du Collège à Laval, 215.
Affiliation du grand séminaire à l'Université, 316.
Aile Pilote : choix du site, 150.
Anciens Canadiens (les) : décès de l'auteur, 314.
Anciens élèves : les principaux, 33, 34, 79, 126, 209, 262, 334.
Anglais : liste de professeurs, 182.
Anglification, 4.
Agriculture : l'École d'Agriculture, 99, 100. Le *Journal d'Agriculture*, 100. La Société d'Agriculture du Bas-Canada, 100.
Améliorations : cuisine et réfectoire, 339.
Amicales : leur force, 199.
Angulaire (pierre), 51, 157.
Annales collégiales : leur substance et leur valeur, XIII et XIV.
Apostolat de MM. Mailloux et Lapointe aux Illinois, 438.
Appendices, leur utilité, XV.
Appui des grands-vicaires Demers et Viau, 9.
Aumônier des patriotes de 1837, 427.

B

Baldwin, honorable Robert : son élection dans Rimouski, sa visite à Sainte-Anne, 63.
Banqueroute (la) : elle est imminente, 306, 308.
Bénédictions, 15, 50, 57, 160, 194.
Bienfaitrice (une) Madame F. Boulet, 272.
Blason (explication du), 316.
Bookkeeping (manuel Deblois), 545.
Bonheur des agriculteurs, 203.
Bourgelas (le lac) : description, 400. Utilité pratique, 401.
Boutotte (la montagne à), 401.

C

Cabane des fées : description et légendes, 399.
Canon (la Roche à Canon), 158.
Cantate à Pie IX, 329.
Cap Martin (le) : souvenir qu'en a gardé le zouave Rouleau, 403.
Capot d'écolier, 58.
Catalogue des Anciens, 249.
Chanson composée par un élève de Belles-Lettres : L.-H. Fréchette, 387.
Chant : édition du manuel Bouchy, 137.
Chant et musique, 182.
Chapelles collégiales, 71.
Chartier : incident *diplomatique*, 369, 420, 423.
Chauffage (système de), 339.
Chateaubriand : lettre à M. Painchaud, 359, 384.
Cercles agricoles (idée génératrice des), 341.
Cimetière collégial, 274.
Cinq évêques en visite à Sainte-Anne, 342.
Cinquantenaire (les fêtes du), 353.
Classiques (la question des) 242 et passim, 259, 277, 283, 516-529.
Colonie canadienne à Paris en 1858, 495.
Colonie suisse à Sainte-Anne en 1665, 402.

Colonisation. Elle est le remède contre l'émigration aux États-Unis, 179. — Les prêtres s'y dévouent, 436. — Excellent travail de MM. Pilote et Hébert, 452, 453.
Colonisateurs : plusieurs prêtres de Sainte-Anne, 455, 456.
Congés (les), 118.
Congrégations, 42.
Consécration de Mgr Taschereau, 306.
Conscription : Grâce à la Madone, les élèves y échappent pratiquement, 171.
Conseils marqués au coin de la sagesse, 518, 520.
Constitutions et réglément, 85.
Contrat pour la construction du Collège Painchaud, 11.
Corporation externe, 204.
Corporation interne, 85, 204, 205.
Cours commercial (son établissement), 51.
Cours de récréation en 1848, 94.
Couvent paroissial (bénédiction et développement du) 316, 504.

D

Délégué apostolique : le collège et la paroisse vont saluer à la gare Mgr Conroy, 348.
Description romantique du panorama aperçu de la Butte, 95-98.
Dimensions du collège, 11.
Directorat de MM. Cléophas Cloutier et Grégoire Tremblay, 88.
Discours de M. Chartier, 369.
Divisions intestines, 219.

E

Éclairage (nouveau mode d'), 199.
Écoles d'Agriculture : M. Pilote en visite plusieurs en Europe, 185; fondation et développement de l'École de Sainte-Anne, 99, 100, 147, 172, 173, 192, 193, 233-236, 252, 328, 333, 341.
École Ménagère . . . avant la lettre, 457.
École Normale (projet d'une) 141.
Écoles primaires insuffisantes, 5.
Études à Paris en 1854, 138.
Églises de Sainte-Anne, 70.
Économe laïc (un) Thomas Bégin, 170.
Examens publics d'autrefois, 136.
Exercices du mois de Marie, 184.
Exposition de Paris, visitée par M. Pilote en 1867, 250.

F

Fatima, 404.
Fédération des Amicales. Cette fédération serait une force, 199.
Ferme du Collège : le loyer en question, 333.
Fête traditionnelle du Supérieur, 92.
Fête du Supérieur en 1874, 329.
Fête de la chapelle, 256.
Finances, ce qu'était l'état des finances, en 1863, 232 ; ce que Mgr Baillargeon en pensait en 1870, 289.
Fondation du Collège : Sainte-Anne l'emporte sur les paroisses rivales, 13.
Fontaine et *réservoir*, 200.
Frères (la question des), 62, 101.

G

Gagnon, l'honorable Onésime : lettre préface, IX.
Gauvreau, abbé Célestin : portrait et biographie, 83-86 ; sa personnalité, 109.
Gazette des Campagnes, 201, 202, 203, 505.
Générosité d'un vieux serviteur, 234.
Glissoire : création, 317, description, 346.

Grand-Tronc, 194, 198.
Grande Tronciade (extraits de la), 398.
Guerre franco-prussienne. Lettre de l'abbé Bouchy sur la défaite de la France en 1870, 466, 467.

H

Henderson, John-Peter : histoire édifiante, 74.
Héroïque dévouement d'un curé à l'œuvre de l'éducation, 476, 477.
Héros de la cause française et catholique, 329, 330.
Histoire (l'). En 1872, les questions d'histoire intéressent vivement les élèves, 330.
Histoire du Collège : raisons de sa publication, XIII.
Hospice (fondation d'un), 316, 504.

I

Incendies, 102, 103, 138.
Inauguration de la chapelle, 257.
Incorporation (difficultés de l'), 23.
Indifférence de certains Anciens, 321.
Inscriptions, 13, 49, 51, 158, 319.
Infaillibilité pontificale, 275, 284, 287.
Institution Royale : ses dangers, 4.

L

Laboratoire (le) en 1843, 62.
Lacordaire (le cercle), 485.
Lancaster. Méthode d'éducation dite lancastrienne, 14.
Langevin, abbé Antoine, v.g., curé de Saint-Basile, de Madawaska : bienfaiteur insigne, 169, 480.
Lecture des notes, 271.
Lectures spirituelles, 228.
Lettre de M^gr^ Baillargeon à M. Pilote, 289.
Lettre de M. Pilote à M^gr^ Baillargeon, 291.
Libéralisme. L'abbé Alexis Pelletier combat le libéralisme de 1872 à 1876, 517.
Lieutenants-gouverneurs : quatre Anciens de Sainte-Anne, 107.
Livres (la pénurie des), 112.
Lumière électrique, 200.
Lutte de M. Mailloux contre Chiniquy, 436.

M

Madawaska. Ce que le Madawaska doit au grand-vicaire Langevin, 479-481.
Madones, 171.
Manifeste de M. Painchaud, 363.
Manoir Dionne, 404.
Manuels, 57.
Manuscrits très nombreux de M. Mailloux, 441.
Marbre à la mémoire de M. Painchaud, 49.
Mariée qui se fait attendre le matin des noces, 451.
Marteau (pseudonyme de l'abbé Louis Proulx, 432.
Médecins (les) à Sainte-Anne, 236.
Milice (la) en 1863, 217.
Missions de M. Painchaud, 3.
Messes, 161.
Météréologiques (tables) : quelques faits typiques, 389-392.
Modèle d'éducateur et de conseiller, 411, 412.

N

Nicolet. La fondation du Séminaire, 406.
Notes de l'historien J.-B. Ferland sur M. Chartier, 422.
Noyade de l'abbé Ludger Têtu, 344.

O

Observatoire Beaudoin (abbé Richard), 400.

Œuvre Saint-Charles, 154.
Offices paroissiaux : le collège s'en retire en 1859, 163.
Ordinations sacerdotales au collège, 101.
Organisation et programme des études, 14.
Orgues, 137, 182, 183.

P

Painchaud. Portrait physique et moral de M. Painchaud, 31, 32, 33.
Painchaud (la *Société*), 269, 270.
Partisannerie politique, 117.
Patriotes de 1837, 427.
Patronage de Saint-Joseph, 160.
Phrases (les) : leur origine, 230, 341.
Pelletier, Thomas-Benjamin : portrait physique et intellectuel, 44.
Philosophie (cours de) 229.
Pilote : son rôle, notes biographiques, 129-133 ; son éloge, 161, 459, *curriculum vitæ*, 451-460.
Pilotines. — Fondation des *Pilotines* à Saint-Augustin, 458.
Pins (les) : lieu de promenade, 402.
Plan Bacon (études), 327.
Plan-relief du collège envoyé à l'Exposition de Paris, 25.
Pointe de la Rivière-Ouelle, 393.
Polémiste formidable, 528.
Prélats : quatre Anciens de Sainte-Anne, 245.
Prêt à Dieu (tradition collégiale du), 339.
Programme de la *Gazette des Campagnes*, 203.
Promenades au Cap-Martin en 1846, 75.
Promenades des écoliers, 398-405.
Promenades : description par M^gr^ Baunard, 395.
Prônes d'autrefois, 459.
Prospectus de 1842, 57.
Punitions corporelles, 90, 315.

Q

Quarante-Heures au Collège, 327.
Quarante-Heures (l'institution des), 327.
Quertier (éloge du curé), 322 ; notice biographique, *482-485*.

R

Recrutement sacerdotal avant la lettre, 154.
Règles dictées par M. Painchaud, 413-419.
Règlement. M. Pilote établit le règlement en 1842, 43.
Règne (fin du) de M. Pilote, 253, passim.
Rentrée d'autrefois (description d'une), 379.
Restauration collégiale, 301, *passim*.
Retraites pastorales, 46.
Réunion d'Anciens et d'amis, 309.
Rimouski : la fondation du Séminaire, 492.
Rivalité des paroisses : Kamouraska Rivière-Ouelle, Sainte-Anne, 9.
Rivière-Ouelle : la paroisse, 393, 407 ; le couvent, 408 ; admirable charité du curé Panet, 409. — *La Pointe :* endroit historique et légendaire, 393 ; lieu de promenade 394. — *Le Quai :* son histoire, sa chapelle, son hôtel, 396, 397 ; endroit traditionnel de la promenade des Finissants, 398.

S

Saguenay. — L'avenir du Saguenay est prédit par M. Pilote en 1851, 453. Ce que le Collège a fait pour cette région, 454, 456. — Conflagration de 1870, 274.
Saint-Denis (le quai), 397.
Saint-Louis de Gonzague (la Société), 269.

Saint-Thomas d'Aquin (l'Académie) 269, 270.
Sainte-Famille (les Sœurs de la) 316.
Salle élémentaire (la), 383.
Seigneurs (les droits des), 25, 26.
Séminaire de Québec, 130.
Site du Collège : raisons de ce choix, 13.
Souscription de $50,000., 319.
Souvenances Canadiennes, XIV.
Stanfold (l'Académie de), le collège ne peut en prendre la direction, 230.

T

Table des matières, 551.
Taschereau (M^gr.) ; le futur cardinal est le sauveur du collège, 301 et le chapitre VIII.
Tempérance.—La tempérance vient à son heure, 436 ; elle est prêchée et organisée, 483-485.
Tours de force, 549.
Traduction. — Méthode de Julien Saillant, 417.
Tremblay, abbé Grégoire : portrait physique et moral, 89 ; notice biographique, *547-550.*
Tremblement de terre de 1870, 305.
Trente-Sept lots (vente des), 249.

U

Ultramontanisme, 277, 283, et passim.
Université Laval, 122, 124, 205.

V

Vacances, 104, 105.
Vatican (concile du), 264.
Veuillot. — M^gr P.-E. Roy propose Louis Veuillot comme modèle aux jeunes de l'A.C.J.C., 525.
Visites épiscopales, 168, 184, 216, 255, 261, 264, 276, 317, 328, *342.*
Visite des élèves du Séminaire de Québec à Sainte-Anne, 195.
Visite des élèves de Sainte-Anne au Séminaire, 198.
Voie ferrée, 194, 396.
Voyage de M. Pilote en Europe, 186, 191.
Voyage en Europe de MM. André Pelletier et Henri-Raymond Casgrain, 174.

Z

Zouaves canadiens (les), 465.

N. B. — Ces tables onomastique et analytique ont été dressées par MM. les abbés Charles Bourque et Camille Mercier. Les photos sont de M. l'abbé Maurice Raymond. M. l'abbé Antoine Drapeau nous a aussi prêté son généreux concours.

Cordial merci à ces dévoués collaborateurs.

W. LEBON, ptre.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Avant-propos: Lettre de l'Honorable Onésime Gagnon, Trésorier de la Province, président de l'Amicale IX

Préface XIII

CHAPITRE PREMIER [1]

LE SUPÉRIORAT DU FONDATEUR

L'ABBÉ CHARLES-FRANÇOIS PAINCHAUD

(1827-1838)

LES ORIGINES DU COLLÈGE

I. — *Le curé fondateur.* — Origine de M. Painchaud. — Protégé par M^gr^ Plessis et l'abbé Raimbault. — Missionnaire en Gaspésie. — Curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. — L'Institution Royale et l'éducation 1

II. — *La fondation.* — Préliminaires de la fondation du collège. — Luttes entre Kamouraska, Rivière-Ouelle et Sainte-Anne. — M^gr^ Panet en faveur de Sainte-Anne. — Construction du collège 9

III. — *L'organisation.* — Bénédiction de la maison par M^gr^ Signay. — L'incident Chartier. — Son système d'éducation. — L'abbé Louis Proulx, deuxième directeur. — M. Mailloux lui succède 15

IV. — *L'incorporation.* — Difficultés qu'elle présente. — Prospectus du collège. — On établit la Corporation. — Craintes de l'évêque. — Entrée de M. Pilote au collège 25

V. — *Maladie et mort de M. Painchaud.* — M. Mailloux veut quitter le collège. — La santé de M. Painchaud décline. — Cause de son mal. — Sa mort. — Inhumation dans sa paroisse natale. — Portrait de M. Painchaud. — Ses élèves 28

[1] Ce chapitre n'est qu'un bref résumé du volume qui sera bientôt réédité : *Vie de C.-F Painchaud*, par N.-E. Dionne (Québec, Léger Brousseau 1894, 440 pages).

CHAPITRE DEUXIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. MAILLOUX

(1838-1847)

L'ESSOR

I

(1838-1845)

M. Mailloux est nommé supérieur du collège et curé de Sainte-Anne. — Coup d'œil sur le collège après la mort du fondateur. — Congrégation de la Sainte-Vierge et Société des Saints-Anges. — Le règlement. — Entrée de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier. — M^gr^ Turgeon invité à se fixer à Sainte-Anne. — La première retraite du clergé. — On décide l'établissement d'un cours commercial. — Secours financiers et constructions. — Circulaire au clergé. — Entrée de l'abbé Célestin Gauvreau. — Bénédiction du nouveau collège. — Son fonctionnement. — Maladie de MM. Pilote et Mailloux. — Décès de MM. Varin et Raby. — En 1844, il est question de confier aux Frères l'enseignement du nouveau collège. — Visite de l'Honorable Robert Baldwin. — Fête à M^gr^ Signay créé archevêque. — Activités de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier..... 39

II

(1845-1847)

Les dernières années du supériorat de M. Mailloux. — Construction de l'église paroissiale. — Histoire des églises de Sainte-Anne et des chapelles du collège. — Épreuves financières de l'institution. — Consécration de la nouvelle église. — Décès du curé Orfroy et du serviteur irlandais Henderson. — Retraite prêchée par M. Quertier. — Promenades au cap Martin. — Entrée au collège de l'abbé français Pierre Bouchy. — Démission et départ de M. Mailloux. — Ses principaux élèves..... 69

CHAPITRE TROISIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. CÉLESTIN GAUVREAU, V.-G.

(1847-1853)

LES CONSTITUTIONS

I

(1847-1851)

Portrait de M. Gauvreau. — Son élection. — *Curriculum vitæ*. — Constitutions et règlements. — Établissement de la Corporation interne. — M. Cléophas Cloutier, directeur. — M. Grégoire Tremblay lui succède. — Les deuils : l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain, l'abbé Louis-Joseph Desjardins. — La fête du supérieur. — Visite de M^gr^ Turgeon, de M^gr^ Demers. — Les cours de récréation : description par l'abbé Henri-Raymond Casgrain. — Départ de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier. — Dès 1845, M. Pilote a parlé d'une École d'agriculture. — Ordinations sacerdotales. — Fête de saint Louis de Gonzague. — La question des Frères à Sainte-Anne. — Menace d'incendie. — Mort de M^gr^ Signay. — La date des vacances 83

II

(1851-1853)

Personnalité de M. Gauvreau. — Il voudrait démissioner. — Le personnel du collège. — L'abbé Bouchy apprécié par l'abbé H.-Raymond Casgrain. — La question politique au temps de Chapais et de Letellier. — Règlement des congés. — Le supérieur au repos. — Décès de MM. Jean-Bte Potvin, Thomas Jones, de l'abbé Étienne Chartier et de l'Honorable Amable Dionne. — On accepte le projet d'affiliation à l'Université Laval. — Démission de M. Gauvreau. — M. Pilote élu supérieur 109

CHAPITRE QUATRIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. FRANÇOIS PILOTE
(1853-1862)

LES DÉVELOPPEMENTS

LES DÉPARTS

I

(1853-1856)

Rôle de M. Pilote. — *Curriculum vitæ :* sa paroisse natale, ses études, son vicariat, son entrée à Sainte-Anne. — Vie du collège. — La retraite. — Visite et ordinations par M^gr^ Signay. — Les examens. — Absence de M. Bouchy pour l'édition du paroissien noté. — Maladie grave de M. Grégoire Tremblay. — Départs de MM. Édouard Richard, Pierre Bouchy et Grégoire Tremblay. — Question d'une École normale à Sainte-Anne..... 129

L'aile Pilote : Choix du site. — Ressources à trouver. — Les bienfaiteurs Langevin, Dionne, Naud et Cécil. — Octroi de la Législature. — Les ouvriers de la nouvelle bâtisse. — M^gr^ Baillargeon bénit la pierre angulaire. — Statue de saint Joseph. — Bénédiction de la nouvelle chapelle. — On s'absente de l'église paroissiale. — Retour du grand-vicaire Gauvreau..... 149

II

(1856-1859)

La question du personnel. — Visite de M^gr^ Taché, de M^gr^ Demers, du grand-vicaire Mailloux. — Décès de MM. Cécil, Langevin et de deux séminaristes. — M. Thomas Bégin, laïc, nommé économe. — Histoire des Madones. — La question d'une École d'agriculture se précise. — Colonisation du Lac-Saint-Jean. — Voyage de MM. André Pelletier et Henri-Raymond Casgrain en Europe. — Les octrois. — M. Émile Dumais, professeur d'agriculture. — Plan d'organisation de l'École. — M. Pilote et la colonisation du Lac-Saint-Jean. — La question des études au collège ; langue anglaise, chant et musique. — Publication des *Chants d'église*, de l'abbé Pierre Lagacé. — Travaux à l'intérieur du collège. — Installation d'un orgue. — Les exercices du mois de Marie. — Visite de M^gr^ Norbert Blanchet, évêque de l'Orégon. — Voyage de M. Pilote en Europe..... 167

III

(1859-1862)

M. Pilote est réélu supérieur. — Ce que fut son voyage en Europe. — Bénédiction de l'École d'agriculture. — Inauguration du Grand-Tronc entre Lévis et Sainte-Anne. — Visite des élèves du Séminaire de Québec à Sainte-Anne. — Visite des élèves de Sainte-Anne au Séminaire de Québec. — Question de l'éclairage, du réservoir. — Fondation de la *Gazette des Campagnes*. — La Corporation externe est remplacée par la Corporation interne. — L'Inscription de l'Université Laval est exigée des séminaristes. — Décès de MM. Octave Michaud, Henri Dionne et du grand-vicaire Gauvreau. — Épitaphe de ce dernier. — On élit un nouveau supérieur. — Crise sérieuse qui s'annonce..... 191

CHAPITRE CINQUIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. PIERRE LAGACÉ

(1862-1863)

LA CRISE INTÉRIEURE

Année célèbre. — Réformistes et conservateurs. — M. Lagacé, supérieur. — Nouvelle équipe. — Affiliation à l'Université Laval. — MM. Lagacé et Paradis nommés maîtres ès arts. — Visite de M^gr^ Lynch, évêque de Toronto. — Société des Saints-Anges rétablie au cours commercial. — Manuel *les Saints-Anges*, par M. Pilote. — La milice au collège. — Décès de l'écolier Dutremble et de l'abbé Jos. Couture. — Position difficile de M. Pilote : au collège et sans emploi. — L'opinion est fortement divisée à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. — La discipline scolaire s'en ressent. — Comment M^gr^ Baillargeon règlera-t-il l'imbroglio ? — Il élabore une constitution. — Dans une assemblée de la Corporation, il nomme lui-même les directeurs du collège après la démission des principaux membres de la Corporation. — Départ de ceux-ci. — M. André Pelletier, nommé supérieur..... 213

CHAPITRE SIXIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. ANDRÉ PELLETIER
(1863-1869)

INQUIÉTUDES FINANCIÈRES

LA QUESTION DES CLASSIQUES

I

(1863-1866)

Souvenir de M. Pelletier chez les anciens. — Ses lectures spirituelles. — Sa prédication. — Personnel du collège. — Le cours de philosophie. — Les *Phrases* anglaises. — On réduit les dépenses. — Sainte-Anne refuse la direction de l'Académie de Stanfold. — Vocations sacerdotales. — La dette du collège cause des inquiétudes. — Espérances de M. Pilote. — Nouveaux cours à l'École d'agriculture. — M^gr^ Baillargeon donne saint Isidore comme patron. — École d'agriculture à l'Assomption. — Les médecins à Sainte-Anne. — Décès de trois jeunes écoliers, des professeurs Octave Tourangeau et Alfred Paradis, de l'Honorable Jos.-Édouard Turcotte, des abbés Besserer et Thomas-Benjamin Pelletier. — Entrée de l'abbé Alexis Pelletier au Collège de Sainte-Anne. — La *question des classiques* à Québec..... 227

II

(1866-1869)

Deuxième triennat de M. Pelletier. — Composition du personnel. — Le professeur McKernan. — Le catalogue des anciens. — Vente des « trente-sept » lots d'Ixworth. — Besoin d'une pompe à incendie. — M. Pilote à l'Exposition de Paris. — Prix remporté par le plan-relief de Sainte-Anne et certains produits de la ferme-école. — Décès de M. Thomas Bégin, de l'abbé Zéphirin Sirois, de M^gr^ Turgeon. — Visite de Monseigneur Lynch, de M^gr^ Charles Larocque. — Fêtes du directeur et du supérieur. — Fête de l'inauguration de la chapelle. — La *question des classiques* à Sainte-Anne. — Brochures de Georges Saint-Aimé. — L'abbé Chandonnet en tire cinq propositions transmises à Rome. — Réponse du saint-office. — Nouvelles brochures de M. Alexis Pelletier. — L'évêque les condamne. — Présence de M^gr^ Baillargeon et de l'Honorable Letellier de Saint-Just à la distribution des prix..... 247

CHAPITRE SEPTIÈME

LE SECOND SUPÉRIORAT DE MONSIEUR PILOTE
(1869-1870)

LA GRANDE CRISE

I

La fin d'un règne. — Ordinations par M^gr^ Baillargeon. — Visite de M^gr^ Taché. — Tous deux partent pour Rome. — Séance à l'occasion du concile du Vatican. — Nos zouaves du Collège et de l'École d'agriculture. — Sociétés littéraires : Académie Saint-Thomas-d'Aquin, Société Painchaud, Société Saint-Louis-de-Gonzague. — La lecture des notes. — Décès d'une bienfaitrice : Madame François Boulet. — Question d'un cimetière collégial. — Secours aux sinistrés du Haut-Saguenay. — M^gr^ Baillargeon revient malade du concile. — L'abbé Alexis Pelletier obligé de quitter le collège. — M^gr^ Pinsonnault à la distribution des prix 263

II

Questions débattues : La question doctrinale et la question financière. — De l'extérieur du collège, M. Alexis Pelletier continue avec violence, dans la *Gazette des Campagnes*, sa lutte contre le *libéralisme*. — M. Pilote donne sa démission du corps administratif de la *Gazette*. — Mécontentement des amis de M. Alexis Pelletier. — Ils demandent la démission de M. Pilote, qui, disent-ils, a conduit le collège à la banqueroute financière. — Ils déclarent alors à l'Ordinaire « ne plus vouloir marcher sous l'autorité de M. Pilote ». — L'Ordinaire y voit leur démission et l'exige par écrit. — Ils en appellent à un tribunal supérieur. — Motifs de leur attitude. — Dans ses lettres à l'évêque, M. Pilote dissèque les articles de M. Alexis Pelletier. — Il y constate un danger au point de vue de la discipline ecclésiastique. — L'évêque pose à M. Pilote la *question des finances collégiales :* composition avec les créanciers ou banqueroute ? — Défense de M. Pilote. — Il offre sa démission. — Les « appelants » s'étant soumis, l'évêque accepte cette démission. — M. Buteau est nommé supérieur, et M. Pilote, curé de Saint-Augustin. — Jugement de l'histoire 277

CHAPITRE HUITIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. FÉLIX BUTEAU

(1870-1875)

LA RESTAURATION

I

(1870-1873)

Préparation de M. Buteau au supériorat. — Le personnel du collège. — Entrée de M. Georges Sauvageau. — Décès de M^gr^ Baillargeon. — Son affection pour Sainte-Anne. — Retraite et ordinations par M^gr^ Langevin. — Mort de M. Louis Parent. — Tremblement de terre. — Aux portes de la banqueroute. — M^gr^ Taschereau sera le sauveur. — M. Geo. Potvin, nommé procureur. — L'évêque convoque une réunion d'anciens et d'amis. — Sous la protection de sainte Anne. — Circulaire de M^gr^ Taschereau. — Départ de MM. André Pelletier, Prudent Dubé, Achille Vallée. — Décès de M. Louis Proulx et de M. Philippe-Aubert de Gaspé. — Direction bienfaisante du supérieur Buteau. — Le Collège de Sainte-Anne aura son grand séminaire. — Bénédiction du couvent paroissial par l'archevêque. — Inauguration de la glissoire. — Marbre à la mémoire de M. Painchaud. — Souscription de 50 mille piastres. — Départ de MM. Sauvageau, Geo. Potvin, Louis Gagné, Étienne Grondin. — Indifférence de certains anciens élèves. — Décès de MM. Chs Bégin et Édouard Quertier. — Souhaits de M^gr^ Taschereau. — Les circulaires au clergé continuent. — On réduit les dépenses. — L'horizon s'éclaircit..... 301

II

(1873-1875)

Le second terme de M. Buteau. — Sa santé décline. — Le nouveau personnel. — Modification du programme des études. — Les Quarante-Heures au collège. — Visite de M^gr^ Taschereau à l'École d'agriculture. — La fête du supérieur. — *Cantate à Pie*

IX, par le juge A.-B. Routhier. — MM. Michaud et Ouellet, héros de la cause française et catholique. — Les élèves s'intéressent aux questions historiques. — Décès de MM. Étienne Parent, William Dunn, David-H. Têtu, Hyacinthe Potvin. — Refus de MM. Bernard Bernier et Grégoire Tremblay. — Départ de l'abbé Charles Bacon. — L'archevêque déconseille le loyer de la ferme du collège. — Le grand-vicaire Poiré devient curé de Sainte-Anne. — M. Buteau lui cède le supériorat 326

CHAPITRE NEUVIÈME

LE SUPÉRIORAT DE M. CHS-ÉD. POIRÉ, V.-G.

(1875-1878)

LA CONSOLIDATION

Curriculum vitæ. — Les membres de la Corporation. — Nouvelle circulaire de l'archevêque au clergé. — Améliorations : cuisine et réfectoire des prêtres. — Système de chauffage ; on déplace la salle de récréation et quelques classes. — Réduction excessive des dépenses : départ du professeur McKernan. — Étude de l'anglais. — À l'École d'agriculture, idée génératrice des cercles agricoles. — Visite de cinq évêques. — Joie des élèves. — Encore une circulaire au clergé. — Dette globale éteinte par une souscription de $80,000. — *Te Deum*. — Noyade de l'abbé Ludger Têtu. — Visite du lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, ancien élève. — Le délégué apostolique M^gr^ Conroy salué au passage du convoi. — Décès du grand-vicaire Mailloux et de M. Buteau. — Fin du supériorat de M. Poiré. — L'abbé Charles Trudelle entre au collège 337

CONCLUSION

AU PREMIER VOLUME:

La fête intime du cinquantenaire 351

LES APPENDICES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

« A » Lettre de M. Painchaud à Chateaubriand 359
« B » Réponse de Chateaubriand à M. Painchaud 362
« C » Manifeste de M. Painchaud, 1er août 1828 363
« D » Discours de M. Chartier lors de la bénédiction du collège (1829) 369
« E » Rapport de l'examen public de 1833 374
« F » Acte de l'érection civile du collège (1834) 376
« G » Une rentrée d'autrefois (abbé Casgrain) 379
« H » La salle élémentaire (abbé Casgrain) 383
« I » Retraites et prédicateurs 385
« J ». Chant de la fête du supérieur (Louis-Honoré Fréchette) 387
« K » Tables météréologiques 389
« L » Les promenades : pointe de la Rivière-Ouelle 393
quai de la Rivière-Ouelle 395
la Cabane des fées 398
le lac Bourgelas 400
la montagne à Boutotte 401
les Pins 402
le cap Martin 402
le manoir Dionne 404
Fatima 404

NOTICES BIOGRAPHIQUES

I L'abbé Jean Raimbault 405
II Mgr Bernard-Claude Panet 407
III L'abbé Jérôme Demers 411
IV Jules Saillant 413
V L'abbé Étienne Chartier 420
VI L'abbé Louis Proulx, v.-g. 431
VII L'abbé Alexis Mailloux, v.-g. 435
VIII L'abbé Louis-Marie Cadieux, v.-g. 443
IX L'abbé Louis-Joseph Desjardins 445
X L'abbé Urbain Orfroy 447
XI l'Honorable Chs-Eusèbe Casgrain 449
XII L'abbé François Pilote 451

XIII	L'abbé Pierre Bouchy	461
XIV	L'abbé Jean Naud	476
XV	L'abbé Antoine Langevin, v.-g.	479
XVI	L'abbé Édouard Quertier	482
XVII	L'abbé Nicolas-Tolentin Hébert, v.-g.	486
XVIII	L'abbé Charles Bégin	488
XIX	L'abbé David-Henri Têtu	490
XX	L'abbé Georges Potvin	492
XXI	L'abbé Joseph-Honoré Routhier	495
XXII	L'Honorable Jean-Charles Chapais	497
XXIII	L'Honorable Letellier de Saint-Just	499
XXIV	Docteur Ludger Têtu	501
XXV	L'abbé Louis-Alexis Bourret	503
XXVI	L'abbé Pierre Lagacé	506
XXVII	L'abbé Ludger Blais	508
XXVIII	L'abbé Walstan Blais	510
XXIX	M^{gr} Napoléon-Jos. Sirois, p. d.	512
XXX	L'abbé Achille Vallée	514
XXXI	L'abbé Alexis Pelletier	516
XXXII	L'abbé Bruno Leclerc, v.-g.	530
XXXIII	L'abbé Henri-Raymond Casgrain	532
XXXIV	L'abbé Geo.-Éric Sauvageau	534
XXXV	L'abbé Joseph Hudon	536
XXXVI	L'abbé Édouard Dufour	538
XXXVII	L'abbé Odilon Paradis	539
XXXVIII	L'abbé Joseph Lagueux	541
XXXIX	Salluste Duval	543
XL	L'abbé Isidore Deblois	545
XLI	L'abbé Grégoire Tremblay	547

Index onomastique 551

Index analytique 558

Table des matières 563

TABLE DES GRAVURES

		PAGES
Le Collège de Sainte-Anne (actuel)		VIII
Le Fondateur : M. Chs-F. Painchaud		XVIII
Le Collège de Sainte-Anne (1re étape : 1827-1842)		7
M. Alexis Mailloux, v.-g.		38
Le Collège de Sainte-Anne (2e étape : 1842-1856)		67
M. Célestin Gauvreau, v.-g.		82
Quatre lieutenants-gouverneurs	L'Hon. Letellier de Saint-Just	107
	Sir A.-P. Pelletier	107
	Sir Chs Fitzpatrick	107
	Hon. Georges Carroll	107
M. François Pilote		128
Quatre professeurs de Sainte-Anne	L'abbé Ths-Benjamin Pelletier	145
	L'abbé Pierre Bouchy	145
	L'abbé H.-Raymond Casgrain	145
	L'abbé Alexis Pelletier	145
L'école d'agriculture	1re étape	152
	2e étape	165
Quatre anciens élèves	Arthur Buies	177
	Louis-Honoré Fréchette	177
	Docteur N.-E. Dionne	177
	Hon. Philippe Landry	177
Le Collège de Sainte-Anne (3e étape : 1856-1881)		189
M. Pierre Lagacé		212
M. André Pelletier		226
Quatre prélats	S. E. Mgr André Blais	245
	Mgr F.-X. Bossé	245
	Mgr Antoine Gauvreau	245
	S. E. Mgr Maurice Lemieux	245
M. Félix Buteau		300
Mgr Chs-Édouard Poiré, v.-g.		336

CE LIVRE

A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE

CHARRIER & DUGAL, LIMITÉE

IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES

À QUÉBEC

LE DIX-SEPT MARS

MIL NEUF CENT QUARANTE-HUIT

BNQ
BNQ
000 316 549

